Une solidarité en actes

Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation

Une solidarité en actes

Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation

Sous la direction de Sophie Charlier,
Marthe Nyssens,
Jean-Philippe Peemans et
Isabel Yepez del Castillo

UCL PRESSES UNIVERSITAIRES DE LOUVAIN

© Presses universitaires de Louvain, 2004

Dépôt légal : D/2004/9964/7
ISBN : 2-930344-46-6
Imprimé en Belgique
Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

Couverture : Isabelle Sion

Diffusion : www.i6doc.com, l'édition universitaire en ligne

Sur commande en librairie ou à
Diffusion universitaire CIACO
Grand-Place, 7
1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. 32 10 47 33 78
Fax 32 10 45 73 50
duc@ciaco.com

Remerciements

Nous tenons particulièrement à remercier Monsieur Pierre Begim, Monsieur Morel et Madame Calbeau, pour leurs relectures, corrections et précieuses remarques.

Sommaire

INTRODUCTION

Présentation de l'ouvrage 13
SOPHIE CHARLIER, MARTHE NYSSENS, JEAN-PHILIPPE PEEMANS, ISABEL YÉPÉZ DEL CASTILLO

Quelques remarques introductives 17
JEAN-PHILIPPE PEEMANS

ATELIER 1
RUSES INSTITUTIONNELLES ET DÉTOURNEMENT DES PRATIQUES POPULAIRES

Introduction à l'atelier 1 55
ÉTIENNE VERHAEGEN PATRICIA VANDAMME

Les expériences du Maghreb. Du modèle au site 75
HASSAN ZAOUAL

Ruses institutionnelles et détournement des pratiques populaires.
Une introduction au débat 109
MAMADOU GOITA

ATELIER 2
ÉCONOMIE SOCIALE, ÉCONOMIE POPULAIRE : CHEVAL DE TROIE OU ALTERNATIVE AU MARCHÉ ?

Introduction à l'atelier 2
Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale ?
Une perspective Nord-Sud 129
MARTHE NYSSENS

Le groupement villageois au Burkina Faso : une organisation d'économie sociale ? 149
SOULEYMANE SOULAMA

Économie sociale et agriculture paysanne : Quelles proximités ? Quelques réflexions et expériences à partir du cas belge.....175
BERNARD CONVIÉ

L'Union des femmes au Nord-Vietnam. Une expérience de micro-crédit associatif auprès des paysans pauvres.....185
VU DINH TON, ÉTIENNE VERHAEGEN, PHAM THI DAO

Le micro-crédit au Nord. L'expérience d'une coopérative de crédit alternatif.....207
MICHEL GENET

L'expérience d'une fédération d'initiatives d'économie sociale de la récupération et du recyclage.....213
VINCENT DE GRELLE

ATELIER 3
OFFRE ET DEMANDE DE GOUVERNANCES LOCALES : PRATIQUES D'ACTEURS

Introduction à l'atelier 3.....221
PHILIPPE DE LEENER, FRÉDÉRIC DEBUYST, BICHARA KHADER, JEAN-PHILIPPE PEEMANS

Gouvernance locale et communauté de base au Congo (RD).....241
RENÉ OKITUNDU AVOKI

Citoyen à temps complet. La participation est-elle vraiment populaire ?.....255
ROXANA LIENDO

La gouvernance locale au Nord. Quelles significations dans le contexte belge ?.....273
FRANCESCA PETRELLA

ATELIER 4
GENRE ET PRATIQUES POPULAIRES DES FEMMES : CONTRADICTIONS ET ENJEUX

Introduction à l'atelier 4.....297
ISABEL YÉPEZ DEL CASTILLO, SOPHIE CHARLIER

L'expérience des cuisines populaires au Pérou.....309
CARMEN LORA

Cuisines collectives, service de proximité et économie sociale.....323
LUCIE FRÉCHETTE

Les entreprises sociales comme mécanisme d'appui aux femmes indigènes ? Deux cas dans l'État de Oaxaca (Mexique) 333
LEÏLA OULHAJ

« Elle n'a pas d'armure, mais son cœur est fort » 345
GODELIEVE RULMONT

Commerce équitable et globalisation de l'économie. Quels impacts pour les paysans et les paysannes du Sud ? 361
ISABEL YÉPEZ DEL CASTILLO, SOPHIE CHARLIER

Les microcrédits, un outil pour le développement local ?..... 375
SOPHIE CHARLIER, ISABEL YÉPEZ DEL CASTILLO

Présentation des auteurs 385

Introduction

Présentation de l'ouvrage

Sophie Charlier
Entraide et Fraternité-Vivre ensemble
Marthe Nyssens
CERISIS-UCL
Jean-Philippe Peemans
Institut d'études du développement-UCL
Isabel Yepez del Castillo
Institut d'études du développement-UCL

Les différentes contributions à cet ouvrage explorent les rapports entre gouvernance locale, pratiques populaires et économie sociale. Si les contours de ces trois concepts apparaissent parfois flous et si leur contenu est sujet à controverse, ils traduisent – comme nous le rappelle Jean-Philippe Peemans dans l'introduction de ce livre – des regards différents des acteurs sur le développement.

Invités par l'Institut d'études du développement de l'UCL, ENDA Inter-Mondes, le CERISIS-UCL et Entraide Fraternité-Action Vivre ensemble, nous – chercheurs, acteurs de terrain, membres d'ONG du Nord et du Sud – avons croisé nos regards autour de ces trois problématiques les 27 et 28 mars 2001. Ce livre veut présenter les principales contributions au forum « Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation », qui s'est tenu à Louvain-la-Neuve.

Dans son introduction générale, Jean-Philippe Peemans situe le thème de la gouvernance dans la pensée sur le développement. La gouvernance locale, nous dit-il, fait partie de l'offre de gouvernance des acteurs globaux et elle peut entrer en conflit avec les « demandes de développement » des populations locales exprimées dans leurs pratiques. Au-delà du discours normatif sur la « bonne gouvernance » et le « bon développement », la réflexion sur la « gouvernance locale » doit donc prendre en considération la nature des initiatives et des demandes de développement économique et social des populations. L'analyse de Jean-Philippe Peemans nous invite à une « ré-invention du développement » à partir du local.

Ensuite, quatre entrées thématiques – travaillées sous forme d'ateliers – nous ont permis d'approfondir les échanges tant au niveau conceptuel qu'au niveau de l'analyse des discours et pratiques des acteurs. Dans le premier atelier, « Ruses institutionnelles et détournement des pratiques populaires », les interactions entre pratiques populaires et/ou associatives de gestion lo-

cale et le monde des institutions ont été analysées à partir d'un triple découpage : celui du champ du savoir (les universités, les centres de recherche), celui du champ politique (l'État et les nouvelles instances décentralisées dans les contextes de décentralisation politique et administrative) et celui du champ de la coopération au développement (les ONG, agences d'aide nationale ou internationale). L'analyse de différentes expériences présentées a montré que, souvent, les interventions extérieures et les acteurs locaux sont dans une logique de ruse implicite et/ou implicite pour d'une part mettre en œuvre des actions pensées « du dehors » et d'autre part assurer une meilleure captation des fonds extérieurs et du pouvoir qui en découle.

Les intervenants au deuxième atelier, « Économie sociale, économie populaire : cheval de Troie ou alternative au marché ? », se sont interrogés plus spécifiquement sur la place et le rôle des pratiques d'économie sociale tant au Nord qu'au Sud. Explicitation du contenu et contextualisation des concepts (tiers secteur, économie sociale, économie populaire), analyse d'une diversité d'expériences tant au Nord qu'au Sud (insertion par l'économique, placements éthiques, services de proximité, agriculture, recyclage), questionnements sur le devenir en tension de ces initiatives, voici quelques moments forts du travail de cet atelier.

Le troisième atelier, « Offre et demande de gouvernances locales, pratiques d'acteurs », après une analyse de la thématique de la gouvernance dans divers contextes, nous invite à parler de gouvernances au pluriel. En effet, il apparaît qu'on ne peut plus désormais parler de gouvernance au singulier, tout au moins au niveau local. À partir de différents référents, il est possible de parler de gouvernances historiques (il n'y a jamais une seule histoire), de gouvernances associatives (à travers la dynamique des mouvements sociaux), d'une gouvernance domestique (au niveau microsocial). Une des questions soulevées par cet atelier est celle de la contribution des pratiques de gouvernance populaire, véritablement endogènes, au renouvellement de l'État, d'abord au niveau local, mais aussi aux autres niveaux.

Dans le quatrième et dernier atelier « Genre, pratiques populaires des femmes : contradictions et enjeux », le thème central a été l'analyse de la spécificité des pratiques économiques des femmes et de leur contribution au développement local. Les différentes communications présentées dans cet atelier ont essayé de répondre à trois questionnements : comment sont gérées, à l'intérieur des pratiques d'économie populaire – notamment des femmes –, les tensions entre logiques économiques et logiques sociales, entre logiques individuelles et logiques collectives ? Quelles sont les dynamiques et les contradictions apportées par les intervenants externes ? Comment les femmes peuvent-elles contribuer à rénover la réflexion sur le développement, la démocratie et la construction du lien social ?

L'idée générale de cet ouvrage est que des formes de gouvernance locale et domestique ont toujours existé, attestées par des pratiques populaires séculaires, mais que celles-ci se trouvent de plus en plus marginalisées, voire exclues, par les nouvelles politiques de modernisation introduites sous la poussée des instances internationales et relayées par les États. Les contributions au forum ont mis en évidence des modalités (« les ruses ») utilisées par les intervenants extérieurs dans le développement pour détourner les pratiques populaires et associatives des populations. Mais au-delà, ce sont les conditions mêmes du développement durable et de la refondation des rapports entre États et populations, tant celles du Nord que du Sud, qui étaient au cœur de notre réflexion.

Quelques remarques introductives

JEAN-PHILIPPE PEEMANS

On ne trouvera ici que l'ébauche d'une réflexion sur les rapports entre la gouvernance locale, les pratiques populaires et l'économie sociale. Elle part de l'idée que ces trois concepts utilisés surabondamment dans la littérature sur le développement, surtout concernant le Sud, sont certes pleins de confusion, mais qu'en même temps ils constituent des enjeux importants pour la réflexion sur le développement.

Le fait qu'ils soient à la mode traduit sans doute un enjeu de pouvoir important dans la tentative de définir ce que devrait ou pourrait être le développement des peuples et des gens à l'avenir, tant au Nord qu'au Sud. Ces trois termes traduisent, chacun à leur manière, des regards différents sur le développement. Ces différences de regard renvoient en fait à des acteurs différents du développement.

Certains discours concernant ces termes révèlent un discours très normatif sur ce que devrait être le « bon développement » et sur le comportement des « bons acteurs » de ce « bon développement ». D'autres discours s'attachent, à partir des réalités, à décrypter des demandes de développement qui révèlent d'autres attentes que celles supposées dans le « bon développement » du discours normatif dominant.

Dans ce papier, on cherchera avant tout à mettre en perspective ces différents discours et à montrer qu'à travers leur confrontation aux réalités du développement, on peut essayer de dégager des enjeux importants pour la réflexion et l'action dans le domaine du développement.

Selon le type d'articulation que l'on propose entre les trois termes, on peut renforcer le pouvoir d'acteurs dominants qui prétendent enfermer le développement dans une définition qui conforte leur vocation hégémonique ou, au contraire, montrer que des espaces d'autonomie sont possibles pour une rationalité différente de développement, tant au Nord qu'au Sud.

Le thème de la gouvernance dans la pensée sur le développement

Le thème de la gouvernance dans le développement est une composante de l'évolution des doctrines dominantes dans la pensée sur le développement à partir des années 1980.

Les politiques d'aide au développement des pays occidentaux dans les années 1980 et 1990 peuvent être définies par trois grandes caractéristiques.

La première concerne l'utilisation de l'aide pour promouvoir des économies, ouvertes, tournées vers le marché et compétitives. Cet objectif a été incorporé dans la nouvelle conditionnalité des prêts d'ajustement structurel dans les années 1980[1].

Deux autres caractéristiques se sont ajoutées à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Il s'agit du soutien à la démocratisation et à l'amélioration de la situation des droits de l'homme ainsi que de l'insistance sur la nécessité de la « bonne gouvernance ». Cette nouvelle orthodoxie en matière de développement est inspirée par l'idée libérale réaffirmée dans les années 1980 que les sociétés marquées par ces caractéristiques (marché, ouverture vers l'extérieur, démocratie, respect des droits de l'homme) deviennent des facteurs de paix et de prospérité parce qu'elles peuvent générer la croissance économique et ne se font pas mutuellement la guerre[2].

Le concept de « bonne gouvernance » est apparu, lui, à la fin des années 1980 et a été mis en avant d'abord par la Banque mondiale dans son rapport de 1989 sur l'Afrique. Le caractère insoluble des problèmes de développement en Afrique était attribué à une crise structurelle de gouvernance, définie comme « l'exercice du pouvoir politique pour gérer les affaires d'une nation ». Dans ce document, la Banque affirme qu'un renouveau politique est nécessaire car un meilleur gouvernement, une bonne administration, une fonction publique efficace et un système judiciaire fiable doivent aller de pair avec l'élargissement des initiatives privées et des mécanismes de marché. Pour cela, il faut encourager le débat public et soutenir une presse libre[3].

Ce rapport a été suivi entre 1989 et 1991 de tout un ensemble de déclarations par des organisations internationales, des agences de développement et des gouvernements occidentaux sur la gouvernance, la démocratie et le développement. On y trouve, parmi d'autres, des déclarations de responsables politiques américains, britanniques et scandinaves.[4]

---

[1] MOSLEY P., TOYE J., *Aid and Power,The World Bank and Policy-based Lending*, 2 vol., Routledge, London,1991, ch. 1.

[2] DOYLE M., « Kant, Liberal Legacies and Foreign Affairs », in *Philosophy and Public Affairs*, 3, 1983, p. 213-235.

[3] World Bank, *Sub-Saharan Africa : From Crisis to Sustainable Growth*, The World Bank, Washington, 1989, p. 60.

[4] COHEN H., *Democratization in Africa*, US Department of State Dispatch, Washington, October 28, 1991 ; CHALKER L., *Good Governance and the Aid programme*, Overseas Development Administration, London, 1991 ; Communiqué of the Nordic Ministers of Development Cooperation, Molde, Norway, September 1990.

Le 21 juin 1990, au sommet de La Baule, le président français François Mitterrand déclarait : « Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays d'Afrique. C'est évident que cette aide traditionnelle déjà ancienne, sera plus tiède en face de régimes qui se comporteraient de façon autoritaire, sans accepter l'évolution vers la démocratie, et qu'elle sera plus enthousiaste pour ceux qui franchiront ce pas avec courage[5] ».

Il y a eu également les prises de position de nombreuses institutions internationales dans le même sens[6]. La Banque mondiale elle-même a élaboré sa notion de « bonne gouvernance » dans deux documents de 1991 et 1992[7]. Le concept de « bonne gouvernance » a, dans ces différentes perspectives, deux sens principaux.

Le premier sens est celui donné par la Banque mondiale et a surtout une visée administrative et gestionnaire. Dans son document sur la gouvernance et le développement de 1992, la bonne gouvernance est définie comme la bonne gestion du développement et est axée sur quatre thèmes qui sont censés être au cœur d'une bonne gestion de l'administration et du secteur public :

- l'existence d'un cadre légal clair pour le développement fournissant un cadre de stabilité et de prévisibilité pour les agents économiques et qui offre une base sûre pour la solution des conflits grâce à l'existence d'un appareil judiciaire compétent et indépendant ;
- la responsabilisation des titulaires de charges officielles (*accountability*) ;
- un appareil d'informations fiable sur les conditions économiques, les budgets et les intentions du gouvernement, qui soit capable d'éclairer les décisions des agents économiques ;
- la transparence qui a pour but de donner un caractère ouvert au fonctionnement de l'administration, pour la rendre plus responsable, limiter la corruption et faciliter le dialogue entre l'administration et les opérateurs économiques[8].

---

[5] SILBERZAHN C., *Au coeur du secret, 1500 jours aux commandes de la DGSE*, 1989-1993, Fayard, 1995, p. 204.

[6] OECD, *Development Cooperation in the 1990's*, OECD, Paris, 1989. CEC (Commission of the European Communities), « Human Rights, Democracy and Development Cooperation Policy », Communication of the Commission to the Council and the Parliament, SEC 91/61,Brussels, March 1991.

[7] World Bank, *World Development Report 1991*, Oxford University Press, New York, 1991 ; World Bank, *Governance and Development*, The World Bank, Washington DC, 1992.

[8] World Bank, *Governance and Development*, 1992, *op. cit*.

Dans ces préoccupations, la définition du rôle de l'État, et notamment de l'État de droit, est étroitement associée à un cadre institutionnel qui doit assurer le bon fonctionnement du marché. Réforme de l'État et promotion du marché sont indissociables. D'une certaine façon on peut dire que la réflexion sur la gouvernance s'inscrit dans le sillage des politiques d'ajustement auxquelles elle s'efforce de donner un cadre théorique plus vaste.

Le diagnostic de la Banque mondiale s'est fait manifestement en concordance ou parallèlement avec un courant de réflexion allant dans le même sens dans certains cercles académiques nord-américains comme le Centre Carter de l'Emory University à Atlanta. Les séminaires organisés par ce centre se sont attachés à définir le concept de gouvernance[9].

Ce dernier est vu comme plus large que le concept de gouvernement ou de leadership, parce qu'il ne préjuge pas du lieu où s'exerce essentiellement la prise de décision. Il n'implique pas que l'autorité réelle se trouve nécessairement dans l'appareil légal et formel de l'État, ni que le contrôle politique est exercé nécessairement par le chef de l'État ou par les élites politiques officielles.

Cette approche amène donc à prendre en considération non seulement les institutions formelles de l'État comme lieu du pouvoir politique, mais aussi tout ce que l'on peut définir comme étant le « domaine public » qui comprend à la fois l'État et ce qu'on peut appeler le « domaine public civique », c'est-à-dire finalement une sphère qui relève de la société.

Pour avoir une légitimité, ce « domaine public » doit être défini par un ensemble de normes et de règles qui doivent être respectées par tous les acteurs politiques. Une caractéristique très importante de cette redéfinition du rôle de l'État à travers la gouvernance est non seulement qu'elle la rend plus floue mais surtout qu'elle redéfinit un régime institutionnel où la légitimité des institutions s'établit par référence à sa fonctionnalité, eu égard aux exigences du marché. On est fort loin des discussions sur l'autonomie ou même l'hégémonie de l'État qui occupaient certains politologues dans les années 1970.

La gouvernance se réfère à un certain mode de distribution du pouvoir interne et externe qui a des composantes et des références à la fois économiques et politiques.

Le second sens du concept de gouvernance, utilisé surtout par les gouvernements occidentaux, s'inscrit dans le prolongement du premier. Mais il met plus l'accent sur l'aspect proprement politique et inclut, à côté de la préoc-

---

[9] The Carter Centre, *Beyond Autocracy in Africa*, Seminar of the African Governance Programme, Emory University, Atlanta, 1989.

cupation pour une bonne gestion, l'affirmation de l'importance d'avoir un système politique ouvert à la compétition démocratique. La démocratie est le système qui naturellement doit accompagner le marché et l'on verra même affirmer de plus en plus à partir de 1990 qu'elle est une condition du fonctionnement du marché.

L'approche de la gouvernance qui insiste sur le couple « démocratie et marché » met en avant la liaison nécessaire entre autorité et légitimité, à travers un mandat démocratique des élus et une séparation claire des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. L'« État de droit » doit avoir aussi une légitimité politique qui suppose des élections libres et la capacité pour l'institution législative d'influencer ou contrôler l'exécutif.

Ce discours sur la gouvernance s'est transformé peu à peu en une composante essentielle de la doctrine officielle du « développement ». Il a été relayé par l'ensemble des organisations internationales, puis des pays donateurs dans le cadre de l'aide bilatérale, et puis par le monde des ONG du Nord et du Sud, pour finalement devenir une partie du discours politique des élites du monde politique et de la société civile dans la plupart des pays du Sud.

La « crise asiatique » de la fin des années 1990 a contribué à élargir son champ d'application aux pays du « miracle asiatique » censés jusque-là être des exemples pour l'ensemble des pays du Sud.

De nombreux observateurs ont déjà fait remarquer que les principes de la « gouvernance » font une large place à une redéfinition des rapports entre le politique et l'économique, entre l'État et les entreprises, en faisant appel surtout à des critères universels de gestion qui devraient s'appliquer simultanément aux États et aux entreprises (transparence, *accountability*, etc.), d'où d'ailleurs l'essor parallèle du concept de *corporate governance*. Selon ces observateurs, on assisterait ainsi à une tentative de redéfinition d'une sphère du politique aux frontières floues entre le public et le privé où le rôle de l'État s'inscrit de manière fonctionnelle dans un cadre institutionnel orienté surtout vers la sécurisation des agents des « marchés globaux » en voie d'émergence. Les institutions et la gestion de l'État sont « bonnes » si elles servent le marché et les entreprises jouent désormais un rôle aussi important que les citoyens pour juger du caractère idoine, voire de la légitimité, des politiques. D'une certaine façon, on peut dire qu'il s'agit de redessiner le rôle de l'État autour du marché.

Gouvernance locale, décentralisation et offres de développement local

La « gouvernance locale » est devenue une partie importante du discours sur la gouvernance. Elle cherche à appliquer les principes généraux de la

gouvernance à une redéfinition des politiques de décentralisation entreprises par de nombreux États à partir des années 1980, notamment dans le cadre des politiques d'ajustement et d'austérité budgétaire. Ici aussi, de nombreux observateurs ont déjà fait remarquer que les politiques de décentralisation ont souvent eu pour conséquence d'attribuer plus de compétences théoriques à des instances locales ou régionales, sans transférer des moyens correspondants vers celles-ci. La décentralisation s'est inscrite ainsi dans une perspective générale d'allégement de l'État et de ses moyens d'intervention, contribuant ainsi à réduire la visibilité, voire la légitimité de l'État, dans la mesure où elle a été associée à des réductions drastiques de dépenses en matière de santé publique, d'éducation et d'infrastructures locales.

Pour mettre en relief la manière dont le concept de gouvernance locale a cherché à redéfinir la décentralisation, qui était déjà une réalité ancienne, il faut brièvement mentionner ici le changement qui a affecté les politiques de décentralisation, processus initié par les États, tant au Nord qu'au Sud, dès les années 1970, dans un grand nombre de cas.

Au Nord, au départ, la décentralisation a été mue de manière générale par la recherche de combiner un approfondissement de la démocratie représentative (ce que d'aucuns appellent démocratie formelle ou bourgeoise) avec les demandes de reconnaissance d'identités locales ou régionales et de plus d'autonomie sur base de ces identités. Ces mouvements régionalistes étaient devenus très visibles à la fin des années 1960 et étaient une composante d'une vague de mouvements critiques des excès d'un développement conçu comme une modernisation politique centralisatrice fonctionnelle par rapport à l'accélération de la croissance économique. La décentralisation était donc vue comme une sorte d'approfondissement de la citoyenneté au sens « moderne », capable désormais d'intégrer une référence territoriale pour donner plus de dimensions sociales et économiques à la citoyenneté (démocratie substantive) sur base de l'inclusion d'une dimension territoriale.

À partir des années 1980, on a eu au Nord une évolution vers un autre esprit de la « régionalisation », parallèle à une réduction des initiatives et du rôle de l'État.

De nouvelles « élites régionales » sont apparues, qui avaient été consolidées par la phase antérieure de l'expansion économique dans le cadre de l'« accumulation fordiste » plus ou moins régulée. Elles réclamaient dès lors plus d'autonomie, particulièrement dans les régions qui se pensaient capables de générer de nouveaux « pôles de performance » dans le cadre d'une croissance en voie de globalisation. Les élites de ces régions remettaient en cause des logiques de redistribution qui, antérieurement, à travers le rôle de

l'État central, cherchaient à assurer un certain équilibre entre régions à fort et à faible potentiel économique.

Désormais, ces nouvelles élites se réfèrent à une idéologie des « régions gagnantes », qui veut inscrire la région dans un potentiel d'attractivité par rapport aux stratégies de délocalisation des grandes entreprises multinationales. L'idéologie de la régionalisation devient ainsi une composante du passage au « post-fordisme » au Nord. La « décentralisation » devient un élément du passage de la modernisation, centrée sur la construction de la croissance dans le cadre d'une économie nationale, à la « néo-modernisation » centrée sur la recherche d'une articulation compétitive entre le régional et le global, dans le cadre de la croissance globalisée. Dès lors, l'aspect économique devient prédominant. On abandonne l'idée de solidarité entre régions pour invoquer celle de compétitivité entre régions et la régionalisation n'est plus basée sur la recherche d'un approfondissement de la citoyenneté.

Au Sud, la régionalisation a aussi été une composante ancienne de la décentralisation, mais avant les années 1980, on pourrait résumer cette évolution en disant qu'elle traduisait surtout pour les appareils des États-Nations, plus ou moins jeunes, la nécessité de composer avec des coalitions d'acteurs régionaux souvent très anciens et puissants (oligarchies régionales, pouvoirs suzerains dans les hiérarchies coutumières, voire anciens grands féodaux) ayant une capacité de résister au processus de modernisation-centralisation impulsé par l'État-Nation.

À partir des années 1980, on a des évolutions contradictoires. Dans certains cas, assez rares, on a une évolution parallèle à celle du Nord avec l'émergence de certaines coalitions régionales qui veulent s'insérer dans la logique de la globalisation avec l'idée de mettre en œuvre une stratégie de « région qui gagne » (cf. Brésil méridional, Mexique septentrional, certaines régions de l'Inde centrées sur Mumbai et Bangalore p. ex.). Dans d'autres cas, on observe une tendance à une fragmentation régionale liée à l'affaiblissement des moyens de redistribution de l'État central, soit encore l'exacerbation des revendications régionalistes sur la base d'une manipulation de l'ethnicité par les élites régionales essayant de se repositionner dans les formes nouvelles de la compétition politique et économique.

Cependant, on peut dire qu'à partir des années 1980 c'est la dimension locale (plus que régionale) qui a pris le pas dans une décentralisation de fait ou de droit, et ce à travers un double mouvement.

D'une part, les conséquences de l'ajustement ont réduit drastiquement à la fois la capacité de financement de projets et les dépenses de santé et d'éducation, ce qui a eu un impact avant tout sur la formation des revenus et les conditions de vie au niveau local. Beaucoup d'États ont alors accéléré la dé-

centralisation, mais en se déchargeant de nombreuses responsabilités vers les autorités locales et sans adapter les moyens financiers à ces nouvelles compétences.

D'autre part, la visibilité de cet impact local de la crise et du retrait forcé des États, a entraîné une réaction et des initiatives surtout au niveau local d'un ensemble d'acteurs nouveaux (ONG locales et étrangères) qui n'avaient jusque-là qu'un rôle marginal ou anciens (associations locales, initiatives informelles des populations) mais qui étaient considérés jusque-là comme des « objets des politiques de modernisation » par les acteurs dominants et non pas comme des acteurs avec qui les autorités devaient dialoguer. D'où, à travers cette évolution, une visibilité plus grande du local et une affirmation nouvelle de l'importance du développement local à travers notamment les thèmes de la « dimension sociale de l'ajustement » (DSA), des populations cibles, de la lutte contre la pauvreté (particulièrement celle des femmes en milieu rural), du micro-crédit, etc.

C'est sur cette évolution que s'est greffé le concept « officiel » de gouvernance. Sans se prononcer sur le niveau régional ou local, ce dernier, on l'a dit, a plutôt affirmé l'importance de soutenir tous les éléments qui pouvaient réduire l'influence d'un État interventionniste (exaltation de la « société civile », de la symbiose naturelle entre démocratie et marché, etc.).

Le discours sur la gouvernance locale a cherché à donner une nouvelle légitimation à la décentralisation en la présentant comme une voie nouvelle de démocratisation, élargissant le champ politique ouvert aux représentants locaux de la « société civile ». Dans cette approche bonne gestion locale, émergence locale du marché, intervention ciblée contre la pauvreté vont de pair.

La gouvernance locale apparaît dans ce discours comme une certaine interprétation de la décentralisation, qui n'a pas grand-chose à voir avec l'idée ancienne de consolidation des assises de la citoyenneté en renforçant la légitimité locale et régionale de l'État-Nation. Il s'agit plutôt d'une dilution du politique dans une sorte de « management » fonctionnel capable de lier espace local, national et global en s'appuyant sur une nébuleuse d'agents considérés comme favorables au marché. La gouvernance locale est donc bien une composante de la gouvernance et on peut faire l'hypothèse que celle-ci est avant tout un discours d'acteurs dominants qui veulent réaménager les différents niveaux de pouvoir de manière fonctionnelle par rapport à l'économique à la fois globalisé et perpétuellement « dé-localisable ». On est donc bien en présence d'un discours très ambitieux sur ce qui veut être le « nouveau développement » et qui constitue ce que l'on peut appeler l'« offre de gouvernance » des acteurs globaux.

Une question importante est la nature du rapport entre cette offre et ce que l'on peut appeler les « demandes de développement » des populations locales.

Réactions et pratiques populaires face à la crise des politiques nationales de développement

On part de la constatation largement partagée dans la littérature que, endeçà des discours normatifs sur la gouvernance, le retrait de l'État a, dans les faits, entraîné une augmentation de la paupérisation d'une partie croissante des populations, combinée avec des phénomènes massifs de marginalisation, d'exclusion et d'inégalités sociales criantes. Les réactions à ce retrait de l'État et à ses conséquences ont été fort diverses.

Dans de nombreux cas, l'affaiblissement des promesses d'une modernisation partagée a entraîné l'apparition de tentatives de réinvention d'une identité sous forme de communautarismes sectaires, de messianismes, de fondamentalismes religieux ou d'ethnismes agressifs à prétention hégémonique. Ces réactions ont accéléré souvent la désintégration sociale, l'apparition de nouvelles formes de violence, le déchaînement de guerres civiles, voire l'effondrement de l'État.

Cependant, une partie croissante de la littérature sur le développement a mis en exergue les initiatives prises par les populations pour faire face au retrait des États des champs d'intervention qu'ils s'étaient eux-mêmes assignés en définissant les politiques de développement comme des politiques de modernisation accélérée. Il s'agit d'initiatives prises au niveau local, la plupart du temps, dans les villages des campagnes en apparente déshérence, dans les quartiers des mégapoles apparemment déstructurées.

Ces initiatives s'arrêtent sans doute souvent au niveau de la survie, mais dans de nombreux cas on se rend de mieux en mieux compte qu'il s'agit bien d'une réactivation de pratiques populaires séculaires que les politiques de modernisation, voire les approches modernistes de l'« économie informelle », avaient exclues de leurs modes d'intervention et d'interprétation. Ces pratiques populaires combinent à la fois des stratégies individuelles, des formations de réseaux et des constructions associatives plus ou moins élaborées.

Toutes sont fortement liées à des contextes définis par l'histoire ancienne et récente, aux résultats de rapports de force, à la nature particulière de la crise de l'État. Dans de nombreux cas, on peut dire qu'il s'agit bien de pratiques de développement qui combinent à la fois l'initiative économique, la redistribution, la solidarité et la mise en place de régulations originales destinées à sécuriser les acteurs populaires concernés. Il s'agit aussi de pratiques qui

lient cette sécurisation à la production d'un lieu de vie, dans tous ses aspects indissociablement liés, et, de cette manière, c'est une autre réponse à la reconstruction de l'identité que celles données par les pratiques involutives évoquées ci-dessus.

Un thème de recherche important, toujours renouvelé et inépuisable tant les réalités sont complexes et mouvantes, est la nature des demandes de développement que révèlent ces pratiques. Ces dernières sont souvent ambiguës dans leur combinaison d'aspects individuels et associatifs. Elles sont toujours insérées dans le marché.

Crise de la modernisation, pratiques populaires et demandes de développement local au Sud

Si les politiques d'ajustement structurel ont, dans certains cas, permis de rétablir les grands équilibres macro-économiques, elles se sont également traduites par l'appauvrissement de nombreuses catégories sociales. Les conséquences sociales de l'ajustement ont été particulièrement sévères en milieu urbain. Les rémunérations en ville ont été particulièrement affectées par les politiques d'ajustement dans la mesure où celles-ci ont impliqué une baisse du taux de change réel[10]. En Afrique et en Amérique latine notamment, la liquidation des entreprises publiques déficitaires et la réduction des effectifs de la fonction publique ont entraîné des licenciements massifs. Cette réduction de la capacité d'absorption du secteur moderne a conduit à une augmentation du chômage et à une expansion des activités informelles. Les politiques d'austérité ont eu des répercussions majeures sur la vie des démunis qui constituent souvent plus de la moitié des habitants des villes. La réduction des dépenses publiques, imposée par les mesures de stabilisation en vue d'atténuer les déficits budgétaires, a conduit les États à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services sociaux de base (santé, éducation). Le retrait des subventions et la privatisation de ces services, résultant de la transition brutale vers l'économie de marché, en ont partiellement exclu l'accès aux populations les moins bien placées pour se diriger vers des alternatives privées.

L'affaiblissement des capacités redistributives de l'État a eu pour conséquence d'accroître sa délégitimation auprès des populations. En imposant de nouvelles normes de modernisation, encore plus extérieures aux contextes nationaux, les politiques d'ajustement ont contribué à dévaloriser encore

[10] GUILLAUMONT P. et S., «Les conséquences sociales de l'ajustement en Afrique selon la politique de change», in *Politique africaine*, n° 45, mars 1992, p. 115.

plus les politiques nationales de modernisation qui avaient déjà débouché, la plupart du temps, sur des impasses et des déséquilibres ingérables.

Ainsi, les politiques qui visent à favoriser le marché, au détriment de la capacité d'intervention de l'État-Nation en faveur des groupes d'individus qui le composent, ont souvent abouti à la destruction de relations sociales centrées sur une participation socialement et économiquement bénéfique à une dynamique de modernisation et à ses retombées supposées positives sur le statut et le bien-être des individus.

Plus gravement encore, elles ont eu tendance à accélérer la dégradation des relations anciennes de solidarité déjà fortement érodées par la phase antérieure du processus chaotique de modernisation. La destruction des liens sociaux constitue le mécanisme par lequel se renforce l'instabilité sociale et politique. Les populations expérimentent un vide de sens ou plus exactement une destruction des rapports socioculturels qui faisaient sens. Les sociétés sont minées par cette perte de sens et l'on débouche sur des situations d'anomie et de violence dont les effets déstructurants se cumulent[11].

Dans un monde en transformation rapide, c'est-à-dire en proie à une forte croissance démographique et à une urbanisation importante, les solidarités traditionnelles se rompent sans pour autant être remplacées par un sentiment d'inclusion dans un monde moderne. L'ancien monde n'étant plus tout à fait comme avant et le nouveau restant pour beaucoup inaccessible, des groupes entiers de populations se trouvent dans une situation d'anomie.

La dialectique exprimée par cette double exclusion devient un foyer de violence. Une violence sécrétée par l'adaptation des États et des économies à une modernité qui, pour se mondialiser, marginalisent des pans entiers de leur population. La violence s'engendre dans l'ostentation de la mise en spectacle d'une élite à qui profite la modernité, par opposition au reste de la population qui ne peut au mieux qu'en rêver. Soit cette violence se trouve canalisée par des mouvements religieux qui proposent une réponse adéquate à cette quête de sens, soit elle ne trouve pas d'autres lieux d'expression que la rue ; peuvent alors surgir des dérives ou des replis ethniques, tribaux ou xénophobes.

Ce phénomène repose sur un processus décumulatif, c'est-à-dire sur une rupture avec l'expérience du passé ou les acquis des générations précédentes. La communauté, le groupe, la confiance mutuelle, le recours s'effacent

[11] Voir p. ex. HONSBERGER S., ed., *Les stratégies des groupes sociaux victimes de la globalisation de l'économie*, Centre de Recherche sur le Développement, Université de Neuchâtel, EDES, Neuchâtel, 1996.

devant la contractualisation des échanges et donc la destruction du mécanisme producteur de lien social[12].

Les tissus sociaux se déchirent pendant que le particularisme, l'exclusion et l'intolérance augmentent. Face à ces phénomènes, les populations en quête de sens ou laissées à elles-mêmes, confrontées aux vides occasionnés par la destruction des « communautés », sont tentées par des offres sécuritaires (populismes, fondamentalismes, sectes, nationalismes). Les groupes sociaux se « re-composent » ou, plus justement, se segmentarisent, mus par la recherche de nouveaux principes de sécurisation. La formation de nouveaux réseaux verticaux de clientélisme et de dépendance joue un rôle important dans cette recomposition. Aux réseaux de nantis répondent des réseaux sectaires, mafieux, nationalistes : autant de microsociétés aux solidarités internes fortes et exclusives qui traduisent l'espoir de renouer avec la certitude de la communauté, de l'échange, du recours, de la dépendance réciproque.

Mais à côté de ces réseaux verticaux, on constate aussi la formation de nouveaux « réseaux horizontaux » de sociabilité populaire où les relations informelles de coopération ont une place importante. L'affirmation progressive de divers acteurs populaires dans les années 1980, par des voies nouvelles, hors des normes utilisées antérieurement pour parler des « masses populaires » ou des « mouvements sociaux », oblige à prendre en considération de nouvelles réalités vécues souvent au niveau local.

Les groupes qui s'organisent à partir des pratiques paysannes et des classes populaires urbaines ont pour objectif essentiel la défense et l'amélioration des conditions de vie dans un milieu concret. Cette dernière catégorie d'acteurs n'a pas nécessairement la même vision de ce que doit être le « pouvoir local » que les diverses catégories d'élites qui veulent augmenter leur pouvoir à travers la décentralisation.

Certaines organisations populaires peuvent, dans des espaces abandonnés par l'État-Nation affaibli, inventer d'autres manières de gérer l'espace ou encore instaurer de nouveaux liens sociaux. L'invention du local consiste, avant tout, dans la maîtrise d'un nouvel espace. Les populations locales se montrent capables, dans certains cas, d'inventer un ensemble de règles et de les rendre effectives, dans le cadre d'un espace clairement identifié. Le développement local repose sur l'élaboration d'une autre manière de vivre au village ou dans le quartier urbain : il s'enracine essentiellement sur l'invention d'un nouveau lien social au village et à la ville.

---

[12] Voir à ce propos : LAURENT P.-J., « Réseaux d'"entre-soi" : échanges et insocialité en Occident et ailleurs », in *Revue Nouvelle*, mars 1996.

Ces réalités ont pu être observées tant en Afrique qu'en Amérique latine, Asie du Sud et du Sud-Est. Elles ont réactivé la prise en considération de ce que certains ont appelé le « patrimoine organisationnel » : « des valeurs éthiques et morales, des consensus dans les échanges de travail, des systèmes de transmission des connaissances, des réflexes d'entraide et de défense, des arts partagés, des religions acceptées, des espaces de marginalité, des systèmes de régulation assurant les équilibres fondamentaux. Un patrimoine se constitue avec beaucoup d'efforts et de temps[13]. » Le « patrimoine organisationnel » renvoie à une culture particulière. Il désigne un ensemble de structures sociales en perpétuelle construction et en équilibre précaire. Il est l'héritage construit et négocié d'une communauté humaine : son « être ensemble », son espace de vie matériel et symbolique.

C'est sans doute en Afrique, à partir des années 1980, que l'on a vu se déployer le plus visiblement une dynamique d'initiatives communautaires locales et des groupements nés d'un mouvement à la base. Fondé sur des solidarités socioculturelles ou ethniques, leur projet englobe tous les aspects de la vie du village ou de la communauté qui devient le principal centre d'intérêt. Dans ces associations villageoises de développement, la fixation sur l'intérêt local constitue la caractéristique dominante en même temps qu'une rupture dans la conception du développement.

La prise de conscience de l'aliénation des intérêts locaux et catégoriels, au nom des « intérêts supérieurs de la nation » de laquelle eux-mêmes se sentent exclus, semble être le facteur déterminant de la naissance de ce type d'associations. À travers elles, paysans et agriculteurs, mais également des catégories de plus en plus nombreuses des laissés pour compte par les systèmes et les régimes en place en Afrique, essayent de reprendre l'initiative[14]. À travers ces initiatives, paradoxalement la crise des années 1980 et 1990 semble avoir redonné ses chances à « une voie paysanne de développement » en Afrique.

Pareille approche ne doit cependant pas être évaluée à partir de simples critères d'entrée sur le marché. C'est là une grande différence avec les approches néo-libérales qui évaluent le monde paysan à partir de critères de fonctionnalité économique par rapport aux exigences de l'accumulation aujourd'hui globalisée. C'est là aussi que se mesure toute la différence entre la demande des acteurs du « petit marché populaire » et l'offre d'ajustement des agents de l'accumulation normalisée à l'échelle mondiale. Le monde

---

[13] MIGNOT LEFEBVRE Y., LEFEVRE M., *Les patrimoines du futur : les sociétés aux prises avec la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 11.

[14] OKITUNDU R., *Les petites organisations communautaires comme espace de développement local. Cas de la Communauté de Base au Zaïre*, CIACO, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 99.

paysan doit être approché aussi en termes d'acteurs dont les stratégies sont mues à la fois par des valeurs culturelles et par une volonté de s'adapter à des contraintes externes de plus en plus pesantes et envahissantes.

Les stratégies paysannes sont complexes et visent avant tout la reproduction de la famille paysanne. Les aspects économiques sont importants et les initiatives sont réelles. Mais il serait cependant tout à fait inadéquat de limiter les comportements paysans à des stratégies plus ou moins réussies d'insertion sur le marché[15].

Cela est encore accentué dans les années 1980 et 1990 par l'importance croissante des femmes paysannes dans le maintien des conditions de reproduction des familles. C'est à travers l'observation de la place des femmes dans la société que l'on peut voir comment une insertion dynamique dans le « petit marché » est totalement encastrée dans les stratégies paysannes de reproduction de la famille. Les femmes paysannes jouent donc un rôle prépondérant dans la mise en œuvre d'un « modèle paysan de développement ». D'une manière générale, on peut dire que les paysannes africaines sont au cœur du système de la reproduction de la vie dans toutes ses dimensions : elles font et élèvent les enfants, cultivent les champs, préparent la nourriture et vendent un surplus sur le marché. Elles sont les actrices principales d'un potentiel de « modèle paysan de développement ». Ce dernier est non seulement capable d'évolution et d'intensification au sens boserupien, il est aussi au cœur d'un mode de développement « durable et humain ».

Si les associations de village ne doivent pas être confondues avec un pouvoir paysan, elles ont cependant contribué à donner consistance à l'expression d'une potentialité et d'une demande de développement local. Elles ont permis, à travers leur formation et leurs revendications, de prendre en considération certains besoins et demandes de la paysannerie et procuré à celle-ci une plus grande sécurité par rapport à la situation antérieure. En prenant en compte leur activité, on se rend compte qu'il existe réellement une dynamique locale de développement, même si elle est pleine de contradictions. Cette dynamique ne doit pas être confondue avec une version idyllique de la « société civile », de la « gouvernance locale » ou du « pouvoir paysan », mais elle montre qu'il y a d'autres réalités que l'effondrement de l'État ou l'écroulement de l'économie.

Des constatations similaires peuvent être faites en ce qui concerne les caractéristiques du développement urbain. La vitalité de l'économie populaire urbaine est bien une réalité dans la plupart des villes latino-américaines,

---

[15] TOUNA M., FOUDA S.-M., « Économie dominante et associations communautaires au Cameroun : le défi de la survie en milieu rural », in HONSBERGER S., éd., *Les stratégies des groupes sociaux victimes de la globalisation de l'économie*, *op. cit.*, p. 92-127.

asiatiques et africaines. L'aspect associatif et redistributif y est aussi une réalité. Mais il n'empêche que les réalités de l'économie populaire urbaine ne peuvent pas masquer les inégalités extrêmes de richesse et de pouvoir qui traversent les relations entre les réseaux de « nantis » et les acteurs de l'économie populaire et qui définissent les conditions de la production du territoire urbain. Le développement local y est marqué par des contradictions et des tensions de plus en plus violentes que les logiques de réseaux peuvent atténuer mais pas résoudre.

En fait, l'économie populaire elle-même est traversée par des logiques contradictoires. Dans certains cas, elle peut impulser une logique individualiste d'accumulation et les « micro-entrepreneurs » s'insèrent alors d'une façon ou d'une autre dans les réseaux à étages multiples dont il a déjà été question. Ils sont alors un des « terreaux » productifs d'une accumulation multiforme, associant commerçants, entrepreneurs, transporteurs, militaires, trafiquants, fonctionnaires, politiciens dans des réseaux où travail besogneux, souci du gain, inventivité, spéculation sont inextricablement et inégalement mêlés. Dans d'autres cas, l'économie populaire est tout simplement une des composantes elle-même de la vie populaire, d'un tissu social où s'entrecroisent les fils de la pauvreté, de l'ethnicité, des violences quotidiennes, subies ou provoquées, des solidarités informelles ou organisées qui ensemble donnent à chacun des quartiers, si misérables soient-ils, un visage connu de ses seuls habitants et en fait leur « territoire ».

Les réalités de la petite production marchande ne sont pas épuisées par la seule prise en considération d'une logique de « réseaux informels d'accumulation ». Elles s'inscrivent dans une réalité sociale dont les dimensions sont en fait beaucoup plus diverses et indéterminées.

Entre les unités de base de l'économie populaire se développe une logique de réseau, formelle et informelle, dont les mécanismes de régulation se fondent sur un mélange hybride entre concurrence et coopération. Ainsi, au niveau local, naissent des associations de micro-entrepreneurs qui leur permettent de mener des actions collectives vis-à-vis des fournisseurs, de l'État, etc. Cette logique de réseau engendre « le développement d'un processus de socialisation au sein de l'économie à partir des communautés. L'économie populaire s'inscrit donc dans le développement local et communautaire dans son ensemble »[16]. On ne peut séparer son fonctionnement de cet environnement ni son identité du milieu populaire. Les petits producteurs valorisent aussi pour elle-même la coopération avec d'autres producteurs qui sont aus-

[16] LARRACHEA I., NYSSENS M., « L'économie populaire : au-delà du secteur informel, vers un secteur d'économie populaire du travail et de la solidarité ? », in *Regards métis*, vol. 3, 1994, p. 123.

si des voisins, des « compères » qui partagent dans un même milieu de vie les nombreux aléas de la vie quotidienne et de la survie d'un quartier. Par exemple, les ateliers féminins urbains sont souvent aussi des initiatives d'associations de femmes, qui ont d'autres activités en commun.

Le quartier urbain, comme lieu de vie et mini-territoire, entraîne des pratiques multiformes et informelles de coopération, réciprocité et solidarité, qui ne sont finalement qu'une des manifestations d'une capacité de réinvention permanente de formes actives de sociabilité dans des contextes changeants, mais dans le prolongement d'une trajectoire historique séculaire. La petite production marchande urbaine est donc en fait manifestement une composante de la production du « territoire » urbain, entendu comme lieu de reproduction des conditions de vie des populations urbaines. L'activité économique est aussi visiblement une composante de la production du tissu social[17].

Parlant du Mexique, L. Oulhaj affirme qu'il est important de tenir compte de la portée politique de l'économie populaire, « c'est-à-dire le pouvoir social dans la cité ou le quartier, et ainsi ne pas négliger le rôle des acteurs sociaux de l'économie populaire autre que le rôle économique sur lequel les études tendent à se concentrer »[18].

Dans les villes du Sud, à côté des aux réseaux « verticaux » de clientélisme et d'accumulation ou entremêlés à eux, il y a des réseaux « horizontaux » qui se renforcent à travers des initiatives pratiques de coopération entre « petits producteurs-voisins ». Les réalités vivantes de l'économie populaire urbaine ne peuvent faire oublier cette contradiction permanente entre « réseaux associatifs informels » et « réseaux de pouvoir combinant le formel et l'informel ». Ces acteurs de l'économie populaire ne peuvent définir seuls les conditions de la production du territoire urbain. Les réseaux verticaux de clientélisme reproduisent à l'échelle urbaine les relations entre des « hommes importants » et leurs obligés. C'est dans ce cadre que doit se lire la plus grande partie de ce qu'est la « redistribution ».

La réalité des pouvoirs locaux fait partie du tissu sociopolitique très dense des sociétés urbaines en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud et ne doit pas être confondue avec les structures plus ou moins solides de l'État moderne.

---

[17] FONTENEAU B., NYSSENS M., SALAM FALL A., « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », in DEFOURNY J., DEVELTER P., FONTENEAU B., éd., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles 1999, p. 159-178.

[18] OULHAJ L., *Vers le concept d'économie populaire : le cas du Mexique*, mémoire de maîtrise en science de la population, de l'environnement et du développement, UCL, 1994-1995, p. 24-25.

Situer les enjeux socio-économiques des conflits autour du local au Sud

Le local est devenu le lieu de l'affrontement entre groupes sociaux. Dans des cas de plus en plus fréquents, l'espace local est d'ailleurs le lieu d'affrontements ouverts pour l'occupation de l'espace (occupation de terrains ou, inversement, quartiers-citadelles barricadés des classes moyennes et dominantes). Le local, pour certains, est même le lieu de nouvelles luttes de classe sous des formes de violences immédiates et d'affrontements informels quasi-permanents[19].

C'est dans ce contexte conflictuel que doit être évaluée la pertinence des différents discours sur les enjeux de la décentralisation et de la « gouvernance locale ».

D'un côté il y a le discours des acteurs de la globalisation. On y parle de décentralisation, avec tout un langage de participation, de démocratie, etc., mais en fait, cette décentralisation est sous contrainte, elle est enserrée dans un véritable carcan. En effet, on repense le lieu de la décentralisation, c'est-à-dire la région, avant tout comme devant s'adapter aux nouvelles conditions de la globalisation de l'économie.

On a pu y déceler, dans les années 1990, une escalade de plus en plus prolifique dans la sémantique du point de vue du langage participatif, de l'intégration des populations à la gestion du territoire, mais dans le fond, le plus souvent ce qui court en filigrane, c'est un consensus entre les élites centrales et locales sur le thème de s'adapter à l'étape que l'on juge cruciale de la modernisation mondiale, hier la modernisation nationale de type fordiste et aujourd'hui la modernisation de type global[20].

Même chez les élites locales qui sont censées transmettre les attentes de la population, consensus et participation apparaissent finalement comme une tentative de renouvellement des techniques de management ou de contrôle social. Ces élites cherchent à gérer un territoire rural ou urbain avant tout comme le support d'entreprises qui doivent s'adapter aux normes du marché mondial. On est donc obligé de s'interroger sur la nature des catégories socio-économiques qui sont derrière le discours de consensus et participation. Une « économie politique de la décentralisation » permet de nuancer les approches un peu trop idéalistes qui lient automatiquement décentralisation, démocratisation et société civile. En fait, la pratique montre que derrière le concept de « société civile » se profilent des catégories socio-

[19] PEEMANS J.-Ph., « L'utopie globalitaire », in COMELIAU C., éd., *L'économie à la recherche du développement*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n° 5, PUF, Paris, 1996, p. 53-76.
[20] SAVY M., VELTZ P., *Économie globale et réinvention du local*, Éditions de l'Aube, Paris, 1995.

économiques et des groupes d'acteurs dont les intérêts et les conceptions de la démocratie peuvent être fort divergents.

Derrière l'unanimité sur l'intérêt et la nécessité de la décentralisation, il y a de profondes divergences sur le contenu et le sens de ce terme. En outre, on se rend compte que le consensus apparemment très large se fait parce que le mot « décentralisation » fait l'accord d'un certain nombre d'acteurs « nouveaux » qui, à travers son usage, essaient de limiter ou supprimer le pouvoir d'acteurs « anciens ».

Concrètement, il y a eu depuis les années 1980 un certain consensus entre organisations multilatérales, aides bilatérales représentants des nouvelles classes moyennes (nouveaux entrepreneurs et nouveaux technocrates) tournées vers l'international et le global et une grande partie des représentants des ONG pour chercher à réduire les pouvoirs des régimes et des bureaucraties établis dans le cadre de référence de l'État-Nation. Mais au-delà de cela, il n'y a pas nécessairement accord entre eux pour définir concrètement le cadre et la nature de la décentralisation[21].

Certains acteurs de cette coalition fragile se trouvent par exemple confrontés directement à de difficiles problèmes de légitimation (p. ex. les ONG au champ d'activité local), face aux demandes des populations locales qui réclament une décentralisation qui soit bien une dévolution de pouvoirs vers les collectivités locales et pas simplement un transfert d'autorité d'anciennes élites vers de nouvelles.

Pour essayer de comprendre les nouvelles dimensions des conflits qui s'expriment au niveau local et comment elles affectent les tentatives d'institutionnalisation du local, il est peut-être pertinent de faire une approche en termes de réseaux.

Les « réseaux transnationaux de pouvoir » essaient de coopter dans certains contextes locaux des réseaux d'élites locales qui ont parfois animé la phase préinstitutionnelle des activités locales et se sont présentés comme les porte-parole des aspirations des populations locales. Ces nouvelles élites doivent alors se montrer capables d'insérer le local dans les exigences du global. Dans ce cas, paradoxalement, plus d'institutionnalisation et d'autonomie du local signifie en fait la consolidation de nouveaux réseaux d'élites qui essaient de prendre le contrôle des masses populaires dans un contexte nouveau, mais cette institutionnalisation-là du local ne correspond évidemment pas du tout à la demande de plus de « développement local » tel qu'exprimé par la grande majorité des gens.

---

[21] PEEMANS J.-Ph., « L'importance de la dimension conflictuelle dans l'institutionnalisation du développement local », in DEBUYST F., YEPEZ DEL CASTILLO I., *Amérique latine, espaces de pouvoir et identités collectives*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 1998, p. 83-85.

La décentralisation, dans ce cas, est une tentative de reconstruction de l'État d'une manière telle que le local puisse servir le global. Le local qui se met en place est alors en fait le lieu d'une nouvelle alliance des élites, une nouvelle version d'une alliance de réseaux verticaux entre élites globales et élites locales, ces dernières faisant fonctionner le local selon les exigences du global.

Face à cette nébuleuse d'acteurs, engagés à titres divers dans la « gouvernance locale du global », il y a enfin tous les groupes, les plus nombreux, qui s'organisent à partir des pratiques paysannes et des classes populaires urbaines.

Alors que les acteurs de la « gouvernance locale du global » sont organisés par nécessité en réseaux verticaux de coopération hiérarchique ou de dépendance, les formes spontanées d'émergence de ces pratiques populaires apparaissent à travers des réseaux horizontaux de coopération informelle au niveau local. Ces réseaux renvoient notamment aux acteurs pour qui le local est l'invention par des groupes d'individus d'un autre mécanisme de production identitaire qui serait cette fois basé sur la maîtrise d'un espace local. L'association populaire demeure essentiellement un mécanisme de production identitaire qui se concrétise par l'invention ou la réinvention d'un « être et faire ensemble » effectif sur un espace donné. On a de multiples pratiques associatives, informelles ou plus organisées, qui sont des pratiques de résistance, de survie, de coopération, de solidarité, de protection, voire des initiatives réelles pour améliorer durablement les conditions de vie d'une population dans un milieu donné.

On peut donc affirmer que le déplacement partiel des enjeux économiques et politiques vers les bases locales de l'accumulation et du développement ne doit pas être abordé à travers une approche idyllique du « local » comme lieu évident de la reconstitution du lien social, de la participation politique, ou encore comme place privilégiée des initiatives de la dite « société civile ».

Prendre en considération, dans ce domaine concret, les ambiguïtés et les contradictions déjà évoquées des rapports entre accumulation et développement permet d'éviter une lecture naïve des initiatives locales des populations rurales et urbaines, lieu privilégié pour certains de la constitution d'une « société civile » exemplaire. Cela permet aussi de mieux saisir les enjeux portés et perçus par les différents acteurs dans le contexte particulier des années 1980-1990.

L'examen des réalités économiques et sociales contradictoires au niveau local permet aussi de dépasser les limites d'une approche trop strictement politique de la « société civile » enfermée dans une vision antiétatique du changement. La « gouvernance locale » est en effet l'enjeu d'un conflit entre acteurs que masque la lecture en termes de « société civile ». Une approche

des réalités économiques et sociales montre la grande hétérogénéité de la société civile. En fait, la plupart du temps, il vaudrait mieux remplacer ce pseudo-concept qui s'efforce de faire une lecture unanimiste de demandes contradictoires de différentes couches ou classes sociales par une analyse qui tienne mieux compte des contradictions entre différents types d'acteurs.

Les logiques de « réseaux » et de « territoire » recoupent une recomposition des rapports entre groupes sociaux, une restructuration de « rapports de classe » aux contours encore indécis, mais qui est bien sous-jacente et que certains contextes peuvent soit aiguiser, soit amortir selon les cas. Derrière cette recomposition se profile une redéfinition du rôle de l'État dont l'enjeu est de savoir finalement de quel groupe ou de quelle coalition d'intérêt il sera l'instrument de pouvoir à l'avenir.

Face à ces contradictions multiples, les offres extérieures de développement local se contentent trop souvent de schémas théoriques importés de l'extérieur qui utilisent abondamment une rhétorique de la participation, de la capacitation des groupes les plus pauvres, mais finalement tiennent peu compte de la logique des pratiques des populations.

Un exemple typique des années 1990 a été et est toujours la question du micro-crédit. Les offres des bailleurs extérieurs reposent sur le présupposé que c'est l'accès individuel au marché qui permettra d'augmenter le revenu des groupes les plus pauvres et que cet accès au marché des groupes les plus pauvres dépend de l'accès individuel au micro-crédit. Ce diagnostic est souvent en porte-à-faux par rapport aux initiatives locales.

La mobilisation de l'épargne se fait à travers des modes associatifs qui combinent l'initiative économique et la consolidation des liens sociaux. Elle matérialise souvent la réinvention de nouveaux liens de solidarité dans un contexte de grande incertitude. Ces liens de solidarité s'établissent entre partenaires qui se reconnaissent comme partenaires égaux d'une même association fondée sur des critères de confiance et de proximité (voisinage, appartenance à un même quartier, groupe ethnique ou religieux). Vouloir utiliser cette solidarité comme instrument d'une caution solidaire d'un accès individuel au crédit, comme c'est souvent le cas dans les propositions venues de l'extérieur, introduit une dérive individualiste par rapport au sens des pratiques solidaires observées dans de nombreux cas[22].

À terme, cette dérive ne peut qu'affaiblir la solidarité du groupe qui fait sa force et aboutir à une polarisation entre une minorité de micro-entrepreneurs – hommes ou femmes transformés en acteurs plus ou moins

[22] PEEMANS J.-Ph., « Gouvernance locale, secteur informe et pratiques populaires de développement », in KIABANTU K., éd., *La république démocratique du Congo face aux défis du 21e siècle*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 1999.

performants du marché – et une majorité de dépendants dont le revenu dépendra de l'accès à l'emploi dans les entreprises des premiers. Les relations sociales se seront profondément transformées dans un sens que beaucoup d'intervenants extérieurs considèrent comme normal et souhaitable, mais qui ne correspond pas au sens actuel des pratiques observées des populations.

À ce stade, on peut donc dire que l'unanimisme apparent du langage populiste sur les vertus des diverses variantes du micro-crédit, devenu une des composantes de l'offre de gouvernance locale, est pour le moins un élément d'obscurcissement des enjeux réels du développement local.

En conclusion de ce bref survol des enjeux de la « gouvernance locale », on peut affirmer la nécessité d'une très grande prudence dans l'approche des problèmes de la décentralisation lorsqu'on les met en rapport avec les dimensions du développement. Il faut éviter les dérives d'une approche prescriptive et normative qui entend imposer une certaine conception de la décentralisation inspirée par une vision doctrinaire.

L'aspect autoritaire et universaliste de cette dernière est renforcé par le fait que cette conception est proposée par des intervenants extérieurs dont la logique est totalement étrangère à l'esprit et à l'histoire des institutions locales dans chaque pays et qui entendent redessiner les institutions des divers pays à partir de critères totalement exogènes à leur héritage historique.

Quand elle est inspirée par cette approche, on peut dire que, d'une certaine façon, la gouvernance n'est rien d'autre qu'une machine de guerre de l'ingérence étrangère en Afrique et ailleurs, qui prend place dans la longue liste des obstacles qui ont empêché la construction des États du Sud selon une logique qui traduit la nature originale du politique, dans le prolongement de sa trajectoire historique de longue période.

Au contraire, la mise en place d'un cadre de décentralisation en accord avec les demandes de développement économique et social des populations locales suppose la construction ou, selon les cas, la reconstruction d'institutions qui renforcent les synergies entre les multiples initiatives des organisations populaires existantes. Leur demande de développement va dans le sens de consolider des institutions qui permettent à la fois de « construire l'entente locale pour le développement » et de renforcer la capacité de négociation des « collectivités territoriales » avec l'État.

La question des pratiques populaires au Nord dans le cadre de la crise de l'État social et des politiques dites d'austérité

Du point de vue de l'analyse des processus de développement, une lecture des pratiques populaires au Nord et singulièrement en Europe apparaît plus problématique que celle des pratiques populaires au Sud.

Ce caractère problématique est sans doute lié au fait que la longue histoire des « mouvements sociaux » au Nord a été liée surtout aux luttes pour deux objectifs prioritaires à partir de la fin du XIX^e^ siècle. Il s'agissait d'abord pour ces mouvements d'aménager et d'humaniser les conditions de travail dans la sphère de l'accumulation devenue hégémonique, ensuite de créer des rapports de force entre capital et travail dans les entreprises capitalistes, pas seulement au niveau local, mais aussi au niveau centralisé d'organisations sociales capables de mener des luttes correspondant au niveau d'organisation centralisée croissante du capital.

On sait aussi qu'après la Seconde guerre mondiale, les mouvements syndicaux ont été très impliqués dans diverses formes de « concertation sociale » centralisée et dans diverses formes de gestion étatique ou para-étatique de la protection sociale.

À travers cette évolution, on doit bien faire la constatation que les initiatives et les pratiques populaires sont devenues peu à peu marginales dans ce contexte de « gestion centralisée de la socialisation des gains de l'accumulation ».

On a pu cependant constater une évolution vers l'apparition de « nouvelles pratiques populaires » à partir des années 1970, dans un contexte d'extension progressive d'un chômage de plus en plus étendu.

Dans certains pays, on peut dire que certaines pratiques de survie sont apparues, combinant des activités informelles et des allocations légalement distribuées. L'importance de ces dernières dans la formation du revenu, combinée avec le fait qu'il s'agissait de pratiques de survie dans le contexte de la société de consommation de masse, suffit évidemment à ne pas confondre les bases économiques de ces pratiques populaires avec celles des populations du Sud. On ne doit pas oublier qu'en Europe on est reconnu comme pauvre avec un revenu de 7 000 dollars par an.

Ce qu'il est important de noter, c'est l'importance de la visibilité locale de ces nouvelles formes de marginalisation et d'exclusion sociales de ces nouvelles formes de pauvreté, dans la mesure où elles se sont concentrées de manière particulièrement dense dans certains quartiers urbains en crise, dans certaines régions en voie de désindustrialisation rapide, dans les banlieues où se concentrent les populations immigrées de l'intérieur ou de

l'étranger, ou encore dans les villages désertifiés par les conséquences de la modernisation brutale de l'agriculture.

Face à ces nouvelles formes de pauvreté, on a vu se déployer progressivement de nouvelles initiatives prises généralement par de nouvelles formes d'association que l'on peut comparer en gros aux ONG travaillant au Sud.

Au Nord, de manière générale, ces initiatives ont trouvé assez rapidement un relais et un appui dans les sections locales des divers partis politiques existants et associés à la gestion de l'appareil étatique de protection sociale. C'est ainsi qu'ont été mobilisées progressivement de nouvelles ressources pour appuyer les initiatives locales de lutte contre la pauvreté, notamment à travers une « localisation » croissante de certaines dépenses de protection sociale. Sont apparus peu à peu de multiples programmes sociaux se situant entre une logique de sécurité sociale cogérée dans le cadre de la concertation sociale entre représentants du capital et du travail et une logique d'assistance publique.

On a eu ainsi une évolution progressive vers une « gestion locale des nouvelles formes de la pauvreté ». Mais on doit reconnaître que, dans l'ensemble, tous ces programmes sont restés jusque très récemment fortement marqués par la logique de la croissance économique et de l'accumulation fordiste régulée. Ils sont restés dans une logique de gestion locale du handicap social, avec l'idée centrale que c'est bien la compétitivité dans l'accumulation globalisée qui reste la norme du développement ; d'où, toute une rhétorique de « réinsertion », de « réhabilitation », de formation assistée pour que les exclus puissent gérer leur handicap en se recyclant comme « ressource humaine de basse capacité » dans les emplois offerts par les entreprises du secteur marchand. Cette logique reste la logique dominante, même si récemment de nouvelles initiatives s'efforcent de desserrer dans certaines régions ce carcan.

Contrairement à ce que l'on peut observer dans les pays du Sud, les dynamiques autonomes de pratiques populaires porteuses dans certains cas d'« une autre rationalité de développement » restent donc l'exception au Nord, et ce, pour des raisons sans doute liées aux avatars de l'histoire récente. Cependant, à travers la logique gestionnaire locale de la précarité et de la pauvreté au Nord, on peut déceler une évolution vers la recherche d'une certaine forme de développement intégrée au niveau local, combinant services de proximité, santé, éducation, habitat, qualité du milieu de vie, activités culturelles en proportions diverses selon les cas. Cette nouvelle approche se fait à travers des partenariats de nature souvent hybride entre secteurs public, privé et associatif.

Cette évolution est sans doute renforcée au Nord par un fait spécifique qui est la formation d'associations locales plus ou moins durables liées à la

question de la défense du milieu de vie en milieu urbain et rural, en réponse aux agressions multiples contre la qualité de vie locale et aux retombées destructrices de plus en plus nombreuses sur cette dernière de la logique d'externalisation des coûts de l'accumulation hypercompétitive : les formes indéfiniment diversifiées et renouvelées de pollution sonore, visuelle et olfactive industrielle, l'empiétement toujours plus envahissant d'infrastructures lourdes ou menaçantes (autoroutes, infrastructures portuaires et aéroportuaires, antennes GSM et UMTS, etc.), la destruction planifiée des paysages historiques.

Ces associations plus ou moins durables ou éphémères sont importantes du point de vue du développement parce qu'elles révèlent l'affirmation progressive d'une conscience sociale des contradictions entre les demandes locales de développement viable au niveau d'un « territoire » conçu comme lieu de vie et les modes de croissance impulsés par les décideurs politiques et économiques dominants. Cette conscience s'affirme face aux pratiques des acteurs dominants de l'accumulation pour qui le « local » n'est qu'un espace à utiliser pour externaliser les coûts environnementaux de l'accumulation ou pour mobiliser des ressources pour la spéculation (par exemple, la spéculation immobilière urbaine autour des grands centres d'affaires dans les villes « à vocation globale »).

Les initiatives de ces associations sont le plus souvent des initiatives microlocales et à un niveau territorial informel (par exemple, un quartier urbain). On peut dire que ces initiatives de résistance créent un renouveau de la « socialité » au niveau microlocal. Cette prise de conscience se fait souvent face à des pratiques de collusion entre élites politiques locales et acteurs économiques dominants qui, eux, face à cette intensité nouvelle du regard des populations, déploient de nouvelles stratégies de ruse et de manipulation des demandes des habitants pour affaiblir celles-ci tout en donnant l'impression de prendre les revendications en considération. Paradoxalement, les enjeux locaux deviennent ainsi, parfois, de nouveaux facteurs de radicalisation politique. Le « territoire » devient le lieu où se rencontrent l'environnemental, le social et une reconstruction d'une réflexion critique sur les interactions entre politique et économique telles que définies par les stratégies des acteurs dominants. Sur ces terrains, on peut dire qu'il y une sorte de convergence entre luttes citoyennes et/ou populaires au Nord et au Sud.

Cette évolution vers une importance croissante du local dans la réflexion critique portée par des expériences vécues de rapports de force est renforcée au Nord (plus qu'au Sud) par l'impact déstructurant des stratégies de délocalisation des activités économiques. Les sites de production sont finalement toujours « locaux » pour ceux dont en dépendent l'emploi et le revenu, et

c'est autour de ce local que se structurent des systèmes de formation et toute une vie économique et sociale articulée autour d'une sécurité qui était censée devoir être apportée il n'y a guère, par « l'accumulation régulée ». Le caractère illusoire de cette sécurité est de plus en plus visible au niveau local, là où, par définition, se vit l'impact des stratégies de « délocalisation ».

On a une évolution vers un sentiment d'insécurisation endogène au fonctionnement de la logique économique dominante. Le caractère de plus en plus aléatoire des retombées positives de cette dernière est en filigrane d'une stratégie permanente de restructuration, rationalisation, modernisation des entreprises, toujours en attente d'une nouvelle phase de fusion et de concentration[23].

Cette insécurisation frappe évidemment, avant tout, les « classes populaires » (monde ouvrier), mais aussi d'autres couches sociales soumises, elles aussi, à cette insécurisation (cadres, commerçants) et à cette menace de désertification de territoires trop dépendants des succès comme des revers de la logique de l'accumulation globalisée.

Aussi, au Nord, quand on prend en considération le local dans sa double dimension – « résistance à la destruction du lieu de vie » et « insécurisation des conditions de vie » –, résultante dans les deux cas de la logique d'accumulation globalisée et dérégulée, on se rend compte que le « territoire » devient un nouvel enjeu majeur en termes de réflexion et d'action concernant le développement.

Cependant, on est dans une phase de transition, d'où le caractère à la fois hybride et flou des demandes de développement local. On y a une multiplicité d'acteurs qui partagent des craintes et des volontés de résistance, mais pas de consensus sur une alternative aux problèmes et crises vécus au niveau local, même s'il y a une conscience croissante des liens entre crises vécues au niveau local et retombées des stratégies d'acteurs au niveau global. C'est sans doute pourquoi se multiplient dans diverses régions du Nord des actions au niveau local qui incorporent de plus en plus souvent la recherche d'un développement local intégré. Mais c'est sans doute aussi pourquoi ces actions restent encore le plus souvent enfermées dans une logique d'intervention qui vise à « panser les plaies locales » causées par la logique des acteurs globaux, tout en essayant de réinsérer vaille que vaille les acteurs locaux de manière plus adaptée dans cette même logique globale.

---

[23] Cf. p. ex. COMELIAU C., *Les impasses de la modernité, critique de la marchandisation du monde*, Seuil, Paris, 2000, notamment ch. 8.

Enjeux d'une « économie sociale territorialisée » pour le « développement durable »

Même si les « économies populaires » sont pleines de contradictions et d'ambiguïtés dans leurs comportements, on peut dégager quelques pistes pour situer leur place dans la « réinvention du développement ». Leur existence assigne des limites pratiques à l'efficacité des discours sur « le marché et la démocratie » dans les pays du Sud et de l'Est et à la capacité des groupes qui s'en font les relais d'imposer à l'ensemble de la société la logique de « l'accumulation globalisée ».

Tout le schéma occidental fonctionne sur la base de la représentativité des groupes issus des « nouvelles classes moyennes » qui se sont proclamés porteurs du projet de démocratisation. On présente ces groupes comme étant porteurs des revendications de toutes les couches de la population « pour la démocratie et le marché » validant ainsi à la fois l'universalité des valeurs occidentales et le devoir d'ingérence.

La question fondamentale qui se pose est cependant celle de la réalité de cette unanimité de façade. La plupart du temps, pour les plus larges couches de la population, l'adhésion au principe du marché ne signifie rien d'autre que l'adhésion à des principes qui régulent la vie quotidienne : tout le monde achète et vend sur les « marchés » qui sont une composante inextricable de la vie sociale. Mais ces petits marchés de la vie populaire ou de l'économie informelle, sont bien loin de la réalité abstraite du « marché » internationalisé et globalisé des techniciens des organisations multilatérales et relayés par leurs obligés locaux.

Ce marché-là, dominé par les entreprises transnationales, s'apparente à une logique de concentration extrême de la richesse et du pouvoir économique, à une logique d'accumulation privatisée qui est bien loin des attentes des masses populaires pour lesquelles il ne s'agit pas d'accumulation mais bien d'assurer des conditions plus viables et décentes de la reproduction des conditions de la vie quotidienne. Il ne s'agit pas de devoir leur inculquer les principes du marché, qu'elles pratiquent avec une adresse et une efficacité consommées depuis des générations.

Dans la plupart des pays du Sud, et maintenant de l'Est, les années 1980 et 1990 ont vu une explosion de cette créativité marchande et d'innovation pour la survie d'abord et, dans certains cas, pour mettre en œuvre toutes les potentialités des réseaux de sociabilité locales dans leurs composantes économiques, sociales et ethniques. Mais ce qu'il est important de saisir, c'est que, dans ce contexte, le marché active la vie sociale et ne la détruit pas car il fait partie intégrante de la reproduction de la vie sociale, mais au milieu d'innombrables autres gestes et pratiques d'échange. Le marché est une

composante de l'« économie populaire », qui est elle-même une composante de la sociabilité populaire[24].

Lorsque l'on part de l'observation des réalités au Sud, un point central d'opposition qui apparaît entre les logiques des acteurs globaux et les acteurs populaires est donc que, pour les premiers, le marché s'inscrit entièrement dans une logique de l'accumulation globalisée sans frontières et d'une reproduction élargie du capital sans limites, alors que le marché des acteurs populaires s'inscrit dans une logique de reproduction simple des conditions de la vie sociale. Or, une question majeure est de savoir si, à terme, la dynamique du « microcapitalisme aux pieds nus », impulsé de l'extérieur, n'aboutira pas à détruire les bases mêmes du développement humain telle que le conçoivent spontanément les larges masses populaires.

Beaucoup d'associations locales ont pris conscience de ce dilemme et essaient d'échapper aux menaces de désintégration du « patrimoine organisationnel » hérité, en prenant de nouvelles initiatives. Les projets de nombreuses associations font implicitement appel à une complémentarité entre les différents types d'initiatives associatives puisque leur vision commune du développement local est la recherche d'une intégration entre les composantes économiques et sociales des initiatives qui puisse permettre de mieux maîtriser la gestion du « territoire » commun dans lequel elles se déploient.

Mais à son tour, cette recherche de complémentarité et d'intégration est souvent battue en brèche par les offres de développement des intervenants extérieurs qui préconisent au contraire la spécialisation des filières de production, de commercialisation et de crédit, appuyée par une formation professionnelle spécialisée et des formes de gestion spécialisées aux mains d'experts étrangers ou locaux. À terme, pareille politique ne peut que dénaturer de plus en plus profondément le sens des initiatives locales actuelles, favoriser la différenciation et la polarisation sociales, déstructurer les collectivités existantes et affaiblir leur pouvoir de négociation comme collectivités dans le cadre des processus de décentralisation en cours.

C'est à ce niveau que se situe l'enjeu de la consolidation d'un secteur d'économie sociale au Sud.

Un réseau d'organisations d'économie sociale, coopératives et mutuelles surtout, permettrait au contraire de consolider les initiatives associatives en respectant leur esprit, la nature de leurs pratiques, en élargissant leur champ d'action et en permettant la complémentarité entre leurs diverses activités

[24] NYSSENS M., *Quatre essais sur l'économie populaire urbaine : le cas de Santiago du Chili*, Louvain-la-Neuve,1994.

agricoles, non agricoles, les caisses d'épargne et de crédit, les mutuelles, les coopératives de producteurs et de consommateurs, etc.[25]

On sait suffisamment que la question de l'économie sociale a été obscurcie au Sud par tout un ensemble de pratiques étatiques qui ont revêtu les apparences d'organisations d'économie sociale, mais qui en fait ont été avant tout des institutions d'encadrement du monde paysan et de mobilisation autoritaire du surplus agricole sur ce dernier. Cela a été particulièrement le cas des coopératives. Cependant, ce qui est extraordinaire, c'est de voir que, malgré ce lourd héritage, il y a un foisonnement d'initiatives associatives de natures très diverses qui, dans l'esprit sinon la forme, correspondent bien à l'esprit de ce qui est entendu par « économie sociale » et que malgré tous les échecs, tous les détournements et travestissements des initiatives associatives, celles-ci gardent une vitalité toujours renouvelée dans les contextes les plus divers.

On ne peut oublier que ce qui est central dans l'économie sociale, c'est l'égalité des membres d'une association dans le droit à définir ses objectifs, le fonctionnement de l'association sur base de « un membre, une voix », qu'il s'agisse d'une coopérative de production, de distribution ou de consommation ou d'une mutuelle.

L'économie sociale a donc une composante forte de démocratie économique et sociale puisque ce sont les assemblées des membres qui y détiennent le pouvoir. Ce qui distingue fondamentalement un secteur d'économie sociale d'un secteur d'économie capitaliste, ce n'est pas que l'activité soit marchande ou non marchande, c'est que les membres associés ont un pouvoir en fonction de leur participation comme personne (que ce soit comme producteur, coopérateur ou bénévole) aux objectifs de l'association et non en tant que détenteur d'une part plus ou moins grande du capital comme actionnaire. Une entreprise d'économie sociale peut réaliser du profit mais l'affectation de ce dernier à des objectifs économiques ou sociaux, propres à l'association, sera faite sur base d'une décision collective où tous les membres ont un droit égal de participation par leur simple nature de membre.

Il est donc important de bien insister sur cette caractéristique fondamentale car, au Nord surtout, l'approche de l'économie sociale est parfois confondue avec l'approche anglo-saxonne du *non profit sector*, ce qui induit une confusion qui obscurcit les enjeux. L'économie sociale ne peut être réduite à un secteur non marchand ou aux activités de bénévolat, pas plus qu'à

---

[25] Cf. PEEMANS J.-Ph., LAURENT P.-J., *Les enjeux d'une reconnaissance de la nature des pratiques d'économie sociale en Afrique*, Institut d'études du développement, Louvain-la-Neuve, mars 1998, 55 p.

des activités ayant pour but de répondre à des besoins sociaux des plus démunis, et ce, même si elle peut inclure toutes ces composantes.

Le secteur d'économie sociale peut participer de manière tout à fait active aux activités marchandes et produire des biens et services pour le marché, mais son cadre institutionnel encastre, par définition, le fonctionnement du marché et empêche celui-ci d'être transformé en un simple instrument de l'accumulation privée au bénéfice d'une minorité qui, avec le temps, va concentrer la majorité des moyens de production, le contrôle des ressources et transformer les producteurs eux-mêmes en une simple force de travail comme instrument de l'accumulation.

Dans l'esprit, il y a donc une similitude certaine entre ce que l'on entend par économie sociale et les pratiques d'économie populaire au Sud. À la limite, il vaudrait peut-être mieux parler d'économie associative que d'économie sociale, particulièrement au Sud. C'est donc là que se trouve l'enjeu des rapports entre la « gouvernance locale » et les pratiques d'économie populaire au Sud. Ou bien la « gouvernance locale » parvient à capturer les initiatives d'économie populaire et à conforter la seule dimension « marchande » de celle-ci dans le sens d'y impulser une dynamique d'accumulation privée au bénéfice d'une minorité, ou bien elle met en place un ensemble d'institutions qui consolident les interactions entre les différentes dimensions économiques, sociales et culturelles de l'économie populaire et permettent à celle-ci de participer de manière relativement autonome au processus de développement et de produire ainsi les conditions matérielles et culturelles de l'identité liée à la « construction d'un territoire ».

La réflexion sur la « gouvernance locale » doit donc prendre en considération la nature des initiatives et des demandes de développement économique et social des populations. Elle doit mettre en place des institutions qui permettent de redéfinir un « nouveau pacte » entre ces populations et l'État, comme base de reconstruction du politique dans le respect de la trajectoire historique des différentes régions.

Dans un contexte très différent et avec un héritage historique lui aussi tout à fait différent, on doit se poser aussi la question de la « réinvention du développement » au Nord.

Cette « réinvention du développement » au Nord est particulièrement difficile car on peut dire que l'idéologie des élites y est non seulement quasi exclusivement concentrée sur la logique de la performance dans l'accumulation globalisée, mais en outre qu'elle est parvenue à enfermer l'« imagination du développement possible » de larges couches de la population dans cette logique. C'est cette culture du Nord qui est sans doute l'obstacle le plus dirimant à la recherche d'un développement durable à l'échelle du monde

puisqu'elle valorise un modèle qui ne peut mener sans doute qu'à une « impasse globale »[26].

Cependant, au Nord même, on l'a vu, les contradictions de l'accumulation globalisée se manifestent de plus en plus à travers leurs retombées négatives sur le milieu de vie des populations. C'est pourquoi la dimension territoriale revêt une importance certaine au Nord dans toute réflexion sur une possible « réinvention du développement ».

Au Nord, et on parle évidemment ici avant tout de l'Europe occidentale, toute l'évolution récente montre que la défense de l'emploi et des conditions de travail sera de plus en plus inséparable de la défense du milieu de vie des travailleurs car à la précarisation des conditions de travail correspond la précarisation du milieu de vie, sous des formes multiples. Aujourd'hui, la majorité des travailleurs vivent, travaillent et se déplacent à l'intérieur d'un espace dilaté où les fonctions d'habitat, de commerce, de production matérielle, de circulation sont de plus en plus compartimentées.

La fragmentation du paysage et la « monofonctionnalisation » des espaces reflètent l'atomisation des rapports sociaux et la dégradation du milieu de vie. En effet, ce milieu garde une certaine unité fonctionnelle puisque le travailleur-consommateur doit se déplacer pour vivre entre usine, bureau, supermarché, lieu d'habitation, hôpital, écoles, etc. Mais cette unité fonctionnelle se conjugue avec une désintégration du milieu social en termes d'anomie et de violence, destruction de l'environnement vital en termes de pollution, de bruit, d'encombrement, de banalisation-uniformisation du cadre de vie.

Ce problème est ressenti manifestement de plus en plus et est devenu concrètement un enjeu des luttes sociales quand il dépasse un certain seuil. Dans cette perspective, on peut se demander s'il n'est pas crucial d'établir un lien entre les luttes pour la défense et l'amélioration du travail et les luttes pour la défense et l'amélioration des conditions de vie.

Est-ce que le projet commun ne devrait pas être une reconstruction d'espaces de résistance à la volonté hégémonique des acteurs de l'accumulation globalisée ? Dans cette perspective, l'enjeu serait sans doute d'établir de nouveaux rapports de force entre cette « sphère de l'accumulation » et une « sphère du développement humain et durable »[27].

---

[26] SACHS W., *Planet Dialectics, Explorations in Development and Environment*, Zed Books, London, 1999, p. 129-156.

[27] PEEMANS J.-Ph., « Globalisation, développement, démocratie et économie sociale », in *Les semaines sociales du MOC, L'avenir du non-marchand ? Services publics et associations face au marché global*, Éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1996, p. 11-36.

On peut se demander aussi si la meilleure voie pour le faire ne serait pas d'impulser partout le développement d'un puissant secteur d'« économie sociale », en partenariat avec l'État et le secteur public, pour donner dans des « territoires » urbains et ruraux un contenu économique et social concret au besoin d'identité[28]. Cela signifie développer une production de valeurs d'usage correspondant aux potentialités des écosystèmes locaux et répondant aux besoins des populations à travers des réseaux interdépendants de coopératives, mutuelles et associations de producteurs, usagers et consommateurs. Un secteur d'économie sociale est un moyen d'imposer une logique des besoins et du plein-emploi face aux acteurs de l'accumulation globalisée.

Les objectifs de la construction d'un secteur d'économie sociale doivent dépendre du contexte historique où il s'inscrit.

En ce qui concerne l'Europe, la réaffirmation d'un secteur d'économie sociale puissant devrait participer à la recherche d'un autre équilibre entre acteurs et « partenaires » sociaux. Il devrait s'inscrire dans la réaffirmation de politiques de développement régionales ou sous-régionales marginalisées par les choix « globalistes » des sommets de Maastricht, Amsterdam et Nice. C'est au niveau de ces sous-régions que peuvent s'établir au mieux des critères de « développement durable » en conformité avec les demandes exprimées par les populations. L'immensité des besoins sociaux et environnementaux non satisfaits sont repérables à ces niveaux et permettent de définir des stratégies de plein-emploi pour y faire face à travers la mise en œuvre d'un secteur d'économie sociale. Cela permet aussi de montrer les limites et les dangers de stratégies qui préconisent d'augmenter l'emploi uniquement en réduisant le temps de travail dans la sphère de l'accumulation, à travers des politiques de temps partiel ou autres.

L'équilibre des rapports de force à établir entre sphère du développement et sphère de l'accumulation dans le contexte spécifique européen devrait aussi tenir compte des acquis des luttes sociales des générations précédentes dans la sphère de l'accumulation, notamment les conquêtes dans le domaine de la sécurité sociale.

Un secteur d'économie sociale doit aider à consolider et à amplifier ces acquis, pas à les diminuer ou à les supprimer. C'est dans ce sens que peut apparaître par exemple l'opposition entre une perspective d'économie sociale et des propositions libertariennes comme l'« allocation universelle » ou le « revenu de citoyenneté » qui ne peuvent qu'aboutir à annuler, à terme, les résultats des conquêtes sociales dans les pays du Nord.

---

[28] SACHS I., *L'écodéveloppement*, Syros, Paris, 1994.

Ces propositions menacent des notions comme le salaire minimum garanti, confondent les notions de sécurité sociale et d'assistance publique et rejoignent la pensée néolibérale en présentant les victoires syndicales du passé comme la source des « rigidités » d'aujourd'hui à la base du chômage et de la pauvreté. Plus fondamentalement, elles gomment toute liaison entre droits et devoirs qui est à la base de la citoyenneté moderne et a fortiori toute la relation complexe entre le donner-rendre-recevoir qui est historiquement à la base des réseaux de sociabilité de l'économie populaire, tant au Nord qu'au Sud.

Aider à remailler le tissu social, à reconstruire des solidarités populaires, en appuyant les initiatives au niveau du développement local de nouveaux acteurs socio-économiques (coopératives, associations, mutuelles, entreprises sociales de production) permettrait de consolider la base d'une « économie populaire associative à l'européenne » au niveau d'un territoire donné. C'est dans ce sens notamment que devrait s'organiser ce qui est appelé parfois une « gestion plus active des allocations sociales ». Il s'agirait de mettre en place des incitants à la création volontaire d'entreprises d'économie sociale par les personnes forcées au chômage par la logique des pôles performants, alors qu'elles ont un potentiel immense à mettre au service des besoins sociaux oblitérés par cette même logique.

Cela permettrait de développer l'emploi tout en répondant directement aux besoins des populations locales, en améliorant la qualité de vie de celles-ci et en augmentant leurs capacités de résistance et leurs pouvoirs de négociation social et politique. Sans quoi, on risque de voir s'amplifier les dérives inquiétantes du type ALE à la belge où les cadres des « pôles performants » peuvent convertir leurs travailleurs licenciés en une offre illimitée de travail pour leur confort domestique.

De manière plus fondamentale au Nord, renforcer un secteur d'économie sociale associative, comme une sorte de troisième pilier à côté du secteur privé et du secteur public, mais en synergie avec ce dernier, pourrait être une alternative aux tentatives de syncrétisme entre social-démocratie et néolibéralisme que l'on trouve exprimé dans les projets dits de la « troisième voie » ou de l'« État social actif ».

Dans cette dernière approche, l'activation des systèmes de protection sociale est envisagée d'une manière fonctionnelle par rapport aux exigences du secteur de l'accumulation globalisée, en combinant pressions, sanctions et offres de formation aux allocataires sociaux. L'idée centrale est, en effet, que ce sont les exclus du travail qui ne sont plus fonctionnels par rapport aux exigences de performance de l'économie et que la gestion du secteur social doit être faite pour flexibiliser au maximum ce qui est vu comme une contrainte insupportable pour la compétitivité. Cette approche est évidemment aux

antipodes d'une consolidation d'un secteur d'économie associative dont les réseaux progressivement densifiés permettraient de couvrir un nombre croissant de besoins matériels et culturels.

Ce secteur d'économie sociale, en s'amplifiant, permettrait de reconquérir progressivement un espace social et économique sur la logique des pôles performants et de la sphère de l'accumulation. Il permettrait dès lors de créer un meilleur rapport de force avec les décideurs des entreprises et des organisations patronales contrôlant les « pôles performants ». Il permettrait en effet de combiner la défense des travailleurs et une meilleure capacité de résistance au niveau local dans la mesure où ils pourront bénéficier d'une sorte de base de repli et de soutien, en étant appuyés par le secteur d'économie associative. Un enjeu d'une « gouvernance locale à l'européenne » ne devrait-il dès lors pas être l'établissement de liens plus organiques entre les formes d'action dans les entreprises et les formes d'action dans tous les lieux qui concernent le cadre de vie ?

Ces interrogations à connotation plutôt optimiste sur le rôle de l'économie sociale ne doivent cependant pas en supprimer d'autres franchement plus pessimistes, en ce qui concerne l'avenir d'un secteur d'économie sociale ou d'économie associative au Nord. On ne s'appesantira pas ici sur tous les succédanés de l'économie sociale qui ont fleuri au Nord sous des noms divers dans la dernière décennie. On y voit des organisations à but lucratif se déguiser sous le label d'« économie sociale » pour accéder aux multiples catégories de subsides offertes pour gérer la précarité sociale, voire même à utiliser de la main-d'œuvre sous-payée au nom de supposés objectifs sociaux.

On voudrait plutôt s'attarder un moment sur l'évolution de l'économie sociale au sens fondamental de secteur associatif regroupant des associés et/ou des producteurs égaux en droits dans la gestion d'une entreprise ou d'une organisation.

L'évolution historique de ce secteur doit faire réfléchir. Parti au XIX^e siècle de luttes populaires pour essayer de reconstituer un espace d'autonomie populaire dans la sécurisation des conditions de vie (rôle d'abord des mutuelles, puis des coopératives), il a vu au moment de la phase de l'accumulation fordiste cette autonomie réduite à travers un phénomène de concentration qui l'a intégré dans l'appareil de concertation sociale, ce qui a permis d'ailleurs d'étendre considérablement le champ de la protection sociale[29].

Mais avec le temps, cette logique de concentration a poursuivi sa trajectoire, au point que les coopératives d'hier se sont transformées dans certains

[29] Voir sur cette évolution DEFOURNY J., DEVELTERE P., « Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud », in DEFOURNY J., DEVELTER P., FONTENEAU B., eds., *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles, 1999, p. 159-178, p. 25-58.

secteurs en d'immenses conglomérats, voire en des organismes financiers, dont l'ambition des dirigeants est avant tout de se mesurer en termes de compétitivité aux performances des acteurs de l'accumulation globale, en exhibant fièrement leur capacité de jouer dans « la cour des grands » (en Belgique, il suffit de penser à l'évolution du Boerenbond, de CERA, de BACOB, d'ARCO, etc.)

On se rend compte maintenant que cette dérive a été rendue possible par le fait que les différentes activités d'économie sociale ont suivi une stratégie de spécialisation sectorielle à travers le temps. Cette « sectorialisation » les a amenées à privilégier les critères de gestion technique et finalement à s'aligner de plus en plus sur les normes des grands opérateurs marchands de chaque secteur (coopératives de distribution, de production, caisses d'épargne, banques, assurances, etc.) en termes de taille puis de rentabilité. On peut comprendre que dans cette logique, dès lors, on passe d'une « banque populaire » fière de ses 800 000 (!) « coopérateurs » à la fusion avec d'autres banques (très peu populaires, elles) et que l'on présente l'entrée en bourse comme une autre grande victoire de l'« économie populaire ».

Il faut dès lors se demander si une alternative à ce travestissement de l'esprit de l'économie associative n'est pas dans une « territorialisation » délibérée des activités de l'économie associative. Cette territorialisation permettrait théoriquement d'intégrer des activités diverses, en termes de services aux associés et coopérateurs. La recherche de complémentarité au niveau territorial remplace alors la course à la taille propre à la logique de sectorialisation. Il faut sacrifier la course aux « économies d'échelle » si l'on veut préserver et approfondir le fonctionnement démocratique de l'économie associative.

Mais cette perspective pose elle-même autant de problèmes qu'elle n'en résout. Elle donne en tout cas un sens à une réflexion sur la gouvernance locale au Nord, dans la mesure où il faudrait mettre en place des institutions permettant à la fois de créer des synergies entre activités associatives de production au niveau d'un territoire et d'assurer leur coopération et leur coordination entre plusieurs « territoires ». De cette manière, on pourrait retrouver peut-être une alternative aussi à la vision néolibérale de la régionalisation et trouver le moyen d'articuler secteur d'économie associative et secteur d'économie publique. Pareille articulation ne pourrait-elle pas devenir un pilier de la reconstruction d'une « démocratie substantive » capable de donner enfin un contenu économique et social à la refondation d'une citoyenneté active ?

Brèves remarques et questions finales

Les quelques réflexions qui précèdent ont montré toutes les difficultés d'une articulation entre gouvernance, gouvernance locale, pratiques locales populaires et/ou associatives au Nord et au Sud. Ces difficultés viennent de la confusion qui entoure ces « concepts » et leurs relations, confusion qui s'exaspère à travers un effet de mode. Il ne faut pas s'y tromper cependant. La confusion et la mode sont liées à l'importance des enjeux en termes de luttes de pouvoir entre acteurs. Comme dans d'autres domaines, il s'agit de ne pas confondre logique d'accumulation globalisée et logique de développement humain et durable ! La vacuité de ces deux termes est souvent liée à la confusion qui est faite entre développement et accumulation, ce qui vide le premier terme de tout sens autre que celui que veulent lui imposer les acteurs stratégiques de l'accumulation globalisée, opération qui est précisément génératrice de non-sens pour les populations qui vivent les retombées destructrices de ces stratégies.

S'il est vrai que la gouvernance est avant tout un discours des acteurs dominants pour imposer une redéfinition du politique autour du marché et entretenir ainsi une confusion entre les deux, il faut reconnaître que ce flou délibéré rencontre au Nord comme au Sud les conditions favorables pour sa diffusion. Et ce, non seulement à cause de la crise multiforme des États, mais aussi à cause de la grande complexité et des contradictions des contextes locaux, où à la fois se marquent les impacts de cette crise et où s'ébauchent des recherches de palliatifs ou d'alternatives.

Ce contexte favorise la manipulation et le détournement de sens des initiatives locales et des pratiques populaires par les acteurs dominants.

D'où les questions suivantes.

- La gouvernance – et singulièrement la gouvernance locale – peut-elle être autre chose qu'un des nombreux moyens par lesquels les acteurs dominants essaient de déconstruire les acquis sociaux qui ont légitimé le système démocratique fondé sur l'élection et la représentation au Nord, tout en voulant en même temps imposer ce modèle vidé de son substrat consensuel au Sud ?
- Au Sud, la gouvernance peut-elle être autre chose qu'un instrument tendant à imposer des coalitions d'acteurs favorables, tant au niveau local que national, aux injonctions et aux normes de gestion imposées de l'extérieur par les représentants des acteurs globaux dominants ?
- Un enjeu important de la réflexion sur le développement n'est-il pas de déconstruire le concept de « société civile » sur lequel se repose le concept de gouvernance pour tenter de fonder sa légitimation ?

- Ce concept de « société civile » n'est-il pas au cœur des confusions entretenues quant aux intérêts contradictoires, voire antagonistes, qui opposent diverses catégories d'acteurs au niveau local et national et en ce qui concerne l'articulation entre ces deux niveaux ?
- Une telle « économie politique de la gouvernance », faite concrètement dans les contextes locaux de chaque société, n'est-elle pas un préalable à une démarche visant à distinguer des stratégies d'accumulation des stratégies de développement ?

Inversement, à supposer qu'il vaille la peine de continuer à parler de gouvernance, est-ce que l'enjeu d'une « bonne gouvernance », tant au Nord qu'au Sud, devrait être une sorte de refondation de la notion de « citoyenneté moderne » face à l'offensive dont elle fait l'objet actuellement parce qu'associée à la notion d'un État présenté comme inéluctablement marqué par les dérives du nationalisme et de la bureaucratie ? Cette refondation devrait-elle être envisagée comme l'élargissement des droits économiques et sociaux dans la sphère de la gestion des entreprises et l'organisation du travail dans une approche néo-régulationniste de l'accumulation ? Cela constituerait déjà une alternative forte aux diverses variantes du néolibéralisme post-fordiste.

Mais l'enjeu d'une prise en considération des « pratiques populaires » à l'échelle mondiale n'est-il pas d'aller plus loin et de prendre sérieusement en considération les demandes de développement que révèlent ces pratiques, particulièrement au Sud, parmi les populations qui ne sont pas en attente d'inclusion dans la modernisation – comme le prétend le discours dominant – mais qui vivent l'envers de la modernité depuis des générations ?

La construction ou la reconstruction de l'« espace public » au Sud comme au Nord ne doit-elle pas se fonder sur les potentialités d'une rationalité de développement plus large et plus complexe que celle de la « modernité globalisée », potentialités révélées par ces pratiques populaires ?

L'enjeu de consolider un secteur d'économie sociale comme partenaire majeur du développement n'est-il pas essentiellement la mise en œuvre pratique d'une refondation des rapports entre le politique et l'économique sur base de cette rationalité plus large du développement révélée précisément par l'observation de ces pratiques populaires et les demandes d'un « autre développement » qu'elles véhiculent ?

Atelier 1

Ruses institutionnelles et détournement des pratiques populaires

Introduction à l'atelier 1

ÉTIENNE VERHAEGEN
PATRICIA VANDAMME

Les pratiques populaires et/ou associatives de gestion locale ne sont pas un phénomène nouveau. Elles existent depuis toujours et sont une réponse en permanente évolution aux sollicitations externes ou internes que l'homme appréhende dans son quotidien. Ces pratiques peuvent être le fait d'individus ou de groupes évoluant dans des espaces divers la famille, le clan, la tribu, la commune, la ville, le village, etc. Elles tentent de répondre à des préoccupations indissociablement économiques, culturelles, familiales ou claniques.

Si le phénomène n'est pas nouveau, l'intérêt qui lui est porté semble lui, par contre, relativement récent. Même si beaucoup ne savent pas encore comment repérer, analyser et donner toute leur importance à ces pratiques populaires et/ou associatives, elles suscitent un questionnement et constituent de plus en plus un champ d'analyse et de recherche. Au-delà de la réflexion, dans le domaine de l'action, les projets de programmes de développement tentent de plus en plus de s'appuyer sur ces pratiques pour accroître l'impact des initiatives mises en œuvre.

En effet, les pratiques populaires témoignent pour la plupart d'une créativité sociale importante, porteuse de changements significatifs, qui questionnent le modèle unique de développement, impulsé par le processus de mondialisation et dont les effets induits en termes de marginalisation et de production de pauvreté remettent profondément en cause la légitimité de ce modèle.

Ces pratiques pourraient être le ferment d'une autre voie qui redéfinirait les contours de l'économie de marché, dans lesquels elles s'inscrivent, par la prégnance d'un système de valeurs différent où sont imbriqués de manière très étroite l'économique, le social, le culturel et le symbolique.

Ce que nous nous proposons d'explorer ici est l'interaction entre ces pratiques populaires et le monde des institutions que nous pourrions circonscrire en nous centrant spécifiquement sur celles qui s'inscrivent de près dans le champ du développement.

Nous pourrions opérer un découpage en trois catégories :

- celles du champ du savoir : les universités, les centres de recherches qui produisent les concepts, orientent les politiques ;
- celles du champ politique : l'État et les nouvelles instances décentralisées dans les contextes de décentralisation politique et administrative à qui aujourd'hui incombent des missions de « développement » ;
- celles du champ de la coopération au développement : les ONG, agences d'aide nationale ou internationale, leurs batteries de projets de développement et leurs relais locaux.

Si nous voulons aborder cette interaction, c'est parce qu'à la lumière des expériences, il nous semble qu'elle met en exergue un double mouvement :

- le premier pointe du doigt les ruses utilisées par les institutions qui, sous couvert d'un appui ou à tout le moins d'une prise en compte, détournent et ainsi instrumentalisent ces pratiques populaires et/ou associatives en les fondant dans les objectifs définis par leurs propres projets ;
- le deuxième est la dynamique inverse : les pratiques populaires et/ou associatives, quant à elles, mettent en place des mécanismes propres pour contourner et détourner le projet des institutions. Elles rusent et déjouent.

Ce double mouvement permet sans doute, dans certains cas, un possible rééquilibrage des forces en présence, mais il ne faut pas non plus se tromper de cible. Les logiques et le poids des institutions pèsent lourd dans la balance : ils peuvent, selon les cas, entraîner une stérilisation de la diversité des initiatives voire un anéantissement pur et simple de leur spécificité et leurs richesses. Les acteurs locaux perdent ainsi la maîtrise des mouvements qu'ils ont impulsés.

Ruses et savoirs : la construction de « narratives »

Les politiques et programmes dits de développement sont sous-tendus ou du moins leur élaboration est influencée par des connaissances ou des savoirs qui prennent diverses formes : théories, modèles, concepts, etc. C'est le cas notamment dans le domaine de l'environnement et la gestion des ressources naturelles : l'analyse malthusienne des relations entre la croissance démographique et la gestion des ressources naturelles, sa version opposée (ou considérée comme telle), le modèle boserupien, l'image de communautés traditionnelles dont le fonctionnement était initialement harmonieux et en équilibre avec la nature, le « climax » originel forestier et sa dérive vers la savane ou des formes plus « dégradées » encore d'écosystème, la tragédie

des communaux de Hardin, etc. ont et continuent d'inspirer les grands axes d'intervention dans les pays en développement.

Les ressources naturelles et les problèmes de leur utilisation ne sont pas nécessairement des évidences écologiques mais largement des constructions sociales. Il est donc nécessaire, pour les comprendre et les traiter, « de les considérer comme des épisodes de l'histoire des relations qu'entretiennent les systèmes sociaux et leurs milieux »[30]. Pourtant, la majorité des interventions en faveur de l'environnement répondent à des logiques techniciennes et sectorielles. Quand l'administration des Eaux et Forêts burkinabé, par exemple, impose aux paysans de laisser au moins cent vingt arbres par hectare lorsqu'ils défrichent une parcelle, l'objectif de protéger et d'étendre la couverture arborée du pays prend le pas sur toute autre considération. Cette injonction, caricaturale de l'interventionnisme purement écologique, n'a pas de fondements agronomiques ou économiques, elle est au contraire une entrave aux activités de production. Il y a donc lieu de s'interroger sur ces logiques, de porter un regard critique sur les perceptions des problèmes environnementaux que nous identifions dans les pays en développement.

De plus en plus d'auteurs dénoncent les *received wisdom*, selon l'expression de M. Leach et R. Mearns[31], c'est-à-dire les « idées reçues » sur l'état de l'environnement en Afrique et sur les causes de sa dégradation. Des études de cas bien documentées s'accumulent pour montrer que l'évaluation habituelle des changements environnementaux est souvent biaisée ou que l'amplitude des problèmes (déforestation, érosion, perte de fertilité du sol, pénurie du bois de chauffe, etc.) doit être fortement nuancée[32]. Ces perceptions tronquées des problèmes sont pernicieuses dans la mesure où elles se traduisent par des formes particulières d'intervention, aux implications contraignantes pour les populations visées. Elles sont d'autant plus préjudiciables qu'elles ont souvent débouché sur la construction de *narratives*[33], de récits, ayant un fil conducteur cohérent et une logique apparemment incontestable, dont les prémisses sont considérées comme acquises et qui permettent de définir et de justifier des politiques de développement. Les grandes constructions « théoriques » (on peut les qualifier comme telles, malgré une origine empirique généralement revendiquée par leurs auteurs, vu le caractère universa-

[30] DEVERRE Ch., HUBERT B., *Agriculture et environnement : derrière un nouveau slogan, de nécessaires reformulations pour la recherche*, s.r.
[31] LEACH M., MEARNS R., *The Lie of the Land*, London, The International African Institute, 1996, 240 p.
[32] *Ibid.*, p. 4.
[33] ROE E., « Development Narratives, Or Making the Best of Blueprint Development », in *World Development*, vol. 19, n° 4, 1991, p. 288.

lisant qu'elles acquièrent au fur et à mesure de leur popularisation) telles que les théories (néo-)malthusiennes, le modèle de Boserup ou la « tragédie des communs » peuvent être considérées comme des « narratives ».

Ces « narratives » bien souvent ne résistent pas aux études de cas quand celles-ci se placent dans une perspective historique et ne prennent pas pour référence ou pour point de comparaison, des situations idéales, normatives, sans doute mythiques, d'« équilibres » harmonieux, entre une société humaine et son environnement (maintien de la fertilité des sols, fixation des terres, persistance des forêts, préservation du patrimoine génétique, etc.). Par rapport à cette référence, à cet idéal de stabilité, les situations observées actuellement ne peuvent être que déviantes, en rupture avec l'équilibre antérieur (exploitation « minière » des sols, érosion, déforestation, perte de la biodiversité, etc.).

Un exemple de « narrative »

Un exemple frappant de « déconstruction » d'une argumentation narrative classique est apporté par l'étude de M. Fairhead et J. Leach sur la déforestation en Guinée[34]. Dans la zone de Kissidougou, les terroirs apparaissent comme fortement dégradés. C'est un paysage de savane avec ça et là des îlots de forêts qui seraient les témoins d'une immense forêt humide semi-déciduale. Il est généralement convenu que, comme dans beaucoup d'autres régions d'Afrique, les populations locales ont transformé l'ancienne forêt en savane par leurs pratiques agricoles et les feux, préservant seulement des lambeaux de forêt autour des villages. Les conséquences de cette dégradation (dégradation des sols, baisse de la productivité agricole, diminution de la pluviométrie, abaissement du niveau des rivières, etc.) sont souvent invoquées pour justifier l'urgence d'intervenir. Invariablement, les observateurs considèrent la déforestation comme un phénomène relativement récent (consécutif à la déstructuration des sociétés traditionnelles et à la croissance démographique), toujours en cours et allant même en s'aggravant. À partir de photographies aériennes prises en 1952-1953 et de différentes sources de données historiques, Fairhead et Leach proposent une « contre-argumentation narrative ». Les photographies aériennes montrent que la couverture végétale (savane et îlots forestiers) est restée relativement stable ces quarante dernières années. Les quelques changements observés vont

[34] FAIRHEAD J., LEACH M., « False Forest History, Complicit Social Analysis : Rethinking Some West African Environmental Narratives », in *World Development*, vol. 23, n° 6, 1995, p. 1023-1035.

même dans le sens d'une « arborisation » de la savane. De même, la description des écrits et des cartes datant de la fin du siècle passé et les dires des vieilles personnes permettent de croire qu'une reforestation est en cours depuis plus d'un siècle. Selon les villageois eux-mêmes, leurs ancêtres qui se sont installés dans la région ont rencontré une savane nue ce qui est confirmé par les récits des voyageurs l'ayant traversée dès le XVIII^e siècle et ayant établi des boisements autour de leurs villages. Avec la multiplication des villages, donc des boisements, avec l'amélioration des sols par les techniques culturales et le contrôle des feux de brousse, ont pu se développer progressivement des forêts secondaires. Parallèlement au démontage de l'argumentation narrative de la « végétation climax originelle » (la forêt humide) évoluant vers des formations naturelles dégradées (la savane), les deux auteurs dénoncent également une « narrative sociale ». Celle-ci décrit le fonctionnement actuel des collectivités agricoles comme perturbé et étant la cause de l'incapacité de ces collectivités à gérer durablement les ressources, par opposition au fonctionnement harmonieux des sociétés traditionnelles. Ils concluent que l'échec des projets en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles, et en particulier les projets forestiers, s'explique par le fait que leur conception s'appuie sur ces argumentations narratives trompeuses.

Il faut s'interroger sur la persistance des argumentations narratives, sinon dans les analyses, du moins à la base de nombreux projets et politiques de développement. Comment expliquer une telle récurrence de certaines interprétations erronées des situations environnementales dans les pays du Sud malgré l'accumulation d'observations les contredisant (ou l'absence de données les étayant) ? L'explication est à rechercher dans les conditions de production des conceptions environnementales. Ces conditions sont liées au contexte social et historique (occidental en particulier) dans lequel les théories scientifiques et les méthodologies sont élaborées et traduites dans les politiques publiques. Nous avons vu en première partie que les rapports entre société et nature ont longtemps été marqués, dans la culture occidentale, d'une part par la recherche de l'« équilibre » (préservation d'une nature « équilibrée », c'est-à-dire protégée autant que possible de l'intrusion de l'homme), et d'autre part, par la volonté de s'affranchir et de dominer les phénomènes naturels grâce au pouvoir des technosciences[35].

Plus prosaïquement, cette persistance s'explique également par le fait que les « narratives » servent les intérêts des agences de coopération, des admi-

[35] Voir l'ouvrage de M. Leach et R. Mearns pour une discussion et une illustration de l'influence de ces conditions socio-historiques sur l'élaboration des politiques environnementales dans les pays du Sud (LEACH M., MEARNS R., *The Lie of the Land, op. cit.*)

nistrations locales, des organismes de développement et des experts dans le sens où elles légitiment leurs interventions. L'orthodoxie des perceptions de problèmes environnementaux, qui souligne l'acuité des problèmes de dégradation environnementaux et l'incapacité des populations locales à les résoudre durablement, permet non seulement de justifier l'aide extérieure, mais plus encore de masquer des motivations qui ne sont pas toujours, loin s'en faut, purement écologiques[36].

Ces différentes « narratives » se sont développées dans le champ de l'environnement et celui de la gestion des ressources naturelles. Dans un autre champ, celui des politiques et des projets du développement local et participatif, qui accompagnent ou préparent les processus de décentralisation initiés dans nombre de pays africains, se développe également tout un discours normatif sur les nouvelles « bonnes pratiques » de l'aide au développement.

Le développement participatif et local : du discours aux pratiques

Dans le champ de la coopération au développement, un nouveau mot d'ordre a récemment vu le jour : le développement local et participatif. Les projets et programmes de développement, en particulier de développement rural, se sont orientés, depuis une dizaine d'années, vers deux types d'approches nouvelles présentées comme des panacées aux problèmes actuels de développement : celle de la gestion de terroir (ou gestion des ressources naturelles) et celle dite de développement local, censées généralement accompagner les mouvements de décentralisation.

Le discours sur les vertus du développement local se traduit par la multiplication de projets de type gestion de terroir ou d'appui au développement local (PDL). Exceptés les projets très sectoriels, les projets de développement ruraux – et en particulier les projets de développement dits intégrés – ne se conçoivent plus sans l'adoption de l'une ou l'autre de ces approches, et bien souvent les deux à la fois. Ces deux approches sont d'ailleurs théoriquement complémentaires et présentent de nombreux points communs dont le plus important est le principe de participation et « responsabilisation » des populations locales. L'application de ce principe se traduit par la mise en place

[36] Voir les exemples éthiopiens (HOBEN A., « Paradigms and Politics : The Cultural Construction of Environmental Policy in Ethiopia », in *World Development*, vol. 23, 1995, pp. 1007-1021) et burundais (VERHAEGEN E., « Population et agriculture au Burundi : fausses certitudes et vrais simplismes », in *GRIDEP*, *Document de travail n° 12*, Louvain-la-Neuve, juin 1994, 31 p.).

d'instances locales de développement au sein desquelles prennent place, de manière dominante ou exclusive, les représentants (ou supposés comme tels) des différentes communautés paysannes ou urbaines.

On assiste donc à une convergence des approches, à un consensus de la communauté de l'aide autour d'un certain nombre de « bonnes pratiques » qui agissent comme des véritables slogans et dont les ingrédients principaux sont :

- la participation des populations à toutes les phases de l'intervention et leur responsabilisation (y compris financière) dans sa mise en œuvre ;
- l'attention portée aux problèmes de construction et de renforcement des institutions locales dans le cadre des processus de décentralisation, incluant souvent la volonté d'introduire une logique « d'apprentissage démocratique ».

Pour louables qu'elles soient et malgré les ruptures qu'elles tentent d'imposer avec les erreurs des approches plus « classiques », ces bonnes pratiques ne sont pourtant pas dénuées d'ambiguïtés.

Tout d'abord, au niveau de la mise en œuvre de ces approches, il apparaît que la logique de projet reste très présente dans la manière dont les opérateurs initient ces projets de développement local (PDL). Dans leur analyse diagnostique de quatre PDL au Burkina, M.-Ch. Gueneau, S. Sanou et A. Coulibaly (1999) ont par exemple relevé que l'équipe projet garde en réalité, malgré les termes de référence, un rôle prépondérant dans plusieurs aspects de la démarche. Ce rôle est particulièrement dominant (et même souvent exclusif, c'est-à-dire sans consultation aucune des populations concernées) dans la conception même du projet et en particulier dans le montage institutionnel à mettre en place : types d'instances, les échelles auxquelles elles fonctionneront, les relations entre elles, etc. Pour les modes et règles de fonctionnement, les bénéficiaires sont généralement davantage impliqués, du moins à partir du moment où ces instances deviennent fonctionnelles, mais cette implication se limite le plus souvent à des aspects sensibles, tels que la désignation des représentants. En ce qui concerne les modes de financement, la gestion des fonds, le taux de participation matérielle des promoteurs de microprojets, la ventilation des enveloppes par zone géographique, par catégorie de microprojet, les choix sont généralement imposés par les équipes de projet, malgré les déclarations de bonnes intentions. Or, « le code de financement adopté par chaque PDL n'est pas un instrument neutre. Il privilégie les axes d'investissements souhaitables. Les codes d'investissements sont fort influencés par les expériences antérieures des agen-

ces, sans analyse des contextes et des revenus locaux[37] ». Certaines équipes estiment avoir « négocié » le code d'investissement avec les instances locales lors d'une réunion d'une journée. En fait, « il s'agit plutôt d'une formalité d'enregistrement […] ou simplement d'explications[38] ». Le temps « gagné » en réduisant au minimum le processus de négociation est d'ailleurs après coup largement perdu en séances d'information et d'explications consécutives à la non-appropriation des processus par les acteurs locaux.

Sur les actions prioritaires sur lesquelles les projets choisissent de focaliser les ressources, les mêmes ambiguïtés sont rencontrées. Dans le meilleur des cas, les choix sont en principe guidés par des consultations des bénéficiaires potentiels, par exemple à travers la construction d'arbres à problèmes et d'arbres à solutions. Mais ces séances de construction d'arbres sont bien souvent expéditives et menées avec des interlocuteurs bien particuliers, représentatifs d'une catégorie d'acteurs très spécifiques et qui savent ce qu'il faut dire pour attirer les fonds. Les arbres reflètent bien davantage les axes jugés comme prioritaires par les équipes de projet que la diversité des besoins ressentis par les différentes catégories de producteurs. Il ressort d'ailleurs de l'analyse de l'utilisation des fonds locaux de développement que chaque PDL a sa ou ses « spécialités » qui sont probablement l'illustration des priorités des équipes de projet et des services techniques : pour certains d'entre eux, ce sont les fosses fumières qui dominent, pour d'autres, ce sont les ouvrages hydrauliques, pour d'autres encore, les infrastructures sociales, etc.

Ces PDL, qui ont pour objectifs d'initier la réflexion et l'adoption d'une véritable stratégie de développement local ou municipal en vue de préparer à la décentralisation, rencontrent également des difficultés à sortir de la logique d'actions ponctuelles – et le plus souvent individuelles – à financer. M.-Ch. Gueneau *et al.* relèvent, dans leur bilan de quatre PDL, que très peu d'études de planification ont été financées (plan de développement) alors que c'était une des priorités affichées par les équipes de projet.

Le choix des critères d'évaluation ou des éléments d'appréciation de la qualité des interventions illustre aussi clairement la pérennité du système de projet habituel. Les critères les plus généralement retenus sont par exemple, dans le domaine du développement local, le taux d'utilisation des enveloppes disponibles, le taux de participation financière des populations, le taux de remboursement des crédits, le rapport coût/investissement, les progrès de la maîtrise d'ouvrage locale, le degré de contrepartie financière du gou-

[37] GUENEAU M.-CH., SANOU S., COULIBALY A., 1999, p. 36.
[38] *Ibid.*, p. 37.

vernement, etc. Ces critères sont quantifiables et permettent bien de comparer des interventions différentes. Mais ce sont des indicateurs de l'efficience des interventions ou de l'apparent degré d'implication des populations ou des acteurs nationaux et non pas « des critères pouvant prétendre refléter une connaissance du terrain et les problèmes véritables des bénéficiaires[39] ».

On peut aussi s'étonner que les projets ou les personnes chargées de rendre compte de leur bon fonctionnement et de leurs impacts ne s'interrogent que très rarement sur les mécanismes internes de désignation des représentants, de prises de décision, de sélection des microprojets à financer, etc. Quoi qu'il en soit, lorsque de nouvelles structures sont parachutées dans ces sociétés villageoises, tissées de conflits d'intérêts, de rivalités personnelles, de méfiance clientéliste, il n'est pas inopportun de suspecter des stratégies de mise en scène d'harmonie, de démocratie, de transparence. Il serait faux de croire que ces nouveaux modes d'intervention participationniste sont davantage à l'abri que les projets « classiques » des manœuvres, somme toute très naturelles, de noyautage et de drainage des ressources mises à disposition au profit de petits cercles particuliers qui ne comprennent pas nécessairement les groupes cibles jugés prioritaires.

Il reste en fait à faire tout un travail de développement et de mise en place d'autres « outils » ou approches permettant d'apprécier les dynamiques collectives de gestion des biens communs, d'apprentissage du développement local. Mais y a-t-il une réelle volonté des opérateurs de réfléchir à et mettre en œuvre une nouvelle manière, mieux appropriée aux objectifs de renforcement de la société civile, « d'évaluer » leurs interventions et les impacts de ceux-ci ?

Les approches sont évidemment plus complexes car les objectifs à atteindre et les impacts sont beaucoup plus diffus, non quantifiables, plus difficiles à saisir et surtout demandent à être observés sur de plus longues périodes. Cette complexité entre à nouveau en contradiction avec les exigences de bailleurs et leur souci de quantifier et « visibiliser » leurs interventions. Il est d'ailleurs frappant de constater que la durée de ces projets demeure toujours relativement courte (trois ou quatre ans), durée qui ne donne évidemment pas la possibilité d'apprécier les impacts en termes de renforcement des capacités des collectivités locales à initier leur propre développement et à gérer de manière autonome les investissements réalisés dans le cadre des PDL. La pérennité même des instances mises en place n'est d'ailleurs pas du tout as-

[39] JACOB J.-P., note interne.

surée. Comme nous l'avons vu, il est fréquent d'entendre les villageois juger ces instances comme étant l'affaire des projets et non la leur[40].

> Les comités et les groupements ne sont pas nécessairement un pas en avant vers la création d'une dynamique communautaire et municipale. Ils n'ont aucune légitimité en tant qu'expression d'une gestion collective des affaires villageoises, mais représentent simultanément une contrainte imposée par les intervenants et une opportunité pour eux qui se sont mis en bons termes avec ces intervenants.[41]

Quand le projet s'en va, on peut facilement supposer que les instances créées disparaîtront également, ce qui témoigne de toute l'artificialité de celles-ci.

Un autre fait marquant de ce nouveau courant d'appui au développement local est la multiplication tous azimuts des dispositifs de concertation et de planification. Dans plusieurs régions, on assiste à un engorgement des interventions, chacune soutenue par un ou plusieurs bailleurs et un ou plusieurs services étatiques propres, avec leurs modes spécifiques d'intervention, le plus souvent d'ailleurs définis en fonction de la philosophie du bailleur et sans réelle implication des populations concernées. Chacune de ces interventions est l'occasion de créer de nouvelles entités centrées sur elles et qui s'additionnent aux précédentes plus qu'elles ne les complètent, les réorganisent ou les substituent. Ce n'est d'ailleurs pas tant leur multiplication en tant que telle qui soulève des interrogations[42] que la manière dont elles sont conçues et implantées et le manque de concertation entre les intervenants extérieurs et donc de coordination sur le terrain.

Comment les communautés locales vont-elles pouvoir gérer à leur profit ce foisonnement de constructions sociales, cette compétition larvée entre les différents pourvoyeurs d'aide via les services étatiques auxquelles ils s'associent et les instruments institutionnels qu'ils créent ? Partant d'un principe non condamnable (l'implication et la « responsabilisation » des populations rurales et urbaines), la multiplication chaotique des modèles – conçus davantage (et dans le meilleur des cas) sur les discours de quelques (supposés) porte-parole que sur les pratiques réelles des acteurs – risque

---

[40] Par exemple, au cours d'un atelier de discussion sur les forums de planification avec les participants aux instances créées par le PSB GTZ au Burkina, il est clairement ressorti que celles-ci sont perçues comme un instrument au service des projets (DE LEENER Ph., 1999, p. 20).

[41] OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1997.

[42] Elle pourrait permettre l'institutionnalisation de l'expression de la diversité et de l'opposition des intérêts et offrir l'occasion de « gérer » cette diversité.

pourtant de ne pas atteindre la finalité que le développement local devrait viser : contribuer à donner l'occasion à ces communautés d'établir leurs propres options et plans de développement local tout en respectant la diversité des logiques et stratégies des différents acteurs. Ce n'est pas en juxtaposant des nouvelles créations institutionnelles hétérogènes (voire contradictoires) et souvent hétéronomes que les intervenants extérieurs réussiront à donner à une communauté locale une meilleure maîtrise de sa territorialité et de ses choix de développement. Au contraire, l'éparpillement d'instances à la composition et aux modes de fonctionnements propres, caractérisées par un rattachement univoque à un (groupe d')intervenant(s) extérieur(s) et à ses finalités, présente plusieurs dangers[43] :

- il risque d'entraîner des confusions de rôles, des conflits entre les responsabilités ainsi attribués et de favoriser des comportements opportunistes et de captation de pouvoir par une élite aux dépens de l'intérêt collectif ou de celui des groupes les plus vulnérables ;
- sachant qu'un projet est toujours porteur de valeurs, de conceptions de la société sous-jacentes aux objectifs affichés, qu'il possède une dimension « politique » (dans le sens large du terme), la multiplication d'interventions « indépendantes » se traduit par la diffusion de discours disparates, voire contradictoires, qui interfèrent les uns avec les autres et finissent par porter atteinte mutuellement à leur crédibilité respective ;
- la multiplication de nouvelles instances de délibération risque aussi de freiner les efforts et initiatives endogènes des communautés locales de se structurer et de trouver des arrangements collectifs d'utilisation des ressources, de répartition des bénéfices et de concertation en vue de stratégies communes de développement.

À vouloir appuyer des dynamiques locales de développement et de participation démocratique, ces approches de type PDL qui parachutent des systèmes de gestion plus qu'elles ne s'appuient sur les formes endogènes, anciennes et plus récentes, de concertation et de gestion des ressources risquent justement d'étouffer la créativité des acteurs locaux et les dynamiques endogènes. Parce qu'elles sont encore trop prisonnières des mécanismes d'appui inhérents aux logiques de projets, ces approches passent à côté de leurs objectifs premiers en même temps qu'elles dévalorisent les pratiques populaires.

---

[43] VERHAEGEN E., 1999.

Au-delà du discours, saisir les enjeux sous-jacents

Mais au-delà du fait que les pratiques restent en décalage par rapport aux discours, on peut aussi s'interroger sur le discours lui-même et sur les enjeux qui se cachent derrière ceux-ci. Ce décalage n'est pas uniquement le fruit du hasard ou des difficultés inhérentes à ce type d'intervention, il ne pas faut seulement y voir de la précipitation ou un manque de clairvoyance de la part des responsables de ces projets et de ceux qui les soutiennent. Nous avons vu que la demande de participation populaire de la part des agences de développement peut être interprétée comme une volonté, consciente ou non, de pérenniser le système de projet. Autrement dit, de la part des bailleurs comme de certains responsables de l'État, il s'agit clairement de faire passer par le canal du participationnisme et du développement local des options de développement qui correspondent à des visées étrangères à l'appui aux dynamiques sociales et institutionnelles à la base. Pour reprendre les termes d'un responsable malien de la décentralisation à propos du rôle des collectivités locales, « Il faut structurer le monde rural en vue d'avoir des interlocuteurs face aux opérations de développement […]. Il faut que les élus soient formés pour la cause […]. Je perçois les organisations paysannes comme des partenaires au développement, si nous arrivons à les canaliser, à les encadrer et à les former […]. Je souhaiterais être dans une commune où les élus qui auront la charge des affaires respectent les procédures qui ont été élaborées. Cela faciliterait le travail au représentant de l'État » ; ou ceux d'un responsable malien du parti au pouvoir : « Les organisations villageoises peuvent être de très bons outils de développement. Cela dépend de la façon de les prendre[44]. »

Les « ruses » pratiquées par les acteurs extérieurs – dans ce cas-ci, des agents de l'État et des responsables politiques – apparaissent ici clairement. Sous couvert d'un appui ou, à tout le moins, d'une prise en compte affichée, il s'agit de détourner et ainsi d'instrumentaliser les pratiques populaires et/ou associatives, notamment par la mise en place d'instances de développement local élaborées par ces acteurs, en les fondant dans les objectifs définis par les projets propres de ceux-ci.

Parmi les vecteurs de la mise en œuvre des « manipulations » autour du développement local, les organisations paysannes figurent en bonne place. Au Burkina Faso par exemple, la compagnie cotonnière (Sofitex) a poussé la mise en place de groupements spécialisés de producteurs de coton (les GPC) en lieu et place des groupements villageois pour redynamiser la production

[44] Déclarations recueillies par Djoumé Sylla, 1999.

cotonnière après l'essoufflement de la deuxième moitié des années 1990. Officiellement, les groupements villageois ne disparaissent pas et doivent rester le lieu où se débattent les questions de développement communautaire. Dans les faits, les GPC ont généralement signifié la fin de la mobilisation autour des anciens groupements. Ces GPC se sont rapidement fédérés en unions départementales puis provinciales et le mouvement a abouti à la création d'une Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB). Cette union, dirigée par un important producteur, est appelée à défendre les intérêts des paysans cotonniers. C'est à travers elle que les producteurs sont censés accéder au capital de la Sofitex et seront représentés dans les instances de décision de la filière telles que le comité de gestion. Alors que les autres fédérations paysannes, initiées au sommet par quelques leaders paysans, éprouvent beaucoup de difficultés à s'enraciner à la base, l'UNPCB est devenue en l'espace de deux ans une réalité concrète et active dans les campagnes de la zone cotonnière. Or, il est clair que cette organisation dite paysanne est une émanation des efforts de la Sofitex, de l'État et de certains bailleurs de relance de la production cotonnière. Sa structuration a d'ailleurs reçu l'appui d'une nouvelle législation sur les coopératives et associations et des relais du couple État-Sofitex.

En poussant l'analyse plus en avant, il importe de saisir quels sont les « projets » qui sont ainsi véhiculés à travers le détournement des pratiques populaires ? Il faut naturellement tenir compte de la diversité des acteurs qui agissent à différents niveaux, du local au supranational, et qui à travers l'appui au local poursuivent diverses visées politiques, économiques ou de développement, parfois contradictoires.

Parmi les acteurs prêts à soutenir la « société civile » à travers la création d'ONG, d'associations diverses, d'organisations paysannes, et qui n'hésitent pas à se proclamer issus de cette société civile, on trouve de nombreux intellectuels, anciens cadres de l'administration, agents techniques laissés à eux-mêmes sur le terrain, dont les sources de revenus sont mises à mal par les politiques de dégraissage de l'État et de compression des budgets. Les credos de l'« appui au développement local » et du « capacity building » ouvrent la porte à la manne de la coopération internationale, surtout pour ceux qui arrivent à se poser comme interlocuteurs entre la base et les agences d'aide. Les théoriciens et praticiens du développement néopopuliste « chantent les vertus des organisations non gouvernementales de base qu'ils considèrent comme des paradigmes de la participation sociale, des agences de développement alternatives et des piliers potentiels de la construction de

la démocratie[45] ». On peut encore citer certains responsables étatiques des politiques de décentralisation qui voient dans l'émergence de nouvelles instances de développement local une manière acceptable, du point de vue idéologique, de réduire les dépenses publiques. Sur un plan plus politique, les instances locales de développement doivent permettre à l'État de continuer à jouer son rôle central, à assurer sa mainmise sur tout le champ politique et économique de la nation, « les institutions nouvelles étant considérées comme relevant de la "juridiction" de l'État, seul apte à les contrôler et à les réguler et qui, souvent, ne les mobilise que pour soutenir les politiques qu'il préconise[46] ». Inversement, une série d'acteurs – et en particulier un certain nombre d'ONG du Nord – voient dans l'appui à ces instances locales l'occasion de contourner l'État et ses pratiques peu transparentes de clientélisme et de patrimonialisme en accordant directement la gestion et l'administration de certains volets de la coopération à ces instances[47] (ils rejoignent en cela la visée administrative et gestionnaire de la Banque mondiale sur la bonne gouvernance[48]. De la même manière, les tenants de l'économie libérale s'emparent des valeurs de la participation populaire pour « défendre leurs opinions concernant la dérégulation et la privatisation en soulignant la contribution de ces politiques à l'émergence des intérêts des milieux d'affaires pour contrebalancer et discipliner les États réticents »[49].

La décentralisation, un espace de recomposition des rapports de force

À côté du champ de l'aide et des projets, un autre champ mérite d'être exploré : celui du politique. Nous nous attarderons plus spécifiquement à cette nouvelle donne politique qui traverse les pays africains avec force depuis quelques années : la décentralisation.

La décentralisation est éminemment un mouvement descendant, imposé par les États et relayé en amont par le contexte international qui est celui de la globalisation. Les visées de cette décentralisation s'appuient principalement sur une vision normative du bon État, c'est-à-dire essentiellement un État qui n'entrave pas le marché et qui libère les capacités entrepreneuriales des acteurs.

---

[45] WHITE G., 1996.
[46] SECHER MARCUSSEN H., 1998.
[47] Jorge Leon décrit ce type de stratégie observée en Équateur (LEON J., 1998).
[48] Sur ce point, voir PEEMANS J.-PH., 1997a.
[49] WHITE G., 1996.

La participation populaire comme le concept de bonne gouvernance sont sous-tendus par des finalités purement économiques, en particulier de création de marchés et de libéralisation des capacités entrepreneuriales des populations du Sud. Pour cela, une démocratisation de la vie des villes et des campagnes est nécessaire, d'où la nécessité d'un appui à des processus qui favorisent l'émergence de systèmes politiques ouverts à la compétition démocratique. En effet, selon une optique devenue dominante à partir des années 1980, « La démocratie est le système qui doit naturellement accompagner le marché », « elle en est même la condition »[50]. Il faut donc « soutenir de nouvelles coalitions d'acteurs capables d'impulser les réformes venues de l'extérieur » et de « mettre l'Afrique sur le chemin de l'accumulation productive ». La politique de participation qui vise la libéralisation de la société civile vis-à-vis de l'État doit conduire à l'amélioration de la productivité des pauvres en leur fournissant des moyens de production, en libérant les énergies des simples citoyens, en leur permettant de se prendre en charge[51]. *In fine*, derrière cette rhétorique sur le local, on peut aussi voir une volonté d'ingérence pour modifier les rapports entre acteurs des jeux de pouvoir politique et économique au Sud. « On peut faire l'hypothèse que la vision normative dominante sur les vertus du développement local masque les conflits entre catégories d'acteurs dominants et dominés qui bénéficient ou non d'une insertion du local dans les exigences du global. » La globalisation elle-même doit être analysée comme un rapport de force entre acteurs. « Il convient donc de bien identifier le local comme un lieu de manifestation de conflits entre différents types d'acteurs du développement »[52].

Dans ce contexte, la manipulation de la part de l'État est double : tout d'abord, il tente de faire croire aux populations que le nouveau modèle étatique décentralisé mis en place est le seul légitime, capable d'atteindre des objectifs définis de l'extérieur. Ce modèle impose un projet et une vision du développement spécifique et met en place un type de fonctionnement et un appareil administratif hiérarchique dans lequel les populations ne se retrouvent guère.

Par ailleurs, il brandit le principe de la Démocratie et consiste à faire croire aux populations que la démocratie se limite à élire des représentants dans les instances de concertations mises en place par les nouvelles élites locales et qui n'ont souvent d'autres objectifs que de faire cautionner par ces repré-

[50] Voir J.-Ph. Peemans (1997) qui propose une analyse historique et politique (et critique) des liens entre démocratie et marché tels que soutenus par la Banque mondiale et les gouvernements du Nord.
[51] PEEMANS J.-PH., 1997.
[52] PEEMANS J.-PH., 1997b.

sentants des plans ou décisions qui ne sont l'émanation que des pouvoirs locaux.

Ruses et « contre-ruses »

Face à ces manipulations multiformes, les populations ne sont pas nécessairement dupes et mettent en œuvre des stratégies d'échappement, de « contournement » ou à leur tour, se servent des stratégies et messages des « développeurs » pour renforcer leur position.

Tout d'abord, elles peuvent – et c'est souvent le cas – refuser de « jouer le jeu » en renonçant à participer effectivement aux instances mises en place par le haut ou en simulant une adhésion. La ruse est alors un moyen d'éviter l'affrontement et devient la force des « dominés ». La réaction peut prendre, par exemple, la forme d'un repli sur des activités productives restées à l'écart des forces dominantes du marché. Face à des logiques de mobilisation sans réelle possibilité d'opposition, la démobilisation populaire reste souvent la meilleure réponse, sinon la seule. Au niveau des nouvelles instances de développement local parachutées par les bailleurs, on peut observer que la confrontation est souvent esquivée, ce qui se traduit notamment par la forte proportion des microréalisations à caractère social (construction de centre de santé, d'infrastructures scolaires, de puits, etc.) par rapport aux projets à finalité économique ou d'aménagement des ressources naturelles pour lesquels un consensus est moins facilement acquis, malgré l'instauration dans certains cas d'enveloppes préétablies pour chaque catégorie de projets.

Par ailleurs, les populations urbaines et rurales n'ont pas attendu la décentralisation pour mettre en place des systèmes endogènes de gestion locale. Les acteurs locaux inventent au quotidien et produisent dans un espace clairement identifié des règles et des systèmes de régulation. Comme le dit P.-J. Laurent, « "l'entente" – métaphore villageoise qui désigne une nouvelle manière d'être au village – est l'invention d'un autre système de pouvoir au niveau local, dont la vitalité variable pourrait s'interpréter en fonction de sa capacité à répondre aux demandes locales de sécurité, par l'invention et l'imposition de règles locales sur un territoire défini »[53]. Cette gouvernance locale inventée et produite par les populations entre alors en dialogue avec l'autre gouvernance, celle qu'on essaye d'imposer de l'extérieur.

Et l'on constate souvent que les populations, loin de laisser écraser cette « entente » qui régit la vie au village, rusent et même utilisent ce cadre pour

[53] LAURENT P.-J., *L'état de la décentralisation au Burkina Faso : soutien au développement local et opportunité de re-légitimisation de l'État ?*, rencontre Louvain-la-Neuve, 1997.

asseoir et consolider leurs pratiques. Dans le domaine du foncier, par exemple, de nombreuses situations nous montrent comment des communautés paysannes qui définissent un mode d'occupation des terres utiliseront l'autorité locale mise en place par la décentralisation, en l'occurrence le préfet, pour faire respecter la loi à ceux qui tentent de l'enfreindre. La référence à l'autorité étatique se fait ainsi à la carte, en fonction de l'utilité qu'on peut en retirer pour le respect de système de régulation locale.

En allant plus loin encore, les populations utilisent la décentralisation comme une opportunité pour recomposer une société politique qui ne soit plus l'apanage de quelques élites éclairées mais bien le produit d'une construction collective où toutes les familles d'acteurs jouent un rôle important.

Au Sénégal, par exemple, les populations locales, plutôt que de se limiter à élire des représentants aux instances de concertation mises en place par l'état, ont elles-mêmes créé des cadres de concertation qui intègrent les acteurs institutionnels. Ces cadres de concertation, appelés CDL (Comités de développement locaux) sont ainsi des initiatives qui émanent de la société civile elle-même et qui modifient complètement le rapport de force de celle-ci avec l'État.

La « contre-ruse » prend parfois un visage beaucoup plus individualiste et sert des logiques d'accumulation ou de renversement/renforcement de position dominante. Il s'agit pour certains acteurs d'exploiter les discours et les « bonnes pratiques » produits par le Nord et les élites du Sud de manière à tirer son épingle du jeu dans le double mouvement d'insertion dans le marché qui se globalise et d'imposition de modèles participatifs et de démocratie.

On peut s'imaginer sans peine, par exemple, que les projets de développement local évoqués plus haut offrent de nouvelles occasions pour certains groupes de mieux « ruser » encore avec les instances projet et de s'approprier de manière préférentielle, sous couvert de participationnisme et de démocratie, les ressources libérées par ces projets. Il ne suffit pas de « faire du local » et du « participatif » pour que soient rencontrées les attentes des différents groupes des communautés rurales et urbaines. Les instances mises en place constituent seulement des nouvelles « arènes de confrontation » – pour reprendre une expression devenue consacrée – au sein desquelles les inégalités d'accès aux ressources entre les différentes catégories sociales ne sont pas nécessairement corrigées, ni même déplacées.

Identifier et affronter la ruse plutôt qu'essayer de la réduire ou la contourner

Face à cette prégnance du jeu de la « ruse », qui s'alimente en partie à des enjeux situés à l'échelle supranationale, on est tenté de se demander « que faire ? ». Nous voyons bien, au terme de cette courte réflexion, les dangers que comporte l'affrontement, parfois violent, entre des visions d'un développement portées par des acteurs différents.

La mise en œuvre de projets vidés de leur substance, la non-viabilité des actions de développement, la mobilisation souvent détournée d'importantes ressources, l'étouffement des dynamiques endogènes et la mise sous tutelle des mouvements de structuration paysanne, les tentatives de favoriser directement à l'échelle locale l'émergence de pôles d'accumulation au profit d'intérêts privés, autant d'éléments qui inciteraient à des conclusions définitivement pessimistes sur les rapports entre les institutions de développement et les populations locales.

L'inéluctable rapport de force entre les différents groupes d'acteurs à travers le projet qui les réunit ne peut être occulté. Le jeu de la ruse se déploie au cœur d'une arène où est organisé un véritable jeu de cache-cache. La communication est parasitée dès les premiers contacts par des visions, des logiques, des valeurs, des représentations de la réalité, des finalités différentes. Le véritable enjeu est camouflé et chacun cherche à inscrire l'autre dans sa propre trajectoire et dans sa propre finalité.

Au-delà de ces chausse-trappes plus ou moins délibérées, nous avons également évoqué brièvement comment ceux-ci peuvent être partiellement contournés par les stratégies des populations locales qui, dans certains cas, ont pu décoder les « agendas cachés » des institutions et ainsi mieux ruser pour atteindre les objectifs qui étaient les leurs.

Ce décodage est évidemment central dans ce processus de confrontation mais malheureusement force est de constater qu'il n'est pas toujours rendu possible. La « contre-ruse », surtout quand elle procède d'une logique d'évitement de la confrontation, risque de conduire aussi à un processus d'« enfermement », c'est-à-dire de freiner l'émergence de nouvelles dynamiques de changement.

La question centrale est donc de voir comment dès lors, pour éviter la progressive mise en œuvre d'un modèle de développement universel imposé d'en haut et calqué sur des modèles occidentaux, renforcer les capacités de ruse des populations locales. Cette ruse qui leur permettrait de ne pas sortir perdants de l'arène et de progressivement faire reconnaître d'autres voies de développement.

Bibliographie

DE LEENER P., 1999 – *Les forums de planification, un dispositif au service d'une citoyenneté communale, vigilante et imaginative ?* CND, GTZ Burkina Faso, Ouagadougou, déc. 1999.

JACOB J.-P., 1997 – « La décentralisation comme distance. Réflexions sur la relation public/privé dans quelques politiques africaines de mise en œuvre des collectivités territoriales en milieu rural », in Colloque APAD, *Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*, 20 au 21 novembre 1997, Louvain-la-Neuve, 19 p.

GODBOUT J., 1983 – *La participation contre la démocratie,* Éditions Saint-Martin, Montréal, 190 p.

GUENEAU M.-Ch., SANOU S., COULIBALY A., 1999 – *Mission de faisabilité 2e phase du PADL. Projet d'Appui au Développement local Ganzourgou, Tapoa et Yatenga-Lorum*. Rapport PADL, IRAM, Paris, 123 p.

LEON J., 1998 – « Contexte social et cycle politique : les ONG en Équateur », in DELER J.-P., *et al.*, *ONG et développement. Société, économie et politique*, Karthala, Paris, p. 659-671.

SECHER MARCUSSEN H., 1998 – « Les ONG et la construction de la société civile dans les pays en développement », in DELER J.-P., *et al., ONG et développement. Société, économie et politique*, Karthala, Paris, p. 573-597.

SYLLA D., 1999 – *Le processus de décentralisation au Mali. Analyse de la perception des acteurs locaux. Cas des villages de Kolondiéba et Kolona*, Mémoire de fin d'étude, UCL, FOPES, Louvain-la-Neuve, 58 p. + ann.

PEEMANS J.-Ph., 1997 a – « Les enjeux d'une réflexion sur la décentralisation et le développement local en Afrique au Sud du Sahara : quelques remarques introductives ».

Colloque APAD, *Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*, 20 au 21 novembre 1997, Louvain-la-Neuve, 28 p.

PEEMANS J.-Ph., 1997 b – *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 240 p.

VERHAEGEN É., 1998 – « Le développement durable : entre science et politique », in LORIAUX M., dir., *Populations et développements : une approche globale et systémique*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve/Paris, p. 555-582.

WHITE G., 1996 – « Civil Society, Democratisation and development », in *Democratisation in the South : The Jagged Wave*, Manchester University Press.

Les expériences du Maghreb

Du modèle au site

HASSAN ZAOUAL[54]

Introduction

Ce texte est consacré aux expériences du Maghreb quant à la question du développement économique et à l'émergence des microdynamismes de l'économie dite « informelle ». Il est structuré en trois grandes sections. La première vise avant tout à montrer le caractère artificiel et « meurtrier » du découpage disciplinaire, de par ses impacts pour les sociétés du Sud. En effet, le fait d'isoler totalement l'économie de la société conduit à formuler et à appliquer des modèles économiques aveugles et destructeurs de la potentialité créative des populations locales. À y regarder de près, le développement conçu en dehors des contextes locaux conduit directement au surendettement des économies concernées. Tout se passe comme s'il se métamorphosait en débouché, une « carrosserie sans moteur ». Sans participation, le développement devient une destruction culturelle et économique, telle est la thèse ici défendue. Face à cette énigme scientifique et pratique, la théorie des sites souligne l'importance des systèmes de représentation des acteurs locaux. Pour ce faire, elle avance un certain nombre de principes et de concepts transdisciplinaires. Ce qui lui permet de mieux décrypter à la fois les causes des échecs des modèles de l'économie du développement et de mettre en évidence les dimensions cachées des organisations et des systèmes économiques endogènes dont le dynamisme reste incompréhensible avec les catégories de la science normale du développement. La seconde section se propose de décrire « l'erreur féconde » des modèles économiques transposés à partir des expériences nationales de développement des pays du Maghreb. À la lueur de cette illustration, la portée empirique et théorique du paradigme des sites en gestation se confirme et trouve son ancrage dans les pratiques économiques populaires locales. La troisième section en est une des

[54] Hassan Hazoual est professeur à l'université du Littoral Côte-d'Opale et directeur du Groupe de recherche sur les économies locales (GREL) de l'Institut des Mers du Nord. Il est également impliqué en tant qu'administrateur dans le Réseau Sud/Nord Cultures et Développement (Bruxelles) 21, quai de la Citadelle, BP 5528, 59383 Dunkerque cedex 1. Tél : (33) (0)3 28 23 71 00. Fax : (33) (0)3 28 23 71 10. E-mail : Zaoual@univ-lille1.fr

illustrations dans la mesure où elle décrit un exemple d'économie endogène, à savoir l'économie des Moussems. Ce qui laisse entrevoir l'importance des racines culturelles et institutionnelles des processus économiques. Ainsi, le rôle économique des valeurs et des représentations symboliques s'en trouve confirmé.

Section 1 : l'épuisement du développement face au site

Le découpage disciplinaire : une illusion scientifique

Le découpage disciplinaire crée l'illusion que l'économie peut être isolée de la société et des écosystèmes. L'effet apparent qui en résulte est l'idée que le développement économique est généralisable à l'aide de transferts massifs de modèles économiques. L'expérience montre aujourd'hui que, dans la plupart des cas, les sites cibles perdent les capacités à résoudre localement leurs problèmes et le contrôle sur leur environnement. Ainsi, dans les pays pauvres, l'introduction massive du développement par le haut détruit leurs capacités de régénération sans leur procurer un changement authentiquement capitaliste au sens d'une économie diversifiée, innovante et compétitive. Tout se passe comme si le développement pratiqué ainsi introduisait une économie de rente. Le surendettement en est un des corollaires. La théorie du développement apparaît ici comme un leurre. Elle permet de capturer des marchés en faisant croire que le développement obéit à des recettes universelles.

Ainsi, les économies formelles programmées du dehors s'apparentent à des entités qui désarticulent la cohérence des économies endogènes et organisent le pillage des ressources naturelles au profit des économies les plus innovantes de la planète. Le scientisme a fait croire que les mêmes causes produisaient les mêmes effets. Dans ces circonstances, on réduit le capitalisme à une question de politique économique mobilisant des capitaux internes et externes et à une industrialisation. Ainsi, on fait disparaître les contingences locales derrière de grandes lois abstraites que l'on postule, hâtivement, capables de guider l'action vers la prospérité économique. Or, celle-ci ne s'achète pas sous forme de modèles, de conseils, d'expertise, d'emprunts si la société en question n'a pas produit ses propres définitions du progrès et si ses acteurs n'y adhèrent pas. Dans les pratiques du développement, celui-ci, en prenant la forme d'entités financières et technologiques, ne véhicule pas le sens qui le mobilise dans son site d'origine. Le modèle finit par entrer en conflit avec le site d'accueil dont on n'a pas tenu

compte. Celui-ci se rebiffe et organise le « boycottage » des institutions et de l'économie du modèle. Le modèle tend à détruire le site et inversement, ce qui donne lieu à un chaos symbolique et économique indescriptible dans lequel l'incertitude devient la norme, ce qui nuit à la cohésion nécessaire à tout changement maîtrisé et innovateur[55]. La consommation finit par l'emporter sur la production au point que l'échange avec le capitalisme se limite à des signes extérieurs sans grande profondeur locale. Ce qui fait de lui une périphérie dans cette série de télescopages entre les sites et les modèles d'évolution économiques qui leur sont imposés par le haut et du dehors.

Sur le front de l'économie du développement, plusieurs modèles ont été appliqués un peu partout dans les pays pauvres. Chacun intègre des degrés variés d'intervention de l'État, d'industrialisation et d'ouverture sur l'extérieur. De tradition dans la littérature économique, on cite souvent les modèles de l'import-substitution, des industries industrialisantes, promotion des exportations, etc. Chacun d'eux peut trouver une illustration dans le parcours des économies formelles du Maghreb[56]. Avant d'exposer les expériences de cette aire géographique, reprenons les principales conclusions de la théorie des sites symboliques d'appartenance. Celle-ci trouve son origine dans les échecs des grands modèles de développement appliqués dans les pays du Sud particulièrement ceux du Maghreb et d'Afrique subsaharienne et dans l'efficacité sociale et économique des organisations endogènes généralement qualifiées d'« informelles »[57].

La théorie des sites symboliques d'appartenance : une réponse à la crise du paradigme global du développement

Principes d'économie non violente

L'économie non violente des sites reprend à son compte les considérations relatives à la diversité des cultures, des écosystèmes et leurs interrelations, le

[55] Voir ZAOUAL H., «Le site et l'organisation en économie du développement », in *Canadian Journal of Development Studies*, Université d'Ottawa, Canada, n° 2, vol. XXI, juin 2000, p. 295-321.

[56] Pour une synthèse sur l'échec des modèles de développement dans les pays du Maghreb voir aussi notre article intitulé : « The Maghreb experience : A Challenge to the Rational Myths of Economics », in *Review of African Political Economy* vol. 26, n° 82, 1999, p. 469-478. United Kingdom.

[57] Cf. ZAOUAL H., « Économie et sites symboliques africains », in *Interculture Revue internationale de Recherche Interculturelle et Transdisciplinaire*, hiver 1994, n° 122 (numéro spécial sur la méthode des sites appliquée aux économies africaines), Montréal, Canada.

but étant la durabilité des organisations et des systèmes sociaux en harmonie avec leur environnement. L'harmonie du site fait appel à toutes les dimensions de l'existence., ce qui force le nouveau paradigme dont ont besoin les sciences de l'Homme à pratiquer des démarches indisciplinées comme la « sitologie ». Les acteurs ne sont pas aussi disciplinés que les disciplines académiques. Dans leurs pratiques, ils ne séparent pas ce que nous isolons par nos abstractions et nos disciplines scientifiques. Les faits qui remontent à la surface sont, en effet, engendrés par d'innombrables interactions de toute nature au point que le décloisonnement des sciences de l'Homme est devenu un impératif éthique et scientifique. Les résistances des instances de la vieille tradition intellectuelle face à ce changement sont un combat d'arrière-garde qui masque des intérêts et des logiques de pouvoir dans le monde scientifique et dans l'expertise. Les paradigmes scientifiques sont aussi des institutions de savoir et de pouvoir. En ce sens, ils résistent à l'accumulation des anomalies et aux assauts de la critique. Celle-ci doit payer un lourd tribut pour faire basculer la communauté scientifique vers de nouvelles visions ce qui est le cas aujourd'hui.

Comme nous l'indiquions, la « sitologie » est une démarche recomposée. Elle est, par essence, indisciplinée. Cette condition méthodologique la rend intégrative des multiples dimensions de la situation et modulable selon les espaces concernés. En étant cela, elle échappe au classement des idéologies d'antan et aux disciplines instituées. Sa portée transversale la porte à être une nouvelle manière d'aborder les problèmes du développement économique et de façon plus large ceux des sciences de l'Homme. Elle dérive d'un pluralisme philosophique dans la mesure où elle fait sienne « l'erreur féconde » des grands systèmes de pensée qui cherchaient à être l'unique horizon des sociétés. Cette tolérance vise à s'immuniser contre tous les ismes y compris le *sitisme*, une interprétation mécaniste et hâtive de la théorie des sites, elle-même. Ce principe éthique trouve son fondement dans le caractère multiple, mouvant et complexe des systèmes sociaux. C'est une « mise en ignorance raisonnée » de l'expertise précipitée, précaution qui découle de la grande diversité des situations.

Les autres principes se déduisent de cette vision d'ensemble qui semble s'accorder avec l'observation des situations de développement : principe de tolérance, principe de singularité, principe de diversité et d'ouverture, principe de prudence et d'accompagnement, etc. Tout en étant singulier, chaque site est imbriqué aux autres et se nourrit de leurs influences. Autrement dit, chaque site est ouvert sur son environnement (fait d'autres sites) local, régional, national et mondial. Il y a incontestablement une série d'enchevêtrements dont les articulations ne sont pas aisées à identifier. Du même coup, ils interdisent tout repli identitaire et présupposent des ouvertures ré-

fléchies en connaissance de cause, contrairement à celle du discours de la globalisation

Les pratiques sont aussi des croyances partagées

En premier lieu, l'expérience nous dicte, aujourd'hui, de ne jamais séparer les croyances d'un milieu et ses pratiques. L'épistémologie parcellaire a amplement démontré ses faiblesses théoriques et pratiques. L'autonomie totale des modèles économiques conduit tout droit à la dépendance des populations que l'économisme capture par ses théories. En retour, les projets qui en découlent se retrouvent contredits par les faits d'observation. Cette déroute pose des problèmes d'adéquation avec le site qui n'est pas intégré dans sa totalité aux concepts référentiels admis. La critique épistémologique nous apprend que les concepts sont des formes ramassées et rationalisées des croyances scientifiques et sociales. Ils peuvent donc faire illusion ! La théorie doit donc s'y ajuster. Ce faisant, les séparations traditionnelles entre ce que les scientifiques jugent à un moment donné appartenir au domaine de la métaphysique et ce qui relève de la science deviennent sujettes à discussion. Les coupures du genre : éthique/technique, cultures/économie, croyances/objectivité scientifique, irrationnel/rationnel, mythes/réalité, etc. ne sont plus pertinentes et demandent un réexamen approfondi.

Ainsi, le principe qui veut que les croyances soient prises en compte dans les pratiques y compris économiques ne tombe pas du ciel. Il est le fruit de l'échec des modèles fermés par rapport à ce qui motive les populations à agir de telle ou telle manière face à telle ou à telle situation. Le comportement humain est irréductible à une unique cause. Les « causes » auxquelles croient les acteurs sont parties prenantes de leurs comportements quotidiens. Le site incite et suscite. Les croyances motivent les comportements individuels et collectifs. Et, si les concepts n'intègrent pas cette problématique de sens, ils sont empiriquement des « coquilles vides ». Ce vide se retrouve reproduit dans l'aide à la décision en « situation de changement ».

Dans ces circonstances, la chaîne des 3 C (croyances, connaissances et comportements) est déstabilisée et la théorie ne correspond pas point par point à la réalité qui, par nature, trouve sa source essentielle dans le systèmes de représentations des acteurs de la situation. C'est pour cette raison que la théorie des sites va même jusqu'à prendre en considération les mythes fondateurs de chaque site symbolique d'appartenance pour mieux suivre les « dimensions cachées » des pratiques locales. C'est à ce niveau que la « boîte noire » du site transparaît et laisse entrevoir fugitivement le sens que les acteurs donnent à leur monde. Bien entendu, de par le poids des croyances collectives du site, le contenu de la boîte en question change dans le

temps et dans l'espace. C'est un message codé de la trajectoire historique du site dans ses épreuves, ses souffrances, ses révélations et ses évolutions et révolutions. Le site est donc fondamentalement une entité immatérielle, un système de croyances pratiques doué d'une mémoire collective. Celle-ci est aussi un stockage de toutes sortes d'influences endogénéisées au cours de la durée, ce qui affecte au site de fortes singularités conduisant au principe de la diversité et à l'éclatement du modèle unique. Chaque site est unique. En étant ainsi, il échappe au modèle unique.

Le site est fait de « couches tectoniques » relevant de sa capacité à changer en assimilant ce qui lui vient de la diversité ambiante et lointaine. C'est cette pluralité dans l'unicité qui fait sa force. Pour demeurer dans l'éternité, il s'hybride, il peut changer sans changer, il peut revenir à son passé pour mieux faire des sauts dans le futur ainsi de suite. Tous les retournements sont possibles, l'énigme de l'instinct de reproduction oblige. C'est ce qui le rend, par certains aspects, insaisissable. Ce caractère mouvant et surprenant signe la fin de la culture de maîtrise dans les sciences du social. Le site opère des sélections sur lui-même et sur ce qui lui arrive du dehors. Dans ce processus, les phénomènes de métissage ont cours et touchent l'ensemble des dimensions du site, matérielles et immatérielles. Cette « divine création » se fait et se transmet par l'éthique du site, de l'enfance à la vieillesse. La relation aux morts en surveille l'exactitude tout en assurant une souplesse dictée par l'évolution. Celle-ci retranscrit dans le futur des traditions revisitées par le site en conformité avec les exigences du présent. Il y a incontestablement une espèce de code génétique dans le patrimoine du site qui décode les contraintes de l'évolution. C'est pourquoi la théorie des sites soutient que l'expertise de la situation est dans la situation mais non dans un quelconque parachutage d'expertise. Le site agit comme un « expert collectif cognitif » au travers des comportements des hommes de la situation. Ceci remet en cause tout un ensemble de concepts clefs du savoir économique ordinaire telles que les lois économiques du marché, de la concurrence, de la rationalité, de l'*Homo œconomicus*, de l'accumulation, de la croissance, de l'organisation rationnelle, etc. Tout s'encastre dans le site et prend d'autres allures inattendues par le paradigme scientifique admis. Le site influence l'influence entendue, par exemple, comme modèle économique. Ce qui rentre n'est pas mécaniquement calqué dans les faits et gestes des acteurs du site. Les « douanes invisibles » du site ne peuvent être approchées qu'en le fréquentant par immersion et encore ! Il a plus d'un tour dans son sac, même s'il fonctionne comme un « point fixe dans le chaos » qui assaille les « sitiens », les tenants du site en question. Ils tiennent à leur site tout en le façonnant pour mieux l'adapter aux contingences du moment, loi de l'alchimie des sites oblige. Les organisations concrètes du site (familles,

clans, tribus, ethnies, villages, régions, villes et quartiers de ville, activités, savoir-faire, métiers, mode d'apprentissage, entrepreneuriat, etc.) peuvent changer ici et là sans perdre de vue les « divinités » du site. C'est pourquoi la micro-histoire des lieux et des organisations sociales des populations est d'un grand recours pour l'analyse et la pédagogie d'accompagnement d'une situation de fait. Ici, la sitologie, comme la psychanalyse, se veut à l'écoute des acteurs dans toute la profondeur de leurs croyances sociales et pratiques : sites, mythes, rites.

Manager les croyances : la piste des prophéties autoréalisantes

Tout indique donc que le site est un espace symbolique d'identification à la fois ouvert et fermé, ce qui suppose une approche du code qui lui permet d'identifier à la fois son passé et les changements qu'il est prêt à assumer sans être déstabilisé totalement dans son intégrité. En l'absence de cette lecture herméneutique et en présence de l'empire précipité de la technique, il développe un intégrisme, une forme de totalitarisme de ses propres traditions. Il en fait un système rigide, faute d'être compris malgré l'incontournable métissage inhérent à sa dynamique d'évolution. C'est ici que se pose toute la complexité de la notion du changement. À y regarder de près, celui-ci épouse la variété des terrains. Le changement doit, en réalité, toujours changer en fonction de la diversité pour mieux-être accepté. Il n'y a pas une seule et unique manière de changer. Le « dehors » peut devenir un « dedans » à la condition d'être introduit avec le respect du site. Celui-ci a toujours le dernier mot, il est donc rationnel de tenir compte même de ce qui nous paraît « irrationnel » au travers de nos modèles préétablis. L'approche de la proximité est à ce prix. La proximité est complicité. Avant d'être spatiale, géographique ou tout autre, elle est cognitive. Les éléments et les acteurs d'un site symbolique d'appartenance peuvent même, dans certaines conditions, être matériellement et géographiquement dispersés et s'accorder autour d'un sens commun.

En somme, au départ, tout territoire est d'abord un imaginaire social. Il imprègne tout ce qui l'entoure et il faut savoir le mobiliser dans ses croyances, en faire une force de changement. En effet, rien ne peut être entrepris sans la participation et l'action impliquant des acteurs du site : c'est l'ABC de la gouvernance ! Pour mieux conduire le changement, il faut décoder le code local, procédure permettant de rendre efficace la manière de gérer une mutation. Une théorie adaptée et adoptée est applicable. Elle doit être capable d'identifier les « moteurs symboliques » (mythes, valeurs, représentations symboliques, etc.) des organisations et des individus du site. Ceci est d'autant plus vrai que même les managers les plus éclairés des firmes du

capitalisme partent du principe que l'organisation dans sa recherche d'un maximum de performance dans les critères de l'économie de marché doit dériver de l'identité partagée des acteurs de l'organisation. « Les valeurs font l'organisation », nous dit le PDG de la firme Lévy Strauss. Il y a mille et une manières de s'auto-organiser, à la condition de s'ajuster au *caractère prophétique* des sites. C'est à ce niveau qu'apparaissent les forces immatérielles des processus économiques. Le besoin de croire devient une donnée incontournable d'un management efficace[58].

La théorie anarchiste de l'*Homo situs* : un combat de civilisation

Manager les croyances, c'est savoir faire adhérer les acteurs d'une situation à une mutation définie et coproduite par eux-mêmes. Cet « anarchisme managérial » est en conformité avec le principe de diversité qui contrarie la pratique des transplantations de modèles. Ceci est d'autant plus pertinent que les théoriciens de l'organisation découvrent que les processus de mutation se font sous la forme d'« anarchies organisées » combinant l'ordre et le désordre. En fait, une organisation se construit au fur et à mesure. Son évolution est indéterminée, de par la complexité de ses interactions endogènes et exogènes.

Tout en empruntant des éléments à la notion de culture, le site symbolique est un concept dynamique car ouvert et changeant, ce qui nous permet d'échapper aux limites du culturalisme. Et le fait qu'il décode à sa manière ce que nous serions tentés de qualifier d'économique nous émancipe aussi de l'économisme dans toutes ses variantes libérales comme marxistes. Il donne lieu à une espèce de « réalisme à visage humain » par lequel l'économie standard se retrouve bornée et dénaturée dans son projet à vouloir tout régenter. Les faits montrent en grandeur nature que, même si les individus cherchent leur intérêt et opèrent des calculs et des stratégies, ils sont bien obligés de composer avec leur passé et leur présent dans lesquels leurs sites d'appartenance et les connexions de sites qu'ils fréquentent dans leur vie courante ont un poids dans leurs décisions et leurs comportements. Chacun sait qu'à titre d'exemple l'agent africain est relié à toutes sortes de réseaux de relations qu'il fait fonctionner comme une « économie de tiroirs » selon l'expression d'Emmanuel Ndione (ONG ENDA InterMondes à Dakar).

---

[58] PANHUYS H., ZAOUAL H. (dir.), *Diversité des cultures et mondialisation, au-delà du culturalisme et de l'économisme*, 10e anniversaire du Réseau Sud/Nord à Bruxelles, Réseau Sud/Nord et GREL, L'Harmattan, 2000, 250 pages.

Les faits et gestes des acteurs du site résultent d'une série de recompositions qui s'opèrent quotidiennement. Il s'ensuit des arbitrages *in situ* entre une pluralité d'espaces de justification au sens des théoriciens français des conventions. La multiplicité des impératifs de conduite rend l'*Homo situs* un fin compositeur par opposition à la forte rigidité des canons de l'*Homo œconomicus*. Si la rationalité de ce dernier est pure et dure, celle du premier est variée, variable. Ce caractère composite la rend plus réaliste et permet d'expliquer les échecs du modèle de l'économiste et les réussites des phénomènes « déviants » comme ceux de l'économie dite « informelle ». Ici, la rationalité formelle devient irréelle et la « rationalité située » est bien réelle. Elle résulte des véritables contraintes des terrains dans lesquels l'individu n'échappe pas à son groupe d'appartenance et à son site dans son ensemble. Elle est *technique et éthique.*

Dans son déploiement, la rationalité située porte les empreintes de l'éthique du site, de son état présent, des interactions sociales et stratégiques de la contrée, etc. Dans son exercice, elle recense donc instantanément de multiples épreuves de réalité plus ou moins contradictoires et les restitue sous la forme de décisions et de comportements. Les faits économiques et sociaux se fabriquent donc *in situ* en conformité avec les données du site. Les données ne sont jamais données. Le site ne se donne dans toute sa plénitude qu'en proportion directe avec la modestie de l'observateur. Ses traces, ses données, ses indices et enfin ses logiques de fonctionnement ne sont visibles que si nous changeons de lunettes paradigmatiques, donc de questions et de solutions. À toute question stupide, la réponse sera stupide ! car on n'observe que ce que l'on pense et ce l'on pense c'est ce que l'on croit, d'où le besoin d'avoir des concepts et des théories sociales situées. Il n'y a aucune raison scientifique de séparer la dimension théorique de la dimension pratique, au contraire. C'est un certain « pragmatisme sitologique » que nous recherchons ici pour rendre opératoires les catégories du nouveau paradigme notamment en matière de rationalité.

C'est tout ce processus de résolution qui est à l'œuvre derrière la notion d'*Homo situs*. Celui-ci raisonne et agit à l'intérieur d'une « localité de situation », siège d'une conjugaison d'impératifs multiples. Ici, le modèle de la décision se complexifie et devient indéterminé. Le modèle simpliste de l'*Homo œconomicus* vole en éclats devant l'*Homo situs*. Nous sommes donc dans la perspective d'un « réalisme de situation » mais non dans celle d'un idéalisme économique. La situation est celle de l'acteur dans son site et le site est aussi à situer pour mieux approcher l'ensemble du contexte de l'*Homo situs*. Celui-ci décide avec un sens pratique celui qu'imposent les contingences locales. Et ce sens est en permanence en recomposition au tra-

vers des interactions entre les acteurs du site et entre le site et le reste du monde ou du moins avec ce qu'il perçoit être le monde extérieur.

Le fait d'avoir ignoré ces dimensions, les élites et les institutions internationales ont conduit de nombreux pays, comme ceux du Maghreb, à la faillite économique et à des crises d'identité sans précédent.

Section 2 : trajectoires des économies formelles du Maghreb

Les origines du désastre algérien : l'esprit de Moscou !

L'Algérie[59] s'est distinguée nettement pendant deux décennies par la pratique, à grande échelle, du modèle des industries industrialisantes. Ce choix découle de la séduction qu'avait le modèle soviétique jusqu'à la fin des années 1970. La rente pétrolière aidant, l'Algérie a choisi la voie d'une économie étatisée pratiquant la formule des usines clefs en mains. L'idée est de rompre avec la dépendance en mettant en place des industries d'équipement (hydrocarbures, chimie lourde, sidérurgie, métallurgie, etc.). Les industries légères et l'agriculture s'en trouvent sacrifiées. Cette idéologie économique

[59] L'actualité de la situation de l'Algérie ne peut être comprise dans toute sa profondeur qu'avec un regard de longue durée. Historiquement, le territoire de l'actuelle Algérie a été considéré, contrairement à la Tunisie et surtout au Maroc, comme une colonie de peuplement par le colonialisme français. Ce traitement différencié est, en partie, à relier à l'histoire de ce pays. Contrairement au Maroc, l'Algérie, à l'époque de la grandeur de la civilisation arabo-musulmane (du IX^{e} au XIV^{e} siècle) n'a jamais été le siège d'un pouvoir central bien établi. C'est un territoire qui a évolué au gré de l'expansion et des reflux des grandes dynasties berbères islamisées du Maroc comme celles des Almoravides et des Almohades dont l'influence couvrait l'ensemble du Maghreb, jusqu'à l'Andalousie (Sud de l'Espagne). Cette histoire impériale du Maroc explique, entre autres, le fait que le Maroc a été non pas une colonie mais un protectorat. Dans cette région (le Maroc actuel) du grand Maghreb le colonialisme s'est heurté à une tradition étatique bien établie, celle du Maghzen (pouvoir central). C'est d'ailleurs ce qui a amené le Maréchal Lyautey, le colonisateur en chef du Maroc, à composer avec les institutions endogènes locales (la monarchie, les élites urbaines, les zaouias, les confréries, les tributs et les confédérations de tributs notamment berbères, etc.). L'Algérie n'a pas eu, malheureusement, le même parcours. Sans grandes traditions urbaines (à part des vieilles médinas andalouses comme Tlemcen et Oran), sa classe dirigeante est directement issue des maquis sans grande expérience en matière de gouvernance ni recul. Là est la genèse du caractère militaire de son élite gouvernementale. Cet héritage militariste s'est vu amplifié par l'impact du « tiers-mondisme » des année soixante sur lequel le modèle soviétique exerçait une influence. Et c'est la porte ouverte à un parti unique et à une dictature militaire qui ne veulent, aucunement, céder le pouvoir à la société civile malgré les désordres auxquels nous assistons aujourd'hui.

répondait à un « désir de puissance » qui s'est fracassé contre la désorganisation de l'économie et de la société que la rente et sa redistribution ont dévitalisées.

C'est dans le contexte historique de l'après-indépendance que le nationalisme algérien, encouragé par la fabuleuse rente pétrolière, a été subjugué par un modèle économique coûteux qui promettait une totale indépendance économique : le modèle des industries industrialisantes. Celui-ci, dans tous les pays qui se voulaient progressistes et/ou non alignés (l'Inde, la Malaisie, la Chine, etc.), avait inspiré par moments leurs politiques de développement.

L'Algérie, quant à elle, a maintenu ce type de modèle dans son intégralité jusqu'au milieu des années 1980. Ce modèle d'esprit stalinien a été énoncé à l'origine par Feldman, un économiste soviétique, puis repris par un économiste indien Mahalanobis. Il a fait aussi l'objet d'un grand débat entre les économistes français (F. Perroux, G. De Bernis, etc.). G. De Bernis a même été considéré en France comme le père du modèle des industries industrialisantes dans les années 1960 et 1970. Les principes de base de ce modèle peuvent se résumer dans l'idée que seules les industries produisant des biens d'équipement étaient susceptibles d'arracher les pays du Sud de l'emprise des ex-métropoles coloniales. Le tourisme, l'agriculture et même les industries de transformation étaient considérés dans cette optique comme des choix économiques néocoloniaux dans la mesure où les biens d'investissement, notamment les machines, devaient continuer à être importés. Les orientations macro-économiques en faveur de telles activités contribuent, selon cette conception, à creuser le *gap* entre les pays du Centre (pays capitalistes) et les pays de la périphérie (pays ex-coloniaux).

Dans la vision du modèle des industries industrialisantes, encouragée en cela par les effets de démonstration de la puissance soviétique de l'époque, seules les industries de base (sidérurgie, métallurgie, chimie lourde, hydrocarbure dans le cas de l'Algérie, industrie de matériel agricole et électrique, de matériel de transport, de machines, outils, etc.) jouent un rôle entraînant dans la dynamique du développement indépendant. Les techniques de production devaient être celles qui étaient les plus performantes dans les pays développés. Elles étaient supposées porter en elles-mêmes la solution radicale à la question du « sous-développement ». Tout choix contraire, y compris celui qui se souciait déjà de l'écologie, était traité de réactionnaire dans le langage de l'époque. Pour H. Boumedienne, président algérien, « La pollution c'est la pauvreté ». À cet effet, n'oublions pas que K. Marx était un grand admirateur des progrès industriels et technologiques du capitalisme malgré leur caractère ambigu.

C'est dans cette conception productiviste, via l'influence soviétique, que le volontarisme algérien prenait tout son sens. Ce qui, en toute logique, débou-

cha sur un constructivisme au sens de F. Hayek[60] : la croyance que tout est maîtrisable. En économie, la planification centralisée par le haut en a été une des manifestations les plus exemplaires dans l'expérience algérienne. Tout l'esprit de Moscou (Gosplan) y était condensé.

Cette conception mécaniste et matérialiste du développement économique a créé un fort penchant pour l'importation des usines clefs en mains tous azimuts et cela dans tous les secteurs privilégiés par l'idéologie industrialiste. Le fétichisme dans la technique et l'industrie a fait croire que le développement s'achetait. La rente pétrolière aidant, ce mécanisme s'est amplifié au point que l'Algérie était devenue un Eldorado des firmes et des sociétés d'*engineering* qui se bousculaient pour vendre leurs technologies et tout ce qui pouvait les accompagner : machines, outils en tous genres, semi-produits, voire matières premières. D'ailleurs, les interrelations entre ces différents niveaux étaient telles que la notion de « paquets technologiques » convenait bien dans la description des projets mis en œuvre par les grandes sociétés nationales, ces « mammouths » du socialisme bureaucratique algérien. Il s'en est suivi un gaspillage sans égal.

Lors des transactions de ces grands projets, les élites locales avaient essentiellement un rôle administratif qui, du même coup, permettait de détourner une partie de la rente sous forme de commission et de corruption et d'empêcher une accumulation d'expérience au plan industriel. Les Occidentaux faisaient tout, de la conception à l'exécution des projets concernant les grands ensembles industriels, ce qui, d'un autre côté, leur permettait d'accumuler de l'expertise et l'expérience de situations inattendues. En sens contraire, l'Algérie perdait l'opportunité de valoriser ses ressources humaines. Ses ingénieurs de conception et de production étaient souvent affectés à des tâches administratives et politiques, beaucoup plus lucratives en termes de statut social, de pouvoir et d'argent ! C'est ainsi que l'Algérie était devenue spectatrice de son propre développement économique ! Or, le capital humain, ça s'entretient. Ni les contrats clefs en mains, ni les contrats produits en mains, ni les contrats marchés en mains ne remplacent l'action impliquant d'un peuple dans le changement et la maîtrise de son destin.

En somme, l'expérience algérienne vérifie en grandeur nature l'idée que le développement dans les pays du Sud a fonctionné comme un marché pour les pourvoyeurs de projets de développement. Ce qui crée une « virtualité » sans relation organique avec la réalité ainsi traitée et donne lieu à des situations surréalistes en économie. Plus on investit – l'Algérie affectait par moments à son développement approximativement 50 % de son produit inté-

[60] HAYEK F., *Scientisme et sciences sociales*, Agora.

rieur brut (PIB)□, plus on «□sous-développe□» le pays□! Ici, toutes les catégories et la science de l'économiste semblent fonctionner à l'envers[61].

Sitôt montées, les usines en question faisaient l'objet d'un décodage social local, à l'exception des hydrocarbures finançant l'ensemble du circuit économique, qui ne les préparait guère à une rentabilité certaine et *a fortiori* à des synergies entre elles. Aux problèmes de mentalité se greffaient des dysfonctionnements dans l'organisation du travail, des passe-droits, des détournements, des rigidités et en fin de compte une impuissance locale à assimiler les techniques importées. La conséquence directe en a été le creusement des déficits de la plupart des grandes unités de production qui fonctionnaient avec des taux de leurs capacités potentielles avoisinant souvent moins de 50□%. L'ensemble de ces déficits était bien entendu comblé par la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures, une rentabilité non pas directement liée au travail humain mais à la teneur des gisements pétroliers exploités avec le savoir-faire étranger. Ce «□maquillage économique□» était possible car le marché mondial pétrolier florissant le permettait à l'époque. Tout se payait en pétrole□: les salaires, les accroissements fictifs des capacités de production, les grands chantiers nationaux dans tous les domaines, les importations alimentaires, etc., bref tout le financement de l'économie algérienne.

Au fur et à mesure que le modèle s'appliquait, la société et les formes de vie économique locales des régions algériennes se disloquaient et se concentraient dans les espaces urbains et industriels dont la cohérence laissait à désirer par manque d'investissements dans les infrastructures, le logement et le reste. Tout ceci préparait le surpeuplement et le caractère explosif de la situation actuelle. En Algérie, il est fréquent maintenant que les membres d'une même famille dorment à tour de rôle, en raison de la crise des logements. Par voie de conséquence, on ne se marie plus ou peu, et pour cause. L'anomie s'empare ainsi de la société et c'est l'autodestruction. On rêve de partir, fuir n'importe où□!

À y regarder de près, le modèle choisi, au lieu de résoudre le dualisme hérité du colonialisme, a contribué à aggraver les anomalies de l'économie algérienne. Les bureaucrates ont fait pire que le colonialisme dans la mesure où ils ont détruit à la fois l'agriculture marchande, certes tournée vers les besoins de la métropole, l'agriculture vivrière et toutes les micro-activités artisanales que l'on rencontrait dans les formes de vie locales. Le lancement de la révolution agraire, calquée sur le modèle bureaucratique des villages so-

[61] Pour utiliser une image, le multiplicateur de Keynes a la «□tête en bas » et le «□jeu de jambes » (effets d'entraînement sur le reste de l'économie) en haut et dans le vide.

cialistes, a fait long feu et a même aggravé les problèmes de la propriété et de la motivation des paysans algériens. Cette destruction par les grands ensembles industriels parachutés du haut a disputé à l'agriculture sa prééminence et n'a pas induit les effets escomptés quant à l'impulsion d'un développement capable de se régénérer localement. En combattant l'extraversion économique de l'Algérie, le modèle en question a contribué à accentuer cette même extraversion, ce qui a rendu l'Algérie d'aujourd'hui totalement dépendante tant sur le plan alimentaire que sur le plan technologique, industriel et financier avec l'effondrement du prix du pétrole.

La rente avait pendant longtemps masqué le chaos symbolique et économique que le modèle des industries pseudo-industrialisantes introduisait en profondeur dans les tissus de la société. C'est ainsi que la crise actuelle est à la fois culturelle et économique. Le « déficit de sens » parcourt l'ensemble de la société et crée ainsi un désarroi sans précédent dans l'histoire de ce pays. L'intégrisme et le fanatisme naissent de ce vide.

Aujourd'hui, l'économie algérienne reproduit intégralement ce que les économistes appellent la « maladie hollandaise », *dutch disease*. Toute l'économie nationale est gouvernée par un seul secteur, celui de la rente pétrolière. Celle-ci a détruit toute la variété des activités ainsi que les traditions rurales du pays. Celui-ci se voit livré à un univers urbain concentrationnaire sans ressorts en direction d'un changement qualitatif de la vie économique et sociale. Les besoins premiers comme se nourrir, se loger ou même être en sécurité physique ne sont point satisfaits. À titre de statistiques, plus de 90 % des exportations algériennes sont constitués d'hydrocarbures et de leurs dérivés. Ce pays importe plus de 60 % de ses besoins alimentaires. Ainsi, au fur et à mesure que la rente diminue et que la démographie augmente, le chaos économique et politique s'élargit. Ce gâchis bâti sur une industrialisation stérile a aussi entraîné des conséquences fâcheuses sur le plan de l'écologie du pays[62].

C'est ici que la théorie des sites symboliques d'appartenance apporte une interprétation qui met en évidence que tout changement d'une société et de ses organisations économiques présuppose la prise en compte de ses singu-

[62] L'écologie du Maghreb et plus particulièrement celle de l'Algérie côtière n'est plus ce qu'elle était. Les pratiques du « développement parachuté » contribuent à une destruction systématique de la biodiversité. En cela, elles ont accéléré la dégradation écologique des milieux concernés. Au XIV^e^ siècle, Ibn Khaldoun, sociologue et historien maghrébin, écrivait : « Tout le pays depuis Tripoli jusqu'à Tanger n'était qu'un seul bocage et une succession continuelle de villages » (*Histoire des Berbères*, t. 1, p. 341, Traduction de SLANE, Paris, Genthner, 1925). De même, l'historien E. F. Gauthier signale une phrase tirée des archives où il est indiqué que « de Tripoli à Tanger on voyageait à l'ombre», cité p. 6 et 7 par SERVIER J., *Les Berbères*, Collection « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1990.

larités et ses croyances collectives afin de mieux encastrer les apports extérieurs quels qu'ils soient.

On ne peut aucunement faire de la « bonne économie » sans rendre compte, sur le plan des concepts et de l'organisation, des pratiques locales et de leurs relations avec le sens que les acteurs locaux donnent à leur monde. Et ici, l'efficacité se gère avec l'identité et l'éthique des groupes de populations concernés. Lorsque l'on ne tient pas compte des principes de la théorie des sites (singularité, diversité, tolérance, prudence, pédagogie de l'accompagnement, relations entre les boîtes noires, conceptuelles et à outils, etc.), les sites perdent leurs éthiques et c'est le chaos technique. Il ne reste que des « tics » et de la « tactique », c'est-à-dire « le sauve-qui-peut » et l'anarchie dans laquelle même la sécurité physique devient un bien collectif rare. Lorsqu'une société rentre dans l'anomie (perte de sens et d'identité), tout devient possible y compris le pire et les génocides contemporains le montrent bien un peu partout dans le monde.

Les économies formelles du Maroc et de la Tunisie : un parcours plus varié

La situation macroéconomique du Maroc et de la Tunisie, bien que subissant les effets pervers du « développement transposé », est moins critique que celle de l'Algérie. Le choix de ces deux pays s'est porté, durant les années 1960 et 1970, sur le modèle de l'import-substitution qui privilégie une politique favorisant le développement des industries de transformation en direction du marché intérieur. Comme pour le modèle des industries industrialisantes, le protectionnisme était de la partie. Le concept d'industrie naissante de F. List, premier théoricien du protectionnisme dont l'œuvre s'intitule *Système national d'économie*, le présuppose. Cette option traduite dans les faits donne lieu à un dynamisme économique jusqu'à un certain seuil. La combinaison d'une économie de marché et la présence d'un important secteur public, considéré à l'époque comme un levier de développement a, en effet, entraîné la formation d'un système productif relativement diversifié en termes d'activités : industries minières, agriculture, artisanat, tourisme, cuirs et chaussures, textile, industrie agroalimentaire, industrie des produits de la pêche, etc. À cette variété de ressources économiques, il faut rajouter les transferts de fonds des immigrés, relativement importants jusqu'à aujourd'hui pour ces deux économies, dans la mesure où leurs ressortissants sont restés attachés à leurs pays d'origine.

Cette relative diversification du tissu économique est repérable aussi dans la structure de leurs exportations ; ce qui, du même coup, atténue les répercussions macro-économiques des instabilités des marchés mondiaux. Ce-

pendant, la concentration des revenus a contribué à limiter l'étendue du marché intérieur. La corruption dans la gestion des projets publics et privés, en induisant des enrichissements illicites, a miné les efforts de performance. Le développement de ces pratiques a entraîné l'éviction d'une masse importante de populations de la gestion et de la redistribution des ressources de ces économies.

À la longue, le protectionnisme, quant à lui, a développé un esprit de rentier chez les entrepreneurs de l'économie formelle. Leur prospérité s'est faite à l'ombre de l'État, par marchés publics manipulés et par une exploitation de la rente de main-d'œuvre, sans renouvellement des investissements nécessaires du point de vue des hommes, de l'organisation et des équipements. Par manque de contrôle démocratique, les entreprises publiques ou semi-publiques dans des secteurs aussi variés que les banques, les organismes de production et de distribution de l'eau et d'électricité, les grandes entreprises agricoles et industrielles publiques, etc., ont fonctionné au profit des technostructures locales. Celles-ci se sont adonnées à des privilèges multiples et à des détournements massifs qui ont contribué à des déficits croissants des entreprises relevant directement ou indirectement des pouvoirs publics. Les emprunts internationaux au cours des années 1970 ont couvert ces anomalies jusqu'à l'éclatement des crises financières aiguisées par une chute globale des prix sur l'ensemble des marchés d'exportation.

C'est dans ce contexte international que vont s'intégrer les économies marocaine et tunisienne dans la mondialisation par le biais des plans d'ajustement (PAS). Ces derniers vont, bien entendu, donner la priorité à une économie d'exportation via l'option libérale d'économie de l'offre. Cependant, comme dans les autres pays du Sud, les PAS ne semblent pas pouvoir créer les conditions d'une croissance économique viable dans la mesure où les économies formelles de ces pays présentent des rigidités par rapport aux données de la concurrence internationale. Les PAS, en déprimant les dépenses publiques, ont induit un démantèlement sans précédent des secteurs éducatifs et sanitaires. Combinée à l'expansion démographique et à ses nouvelles structures (fortes poussées des tranches d'âge de moins de 25 ans), cette orientation sape la formation d'un capital humain susceptible de devenir un moteur pour la croissance future de ces économies en direction d'activités à forte valeur ajoutée[63]. Ainsi, une course contre la montre est en-

[63] L'économie « informelle » réussit là où l'économie formelle a du mal à s'adapter aux nouvelles mutations économiques. Ainsi, les organisations de l'économie informelle ont su même s'adapter à la Nouvelle Économie comme le montre l'expérience des entrepreneurs « informels » dans le domaine des nouvelles technologies d'information et de communi-

gagée dans ces pays afin de ne pas aboutir aux mêmes conséquences économiques, sociales et politiques qu'en Algérie. Chaque pays réagit à sa manière à la mutation. La Tunisie officielle a choisi une dictature politique et l'économie de marché tandis que le Maroc tente une expérience démocratique en s'intégrant dans la mondialisation tout en s'intéressant de près à la décentralisation et au développement local. C'est dans ce contexte que l'on assiste à une montée sans précédent du secteur associatif dans la gestion des villes et des campagnes.

Constatant que l'optique des PAS conduit aussi à une impasse, les pouvoirs publics au Maroc semblent soutenir un large tiers secteur afin d'atténuer les effets de pauvreté et d'insécurité qui accompagnent la mutation de la société marocaine. En multipliant les lois sur la décentralisation, le pouvoir officiel cherche, en théorie, à diluer le pouvoir afin de mieux combattre la corruption et à créer les conditions de la participation des acteurs de chaque situation au changement qui s'impose. L'idée que le développement est un processus coproduit par une pluralité d'acteurs fait son chemin, d'où l'intérêt accordé à la montée en puissance des organisations de la société civile.

Le roi Mohammed VI, « roi des pauvres voire du tiers secteur », s'implique beaucoup plus dans cette voie que le gouvernement à dominante socialiste. Celui-ci se cantonne dans la gestion des grands équilibres macroéconomiques en délaissant le terrain qui se voit investi par toutes sortes de mouvements allant des organisations se réclamant de la mouvance islamique aux ONG de la société urbaine marocaine qui se préoccupent de la pauvreté, des femmes, de la démocratie, des droits de l'Homme, de l'environnement, du patrimoine, des langues et cultures régionales, etc. Ce foisonnement d'organisations sans but lucratif exprime aussi une crise des partis traditionnels, même si l'expérience démocratique est récente. La prise de parole semble se disséminer dans l'ensemble des tissus de la société. La liberté d'expression acquise – notamment par la grande pluralité de la presse nationale – produit ses effets.

Sur le plan économique, le problème qui se pose, c'est comment amarrer ce tiers secteur, légal et reconnu par les autorités, avec les dynamiques « informelles » souterraines dans lesquelles les populations ont trouvé, depuis longtemps, certaines de leurs solutions en termes d'emploi, de revenus, d'apprentissage, d'entreprenariat, etc. Ces organisations dont l'informalité est variable selon les situations se sont développées en raison des grandes

---

cation (NTIC) cf. notre article « Les entrepreneurs "informels" à l'assaut de la Nouvelle Économie », in *Le Reporter*, n°161 du 2 au 8 août 2001, Rabat, p. 34.

insuffisances de l'économie formelle. L'expérience montre qu'elles fonctionnent sur des bases que le secteur formel des organisations à but non lucratif risque de méconnaître ou de manipuler.

En effet, les organisations formelles à but non lucratif ont tendance à reproduire mécaniquement les anomalies des grands modèles de développement sur des petites échelles par manque d'expériences et de recherches. *Small is not always beautiful*. Ici, les organisations à but non lucratif peuvent être à but lucratif même si leur statut formel ne l'exprime pas. La particularité apparente de ne pas chercher un quelconque profit ou la contrainte de non-redistribution du profit est vite détournée sur le terrain. On ne peut nier le fait que des acteurs du tiers secteur recherchent, au travers de leurs actions civiques, des retombées immatérielles (prestige politique, accaparement du pouvoir, prise en otage de populations locales, etc.) susceptibles de se métamorphoser, dans de nombreuses situations, en intérêt matériel particulier.

D'ailleurs, un bon nombre de ces organisations se créent sur la base de la recherche d'une reconnaissance politique dont le but est d'accéder à la rente et au pouvoir. Au Maroc comme dans les autres pays, des hommes politiques y trouvent un intérêt certain et contribuent, par conséquent, à leur naissance et à leur développement. Ils profitent ainsi du fait que les ONG ont « le vent en poupe » pour s'intégrer au mouvement associatif. Ces processus de déguisement relèvent le plus souvent d'une stratégie d'adaptation aux évolutions du marché politique. Les acteurs du site ont donc mille et une manières de récupérer les changements de situation afin de maintenir des statuts, des rôles politiques et sociaux, des intérêts particuliers, etc. Le site se déguise, d'où les difficultés à identifier les vrais acteurs d'une situation et les véritables besoins des populations. Tout le monde parle au nom des populations ou de l'intérêt général. Cet énoncé est donc à prendre avec prudence en matière d'identification et d'évaluation des contributions à l'économie sociale.

Si l'opportunisme et l'asymétrie de l'information ont conduit l'analyse économique, notamment anglo-saxonne[64], à reconnaître les avantages comparatifs par rapport au marché qu'apportent les organisations du tiers secteur, il ne faut pas céder à un « angélisme des ONG ». D'ailleurs, plus elles se professionnalisent, plus elles tendent à ressembler, par certains aspects, à des organisations de marché quant à leurs buts cachés. Elles perdent de vue leurs éthiques fondatrices et s'orientent vers des comportements compara-

[64] Cf. par exemple, NYSSENS M., « Les approches économiques du tiers secteur. Apports et limites des analyses anglosaxonnes d'inspiration néo-classique », in *Qu'est-ce que le tiers secteur ?*, numéro spécial de *Revue de Sociologie*, 42, 2000, p. 551-565.

bles à ceux du monde du marché. Tout se passe comme si la chasse aux subventions et l'adaptation aux évolutions du marché des projets sociaux détruisaient leurs finalités originelles. Leurs objectifs deviennent des objectifs de reproduction auxquels sont attachés les acteurs influents de l'organisation. La dynamique de l'organisation non marchande se voit progressivement truffée d'intérêts particuliers pouvant être ceux de ses dirigeants, de ses usagers et/ou de ses bailleurs de fonds publics ou privés. Des alliances peuvent ainsi se nouer de mille et une façons entre ces différents protagonistes de l'organisation, selon les situations. C'est donc un nœud de relations et de conventions implicites et explicites pouvant répondre aussi à des stratégies individuelles et/ou collectives.

Ces enchevêtrements d'intérêts posent de redoutables problèmes éthiques et économiques. En effet, le capital « confiance » ou le capital « démocratie à la base » et d'autres valeurs du même type sont susceptibles de faire l'objet d'un « décodage stratégique » qui, selon les situations, transforme de nombreux projets en appâts. À l'évidence, les valeurs morales (démocratie, intérêt général, lutte pour les droits des pauvres et des femmes, etc.) deviennent des biens immatériels dont la production attire des financements au profit de ceux qui, en réalité, orchestrent un problème réel ou imaginaire à leur profit.

Sur les terrains, les organisations que l'on rencontre le plus souvent, au Maroc ou ailleurs, dénotent une forte structure hiérarchique dominée par des leaders dont le comportement répond rarement à un mode de fonctionnement démocratique. C'est souvent toujours les mêmes qui dominent l'organisation et en tirent des intérêts particuliers. Du fait même de cette position de leaders, d'autres membres de l'organisation, notamment ses salariés ou les réseaux d'experts associés, ne doivent leurs rôles, fonctions et intérêts matériels qu'au bon vouloir des membres influents du Conseil d'administration et des leaders salariés de l'organisation.

Ainsi, sur le terrain, des simulacres de démocratie et d'efficacité sont souvent à l'œuvre face à l'environnement extérieur et surtout lorsqu'il s'agit de partenaires étrangers susceptibles de contribuer au financement de l'organisation. Ici, l'asymétrie d'information revient sur le tapis et nous questionne sur la performance citoyenne de telles organisations. En la matière, rien n'est acquis en raison de la grande diversité des situations et des stratégies des acteurs en présence.

La théorie sociologique et économique des organisations, quelles qu'elles soient (entreprise ou organisation non marchande), nous apprend que les modes de fonctionnement formels ne reflètent pas réellement les mécanismes qui sont à l'œuvre en situation. Dans ces univers occultes, l'organisation cache sa « boîte noire », son « non-dit » ainsi que des stratégies inavouées,

comme nous venons de l'exposer. Certes, l'informel d'une organisation lui confère une plasticité de fonctionnement. Il peut même être la source de sa capacité à innover et à s'adapter aux évolutions de l'environnement. Mais ces qualités n'enlèvent rien à la portée des manipulations dont elle peut faire l'objet de la part d'intérêts particuliers masqués par un intérêt dit général. Le problème ici posé est celui de l'éthique qui se voit orchestrée par la technique de captage des ressources. Cette prise d'otage de l'éthique conduit tôt ou tard à la destruction de l'organisation civique. Les leaders d'organisation à but non lucratif peuvent donc être aussi considérés, dans certaines situations, comme des « passagers clandestins » lorsque les principes de transparence et démocratie directe ne sont pas respectés

Section 3 : l'économie morale des organisations économiques endogènes

Espaces symboliques

L'étude approfondie des microdynamismes informels au Maghreb[65] et en Afrique subsaharienne[66] montre, en effet, que ces organisations économiques, quant à elles, trouvent leur dynamisme dans une certaine permanence de la morale des groupes d'acteurs qui les animent. L'expérience des Soussi au Maroc montre, en effet, que leur dynamisme commercial résulte d'une éthique de groupe[67]. Leurs résultats, sur le plan de l'économie, est étroite-

[65] ZAOUAL H., « Endogenous Cultures and Modernity in Maghreb », in *International Journal of Intercultural and Transdiciplinary Research*, vol. XXV, n° 117, 1992, p. 2-13 (en collaboration avec le Laboratoire d'anthropologie juridique de l'Université de Paris 1), Montréal, Canada. Pour la version en français, se reporter à « Cultures endogènes et modernité au Maghreb », in *Revue internationale de recherche interculturelle et transdisciplinaire*, vol. XXV, n°4, n° 117, automne 1992, p. 2-14 (n collaboration avec le Laboratoire d'anthropologie juridique de l'Université de Paris 1), Montréal, Canada.

[66] Voir pour l'Afrique subsaharienne notre interprétation au travers de la théorie des sites, « The Economy and The symbolic sites of Africa » (version anglaise, numéro spécial sur la méthode des sites appliquée aux économies africaines), in *International Journal of Intercultural and Transdiciplinary Research*, vol. XXVII, n° 1, Winter 1994, Issue n°122 (42 pages). www.nonviolence.org/tranet/best3.htm ; « Économie et sites symboliques africains », in *Revue internationale de recherche interculturelle et transdisciplinaire*, hiver 1994, n° 122 (numéro spécial sur la méthode des sites appliquée aux économies africaines, 50 pages), Montréal, Canada.

[67] ZAOUAL H., « The Economic System of the Soussi », in *The European Journal of Development Research*, vol. 2, n° 1, juin 1990, p. 59-64. Social and Political Sciences Department – Free School Lane – Cambridge, England.

ment corrélé à une « éthique du droit chemin » ; *Agharras Agharras* qui veut dire en berbère : le droit chemin. Cette formule exprime une profondeur quasi théologique dont le décryptage présuppose la prise en compte de l'ensemble de leur site symbolique d'appartenance.

Au Maghreb, le clan reste omniprésent. Le groupe constitue le centre de gravité de l'individu. Ce dernier n'est rien sans lien d'appartenance. Les origines communautaires imprègnent l'individu et mesurent sa puissance ou sa faiblesse. C'est son capital social, son réseau. Et le tout est régulé et signifié par des rapports imaginaires aux ancêtres. Dans ces conceptions locales, l'ancêtre est suzerain invisible et protecteur. Les morts y gouvernent les vivants[68]. Le changement n'est accepté que s'il respecte le passé. Dans l'imaginaire populaire, chaque individu, chaque fraction de tribu, chaque clan, chaque village, etc., a son gardien invisible. Les grandes religions comme le judaïsme, le christianisme et enfin l'islam ont dû composer avec ces fortes traditions locales[69].

---

[68] Comme l'écrit l'ethno-psychiatre T. Nathan : « Entre les vivants et les morts, il existe un monde intermédiaire, celui des rituels et de la tradition » (p. 157). Cette vie intime du site ne se formalise pas, ne se calcule pas. Le site tend à clôturer les individus. C'est un espace/temps particulier de par ses profondeurs culturelles et historiques. Chaque site a son monde spécifique de clôture et d'échange avec le monde extérieur. Pour les individus qui le peuplent, la vision qu'a le site du monde va de soi. « Une culture est une organisation transportable de l'univers permettant à chaque membre d'une société donnée de percevoir le monde sur le mode de l'évidence, comme naturel, comme allant de soi» p. 179. NATHAN T., *L'influence qui guérit*, Éditions Odile Jacob, 1994, 350 pages.

[69] Selon Sarah Ben Naffissa : « Le Coran a transcrit de nombreuses coutumes préislamiques, en opérant cependant quelques modifications. La coutume est devenue la loi du Coran ». Ce sont les coutumes des pays conquis qui sont devenues les rites du droit musulman. Les coutumes islamisées ou demeurées coutumes jouent un rôle fondamental dans la régulation sociales des pays musulmans » (p. 28). Le concept de *Sunna* représente un héritage de la société arabe anté islamique. La *Sunna* est un ensemble de règles coutumières léguées par les anciens. Seuls les anciens, vivants ou morts, ont le droit de dire le droit. En situation, les vivants sont censés être capable de choisir les règles qui conviennent pour traiter d'un problème de société. Ils doivent faire preuve d'un savoir et d'une expérience leur permettant d'interpréter la situation afin d'ajuster au plus prés la décision la plus adaptée. Dans la philosophie sociale des sociétés arabo-musulmanes la légitimité passe, donc, par les personnes les plus morales et les plus compétentes, ou reconnues comme telles, à traiter du gouvernements des choses et des hommes. En effet, comme le fait remarquer Sarah Ben Naffissa : « La seule autorité reconnue et légitime chez les musulmans est l'autorité humaine et personnelle. La perception de l'État chez les musulmans passe par celles des individus qui les gèrent et le dirigent. Ce sont les qualités intrinsèques des hommes au pouvoir qui font que l'État est bien ou mal perçu. Les principes abstraits tels « l'intérêt général », la « raison », le « service public » sont difficilement compréhensibles ; par contre les qualificatifs humains tels que la « confiance», la « réputation», le « bon conseil», la « sage opinion» sont très importants » (p. 36). Cf. BEN NAFFISSA S., « Discours

À ce sujet, Jean Servier[70] note, à juste titre, que « le christianisme a adopté les tombeaux et les hauts lieux comme ailleurs, les pierres, certains arbres et les sources ; le rigide judaïsme puis l'islam ont accepté les morts comme intermédiaires entre les hommes et l'invisible, leur ajoutant une couronne de pieuses vertus et de miracles, monotones dans leurs répétitions. » L'islam maghrébin reste donc fortement influencé par ces conceptions. La liste des saints hommes y est d'ailleurs infinie. Le mélange des traditions locales avec l'islam s'est fait de manière harmonieuse, d'autant plus que le Coran contient des saints personnages sans qu'ils fassent l'objet d'un quelconque culte : *al wali* (l'ami de dieu) ; *as-salih* (le pur) ; *as-saddiq* (le juste) ; *al-muqarrab* (le protégé). Le développement du maraboutisme en islam maghrébin (culte des saints) est donc lié à cette articulation entre les apports de l'islam et les systèmes de croyances endogènes de cette aire géographique qu'est le Maghreb. La *tariqa* est une voie mystique que choisissent des confréries. On y accède par initiation. Une constante au fin fond des systèmes de croyance maghrébins : primauté de la vie spirituelle sur la vie matérielle. L'imam Yacoub ne touchait à une pièce de monnaie qu'en la poussant du bout d'un bâton, indique l'auteur[71]. Les Berbères se caractérisent, selon Jean Servier, par une éternelle aspiration vers un idéal d'austérité. Le matérialisme est à accueillir avec méfiance. Ce trait de caractère est présent dans la culture néotribale d'entreprise des soussi que nous avons eu l'occasion de décrire.

Tout lieu a son gardien, disent les hommes du Maghreb (saints protecteurs, ancêtres, génies gardiens, etc.). Il y a toujours un « génie présent du lieu » qui organise la communauté, tribu ou clan. La grande famille ou tribu est une communauté de protection. Ainsi, le site s'entoure non seulement

---

islamique, l'État et le Droit : le cas tunisien » in *Table ronde* : « *L'État contemporain en Afrique* » Laboratoire d'Anthropologie juridique de Paris, 1985.

[70] SERVIER J., *Les Berbères*, PUF, Paris, 1990, « Que sais-je ? », p. 70. L'auteur s'appuie, entre autres, sur le grand sociologue et historien du XIV^e^ siècle Ibn Khaldoun : « Nous croyons avoir cité une série de faits qui prouvent que les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux ; un vrai peuple comme tant d'autres dans le monde, tel que les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains » (Ibn KHADOUN, *Histoire des Berbères*, t. 1, p. 199). Le terme de *berbère* est, selon J. Servier, inadéquat. Il dérive du mot grec *barbaroi* puis de l'arabe *brabra* : « Il désigne en premier des gens dont on ne comprend pas la langue. C'est une appellation méprisante donnée par un vainqueur à un vaincu ou par un voyageur sûr d'appartenir à une civilisation supérieure. Ce n'est pas le nom qu'un peuple se donne à lui-même » (p. 7) *Imazighen*, mot présent dans les dialectes berbères, est le plus proche de la vérité. C'est ce nom que l'on retrouve aussi chez les auteurs de l'Antiquité. Les Romains ont transcrit *Mauri* dont les Grecs ont fait *Maurosioi* un dérivé (possible) de *Mahourim* qui veut dire en phénicien « Occidentaux » (p. 13). Le Maghreb a toujours été une zone de brassage de populations et cela depuis des millénaires. Tous les peuples de la Méditerranée sont passés par l'Afrique du Nord.

[71] *Ibid*, p.80.

d'une protection « économique » de ses ressortissants mais aussi d'une protection spirituelle ; le site veille sur ses rites, ses mythes et en fin de compte sur son propre monde ; le site a toujours son ancêtre fondateur. Les souks, marchés hebdomadaires, se développent souvent autour des enceintes du tombeau d'un ancêtre saint homme. La morale domine et entoure le marché. Et comme l'exprime l'auteur : « Ainsi le marché possède, comme le village ou la maison, un *horma* ou caractère sacré ; à l'opposé du moulin banal ou de la forge. Les rixes y sont interdites ainsi que les actes répréhensibles et les paroles déplacées »[72].

On chante les saints, on vend et on achète sous leur protection ou derrière la mosquée, le bazar. L'analyse de l'étude de terrain faite par Fenneke Reysoo est révélatrice de ces relations cachées entre le commerce et l'éthique des sites en question[73].

L'éthique économique des *Moussems*

Les fondements moraux d'une économie sociale locale

Cette étude sur les *Moussems* du Maroc, *Fêtes maraboutiques*, est un document non publié. Il existe en deux versions, l'une en français et l'autre en néerlandais puisque Fenneke Reysoo est originaire des Pays-Bas. C'est une étude fouillée sur les *phénomènes maraboutiques*. Elle porte particulièrement sur les fêtes patronales qui sont célébrées chaque année autour des tombeaux des saints. La conduite de cette recherche a nécessité le concours de plusieurs institutions hollandaises, françaises et marocaines (ambassades, ministères, bibliothèques, universités, centres de recherche, etc.). Elle débute en 1982.

L'auteur est frappé par la variété des pratiques religieuses et spirituelles locales. L'image d'un islam monolithique y disparaît. Dans la vie courante des sites marocains, il endosse une pluralité de figures. De cette observation, l'auteur en déduit la pertinence de la théorie de Redfield (1971). Celui-ci fait, en effet, une distinction entre la culture dominante de la *Grande Tradition*, celle de l'élite lettrée et les cultures locales de la *Petite Tradition*. Redfield[74] écrit en substance : « In a civilization there is a great tradition of the reflective few, and there is a little tradition of largely unreflective many. The great

[72] SERVIER J., *op. cit.*, p.110.
[73] REYSOO F., *Des Moussems du Maroc. Une approche anthropologique des fêtes patronales*, Katholieke Universiteit Nijmegen, Netherlands, 1988.
[74] Cité p. 4 par Fenneke REYSOO.

tradition is cultivated in schools or temples ; the little tradition works itself out and keeps itself going in the lives of the unlettered in their village communities »[75].

Ainsi, les pratiques observées par Fenneke Reysoo laissent entrevoir sur le plan religieux marocain l'islam officiel (orthodoxe, normatif et universel) et les « islams informels » (hétérodoxes, populaires, locaux ou particularistes, etc.). Dans son étude, l'auteur nous montre, justement, les imbrications des deux sortes d'islams si bien qu'ils sont à la fois spécifiques et autonomes, tout en intégrant des influences réciproques. La Grande Tradition et les Petites Traditions s'influencent mutuellement. La Grande méprise souvent les Petites mais elle en a besoin pour vivre et gouverner. Ceci rappelle étrangement le rôle des mécanismes « *informels* » dans toute organisation formelle économique ou autre.

En effet, les Moussems sont des périodes favorables à une rébellion « contrôlée » et à la critique de l'ordre établi. Il y est question d'inversions symboliques du monde. Tout se passe comme si ces pratiques locales avaient une « fonction de soupape sociale ». D'ailleurs, Gluckman souligne ce caractère par la formule *rituals of rebellion*[76]. À son tour et à sa suite, F. Reysoo note : « Ces rituels seraient une contestation institutionnalisée, qui apparemment critique l'ordre établi, mais qui en dernière instance le bénit afin d'atteindre la prospérité »[77]. Les inversions symboliques s'opèrent, par exemple, lorsque « les faibles ont l'occasion de disposer du pouvoir des forts, et les forts doivent se soumettre symboliquement à leurs subordonnés »[78].

De cette façon, les Moussems renforcent la cohésion du groupe d'appartenance tout en étant un moment divin et de soulagement. Tout se passe comme si les Moussems rechargeaient les « moteurs symboliques[79] » des communautés en question. C'est ainsi que « Le Moussem est renouvellement parce qu'il donne lieu au soulagement et à la dissolution des tensions sociales. Ce rite saisonnier donne la force et la protection divine à toute la communauté pour affronter les difficultés inhérentes à la vie en société pour un cycle nouveau[80]. » Ces forces spirituelles mettent en contact l'humain

---

[75] REDFIELD, 1971, p. 41-42.
[76] GLUCKMAN, 1963, cité p. 8.
[77] REYSOO F., *op. cit.*, p. 9.
[78] *Ibid.*, p. 90.
[79] Cf. le rôle des croyances en économie dont traite la théorie des sites symboliques. Voir par exemple, LATOUCHE S., NOHRA F., ZAOUAL H., *Critique de la raison économique. Introduction à la théorie des sites*. Préface de Angèle KREMER-MARIETTI, Collection « Epistémologie et philosophie des sciences », L'Harmattan, 1999.
[80] REYSOO F., *op. cit.*, p. 91.

avec le divin en créant un lien entre le monde invisible, celui des saints et de Dieu, et le monde ici-bas, celui de la communauté concrète. La vie courante est ainsi imprégnée de fragments de spiritualité qui aident à réguler la réalité. Dans ces rituels, la plupart des acteurs de la situation ne sont pas conscients des origines de leurs croyances et de leurs pratiques. La réponse couramment donnée face à des questions portant sur les significations profondes de leurs pratiques est la suivante : « Nous le faisons, parce que c'est notre religion. » « Les Moussems sont des manifestations par excellence pour s'imprégner de baraka » (grâce et bénédiction divines).

En fin de compte, comme dans d'autres sociétés, ces fêtes sont un mode de stimulation des valeurs de cohésion du site et des groupes qu'il structure spirituellement et socialement. Les individus ressentent ainsi le besoin de renforcer leurs liens sociaux, de consolider l'ordre symbolique du site et du monde dans lequel ils vivent. L'encodage des individus par leur site est tel que les rites rythment leur vie « du berceau à la tombe », processus qui imprègnent et façonnent les modèles de conduite. Et, comme l'indique la théorie des sites symboliques, « Dans ce sens, tout rite apparaît comme une forme de communication, un code symbolique qui peut être déchiffré »[81].

Comme les autres conceptions du monde, « L'islam, disait Louis Massignon, est une volonté de vivre ensemble »[82], laquelle volonté s'exprime par la mise en œuvre des relations sociales, *mu'âmalat*. En terre musulmane, éthique et règles morales de conduite trouvent leur résumé dans les *akhlâq*. Ces normes de conduite inspirent les modèles de l'action quotidienne des membres du site. Elles les façonnent, les orientent et leur donnent un sens et une direction. Les *mu'âmalat*, les relations hommes/hommes, y trouvent des référents, en somme des dispositifs cognitifs de coopération et d'échange. L'effort moral consiste en une morale de situation, celle dans laquelle on juge la situation à la lumière des grands principes moraux de la société. En raison de la grande variété des situations, la procédure choisie est celle du tâtonnement[83]. C'est le dispositif *qiyâs* qui consiste à rechercher en toute situation un équilibre, une adaptation et une conformité aux textes sacrés. Le tout doit se faire dans la convenance, la tolérance et la confrérie des hommes. Dans le Coran, il est écrit : « les croyants sont des frères. » De même,

---

[81] *Ibid*., p. 11.

[82] Cité p. 19 par Louis Gardet (Première partie : *L'histoire*). Voir ARKOUN M., GARDET L., *L'Islam hier-demain*, Éditions Buchet-Chastel, Paris, 1978.

[83] « Le moindre de deux maux est encore un bien relatif que tout homme intelligent doit préférer », dit Ghazzâli dans son traité de *Kalâm-Al-Iqtisâd*, Éditions du Caire, p. 98, cité par Louis GARDET, *op. cit*., p. 47. En d'autres termes, comme le souligne le Coran, lui-même : « Nous avons fait de vous une communauté de juste milieu (*wasat*) » (2, 143).

dans un *hadîth*, il est déclaré que « les hommes sont égaux entre eux comme les dents du peigne du tisserand. Pas de distinction entre l'Arabe et le non-Arabe, entre le Blanc et le Noir, si ce n'est le degré de crainte de Dieu[84]. » Et à l'auteur lui-même de préciser à son tour : « L'histoire des peuples musulmans se déroule selon une dialectique unité-diversité, où la diversité, sans s'abolir, se nourrit de l'unité »[85] et vice-versa.

C'est aux « gens qui délient et lient », ceux qui connaissent le *sens caché*, de trancher quant à la résolution d'un problème à la lueur et la lumière des textes coraniques. « Le sens caché est le seul réel, le sens apparent s'y abolit », commente Louis Gardet[86].

Fêtes et rituels montrent ainsi tout leur statut de mode de régulation des sites concernés, ce qui confirme le fait que le site est une sorte de modèle de sens incarné par des symboles, des normes et des pratiques d'un groupe humain donné. Et, à la surface des faits de société, il indique la voie d'un modèle d'organisation sociale intégrée. Les sites enchaînent donc les individus à leur société locale et donnent à celle-ci des repères collectifs de cohésion. D'ailleurs, le mot marabout, de l'arabe *murâbit* (racine *r-b-t*) veut dire être lié (entre autres à Dieu). À l'origine, un marabout est un habitant d'un *ribât*, un couvent fortifié. Un *ribât* est, en fin de compte, une forteresse. Le mot *marabout* est utilisé par les Français et les Marocains d'expression française. Par contre, dans le langage populaire, les termes *mûlay*/*Sîdî* pour les hommes et *lala*/*sayyida* pour les saintes femmes sont utilisés avec un très fort sens de respect. La gamme de ces mots est variée. Les chaînes initiatiques se mettent en place dès le jeune âge par le biais des codes et des mécanismes de socialisation. Les normes d'un lieu ne sont qu'une formalisation de ces liens sociaux autour des divinités et croyances du site.

La démarche de Fenneke Reysoo s'est construite à l'aide d'une étude de terrain de longue haleine (juillet 1983-juillet 1984) et de séjours cycliques de courte durée. Son attention s'est portée sur deux groupes de population : celle des *Menasra d'Ulad Nahla* (région de Kénitra) et celle de l'ordre religieux des *Gnawa* et des *Jilala* (aux environs de Salé).

En théorie, on peut effectivement distinguer l'islam officiel, celui des clercs et docteurs, de celui des marabouts et des saints. Ces derniers sont des maîtres soufis. Ils sont considérés comme des *walî*, des proches et des protégés de Dieu. En étant ainsi, ils ont le statut d'intercesseur entre Dieu et les hommes. Ils ont aussi les qualificatifs suivants : *as-salih*, le pur, *as-siddîq*, le juste, *al-muqarrab*, le protégé ou l'ami proche.

---

[84] Cité p. 23.
[85] *Ibid.*, p. 23.
[86] *Ibid.*, p. 45

Même si l'islam officiel a un caractère abstrait, urbain et lettré, c'est par le mélange avec les traditions et les spiritualités locales qu'il progresse dans les profondeurs de la société globale. Il avance par l'intermédiaire de ce qui lui semble rebelle. D'ailleurs, l'islamisation du Maroc profond s'est faite autour de personnages réputés saints[87] par les sites locaux de leur vivant. Après leur mort, leur tombeau fait l'objet d'un culte. Les gens simples y cherchent protection et *baraka* (grâce divine, etc.). Ce qui contribue à créer des sites spirituels de référence et donne lieu, après coup, à des *zaouias* et des ordres religieux.

Pour gouverner le Maroc, la France avait exploité cette diversité en opposant les particularismes endogènes au pays : *zaouias* contre islam du pouvoir central, *zaouia* contre *zaouia*, tribu ou confédération de tribus contre d'autres, ethnies contre ethnies et ainsi de suite. Les Français avaient donc toléré, voire encouragé, les différentes formes d'expression mystique. Triminghan notait : « The French had encouraged the order in Morocco, recognizing their leaders and festivals, as part of their attempt to maintain a balance between the different forces in the country, especially opposing them to the orthodox, reformist, and progressive[88]. »

Le culte des saints maghrébins est un des éléments de base des complexes culturels locaux. Contextuées, ces filiations, aliénations sont productrices de sens et d'espoir pour les adeptes. En effet, selon Gelner : « It is important to understand just what the saints do and what they mean in their context[89]. »

La *Koubba* est le sanctuaire du saint homme, c'est le lieu physique du site. Elle est toujours de couleur blanche. C'est autour de la *Koubba* que s'organisent les festivités du site : rites, pèlerinages, tentes et commerce. Moussem vient de *mausim* qui veut dire saison, période de l'année et moisson. La seconde propriété, c'est d'être un rassemblement des adeptes, des pèlerins. Deux mots désignent ce fait : C*amâra*, du verbe *camara* qui signifie remplir, être peuplé/habité/être plein ; le second mot fréquent est *Iamma* du verbe *Iamm* qui veut dire s'assembler ou se réunir. Le troisième caractère d'un Moussem, c'est une fête inséparablement liée à un saint dans l'imaginaire populaire : « Les trois constantes des Moussems sont donc la périodicité, la plénitude et la vénération d'un saint[90]. »

---

[87] F. Reysoo note que « l'islamisation des contrées rurales s'est faite au cours de l'histoire par des mystiques errants », p. 196. Les mystiques dispensaient des enseignements et fondaient, parfois, des zaouias de leur vivant. Dans la terminologie des sites, les moussems sont des lieux, des marqueurs sociaux, rites de passage.

[88] TRIMINGHAM, 1971, p. 255 ; cité p. 44.

[89] GELNER, 1981, p. 129; cité p. 46.

[90] REYSOO F., *op. cit.*, p. 34.

L'économie cachée des Moussems

L'intérêt de l'économiste ouvert aux principes de la théorie des sites consiste à tenter de comprendre les articulations éventuelles entre les formes spirituelles qu'endossent la vie d'un site et les formes d'existence matérielles de son organisation économique. C'est dans ces relations, le plus souvent cachées, que réside le secret des singularités locales qui résistent ou qui se recomposent avec le modèle général de la science économique tel qu'il s'introduit dans ces contrées. Les logiques économiques des sites, si elles existent, ne peuvent être appréciées dans toute *leur pureté* qu'à travers les rites des organisations sociales du site. C'est dans cette perspective que les Moussems peuvent être considérés comme des laboratoires d'exercice de la réflexion économique. Comme nous l'indiquions, les Moussems au Maroc sont des fêtes cycliques organisées autour des saints patrons. Dans cette atmosphère, tout est imprégné de divin : les choses, la faune, les hommes, leurs relations, les mots, etc. Les univers symboliques se chevauchent tout en s'excluant à certains niveaux.

Visiter des saints, c'est aussi accroître sa respectabilité, l'estime du groupe. Sa réputation auprès des autres en dépend. Et, comme l'observe l'auteur, « L'accumulation de baraka après la visite pieuse aux grands lieux saints procure un statut symbolique de plus en plus élevé »[91]. Mais toutes ces pratiques induisent des dépenses importantes et, par voie de conséquence, une augmentation considérable de la circulation de la monnaie, des dons et des biens.

Dans son étude, Fenneke Reysoo focalise aussi son approche sur les aspects économiques des saintes fêtes des sites marocains. L'examen de cette dimension l'amène à distinguer analytiquement trois figures dans ces économies enchantées par la sainteté :

- le partage des revenus des sites spirituels ;
- les échanges commerciaux qui s'opèrent à l'intérieur de ces univers ;
- le circuit symbolique des marchandises imbibées de la *baraka* du saint vénéré.

Elle en dresse la comptabilité comme suit : les ressources drainées dans le sillage des Moussems sont essentiellement constituées de dons. Ces derniers sont en argent ou en nature (bougies, voiles, tissus, animaux, etc.). Ces dons comprennent aussi les revenus du produit de la vente des animaux sacrifiés. Les prix se situent par rapport au site. Les prix payés par les pèlerins intè-

[91] *Ibid*. p. 114.

grent l'effet de la *baraka* puisque ces « viandes » ne sont pas comme les autres !

D'autres revenus peuvent jaillir des propriétés habous (maisons, monuments, terres, etc.) qui sont, généralement, des légations pieuses inaliénables offertes au saint ou à sa communauté de croyants. Ces sommes, et spécialement celles générées lors des fêtes patronales, font l'objet d'un partage dont les modes de calcul restent mal connus en raison de leur caractère secret. Globalement, une part de ces flux financiers sert à renouveler et à entretenir les structures physiques du site spirituel (surveillance, restauration du sanctuaire et de ses annexes, financement des *zaouias* et des confréries adeptes, etc.). Le reste est dirigé vers les ayants droit, généralement les lignages qui descendent du saint et des pauvres[92].

Le second aspect que Fenneke Reysoo souligne dans ces économies « maraboutiques » est le fait que le Moussem autour du saint constitue un lieu privilégié d'échanges économiques. S'appuyant sur de nombreux anthropologues, l'auteur met en valeur la coïncidence entre les foires annuelles et les lieux de pèlerinage ; ce qui veut dire que, dans ces mondes, la croissance de l'activité économique est à rapporter à des moments précis de leurs vies sociales. Ici, le sacré pénètre l'économie locale, l'amplifie et l'oriente. Le cycle des affaires en porte les empreintes. Autrefois, cette interpénétration était encore plus prononcée. Aujourd'hui, elle s'atténue avec les transformations du pays. Mais ses traces demeurent vivaces dans la géographie mouvante des lieux d'échanges commerciaux. Même dans les années 1980, le regretté sociologue franco-marocain P. Pascon notait en 1984 au sujet du Souss : « le Moussem est un souk qui a réussi.[93] » Les Moussems arrivent ainsi à créer des microdynamiques économiques locales que *les planificateurs en développement* ont du mal à reproduire dans la mesure où leurs approches restent entachées par le réductionnisme économique et technocratique, d'où l'intérêt d'une approche économique plus ouverte sur l'ensemble des données anthropologiques des sites concernés par l'aménagement des régions du Maroc moderne.

C'est ce qui nous amène à dire que tout se passe comme si « le lieu saint constituait un îlot de paix et de sécurité. Tout contrevenant à cette paix était passible de sanctions surnaturelles. Par leur caractère sacré, les lieux saints étaient les endroits par excellence pour s'adonner au commerce. Ils étaient neutres, souvent situés sur des frontières géopolitiques. Les commerçants y

---

[92] L'*Homo situs* musulman fait beaucoup de choses/actes *li wajh Allâh* « pour la face de Dieu» car il est censé savoir que Dieu « aime ceux qui font le bien ».

[93] PASCON P., *La maison d'Illigh et l'histoire sociale du Tazerwalt*, Éditions SMER, Rabat, 1984, p. 142.

jouissaient de la protection divine »[94]. Ceci dénote la fonction de coordination économique qu'ont les Moussems dans la mesure où ils constituent des espaces de transactions interrégionaux. Les souks et les Moussems interfèrent. Tous deux sont profitables aux commerçants et, de manière plus générale, aux échanges. Les Moussems contiennent et dynamisent les souks. Même si ces derniers, à part entière, se tiennent hebdomadairement tandis que les Moussems annuellement, les premiers portent l'ancrage des seconds. L'imprégnation du Moussem permet aux acteurs de se situer dans l'espace-temps. Lors du Moussem, c'est là que, au travers de la bénédiction des saints, l'imprégnation du site est à son sommet. Les marchandises en portent l'auréole. Elles s'en trouvent imprégnées de *baraka*. Les biens en question (des fruits secs le plus souvent et/ou des objets en métal, en argile ou en étoffe) ont le qualificatif de *barûk*. Ils matérialisent ainsi une visite pieuse (*zyâra*), d'où leur attrait. Morphologiquement, le marché d'un Moussem ressemble à un souk quelconque mais, dans sa profondeur, il véhicule, derrière les offres et demandes, des mobiles relevant de la sphère de l'éthique des saints. L'auteur note à juste titre : « En général, les pèlerins achètent une grande quantité de *barûk* pour relativement beaucoup d'argent […]. Les gens tiennent à porter sur eux des objets achetés pendant un Moussem, car ils contiennent la *baraka* du saint[95]. » Ils en redistribuent une grande partie aux proches. Cette économie du don est considérée comme un don de Dieu en direction des gens du lieu.

Dans ces univers, « La valeur symbolique l'emporte sur la valeur d'usage, dans le sens où ces objets renforcent certaines relations sociales[96] ». C'est ainsi que des biens économiques deviennent des biens spirituels. C'est leur usage situé qui en détermine l'importance beaucoup plus que la valeur d'usage et a fortiori la valeur d'échange au sens économique.

En somme, le *barûk* rappelle, en permanence, le monde surnaturel et la constellation des saints. Ces forces divines veillent sur la communauté et renforcent sa cohésion à travers le circuit symbolique des *barûk*s dont la destination est d'être des dons aux membres de la communauté. Ainsi, « les Moussems sont la célébration de la communauté. Elle célèbre ses liens avec le monde surnaturel et le renforcement de certaines relations sociales[97] ». Elle s'y célèbre elle-même.

Cette circulation d'argent et de biens, de par son impact symbolique, est au cœur du mécanisme de reproduction de l'organisation sociale du site. Ces

---

[94] REYSOO F., *op. cit.*, p. 119.
[95] REYSOO F., *op. cit.*, p. 127.
[96] *Ibid.*, p. 127.
[97] REYSOO F., p. 185-186.

dépenses ont un sens, celui d'une *rationalité située* qui reprend l'ensemble des dimensions de la société. Elles ne sont aucunement perçues comme des dépenses improductives ou du gaspillage. Les mobiles sont donc à rechercher au plus profond de la nature humaine de *l'Homo situs* local. C'est donc des formes de circulation monétaire enchâssées dans le social spirituel du site[98]. À ce sujet, Fenneke Reysoo note à juste titre que : « Pendant chaque Moussem, les activités qui relèvent de la sphère profane sont imbriquées dans les rituels dirigés vers le sacré[99]. » En somme, « Le Moussem est un lieu-moment où les deux sphères (sacrée et profane) s'interpénètrent[100]. » Ce qui induit des ambivalences.

Dans notre démarche, l'économie des Moussems n'a été qu'un exemple parmi d'autres pour montrer toute l'importance du contexte dans lequel s'exercent des comportements et des échanges à caractère économique. Cette étude sur les Moussems présente un grand avantage d'intelligibilité des pratiques locales. Elle permet de saisir les sites dans toutes leurs profon-

[98] Seuls ceux qui savent écouter accèdent « aux mots et aux choses du site», à sa culture et au sens qu'il donne à son monde. Dans l'ouvrage collectif de Mohammed Arkoun et Louis Gardet, Mohamed Arkoun (deuxième partie intitulée : « La pensée. Comment parler de l'islam aujourd'hui ? ») écrit : « La pratique scientifique occidentale a mis au point les recettes d'une « objectivité » qui a longtemps dissimulé sous les traits avantageux d'une connaissance « vraie » les généralisations de présupposés contestables » (p. 120). Il est inévitable que chaque culture crée son monde. Selon M. Arkoun, le produit intérieur brut, catégorie fondamentale de l'économie entretient des relations violentes avec la personnalité islamique de base. En fait, chaque site repose sur une personnalité de base qui transparaît dans les comportements des individus qu'il imprègne par sa vision du monde. Ainsi, si nous prenons l'aire culturelle du monde arabo-islamique, nous pourrions avancer, à la suite de M. Arkoun, qu'une personnalité islamique de base ayant des traits spécifiques existe. L'identification de ses caractères (religion, éthique, rites, cultes, tempéraments, normes de conduite, parcours historique, etc.) est un préalable à toute théorie du changement social. La mise en évidence du sens caché de la PIB permettra de mieux comprendre la nature des mécanismes de sa rébellion par rapport au modèle d'évolution du PIB des économistes projeté sur elle. Ainsi, c'est la PIB au sens d'Arkoun mais non le PIB de l'économiste qui est, préalablement, importante à étudier. En effet, « Le travail du concept de PIB devient particulièrement instructif quand se produit la confrontation avec la modernité. Plutôt que d'opposer, selon un procédé courant, un islam idéal, invariant, monolithique à une modernité, à la fois honnie et désirée, on est amené à déterminer pour chaque composante, les niveaux de rupture ou les points de suture, les abandons et les annexions, les reniements et les métamorphoses, les altérations et les substitutions… » (p. 153). Faute d'une conception renouvelée dans les pays musulmans : « L'islam s'épuise à reproduire des fragments importés de scientificité » (p. 242). À Louis Gardet de lui répondre en soulignant dans la conclusion de leur ouvrage collectif : « les civilisations musulmanes, si elles savent rester fidèles au meilleur de leur inspiration, ont beaucoup à apporter à la culture universelle d'aujourd'hui » (p. 255).

[99] REYSOO F., p. 133.

[100] REYSOO F., p. 157.

deurs locales lors de leur manifestation furtive. Dans la vie courante, ils continuent d'influencer les comportements individuels et collectifs avec une plus ou moins grande intensité. Cette approche du dedans dévoile que les sites enchâssent et signifient les comportements profanes[101]. Ni l'économie qui se veut pure ni même l'économie sociale ne pourront échapper à l'attraction des sites que les hommes façonnent à l'image qu'ils ont de leur monde. Ce constat renforce l'idée que l'approche économique dans son ensemble présuppose un relâchement total de ses hypothèses et postulats de base. Cette nécessité découle de l'observation des faits qui dévoile une grande diversité rebelle au réductionnisme classique[102]. Cette multiplicité conduit à l'implosion du paradigme économique en faveur d'une économie politique non violente vis-à-vis de l'Homme et de la nature. Ainsi, l'économie sociale sera une économie morale de la diversité ou ne sera pas ; ce qui fera sa force vis-à-vis de l'économisme dont elle tente de corriger les errements.

Conclusion

Ce long cheminement dans les expériences maghrébines permet de souligner que les lois économiques sont, en réalité, des lois morales au sens que, contrairement à l'utilitarisme, elles n'acquièrent leur efficacité pratique qu'en étant encastrées dans l'éthique des acteurs. Cette nécessaire mise en relation n'est pas seulement d'ordre éthique, elle est aussi technique.

En effet, l'expérience montre aujourd'hui que la grande séparation que pratique la pensée globale entre l'économie et les valeurs des sociétés conduit directement à des impasses économiques, voire à des catastrophes multiples. Tout le projet scientifique de l'économiste consiste à supposer qu'il existerait une « nature économique » indépendamment des croyances, des cultures et des histoires de sociétés. Et c'est la connaissance de cette « nature » qui permettrait de codifier des lois scientifiques à caractère uni-

[101]Un site n'est pas un *ribât*, un couvent fermé et fortifié. Il est ouvert aux influences des autres aires culturelles. Il faut donc distinguer, à partir de chaque site, les « innovations concertées et blâmables » de celles qui ne le sont pas. Pour l'observateur extérieur, un site est toujours une *terra incognita.*

[102]La remise en cause de l'économie standard passe par la réintroduction de la pluridisciplinarité. Michel Galloux, dans un texte intitulé : « L'économie islamique ou le retour du normatif en économie », montre que la remise en cause de la prétention qu'a l'économie politique d'être une science n'est pas le fait uniquement des penseurs musulmans. A cet effet, il souligne l'originalité de la pensée d'André Piettre qui, dés les années quarante, menait un programme de réflexion mettant en évidence la dégenérescence de la science en scientisme et de la liberté en libéralisme. Le positivisme a contribué à couper l'économie de la société et à écarter la relation jugements de valeurs/jugements de fait.

versel. Cette « nature » est donc supposée observable en toute neutralité et théorisable dans des modèles. Au-delà des différences décelables ici et là, à la racine, la science économique repose sur ce principe.

En conséquence, elle interdit (ou censure) l'influence des facteurs ne relevant pas de son domaine classique. Le site intellectuel de l'économie politique est donc sélectif et relativement clos. Les procédures qui en découlent sont, en conséquence, appauvrissantes pour la connaissance des organismes sociaux et économiques. De fait, les comportements économiques ne sont pas, en réalité, des objets extérieurs à la perception de l'observateur et à l'influence des facteurs du milieu sur les comportements des individus et des organisations. Ce que nous séparons dans l'abstrait par nos disciplines, les hommes du site ne le séparent pas. Là est la pertinence de l'*Homo situs* par rapport à l'*Homo œconomicus*[103]. L'un intègre l'homme, l'autre le désintègre. C'est pour cette raison que le site ne laisse pas faire totalement les lois du capital. Les limites des modèles de développement économique montrent bien que les modèles réducteurs sont producteurs d'illusions scientifiques. D'ailleurs, la théorie économique contemporaine l'a bien compris et s'oriente de plus en plus vers des visions plus complexes de la vie économique intégrant à la fois des dimensions institutionnelles et mêmes culturelles.

En effet, les populations des sites cibles exigent d'intégrer *leur sens* dans le changement, l'économiste leur offre au mieux des *causes mécaniques*.

Comme nous tentons de le montrer dans nos recherches, le site est une sorte de matrice mythique dont la fonction est de générer des récits, un sens et de la cohésion de groupe. C'est un « univers de référence » dans lequel les comportements économiques trouvent une stabilité contre l'incertitude inhérente à l'entropie des organismes sociaux. Le site est une force d'imbrication locale des phénomènes économiques[104].

---

[103] Voir en particulier notre texte intitulé : « De l'*Homo œconomicus* à l'*Homo situs*. Pratiques de la dissidence économique », in PREISWERK Y., SABELLI F., *Réseaux rebelles et créativité sociale*, Les Nouveaux Cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) de Genève, Suisse, juin 1998, p. 83-100.

[104] Voir une de nos dernières contributions : « De la "modernité parachutée" à la "modernité située" : perspectives interdisciplinaires de la recherche économique », in *Critiques économiques* n°3, automne 2000, Rabat, Maroc.

Ruses institutionnelles et détournement des pratiques populaires

Une introduction au débat

MAMADOU GOITA

Introduction

Lors d'un entretien, l'ex-président d'honneur des groupements Naam du Somiaga, feu Rasmane Ouedraogo du village de Somiaga au Burkina Faso, disait à propos de l'animateur « exogène » venu travailler chez eux au nom d'une institution : « On est comme un passager qui emprunte une pirogue contenant déjà d'autres passagers (les populations locales). Arrivé à destination, il va finalement demander à descendre pour continuer son chemin tandis que les autres passagers continueront à naviguer, peut-être renforcés par ses conseils, mais peut être aussi affaiblis par son comportement, ses gestes, ses pensées et sa façon de faire. »

En interprétant en profondeur cette image de la pirogue sur l'eau avec des passagers à bord, nous rentrons dans une logique d'analyse de deux entités que sont l'animateur, qui est le symbole de toute institution extérieure au milieu d'intervention (l'État, le projet, l'ONG, l'Université, etc.), et la population qu'il est censé renforcer dans sa marche quotidienne vers la satisfaction de ses besoins fondamentaux, socioaffectifs, spirituels, etc.

Un recul par rapport à cette réflexion nous conduit à nous poser un certain nombre de questions dont les réponses, a priori faciles, ne le sont pas du tout, compte tenu de la complexité de toute étude relative aux relations sociopolitiques et/ou socioculturelles.

Avec l'image des passagers d'une pirogue, nous pouvons nous poser entre autres les questions suivantes :

- La direction du nouveau passager correspond-elle à celle des autres occupants de la pirogue ? Si oui, qu'est-ce qu'il veut aller faire dans cette direction ?
- Où doit-il s'asseoir pour ne pas déséquilibrer l'embarcation ?
- Doit-il ramer ou pas pour aider la progression du groupe ? Si oui, pourquoi et comment doit-il le faire ?
- Les autres passagers vont-ils tous au même endroit ? Si oui, quel est cet endroit ? Si non, quelles sont les différentes destinations et comment faire pour que chaque occupant arrive à bon port ?

Les réponses à ces différentes questions nous amèneront probablement à une situation normative ou peut-être idéale-type. L'évocation de quelques exemples relatifs à des dynamiques relationnelles au Sud nous permettra d'examiner de manière rapide quelles ont été les stratégies et actions adoptées par certaines institutions pour « accompagner », « appuyer » ou « détourner » positivement ou négativement les dynamiques locales/populaires portées par certains groupes socioprofessionnels.

Quelques concepts pour commencer

Pour faciliter une compréhension commune de certains concepts utilisés dans le présent article, il importe de préciser les différentes définitions possibles, compte tenu des contextes et des perceptions (du côté de la littérature sur le développement, de notre point de vue à partir de l'analyse et du point de vue de certains acteurs locaux).

Le développement participatif

Le Comité d'aide au développement (CAO) des pays de l'OCDE, dans une déclaration sur la coopération au développement dans les années 1990, a défini le développement participatif comme « le moyen d'une participation plus large de l'ensemble de la population aux activités de production, avec un partage plus équitable du fruit de ces activités ».

À partir de l'analyse de cette définition qui présente des lacunes, nous pouvons définir le développement participatif comme « le processus de satisfaction des besoins (matériels, socioculturels, socioaffectifs, spirituels, techniques et politiques) à travers l'atteinte des objectifs négociés des groupes d'acteurs où chaque personne est impliquée dans l'une ou l'autre phase du processus avec la capacité d'orienter ou de réorienter les actions à partir de ses responsabilités socioaffectives, politiques, économiques ou techniques ». Cette logique de responsabilité individuelle et collective considère les acteurs locaux comme auteurs et acteurs des actions à mettre en œuvre ; l'acteur exogène (extérieur à la dynamique) n'intervenant que pour jouer le rôle de fertilisant ou de troisième main selon les populations « pour aider à prendre ses propres charges ».

Plusieurs arguments sont évoqués pour défendre l'approche participative. Ces arguments sont de trois ordres. Il s'agit d'arguments idéologiques (la participation issue d'une idéologie qui préconise le droit au peuple de contrôler l'exploitation de ses propres ressources productives est considérée comme une fin en soi), fonctionnels (font de cette approche une stratégie fonctionnelle en rapport avec les besoins, les programmes et les capacités

des acteurs locaux) et politiques (font apparaître les contradictions entre les intérêts et les priorités des bureaucraties du développement et ceux des acteurs populaires).

Ces différents arguments ont leur pertinence mais ils doivent être placés dans leur contexte réel. La problématique actuelle n'est pas d'ordre théorique mais surtout pratique. En effet, nous pensons que les acteurs impliqués dans la conduite de dynamiques de développement disposent d'éléments assez pertinents sur le plan théorique mais force est de constater que la mise en œuvre des actions n'obéit pas toujours aux règles clairement énoncées dans les discours.

L'animateur exogène

Il s'agit de toute personne ou institution extérieure au milieu physique ou socioculturel d'une localité donnée, qui œuvre dans le cadre de l'accompagnement (ou de l'appui) des dynamiques locales de développement de ladite localité. Cette définition présente bien sûr des lacunes, car il peut y avoir plusieurs types de personnes extérieures intervenant dans un milieu qui n'est pas le leur. Dans le cadre de ce travail, nous avons préféré donner la définition du langage courant des institutions qui utilisent de telles personnes ressources. Une classification des types d'animateurs exogènes en fonction des comportements réels des intervenants extérieurs est souvent nécessaire au cours de l'analyse des actions de développement. Ceci n'est pas l'objet de cet article.

Logique endogène ou locale

La logique endogène est donc la lecture particulière que fait un individu et/ou un groupe d'individus des réalités de la vie selon ses référentiels propres liés à ses propres traditions et à ses propres expériences socioculturelles, économiques, politiques, juridiques et organisationnelles.

Nous parlerons de superposition de logiques quand l'intervention extérieure ne parvient pas à faire une intégration des différentes logiques pour créer une synergie dans la vision des réalités sociales (dans son sens le plus large). Il s'agit tout simplement du fait qu'elle continue à mener des actions sur les mêmes réalités sans tenir compte des différentes lectures que les acteurs sociaux ont des réalités. Cette situation ne permet pas la définition d'une vision globale sur laquelle les stratégies seront adaptées.

Les « dynamiques locales » sont de ce fait la mise en exergue des compétences socioculturelles, techniques, économiques, politiques (en termes de

pouvoir) et des capacités réflexives du groupe social qui initie les actions de développement.

Problématiques spécifiques de l'analyse

Malgré les nombreuses tentatives et l'introduction de nouveaux concepts au fur et à mesure que les échecs se faisaient sentir, les conditions de vie des acteurs populaires n'ont pas beaucoup évolué. L'écart entre les élites et les acteurs locaux a continué à s'agrandir, créant ce que Jean-Philippe Peemans appelle les « pôles performants »[105], connectés à la logique de la globalisation. « L'entreprise privée devient le nouvel acteur social valorisé, parce qu'elle saute les frontières et se redéploie dans l'espace international, vecteur de progrès et de changement »[106].

La privatisation du développement avec le désengagement de l'État de certains secteurs n'a donc pas apporté la solution au problème de précarité des conditions de vie des acteurs populaires. La prolifération des ONG de développement (ONGD) et l'apparition de nouveaux concepts tels que la société civile (dont la composition n'est pas bien claire jusque-là), le développement participatif, le partenariat au développement, la citoyenneté, la coopération décentralisée, etc., n'ont pas apporté les résultats escomptés.

Monique Ilboudo, citée par Anb-Bia, affirme que le

> Burkina est atteint d'ONGite […]. Celle-ci contribue à ancrer dans les mentalités qu'on ne peut rien faire sans financement extérieur, que nous sommes totalement dépendants de cette manne […]. Cette culture du manque de moyens et la trilogie ONG-projet-financement nous détourne aujourd'hui des vrais combats et tue en nous la volonté d'affronter réellement nos problèmes [...]. Tout le monde est content de la situation : le Nord (État, ONG et autres donateurs, etc.) a bonne conscience et, par ici, on serait bien ingrat de broncher après avoir été financé[107].

Malgré la bonne foi de certaines associations, on peut constater avec Olivier de Sardan que

---

[105] PEEMANS J.-Ph, « Modernisation. Globalisation et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement », in *Revue tiers monde*, XXXVI, n° 141, janvier-mars 1995, p. 17-39.

[106] PEEMANS J.-Ph. *et alii*, « Stabilité politique, ethnicité et dimensions socio-économiques de la gouvernalité locale », synthèse et résumé, Bruxelles, 1997, p. 29.

[107] BINDARIYE N., « Les ONGD face aux défis africains », in *Vivant Univers*, n° 420, novembre-décembre 1995.

> la mobilisation et la captation des ressources extérieures par les courtiers au profit des groupes ou collectivités au nom desquels ils entendent agir et pour lesquels ils se positionnent comme mandataires, ne peut se réduire aux motivations affichées qui relèvent de diverses rhétoriques du bien public, de l'intérêt collectif, du dévouement des autres, du militantisme développementaliste, il s'agit aussi de pouvoir ou d'influence, si ce n'est d'intérêts plus matériels[108].

L'argumentation de la plupart des concepts et des organisations incrimine la responsabilité de l'État dans la situation.

Cette impasse dans laquelle nous sommes restés depuis longtemps, et cela malgré différentes formes d'appui, nous incite à nous poser alors un certain nombre de questions (aussi pertinentes les unes que les autres).

- De quel développement a-t-on parlé jusque-là ? Cette question est fondamentale car sa réponse nous permet d'identifier, d'une part, les contraintes et, d'autre part, les participants, l'objet, les moyens et les différents niveaux. Ceci revient à poser la question fondamentale suivante : que vaut un projet de développement si le développement lui-même n'est pas un projet voulu et assez clairement défini par les autres ?
- Pourquoi y a-t-il eu de grands écarts entre les discours et les pratiques des développeurs ?
- Existe-t-il réellement une vision non gouvernementale du développement ?
- Les animateurs des structures exogènes n'ont-ils pas reproduit les mêmes logiques reprochées à l'État pour conduire à l'impasse ?
- Est-il possible d'aboutir à un développement endogène et auto-entretenu avec les animateurs exogènes ?
- Les nombreux échecs des actions de développement ne sont-ils pas dûs aux choix stratégiques des organisations exogènes et à leurs agents ?
- L'intervention des animateurs exogènes dans une dynamique locale est-elle la meilleure alternative pour assurer l'amélioration des conditions de vie des acteurs populaires ? Si oui, à quelles conditions ? Si non, pourquoi ?
- Cette intervention n'est-elle pas déresponsabilisante pour les acteurs populaires ?
- Comment un animateur exogène peut-il être un facteur de développement endogène ?

---

[108] DE SARDAN O., BIERSCHENK Th., « Les courtiers locaux du développement », in *APAD*, n° 5, juin 1993, p. 71.

- Le temps consacré par les organisations exogènes pour renforcer les dynamiques locales est-il suffisant pour aboutir à un bon résultat ?

La plupart de ces questions tournent autour de deux éléments a priori contradictoires : l'exogène (le « dehors ») et l'endogène (le « dedans »). Notre ambition dans le présent travail est de démontrer que, malgré cette contradiction visible dès le départ, le jeu d'interactions entre l'exogène et l'endogène peut tourner en une forme de développement auto-entretenu mais à travers le respect de certains principes et la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement adaptées.

La pertinence des questions posées en rapport avec l'objectif de cette communication sur le thème nous amène à formuler l'hypothèse suivante : la contribution positive d'un acteur exogène à l'accompagnement des dynamiques locales de développement d'une communauté est conditionnée entre autres par trois variables, à savoir la stratégie d'intervention de son institution, ses propres capacités à créer les conditions nécessaires au renforcement des dynamiques sans les dévier négativement et les facteurs liés à la population locale concernée (son histoire avec l'aide extérieure, ses caractéristiques socioculturelles particulières, son degré d'organisation, etc.).

Il y a différentes interactions entre les trois variables de l'hypothèse. La remarque préliminaire à ce niveau reste la double relation qu'a l'acteur exogène avec les deux autres. Il apparaît comme le niveau opérationnel de l'institution et l'allié possible entre la communauté et des partenaires de celle-ci. En effet, pour l'institution, l'animateur se situe au niveau de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention pour atteindre les objectifs de développement. Pour la population et ses partenaires locaux, le contact direct avec lui le fait apparaître comme un allié possible. C'est donc dans ces deux perspectives que l'animateur exogène est perçu dans l'analyse des dynamiques de développement.

L'ensemble des trois variables se trouve en contact avec l'environnement extérieur et le niveau d'information de chaque variable par rapport à cet environnement lui permet d'avoir du pouvoir sur les autres. Cet autre élément ne fera pas l'objet d'analyse spécifique dans notre étude.

Une telle interaction des variables relève du changement social qui selon Crozier et Friedberg « n'est ni une étape logique d'un développement humain inéluctable, ni l'imposition d'un modèle d'organisation sociale meilleur parce que plus rationnel, ni même le résultat naturel des luttes entre les hommes et de leurs rapports de force. Il est d'abord la transformation d'un

système d'action »[109]. Cette affirmation de Crozier et Friedberg place le changement dans une optique de phénomène systémique dans lequel le fait d'entreprendre une action modifie les rapports humains et les formes de contrôle social et donc une modification des structures sociales. Il y a alors une transformation du « système d'action » des différentes composantes du système. Toute tentative de changement qui n'est donc pas basée sur une appréciation profonde et détaillée des différentes composantes du système dans lequel on intervient conduit à une résistance ou à la définition d'une stratégie de « détournement/contournement ». La meilleure contribution à cet effet pour accompagner une dynamique de changement social dans un milieu donné est « d'agir avec le système concerné et non d'agir contre lui[110] ».

Aucune intervention extérieure, aussi légitime soit-elle, ne peut prétendre à remplacer un modèle social par un autre modèle dans une optique de rupture totale. Toute intervention doit être basée sur une négociation collective entre acteurs pour créer de nouvelles règles de jeux, si nécessaire à partir des anciennes :

> le changement réussi ne peut donc être la conséquence du remplacement d'un modèle nouveau qui aurait été conçu d'avance par des sages quelconques ; il est le résultat d'un processus collectif à travers lequel sont mobilisées, voire créées, les ressources et capacités des participants, nécessaires pour la constitution de nouveaux jeux dont la mise en œuvre libre – non contrainte – permettra au système de s'orienter ou de réorienter comme un ensemble humain et non comme une machine[111].

Alain Touraine, quant à lui, souligne que « toute relation sociale est la pratique des acteurs d'un système social ; elle est définie par un enjeu qui est le principe d'unité de ce système[112] ». Les relations sociales apparaissent alors comme la mise en œuvre des différents mécanismes de formation des pratiques sociales. Cette affirmation est importante dans la logique d'intervention d'une institution extérieure ayant pour but principal de favoriser un renforcement du processus de changement jugé comme positif par les acteurs du système sans le dévier négativement avec des modèles imposés de l'extérieur.

---

[109] CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'acteur et le système,* Seuil, Paris, p. 383.
[110] CROZIER M., FRIEDBERG E., *op. cit.*, p. 409.
[111] CROZIER M., FRIEDBERG E., *op. cit.*, p. 391.
[112] TOURAINE A., *Pour la sociologie,* Seuil, Paris, 1974, p. 56.

Quelques manifestations du détournement des pratiques populaires

Le cadrage général : la « cacophonie institutionnelle » ou la superposition des logiques.

La mise en œuvre des projets et programmes de développement constitue le moyen le plus utilisé pour la réalisation des objectifs de coopération. Les différentes étapes (identification, élaboration, exécution, suivi et évaluation) du processus d'exécution de ces projets/programmes subissent en conséquence des influences extérieures pour s'ancrer dans le terreau social.

Les phases d'identification et d'exécution constituent le moment privilégié pour créer des structures supplémentaires de concertation et/ou de décision dans les zones d'intervention. Le pluralisme institutionnel est considéré dès lors comme gage de succès pour les actions. Des comités de gestion, des groupes de pilotage, des conseils d'administration, des cadres de concertation sont alors créés pour apporter un « contre-pouvoir » aux pôles de pouvoirs existants.

La création de ces nouvelles structures constitue une stratégie de « contournement » des pôles de pouvoir existants qui ne sont pas forcément en phase avec les promoteurs du projet/programme. Cette situation est à l'origine de certaines compétitions pour les ressources avec la multiplication des canaux de circulation de ces ressources extérieures. C'est ainsi que nous constatons au Burkina Faso que dans certains villages il y a plus d'une dizaine de nouvelles structures créées pour gérer les actions de développement. L'exemple du village de Somiaga où on dénombre vingt-huit structures dont quatre seulement sont réellement fonctionnelles illustre bien cette stratégie des intervenants pour assurer un partage du pouvoir et des moyens considérés comme inadéquats.

La multiplication des éléments de la « centralisation » locale devient dès lors une réponse au constat de « non-légalité » des instances locales mêmes si celles-ci sont légitimes. Elle conduit très souvent à une bureaucratie villageoise qui porte préjudice à la cohésion du village et à la possibilité de concertation entre les acteurs. Ceci est une forme de ruse utilisée par les intervenants extérieurs pour détourner les pratiques populaires. Elle est aussi utilisée par les acteurs locaux pour assurer le fonctionnement d'un circuit de captation des ressources externes qui ne sont désormais accessibles que pour des personnes ou des groupes de personnes qui sont dans une logique institutionnelle dite « moderne ».

Un autre aspect de cette perception est la standardisation des structures mises en place qui répondent beaucoup plus à un besoin de l'extérieur qu'à celui du groupe social concerné. Cette standardisation est relative à la logique de globalisation des modes d'intervention qui contribuent à l'exclusion sociale et économique de certains acteurs individuels et institutionnels.

Cette logique est en contradiction avec le discours actuel qui prône la coordination des actions de développement dans les espaces sociaux concernés par la coopération (qu'elle soit bilatérale ou multilatérale).

La forme organisationnelle sociale fait actuellement face à une permanente agression de la part des développeurs et de leurs relais locaux.

Les nouvelles lois élaborées pour gérer les ressources foncières dans les différents pays du Sahel montrent bien les difficultés d'ancrage entre le traditionnel et le moderne. Les nouveaux « pôles » de pouvoir mis en place pour gérer la ressource « terre » constituent des espaces de contradiction pour les dynamiques locales.

Cas 1 : Un exemple de partenariat « rusé » entre les groupements Naam et le PNUD au Burkina

Le partenariat du Programme de Développement Participatif (PDP) avec la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) a commencé au moment où cette dernière traversait une crise assez délicate de son évolution. En effet, l'intervention du PDP se situe au moment où il y avait une remise en cause faite par les différents partenaires de l'association internationale « Se Servir de la saison Sèche en Savane et au Sahel » (« Six-S », partenaire privilégié des naam) du mode de financement des organisations paysannes à partir des « fonds souples » ou « fonds affectés d'avance ».

En 1977 est née au départ du Burkina Faso cette association internationale dénommée « Six-S » qui avait développé à l'époque une méthode originale de financement des actions des organisations paysannes (OP) qui consistait à mettre annuellement à la disposition de ces OP une enveloppe financière. Ce financement était planifié pendant un certain nombre d'années pour leur permettre de se structurer et de consolider leurs acquis afin d'être autonomes dans la réalisation de leurs activités. Ce fonds était subdivisé entre différents postes de dépenses, notamment la réalisation des activités de formation, la réalisation des activités communautaires et le financement des différents prêts collectifs et individuels pour la réalisation des activités économiques. Ce fonds d'appui au financement des OP était appelé « fonds souples » ou « fonds affectés d'avance ».

La création de l'association internationale « Six-S » répondait à une nécessité d'ouverture de l'expérience des groupements naam à d'autres pays. C'est

ainsi qu'elle regroupait différents pays confrontés aux mêmes problèmes de base de développement. Il s'agissait du Burkina, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie et du Togo.

Après plusieurs années de financement des actions à partir de cette méthode, une évaluation a été faite en 1989, commanditée par le consortium des bailleurs de fonds. Les résultats de cette étude ont conduit au gel des appuis par « fonds souples » pour mener des réflexions approfondies afin de trouver des alternatives (d'ailleurs la méthode de financement à partir des fonds souples n'a plus jamais été utilisée par les « Six-S »).

Les fonds souples avaient permis à un certain nombre d'unions des groupements naam d'entreprendre des activités mais aucune d'entre elles n'était parvenue à être indépendante par rapport au siège de la FNGN. Les bases structurelles, juridiques, techniques et financières n'étaient pas, dans la plupart des cas, assez solides pour avoir cette autonomie qui était en fait la finalité recherchée à travers les fonds souples.

C'est dans ce contexte d'arrêt du financement des activités de la fédération par son plus grand et proche partenaire que le partenariat du Programme de développement participatif du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) a débuté deux années après l'évaluation, c'est-à-dire en 1991.

Deux enjeux majeurs se présentaient à la FNGN à l'époque : la continuité de ses actions à partir d'autres sources de financement et le rétablissement de sa crédibilité vis-à-vis de l'extérieur dans la mesure où l'évaluation avait été très critique par rapport à la gestion des fonds alloués pour financer les unions. Le PNUD, de par sa réputation, pouvait donc être à ce niveau une alternative intéressante pour faire face à ces enjeux.

Le choix des unions partenaires du programme a été effectué en tenant compte de ces enjeux. Il s'agissait de montrer au PNUD que les OP membres de la FNGN sont assez dynamiques et assez structurées pour gagner la confiance des partenaires extérieurs. Ainsi, six unions expérimentées ont été choisies en tenant compte aussi bien de leur proximité avec le siège de la fédération que de la capacité des leaders à travailler avec les personnes ressources extérieures. Les unions choisies devaient donc avoir eu, dans le passé, des contacts avec d'autres sources de financement extérieur. Ces différents critères de sélection ont été définis par les responsables des groupements naam eux-mêmes en dépit du fait que le PDP avait donné comme seul critère la motivation des unions à travailler avec le programme. Il s'agissait tout simplement pour l'union elle-même de faire la demande et d'accepter de collaborer avec d'autres partenaires.

Comme nous le verrons plus loin, l'étude sur le terrain nous a conduits à la conclusion que les unions partenaires ainsi que les villages ont été choisis

mais qu'ils n'ont pas cherché à collaborer avec le programme. Néanmoins, ils voyaient en ce choix, comme l'ont signalé plusieurs responsables et membres des groupements, une reconnaissance du siège de la FNGN à leur égard. Le choix exprimait la confiance que le président fondateur portait aux différents responsables des unions.

L'enjeu majeur de ces différents responsables était donc de renforcer leur légitimité en utilisant comme moyen l'animateur exogène dont les appréciations sont transmises au président fondateur et au PNUD. Il s'agissait aussi pour eux de financer les activités des groupements naam pour montrer aux autres groupements villageois qu'en dépit de l'arrêt des fonds souples, les naam gardaient la confiance des bailleurs de fonds. La stratégie de départ, comme nous l'avons constaté à l'époque, consistait à organiser des fêtes d'accueil des animateurs pour montrer à tous les villages que les naam « existent toujours dans la tête des partenaires » (propos d'un responsable de l'union naam de Titao dont le village de Silia faisait partie du programme).

Cas 2 : la décentralisation et les ruses institutionnelles au Sénégal

La décentralisation est perçue de nos jours comme une opportunité de coordination des actions de développement dans des espaces donnés. Elle apparaît comme un moyen qui permettra d'assurer une meilleure circulation des ressources internes et externes sur des bases plus démocratiques.

Cette conception de la décentralisation se heurte à la complexité du jeu de pouvoir dans différents pays engagés dans la dynamique. L'exemple du Sénégal qui suit illustre bien cette complexité et le rôle que peut jouer une intervention extérieure pour modifier la structure sociale.

Dans cette partie, nous tentons de faire une analyse de la « face cachée de la décentralisation » à travers les différents cas étudiés au cours d'une mission d'évaluation.

Le but est de chercher à mieux comprendre comment les actions de Coopération Décentralisée (CD) se sont insérées dans les délicats enjeux de pouvoir et de rapports de force déclenchés par la décentralisation. Il a également comme objectif de montrer que l'intervention ne peut faire abstraction de ces enjeux. Tout projet de développement a des incidences politiques et cela est particulièrement vrai pour les projets de coopération décentralisés promus par l'Union européenne. Comment dès lors se positionner ? Comment naviguer entre le politique et le technique ?

Cadrage général des enjeux de pouvoir en lien avec le détournement de l'ordre établi

La légitimité des nouveaux pouvoirs locaux institués par la décentralisation repose sur un principe simple, celui du suffrage universel. L'appartenance à un parti politique est une condition pour pouvoir assumer une responsabilité au sein des différents conseils (communaux et ruraux). Ce qui souvent tient lieu d'évidence n'a cependant pas du tout le même sens dans le contexte du Sénégal. Dans ce domaine, les référents normatifs apparaissent particulièrement différents voire, dans certaines régions, opposés. La coutume, l'histoire récente en matière politique, les règles de gestion des organisations de la société civile, la méfiance affichée des populations par rapport à la chose « politique », l'absentéisme des responsables politiques (presque systématique dans les communes d'une certaine taille), l'affairisme notoire, etc., tous ces éléments interviennent pour conditionner l'adhésion des différents acteurs à la logique électorale. Cela se manifeste en premier lieu par le fait que de nombreux acteurs de la société civile se mettent ostensiblement en marge de cette première étape du jeu politique. Cette attitude renforce le phénomène courant d'adhésion faible (et souvent manipulée) de la population lors des élections La conséquence directe d'une telle attitude est la non-participation de certains leaders d'organisations aux différentes instances « légales » de décentralisation qui sont censées définir les règles du jeu futur au niveau local. C'est ainsi qu'on constate que la plupart des responsables des associations, Organisations paysannes (OP) et ONG locales ne sont pas membres des conseils communaux dans la zone d'intervention des différents projets financés au Sénégal sur la ligne CD. Dans certains cas cependant, une participation opportuniste est également apparue, certains leaders d'OP se rendant vite compte de « la direction où soufflent des bailleurs ». Avec un risque de confusion de rôle et de renforcement des habitudes clientélistes, ce type d'élus favorisant son organisation au détriment des autres.

Parallèlement à cela, les élus locaux – parmi lesquels ces leaders d'OP – forts de cette légitimité politique (et également institutionnelle dans la mesure où les coopérations bilatérales et multilatérales parient aujourd'hui sur eux) se sentent investis de nouveaux pouvoirs presque absolus sur le développement local et remettent fondamentalement en cause les équilibres précédents. Les associations locales qui étaient jadis les « planificateurs du développement » ou, en tout cas, interlocuteurs privilégiés des autres acteurs extérieurs, se trouvent aujourd'hui devant des nouveaux élus qui bien souvent ne veulent pas partager, mais pensent au contraire « prendre la place » des associations pour penser le développement en tant qu'acteurs légitimes. Les propos du président de l'Association Nationale pour le Bien-être des

Populations du quartier « Yembeul » de la ville de Pikine illustrent bien cette tension et la frustration qui en découle. « Avec la décentralisation, nous les associations, nous avons perdu le pouvoir. Je vous avoue que le pouvoir a changé de côté. Certains conseillers municipaux pensent qu'ils sont des gendarmes ou des policiers. Le développement est politisé et les élus locaux ont tendance à bloquer les actions des associations pour des raisons personnelles. Il est nécessaire de former ces élus locaux. »

Cette réaction d'un responsable d'association locale n'est pas isolée. Nous l'avons entendue à diverses reprises lors d'une mission. Cette prise de conscience commence à influencer les motivations antérieures des responsables d'associations et les conduit à plus s'investir dans le jeu politique. Il s'agit d'une stratégie de défense par rapport à une situation perçue comme de plus en plus défavorable. Elle semble constituer l'élément déterminant de positionnement des leaders d'associations dans les comités locaux de suivi pour mieux participer aux prises de décisions.

Positionnement des acteurs « endogènes »

Le schéma suivant schématise, de manière très simplifiée, les relations les plus courantes.

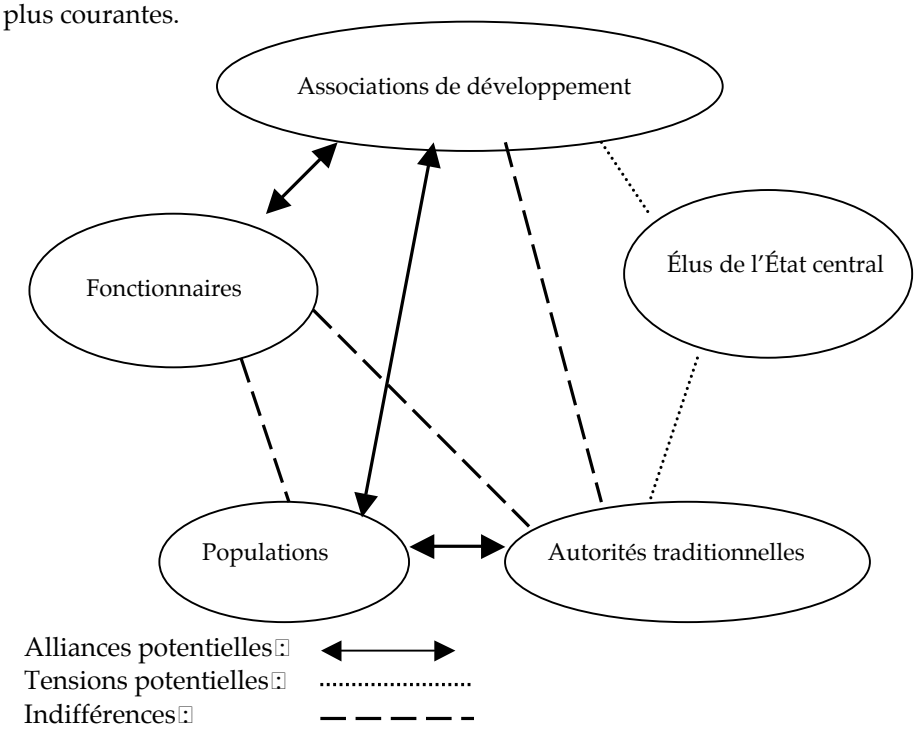

Ces relations expriment les relations stratégiques très générales, telles que nous avons pu les percevoir.

Les tendances relationnelles entre les acteurs expriment bien toute la contradiction de la décentralisation qui conduit, telle qu'elle est menée réellement aujourd'hui, au renforcement des acteurs (les élus) les moins légitimés par les autres de manière générale et souvent également les moins outillés pour mener ce travail de planification du développement local. Pour nuancer cette analyse, il convient de reconnaître d'une part que leur tâche est plus ingrate (lorsqu'il s'agit de prélever des taxes qui font encore référence à la période coloniale dans la mémoire collective) et que les associations n'ont souvent pas autant de légitimité que ce qu'on leur concède volontiers. Les bureaux des associations sont rarement renouvelés et les leaders-paysans deviennent parfois – portés en exergue par des appuis extérieurs – des petits potentats qui reproduisent parfois dans leur organisation et leur communauté des schémas autoritaires qui n'ont rien à envier aux anciennes pratiques d'encadrement de l'État souverain. Au sein de ces organisations, le partage du pouvoir doit également être construit.

Cela étant, il reste que généralement dans la plupart des villages et quartiers, les populations se reconnaissent plus facilement dans les représentants d'associations de base ou de fédérations et que le travail accompli est souvent plus proche des besoins des gens. Cette légitimité a été acquise au fil du temps, suite au désengagement de l'État et aux diverses crises qu'a traversées le pays. Les représentants de ces associations ont eu l'occasion de se former à la négociation, au développement de petites activités, à la recherche de financements, à la gestion d'un portefeuille relationnel notamment vis-à-vis de partenaires étrangers.

Ces observations montrent à la fois la nécessité d'une relégitimation de l'État local, mais également que celle-ci ne peut se concevoir sans l'appui des autres acteurs. Face à ces enjeux, comment les différents partenaires de la ligne se sont comportés ?

Rôle de l'intervention extérieure dans ces jeux de pouvoir

Les structures ou personnes-ressources en appui à ces dynamiques, se sont positionnées très différemment dans les différents cas rencontrés.

Le CNCR, de par sa nature d'organisation paysanne faîtière (OPF), a incité ses membres – avant les élections de 1996 – à s'investir en intégrant les partis politiques de manière à se faire élire au sein des conseils ruraux pour pouvoir agir sur les futures décisions qui seraient prises. Un véritable mot d'ordre a été lancé à travers le réseau des organisations paysannes. Avec un

certain succès. Certains de ces leaders d'OP se sont fait élire en intégrant divers partis politiques dans leurs localités et sont devenus aujourd'hui des conseillers.

Pour le projet CIEPAC/GIAD qui est l'une des initiatives les mieux avancées, des OP comme « Jig-Jam » et des associations comme « Jeunesse et Développement » se sont très tôt investies pour créer des alliances positives avec les élus locaux. Ces alliances se sont construites à travers des cadres de concertations extérieurs aux conseils qui, bien qu'encore récents, constituent des espaces pertinents pour penser ensemble le développement et pour créer des conditions favorables à l'exécution des projets de société.

Enda-GRAF a quant à elle contribué à créer des conditions favorables pour instaurer le dialogue entre les acteurs. Ce travail se fait à l'intérieur de Comités Locaux de Développement (CLD) qui sont des structures intégratrices, mises en place dans plusieurs localités suite à des négociations entre acteurs pour assurer des missions communautaires (amélioration des conditions de vie des populations par la valorisation des ressources humaines, le renforcement de leurs capacités organisationnelles et la protection de l'environnement ; la promotion des activités de développement (activités génératrices de revenus) ; l'harmonisation des interventions des différents partenaires ; la création de synergie entre tous les acteurs et le renforcement des liens de solidarité ; la promotion de la coopération décentralisée). Ces structures n'intègrent pas d'élus à des fonctions précises, mais ceux-ci sont invités aux différentes manifestations et formations.

Pour ce qui concerne le PDSU et le PREFAL, les responsables chargés de l'exécution directe ont voulu « éviter de se mêler des conflits qui sont internes car c'est aux membres de la communauté de les gérer » (un animateur du PDSU). Cette attitude est en contradiction avec les vœux des responsables d'associations en particulier, qui souhaitaient voir ENDA InterMondes « faire la médiation entre nous sur la base de la vérité car la commune qui devrait le faire est elle-même à l'origine du problème » (le président de l'ANBEP).

Il est important de noter que ces conflits, s'ils peuvent constituer un atout s'ils sont gérés positivement, constituent aujourd'hui des freins à la création de synergie. La complémentarité est en train de laisser place à la contradiction avec pour conséquence la remise en cause par certains acteurs de la viabilité et de la pérennité des espaces d'échanges et de concertation mis en place dans le cadre des projets, comme en témoigne ce commentaire d'un membre du comité de gestion du développement de Guinaw-Rails : « Le comité local de suivi est une nouvelle structure mise en place dans le cadre du projet et une fois que ce projet sera terminé, la structure disparaîtra avec. Ce sont nos propres structures d'avant qui vont rester ».

L'AFVP défend l'option de relégitimation des collectivités locales et ne conçoit dès lors pas les espaces de concertation en dehors du conseil qu'il soit rural ou communal. La concertation se fait à l'intérieur d'une Commission de Planification du conseil. Cette option est défendable dans l'absolu, mais se heurte aux réalités sénégalaises exposées ci-dessus. Avec pour conséquence des difficultés importantes pour permettre un réel partage des décisions. L'ouverture de ces commissions est « induite » par l'AFVP, mais rien ne permet de croire qu'elle sera poursuivie après le projet.

En conclusion les stratégies de positionnement des acteurs extérieurs qui apparaissent les plus porteuses, consistent à : promouvoir le positionnement des acteurs de la société civile à l'intérieur des conseils, comme élus ou conseillers techniques ; organiser la société civile de manière à ce que les pouvoirs locaux aient du « répondant » en face d'eux ; faciliter un apprentissage mutuel au sein de cadres de concertation qui tout en étant dissociés des conseils, donnent une place de premier rang à certains élus. Ces stratégies sont bien évidemment complémentaires.

Les zones de contradictions possibles entre l'endogène et l'exogène

La rencontre entre une logique exogène et une dynamique endogène fait apparaître a priori comme nous l'avons dit plus haut des contradictions qui peuvent constituer des obstacles à l'évolution de cette dynamique si elles ne sont pas prises en compte mais aussi des atouts favorables. Ces contradictions apparaissent à partir des sources de pouvoir détenues par l'un ou l'autre acteur. Ces sources sont entre autres pour l'animateur :

- sa culture personnelle ;
- son institution avec les ressources qu'elle a ;
- son contrôle de l'environnement dans lequel il intervient ;
- le portefeuille relationnel qu'il détient ;
- ses capacités techniques qui légitiment son appartenance à l'institution ;
- les informations qu'il détient et dont il peut faire usage ;
- son expérience stratégique c'est-à-dire sa capacité à organiser un jeu de pouvoirs au sein d'un groupe d'acteurs ;
- son acceptation de s'engager dans une forme de désobéissance institutionnelle pour faire face à la spécificité des milieux.

Les principes liés à l'état d'esprit de l'animateur

- reconnaître le développement comme un processus d'apprentissage réciproque.
- être conscient du fait qu'une action de développement contribue à la modification de la structure sociale d'une société.

Conclusion

Il apparaît à travers ce travail introductif à l'atelier « Ruses institutionnelles et détournement des pratiques populaires », que les interventions extérieures et les acteurs locaux sont tous aujourd'hui dans une logique de ruse implicite et/ou explicite pour d'une part mettre en œuvre des actions pensées de dehors et d'autre part assurer une meilleure captation des fonds extérieurs et le pouvoir qui en découlent.

Cette double logique conduit à une situation d'impasse qui pose tout l'enjeu de pouvoir ancrer les actions de développement pensées de l'extérieur à des dynamiques endogènes qui constituent le fondement des pratiques populaires.

Malgré ce constat alarmant, il existe aujourd'hui quelques initiatives porteuses qui tentent de créer une synergie entre les logiques exogènes et endogènes pour assurer une forme de développement plus consensuelle et plus durable.

Atelier 2

Économie sociale, économie populaire : cheval de Troie ou alternative au marché ?

Introduction à l'atelier 2

Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale ? Une perspective Nord-Sud

MARTHE NYSSENS

Le questionnement au cœur de cet ouvrage est celui de l'articulation entre les concepts – et les réalités auxquelles ils renvoient – de gouvernance locale, pratiques populaires et économie sociale. Ces différentes notions traversent la plupart des contributions de cet ouvrage. Cependant, les articles qui forment cette partie s'interrogent plus spécifiquement sur le rôle et le devenir en tension des pratiques d'économie sociale tant au Nord qu'au Sud.

Tiers secteur : une notion polysémique

Depuis quelques années (Defourny et Develtere, 1999), la reconnaissance de l'existence d'un troisième secteur se différenciant tant du secteur public que privé lucratif s'affirme au niveau international. Le concept de tiers secteur apparaît comme polysémique. L'objet de cette partie introductive n'est pas de retracer les différentes conceptions du tiers secteur[113]. Cependant, nous voulons souligner que nous nous inscrivons dans une certaine conception de ce tiers secteur appréhendé comme *l'ensemble des initiatives privées émanant d'une dynamique collective, caractérisées par une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit.*

La finalité de service aux membres ou à la collectivité renvoie au fait que l'activité économique n'est pas définie comme un outil de rapport financier pour le capital investi. Le dégagement d'éventuels excédents est alors un moyen de réaliser cette activité mais non le mobile principal de l'activité. Ce trait n'implique donc nullement que ces organisations ne peuvent réaliser des surplus financiers ni qu'elles seraient interdites de les redistribuer à leurs membres. Cette approche se distingue donc fondamentalement de l'approche « non-profit », comme le souligne Jean-Philippe Peemans dans l'introduction de ce livre. Avant donc de discuter la portée d'une notion comme celle de tiers secteur dans les pays du Sud, il est indispensable de se

[113] Nous renvoyons le lecteur à deux contributions qui examinent cette question de manière détaillée : DEFOURNY, DEVELTERE, 1999 et DEFOURNY, 2000.

pencher quelque peu sur ses racines qui plongent dans le terreau de l'hémisphère Nord…

Les racines du concept de tiers secteur dans l'hémisphère Nord

Deux grandes écoles se dégagent au sein des approches dominantes du tiers secteur : l'approche d'origine anglo-saxonne qui isole l'ensemble des organisations non lucratives, caractérisées par leur contrainte de non-redistribution des profits au sein du « secteur non-profit » et l'approche d'origine latine qui approche la non lucrativité par le fait que l'objectif de ces organisations n'est la maximisation du profit au vu du capital investi. Autrement dit, l'objet d'analyse de cette deuxième école, qui se reconnaît sous le concept « d'économie sociale » est celui des organisations privées non capitalistes. Le processus démocratique de prise de décision est une caractéristique souvent mise en avant par cette approche qui souligne, avant tout, la rupture du lien proportionnel entre détention du capital et pouvoir de décision. Ce trait qui renvoie au principe coopératif, un homme – une voix, recouvre, dans les faits, des pratiques très diversifiées au sein des organisations d'économie sociale mais « souligne avant tout le fait que la qualité de membre et la participation aux décisions n'est pas d'abord fonction, comme dans les entreprises classiques, de l'importance du capital détenu »[114].

Ce sont les contextes institutionnels et les héritages historiques qui peuvent expliquer ces conceptions différenciées du tiers secteur.

La notion *d'économie sociale* prend racine dans l'associationnisme ouvrier du XIX^e^ siècle soutenu par les utopies développées au sein de différentes traditions (socialiste, chrétienne, libérale, etc.), entre autres, par Owen, Saint-Simon, Fourier, Proudhon et Buchez (Gueslin, 1987). Cet élan associationniste s'inscrit dans un contexte d'industrialisation, de prolétarisation et de paupérisation où apparaissent de nouveaux besoins dans les couches d'ouvriers, de paysans et d'artisans. Ces associations sont multifonctionnelles ; elles cherchent non seulement à créer un espace microsocial de solidarité mais aussi à intervenir dans le champ de l'organisation économique autant au niveau de la production qu'au niveau de la distribution. Bien qu'elles puissent s'appuyer sur des solidarités de type traditionnel (familiales, corporatistes), les associations ouvrières s'en différencient dans la mesure où elles sont basées sur des principes de liberté et d'égalité entre les membres dont l'adhésion est volontaire. Les associations se déploient donc dans un espace

[114] DEFOURNY et DEVELTERE, 1999, p. 39.

public (Laville, 1994). On voit naître des sociétés de secours mutuel qui assurent non seulement une certaine protection sociale (secours maladie, pensions) mais développent aussi une sociabilité entre les membres, rythmée par les événements de la vie quotidienne. Certaines sont un lieu d'organisation de pratiques de résistance et de contestation face à l'ordre social ; les sociétés de secours mutuel se sont avérées être le creuset de luttes ouvrières (Gueslin, 1987).

La notion de *secteur non lucratif*, quant à elle, plonge également ses racines au XIX^e^ siècle mais dans les pays anglo-saxons dont le Royaume-Uni constitue un cas emblématique. L'idée d'organisme caritatif était liée au débat autour de la citoyenneté, la charité étant un principe social, une composante nécessaire à la société démocratique contribuant à sa régulation par le but moral, l'engagement volontaire altruiste. En effet, en vertu de la doctrine légale sur la pauvreté (« Poor law doctrine »), l'aide publique est considérée comme un dernier recours destiné uniquement aux personnes qui « ne sont pas méritantes » ; les besoins des « personnes méritantes » – c'est-à-dire celles qui ne sont pas « responsables » de leur situation – sont du ressort de la charité privée (Kendall, 2000). Dans ce cadre, les gouvernements victoriens avaient pour objectif de « fournir un cadre de règles et de directives conçues pour permettre à la société de s'autogérer dans une large mesure » d'où une forte autonomie pour les associations et leurs activités de bienfaisance qui n'étaient pas financées par l'État, doublée d'une coopération avec l'administration chargée de la loi sur les pauvres[115]. L'histoire de l'action collective, dans le monde anglo-saxon, ne se limite, bien sûr, pas aux initiatives publiques et à l'action des élites philanthropiques anglicanes. Les associations de prévoyance (« Friendly societies ») sont l'une des formes d'associations qui émerge au cours du XVIIIe siècle. Elles contribuent, dans un esprit de solidarité et avec un succès mitigé, à la mise en place de formes d'assurance-vie et médicale, essentiellement destinées aux classes sociales inférieures. C'est très nettement au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle – dans un contexte caractérisé par l'affaiblissement de l'hégémonie anglicane ainsi que par le développement et l'affirmation vigoureuse de l'identité de la classe moyenne – que vont proliférer les groupements religieux, corporatistes et professionnels. La fourniture d'une assistance sociale et de services à leurs membres est au cœur de leurs activités. Cependant avec le développement de l'État Providence aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'organisation de la prévoyance sociale ne s'appuiera pas sur ces associations comme cela a été le cas dans un pays comme la Belgique.

[115] LEWIS, 1997, p. 169.

Tant le concept d'économie sociale que celui de secteur non lucratif plongent donc leurs racines dans les pays industrialisés de l'hémisphère Nord au XIXe siècle mais les réalités à leurs sources sont nettement différenciées. L'économie sociale renvoie à des initiatives collectives plutôt basées sur un principe d'entraide mutuelle. Le principe « une personne - une voix » reflète bien cette dynamique de ces organisations d'intérêt mutuel. Le concept non-profit repose, quant à lui, plutôt sur un principe de charité. La contrainte de non-redistribution des excédents aux membres garantit alors la nature d'organisation d'intérêt général c'est-à-dire le fait que les bénéficiaires ne sont pas les membres de l'organisation mais bien les personnes aidées[116]. Ces réflexions nous invitent à la vigilance lorsque nous exportons ces concepts vers l'hémisphère Sud, les contextes institutionnels et les héritages historiques entourant le Sud et le Nord étant très différents.

De l'exportation d'un concept vers le Sud…

Si on privilégie l'approche « non-profit » lorsqu'on tente d'appréhender les dynamiques du tiers secteur dans les pays du Sud, seules les associations caractérisées par une contrainte de non-redistribution des profits seront retenues. C'est l'approche qui est privilégiée par le projet John Hopkins dans son vaste projet de comparaison internationale du tiers secteur (Salomon, 1999). On n'est pas surpris, dans ce contexte, de constater que l'ampleur du tiers secteur dans les pays du Sud est moindre que dans les pays du Nord. En effet, ce sont principalement le monde des ONG qui est alors identifié ainsi que des associations charitables et, seulement, dans une moindre mesure, les initiatives communautaires d'entraide mutuelle. Si l'objet d'intérêt est l'étude des dynamiques collectives, caractérisées par une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, on comprend la portée beaucoup trop restrictive du concept « non-profit ». En effet, dans un contexte caractérisé par une insuffisance patente des besoins de base, la plupart des dynamiques collectives reposant sur l'entraide mutuelle sont sous-tendues par une recherche de réponses à ces besoins matériels non satisfaits. Dans ce cadre, la contrainte de non-redistribution perd tout son sens (Defourny et Develtere, 1999). Analyser les ONG sans les dynamiques collectives qu'elles sont censées appuyer perd beaucoup de son intérêt si on tente de comprendre la place d'un tiers secteur aux côtés du secteur étatique et capitaliste dans les pays du Sud. Certaines réalités laissent même à penser

[116] Pour la distinction des organisations d'intérêt mutuel et général au sein du tiers-secteur, voir GUI, 1992.

que ces ONG ne sont pas en lien avec les dynamiques collectives encastrées dans les réseaux sociaux mais fonctionnent au profit d'une nouvelle élite locale qui tente de canaliser (Zaoual dans cet ouvrage) les ressources « l'univers du développement ».

Si nous pensons que le concept de secteur non lucratif est inadéquat pour approcher les dynamiques du tiers secteur dans le Sud, il est également difficile de parler d'économie sociale où le concept, comme tel, est encore relativement peu utilisé. Dès lors, si on privilégie l'approche économie sociale, on pourrait être tenté de se pencher sur les organisations que l'on range habituellement sous ce concept au Nord : coopératives, mutuelles et associations.

Les coopératives ont connu, dans de nombreux pays du Sud, une histoire dont résulte un bilan mitigé expliquant la méfiance ou au moins la perplexité, vis-à-vis de l'efficacité et de la légitimité de ce type de structure. En effet, comme le souligne Soulama dans sa contribution à cet ouvrage, « dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, dès avant les indépendances et plus encore après, le mouvement coopératif a été considéré comme un des meilleurs moyens pour favoriser la mobilisation des ressources humaines et financières, accroître la productivité agricole et améliorer de manière significative le niveau de vie des populations rurales, ce, d'autant plus que l'esprit communautaire qui en est le fondement est encore vivace en Afrique traditionnelle ». Toutefois, les expériences de création directe par les autorités publiques de coopératives, aux fins non seulement socio-économiques mais aussi politiques, notamment dans les années 1960, ont donné lieu à des désillusions (Nyssens et Fonteneau, 1999). Ces échecs ne sont probablement pas tous dus aux structures coopératives comme telles, mais à la manière dont ces coopératives, comme d'autres projets, ont été implantées. En effet, ces organisations ont été bien souvent pensées par des intervenants extérieurs, des autorités publiques mais aussi des ONG, en négligeant le plus souvent le contexte et les dynamiques locales. L'implantation de coopératives au Sud s'est donc, bien souvent, superposée et non « enchâssée » sur des réseaux sociaux préexistants sans répondre réellement aux besoins des populations. Quant au statut des mutuelles, bien que de nombreuses organisations informelles aient toujours répondu, dans les sociétés du Sud aux besoins d'assistance mutuelle, ce n'est qu'avec la crise des années 1980 que le concept même de mouvement mutualiste apparaît dans les pays du Sud[117] (Atim, 1999). En effet, l'État se retirant, massivement du secteur des services so-

[117] À quelques exceptions près comme les pays des Caraïbes où le concept de « Friendly societies » a été importé avec succès par les colonisateurs anglais.

ciaux, des organisations plus formelles vinrent s'ajouter aux formes traditionnelles d'assistance mutuelle.

Ceci nous invite à la prudence quant à l'application juridico-institutionnelle du concept de l'économie sociale dans les pays du Sud. En effet, ces cadres juridiques se sont forgés au cours du temps dans des sociétés déterminées qui ne correspondent pas toujours aux réalités des pays vers lesquels on tente de les exporter. Ainsi, comme le souligne Soulama en parlant des groupements « naam », le qualificatif de coopératif pose un problème de classification. Ces formes d'organisation communautaire, fortement ancrée dans la tradition (celle du nord-ouest du Burkina Faso notamment) dont les pratiques s'apparentent à celles de l'économie sociale revendiquent une identité propre en dehors du statut coopératif. Les exemples fourmillent aux quatre coins de la planète, de ce type d'initiatives reposant sur une dynamique d'entraide mutuelle et encastrée dans des réseaux sociaux qui échappent à tout cadre juridique.

L'approche que nous privilégions, l'ensemble des initiatives privées émanant d'une dynamique collective, caractérisées par une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, correspond à l'approche normative de l'économie sociale, c'est-à-dire celle qui définit les spécificités des organisations du tiers secteur au niveau des finalités et des modes d'organisations. Le principe de processus démocratique qui y est souvent associé pose le plus question dans le cadre de certaines initiatives au Sud. Par exemple, dans le cadre de l'approche des dynamiques associatives en milieu rural africain, Gentil et Mercoiret (1991, 868) définissent un mouvement paysan selon 5 critères : 1) autonomie financière et intellectuelle ; 2) objectifs conscients et explicites ; 3) rapports significatifs avec l'État et/ou le reste de la société civile ; 4) taille ou poids économique « suffisant » et 5) organisation interne établie. Il est intéressant de noter que la définition ne reprend ni les termes de « participation », de « démocratie », ou même de « solidarité ». La notion « d'organisation interne établie » renvoie à un cadre de référence, que l'on suppose accepté, par rapport auquel les membres (le terme n'est pas utilisé non plus) peuvent vérifier la conformité des modes de fonctionnement (Fonteneau et Nyssens, 1999). Comme le souligne Jean-Philippe Peemans, la notion de démocratie est née dans les sociétés occidentales ainsi que les cadres institutionnels qui lui sont associés. Dans le cadre qui nous occupe, il s'agit d'analyser comment et sur quelles bases le pouvoir est réparti au sein de ces dynamiques collectives. Rappelons qu'au sein de cette approche normative de l'économie sociale, ce processus de décision démocratique vient, avant tout, souligner la rupture du lien proportionnel entre capital financier et propriété.

La diffusion du terme d'économie sociale ne peut faire donc l'épargne d'une réflexion sur les réalités spécifiques de ces formes d'organisations qui sont intimement liées au milieu dans lequel elles s'inscrivent tant au Sud que pour les formes renouvelées d'économie sociale au Nord.

L'émergence des initiatives d'économie sociale

Quels sont les creusets actuels de ces dynamiques collectives et quels en sont les acteurs porteurs ? L'histoire nous apprend que l'économie sociale est indissociable des réseaux sociaux, plus ou moins formalisés au sein desquels elle est encastrée.

Économie populaire et économie sociale au Sud[118]

Au Sud, l'économie populaire constitue, le plus souvent, le creuset de ces initiatives communautaires (Fonteneau et Nyssens, 1999). L'économie populaire est caractérisée par une grande diversité de modes de fonctionnement (initiatives individuelles, micro-entreprises familiales, initiatives associatives, etc.), qui dans un contexte d'ajustement structurel, permet à la majorité de la population de vivre ou de survivre… Au sein de l'abondante littérature qui traite de ce « secteur informel », peu d'attention est accordée à l'appréhension de l'identité de ces initiatives si ce n'est à travers sa place et son rôle par rapport au secteur formel. L'« encastrement » de ces activités au sein de contextes spécifiques est clé pour comprendre leurs modes de fonctionnement socio-économiques. Cette économie populaire fait partie d'un « site », pour reprendre une expression de Hassan Zaoual, c'est-à-dire un ensemble de croyances et pratiques partagées qui font émerger des pratiques spécifiques et multltifonctionnelles en résonance aux valeurs et aux croyances du site. C'est pourquoi le terme de secteur informel est alors délaissé pour lui préférer le concept d'économie populaire afin de mettre en avant les protagonistes de ces activités. Mais relever l'encastrement de l'économie populaire est pertinent dans la mesure où cette démarche éclaire son fonctionnement.

Dans un contexte africain, ces analyses opposent à l'accumulation monétaire qui caractérise l'économie capitaliste basée sur l'échange, une accumulation « relationnelle », régie par le principe de réciprocité. Au lieu de ménages ou d'entreprises comme unité économique, on parle plutôt de réseaux sociaux en « grappe ». Les protagonistes investissent stratégiquement en

[118] Cette section s'inspire largement de NYSSENS et FONTENEAU, 1999.

temps et en argent dans ces réseaux pour pouvoir « agrandir leur toile d'araignée sociale » (Verhelst, 1996). Verhelst souligne également que se développent des « économies métisses » conjuguant des logiques tantôt capitalistes, tantôt non-capitalistes compte tenu de la logique devenue permanente de superposition de valeurs. En effet, ces sociétés ont connu pendant de longues périodes des civilisations orales qui ont marqué de leurs empreintes les institutions sociales. Les influences religieuses islamo-chrétiennes, les effets de la colonisation occidentale et l'urbanisation croissante, quoique forts, n'ont pas gommé cependant les valeurs traditionnelles locales. Les acteurs sociaux agissent sur plusieurs registres et tirent le « tiroir » requis pour satisfaire leurs besoins spécifiques en fonction de leur pluri-appartenance. La mobilisation concomitante ou opportune de différents registres sociaux (administration, confrérie religieuse ou groupe de prière, famille, ethnie, groupes statutaires d'origine, associations, etc.) est un trait de la complexité des mécanismes de fonctionnement des réseaux de l'économie populaire.

Dans le contexte latino-américain, les études sur l'économie populaire (Larraechea et Nyssens, 1994) font également apparaître une logique fondamentalement hybride qui repose sur une logique de réseau tout en étant fortement intégrée dans une logique marchande. En effet, fondamentalement, il existe une mutuelle reconnaissance dans le partage d'un passé commun, d'une vie quotidienne qui se tisse dans les quartiers populaires. Le groupe préexiste, très souvent, à l'activité économique (entreprises familiales, organisations d'économie populaire basées sur des communautés d'appartenance). Des logiques formelles et informelles de réseau se développent. Mais certains segments de l'économie populaire sont aussi fortement intégrés au sein d'une logique marchande en développant de nombreuses relations avec le secteur formel et/ou en fonctionnant, pour certaines unités, de manière très isolée et individuelle dans un contexte de concurrence.

En quoi ces analyses en termes d'économie populaire jettent des ponts avec les analyses en termes d'économie sociale ? Il apparaît que *certains* modes de fonctionnement de l'économie populaire voire de *certains de ses segments* peuvent être rapprochés des dynamiques de l'économie sociale.

Premièrement, contrairement aux entreprises capitalistes, la catégorie dominante – c'est-à-dire celui qui détermine les objectifs de l'entreprise et en assume ultimement le contrôle (Gui, 1991) – des unités économiques de l'économie populaire n'est pas celui qui apporte le facteur capital mais plutôt le sujet apportant le facteur travail. Il peut s'agir d'une seule personne dans les activités individuelles, d'un groupe familial dans le cas d'une micro-entreprise familiale ou bien une communauté voire un groupe de travailleurs dans une organisation d'économie populaire. En effet, les moyens

de production généralement très rudimentaires ne constituent que des appuis aux activités où le facteur travail reste central. Cet élément a des conséquences sur la logique de fonctionnement de ces unités : type d'accumulation, redistribution du surplus, relations de travail, etc. L'entreprise d'économie populaire, avant de se situer dans une démarche d'accumulation de type capitaliste, est développée pour répondre aux besoins de ses membres via la génération de revenus et via les services et les biens répondant aux demandes de la population. Ce rôle central du facteur travail est bien évidemment à mettre en parallèle avec une spécificité de l'économie sociale à savoir la primauté du travail sur le capital dans l'organisation socio-économique.

Deuxièmement, dans certains segments de l'économie populaire, la coopération entre les parties prenantes est vue comme inhérente à la manière dont les problèmes sont abordés et résolus. Cette cohésion provient des liens qui unissent les membres - le groupe étant fréquemment préexistant à l'initiative économique - et est liée à un territoire bien défini. Pour reprendre une contribution de cet ouvrage dans un contexte asiatique, les groupes de femmes de l'activité de micro-crédit au Vietnam décrite par Veraeghen et Ton montrent comment une des conditions du succès repose sur le fait que les femmes appartiennent au même hameau : « Le fait que la majorité de ces femmes se soient investies largement et immédiatement dans l'animation des groupes montre qu'il y avait un terreau favorable à ce type d'initiative, que celle-ci répond à une attente et que ces animatrices étaient prêtes à se mobiliser pour créer ou renforcer des dynamiques sociales. »

Troisièmement, certaines de ces organisations se développent également grâce à une prise de conscience sociale qui s'intègre dans un projet de transformation de société. Ainsi en identifiant les traits fondamentaux qui caractérisent les organisations d'économie populaire, le groupe de recherche du Programa de Economia del Trabajo (Razeto *et al.*, 1991) souligne que bien qu'elles soient fondamentalement centrées sur l'aspect économique, les OEP se fixent des objectifs qui vont au-delà de celui-ci : la recherche de la consolidation d'une identité populaire, la participation active à des processus de changement des structures politiques et sociales et à l'amélioration de la qualité de vie de leurs membres. Les groupements villageois au Burkina Faso sont, comme le note Soulama : « des organisations volontaires à caractère économique et social jouissant de la personnalité morale et dont les membres ont des intérêts communs ». Leur objet s'étend à « toute activité économique, sociale et culturelle visant au bien-être de leurs membres et de la communauté ». La finalité de service aux membres ou à la collectivité est donc, en général, inscrite, explicitement ou implicitement, dans les objectifs de ces organisations d'économie populaire.

Enfin, on peut s'interroger sur l'autonomie de gestion de certaines organisations collectives. En effet, ce principe, généralement avancé dans l'approche normative de l'économie sociale, souligne le caractère fondamentalement indépendant des organisations d'économie sociale tant par rapport aux pouvoirs publics qu'au secteur privé lucratif. Ceci n'exclut nullement qu'il ne peut y avoir de liens, par exemple avec les pouvoirs publics via des subventions mais, qu'en dernier ressort, le pouvoir de décision appartient aux membres de l'organisation. La grande majorité des dynamiques collectives ancrées au sein de l'économie populaire sont tout à fait autonomes. Cependant, les deux expériences relatées au sein de cet ouvrage, les groupements villageois au Burkina Faso et les groupes de micro-crédit au Vietnam ont clairement un lien avec les pouvoirs publics. Les groupements villageois empruntent une structure impulsée par les pouvoirs publics entre 1965 et 1968 pour matérialiser la politique de régionalisation du développement rural. Les autorités publiques avaient pour objectif la promotion du développement rural intégré au niveau des populations par leur organisation et encadrement. Ils vont ainsi se multiplier dès 1975, comme alternative à l'échec des coopératives en milieu rural. Cependant, la contribution de Soulama semble montrer que ces structures sont tout à fait autonomes dans leur gestion. Le contexte institutionnel est radicalement différent au Vietnam. L'Union locale des femmes est le partenaire principal du projet et est une des structures administratives héritées du système communiste[119]. Comme le soulignent les auteurs : « Depuis la période de transition vers l'économie de marché, les associations en général et l'Union des femmes en particulier ont fait évoluer leurs programmes d'activités en fonction de la politique d'ajustement structurel menée dans les campagnes. Les activités de cette organisation ne se limitent plus à la sensibilisation et la formation mais touchent de plus en plus les aspects économiques ».

Si le facteur travail occupe donc une place centrale au sein de l'ensemble de l'économie populaire, les pratiques de coopération, la finalité de services aux membres et à la collectivité se développent particulièrement au sein de certaines organisations. Dès lors, identifier l'ensemble des pratiques de l'économie populaire à l'économie sociale serait bien sûr abusif ; par contre, ces approches incitent à reconnaître que certaines organisations basées sur

[119] Au niveau de la commune, l'Union est dirigée par une présidente et comprend un comité qui, pour la commune de Xuong Lam, est composé de 13 permanentes. Ce comité chapeaute les unités de base constituées au niveau des hameaux. La présidente est élue par les responsables de chaque unité et cette désignation doit être acceptée par le comité populaire. Pour faire partie de l'Union, la candidate membre doit s'inscrire et payer une cotisation régulière mais symbolique.

l'entraide mutuelle développent des comportements en phase avec la conception normative de l'économie sociale. Beaucoup de ces initiatives n'adoptent pas le label d'économie sociale proprement dit mais leur mode de fonctionnement s'y apparente.

Le renouveau de l'économie sociale au Nord

En Europe, dès la fin du XIX^e siècle, les germes d'économie sociale sont profondément influencés par l'évolution du mouvement ouvrier. Pour résoudre « la question sociale », on se tourne vers l'État et vers l'élaboration d'une puissante législation sociale. Cette orientation entraîne la disparition de la multifonctionnalité de l'association ouvrière (économique, sociale, politique, etc.) et l'éclatement en diverses structures qui prennent leurs distances les unes par rapport aux autres. Les sociétés de secours mutuel assument la protection sociale ; les coopératives se réservent la consommation et les associations syndicales la « lutte ouvrière » (Peemans-Poullet, 1993). Cette spécialisation va marquer profondément l'économie sociale. Elle s'éloigne du terrain politique et de sa vocation d'interpellation aux structures dominantes. Ce mouvement s'inscrit dans la dislocation entre l'économique (ressort du marché) et le social (ressort de l'État) et ce au détriment de l'identité de l'économie sociale (Laville, 1994). La notion de solidarité évolue d'une dimension horizontale (de type relationnel) à une dimension plus verticale (où l'État apparaît en dernier ressort comme le responsable de l'organisation de la solidarité). Les organisations d'économie sociale se sont inscrites progressivement dans le cadre de la synergie État-Marché construite au fil des 30 glorieuses soutenue par l'image d'un marché assurant la production de la richesse et d'un État protecteur se transformant en État-Providence. L'économie est alors partagée entre la sphère marchande et non-marchande. C'est au sein de ce stéréotype que certaines branches de l'économie sociale ont continué à se développer au cours du XX^e siècle (mutuelles, coopératives notamment dans le domaine bancaire et celui des assurances) au coût de l'affaiblissement de leur essence associative.

Si l'économie sociale a perduré à travers les mouvements coopératifs et mutualistes traditionnels tout au long du XX^e siècle, c'est l'éclosion de ce qu'on a appelé la « nouvelle économie sociale » qui a attiré un regain d'intérêt pour l'économie sociale. D'une part, cette nouvelle économie sociale a pris la forme de petites coopératives de travailleurs soucieux, dans un contexte de crise, de créer leur propre source d'emploi dans une perspective d'autogestion (Defourny, 1988). D'autre part, c'est la mutation du champ associatif depuis le début des années 1980 qui marque l'évolution du champ de l'économie sociale. Dans un contexte de crise du marché du travail et de

l'État-Providence, le tissu associatif s'est transformé par la multiplication d'initiatives locales. Les porteurs de projets naissent souvent d'une alliance entre différents groupes porteurs de demandes d'un « autre développement » face à une société du tout-au-marché où les inégalités se font croissantes. Les expériences présentées dans cet ouvrage sont quelque peu représentatives de la diversité des initiatives.

Dans sa contribution, Vincent De Grelle présente le réseau *RESSOURCES* qui rassemble les différentes initiatives d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage en communauté française de Belgique, qui ont en commun la poursuite prioritaire d'objectifs tant environnementaux que sociaux, via la création d'emplois pour des personnes fragilisées. Ce réseau rassemble donc une série d'initiatives de réinsertion par l'économique, impulsées pour la plupart, par des professionnels du travail social qui ont développé, devant l'échec ou les limites des politiques traditionnelles d'insertion sur le marché du travail, des initiatives novatrices davantage adaptées aux chômeurs les plus défavorisés, spécialement les moins qualifiés[120]. Ces entreprises sociales développent une double production : le développement de formations qualifiantes et/ou d'expériences de travail pour des personnes en difficulté sur le marché du travail et la production de biens ou services. Dans le cas de ressources, cette production touche au recyclage. L'un des enjeux fondamentaux est dès lors de devenir un partenaire privilégié, comme acteur dans le domaine du recyclage, reconnu dans le développement économique du tissu local.

Michel Genet présente l'expérience du micro-crédit mené par CREDAL, coopérative de crédit alternatif qui s'est créée sous l'impulsion d'épargnants à la recherche de placements qui pourraient contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale. Historiquement, CREDAL s'est donc concentré sur le soutien financier à des organisations d'économie sociale qui avaient pour finalité le service à la collectivité plutôt qu'au profit. Comme le note Michel Genet, ce n'est que récemment que CREDAL s'est engagé dans le microcrédit en permettant à des gens exclus du milieu du travail de créer leur propre activité. Même si la dimension collective des organisations clientes de CREDAL est au cœur de sa philosophie, la possibilité de donner une opportunité à des personnes doublement victimes de l'exclusion du marché du travail et de l'exclusion bancaire, lui a semblé en vouloir la peine.

Bernard Convié présente quelques initiatives coopératives, qui restent l'exception dans le monde rural, dans la production ou la commercialisation de

[120] Pour de plus amples développements, sur les associations et l'insertion par l'économique, voir DEFOURNY, GREGOIRE, NYSSENS, 2002.

produits agricoles portées par des ruraux ou « néoruraux » à la recherche d'une agriculture qui s'inscrit dans un développement durable.

Les cuisines collectives au Québec, nées pour répondre à des besoins de famille en difficulté, analysées par Lucie Frechette, sont un exemple emblématique de la multitude d'initiatives qui se sont développées pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits correspondent à l'évolution des modes de vie, à la transformation des structures familiales, à l'augmentation de l'activité professionnelle féminine, aux aspirations nouvelles d'une population âgée. Face à ces demandes, nous assistons à un foisonnement d'initiatives innovantes, créés souvent sur base associative via l'implication d'une multitude d'acteurs comme des associations locales, des groupements de citoyens, des organismes publics de formation, des syndicats, des mutuelles, des communes, etc. : accueil des enfants en extrascolaire, garde d'enfants malades, aide à domicile des personnes dépendantes, transports pour des personnes à mobilité réduite, logements pour des populations fragilisées, entretien et aménagements d'espaces collectifs au sein de quartiers dégradés, etc. Ces services, qui touchent à la qualité de vie quotidienne, ont été regroupés, d'abord dans les pays francophones, selon une terminologie qui s'est diffusée ensuite en Europe sous le vocable de « service de proximité ».

Insertion par l'économique, placements éthiques, services de proximité, recyclage, agriculture, etc., voilà autant de champs explorés par ces initiatives d'économie sociale. Des recherches européennes ont dégagé, à partir de ces expériences, un modèle d'« entreprise sociale » (Borzaga, Defourny, 2001), reposant sur une initiative venant d'un groupe de citoyens qui intègre une dimension de service élargie et d'ouverture à la communauté locale tout en mettant l'accent sur un degré élevé d'autonomie et de prises de risques liées à une activité continue de production. Ce terme générique d'entreprise sociale ne manifeste pas une rupture par rapport à l'économie sociale mais un infléchissement et un élargissement de leurs formes possibles. Par rapport à la coopérative traditionnelle, l'entreprise sociale repose sur une initiative venant d'un groupe de citoyens qui intègre une dimension de service élargie et d'ouverture à la communauté locale. Par rapport à la mutuelle ou l'association traditionnelle, l'entreprise sociale met l'accent sur un degré élevé d'autonomie et de prise de risque économique liée à une activité continue de production. Il implique une réflexion sur le modèle de développement socio-économique auquel participe l'entreprise, faisant écho à un questionnement, lui aussi présent au XIX^{e} siècle, sur la possibilité d'une économie solidaire en démocratie moderne (Laville, 1994).

Quelle institutionnalisation pour ces initiatives ?

Quel est le devenir de ces initiatives ? Ces pratiques sont-elles, au-delà de leur rôle d'innovation et d'interpellation, vouées à disparaître ou à être intégrées au sein des logiques dominantes publiques ou privées ? Ou au contraire, est-il possible de développer des modes d'institutionnalisation qui respectent leurs dynamiques et leur confèrent une place durable dans les modèles de développement et de gouvernance reconnaissant la pluralité des modes d'organisation socio-économiques ? Il est bien sûr impossible de vouloir répondre à ces questions en quelques lignes. Néanmoins, nous voudrions mettre en avant quelques éléments qui se dégagent des différentes contributions.

Une perspective territorialisée

Plusieurs contributions mettent en avant l'importance, pour le développement de ces initiatives, de l'accès aux facteurs de production tels que la terre ou le crédit pour pouvoir acquérir le capital nécessaire au déploiement des activités productives. Ainsi, Bernard Convié souligne qu'il faut lever certains obstacles notamment matériels dans l'accès au foncier et au capital pour les initiatives coopératives dans le domaine agricole. On connaît la difficulté d'accès au crédit des personnes les plus pauvres au Sud comme au Nord. Les expériences de micro-crédit tentent d'apporter une réponse partielle à ce problème. Soulama souligne que l'accès au crédit est sans doute l'activité qui justifie l'adhésion de la plupart des paysans à un groupement villageois : « s'approvisionner en intrants et équipements agricoles à crédit en usant de la caution solidaire du groupement villageois est un avantage incontestable que le GV offre à ses adhérents. En effet, depuis la généralisation des GV au lendemain de la grande sécheresse (1975), les structures spécialisées de l'État tout comme les ONG traitent de préférence avec les GV même quand le crédit sollicité est d'usage individuel. » Les différentes expériences insistent sur l'importance d'accompagner le micro-crédit d'appui technique dans la gestion des projets. Dans l'hémisphère Nord, les analyses soulignent la difficulté pour des personnes fragilisées de s'installer comme indépendant. L'expérience qui est analysée dans le contexte vietnamien met en avant la dynamique sociale créée autour de cette initiative de micro-crédit qui contribue à l'émergence de nouvelles initiatives économiques et sociales, comme la mise en place de mutuelles, de gestion commune des intrants ou de commercialisation groupée. Tout comme le conclut Michel Genet, le micro-crédit prend tout son sens lorsqu'il est intégré dans une perspective intégrée de développement local.

Il se dégage des contributions qu'une institutionnalisation « réussie » des initiatives d'économie sociale requiert leur reconnaissance comme un acteur social dans leur territoire. L'enjeu pour ces acteurs est de participer à la gestion du territoire tant du point de vue économique, social qu'environnemental en faisant reconnaître leurs plus-values spécifiques. En effet, l'accumulation du capital n'est pas la finalité des initiatives d'économie sociale ; elles sont caractérisées par une pluralité des finalités difficilement réductibles à un seul objectif : finalités économiques via la création d'emplois et la génération de revenus, finalités sociales via le renforcement du lien social, finalités environnementales, etc. Tant la charte de l'agriculture paysanne en Europe, que les pratiques des femmes des cuisines collectives au Québec ou encore le label des entreprises d'économie sociale actives dans le recyclage en Wallonie révèlent cette pluralité d'objectifs. Cette pluralité de finalités les pousse vers une multifonctionnalité sans doute plus marquée au Sud qu'au Nord : micro-crédit, commercialisation des produits, achats groupés de matières premières, construction d'écoles, développement de pharmacies populaires, etc. C'est aussi une des caractéristiques des cuisines collectives au Québec : préparation des aliments, développement de services de proximité, vente de repas. Se pose, dès lors, la question de l'appréhension de leurs performances comme le souligne Soulama, qui ne peut être réductible à une dimension.

Cette pluralité d'objectifs s'articule, pour la plupart à des logiques tant marchandes que non marchandes en leur sein : vente sur les marchés et pratiques d'entraide mutuelle comme le montrent les expériences de micro-crédit au Vietnam, pratiques de don – contre don au sein des réseaux, voir octroi de subvention via les politiques publiques au Nord ou les bailleurs de fonds du monde du « développement ». Comme le souligne Lucie Frechette, c'est la diversification des sources de financement qui est un des facteurs clé de la réussite de ces expériences.

Soulama conclut son article en se demandant si les groupements villageois ne sont pas le prototype d'organisation à qui il faut reconnaître une fonction d'agent de développement local, avec potentiellement un rôle à jouer dans le processus de décentralisation, de responsabilisation des communes et collectivités rurales : « ces organisations animent la « dynamique du dessous » qui donne son sens à la « dynamique du dessus », c'est-à-dire les changements en cours dans la configuration des organisations d'économie sociale, en réponse au processus de mondialisation, de déréglementation et de désengagement de l'État ».

Le rôle de la régulation

Comme le soulignait Emmanuel Ndione dans sa conférence conclusive du séminaire, comment l'économie sociale peut-elle imposer ses normes dans une société ou les entreprises à but lucratif font la loi ? Comment influencer un rapport de force et donc la définition des normes de régulation notamment dans un monde fort institutionnalisé comme au Nord ? L'économie sociale a-t-elle un poids dans cette négociation collective des normes ou est-elle vouée à se soumettre aux logiques des acteurs dominants qu'ils soient publics ou privés ?

Le regroupement au sein de fédérations semble un facteur clé comme le montre le cas des cuisines collectives au Québec ou du réseau RESSOURCES qui regroupe les initiatives de réinsertion par l'économique actives dans le recyclage. Ces regroupements permettent à ces initiatives d'être reconnues comme un acteur social et ainsi participer à la mise en place des normes de régulation. Ainsi, les regroupements régionaux des cuisines collectives ont permis de formaliser leurs relations avec l'ensemble des organismes du secteur communautaire et avec les services publics. Un réseau comme RESSOURCES a autorisé que les acteurs de l'économie sociale soient pris en compte face aux opérateurs lucratifs tant publics que privés dans le vaste marché du recyclage. Cette reconnaissance en tant qu'acteur social est aussi importante au vu des alliances qui peuvent être nouées avec d'autres acteurs comme, par exemple les syndicats, afin de peser de manière plus effective dans les négociations.

L'identification et la prise en compte de la pluralité des plus-values des acteurs de l'économie sociale sont, à notre avis, au cœur de la question de la régulation. Les initiatives d'économie sociale génèrent non seulement des bénéfices individuels pour leurs usagers mais aussi des bénéfices collectifs que le mécanisme du marché ne prend pas en compte. Dans ce contexte, la régulation se justifie pour asseoir un développement efficace et équitable.

Au Nord, les relations entre pouvoirs publics et économie sociale sont un élément central dans le développement de l'économie sociale. Historiquement, l'économie sociale a souvent joué un rôle de pionnière en défrichant des demandes sociales émergentes. À travers le développement des politiques sociales, l'État-Providence a reconnu progressivement ces actions. Dans un pays comme la Belgique, caractérisé par un principe de subsidiarité dans l'organisation des services sociaux, les associations ont occupé non seulement une position de pionnière en défrichant des demandes sociales émergentes, mais ont gardé une place importante de prestataires de services à l'intérieur de ces cadres réglementaires et financiers. Au milieu des années 1980, on assiste à un changement de décor. L'État providence fait face à une

crise des finances publiques et le chômage augmente. Des stratégies publiques sont mises en œuvre pour concilier création d'emplois et maîtrise des coûts sociaux. C'est l'époque où le problème du financement de l'État providence conduit à préconiser l'adoption de politiques nouvelles, à mi-chemin entre les politiques sociales traditionnelles et les politiques d'emploi relevant du « traitement social du chômage ». Il s'agit pour l'État de financer des créations d'emplois dans des domaines « d'intérêt collectif », laissés en friche par le marché et par les interventions publiques traditionnelles. Ces régulations ont donc favorisé l'association de l'économie sociale à une mission d'insertion des travailleurs peu qualifiés alors que ses objectifs ne peuvent être réduits à la seule création d'emploi pour un public fragilisé. Une autre option, particulièrement prisée dans les pays anglo-saxons, consiste à privilégier le jeu de la concurrence comme mécanisme de régulation pour favoriser la qualité et la flexibilité des services – on parle de créer des « quasi-marchés ». L'offre de services au préalable fournie principalement par des organisations non marchandes est dans ce cadre déléguée aux prestataires privés « les plus efficients », qu'ils soient associatifs ou à but lucratif. Les initiatives innovantes d'économie sociale veulent promouvoir des services qui combinent non seulement ressources marchandes, pour la partie solvable des services et ressources non marchandes, en fonction des bénéfices collectifs qu'ils engendrent mais y adjoignent également des ressources non monétaires à travers, notamment, la participation d'usagers ou d'autres volontaires et l'implication de réseaux locaux d'acteurs via des partenariats. Par cette originalité, ces initiatives posent une question à la régulation publique qui pendant longtemps n'a pas été entendue, les politiques publiques étant historiquement construites sur le cloisonnement entre économies marchande et non marchande.

Au Sud, où dans de nombreux pays l'appareil étatique est démantelé, le rapport entre les ONG et les initiatives d'économie sociale s'avère souvent central. Ces ONG sont aux prises entre les demandes des populations parfois mal comprises qui, elles-mêmes, détournent leurs ressources et celles des pouvoirs publics qui veulent faire des ONG des instruments privilégiés des politiques sociales.

Le renforcement d'une économie plurielle peut constituer un horizon pour la régulation. Reconnaître la pluralité des économies, c'est donc d'abord mettre en évidence la coexistence ainsi que les apports et les limites de chaque logique. Le marché peut être source d'efficacité dans l'allocation des ressources mais est limité dans la prise en compte des bénéfices et coûts sociaux. Les pouvoirs publics sont garants de l'intérêt général et peuvent donc prendre en compte, via des mécanismes d'imposition et de redistribution, les bénéfices et coûts sociaux. Mais le fonctionnement des pouvoirs publics peut

être source de lourdeurs administratives. Les logiques non monétaires sont particulièrement aptes à instaurer des relations de proximité mais sont limitées par leur particularisme. Reconnaître la pluralité de nos économies, c'est aussi analyser les articulations multiples entre les différentes logiques, comme le montrent de nombreuses initiatives d'économie sociale situées dans un espace intermédiaire combinant le plus souvent des logiques marchandes, non marchandes et non monétaires. Si le projet politique sous-tendant l'économie plurielle plaide pour un équilibre plus juste et plus efficace entre les différentes logiques dans une perspective de développement durable, il n'implique pas, pour autant, que les acteurs socio-économiques soient « interchangeables », comme certains pourraient le laisser sous-entendre. La finalité d'une entreprise capitaliste est bien et même de plus en plus la rémunération du capital et elle ne peut intégrer certains bénéfices collectifs que si la puissance publique lui impose des exigences. Le secteur public doit être le garant ultime de l'intérêt général et prendre en compte les différents bénéfices collectifs notamment sur le plan de l'équité mais il ne peut pour autant devenir partial et/ou bureaucratique. L'économie sociale, tout comme le secteur public, a une finalité de service à la collectivité mais s'affirme comme une forme spécifique et privilégiée d'expression de la société civile, dans la constitution de services et de formes de solidarités alternatives, explorant les frontières du monde institutionnalisé. Elle ne peut dériver de façon corporatiste et doit contrôler ses coûts et se subordonner aux impératifs de l'intérêt général de long terme qui peuvent être contradictoires par rapport à ses intérêts de court terme.

Bibliographie

ATIM C., « L'émergence du mouvement mutualiste au Sud » in *L'économie sociale au Nord et au Sud*, sous la direction de DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B., De Boeck, Bruxelles, 1999, p. 83-104.

BORZAGA C., DEFOURNY J., « From Third Sector to Social Enterprise » in *The Emergence of Social Enterprise* edited by BORZAGA C., DEFOURNY J., Routledge, London, , 2001, p. 1-28.

DEFOURNY J., « Les nouvelles coopératives », in : *L'entreprise coopérative, tradition et renouveau*, sous la direction de DEFOURNY J., Labor, Bruxelles, 1988, p. 183-203.

DEFOURNY J., DEVELTERE P., « Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud », in *L'économie sociale au Nord et au Sud*, sous la direction de DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B., De Boeck, Bruxelles, 1999, p. 25-58.

GENTIL D., MERCOIRET M.-R., « Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique Noire ? », in *Tiers Monde*, tome XXXII, n° 128, 1994, p. 867-886.

GUESLIN A., *L'invention de l'économie sociale*, Economica, Paris, 1987.

GUI B., « Les fondements économiques du tiers secteur », in *RECMA*, n° 44-45, 1992, p. 160-173.

KENDALL J., « Grande-Bretagne : une économie plurielle de oins boulversée par les quasi-marchés », in les *services sociaux entre associations, État et marché, l'aide aux personnes âgées*, sous la direction de LAVILLE J.L., NYSSENS M., La Découverte, Paris, 2000, p. 91 -117.

LARRAECHEA I., NYSSENS M., « L'économie solidaire : un autre regard sur l'économie populaire au Chili », in *L'économie solidaire, une perspective internationale*, sous la direction de LAVILLE J.-L., Desclée de Brouwer, Paris, 1994, p. 181-222.

LAVILLE J.-L., *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 1994.

LEWIS J., « Le secteur associatif dans l'économie mixte de la protection sociale », in MIRE-Rencontres et Recherches avec la collaboration de la Fondation de France, *Produire les solidarités – La part des associations*, Paris, 1997.

NYSSENS M., GREGOIRE O., *Les entreprises sociales d'insertion par l'économique*, EMES working paper n°02-03, 2002.

NYSSENS M., FONTENEAU B., FALL A., « Économie populaire : creuset de pratiques d'économie solidaire », in *L'économie sociale au Nord et Au Sud*, sous la direction de DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B., De Boeck, Bruxelles, 1999, p. 159-178.

PEEMANS-POULLET H., « Économie sociale et sécurité sociale », in *Coopération, défis pour une démocratie économique,* EVO, Bruxelles, 1993, p. 43-67.

RAZETO L., KLENNER A., RAMIREZ A., URMENETA R., *Las organizaciones económicas populares 1973-1990*, PET, Chile, 1990.

SALAMON L. M., ANHEIER H. K., LIST R., TOEPLER S., SOKOLOWSKI W. and associates, *Global Civil Society. Dimensions of the nonprofit sector,* The Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project, Baltimore, 1999.

VERHELST TH., « Gestion d'entreprise et cultures africaines », in *Organisations économiques et cultures africaines*, sous la direction de LALÈYÊ I., PANHUYS H., VERHELST TH., ZAOUAL H., L'Harmattan, Paris, 1996.

Le groupement villageois au Burkina Faso : une organisation d'économie sociale ?

SOULEYMANE SOULAMA

Introduction
Ancrer le groupement villageois (GV) dans le concept d'économie sociale

La formule du groupement villageois (groupement villageois au Burkina Faso, association villageoise au Mali et au Sénégal, groupement villageois à vocation coopérative en Côte d'Ivoire, etc.) est apparue dans la politique de développement rural dans les années 1970 (plus précisément en 1975 pour la Haute-Volta) sous le vocable de « développement communautaire ». Depuis lors, le GV constitue la structure de base des stratégies de développement rural. Aujourd'hui, au plan numérique, les groupements villageois représentent la composante principale de l'économie sociale au Burkina Faso. Malgré leur omniprésence et leur importance stratégique en milieu rural, les GV restent des organisations insuffisamment connues, surtout lorsqu'on cherche à les situer dans le champ du mouvement coopératif et de type coopératif et à apprécier leurs performances et contribution au développement économique et social.

Aujourd'hui au Burkina Faso, les expressions telles que « organisations des producteurs (OP) », « organisations professionnelles des paysans », « groupements de producteurs de coton », « organisations faîtières », « associations de développement économique et social », etc., sont de plus en plus employées, en tout cas, plus fréquemment que celle de groupement villageois, au point qu'on pourrait penser que le groupement villageois (GV) est une forme d'organisation désuète, en voie de disparition. L'apparition des nouvelles organisations (signe d'un besoin de complémentarité et non de substitution) date des années 1990 et a été favorisée par le processus de la mondialisation et du désengagement de l'État qui, tous deux, poussent à la spécialisation des organisations paysannes dans le milieu rural, à leur professionnalisation. Il ne faut toutefois pas oublier que la décentralisation, autre dynamique en marche, renforce au contraire la constitution de collectivités locales décentralisées et tend à conforter au niveau villageois, des organisations ancrées dans le territoire local comme les GV et les Associa-

tions dites de développement économique et social. Ces dernières (Soulama et Sarambé 2000) regroupent généralement (en milieu urbain) les ressortissants d'une localité géographique (villages, départements, provinces, régions) qui mettent en commun leurs efforts en vue de promouvoir le développement économique et social de leur localité. Ces associations se sont développées avec vigueur, également à partir des années 1990 et ont précisément comme partenaires privilégiés, les Groupements Villageois. Dans les faits, les GV constituent aujourd'hui encore, les principaux canaux d'injection dans le monde rural des importants flux d'investissement qui passent par l'intermédiaire des ONG, des Associations de développement et de la coopération décentralisée. Dans presque toutes les situations d'intervention au profit d'un village, d'une région, d'un département l'existence préalable ou la constitution de groupements villageois (ou d'unions de groupements villageois) est une précondition[121] imposée par les intervenants. En somme, les GV ont été et sont encore le terreau à partir duquel la nouvelle génération d'organisations paysannes est en train de naître et de changer de façon significative la configuration du champ de l'économie sociale au Burkina Faso. Toutefois, la morphologie de ces nouvelles organisations, l'impact de leurs actions, les facteurs explicatifs de leur émergence et de leurs performances économiques et sociales sont incompréhensibles sans le retour aux Groupements Villageois qui constituent précisément et aujourd'hui encore la « dynamique du dessous », celle qui alimente encore, « la dynamique du dessus ».

La présente réflexion vise précisément à enraciner le groupement villageois dans le concept de l'économie sociale (1), à analyser leurs performances économiques et sociales (2), à la lumière de quelques-unes des activités productives, les plus courantes qu'ils développent.

Le groupement villageois, concept et réalité d'économie sociale au Burkina Faso

Le groupement villageois est bien une organisation d'économie sociale, économie sociale entendue au sens de ces entreprises ou organisations (coopératives, mutuelles, associations) « capables de créer des richesses de manière économiquement efficiente et de les redistribuer de manière équitable » (Monzon Campos, 1992) dont l'éthique (Defourny et Develtere 1999) se traduit par les principes de *finalité de services* aux membres, *d'autonomie de gestion*, de *processus démocratique* et de *primauté des personnes et du travail sur le*

[121] PIVETEAU A., 1998, p 243-244.

capital dans la répartition des revenus. L'affectation du surplus se fait suivant les trois modalités distinctives suivantes : non-distribution individuelle du surplus aux membres et réinvestissement dans la poursuite des objectifs (cas des associations), non-distribution individuelle du surplus aux membres mais constitution possible à leur avantage d'une réserve et perspective possible de baisse de la cotisation (cas des mutuelles), et enfin redistribution individuelle possible, mais au prorata des transactions avec la structure (cas des coopératives).

Le groupement villageois, aspect conceptuel

L'origine de la formule GV

Dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, dès avant les indépendances et plus encore après, le mouvement coopératif et de type coopératif a été considéré comme un des meilleurs moyens pour favoriser la mobilisation des ressources humaines et financières, accroître la productivité agricole et améliorer de manière significative le niveau de vie des populations rurales. Cette croyance en la capacité des GV s'est fondée sur un syllogisme du genre :

- le développement économique et social nécessite la mobilisation des ressources humaines et financières ;
- les organisations coopératives et assimilées sont aptes, dans les pays du Sahel, à mobiliser les ressources humaines et financières ;
- donc, les organisations coopératives et assimilées sont facteurs de développement (Soulama 1995).

De façon logique donc, la coopérative et ses formes dérivées semblaient convenir à l'Afrique, ce, d'autant plus que l'esprit communautaire qui en est le fondement est encore vivace en Afrique traditionnelle[122]. Un des premiers théoriciens et praticiens de la coopérative africaine (Dia, 1962) envisageait en 1962, la réalisation de la commune rurale comme unité locale de développement, « (…) liée à l'utilisation de la traditionnelle solidarité du carré (…) ». Un autre exemple africain bien connu est l'expérience tanzanienne des villages « ujamaa ».

Toutefois, les expériences de création directe par les autorités publiques de coopératives, notamment dans les années 1960 ont été soldées par des

[122] Voir à cet effet DIA M., « Contribution à l'étude du mouvement coopératif en Afrique Noire », 3e éd., in *Présence Africaine*, 1952, 62 p.

échecs[123]. Comme alternative à la création des coopératives, le groupement villageois, a été pour la première fois expérimentée en Haute-Volta en 1960 par la Compagnie internationale de développement rural (CIDR)[124]. Dans les années 1970, la formule sera reprise et revalorisée dans les stratégies de développement rural, sous l'option de développement communautaire. Le GV apparaît ainsi comme une forme d'organisation plus simple et plus adaptée à la participation des membres à la détermination des objectifs et la gestion courante des activités. Leur promotion sera confiée à des institutions parastatiques (organismes de développement régional). Ces institutions ont été créées entre 1965 et 1968 pour matérialiser la politique de régionalisation du développement rural. Elles avaient pour objectifs la promotion du développement rural intégré au niveau des populations par leur organisation et encadrement. Les GV étaient tout à fait adaptés pour la poursuite de tels objectifs. Ils vont ainsi se multiplier dès 1975, comme alternative à l'échec des coopératives en milieu rural. Ils sont conçus, donc, comme une phase préalable à la forme plus élaborée qu'est la coopérative d'où le vocable de précoopérative utilisé dans la littérature pour caractériser cette forme d'organisation.

Qu'est-ce qu'un GV ?

Les textes officiels portant statut général des groupements précoopératifs et sociétés coopératives au Burkina Faso définissent les groupements villageois comme étant « des organisations volontaires à caractère économique et social jouissant de la personnalité morale et dont les membres ont des intérêts communs ». Leur objet s'étend à « toute activité économique, sociale et culturelle visant au bien-être de leurs membres et de la communauté ».

L'approche officielle du GV éclaire très peu sur la nature et les fonctions précises de ce dernier par rapport à la coopérative malgré le qualificatif officiel de « précoopérative » qui sous-entend une transformation attendue du GV en coopérative. Du reste, il est vrai que sur les plans théorique et conceptuel, il n'y a pas eu beaucoup d'analyse de la coopérative « africaine » et des organisations de type coopératif. S'agit-il d'une composante d'économie sociale ? Quel rapport entretient-il avec le concept d'organisation coopérative, d'entreprise d'économie sociale ? Les travaux du Groupe d'étude et de recherche sur l'économie des organisations et des Institutions

[123] Cf. Travaux de SOULAMA S., 1987, 1990, 1991, 1995, 1997.
[124] Une des quatre sociétés dites d'intervention qui avaient à charge l'organisation du développement rural en Haute-Volta dans les années 1960 -1970.

enracinent les organisations d'économie sociale dont les Groupements Villageois dans le concept pur et normatif d'économie coopérative entendue comme la « combinaison entre l'économique et le social au sein d'une seule et même unité de production ». Le critère distinctif essentiel est l'existence d'une *activité économique* autour de laquelle les *acteurs s'organisent* en mettant en œuvre des *règles inspirées par la coopérative*. Idéalement, l'activité économique couvre ses charges et dégage un surplus[125] qui est réparti selon les règles de l'économie sociale. Il s'agit d'une dynamique de développement socio-économique, autocentrée et endogène y compris sur les plans économique et financier. Entendu dans ce sens, le GV est une organisation de type coopératif (OTC). Le qualificatif de « type coopératif » a été préféré à celui de « précoopératif » utilisé dans la littérature officielle ; cela, pour deux raisons fondamentales : en premier lieu, le « précoopératif » suppose une évolution de ces types d'organisation vers les coopératives alors qu'à l'heure actuelle, certaines « précoopératives » réalisent de bien meilleures performances coopératives que des organisations classées comme coopératives par la nomenclature officielle. En deuxième lieu, le qualificatif de précoopératif pose un autre problème classificatoire : celui des groupements « naam »[126]. Ces derniers ne se considèrent ni comme « pré » ni comme « post » coopératif ; ils revendiquent leur identité propre. Ils sont !

Dans les faits, la différence d'un GV avec une coopérative est difficile à établir, car ces deux organisations sont constituées d'individus qui mènent en commun les mêmes types d'activités telles la commercialisation, l'approvisionnement en intrants et en facteurs de production, etc.. On déduit aisément qu'ils peuvent donc générer les mêmes performances. La seule spécificité se situe au plan juridique : la coopérative est une société à capital variable c'est-à-dire une association dans laquelle des règles juridiques relient les sociétaires et non un simple groupement de personnes. La différence fondamentale réside d'une part dans la dimension territoriale du GV et d'autre part, dans la faible importance relative de l'économique et du faible développement des relations marchandes. En premier lieu, la référence à l'espace villageois dans la notion de GV l'apparente à une organisation territoriale de solidarité et de responsabilisation commune vis-à-vis du terroir villageois. Ceci situe le GV dans une perspective de décentralisation dans lequel il apparaît comme une prémisse de commune ou de collectivité locale.

[125] Cf. SOULAMA S., 1995, 1997, 2001 sur l'entreprise coopérative et de type coopératif comme agent de développement socio-économique.

[126] Forme d'organisation communautaire, fortement ancrée dans la tradition (celle du nord-ouest du Burkina Faso notamment) dont les pratiques s'apparentent à celles de l'économie sociale mais qui revendique une identité propre.

Cette vision est parfois corroborée dans les faits au regard de la composition parfois très diversifiée du sociétariat des GV et de son caractère multifonctionnel. Quant à la prégnance de l'économique au sein de ces structures, on peut avancer sans risque de se tromper, au regard de la nature des activités d'intérêt collectif qui sont fréquemment entreprises par les GV, que la dimension sociale y est prépondérante, comparativement aux coopératives traditionnelles, que la production de biens « publics » et « collectifs » au sens que la théorie économique donne à ses biens est comparativement plus développée dans ceux-ci que dans celles-là. En d'autres termes l'économique est quelque peu embryonnaire, les relations entre les individus sont davantage des relations de solidarité que des relations marchandes. En effet au plan de la spécificité coopérative, les GV ont un caractère économique et marchand moins prononcé que les coopératives et ils intègrent davantage dans leurs activités, des activités productives non marchandes.

En somme, à partir du concept pur et normatif d'économie coopérative, le GV est sans ambiguïté une organisation d'économie sociale en ce sens qu'il combine au sein d'une même unité de production, l'économique et le social. En tenant compte des modalités d'affectation du surplus, on peut préciser davantage son statut dans le champ de l'économie sociale en le classant comme organisation d'économie sociale, de type « associatif communautaire »[127]. Les GV entreprennent explicitement des activités marchandes, davantage que les associations ordinaires mais affectent leur surplus, selon le mode de l'association : les surplus sont investis dans la poursuite d'objectifs socio-économiques de développement de la collectivité, du village.

Quelques évidences empiriques

Les groupements Villageois représentent la principale composante du mouvement coopératif et/ou de type coopératif au Burkina Faso. À ce jour, on dénombre en effet plus de 15 000 groupements villageois contre un effectif de 120 coopératives environ, toutes catégories confondues. La typologie multicritère (âge, sexe et activité) permet de distinguer entre groupement villageois d'hommes (GVH), groupement villageois féminin (GVF), grou-

[127] SOULAMA S., 1997, p. 221. Une organisation d'économie sociale dans laquelle il y a une dissymétrie organique au profit des intérêts de la composante Associative, et au détriment des composantes entrepreneuriale et individuelles. L'organisation poursuit davantage les objectifs de développement commu-nautaire. La difficile unité de l'économique et du social dans ces conditions ne peut pas être maîtrisée du fait, généralement, d'une mauvaise capacité de gestion et d'administration ; la structure n'est pas familière avec le calcul économique.

pement villageois mixte (GVM), groupement des jeunes agriculteurs (GJA), et tout récemment, aroupement des jeunes installés (GJI), groupement villageois autour des barrages, groupement villageois d'éleveurs, groupement villageois de pêcheurs, etc.

TABLEAU 1 – SITUATION DES GV SELON LA NATURE

Nature	GVH	GVF	GVM	GJA	GJI	GB	Total
Effectif	8 029	4 742	2 044	380	218	81	15494
Pourcentage	51,80	30,60	13,2	2,5	1,4	0,5	100

Source : Compilation des données du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1996

TABLEAU 2 – SITUATION DES GV SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nature	A-M-E[128]	Forêt	Artis	Ep. Cr.	Pêche	Autres	Total
Effectif	14655	143	271	146	98	181	15494
Pourcentage	94,6	0,9	1,75	0,9	0,7	1,15	100

Source : Compilation des données du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1996

La flexibilité de la formule rend possible son utilisation indifférente, pour désigner tantôt une organisation territoriale multifonctionnelle d'hommes, de femmes, de jeunes, tantôt pour désigner un regroupement de catégories spécifiques d'agents économiques autour d'activités productives spécifiques (mono fonctionnelle). Leur répartition sectorielle révèle leur forte présence dans l'agriculture (82,4 %) et dans l'élevage (10,5 %). Les autres secteurs sont peu investis par les GV (1 à 2 % du nombre des GV existants). En regroupant l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, l'environnement et la pêche dans le secteur primaire classique, celui-ci concentre 96,2 %, faisant du GV, un phénomène essentiellement ancré dans le secteur primaire. Sur le plan géographique, en partant du découpage économique du pays en 10 régions que sont les ex-ORD aujourd'hui CRPA on identifie deux zones caractéristiques de développement des GV : la région du Yatenga qui comprend les provin-

[128] Agriculture-Maraîchage-Élevage.

ces du Passoré et le Yatenga, celle de la Volta Noire constituée des provinces du Sourou du Mouhoun et de la Kossi. La première région connaît ces dernières années une dynamique des cultures de contre-saison avec une variante de GV qu'est le « Groupement Naam ». La seconde zone est l'une des plus importantes zones cotonnières du pays. Ces deux régions concentrent à elles seules de 2/3 du mouvement précoopératif. L'existence de GV dynamique semble être liée à l'existence d'activité économique rentable (Soulama, 1987) en l'occurrence la culture du coton et le maraîchage.

Comme instrument de développement rural, les GV ont été dans le passé, un intermédiaire obligé entre l'administration et les paysans, et constituent aujourd'hui encore un intermédiaire obligé entre les ONG et les paysans, pour l'accès collectif et individuel au crédit agricole (équipements et intrants), pour la réalisation de projets de développement à l'échelle du village. La mesure de leur performance et contribution au développement socio-économique passe par l'examen préalable des activités productives mises en œuvre et la mesure des performances réalisées dans le cadre de ses activités productives.

Performances économiques et sociales des GV

En replaçant le GV dans une perspective d'action collective (Soulama 1995, 1997), sa contribution au développement économique et social est une controverse de théorie économique bien connue : le paradoxe « olsonien » du bien public, la théorie des choix collectifs et du comportement stratégique des individus en situation de choix collectifs. La production sera sous-optimale et les groupements comme les GV seraient inefficaces. Toutefois, des études empiriques, soutenues par la théorie économique (économie institutionnelle notamment) démontrent l'efficacité des groupements Villageois (Soulama 1992, 1995, 1997 et Zett 1996). Cette efficacité dépend de la nature des activités, de certaines variables organisationnelles et institutionnelles (existence d'incitation), de l'environnement (risque et incertitude) et de la capacité de gestion et d'administration. Après l'inventaire des activités économiques et socio-économiques, cette réflexion veut montrer qu'il existe pour les GV, sur les plans théorique et empirique, une combinaison possible et rentable d'activités économiques. À partir de cette combinaison optimale, les GV peuvent apporter une contribution au développement économique et social en mettant notamment à la disposition de la collectivité villageoise, des infrastructures de base (routes, retenues d'eau, forages, écoles, centres de santé, préservation de la nature etc.).

Activités économiques et socio-économiques

Pour accomplir leur mission, deux grandes catégories d'activités productives sont en général pratiquées par les GV : des activités **productives marchandes** et des activités **productives non marchandes**. En théorie, les secondes sont financées par les surplus dégagés dans la mise en œuvre des premières.

Les activités productives marchandes

Ce sont toutes les activités de prestations de biens et services marchands telles la production (dans les champs collectifs), l'approvisionnement en intrants agricoles, les activités de collecte, de commercialisation (marchés autogérés), de distribution (pharmacie, boutiques villageoises, banques de céréales). Ces activités permettent non seulement de répondre à des besoins formulés par les adhérents, de fournir des prestations de qualité variable certes, mais généralement nécessaires, de dégager sur le plan économique et financier des fonds réinvestissables dans la production ou dans les réalisations socio-économiques.

Le champ collectif ou « chantier école »

Le champ collectif est mis en valeur, soit comme cadre d'apprentissage des techniques agricoles, soit comme modalité de gestion et d'exploitation d'une ressource spécifique devenue rare, les terres et périmètres irrigués en l'occurrence, sollicités pour les cultures de rente et de contre-saison. La mise en valeur d'un champ collectif est la première activité que la plupart des GV pratiquent dès leur création : tous les GV ont exploité ou exploitent encore un champ collectif. Le champ collectif apparaît en effet comme la forme première de solidarité la plus immédiatement accessible à moindre coût. À travers le champ collectif, le GV vise implicitement ou explicitement trois objectifs : renforcer la solidarité et l'esprit d'entraide ; disposer d'un champ de démonstration lors des séances de vulgarisation de techniques agricoles (formation) ; alimenter la caisse par les revenus monétaires issus des ventes des produits du champ collectif. Le champ collectif est une forme embryonnaire de coopérative de production : bien que le petit équipement appartienne aux adhérents, le terrain est en effet acquis collectivement, le travail est organisé par groupes et enfin le produit est approprié collectivement. C'est une pratique qui tend à disparaître au fur et à mesure que les GV gagnent en expérience. Au niveau du résultat, hormis les acquis techniques, les champs ont produit des résultats économiques et financiers assez mitigés.

Cette activité se révèle être par excellence celle dans laquelle les comportements opportunistes sont les plus manifestes. En l'absence de système incitatif approprié, la productivité comparée y est généralement plus faible que dans les champs individuels (Soulama 1997, Piveteau 1998).

Approvisionnement en intrants et équipements agricoles

C'est sans doute l'activité qui justifie (à tort ou à raison) l'adhésion de la plupart des paysans à un GV : s'approvisionner en intrants et équipements agricoles à crédit en usant de la caution solidaire du groupement villageois est un avantage incontestable que le GV offre à ses adhérents. Les résultats empiriques confirment que le manque d'accès au crédit et la faiblesse expliqueraient pour l'essentiel, la non-adoption de la traction animale[129]. Les paysans le savent, les évidences empiriques (Kaboré 1996) le confirment également : l'adhésion au GV, condition d'accès au crédit, accroît de 75 % la probabilité d'adoption de la culture attelée[130]. En effet, depuis la généralisation des GV au lendemain de la grande sécheresse (1975), les structures spécialisées de l'État (Sofitex, CNCA, CRPA, etc.) tout comme les ONG traitent de préférence avec les GV même quand le crédit sollicité est d'usage individuel.

La gestion correcte de cette activité est aussi une preuve de maturité du GV car l'activité d'approvisionnement en intrants agricoles est une activité complexe ; elle est généralement doublée d'une activité de gestion du crédit. Elle comporte plusieurs phases : en premier, l'estimation des besoins en intrants agricoles, la commande par l'intermédiaire du CRPA, le GV réceptionne les produits (auprès du CRPA ou de la Sofitex) à crédit, procède à la répartition en fonction des besoins individuels estimés au préalable, récupère ensuite auprès des adhérents les sommes dues. La situation devient plus complexe encore lorsqu'il y a combinaisons de la gestion du crédit, de l'approvisionnement en intrants agricoles au sein d'un marché autogéré : ce cas de figure se rencontre souvent dans les GV de la zone cotonnière.

Activité complexe à gérer, l'approvisionnement en intrants agricoles est aussi source de nombreux malentendus ; malentendus entre paysans : c'est le cas lorsque des adhérents faisant mauvais usage des engrais se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements financiers et obligent ainsi

---

[129] Cf. KABORE T. S., 1996 : la contrainte de crédit et la faiblesse du revenu expliqueraient 35,2 à 94,4% de la non adoption de la traction animale dans les provinces du Bulkiemdé et du Sanguié.

[130] Vérification empirique, KABORE T. S, 1996, dans sa thèse de doctorat, CIRES, Abidjan, RCI.

le GV à mettre à contribution les fonds collectifs caution solidaire oblige! Malgré les insuffisances, l'approvisionnement en intrants et équipements agricoles est un des domaines où les GV réalisent les succès les plus nets.

La commercialisation des produits

C'est un service que certains GV dans les zones cotonnières ou maraîchères offrent à leurs adhérents. On distingue principalement 2 formes de commercialisation les marchés autogérés (MAG); la commercialisation (traditionnelle) de produits maraîchers. Il importe de s'arrêter tout particulièrement sur le concept de marché autogéré.

Le MAG (coton) est une structure intégrée de prodution/commercialisation/réalisation de projets communautaires. Le MAG est une gestion autonome d'un certain produit en l'occurrence le coton, par les producteurs eux-mêmes constitués en groupement villageois. Le groupement assure ainsi toutes les opérations afférentes à la commercialisation du coton collecte, choix de qualité, pesée, conditionnement, pesée, etc. Ainsi apparaît avec l'opération MAG un transfert (aux paysans) des tâches précédemment assurées par les agents d'encadrement (CRPA, Sofitex, etc.) pour une réduction de la dépendance du producteur vis-à-vis de l'extérieur, pour une maîtrise du processus de commercialisation. En somme, la finalité de l'opération est la recherche de l'auto-promotion par la responsabilisation des producteurs, la prise en main par eux de leur propre développement. Ceci est possible parce que sur le plan économique et financier, les MAG génèrent des ristournes importantes qui constituent pour les GV, autant de fonds communs utilisables pour des projets de développement communautaires (boutiques et pharmacies villageoises, banques de céréales, investissements socioéconomiques).

Expérimenté en 1976-1977, le marché autogéré s'est généralisé de nos jours dans toutes les zones cotonnières, puisque c'est environ 90% du coton commercialisé qui emprunte le circuit des marchés autogérés. Le marché autogéré est pratiqué pour la commercialisation du coton et des céréales. En fait, seuls les MAG de coton ont connu un réel succès au point que le MAG aujourd'hui se confond avec la commercialisation du coton. Le MAG est aussi un caractère distinctif du pouvoir économique et financier des GV les GV qui abritent un MAG sont ceux dont les fonds d'accumulation individuels et collectifs sont les plus importants.

Bien plus que l'approvisionnement en intrants agricoles et la gestion du crédit, le MAG coton est une activité encore plus complexe qui exige beaucoup de savoir-faire. Il est une activité multidimensionnelle qui intègre la gestion des approvisionnements (en intrants et équipements agricoles), la

gestion du crédit, la collecte et la commercialisation proprement dite, le paiement des montants dus à chaque producteur et enfin la gestion des ristournes accumulées collectivement. La maîtrise de ce processus par un GV peut être considérée comme un signe de maturité.

La gestion du crédit, de l'épargne et de l'assurance

En dehors de la gestion du crédit lié aux activités d'approvisionnement en intrants et équipements agricoles, certains GV développent des activités autonomes de crédit et d'épargne : prêts aux adhérents à partir des fonds collectivement constitués ou empruntés à l'extérieur. Tant que les prêts se font à partir de fonds collectifs propres (résultats d'autres activités productives) ils gardent un caractère sporadique, ponctuel. Le développement rapide des expériences de micro-crédit à partir des années 1980 a ouvert aux GV, de nouvelles opportunités. En effet, avec l'appui de certaines ONG, les GV se lancent dans l'expérience de gestion de caisses populaires ou villageoises d'épargne et de crédit (Bam, Houet, Mouhoun, Yatenga, etc.). Il en est de même de la micro-assurance qui a fait son apparition dès les années 1990 qui s'insère harmonieusement dans les activités de certains groupements villageois. Au sein de certains groupements villageois et groupements féminins dynamiques, on assiste de plus en plus à l'introduction des prestations de type crédit-santé. Ces prestations se greffent à la fonction classique de micro-crédit.

Les unités communautaires

Sous ce vocable, on regroupe toutes les unités économiques qui permettent aux GV de produire des services (banques de céréales, boutiques villageoises, pharmacies villageoises, moulins villageois, etc.). Ces unités communautaires sont créées et gérées par les groupements villageois. Ces activités constituent également les raisons d'être de tous les groupements villageois car elles semblent constituées des débouchés naturels pour les fonds collectifs. Quand un groupement dispose de ristournes importantes ou de fonds investissables, il s'oriente généralement vers ce type de réalisation. Mais les performances économiques et financières sont bien souvent inférieures aux attentes : les banques de céréales ne sont pas toujours fonctionnelles alors même qu'on ne compte plus le nombre de moulins arrêtés pour raisons de pannes techniques.

Les banques de céréales

Elles ont tenté d'être une alternative aux échecs du marché privé des céréales (Ouédraogo 1996). La banque a pour fonction de garantir la disponibilité des céréales, d'assurer la stabilité des approvisionnements et l'accessibilité en régulant les flux entre les deux périodes extrêmes que sont la période d'abondance post récolte et la période de pénurie, période de transition. La situation insatisfaisante que la banque voulait corriger était fondée sur la présomption que les paysans vendent leurs céréales après la récolte à des prix peu rémunérateurs et s'approvisionnent pendant la période de soudure à des prix relativement élevés. Le commerce privé de céréales était considéré comme étant un commerce profondément inégal, au détriment des paysans et à l'avantage des commerçants privés. Pour remédier à cette situation, il fallait créer un magasin de stockage dans le village et grâce à un fonds de roulement obtenu sur un crédit de campagne, collecter les céréales auprès des populations et les stocker pendant une période allant de 4 à 8 mois avant de les revendre. Un comité villageois appelé comité de gestion BC, issu souvent du groupement villageois assurait la direction de l'entreprise. Dans les années 1990, on a pu dénombrer environ 8 000 BC au Burkina Faso, soit en moyenne une BC par village. Il faut reconnaître que si les BC ont connu une adhésion de la part des partenaires au développement pendant deux décennies environ (1970-1990), elles n'ont pas eu des résultats probants en ce qui concerne la satisfaction des besoins de base des adhérents

Les bourses céréalières paysannes

Elles constituent une approche nouvelle pour résoudre la problématique de la sécurité alimentaire (disponibilité, stabilité des approvisionnements, et accessibilité). La BCP se fonde sur la stimulation des échanges interzones tout en insérant les organisations de producteurs dans le marché céréalier. Les BCP sont fondées sur les constats suivants : il existe des zones de production agricole (céréalière) qui sont annuellement excédentaires, potentiellement offreuses de céréales, il existe également des zones moins favorables, potentiellement demandeuses de céréales, il existe enfin des organisations de producteurs opèrent au niveau local et n'entretiennent pas beaucoup de relations d'échanges avec d'autres organisations situées dans des zones éloignées. Il est possible dans ces conditions de créer un réseau d'échanges de céréales où les organisations de producteurs à travers les GV pourront vendre ou acheter des céréales à des prix librement négociés. Les bourses céréalières paysannes forment donc un réseau d'échange de céréales où les organisations de producteurs peuvent vendre ou acheter des céréales à des prix

librement négociés. Il s'agit donc d'un réseau d'échange céréalier entre différentes régions du Burkina Faso dans la sphère des organisations paysannes. Dans ce réseau, les OP se rencontrent afin de proposer des produits à vendre ou à acheter. L'échange porte sur des flux physiques de céréales, généralement le sorgho, le maïs et le petit mil.

Les activités productives non marchandes

Ce sont pour l'essentiel les activités d'aménagement du cadre de vie et de sauvegarde de l'environnement (aménagement hydro-agricole, sites antiérosifs, diguettes, reboisement), de réalisations socio-économiques et sanitaires (éducation, formation, santé, communication). *Ces activités non marchandes sont le lieu par excellence d'organisation collective du travail et d'investissement humain.* Les faits indiquent que le reboisement, la confection de diguettes, de puits sont à des degrés divers des activités que l'on retrouve au niveau de toutes les organisations. Du mouvement coopératif et de type coopératif, les GV sont ceux qui affectent le plus de ressources à des réalisations pouvant bénéficier au plus grand nombre c'est-à-dire la communauté villageoise : investissements dans les infrastructures (routes, écoles, centre de formation d'adulte, centres de santé). Les résultats empiriques révèlent que les GV interviennent surtout dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement (55,6 %), dans le domaine de l'alimentation (64,4 %), et dans celui de l'éducation (42,2 %). Un exemple intéressant reste le cas du GV de Sanrgo dans la province du Bam dans la mise en œuvre de ces types d'activités. Celui-ci a mis en place dans les années 1990 une gamme complète d'infrastructures socio-économiques : une maternité, un poste de santé primaire, une école à trois classes, six puits, trois retenues d'eau, des latrines publiques, une salle d'alphabétisation et de formation, des opérations de récupération et de conservation des sols, des travaux collectifs de réfection des routes avec institution d'un « système de péage » par les usagers.

Après l'identification des activités les plus courantes, la question de calcul économique pertinent qui se pose est de savoir si le GV arrive à mettre en œuvre la combinaison optimale d'activité qui lui permette de « maximiser » la ristourne sociale à partir de laquelle il peut contribuer effectivement au développement économique et social ? C'est sans doute, dans la capacité de choix des activités et de leur combinaison optimale que se manifeste une des faiblesses essentielles des GV.

Performances socio-économiques et contribution au développement

Les performances peuvent s'analyser comme la capacité des GV à faire bénéficier le plus grand nombre de personnes par la mise en œuvre de procédures appropriées d'affectation des résultats. C'est une forme de ristourne sociale. Pour maximiser « la ristourne sociale », le GV doit réussir auparavant des performances intermédiaires[131] : performances organisationnelles (fonctionnalité des organes, capacité de mobilisation des ressources humaines, performance dans la gestion et l'administration), performances économiques (capacité de mobilisation et d'accumulation, part de marché[132] au niveau des activités, choix de la combinaison optimale d'activité).

Performances organisationnelles

Fonctionnalité des organes

Les GV sont des structures formelles disposant de tous les attributs juridiques leur conférant une personnalité morale : statut, règlement intérieur, agrément par les autorités, etc. Toutefois, la fonctionnalité des différents organes au sein des GV, très pragmatique, s'écarte en réalité des prescriptions du modèle théorique de référence. C'est dans les GV comparativement aux autres organisations d'économie sociale que l'on rencontre le plus d'organes de gestion et d'administration (bureau notamment) sans que ni des mandats précis, ni une périodicité précise de réunion ne soient préalablement définies. La prise de décision, longue à obtenir, se fait plus par consensus que par le vote majoritaire. En ce qui concerne les AG, les réunions se tiennent en fonction des problèmes rencontrés, d'où la fréquence dominante des AG extraordinaires.

Capacité de mobilisation des ressources humaines

La mobilisation des ressources humaines représente un des objectifs des GV. C'est aussi un facteur fondamental pouvant contribuer à la formation de capital ou à la réalisation d'économie d'échelle. La performance dans la mo-

---

[131] Cf. SOULAMA S., 1992, 1995, 1997.

[132] Cf. SOULAMA S., *Méthodologie de l'analyse comparative des organisations d'économie sociale*, Publications du Groupe d'Etude et de Recherche sur l'Economie des Organisations et des Institutions, CEDRES, Université de Ouagadougou, 2000.

bilisation des ressources humaines est appréciée ici en fonction du degré de participation aux réunions et aux travaux collectifs.

De façon générale, une des causes les plus fréquemment énumérées des contre-performances des organisations coopératives ou de type coopératif (OCTC) au Burkina est la faible participation des membres de ces organisations ou leur désintéressement. Pourtant, les évidences empiriques indiquent que généralement, la participation aux AG est relativement bonne, ce qui signifierait que plus de la moitié des membres se présente aux AG. Quant à la présence aux travaux collectifs, la tendance est aussi à une bonne participation. Ces résultats s'expliqueraient-ils par la contrainte de paiement d'amende en cas d'absence qui pèse sur les membres.

Performances dans la gestion et l'administration

On note l'absence de normes de gestion, qui serait due à la difficulté de maîtrise d'outils de gestion ou à l'absence d'un système de comptabilité simple maîtrisable par les paysans[133]. Dans un environnement où l'analphabétisme domine, ce fait peut s'expliquer mais constitue un facteur limitatif à l'autonomie de gestion des GV. Évidemment, cette situation n'est pas générale. Certains GV sont dotés d'organes d'administration et de gestion compétents et disposent d'instruments fiables de gestion et fonctionnent de façon correcte.

Performances économiques

Ces performances peuvent s'apprécier à partir de la capacité de mobilisation et d'accumulation des ressources financières par les organismes de type coopératif (OTC) et leur part de marché.

Capacité de mobilisation et d'accumulation

Un constat largement partagé par les spécialistes de la coopérative ou du développement est la faiblesse de la base économique des organisations paysannes. Les organisations coopératives souffrent de l'absence d'activités rentables pouvant renforcer leur assise économique et financière. Un autre constat qui peut être perçu comme un corollaire du premier est l'incapacité des GV à sauvegarder leur autonomie financière vis-à-vis de l'extérieur. La faiblesse ou l'inexistence d'excédents issus des activités économiques a pous-

[133] Séminaire sur l'organisation et la gestion des coopératives locales, ACCT, 1983.

sé certains auteurs à voir dans ces organisations des structures inefficaces incapables d'innover et partant d'investir de façon productive. À titre d'exemple l'analyse des performances des activités fréquentes indique dans le cas du champ collectif que les quantités de produits récoltées, de même que les recettes afférentes sont plutôt symboliques : quelques centaines de kilogrammes de céréales donc un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 francs CFA pour l'essentiel.

À l'inverse du champ collectif, les marchés autogérés de coton font la force de nombreux GV dans le Mouhoun. C'est en effet dans les zones cotonnières que l'on rencontre les GV les plus dotés sur le plan financier. On estime qu'au titre des ristournes MAG à des GV chaque GV reçoit en moyenne plus d'un million de FCFA par GV. Les GV ont tendance à investir ces résultats dans le social (ristourne sociale) au détriment de l'économique. Au total, l'examen empirique et les différentes analyses arrivent tous à la conclusion que les OTC mobilisent faiblement des ressources financières.

Part de marché au niveau des activités

La part de marché est une mesure de l'efficacité économique du GV (Soulama, 1992, 1995). C'est en effet, la capacité du GV à intéresser le maximum d'usagers possibles aux prestations de service qu'il offre, selon la demande des membres. Il mesure la part des transactions effectives ou les intentions d'achat que les adhérents effectuent par l'intermédiaire de leur GV. L'indice synthétique qui mesure le taux de pénétration moyen du marché révèle qu'en général, environ 80 % GV contrôlent dans une proportion de 50 % leur marché. Naturellement, les GV pratiquant le MAG réalisent le taux de pénétration le plus élevé ; ils contrôlent en effet la quasi-totalité du marché cotonnier ; les GV réalisent effectivement une bonne performance en ce qui concerne l'approvisionnement en intrants (84 %), la commercialisation des produits maraîchers. La banque de céréales et le moulin du GV ont atteint, surtout à leur démarrage la proportion de 80 % pour s'effondrer par la suite. Mais en général, les banques de céréales comme les moulins ont généralement essuyé un échec pour des raisons liées à la mauvaise gestion mais qui s'expliquent fondamentalement par « le paradoxe du bien public ». La gestion des céréales (constitution des stocks et écoulement) est apparue comme étant plus complexe, nécessitant des compétences professionnelles spécifiques. Sur le plan stratégique, la banque de céréales faisait de la lutte contre le commerçant privé un de ses objectifs. Les idées préconçues, développées et entretenues par les promoteurs et acteurs du monde rural ont favorisé ce climat et rendu difficile tout partenariat mutuellement avantageux entre les banques de céréales et les partenaires privés. Une grande énergie était donc

dépensée pour lutter contre les commerçants privés qui contrôlent plus de 90 % du marché des céréales. Dans cette bataille, les banques de céréales ont incontestablement perdu la partie !

Choix de la combinaison productive optimale

Hormis les activités inventoriées ci-dessus mises en œuvre par les GV, plus ou moins rentables les unes que les autres, la performance globale du GV, sa capacité potentielle à contribuer au développement économique et social, dépend de la combinaison d'activités productives choisies. Cette combinaison est-elle optimale ? L'analyse économique et le calcul économique enseignent que l'élargissement de la base d'accumulation du GV nécessite la mise en œuvre d'activité économique rentable et le recours à de nouvelles activités intégrables dans son champ d'activité. La demande d'activité par le GV est en principe limitée à l'éventail des activités des individus membres (champ collectif, approvisionnement en intrant, commercialisation, crédit épargne assurance, etc.). Cet éventail étant défini et fini, le choix rationnel du GV commande que les activités additionnelles soient associées selon le principe de la rentabilité marginale décroissante. Le GV « rationnel » commence donc par intégrer (dans l'éventail du possible) les activités les plus rentables et procède ainsi, jusqu'au point où la courbe de demande d'activité égale (RM) la courbe d'offre des individus (0I). Cette courbe d'offre des individus membres correspond au coût d'opportunité qu'ils consentent à payer en adhérent au GV : coût d'opportunité représentant l'utilisation alternative de leurs temps ou le bénéficie auquel ils renoncent en n'achetant pas leurs biens ou prestations de services auprès du secteur privé. La figure 1 illustre bien cette situation selon le bénéfice marginal décroissant qu'elles procurent : dans ce cas, l'intégration des activités dans le champ d'action du GV concerne les activités 1, 2, 3, et 4. Au-delà, toute activité additionnelle entraîne une perte d'efficacité. Dans l'optique de l'optimum de l'entreprise classique, seules les activités 1 et 2 seraient entreprises. En fait, la problématique du choix de l'activité productive débouche sur une série de questions : au nom de la recherche de l'optimum, le GV ne doit-il s'en tenir qu'aux activités 1 et 2 ? Le GV doit-il entreprendre des activités non rentables telles que les activités 4 et 5 ? Doit-il s'engager dans des activités en dehors de l'éventail défini par les adhérents, fussent-elles rentables ? Selon l'orthodoxie de l'économie sociale, il sera répondu négativement à l'ensemble de ces questions. Le GV ne peut limiter son action aux activités 1 et 2, car en termes de surplus social, il produirait moins qu'en intégrant les activités 3 et 4. De même, le GV ne peut étendre son action à 4 et 5. Enfin, le GV ne peut s'engager dans des activités financièrement rentables mais situées en dehors de l'éventail du choix des adhérents. En effet, les activités mises en œuvre, sont celles voulues et de-

mandées par les adhérents. Sur ce point, la logique économique et la logique d'économie sociale peuvent entrer en contradiction. Dans le cas burkinabé, les contre-performances dans le choix des activités des GV sont encore plus nettes car il n'est pas rare de trouver dans les GV, des combinaisons productives du genre : activités 1 et 2 (optique de l'entreprise classique et donc surplus social sous-optimal dans l'optique de l'entreprise d'économie sociale), activités 4 et 5 (GV qui fonctionne avec des subventions), activités 1 et 5 (GV avec surplus social non optimal), etc.

GRAPHIQUE 1 – ÉQUILIBRE SUR LE QUASI-MARCHÉ DES BIENS ET SERVICES

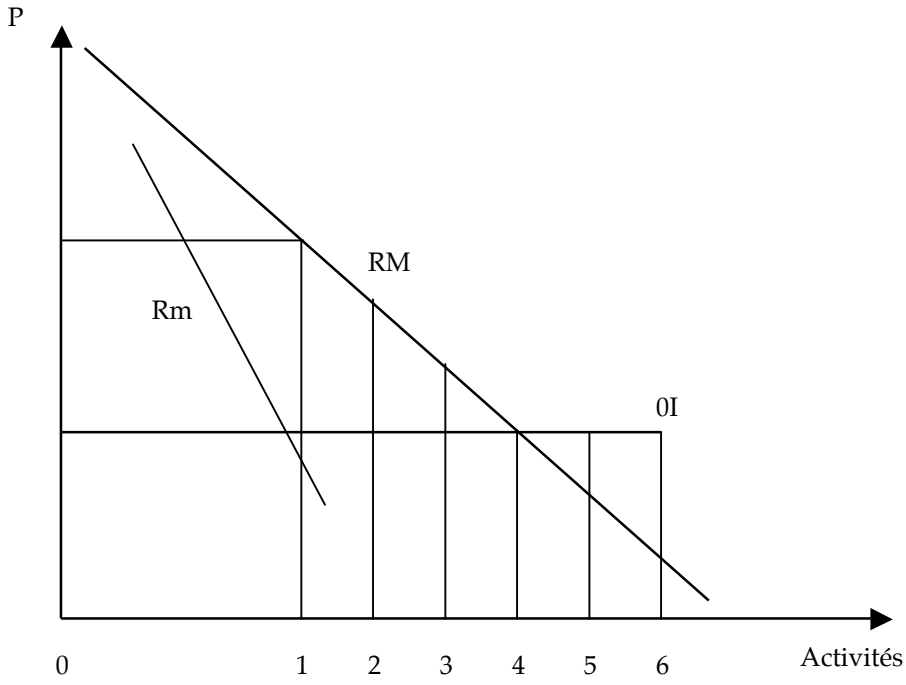

Si le choix optimal est possible en théorie, dans les faits la performance globale des GV est relativement faible. L'incapacité à choisir la combinaison optimale résulte d'une triple faiblesse des GV : première faiblesse, ces structures ont une mauvaise capacité de gestion et d'administration sauf dans le cas d'une intervention extérieure appropriée qui se donne comme mission de favoriser l'autonomie de l'organisation. En deuxième lieu, le bénéfice de l'action collective, au travers des activités non marchandes, est ouvert y compris à ceux qui ne prennent pas part aux activités productives. Enfin, dans le choix des activités, les GV ne sont pas familiers avec le calcul économique. Les GV arrivent difficilement à définir des objectifs clairs, à faire révéler aux adhérents leurs préférences, et agréger ces préférences en un objectif collectif clair et précis. Or, il est apparu (Soulama 1995 : p. 293-94) que la clarté de l'objectif, explique effectivement l'essentiel des performances des GV tant sur le plan de la coordination des ressources, de la création de ressources que sur celui des performances économiques et des performances socio-économiques. Dans ces conditions, le choix des activités répond plus à la reproduction d'une mode, que d'être le résultat d'un besoin effectivement ressenti et confirmé par le calcul économique. Ce biais est favorisé par l'action des gouvernements et par certaines ONG.

Conclusion

Au total, l'analyse révèle la dynamique du groupement villageois sur le plan numérique, son caractère d'organisation de solidarité ancrée dans le territoire et par conséquent, sa tendance à la multifonctionnalité, sa présence dans nombreux domaines stratégiques pour le développement. Au niveau organisationnel, l'analyse révèle les difficultés que ces organisations éprouvent dans l'établissement et la maîtrise de règles adéquates de gestion et planification de leurs activités. Cette faible maîtrise des outils de gestion et de planification reste un handicap à l'autonomie de gestion et accroît leur dépendance par rapport à l'extérieur. En outre, comme tout producteur de biens publics et services collectifs, les GV sont soumis au paradoxe du bien collectif, aux asymétries d'information avec leurs corollaires (sélection adverse, aléa moral, etc.) toute chose qui réagit effectivement sur la rentabilité de leurs activités et leur efficacité économique. Les succès dans le domaine du crédit, de l'approvisionnement en intrant, de la commercialisation des produits comparativement aux échecs dans le domaine du champ collectif, des banques de céréales ou du moulin villageois, suggèrent (Soulama 1987, 1995, 1997) que les performances réalisées dépendent effectivement de la nature et de la spécificité des activités productives.

Au niveau économique précisément, on observe de façon générale une faiblesse de leur base économique et financière. Celle-ci résulte soit de l'absence d'activités économiques rentables soit d'une capacité de mobilisation et d'accumulation peu performante. Ce constat se double d'une primauté des objectifs sociaux sur les objectifs économiques. Compte tenu de l'esprit de solidarité communautaire, les GV investissent en effet l'essentiel de leurs résultats (en ristourne sociale) dans la production de biens non-marchands, à la construction d'infrastructures (hydraulique agricole, transport, éducation, santé, environnement, etc.) Dès lors, ces organisations donnent l'impression d'être solides sur le plan social tout en souffrant d'un manque de moyens (activités marchandes rentables) pour mettre en œuvre une dynamique économique réelle. Certes, ces constats ne valent pas pour toutes les organisations car on note que certaines OTC réalisent des performances techniques, économiques et sociales impressionnantes. Ces cas se rencontrent en particulier dans les zones à fort développement de cultures de rente ou maraîchères, dans certaines zones où des ONG apportent un appui approprié à ces organisations. Ces expériences réussies attestent de l'intérêt que peuvent susciter ces organisations dans le processus de développement et donne force à la stratégie de développement à la base. Par leur action propre ou en partenariat avec les ONG, ils ont contribué également à l'équipement des villages en infrastructures socio-économiques et sociosanitaires. Comme indiqué ci-dessus, le GV de Sanrgho a mis en place tout une gamme variée d'infrastructures économiques, socio-économiques et sociosanitaires ; à cela, il faut ajouter la gestion de quatre unités communautaires : une banque de céréales, un moulin, une pharmacie villageoise et une boutique villageoise. N'est-ce pas le prototype d'organisation conférant au groupement villageois une fonction d'agent de développement local, avec potentiellement un rôle à jouer dans le processus de décentralisation, de responsabilisation des communes et collectivités rurales ? En tout état de cause, ces organisations constituent une composante essentielle de l'économie sociale au Burkina Faso. Comme indiqué au début de cette réflexion, le GV anime la « dynamique du dessous » qui donne son sens à la « dynamique du dessus », c'est-à-dire les changements en cours dans la configuration des organisations d'économie sociale, en réponse au processus de mondialisation, de déréglementation et de désengagement de l'État.

Bibliographie

BEAUDRY-SOMCYNSKI M., 1981, *Coopératives État et paysans : rôle des coopératives dans la production vivrière au Sénégal*, Université de Sherbrooke, CEDEC N° 12, Sherbrooke, Canada.

BELLONCLE G., 1984, *Le Chemin des villages*, Éd. L'Harmattan, Paris.

BELLONCLE G., 1978, *Coopératives et Développement en Afrique Sahélienne*, 1re éd Sherbrooke, CEDEC.

COMMITTE FOR THE PROMOTION OF AID TO COOPERATIVE (COPAC), 1981, *Cooperatives Information note - Republic of Upper Volta*, Genève.

DAKIO T., TOURE F., 1988, *Session de formation en Gestion des Organisations Paysannes*, Ministère de l'Action Coopérative Paysanne, Ouagadougou.

DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B., 1999, *L'Economie Sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Jalons, Bruxelles.

DEFOURNY J., MONZON CAMPOS J. L., 1992, *Economie Sociale – entre économie capitaliste et économie publique. The Third Sector, Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, De Boeck Université, CIRIEC, Bruxelles.

DES FORGES J. G, VIENNEY C., 1980, *Stratégie et Organisation de l'entreprise coopérative,* Ed. du Jour, Ciem, Paris.

ESMAN M. J., UPHOFF N. T., 1982, *Local Organisation and Rural Development : The State of the Art,* Cornell University, Center for International Studies, Rural Development Committee.

GENTIL D., 1984, *Les Pratiques Coopératives en Milieu Rural Africain*, Ed. L'Harmattan-UCL.

GENTIL D., 1986, *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest : intervention de l'État ou organisation paysannes*. UCL-L'Harmattan, Paris.

MERCOIRET M., 1992, « Les organisations paysannes du Sahel : des réalités très diverses », in *Cahiers de la Recherche Développement, N° 31*, CIRAD janvier 1992.

MINISTERE DE LA QUESTION PAYSANNE, 1987, *Séminaire national sur le mouvement coopératif (mars 1987)*, Doc. ronéoté Ministère de la Question Paysanne, Ouagadougou.

NEBIE O., 1988, « Organisation du monde Rural au B.F : l'exemple du Sahel », in *ANNALES de l'Université de Ouagadougou,* Vol I, 1988, série A : Sciences humaines et sociales.

OUEDRAOGO S., 1996, *Contre-performances des banques de céréales : une analyse économique par la théorie des coûts de transaction*. Thèse de doctorat de 3e cycle, FaSEG, université de Ouagadougou, Burkina Faso.

PIVETEAU A., 1998, *L'évaluation des petites opérations des ONG – une analyse économique à partir d'actions agricoles réalisées au Burkina Faso.* Thèse de doctorat de sciences économiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

SOULAMA S., 2000, *Micro-finance, pauvreté et développement économique*. Groupe d'Étude et de Recherche sur l'Economie des Organisations et des Institutions, CEDRES, Université de Ouagadougou.

SOULAMA S., 2000, *Observatoire de l'Economie Sociale, Note Méthodologique.* Groupe d'Étude et de Recherche sur l'Economie des Organisations et des Institutions, UFR/SEG, CEDRES, Université de Ouagadougou.

SOULAMA S., 2000, *Critères de performances des OCTC et méthodes de mesure – une méthodologie de l'analyse comparative des organisations d'économie sociale*. DT-05/00, Groupe d'Étude et de Recherche sur l'Economie des Organisations et des Institutions, CEDRES, université de Ouagadougou.

SOULAMA S., 2000, « Action collective de type coopératif, coût d'opportunité de d'adhésion et comportement de l'individu », in *CEDRES-ETUDES, N°43-44*, p.79-102 ; 1er semestre 2001.

SOULAMA S., 2000, « Un modèle d'analyse économique et institutionnelle de l'efficacité de l'entreprise de type coopératif », in *CEDRES-ETUDES, N°43-44*, pp.105-128 ; 1er semestre 2001.

SOULAMA S., 1992, « Performances économiques et sociales, dynamique des Organisations Coopératives et de Type Coopératif (OCTC) au Burkina Faso », in *CEDRES-Etudes Document de travail N 3 Spécial*, Oct.-Nov.1992.

SOULAMA S., 1995, *Analyse économique des organisations du secteur non marchand de type coopératif*. Thèse de doctorat d'État, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Ouagadougou.

SOULAMA S., dir., 1995, *Le Système Financier Décentralisé au Burkina Faso, études monographiques*. CEDRES, Université de Ouagadougou.

SOULAMA S., dir., 1990, « Étude monographique de 19 Groupements Villageois au Burkina Faso », *Document de Travail N° 2*. Projet Coopératives et développement, CEDRES, Université de Ouagadougou.

SOULAMA S., 1990, *Développement coopératif au Burkina Faso*, Notes de cours, ESSEC/CEDRES, Université de Ouagadougou.

SOULAMA S., OUEDRAOGO G. J., GAMSONRE F. L., 1988, *Projet de Recherche sur le Rôle et la Place des Organisations Coopératives et/ou de type Coopératif dans le Développement - Burkina Faso*, in CEDRES Université de Ouagadougou-Burkina Faso, Groupe d'Étude et de Recherche sur les Organisations Coopératives et de Type Coopératif.

SOULAMA S., 1988, « Théorie du développement et Théorie du Mouvement Coopératif », in *CEDRES-Etudes n°23 Spécial Socio-économie du Développement*, juin 1988

SOULAMA S., 1987, « Activités économiques marchandes et développement coopératif : Essai d'interprétation socio-économique », in *CEDRES-Etudes*, n°21, Oct. 1987, CEDRES, Université de Ouagadougou.

TIAO K., 1999, *Les Organisations Paysannes dans la province du Sanguié*. Rapport de Stage, FaSEG/CEDRES, Université de Ouagadougou.

U.S. OVERSEAS COOPERATIVE DEVELOPMENT COMMITTEE, 1985, *Why cooperative succeed... and fail ; a workshop on cooperative development*, Washington D.C.

OUEDRAOGO A. *et al.*, 1985, *Recherche de nouvelles lignes d'action et de stratégies pour un développement coopératif propre à l'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, décembre 1985*, ACI-BRAO, Abidjan.

OUEDRAOGO S., TIENDREBEOGO Y., 1991, *Performances des groupements villageois et leurs contributions au développement cas de Sargho et de Yé*, Mémoire ESSEC juin 1991, Université de Ouagadougou.

VIENNEY C., 1982, *Socio-économie des organisations coopératives* tomes I et II, Collection Tiers Secteur, Paris.

WIBGA N. P. D, 1982. *Groupements villageois et développement rural en H.V.* ESSEC, Université de Ouagadougou, mémoire de maîtrise.

ZETT J-B., 1996, *Analyse économique de l'efficacité des Marchés Autogérés de Coton*. Thèse de 3e cycle, FaSEG, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

ZETT (J-B), 1990. Activités économiques marchandes et succès des groupements villageois (GV) : cas d'étude. Mémoire de DEA, ESSEC, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

Économie sociale et agriculture paysanne : Quelles proximités ?

Quelques réflexions et expériences à partir du cas belge

BERNARD CONVIE

Introduction

Économie sociale et agriculture sont deux mondes qui se connaissent peu en Belgique mais qui ont cependant beaucoup de choses à se raconter. Aussi vrai que le métier d'agriculteur est vieux comme le monde, le concept d'économie sociale, né dans les milieux ouvriers du XIX^{e} siècle est relativement récent. Autant dire qu'ouvriers et paysans avaient peu d'occasion de se rencontrer et quand bien même ils avaient peu de choses à se dire. En effet, en caricaturant, le clivage sociologique entre « ouvriers socialistes » et « agriculteurs catholiques » renforçait celui de travailleur indépendant et ouvrier subordonné.

Chacun a évolué de son côté en subissant les changements progressifs de l'économie. Et face au modèle économique dominant les uns ont élaboré des alternatives telles que l'économie sociale tandis que les autres tentèrent de résister à grand renfort d'interventions publiques en s'adaptant pour ne pas mourir immédiatement. Il n'existe pas véritablement d'expérience qui s'inspire au sens strict à la fois de l'économie sociale et d'une forme d'agriculture durable. Mais il existe bon nombre d'initiatives qui s'en approchent. La voie est ouverte et promet de beaux jours, mais le chantier est énorme et commence par le dialogue entre des réalités fondamentalement différentes.

On peut dès lors poser la question : « Est-ce que l'approche « économie sociale » apporte des pistes de développement de l'agriculture vers l'agriculture paysanne et durable ? ».

En commençant par un rapide survol de l'évolution et de l'état des lieux de l'agriculture en Wallonie, notamment concernant l'emploi agricole, nous comprendrons l'état d'esprit et les préoccupations prioritaires des agriculteurs. Cette brève approche sera conclue en citant des défis que doivent relever les paysans wallons au cours des prochaines années.

Ensuite, il sera bon de rappeler comment les principes de l'économie sociale ont émergé et comment celle-ci a progressivement conquis une reconnaissance dans certains milieux ainsi que son lien avec les réalités agricoles.

Le moment sera opportun pour exposer une alternative au modèle agricole dominant. Les mouvements qui promeuvent et défendent l'agriculture paysanne recherchent des pratiques non seulement plus respectueuses de l'environnement mais aussi plus sociales, plus solidaires et plus proches des citoyens. De ces mouvements naissent des initiatives qui donnent espoir quant à un possible changement plus global.

Il sera ensuite question d'expériences concrètes vécues en Wallonie. Elles concernent des mouvements coopératifs pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles, pour l'achat de terres agricoles ou encore des entreprises de formation par le travail.

Enfin, la conclusion portera sur quelques pistes de réflexion et d'action pour rendre l'économie agricole plus sociale et solidaire et pour donner à l'économie sociale l'occasion de s'exprimer dans un secteur aussi fondamental que l'agriculture.

Évolution et état des lieux de l'agriculture en Wallonie

Physiquement, l'agriculture est omniprésente en Wallonie où elle occupe 45 % du territoire. L'agriculture est en pleine mutation depuis l'après-guerre. Au cours du dernier quart du XX^{e} siècle, elle a perdu près de la moitié de ses travailleurs. Plus technique, plus intensive, elle est aussi plus capitalistique : le capital moyen engagé dans chaque exploitation a logiquement doublé en 25 ans. Alors que le revenu n'a cessé chuter. On pourrait multiplier les chiffres et les indicateurs. Mais nous aboutissons à une certitude : l'agriculture dépend davantage du capital pour devenir plus productive et pour relever les défis de la mondialisation néolibérale de l'économie souvent au détriment de l'emploi agricole, de la qualité de l'environnement et de la vie sociale en milieu rural.

La PAC (Politique Agricole Commune de l'Union Européenne), initiée en 1957 a joué un rôle important dans cette mutation. Les choix politiques de ces quarante dernières années, sous l'influence des États-Unis, ont semé l'instabilité et la colère permanente des paysans qui ne voient toujours pas le bout du tunnel. Certes, le monde agricole s'est réveillé, le syndicalisme s'est renforcé mais rien n'y fit. On ne peut certainement pas incomber tous les torts à la PAC dont les principes initiaux sont souvent fondés mais éloignés de leurs applications sur le terrain. Et si les dérives étaient nombreuses, certains ne s'en plaignirent pas, au contraire.

Il est curieux de remarquer que des pays européens non-membres de l'Union comme la Suisse et la Norvège vivent ces mêmes mutations à un rythme plus lent, en tentant de résister. Ces derniers ont dû développer leur propre Politique Agricole dont bien des aspects ressemblent curieusement à notre PAC.

Dans les deux cas, les rôles joués par le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) puis par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) sont fondamentaux et évidents.

Les nouveaux défis de l'Union Européenne ne donneront aucun répit aux paysans. La libéralisation croissante des marchés agricoles (notamment par la suppression des quotas laitiers et bettraviers) et l'élargissement de l'Union soulèvent d'ores et déjà des inquiétudes.

Mais le défi majeur est actuellement de rendre confiance aux consommateurs et aux producteurs suite aux crises alimentaires récurrentes. Ce gigantesque travail se décline d'une part par le développement d'une agriculture de qualité et d'autre part via l'éducation populaire. Un chantier où les pionniers de jadis sont enfin reconnus et respectés.

Économie sociale et réalité agricole

Sans vouloir écrire l'histoire de l'économie sociale, il est bon de rappeler d'où vient ce mouvement et quelle place y a prise le secteur agricole.

L'économie sociale se formalise au XIX^{e} siècle par la recherche de dignité des travailleurs. Aujourd'hui, elle renaît de la difficulté d'accès au marché du travail. Rochedale en jette les bases en 1844 en publiant les huit principes de la coopération.

Les premières coopératives ouvrières belges occupent alors des secteurs tels que l'alimentation (coopératives de production et de consommation), la santé (mutualités et pharmacies), les banques et les assurances sans oublier la presse et l'édition comme outil de propagande. Curieusement les coopératives de production sont et restent minoritaires en Belgique. L'évolution de la coopération est étroitement liée à celle des syndicats et partis politiques. Aussi retrouve-t-on les piliers socialiste, chrétien et pluraliste.

Les coopératives liées au secteur agricole offrent des services tels que le commerce des céréales, semences, engrais, produits phytopharmaceutiques, etc. Celles-ci sont avant tout des émanations du Boerenbond : le très corporatiste syndicat agricole flamand soucieux de dominer les campagnes tant idéologiquement qu'économiquement. Elles œuvrent même en Wallonie aux côtés de celles mises en place par l'Union Professionnelle Agricole.

Le monde de la coopération encaisse d'abord mal la crise des années 1930, retrouve ensuite ses forces après la guerre pour subir enfin un nouveau dé-

clin lié au développement de l'économie capitaliste. La perte de l'identité collective initiale des coopératives induit une perte flagrante de compétitivité, les principes n'étant plus leur valeur ajoutée.

Les années 1970 voient resurgir un mouvement pour le développement de l'économie solidaire en France. Ce mouvement, catalysé par les effets de la crise économique, adopte une charte articulée autour de trois thèmes : solidarité, démocratie et régime particulier de répartition des gains. De nouvelles initiatives apparaissent dans l'esprit coopératif pour offrir de nouvelles pistes pour l'emploi. La Nouvelle Economie Sociale est née.

La Région Wallonne s'est dotée d'un Conseil Wallon de l'Economie Sociale en 1989 et celui-ci a rédigé un rapport de référence dont sont issus « les quatre principes ».

L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

1. la finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit ;
2. l'autonomie de gestion ;
3. le processus de décision démocratique ;
4. la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

L'agriculture est un secteur où l'individu est omniprésent. On rencontre davantage de structures personnelles ou familiales que de sociétés de production. Quoique ces dernières soient de plus en plus présentes en raison de la croissance du capital dans les exploitations. Mais l'esprit coopératif ou associatif y est rarement une priorité !

La finalité de notre agriculture devient souvent la survie et l'autonomie de gestion disparaît au gré des décisions européennes et des situations financières chancelantes des exploitations.

Mais le tableau n'est pas si noir ! Des agriculteurs en mouvement tentent de développer une agriculture qui replace l'homme et son environnement au centre des préoccupations.

Une alternative : l'agriculture paysanne

Proche de l'économie sociale, l'agriculture paysanne est une réelle alternative à l'agriculture productiviste. Une définition simple résume la philosophie générale : *une agriculture productrice de biens marchands et non marchands dans l'intérêt de la société.*

Le mouvement qui l'accompagne est présent tant au niveau national (associations et syndicats), qu'européen (Coordination Paysanne Européenne) et

international (Via Campesina). Dix principes offrent des repères politiques fondamentaux pour orienter les décisions politiques et les pratiques de terrains :

- répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre ;
- être solidaire des paysans des autres régions du monde et d'Europe ;
- respecter la nature ;
- valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares ;
- rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles ;
- assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits ;
- viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations ;
- rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural ;
- maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés cultivées ;
- toujours raisonner à long terme et de manière globale.

Ces dix principes sont intimement liés. Toutefois, il est intéressant d'y retrouver les grands thèmes propres à l'économie sociale.

Les deux premiers principes montrent la dimension de la solidarité au sens large, l'importance du maintien et du développement de l'emploi en agriculture et la revendication de la reconnaissance de ce métier.

Les deux suivants insistent sur la dimension environnementale mais aussi sur le fait que l'agriculture représente une source d'emploi, ressource abondante dans notre société.

La relation avec les consommateurs est soulignée dans les principes 5 et 6. Ils soulignent la finalité de service à la collectivité.

On retrouve la notion d'autonomie dans le septième principe. Bien que relative, cette notion signifie la recherche d'un minimum de dépendance en facteurs et moyens de production techniques, économiques, financiers et décisionnels. L'autonomie s'applique à l'échelle de la ferme, mais aussi à celle de la région ou d'un pays.

Une dimension horizontale est mise en évidence par le huitième principe qui vise à ne plus considérer l'agriculture comme un secteur à part. D'autres rôles à vocation culturelle ou sociale peuvent lui être reconnus.

Enfin, la charte se conclut par la conscience des générations futures : préservation du patrimoine, vision globale et à long terme.

Quelques expériences et initiatives concrètes

Des mouvements et syndicats

Les mouvements d'agriculture paysanne, bien que minoritaires, se sont organisés et sont représentés à de nombreux centres de concertation et de décision. Les agriculteurs tentent au quotidien de vivre ces dix principes. On peut citer le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) et le Front Uni des Jeunes Agriculteurs (FUJA) en Wallonie, le Vlaams Agrarische Centrum (VAC) en Flandre ou encore la très médiatisée Confédération Paysanne française.

Pour lever l'obstacle de l'accès au financement et le développement de petites unités de production autonomes, AVENIR (Association pour le Valorisation Economique des Nouvelles Initiatives Rurales), par exemple, propose des microcrédits aux candidats à l'installation progressive en agriculture dans la région française du Nord-Pas-de-Calais.

Des producteurs

La coopérative « Het levende aarde » à Alken dans le Limbourg, est portée par cinq paysans qui vivent *l'autogestion* au quotidien. Ils ont fait de *l'autonomie* leur leitmotiv en maîtrisant toute la filière : de la production d'aliments pour le bétail à la vente directe du fromage de chèvre sur les marchés. De plus, ils refusent toute prime à l'agriculture et tout endettement en préférant le développement progressif à la dépendance. Par de nombreux échanges, ils ont la volonté de vivre une nouvelle forme de *coopération* avec les pays du Sud : « de paysans à paysans ». Cette méthode s'avère efficace, conviviale et surtout peu coûteuse. Enfin, ils veulent démontrer que leur « modèle » est reproductible et accessible et encouragent l'installation progressive de nouveaux agriculteurs.

Dans un esprit similaire, la Ferme du Hayon est née en 1997 dans le sud du pays. Leur originalité réside dans l'articulation d'une société coopérative à finalité sociale pour la production, la transformation et la vente et d'une coopérative immobilière pour la propriété des terres. Cette idée de propriété collective, chère au mouvement coopératif, représente une solution d'avenir aux difficultés d'accès à la terre. Actuellement, 135 copropriétaires coopérateurs ont investi dans cette terre de Gaume.

Ces deux exemples illustrent que, bien que rares, des initiatives coopératives de production existent.

Des producteurs coopérant pour la commercialisation et la promotion d'une qualité différenciée

Coprosain est une coopérative hennuyère qui *plutôt que de valoriser un capital, répond aux besoins fondamentaux des producteurs, des travailleurs et des consommateurs* (extrait du site internet : coprosain.be). Elle s'articule autour d'une coopérative de transformation et de commercialisation et d'un groupement de producteurs, Agrisain, réunis par une charte et un cahier de charges précis, élaboré en concertation, et contrôlé par divers organismes de certification. Coprosain et Agrisain jouent les cartes de la qualité différenciée et de la relation de confiance avec les consommateurs mais aussi celle du développement local. En effet, 42 familles vivent de leurs productions vendues à la coopérative et celle-ci emploie plus de 50 personnes. Coprosain est présent sur des marchés publics et dans des points de vente en ville.

La Fermière de Méan est une coopérative de producteurs et de consommateurs qui rassemble et commercialise une large gamme de produits fermiers de qualité et qui collecte du lait et produit ses propres fromages. Née en 1986 et visible sur une petite échoppe artisanale sur le marché de Namur, elle s'est rapidement professionnalisée et est devenue une PME très présente sur les marchés wallons.

Dans le secteur maraîcher, Al'Binète est une coopérative qui fête ses quinze ans de production, transformation et commercialisation de fruits et légumes biologiques en région liégeoise. Elle compte aujourd'hui une dizaine d'associés qui ont choisi d'allier agriculture alternative et économie participative. L'abonnement à un panier de saison permet au client de se rapprocher des producteurs et de participer au développement d'une politique de commerce équitable, notamment par un système de prix « plus juste ». Par ailleurs, Al'Binète entretient un verger conservatoire et cultive des variétés oubliées pour préserver ce patrimoine tant biologique que culturel. Elle a d'ailleurs récemment mis en place une filière de commercialisation de semences et plants biologiques. Enfin, la gestion écologique du site de production, les Tawes, est assurée par des animations et formations proposées par des associations. C'est ainsi que se développent par exemple des jardins citadins collectifs. Forte de sa réputation et de sa progression, Al'Binète dispose d'un magasin au centre de Liège où ces produits frais sont mis à l'honneur.

L'agriculture comme vecteur d'insertion socioprofessionnelle…

Dans un autre registre, la Ferme Bocace allie formation par le travail et production de qualité. À l'initiative du Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) de Charleroi, cette Entreprise de Formation par le Travail (EFT) forme des jeunes minimexés aux métiers de la viande, de la production à la transformation. Elle complète cette activité par du maraîchage biologique. La Ferme Bocace a acquis une clientèle fidèle de particuliers et assure un service de livraison, un service « sandwich » et l'organisation de repas froids de séminaires. Actuellement, elle tente de développer une structure de commercialisation de produits de terroir sous forme d'un panier hebdomadaire proposé sous abonnement. Les objectifs étant de favoriser l'économie régionale et de restaurer la confiance entre producteurs et consommateurs.

Le réseau des Jardins de Cocagne poursuit, en France, des objectifs similaires et compte près de 70 sites de production maraîchère biologique.

… ou comme outil de développement personnel

Les fermes d'animations, de ressourcement et autres centres d'hippothérapie se basent sur l'agriculture pour poursuivre leur objet social.

Ces exemples ne sont pas isolés. Il existe d'autres initiatives et l'avenir promet de nouveaux projets similaires.

Conclusions, pistes de réflexion et d'action

Agriculture et économie sociale peuvent converger à plusieurs niveaux : formation par le travail, filières de transformation et distribution, associations de producteurs et structures citoyennes pour le développement d'une agriculture à taille humaine.

Inutile de repréciser qu'économie sociale ne signifie pas uniquement réinsertion de personnes en décrochage social. Aussi les Français préfèrent-ils le terme « économie solidaire » pour qualifier ce mouvement éthique.

Le secteur agricole peut également frayer sa place dans l'économie sociale d'insertion qui vise la création d'emplois pour des personnes marginalisées sur le marché du travail. En effet, le rapport au vivant et à la nature peut être très équilibrant pour un public fragilisé, au point que certaines initiatives privilégient cet aspect social et « utilisent » le vecteur agricole. Les activités préférentiellement choisies sont le maraîchage et le petit élevage en raison des faibles investissements et de la relative souplesse de celles-ci comme le montre l'exemple de la Ferme Bocace. Une impasse cependant : peu de per-

sonnes entreprennent une production à titre personnel au sortir d'une telle formation. Le décalage persiste avec un métier où le statut d'indépendant et la prise de risques sont difficilement évitables. Le rôle social des entreprises sociales d'insertion consiste à donner une structure à leurs travailleurs afin de les préparer à intégrer le marché du travail souvent non agricole. Une piste reste toutefois à creuser dans les secteurs de la transformation et de la distribution.

Dans les exemples cités, il est à noter que la notion de produit de qualité est souvent liée à celle de commerce équitable ou de dynamique sociale. Les consommateurs étant davantage en demande de ce type de produits, il existe un créneau où l'économie sociale peut se développer rapidement. La qualité « sociale » ou « solidaire » peut représenter un argument de vente non négligeable.

L'association de producteurs peut être bénéfique pour limiter les contraintes liées au métier et aux investissements qu'il nécessite. Pour rendre la profession attrayante, il faut lever des obstacles culturels et matériels susceptibles d'arrêter de nombreux candidats à l'installation. Des projets récents et novateurs d'intégration de structures maraîchères indépendantes au sein de fermes biologiques de polyculture et élevage offrent non seulement l'avantage d'un accès aux moyens de production mais aussi la complémentarité voire la symbiose possible entre ces deux activités.

De même, toute initiative coopérative ou associative visant à lever l'accès au foncier et au crédit est un levier pour le développement d'une agriculture dans l'esprit d'une économie solidaire et participative.

Devant le constat d'une agriculture de plus en plus capitalistique, les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) se développent. Elles consistent en l'achat, la location et l'entretien de matériel commun à un groupe d'agriculteurs qui la constituent. Elles peuvent être pourvoyeuses d'emploi et pourraient aisément intégrer les principes de l'économie sociale.

Enfin, et pour revenir à la question de départ, le secteur agricole réserve de multiples potentialités au développement de l'économie sociale comme celle-ci offre des pistes sérieuses de développement durable de l'agriculture. Mais il n'existe pas d'identité « agriculture paysanne - économie sociale » forte ni, a fortiori, de mouvement clair, visible et mobilisateur.

Bibliographie

CSWAAA (Conseil Supérieur Wallon de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), *Évolution de l'économie agricole et horticole de la Région wallonne 1999*, FUSAGx Gembloux 2000.

POCHON A., *Les champs du possible*, Syros, Paris, 1998.

JANSSEN A, POLLENUS J.-P., *L'économie sociale et son Vade-Mecum*, Labor, 1997.

EYCHENNE D., *Agriculture Paysanne et durable dans le Tarn*, Adeart, Castres, 1998.

CONFEDERATION PAYSANNE, *Charte de l'agriculture paysanne*, Bagnolet, 1998.

STASSART P., coord., *Du savoir aux saveurs, 101 chemins pour une alimentation de qualité*, FUL/COPIBO, 2000.

HERVIEU B., LAGRAVE R.-M., dir., *Les syndicats agricoles en Europe* (chapitre deux : MORMONT M., VAN DONINCK B., *L'hégémonie du Boerenbond*), L'Harmattan, Paris, 1992.

COLLECTIF, *Les nouvelles filières alimentaires. Rapport 1 : Inventaire des initiatives en Belgique*, SSTC, Vakgroep landbouw economie, Universiteit Gent, Gent, 1999.

L'Union des femmes au Nord-Vietnam

Une expérience de micro-crédit associatif auprès des paysans pauvres

VU DINH TON
ÉTIENNE VERHAEGEN
PHAM THI DAO

Introduction

Avec la transition vers l'économie de marché, les paysans vietnamiens font face au retrait de l'État et aux effets des politiques d'ajustement structurel et des mécanismes de marché. Dans ce contexte, les Unions locales des femmes, au niveau communal, peuvent jouer un rôle important pour aider leurs membres à résister aux effets négatifs induits par ces changements. Une expérience originale de micro-crédit associatif dans une commune du Nord-Vietnam (Xuong Lam, dans la province de Bac Giang) est en cours depuis 2000 à travers une coopération entre l'Université Agronomique n°1 de Hanoi et l'Union des femmes de cette commune dans le cadre d'un projet belge de coopération interuniversitaire (PIP). Les premiers résultats de cette expérience sont très encourageants tant en ce qui concerne l'amélioration de l'économie familiale que de la consolidation de la solidarité populaire. Le but de cet article est de faire part des premiers résultats de cette expérience, en particulier des dynamiques sociales observées autour de celle-ci, et de dégager certains éléments explicatifs.

L'organisation administrative de la commune et la place de l'Union des femmes

La commune vietnamienne et son organisation administrative

La commune (*Xâ*) est l'unité de base dans l'organisation politicoadministrative du pays. Plusieurs communes forment un district au-dessus duquel on trouve la province.

L'organisation administrative est centrée sur la direction du Comité populaire (cellule de base du Parti) qui supervise toutes les activités de la commune. Le Comité chapeaute les bureaux (administratifs) de fonctionne-

ment et différentes associations de base telles que l'Association des paysans, l'Union des femmes, l'Union des jeunes et l'Association des anciens combattants (cf. schéma ci-dessous). La commune est constituée de hameaux (villages) ayant chacun un responsable qui joue le rôle d'intermédiaire entre le Comité populaire et la population.

À la tête du Comité, on trouve un président qui est élu parmi les membres d'un conseil populaire pour un mandat de 2 ans, mais qui est généralement renouvelé plusieurs fois. Le président est assisté d'un vice-président. Dans le Comité siègent encore les responsables des différentes associations et des bureaux administratifs.

SCHÉMA 1 - Organisation administrative dans la commune de Xuong Lam

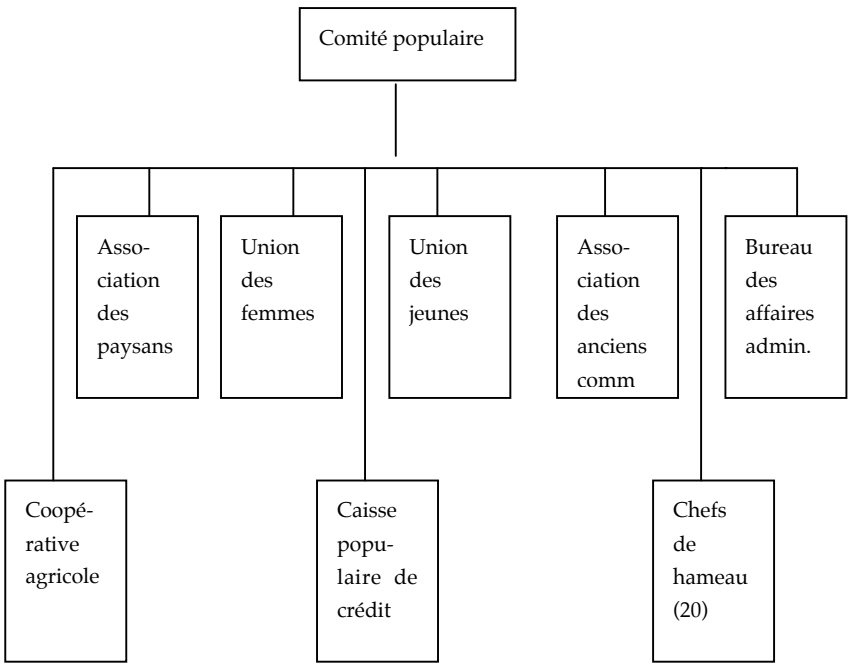

Chaque association met en œuvre un programme spécifique qui comprend tant des activités d'éducation et de sensibilisation à la vie politique et aux valeurs encouragées par le Comité que des actions visant l'amélioration de la situation économique des ménages.

La commune de Xuong Lam

La commune de *Xuong Lam* appartient au district de *Lang Giang* dans la province montagnarde de *Bac Giang*. Elle se situe à environ 60 km au nord de Hanoï, le long de la route nationale N°.1 Hanoï-Langson. D'après les chiffres de 1998, elle compte 1 879 foyers avec une population totale de 7 393 habitants répartis dans 10 villages, chacun subdivisé en un ou plusieurs hameaux, avec un total de 20 hameaux. Le taux d'accroissement démographique de la commune entre 1991 et 1998 est de 1,7 % par an, mais ce taux a tendance à diminuer (1,4 % en 1998).

La commune s'étale sur une superficie totale de 1 102 ha, dont 499 ha de terre agricole et 231 ha de la terre de forêt.

La dispersion des hameaux est liée à la disposition de terre de jardin et de terres forestières. En général, les foyers se situant à proximité de collines ont de grandes superficies de jardin ainsi que de terre de forêt. Et au contraire, les foyers se situant loin des collines ont non seulement de faibles superficies de jardins, mais n'ont pas de terre de forêt.

Selon les types de la terre, différentes cultures sont pratiquées. Pour la terre agricole : 85 % de superficie permettent deux ou trois récoltes de riz et une récolte de cultures sèches en hiver. Le reste appartient à la terre très haute (le haut des collines) ou très basse (les bas-fonds), et il n'y a qu'une récolte de riz soit en saison de pluie soit en saison sèche. En hiver, les cultures comme le maïs, la patate douce, le chou, l'ail, etc. sont pratiquées sur environ 70 % de la superficie agricole. Pour la terre de jardin et terre de colline, le litchi est le fruitier le plus important. Ensuite viennent les pommes cannelles, les ananas, les manguiers, les kakis, etc.

Les cochons sont élevés par presque tous les foyers avec de deux à trois cycles par an. Les buffles sont utilisés pour la traction animale. Les volailles comme les poulets, les canards sont nourris pour l'autoconsommation familiale avec un effectif d'une dizaine de têtes par famille.

L'Union locale des femmes

L'Union des femmes est une organisation nationale historiquement constituée dans la mouvance du parti dont elle constitue un des relais. Elle possède un bureau national (Union centrale) et des structures décentralisées à

chaque échelon politico-administratif : unions provinciales, unions de districts, unions communales. Au niveau de la commune, l'Union est dirigée par une présidente et comprend un comité qui, pour la commune de Xuong Lam, est composé de 13 permanentes. Ce comité chapeaute les unités de base constituées au niveau des hameaux. La présidente est élue par les responsables de chaque unité et cette désignation doit être acceptée par le Comité populaire. Pour faire partie de l'Union, la candidate membre doit s'inscrire et payer une cotisation régulière mais symbolique. Toutes les familles ont au moins un membre appartenant à l'Union des femmes. Celle-ci mène ses activités sous la supervision du Comité populaire qui avalise les initiatives de l'Union et lui donne leur légitimité. Le Comité peut par exemple intervenir auprès des ménages qui bénéficient des appuis financiers de l'Union pour qu'ils remboursent les prêts dans les délais prévus de manière à assurer une bonne circulation des fonds disponibles.

À l'époque de collectivisation, l'activité de cette association a contribué principalement à l'encouragement de la solidarité de ses membres. L'Union était peu active dans le domaine économique car à cette époque, toutes les activités productives étaient sous la direction du Comité de gestion de la coopérative agricole. Depuis la période de transition vers l'économie de marché, les associations en général et l'Union des femmes en particulier ont fait évoluer leurs programmes d'activités en fonction de la politique d'ajustement structurel menée dans les campagnes. Les activités de cette organisation ne se limitent plus à la sensibilisation et la formation mais touchent de plus en plus les aspects économiques, notamment à travers des appuis à différentes formes de crédit. Plus précisément, l'Union de la commune de Xuong Lam poursuit, outre des tâches de sensibilisation et l'éducation (initiation à la vie politique, histoire du pays, santé reproductive) les activités d'appui économique suivantes :

- encourager les aides mutuelles entre les membres de l'Union des femmes (échanges sous forme de travaux agricoles, prêts en nature ou en argent à faibles taux d'intérêt, aides mutuelles pour les familles en difficulté) ;
- garantir moralement des crédits pour les pauvres (auprès de la Caisse populaire de crédit de la Commune) ;
- participer à la gestion des fonds prêtés aux pauvres par la Banque des pauvres du district (initiative nationale récente, voir plus loin).

Le projet micro-crédit Union des femmes/ Université agronomique n° 1 de Hanoï

Difficulté d'accès des paysans pauvres aux crédits officiels et importance d'un projet de micro-crédit associatif

Certaines études réalisées dans la commune de Xuong Lam ces dernières années ont relevé une difficulté importante des ménages les plus pauvres de bénéficier des différentes formes actuelles de prêt et le fait que les ménages ayant recours à ces crédits ne sont pas aidés dans la gestion de ceux-ci (E. Verhaegen, Vu Dinh Ton, 2000). Cela constitue parfois une source de réelles difficultés, en particulier pour les ménages à faible niveau de scolarité. Les agriculteurs en général et les familles moins aisées en particulier ont en effet peu d'occasions de recevoir des appuis-conseil pour une valorisation efficace des sommes empruntées.

Jusqu'à il y a 4-5 ans, les ménages n'avaient accès qu'à deux sources de crédit : la Banque agricole et de développement rural (étatique) et les usuriers. L'accès à la Banque est réservé à des paysans aisés qui peuvent apporter des garanties, autofinancer une partie de l'investissement, montrant une solvabilité forte et possédant un titre foncier (« carte rouge »). Ces prêts sont aussi assortis de conditionalités, en particulier ils doivent être utilisés à des usages spécifiques (production). Pour les dépenses de consommation ou pour faire face à des situations d'urgence (dépenses incontournables : vivres, remboursement d'un emprunt précédent, etc.), l'appel aux usuriers reste le seul recours.

Toutefois, des nouvelles possibilités d'emprunt, moins contraignantes, ont récemment vu le jour (Fonds de l'Union des femmes, Fonds populaire de crédit) ou ont été redynamisées (Banque pour les pauvres). Mais les montants disponibles sont faibles et ne permettent d'accorder que des petits prêts (l'équivalent de moins de 65 euros). Le Fonds populaire de crédit a été créé récemment (1998) en remplacement de la Caisse populaire de crédit qui avait fonctionné jusqu'en 1989. Il est placé sous la responsabilité du Comité populaire de la Commune et sa présidence est assurée par le président de ce Comité. Bien que ce soit une institution étatique, le Fonds populaire doit s'autofinancer et pour ce faire, il adopte un mode de fonctionnement calqué sur celui des banques à finalité commerciale. Les conditions d'emprunt sont dès lors assez contraignantes : une garantie doit être apportée et les prêts ne sont destinés qu'à des investissements productifs qui doivent être assurés à raison de 30 % par les demandeurs eux-mêmes.

La Banque pour les pauvres est née en 1996. Elle fait suite à l'expérience du Fonds d'aide pour les pauvres qui stagnait à un niveau modeste. Les conditions d'emprunt rendent cette source de financement plus accessible (pas de dettes à l'égard d'autres institutions et épargne obligatoire de 10 000 VND par mois). Mais les paysans les plus pauvres doivent être cautionnés par la Commune ou par les responsables de l'Union des femmes et doivent attendre d'être désignés pour bénéficier d'un de ces prêts[134]. Au premier niveau, c'est le responsable du hameau qui désigne le ou les foyers qui pourront bénéficier d'un prêt. Ensuite la Commune doit marquer son accord. Les prêts de la Banque pour les pauvres ne sont également destinés qu'à des financements productifs dans l'agriculture ou le petit commerce. Ils ne peuvent servir à acheter des vivres ou des produits de première nécessité.

Dans ces conditions, les prêts émanant des usuriers, accordés à des taux exorbitants, restent importants[135].

Mais plus que le problème de l'accessibilité aux différentes formes de prêt, c'est le fait que les ménages qui y ont recours ne sont pas aidés dans la gestion de ceux-ci. Cela constitue parfois une source de réelles difficultés, en particulier pour les ménages à faible niveau de scolarité. L'absence d'appui-conseil aux agriculteurs concerne tant les aspects techniques liés aux activités dans lesquelles ils investissent que les aspects de gestion même des fonds prêtés. La grande majorité des ménages est très demandeuse de prêts et

---

[134] À la condition qu'ils ne soient pas considérés comme « cas sociaux ».

[135] D'après une enquête réalisée par A. Medagangoda (1999) dans la Commune de Xuong Lam, 100% des ménages pauvres ont au moins un emprunt en cours, le nombre moyen d'emprunts simultanés est de 3 et le volume moyen s'élève à 2,8 millions VND. Parmi cette somme, seulement une partie s'adresse à des organisations officielles de crédit, à cause de l'obligation d'apporter une garantie. Le reste s'adresse principalement aux usuriers avec des taux d'intérêts très élevés (MEDAGANGODA AYSHANIE, *La micro-finance, un outil de lutte contre la pauvreté - application à la commune de Xuong Lam (Viêt-nam)*, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, mémoire de fin d'études, Gembloux, 1999, 78 p.). Dans une étude sur le crédit rural dans un village du Delta du fleuve Rouge, Mai Van Hai et J.-P. Fontenelle montrent que le crédit émanant des usuriers est presque aussi important que le crédit formel (provenant des banques de l'État) d'une part et le crédit informel (provenant des associations) d'autre part. Ils montrent aussi que c'est parmi les pauvres que le pourcentage de familles faisant appel au crédit relevant des usuriers est le plus important. Ces crédits ne servent qu'à la consommation. Ce sont aussi les pauvres qui empruntent le plus fréquemment (VAN HAI M., FONTENELLE J.-P., « Formal and Informal Credit in Rural Areas », in *Vietnam's Socio-economic Development*, n° 18, Summer 1999, pp. 66-73). R. Schenk et al. concluent également que « la seule possibilité pour les ménages pauvres qui ne peuvent apporter de garanties d'emprunter des sommes conséquentes est de demander un prêts au secteur financier informel » (c'est-à-dire, dans ce cas, aux usuriers) (SCHENK R. *et al.*, « Factors influencing access to credit of smallholders in Nothern Vietnam », in *Vietnam's socio-economic development*, n° 18, summer 1999, p.62).

souhaite investir autant que possible dans les activités de production, en particulier d'élevage. Mais beaucoup d'entre eux ne sont pas en mesure d'évaluer la rentabilité des investissements qu'ils réalisent, ni a posteriori, ni encore moins a priori. Cette situation multiplie le risque de voir le ménage perdre tout le bénéfice de l'activité initiée grâce au prêt et de se retrouver dans une situation économique encore plus difficile. Par exemple, dans le cas de l'engraissement des cochons ou de l'élevage de la volaille, les coûts récurrents (en particulier les aliments) sont souvent non pris en compte lors de l'investissement. Or, ces coûts sont généralement bien supérieurs au coût d'achat des porcelets (ils constituent plus de 60 % des coûts totaux). Il faut alors parfois emprunter à nouveau (et cette fois auprès des usuriers) pour faire face à ces dépenses, ou renoncer à celles-ci au risque de perdre une grande part des profits potentiels. D'autres agriculteurs ou agricultrices surestiment ce qu'un investissement leur a rapporté en négligeant d'inclure certains coûts dans leur évaluation. Aux risques d'échecs liés à des pertes de productivité (mortalité animale par exemple) s'ajoutent ceux qui proviennent d'une mauvaise gestion des fonds disponibles.

Dès lors, accroître simplement l'offre de crédit n'est pas suffisant et pourrait même amener davantage de difficultés pour des ménages qui auraient tendance à investir au-delà de leur capacité à gérer les fonds accordés, et en particulier les imprévus. Il importe de mettre en place des systèmes de prêts, parallèlement et en coordination avec les systèmes d'accompagnement des ménages agricoles. C'est dans cette optique que l'Université Agronomique de Hanoï a mis en place un système de micro-crédit dont la gestion et le suivi ont été confiés à l'Union des femmes de la commune de Xuong Lam.

Organisation d'un micro-crédit à travers une association paysanne

Dans le cadre d'un projet de la Coopération Universitaire au Développement (CUD) de la Communauté française de Belgique qui associe plusieurs universités belges et l'Université Agronomique n° 1 de Hanoï (UAH), celle-ci a initié en 2000 une activité d'appui au petit élevage à travers la mise à disposition d'un fonds de crédit géré par l'Union des femmes dans la commune de Xuong Lam. Il s'agit non seulement de soutenir financièrement des familles en difficulté mais aussi de valoriser les compétences agronomiques de l'université en matière de petit élevage et surtout de promouvoir les échanges et la solidarité entre les familles autour d'activités de production et de la gestion des crédits.

La commune de Xuong Lam a été retenue pour la raison simple qu'une équipe de socioéconomistes de l'UAH (appartenant au Centre d'Études In-

terdisciplinaires du Développement Rural) mène depuis plusieurs années des travaux de recherche dans cette commune et que les contacts avec les responsables communaux et du district sont très bons. Par ailleurs, les concepteurs du projet ont jugé important d'orienter les crédits vers les femmes, car celles-ci sont au centre des activités productrices des ménages agricoles, en particulier en ce qui concerne le petit élevage. De ce fait, il paraissait tout à fait opportun, et en accord avec le Comité populaire, de s'associer avec l'Union des femmes pour la mise en œuvre du projet, d'autant plus que cette association est très dynamique et jouit d'une excellente image dans la commune.

Dans le but de toucher le plus de monde possible, la ressource financière doit être utilisée le plus efficacement possible. Il s'agit de maximiser le nombre de paysans pauvres qui pourront bénéficier d'un prêt pour l'amélioration de leur production animale. Pour atteindre les objectifs d'appui technique, financier et de gestion et de renforcement de la solidarité paysanne, le projet a retenu d'organiser le projet de la manière suivante :

- l'Union des femmes a été choisie comme partenaire principal ;
- une personne de Comité populaire de la commune a été affectée au suivi du projet ;
- un responsable de Département de planification et investissement de district de Lang Giang supervise également le projet.

L'Université agronomique n°1 de Hanoï s'occupe de certaines activités d'encadrement dans le domaine de l'élevage (organisation de vulgarisation de techniques de l'élevage, présence permanente d'un étudiant à la commune pour identifier les problèmes techniques rencontrés par les paysans et les conseillers, passages périodiques de membres de projet de l'UAH, et diffusion de documents de vulgarisation sur l'élevage).

Sur le plan financier, le projet micro-crédit a accordé, lors d'une première phase (en 2000), un prêt d'1 million de VND (l'équivalent de ± 70 euros) à 37 familles pauvres réparties dans 6 hameaux de la commune[136]. Dans une seconde phase (2001), 37 familles de 6 autres hameaux ont à leur tour reçu un prêt équivalent. Ces crédits, accordés aux femmes, sont destinés à des activités d'élevage et transitent par l'Union des femmes de la commune. Un intérêt mensuel de 0,7 % est appliqué et est payable chaque mois et initialement, l'UAH et l'Union des femmes avaient fixé la durée du prêt à 1 an. N'accorder que des petits crédits et limiter la durée de remboursement à 1 an était une volonté tant de l'Union que de l'Université qui ont comme souci de réduire le plus possible les risques de s'enfoncer dans une spirale d'endette-

[136] Quatre familles ne reçurent que 500 000 VD, sur conseil du Comité populaire.

ment. Avec ce crédit, il est néanmoins déjà possible de réaliser, par exemple, deux cycles d'engraissement de cochon avant de devoir rembourser.

Autour de cette activité de crédit, l'Union des femmes a initié la constitution de groupes d'échange et d'entraide. Dans chaque hameau, les femmes bénéficiaires forment un groupe (de 5 à 9 personnes) à la tête duquel est désigné une chef. Celle-ci a la responsabilité de réunir mensuellement les membres du groupe pour un échange d'informations sur les activités d'élevage réalisées, un partage d'expérience et la collecte de l'intérêt. Dans certain cas, c'est le groupe lui-même qui a désigné sa responsable parmi ses membres mais dans la plupart des cas, la chef de groupe est la responsable de l'unité locale (au niveau du hameau) de l'Union des femmes. Ces chefs de groupe reçoivent une rémunération pour assurer cette tâche mais elle est plutôt symbolique (10 000 VND par mois soit 0,70 euro) et permet juste un dédommagement pour les frais occasionnés par l'organisation des réunions. Mais les chefs de groupe perçoivent cette rémunération comme un encouragement, des félicitations.

Il faut signaler que le choix des familles bénéficiaires s'est fait conjointement par l'équipe UAH du projet, l'Union des femmes et le Comité populaire. Ces deux derniers ont certainement été très attentifs à choisir des femmes ou des foyers qui, bien que pauvres, sont particulièrement dynamiques, de manière à s'assurer un bon taux de réussite pour cette première expérience et éviter autant que possible des problèmes de remboursement. De même, c'est sans doute aussi pour renforcer les chances de succès que le choix des chefs de groupe s'est généralement porté sur la responsable locale de l'Union des femmes qui peut apporter son dynamisme.

La situation générale des familles touchant un projet de micro-crédit associatif

En fonction des ressources disponibles et des demandes des paysans pauvres, rappelons que 37 familles en difficulté ont été choisies pour la première phase de réalisation du projet. Un même nombre de familles a bénéficié un an plus tard d'un second apport d'1 million de VND/ménage par le projet. Un des objectifs du projet étant la lutte contre la pauvreté par le développement de la production animale, les familles choisies sont donc des paysans attentifs à cette production. Les caractéristiques générales des familles choisies sont présentées aux tableaux 1 et 2.

TABLEAU 1 - Informations générales de familles en difficulté adhérant au projet (première phase)

Critère	Moyenne
Âge de la femme	33,1
Niveau d'éducation*	6,7
Nombre de bouches à nourrir	4,2
Nombre d'actifs	2,0

* Nombre d'années d'études

Généralement, les femmes de familles pauvres sont jeunes (33 ans), et leur niveau d'éducation est peu élevé. Parmi les 37 femmes interrogées, aucune n'a fait d'études jusqu'au niveau de lycée. On peut aussi noter que le rapport du nombre d'actifs sur le nombre de bouches à nourrir est relativement faible (moins de 50 %).

TABLEAU 2 - Production agricole des familles adhérant au projet (première phase)

Critère	Nombre de familles bénéficiaires	% de familles bénéficiaires	Qté moyenne/ famille
Superficie cultivable (sao*)	37	100,0	5,6
Cochons à l'engrais vendus/an (tête)	35	94,6	3,5
Cochons vendus/an (kg)	35	94,6	233,4
Truies (tête)	15	40,5	1,1
Porcelets produits (kg)	15	40,5	206,2
Poules et poulets (tête)	33	89,2	18,4
Canards (tête)	2	5,4	7,2
Canards de barbarie (tête)	7	18,9	18,3
Bovin et buffle (tête)	15	40,5	1,0

* 1 sao = 360 m^2

On peut noter que les agriculteurs cultivent sur une faible superficie, 1,33 sao par personne (478 m^2) en moyenne. Toutes les familles possèdent des animaux d'élevage. Parmi ces animaux, le cochon et la volaille sont les plus répandus (plus de 90 % de familles détentrices).

Toutefois, la productivité de la production animale de ces familles est beaucoup moins importante comparée à celle des paysans riches et moyens (Vu Dinh Ton, 2000)

Utilisation des fonds empruntés

Les 37 premières familles pauvres ont emprunté une somme disponible de 35 millions de VND (tableau 3).

TABLEAU 3 - Montant d'emprunt des éleveurs (première phase)

Nb de Familles	Montant empr./fam (VND)	Durée d'empr. (mois)	Taux d'intérêt/mois (%)	Remarque
33 familles	1 000 000	12	0,7	
4 familles	500 000	12	0,7	trop pauvres

Pour 4 familles sur les 37, la Commune a jugé qu'il était plus prudent, vu leur situation de pauvreté, de n'accorder que la moitié de la somme prévue.

La durée de prêts appliquée pour la première phase a été fixée initialement à 12 mois. Toutefois, à la demande des bénéficiaires, le projet a porté cette durée à 2 ans. Ce rallongement a aussi été motivé par le souci de laisser plus de temps à l'établissement des liens de solidarité et d'échanges au sein des groupes (voir plus loin). Les 37 premières bénéficiaires rembourseront donc leur prêt en mai 2002. L'Union des femmes sera alors en mesure de remettre en circulation le fonds initial de 35 millions en accordant un crédit à d'autres familles.

Les investissements réalisés au cours de cette première phase dans l'élevage ont été très divers : achats de porcelets, d'une truie, de canards, de poules, de canards de barbarie, achats d'aliments pour animaux, réparation ou agrandissement de la porcherie ou de l'étable. Certaines familles ont également consacré une part du crédit pour des investissements non liés à l'élevage, tels que l'achat de riz (repas) ou la réparation de la maison (tableau 4).

TABLEAU 4 - Les activités des paysans adhérant au projet

Activité	Nombre de foyers	%
Production porcine	8	21,6
Production bovine	2	5,4
Production de volailles	3	8,1
Production porcine et volaille	21	56,8
Achat d'aliments	3	8,1
Total	37	100,0

On peut noter que 57 % de foyers ont choisi deux espèces animales à élever (cochon et volaille). Ce choix est motivé par la diminution des risques pour les éleveurs (risques d'épizootie, de chute de prix).

Les impacts du projet

Impacts économiques

Tous les investissements liés aux activités d'élevage, les dépenses consécutives à ceux-ci et les revenus qu'ils ont générés, sont consignés régulièrement par le projet. Ces données permettent de calculer précisément la rentabilité des investissements liés au crédit.

Une évaluation précise après 9 mois du fonctionnement du projet a montré que tous les investissements s'étaient déjà avérés rentables. Parmi 37 familles initiales, il n'y en a que 3 qui ne vendaient pas encore leurs animaux de deuxième cycle d'élevage. Toutes les autres écoulaient déjà leurs animaux de 2^{e} cycle et même de 3^{e} cycle. Jusqu'à ce jour, tous les investissements effectués ont été rentables. Le tableau 5 résume les résultats économiques du premier cycle.

TABLEAU 5 - Revenu net par groupe d'éleveurs : moyenne par ménage (x1000VND)

Type d'élevage	Nombre de foyers	Engraissement de cochons	Truies	Canards de barbarie	Poules	Canards	Bovins	Total
Cochons à l'engrais (CE)	4	248	0	0	0	0	0	248
CE +truies	3	-30,8	375,5	0	0	0	0	345
CE +volaille	22	197,1	0	-53,2	113	32,2	0	289
Truies +volaille	2	0	509	5,5	0	-20	0	495
volaille	4	0	0	203,3	122	63,5	0	389
Bovins	2	0	0	0	0		265	265

Pour le premier cycle, il n'y a que deux familles qui présentent des revenus nets négatifs. Les pertes proviennent de maladie de la volaille, principalement chez des familles qui ont élevé des canards de barbarie pour la première fois. Heureusement, la plupart de ces foyers ne se sont pas spécialisés dans une seule production animale. La diversité des animaux élevés est un facteur très important pour éviter les risques (épizootie et prix).

Il semble que la production de volaille au cours de cette phase n'a pas apporté une bonne rentabilité, c'est pourquoi, pour le 2e cycle beaucoup de familles ont choisi d'investir dans la production porcine. En particulier, aucune famille n'élève que des volailles (contre 4 familles au premier cycle). Les résultats économiques du 2e cycle sont présentés au tableau 6.

TABLEAU 6 - Revenu net par groupe d'éleveurs : moyenne par ménage (x1000 VND)

Type d'élevage	Nb de foyers	Engraissement de cochons	Truies	Canards de barbarie	Poules	Bovins	Total
Cochons à l'engrais (CE)	20	257	0	0	0	0	257
Truies	2	0	390	0	0	0	390
CE + truies	6	210,5	340	0	0	0	550,5
CE + volaille	7	266,6	0	51,4	141	0	504,7
Bovins	2	0	0	0	0	265	265

Après deux cycles d'élevage, le revenu net moyen par famille s'est élevé à 604 800 VND (de 162 000 à 1 198 000 VND) et aucune famille n'a enregistré de pertes. Il faut aussi souligner un fait que nous avons pu observer : les revenus issus de la vente des animaux élevés ou engraissés grâce deux premières phases d'investissement sont en grande majorité réinvestis dans les activités d'élevage. Actuellement, de nombreuses femmes ont en effet déjà pu démarrer un troisième et même quatrième cycle d'engraissement des porcelets ou de volaille. Dans la grande majorité des cas, le projet a donc pu initier une véritable dynamique de croissance des activités d'élevage dans les familles bénéficiaires. À ce stade du projet, tout laisse croire que cette dynamique sera durable et réellement encourageante.

Aucun problème de payement de l'intérêt n'a été rencontré. Seules quelques femmes ont demandé de pouvoir payer un ou deux jours plus tard.

On peut aussi faire l'hypothèse que cette offre de crédit permet à certaines familles d'être moins dépendantes des prêteurs usuriers, ce qui peut avoir un effet non négligeable sur leur situation financière. Cela n'a pu être observé de manière précise vu la réticence des paysans à parler de leur endettement auprès des prêteurs privés mais étant donné que l'appel à ceux-ci est une pratique très répandue chez les familles pauvres, il y tout lieu de penser que l'offre de micro-crédit « institutionnelle » réduit cette dépendance. De plus, après le deuxième cycle, 5 familles ont utilisé une partie des revenus nets pour réaliser d'autres investissements (deux familles ont acheté des bovins, deux ont agrandi la porcherie, et une a construit un puits). La multiplication de ce type de crédit peut exercer un effet positif direct (diminution importante de l'intérêt à payer) mais aussi indirect dans la mesure où elle

peut réduire la demande des crédits auprès des usuriers et donc amener une pression à la baisse des taux d'intérêts pratiqués par ceux-ci.

Amélioration du savoir-faire en élevage

Les diverses formes d'appui aux techniques d'élevage semblent avoir eu un réel impact sur le renforcement du savoir-faire des paysans. Plusieurs femmes nous ont donné des exemples concrets d'exploitation de l'information et des conseils transmis à travers les documents de vulgarisation, les passages de l'étudiant de l'UAH et la journée de vulgarisation organisée par l'UAH. Les thèmes les plus fréquemment cités par les femmes pour l'amélioration des connaissances sont :

- l'application de vaccination ;
- l'identification des maladies ;
- l'utilisation des médicaments ;
- la préparation des aliments pour animaux (dosage).

Voici par exemple l'avis de deux des bénéficiaires de crédits (témoignage 1).

Resp. : Est-ce qu'il y a une différence entre cette forme de crédit et les autres ?

Mme Nga : Oui, bien sûr. Le taux d'intérêt de cette forme est moins élevé par rapport aux autres et nous avons également reçu des documents techniques de l'élevage.

Mme Duc : Oui j 'ai déjà dit aux autres membres dans mon groupe « 1 million n'est pas une somme très importante mais nous avons confiance dans l'investissement à la production, si nous avons des problèmes, nous pouvons consulter les personnes du projet ».

Resp. : Qu'est- ce que vous faites avec ces documents ?

Mme Nga : J'en ai lu pour apprendre la préparation des aliments, le traitement des maladies et l'achat des médicaments.

Resp. : Où sont vos documents ?

Mme Nga : C'est dommage, je viens de les prêter à mon frère. Il souhaite lire ces documents.

Resp. : Qu'est ce que vous avez appris de ce projet ?

Mme Duc : Oui, bien sûr. J'ai déjà posé beaucoup de questions à la séance de vulgarisation technique organisée par les professeurs de l'UAH. Et le lendemain, j'ai acheté immédiatement des vaccins pour mes animaux.

Extrait de dialogue entre M^me^ Nguyen Thi Nga, M^me^ Nguyen Thi Duc (éleveuses) et le responsable du projet pour les aspects techniques d'élevage

Ajoutons que ce projet est également très utile pour le Centre d'études Interdisciplinaires du développement rural de l'UAH car il est l'occasion de faire des observations et mesures sur la rentabilité des activités d'élevage, de mieux saisir les logiques paysannes en matière de production animale et de gestion des prêts.

Encouragement des échanges et de la solidarité de groupe

Au-delà de l'amélioration de la situation économique des ménages, du savoir-faire en élevage, le projet de micro-crédit a un impact social et de renforcement des capacités appréciable. C'est d'ailleurs un des objectifs principaux du projet.

Il apparaît, au travers des réunions mensuelles, des entretiens entre les membres du groupe, qu'une véritable dynamique d'entraide et d'émulation mutuelle se soit instaurée au sein des groupes d'emprunteurs. Elle se manifeste par :

Des échanges d'expériences, de conseils dans certains groupes, des visites ont lieu chez l'une et l'autre. De tels échanges se manifestent aussi dans les champs où les agriculteurs travaillent, en témoigne ce dialogue entre les responsables du projet et les femmes qui y participent (témoignage 2).

Au départ, la vulgarisation était réalisée par le personnel de l'UAH. Actuellement, ce sont les paysans qui organisent eux-mêmes cette vulgarisation pour l'élevage des canards de barbarie, les meilleurs producteurs et productrices assurant, à l'instigation du projet, des séances de formation pour les autres.

Resp. : Est-ce vous pouvez vous aider mutuellement ?
Mme Duc : Nous communiquons les expériences de l'élevage et du traitement des maladies. Moi personnellement, j'ai conseillé les autres de traiter contre la maladie des canards de barbarie.
Mme Nga : Nous échangeons des expériences de la production animale quand on a l'occasion de se rencontrer. Et j'ai demandé aux autres de lire des documents pour apprendre la technique de l'élevage ainsi que diagnostiquer des maladies.
Mme Binh (chef du groupe du hameau 10 (9 personnes) : J'achète à crédit pour les familles pauvres, du riz auprès des commerçants. Je peux aussi accorder directement des petits prêts à ces familles. Quand je n'ai pas les disponibilités financières, je cherche une autre femme du groupe qui peut prêter de l'argent.

Dialogue entre les femmes et les responsables du projet sur les impacts sociaux du projet

Les différents groupes se sont cotisés pour financer des boîtes de pharmacie vétérinaire. Chaque groupe a investi 10 000 VND et le projet a prêté 1 million de VND, ce qui a permis d'acquérir deux pharmacies. Elles sont gérées par un agent vétérinaire de l'État et permettent aux éleveurs de se procurer des médicaments nettement moins chers que chez les fournisseurs privés.

Une solidarité vis-à-vis des familles en difficulté. Par exemple, quand une femme ne peut payer l'intérêt le jour de la réunion, les autres membres peuvent lui avancer le montant nécessaire. Elles peuvent s'aider avec des petites sommes en cas de besoins urgents non seulement concernant le domaine de l'élevage mais aussi en cas des problèmes alimentaires ou liés à la santé. Cette solidarité s'est déjà institutionnalisée dans 3 des 6 groupes initiaux par la mise en place d'un système d'assurance mutuelle, c'est-à-dire la constitution d'un fonds qui sert à venir en aide aux membres confrontés à des difficultés soudaines (maladie, accident, décès, etc.). Un premier groupe a initié récemment un tel système et assez rapidement deux autres groupes ont adopté de leur côté un système de mutuelle similaire. De plus, les échanges de travail se produisent très souvent entre les membres de certains groupes. Nous avons aussi rencontré un groupe où la responsable et son mari ont lancé une activité de fabrication de briques de manière à pouvoir offrir du travail et une source de revenu complémentaire à d'autres membres du

groupe. Beaucoup de femmes ont confirmé que la relation entre elles a été améliorée considérablement à partir de leur participation au projet.

À noter qu'il n'y a pas que les femmes qui participent au projet et qui assistent aux réunions. Les maris peuvent également y assister, et certains d'entre eux le font, de même que les bénéficiaires d'autres projets de crédit (exemple, projet de crédit de la Banque des pauvres).

Conclusion

Pour plusieurs femmes, c'est la première fois qu'elles ont l'occasion d'avoir un crédit pour des activités d'élevage. Plusieurs d'entre elles n'avaient encore jamais osé demander un crédit pour ce type d'activités de peur d'échouer. Les premiers résultats en termes de techniques d'élevage et de rentabilité des investissements sont très encourageants. Le choix de l'élevage comme objet d'investissement est très intéressant pour les familles pauvres à cause de la limitation des superficies agricoles, et de disponibilité de travailleuses familiales.

La simplicité des procédures pour bénéficier de ce crédit est très appréciée : pas de garantie à apporter, comme un titre foncier (contrairement au crédit de la Caisse populaire), pas d'épargne obligatoire et de cotisation initiale (contrairement au crédit accordé par la Banque des pauvres). Le taux d'intérêt est faible et équivalent à celui pratiqué par la Banque des pauvres.

Mais ce qui fait sans doute la particularité la plus forte de cette forme de crédit est d'une part son suivi-accompagnement et d'autre part son approche collective.

Avec les crédits accordés par la Banque des pauvres par exemple, les bénéficiaires n'ont aucune contrainte dans le choix des investissements, mais dès que le crédit est accordé, ils sont totalement livrés à eux-mêmes. Dans le cas du projet micro-crédit de l'UAH, non seulement l'encadrement technique est apprécié mais aussi, semble-t-il, le suivi. Les femmes se sentent soutenues et sont motivées à mettre tout en œuvre pour la réussite de leurs initiatives. Grâce aux passages réguliers de l'étudiant et des membres de l'UAH, elles savent qu'elles auront l'occasion de poser des questions en cas de difficultés. La synergie entre le volet crédit et le volet accompagnement semble donc réelle et donner des résultats significatifs.

La dynamique sociale créée autour de cette initiative est aussi un de ses traits marquants et la distingue des autres formes de crédits purement individualistes développées jusqu'à ce jour. Cette expérience montre que cette forme d'appui technique et financier fondée sur la constitution de groupes d'échange et de solidarité rassemblant les bénéficiaires peut fonctionner et initier des formes d'entraide qui vont au-delà même de ce que les concep-

teurs du projet attendaient. Les observations réalisées à ce stade permettent de penser que cette forme d'appui peut initier la reconstitution d'un lien social et une confiance mutuelle qui contribuent à l'émergence de nouvelles initiatives économiques et sociales, comme la mise en place de mutuelles, de gestion commune des intrants (les pharmacies, et plus tard les aliments et les poussins) ou de commercialisation groupée. Le projet actuel peut contribuer à améliorer significativement les conditions économiques et sociales des paysans sans détruire les dynamiques villageoises.

Il faut toutefois se rendre compte que les conditions de démarrage sont particulières : choix de paysans « sûrs », présence permanente d'un étudiant, souci de l'Union des femmes de faire ses preuves, désignation - dans la plupart des cas - des responsables locales de l'Union comme chef de groupe.

Le fait que le projet s'appuie très largement sur l'association des femmes qui possède une structure ancienne parfaitement intégrée dans les hameaux et qui, dans le cas précis de Xuong Lam, est dirigée par une femme remarquable qui impressionne par son dynamisme et son charisme, constitue certainement un facteur explicatif du succès qu'on peut observer à ce stade-ci de l'initiative.

Concernant les chefs de groupe, leur rôle est également déterminant dans la réussite du projet. De leur dynamisme, leur intégrité, la confiance qu'elles inspirent, dépend largement la « plus-value » (et sa persistance) apportée par la constitution des groupes. Le fait que la majorité de ces femmes se soient investies largement et immédiatement dans l'animation des groupes montre qu'il y avait un terreau favorable à ce type d'initiative, que celle-ci répond à une attente et que ses animatrices étaient prêtes à se mobiliser pour créer ou renforcer des dynamiques sociales. Le projet leur a donc offert l'occasion de « formaliser » et concrétiser des initiatives répondant à leur conception du rôle qu'elles peuvent ou doivent jouer.

Une des questions qui se pose dès lors est la pérennité des dynamiques sociales et des initiatives engagées dans le cadre du projet au-delà de celui-ci, en particulier quand l'UAH sera moins présente. Quelle sera, par exemple, la poursuite de l'engagement des bénéficiaires et surtout de la chef de groupe dans les activités et la vie de celui-ci lorsque le remboursement des crédits sera effectué ?

Les premiers impacts du projet semblent à ce point positifs que ses concepteurs manifestent une confiance raisonnable dans la solidité des acquis et soulignent l'intérêt de poursuivre l'expérience en l'étendant au sein de la commune de Xuong Lam et à d'autres communes. Quoi qu'il en soit, il sera très intéressant de poursuivre l'observation fine sur le terrain de l'évolution des dynamiques créées et le Centre d'Études Interdisciplinaires du Développement Rural de l'UAH ne manquera pas de le faire. Il conviendra

en particulier d'analyser plus en profondeur les rapports sociaux au sein des groupes, entre les bénéficiaires et les autres ménages et entre les bénéficiaires et les responsables de la gestion des fonds (l'Association des femmes et le Comité), notamment pour voir si des tensions sociales ne se développent pas autour de cette initiative.

Bibliographie

CREUSOT A.-C. *et al.*, 1997, « Le crédit rural décentralisé au Vietnam : perspectives d'institutionnalisation », in *Agriculture*, septembre-octobre 1997, Spécial Vietnam, p. 53-58.

LE GOULVEN K., 1995, *Différenciation socio-économique des exploitations et besoins de financement. Dans quelles mesures les paysans les plus démunis ont-ils accès au crédit ?*, CNEARC, Programme Fleuve Rouge, Montpellier.

MAI VAN HAI, FONTENELLE J.-P., 1999, « Formal and Informal Credit in Rural Areas », in *Vietnam's Socio-economic Development*, n° 18, p. 66-73.

MEDAGANGODA A., 1999, *La microfinance, un outil de lutte contre la pauvreté - application à la commune de Xuong Lam (Viêt-nam)*, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, mémoire de fin d'études, Gembloux, 78 p

SCHENK R. *et al.*, 1999, « Factors influencing access to credit of smallholders in Nothern Vietnam », in *Vietnam's socio-economic development*, p. 56-65.

TESSIER O., 1999, *Aide et entraide agricole dans un village du Nord Viêt-nam : modalités pratiques et innovations*, Autrepart, Éditions de l'Aube, ORSTOM, Paris, 28 p.

VERHAEGEN E., VU DINH TON, 2000, *Évolution socio-économique des systèmes agricoles au nord du Vietnam*, Institut d'études du développement de l'UCL et Unité d'Économie générale des Facultés des Sciences Agronomiques de Gembloux, Louvain-la-Neuve, Gembloux, 31 p.

VU DINH TON, 2000, *Évolution socio-économique d'une commune du Nord-Vietnam. Un cas de la commune de Xuong Lam*, Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un DEA, Gembloux, 76 p.

Le micro-crédit au Nord

L'expérience d'une coopérative de crédit alternatif

MICHEL GENET

Introduction

Pourquoi Crédal s'est-il lancé dans le micro-crédit ?

Crédal, coopérative de crédit alternatif, s'est créé sur le principe de l'argent autrement ou encore l'argent solidaire ; dans un premier temps, il a recherché à utiliser l'épargne comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale et a estimé que, pour qu'elle soit efficace, cette lutte devait avoir une dimension collective. Historiquement, Crédal s'est donc concentré sur le soutien financier à des organisations, associations ou coopératives qui avaient pour finalité de donner priorité à l'humain plutôt qu'au profit. C'est seulement au milieu des années 1990 que Crédal a entendu parler de l'Adie et de Maria Novak en France : il y a vu une autre manière d'utiliser l'argent solidaire, à savoir permettre à des gens exclus du milieu du travail de créer leur propre activité. Même si la culture de Crédal ne l'incitait pas à renoncer à cette dimension collective à laquelle il était si fortement attaché, la possibilité de donner une opportunité à des personnes doublement victimes de l'exclusion du marché du travail et de l'exclusion bancaire, lui a semblé en vouloir la peine.

Comment Crédal s'est-il lancé ?

Dans un premier temps, le CA de Crédal a décidé de mettre 25 000 euros à la disposition de l'activité micro-crédit. À l'issue d'une expérience d'un an, il s'est avéré que le taux de remboursement, qui atteignait 65 %, était largement inférieur au taux de remboursement de l'activité crédit traditionnelle. Plongé en pleine interrogation sur la suite à donner à cette expérience, Crédal a reçu l'opportunité de participer au programme Prêt solidaire lancé par la Fondation Roi Baudouin. Celle-ci voyait dans le micro-crédit un outil de lutte contre la pauvreté, puisque le Prêt solidaire dépend du Fonds Pauvreté de la Fondation. Depuis quatre ans maintenant, Crédal intervient comme consultant auprès de la Fondation. Cette expérience, si elle a permis d'acquérir une meilleure connaissance des bonnes pratiques en matière de

micro-crédit, a connu des moments difficiles. En cause, un programme insuffisamment réfléchi, des procédures trop faibles et une certaine lourdeur institutionnelle : la Fondation s'est elle-même rendue compte qu'on ne s'improvisait pas opérateur de micro-crédit du jour au lendemain. S'est présentée à Crédal, au même moment, une possibilité de faire partie d'un réseau d'opérateurs européens appelé Equalcredit qui pouvait bénéficier de fonds du programme « Recite » de l'Union Européenne. Crédal a saisi cette opportunité, se disant qu'avec sa double expérience propre, et comme consultant à la Fondation Roi Baudouin, il y aurait des possibilités d'améliorer substantiellement la manière de pratiquer le micro-crédit en Belgique. C'est donc depuis septembre 2001 qu'existe le programme MC^2 (comme micro-crédit Crédal) qui prête des sommes allant jusque 7 500 euros à des personnes exclues du marché bancaire. Depuis septembre 2001, une vingtaine de dossiers ont été présentés au Comité d'Engagement qui en a refusé cinq. À côté de cette vingtaine de dossiers, on estime à 150 à 200 personnes celles qui ont marqué un intérêt pour un micro-crédit, sans aller plus loin.

Une première analyse

Quel public cible ?

Le micro-crédit est souvent présenté comme l'Outil universel de lutte contre la pauvreté. Notre expérience nous montre que les choses ne sont pas aussi simples. Trois facteurs différencient le contexte belge (voire occidental) et le contexte des pays du Sud : le premier d'entre eux repose sur le fait que la population cible du micro-crédit dans le Sud est souvent une population active. Son activité est certes une activité de survie, mais le micro-crédit lui permet de continuer cette activité ; le deuxième facteur s'exprime en termes de montant nécessaire à l'activité. Un micro-entrepreneur chez nous cherchera du capital pour ouvrir un petit commerce tandis que dans le Sud, il cherchera à avoir une vache. Enfin, dernier facteur, l'activité dans le Sud est basée sur la flexibilité tandis que le Nord – la Belgique en tout cas – se caractérise à la fois par un filet social plutôt efficace et des barrières à l'entrée pour développer une activité d'indépendant.

De ces trois facteurs, nous concluons que le micro-crédit n'est pas en Belgique le meilleur outil pour lutter contre la pauvreté. Nous continuons à croire dans l'activité salariale comme premier facteur d'intégration, mais nous ne renions pas, bien entendu, la nécessité de défendre le droit à l'initiative économique. Seulement, celui-ci nous semble appartenir uniquement à une petite frange de la population qui détient aussi bien volonté que

capacité à devenir indépendant. Au sein de cette population, il faut distinguer celle qui n'a pas accès au financement et pour lequel le micro-crédit constitue la seule voie de sortie d'une situation d'exclusion sociale et d'exclusion bancaire. C'est sur ce postulat que Crédal a basé son approche de micro-crédit et s'en satisfait, dans la mesure où, à une époque où l'accès bancaire est de plus en plus difficile, mettre à disposition de candidats micro-entrepreneurs un micro-crédit peut s'avérer être un outil efficace de lutte contre l'exclusion sociale.

TABLEAU 1 - Crédits octroyés en 2001

Activité	Statut	Crédit	Cofinancement	Capital
Épicerie + Call center	Intérimaire	5 500	-	5 000
Vente ambulante de poulets	Minimex	10000	FRB* + apport propre	18300
Vente prêt-à-porter + confection	Minimex	2 825	FRB + apport propre	24825
Sculpture terre	Chômage	1 250	-	1 250
Manège forain	Retraité	7 500	Apport propre	9 500
Vente ambulante de poulets	Minimex	10000	Apport propre	13325
Vente chaussures	Indépendant	7 500	FRB	13750
Artisan relieur	Indépendant	6 500	Apport propre	7 750
Traiteur	Sans statut	7 500	Apport propre	11900
Garagiste	Minimex	6 250	FRB	22500
Courrier express	Minimex	7 500	Apport propre	8 500
Artisan ferronnier	Chômage	5 375	Apport propre	12375
Sculpture bois	Chômage	7 500	Apport propre	30000

FRB : Fondation Roi Baudouin

Quel marché ?

Que représente cette partie bien ciblée de la population exclue du marché du travail ? Notre expérience est trop récente pour pouvoir le dire. Différents facteurs peuvent expliquer le nombre relativement limité d'intérêts portés à notre projet :

- pour réussir, il semble qu'il faille une communication relativement poussée ;
- certains prescripteurs, Forem, Bureau public de placement, Centre d'aide sociale, etc., semblent parfois réticents à transmettre l'information, car ils voient mal comment les personnes aidées qui se trouvent

dans des situations souvent précaires pourraient en plus développer une propre activité ;

- certaines structures d'appui à l'autocréation d'emploi nous disent que les gens qui se lancent ont, dans un pourcentage relativement élevé, des fonds propres à leur disposition ;
- enfin, n'y-a-t-il pas un problème aussi bien culturel que social au sein de la population belge-francophone face au défi de devenir indépendant ? La culture salariale, en Wallonie en particulier est forte et peu encline à la prise de risque, celle-ci n'étant pas encouragée par aussi bien la trappe du chômage que les autres barrières à l'entrée du métier d'indépendant.

Par ailleurs, il est à noter que la sélection à l'entrée des programmes de micro-crédit est de plus en plus forte : c'est sans doute une des conséquences du mauvais taux de remboursement de la Fondation Roi Baudouin que les organismes d'appui à l'autocréation, à la micro-entreprise et les organismes comme Crédal-MC[2], sont très sélectifs dès le premier entretien pour éviter qu'une personne se lance dans une activité qui, au lieu d'améliorer sa situation, la détériore davantage. La taille du marché reste donc incertaine : l'Adie en France l'évalue à 100 000 crédits en France par an pour une population six fois supérieure à celle de la Belgique. L'avenir nous en dira sans doute davantage.

Quelles activités ?

Le montant du micro-crédit limite très fort le type d'activité qu'il permettrait de développer. Peu de microcrédits sont accompagnés d'autres prêts ou subventions accordés par des organismes similaires au nôtre. Ce qui signifie que le montant du micro-crédit est trop restreint par rapport à une série d'activités qui s'offrent « naturellement » à une population indépendante peu formée et vivant dans des conditions précaires. Épicerie, call shop, artisanat, magasin de mode (couture, mode, bijouterie, etc.), courrier express, reviennent régulièrement dans les demandes. Nous avons très peu d'activités qui ne nécessitent pas ou peu de capital de départ alors que l'intention du micro-crédit est d'aider ce type de population en priorité.

Micro-crédit ou capital-risque ?

C'est évidemment la question qu'on peut se poser suite au constat fait au point précédent. Le micro-crédit tel qu'il est pratiqué en Belgique s'avère quasiment être du capital-risque basé sur un business-plan et atteignant des montants largement supérieurs à celui du micro-crédit « historique ». Or, il nous semble que la philosophie du micro-crédit est tout autre : petit mon-

tant, évaluation du risque limitée à sa plus simple expression car risque minimisé, remboursement rapide et flexible, etc. L'intention de Crédal est de résorber ce fossé en développant des microcrédits progressifs ou tournés vers des activités compatibles avec ceux-ci et en dénichant des activités peu demandeuses en capital. Ici aussi, l'avenir nous dira si cette approche est pertinente ou non.

Quel coût ?

C'est sans doute là une des limites du micro-crédit, à savoir le constat qui est fait, que pour un micro-crédit de 7000 euros, il en coûte tout autant pour monter le dossier et accompagner le projet dans la période post-création. Si cet accompagnement est une des dimensions essentielles du micro-crédit, il serait néanmoins opportun et pertinent de comparer le coût de la création d'une activité à partir d'un micro-crédit au coût des dispositifs de remise au travail existants par ailleurs. C'est à l'aune de telles références qu'on pourra juger de la pertinence du micro-crédit, en tenant compte des externalités positives que celui-ci engendre. Ce qui découle de ce constat, c'est le fait que le micro-crédit qui est pratiqué par MC^2 à un taux de 5 %, n'est pas une activité qui peut devenir autonome financièrement comme c'est le cas dans certains pays du Sud ou de l'Europe de l'Est. Ceci n'est pas rédhibitoire en soi, car le travail de montage de dossier atteint souvent une portée sociale pour le porteur qui aura une grande influence sur la suite de sa vie professionnelle, mais il importe que l'efficacité de ce travail d'accompagnement soit respectée.

Travail au noir ou non ?

Crédal a fait le choix de ne pas exclure des demandes sur le simple fait qu'une partie de l'activité sera pratiquée au noir, mais veut inciter le porteur à la fois à sortir petit à petit du noir et à en tout cas à ne pas perdre la maîtrise de son activité suite au brouillage d'information que le noir pourrait constituer ; l'Adie en France a développé depuis peu des prêts de 9000 euros pour soutenir des activités en noir avec l'ambition que ces activités à terme se blanchissent ; Crédal n'en est pas encore aussi loin mais a déjà évoqué cette possibilité.

Économie sociale ou non ?

Pour Crédal, il n'y a pas l'ombre d'un doute que la pratique de l'activité micro-crédit appartient bien au domaine de l'économie sociale. En effet, le

travail d'accompagnement, l'absence de quête de rentabilité, le fait de rendre le crédit accessible à des personnes qui se le voit dénié auprès des banques traditionnelles, ces différents facteurs montrent bien que cette activité est une activité d'économie sociale, d'autant plus que Crédal essaye de donner une dimension collective au travers d'un fonds de garantie alimenté par les différents micro-entrepreneurs, au travers de réunions de rencontres entre ces différents micro-entrepreneurs, et également par le fait que le suivi de ces micro-entrepreneurs petit à petit par des bénévoles. Cette activité de micro-crédit contribue à la lutte contre l'exclusion sociale (même si limitée, voir supra) et se veut une pratique alternative aux pratiques en vigueur notamment par les banques dans l'économie traditionnelle. Il est clair cependant que les activités soutenues ont une finalité autre que celles défendues traditionnellement par l'économie sociale. Exploiter une friterie n'a sans doute pas de grande correspondance avec les activités du tiers secteur. Notre approche à Crédal- MC^2 est de faire en sorte que les entrepreneurs soient au courant de l'économie sociale et des principes qui la régissent afin que, peut-être, un jour ils se laissent séduire par les valeurs défendues par celle-ci. Il faut cependant constater que la plupart des micro-entrepreneurs ont un mal fou à développer une activité qui soit réellement viable et il leur est dès lors difficile de prendre d'autres principes en considération.

Conclusion

L'expérience MC^2 est, à ce jour, une expérience contrastée. D'un côté, la certitude que cet outil répond au besoin d'une population très ciblée, à savoir des personnes exclues du marché du travail, qui se voient refuser un accès bancaire et qui ont la capacité de développer une activité d'indépendant. D'un autre côté, une pratique qui s'apparente peu à la philosophie du micro-crédit telle qu'elle existe ailleurs dans le monde, des activités qui restent malgré tout excessivement précaires, même si les chiffres de l'Adie tentent de prouver que le taux d'échec est semblable pour les micro-entrepreneurs que pour les autres entreprises, et un coût d'accompagnement qui mériterait d'être comparé à d'autres mesures de remise au travail. Crédal compte donc continuer son expérience et en tirer des leçons pour le futur. Il compte sur les pouvoirs publics pour considérer le micro-crédit non pas comme un nouveau gadget politique qui peut dégager certains relents de néolibéralisme, mais plutôt comme un outil qui s'intègre dans un ensemble de mesures-cadre pour développer l'activité d'indépendant comme une alternative aux grandes entreprises, comme facteur de développement local et comme opportunité offerte aux personnes exclues du marché du travail salarié.

L'expérience d'une fédération d'initiatives d'économie sociale de la récupération et du recyclage

VINCENT DE GRELLE
Directeur de RESSOURCES

Introduction

Historiquement, l'activité de collecte et de tri des matières usagées a souvent été considérée par les entreprises d'économie sociale comme un moyen d'atteindre des objectifs sociaux de réinsertion, d'accueil ou de développement de projets dans les pays du Sud. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, le savoir-faire des entreprises d'économie sociale se situait donc davantage dans leur action sociale que dans leur activité environnementale.

Depuis le début des années nonante, sous l'impulsion de la concurrence des opérateurs privés à but lucratif et sous l'évolution des politiques liées au recyclage, les entreprises d'économie sociale (EES) ont été de plus en plus contraintes à professionnaliser leur approche environnementale ; non seulement parce que travailler pour un environnement de qualité est une valeur intrinsèque de l'économie sociale ; mais aussi pour garder leur part du marché et poursuivre ainsi leurs objectifs sociaux.

L'économie sociale, qui a toujours souligné son action socioenvironnementale, s'est alors rendu compte des enjeux, et de l'importance de se renforcer, de se structurer. Le ministre wallon de l'Environnement, sensibilisé par cette problématique, a dès lors accepté de financer une structure de coordination : l'actuel réseau *RESSOURCES*.

Le réseau *RESSOURCES* a été créé en 1999 afin de rassembler les différentes initiatives d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage. Une quarantaine d'opérateurs de terrain font aujourd'hui partie de ce réseau, ce qui représente un millier d'emplois. On observe parmi ces derniers une grande diversité quant aux types d'opérateurs, à l'ampleur de leurs activités, à leurs modes de fonctionnement et à la place que prennent la récupération et le recyclage dans leurs autres activités. Les membres sont principalement des a.s.b.l. mais aussi des entreprises commerciales de type coopérative. Certaines sont agréées EI (Entreprises d'Insertion), EFT (Entreprises de Formation par le Travail), ETA (Entreprise de Travail Adapté) ou ONG (Organisation Non Gouvernementale), d'autres n'ont aucun agrément.

Elles ont cependant en commun la poursuite prioritaire d'objectifs sociaux et environnementaux qui les différencient du secteur privé à but lucratif.

Cette situation variée démontre la complexité du secteur de l'économie sociale du recyclage et de la multitude de réponses possibles pour prévenir l'apparition de déchets. Le problème est complexe… les solutions le sont également.

Contraintes

De manière générale, la contrainte la plus importante à laquelle doit faire face le secteur, et contre laquelle travaille *RESSOURCES*, est la faible visibilité de l'économie sociale du recyclage. Elle a notamment pour origine :

- l'identité du secteur noyée par la multiplicité des acteurs ;
- l'absence de base juridique commune facilitant la reconnaissance de leurs spécificités.

De plus, les matières issues des ménages qui ont de tout temps été collectées par les EES sont depuis quelques années considérées par la Commission européenne comme des déchets. La législation environnementale stipule dès lors que la responsabilité de la gestion des déchets ménagers incombe aux communes (et donc aux intercommunales).

Les contraintes nouvelles qui apparaissent sur le terrain de l'économie sociale sont les suivantes :

- perte progressive de la maîtrise de la matière première (prise en charge par les communes, législation contraignante, etc.) ;
- augmentation des coûts de gestion des déchets pour les ménages et diminution de la qualité des matières collectées (le bon est mélangé au mauvais) ;
- augmentation des quantités et diminution proportionnelle de la qualité des matières collectées ;
- nécessité de professionnaliser l'outil de travail, exigeant souvent des capitaux importants ;
- coûts importants de collecte pris actuellement en charge par les EES et non par les communes.

De façon générale, on observe que le respect de la hiérarchie du recyclage (récupération puis réparation, puis transformation, valorisation énergétique et enfin mise en décharge de la fraction ultime) implique un coût privé élevé, ce qui est défavorable à la création d'emplois et au développement des entreprises d'économie sociale. La situation est toute autre lorsqu'on prend en compte les bénéfices et coûts sociaux dans une vision de développement durable.

Enjeux et perspectives

Les enjeux sont clairs. Il s'agit de maintenir l'emploi d'un millier de personnes qui fournissent un service à la collectivité par la collecte, le tri et la récupération de 50.000 tonnes par an de biens et produits en fin de vie, qui n'arrivent donc pas dans les décharges et les incinérateurs. Une bonne partie de ces matières est soit réparée soit revendue en l'état à des personnes à faibles revenus. Par la remise sur le marché de ces objets de seconde main, l'économie sociale veut donner la possibilité aux ménages à faibles revenus de se vêtir et se meubler dignement à bas prix. Cette situation tend à améliorer les conditions de vie des personnes pauvres et de celles confrontées à des problèmes de surendettement.

De plus, de nombreux centres publics d'aide sociale (CPAS) viennent frapper à la porte des entreprises d'économie sociale pour s'approvisionner en mobiliers et vêtements de seconde main, et pour permettre aux personnes qui émargent de ces centres de réinsérer la vie professionnelle.

Par ailleurs, les opportunités de développement du secteur du recyclage pourraient permettre aux entreprises d'économie sociale d'augmenter leur volume d'activité, et donc leur action sociale. Les opportunités de développement sont analysées et coordonnées au sein du réseau *RESSOURCES*. Cette logique d'évolution devra aller de pair avec une démarche d'amélioration, nécessaire pour gagner en efficience, et propice à répondre aux exigences imposées par les politiques en matière de recyclage. Certaines entreprises sont certifiées ISO 9002, d'autres envisagent des démarches similaires dans le cadre des missions du réseau *RESSOURCES*.

Toutefois, afin de devenir un partenaire privilégié dans le développement économique du tissu local, l'économie sociale du recyclage doit se positionner comme acteur de développement territorial structuré, plutôt qu'en une mosaïque d'opérateurs isolés. Elle sera dès lors d'autant mieux placée pour conjuguer les trois piliers du développement durable (l'économie, l'environnement et le social), et pour répondre aux besoins des individus et des collectivités locales.

Le secteur en quelques chiffres (au 1/07/2001) :

- 42 entreprises ;
- 150 magasins ;
- tonnage : textile (10 780 tonnes), encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques (15 000 tonnes), papier-carton (25 000 tonnes) ;

TABLEAU 1 - Emploi du secteur

	Nbre	ETP[137]	Totaux
Employés sur fonds propres	472	461	**Total emplois salariés** 1 203 pers 966 ETP **Total empl. salariés +□bénévoles** 3 025 pers. **1 317 ETP**
Postes d'encadrants subsidiés (PTP, ACS, PRIME)	283	237	
Postes d'encadrés en formation/réinsertion (stagiares, art 60, hébergés mis au travail)	448	268	
Bénévoles	1822	351	

Deux exemples de projets en cours

À titre d'exemple, le label Solid'R et Recupel sont deux projets dans lesquels RESSOURCES est impliqué, et qui permettent d'apporter une partie de réponse respectivement au problème de reconnaissance du secteur et de structuration des initiatives locales.

Le label Solid'R

Par souci de transparence vis-à-vis des donateurs et des pouvoirs publics quant à leur éthique de fonctionnement, et afin de marquer leur spécificité commune, sept entreprises d'économie sociale ont décidé de formaliser les règles qu'elles se sont données autour de la charte et du label SOLID'R. Il aura fallu plus d'un an pour établir la charte. Depuis 1999, *RESSOURCES* a joué pleinement son rôle de coordinateur afin d'arriver à concentrer les énergies vers l'intérêt collectif et le developpement du label. À partir de la charte, une série de critères éthiques et mesurables ont été déterminés. Le contrôle de ces critères est assuré actuellement par Ethibel, un organisme certificateur indépendant qui traite directement avec le réseau *RESSOURCES*, garant du respect des procédures d'agrément.

On constate que les entreprises d'économie sociale jouissent d'une bonne réputation auprès des ménages. Toutefois, par manque de visibilité et

[137] ETP= équivalent temps plein

d'information, ceux-ci ne font pas toujours la distinction entre les organisations éthiques et les organismes pseudo-humanitaires. De plus, les citoyens sont malgré eux incités à se défaire de leurs objets usagés par la voie la plus directe, la mise en décharge, alors que l'économie sociale offre une alternative créatrice d'emplois et plus respectueuse de l'environnement. Le label SOLID'R devrait aider ces ménages dans leurs choix.

RESSOURCES a inauguré le lancement officiel du label SOLID'R au cours d'une conférence de presse donnée le 4 mai 2000. Depuis lors, il s'est avéré nécessaire d'assurer une promotion importante du label et une appropriation du label par les employés des différentes organisations.

Les résultats attendus à court et à long terme de l'initiative sont nombreux. Parmi ceux-ci nous pouvons citer :

- adhésion du public au projet de société de l'économie sociale, en fournissant un approvisionnement de qualité aux entreprises d'économie sociale ;
- amélioration du tri effectué par les ménages ;
- meilleure prévention dans la gestion des déchets ;
- diminution des quantités mises en décharge ;
- meilleure implication des entreprises au niveau local et communal (effet de demande de services accru) ;
- maintien ou augmentation de l'emploi actuel ;
- amélioration de l'efficience des entreprises ;
- développement accru des activités des entreprises labellisées ;
- reconnaissance financière par les autorités publiques et enregistrement du label ;
- obtention d'une discrimination positive dans une série de décisions d'ordre public (appels d'offres, arrêtés, etc.) ;
- amélioration de l'image véhiculée.

Récupel : le recyclage des appareils électriques et électroniques

Depuis le premier juillet 2001, à l'achat d'un nouvel appareil électrique et électronique, le consommateur paie, en plus du prix de l'appareil, une prime qui est entièrement consacrée au recyclage futur de cet appareil.

L'organisme RECUPEL, une émanation d'AGORIA (ex-Fabrimétal : associations des employeurs de fabrications métalliques), est responsable de la gestion de cet argent, et de sa redistribution vers les organismes de collecte et recyclage, tels les intercommunales, les grands groupes privés, mais aussi les entreprises d'économie sociale (EES).

Bien que la récupération des appareils en état de fonctionnement – activité traditionnelle des EES – ne soit pas financée par RECUPEL, cette situation présente de nombreux avantages.

En effet, jusqu'à présent les appareils défectueux repris par les EES étaient souvent rebutés en décharge, ce qui constituait un coût direct pour l'entreprise, en plus du gaspillage matière occasionné. Les opérateurs d'économie sociale étaient donc obligés d'être très sélectifs, et d'accepter uniquement les appareils en état de marche. Chaque erreur d'appréciation sur l'état de l'appareil lors de la collecte devenait un coût et le service offert au citoyen n'était pas optimal.

Actuellement, les EES peuvent se permettre d'accepter tous les appareils : ceux qui peuvent être réutilisés ou reconditionnés rejoignent les filières classiques d'économie sociale et les magasins de seconde mains ; ceux qui sont défectueux sont triés et stockés par les EES pour être ensuite démantelés et recyclés en masse par les entreprises privées à but lucratif. Seule cette dernière fraction, considérée comme un déchet, est financée par la prime au recyclage. Ce financement permet de réduire de manière appréciable les coûts fixes liés à la récupération et ouvre des possibilités de développement et de création d'emplois au sein de l'économie sociale.

Toutefois, l'hétérogénéité des EES, leur concurrence, leur action souvent très locale, et leur dispersion géographique deviennent rapidement des freins à la négociation avec RECUPEL. Cette contrainte allait se transformer en opportunité grâce à leur appartenance au réseau *RESSOURCES*. En effet, après de nombreuses réunions de coordination entre les membres, les entreprises d'économie sociale se sont positionnées de manière unie et complémentaire pour offrir des services qui soient professionnels et couvrant la plus grande partie possible des territoires wallons et bruxellois. Parallèlement, la coupole des Kringloopcentra (KVK) développait un service similaire en région flamande.

Par sa fonction de rassemblement, de coordination et de négociation, le rôle d'une fédération comme *RESSOURCES* prend ici tout son sens.

Le processus est actuellement en cours et tout n'est pas encore gagné pour les entreprises d'économie sociale. Chaque accord considéré comme acquis est susceptible d'être renégocié, la complémentarité avec les intercommunales doit encore être précisée sur plusieurs territoires, de nouvelles entreprises d'économie sociale sont désireuses de s'inscrire dans la dynamique, la qualité et la sécurité des appareils remis en circulation doivent être garanties, etc.

Il s'agit d'un processus évolutif qui, espérons-le, permettra au secteur d'être considéré comme un partenaire économique à part entière présentant des plus-values sociales et environnementales indispensables au développement durable de nos régions.

Atelier 3

Offre et demande de gouvernances locales : pratiques d'acteurs

Introduction à l'atelier 3

PHILIPPE DE LEENER
FREDERIC DEBUYST
BICHARA KHADER
JEAN-PHILIPPE PEEMANS

Depuis quelques années déjà, la thématique de la gouvernance, en Afrique au Sud du Sahara, est propulsée à l'échelle du local, le village ou le groupe de villages, le quartier, la zone ou la petite région ou, plus récemment, la commune. Elle est relayée, actuellement, par la thématique de décentralisation et celle de la création des communes. L'attention est portée sur les systèmes de pouvoir et de régulation à l'oeuvre au sein des sociétés locales.

En parlant de gouvernance, particulièrement sous la forme de communalisation, le point de vue adopté par les États et, dans leur sillage, par les grandes institutions, est qu'il faut organiser, sinon même mettre de l'ordre, à cette échelle de la réalité qui avait, jusqu'à présent, été relativement négligée au point de constituer une sorte de boîte noire, sauf peut-être pour les anthropologues.

À la fin des années 1980, l'espace du local avait déjà été investi par le concept d'initiatives locales autour duquel un grand nombre de programmes, de services ou d'opérateurs privés ont été lancés. L'accent était placé alors sur l'action de changement. Dans ce domaine, deux conceptions se sont affrontées. L'une privilégiait la réalité construite par les acteurs locaux, les initiatives endogènes, celles que les acteurs ont prises sans attendre l'aide extérieure ; il s'agissait, en gros, de les aider à mieux faire ce qu'ils faisaient déjà. L'autre optique, en général celle des projets, visait à mobiliser les acteurs locaux au sein de programmes largement conçus ou propulsés de l'extérieur.

Ces deux tendances resurgissent aujourd'hui à la faveur des débats autour de la gouvernance locale et, au-delà, autour du concept de développement local qui se présente comme une synthèse entre action de changement et gouvernance.

D'un côté, nous observons que les autorités promeuvent des systèmes de gouvernance relativement standardisés, fondus dans le moule des rationalités étatiques, en général largement inspirés par les modèles de gouvernance locale qui prévalent au Nord. La décentralisation dont il est alors question prend subtilement l'apparence d'une tentative de réorganiser la vie locale et les pouvoirs qui la régissent, autour de nouvelles centralités, en général un conseil communal élu réuni autour d'une autorité mayorale.

De l'autre côté, nous observons que les sociétés locales sont des sociétés historiques qui ont mis en place depuis longtemps des systèmes de gouvernance, souvent complexes, qui intègrent des mécanismes de régulation et de redistribution soumis à de régulières révisions, ce qui atteste l'existence d'une tradition vivante jouissant d'un profond ancrage culturel.

En outre, et indépendamment des innovations gouvernementales, les sociétés locales sont traversées par de multiples mouvements qui vont tous dans le sens d'une recomposition incertaine du paysage du pouvoir local. Des structures nouvelles, organisations populaires, associations, se développent et, ce faisant, créent de nouveaux pôles de décision, de nouvelles règles du jeu, de nouvelles normes et, parfois, de nouvelles instances d'arbitrage. Certains parlent des nouveaux pouvoirs villageois. Ces organisations se structurent généralement autour de la maîtrise des ressources existentielles que sont, en milieu rural, l'eau, la terre, les arbres et les animaux. Le même phénomène s'observe dans les quartiers émergents des villes en pleine croissance : à côté de systèmes de pouvoir qui reproduisent plus ou moins les formes traditionnelles (par exemple sous la forme de chefferies ou de conseils de quartier), on découvre des comités, des groupements ou des unions de groupements qui s'imposent comme des interlocuteurs incontournables pour la décision locale et qui dédoublent, en quelque sorte, la charpente sur laquelle repose de fait la gouvernance locale.

Sans rentrer dans les détails, il apparaît ainsi qu'on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur les pratiques de la gouvernance locale. Pour clarifier les débats, il faut peut-être d'emblée parler, d'une part, de « gouvernance institutionnelle » pour désigner la volonté des États relayés, bon gré, mal gré, par les grandes organisations internationales, de réorganiser la vie locale en injectant des structures et des paradigmes nouveaux et, d'autre part, de « gouvernance historique » pour caractériser les multiples systèmes de gestion locale des affaires communautaires qui plongent profondément leurs racines dans l'histoire passée – mais aussi actuelle – des sociétés locales. Comment ces deux univers de référence peuvent-ils se rencontrer – et dialoguer – pour inventer de nouvelles formes de gouvernance qui intègrent réellement la créativité politique locale ? Comment, ainsi, esquiver le risque de « macdonaliser » la vie politique locale alignée ainsi sur des modèles importés de l'extérieur ?

Gouvernance locale, gouvernance historique en Afrique

Les sociétés locales reposent sur une histoire politique

Les sociétés locales ont derrière elles une histoire parfois très longue qui marque profondément la vie et les paysages locaux. Au rang des caractéristiques les plus remarquables de cette histoire, il faut signaler les règles qui organisent la vie et particulièrement les normes et dispositifs de décision qui font que les hameaux, villages ou cantons forment de véritables collectivités. Ces règles et les façons de procéder qu'elles induisent constituent le noyau dur de la gouvernance locale d'aujourd'hui. Elles sont le plus souvent fondues dans le sens commun local, dans le non-dit, de sorte que, tout spécialement en Afrique, elles ne sont que rarement formalisées sous la forme de textes opposables.

Les lois locales ne sont pas écrites, mais pour autant elles vivent et pèsent de tout leur poids sur les comportements et entreprises qui marquent la vie quotidienne. Ces règles signalent et légitiment les centres de décision, mais aussi les mécanismes et les logiques sur la base desquels ils fonctionnent. Elles font partie intégralement de la tradition et de la culture des lieux. Elles s'appuient donc sur un ensemble cohérent de manières de penser ou, plus largement, sur un réseau de représentations dont découle une certaine vision locale de l'ordre des choses et de la « bonne » marche du monde.

Le concept de gouvernance locale introduit récemment dans le monde du développement nous amène à porter à l'avant plan cette réalité tellement ancrée dans le quotidien qu'elle passe inaperçue. Localement, il existe donc bel et bien une gouvernance, et même une « bonne » gouvernance. Pour le dire encore plus radicalement, il n'existe probablement pas de localités où on ne puisse pas mettre en évidence l'action d'une gouvernance inscrite à la fois dans l'histoire lointaine et actuelle.

C'est pourquoi il nous semble nécessaire de parler de gouvernance historique pour souligner que les localités, quel que soit leur niveau apparent d'organisation, reposent sur une histoire politique qui explique l'état actuel des ressources, des systèmes de production, des mécanismes de répartition des richesses mais aussi des rapports entre les groupes qui composent la société. Pour comprendre la gouvernance, il faut sonder cette histoire locale qui recoupe celle des familles ou des lignages, ou plus largement celle des catégories sociales, mais aussi celle des règles et des pratiques elles-mêmes. Car les modalités de la régulation sociale ne sont pas figées, elles ne sont jamais données une fois pour toute, elles portent en elles la trace de multiples mu-

tations et controverses. Souvent, elles résultent de conflits qui ont déchiré les sociétés locales. Investiguer la gouvernance locale revient donc à interpeller les rapports de force locaux, à questionner leurs fondements, à comprendre les contradictions qui secouent le modus vivendi actuel.

Tout lieu, toute communauté est le fruit d'une histoire. Pour autant, cette histoire n'est évidemment pas que locale. Certaines sociétés locales ont une histoire sociale et politique extrêmement marquée par l'histoire d'autres instances plus vastes qui les englobent, parfois tellement qu'elles rendent aléatoire la distinction entre l'histoire des pouvoirs locaux et celle des pouvoirs plus lointains. C'est pourquoi le concept de gouvernance historique ne peut sans doute pas être généralisé de la même manière partout, car l'histoire locale ne pèse pas partout du même poids. Il serait certainement aventureux de prétendre que, pour toute communauté ou tout village, il serait possible de repérer l'œuvre d'une histoire politique autonome vis-à-vis de toute instance extérieure.

Si le concept de gouvernance historique paraît incontournable en Afrique de l'Ouest et probablement dans plusieurs régions d'Afrique Centrale, du moins à l'échelle locale, par contre, ailleurs en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique Latine, il s'agira de nuancer dans la mesure où les histoires locales sont davantage enracinées dans une histoire nationale ou régionale.

En Afrique de l'Ouest, les communautés ont joui, et jouissent encore largement aujourd'hui, d'une large autonomie pour la gestion des affaires locales. Dans cette région du monde, on découvre plutôt la superposition de systèmes de décisions et dès lors la coexistence de systèmes de règles reposant sur des bases différentes. Il se fait que le pouvoir colonial et, plus tard, les administrations nationales ont utilisé comme telles, tant bien que mal, les structures locales de gouvernance plutôt que de les éliminer pour les substituer par d'autres, comme cela a été le cas en Afrique de l'Est ou en Afrique australe, parfois radicalement comme en Tanzanie sous le régime de Julius Nyéréré.

En Afrique de l'Ouest, en milieu rural, il faut donc bien considérer que la « gouvernance nationale » n'a jamais infiltré profondément la gouvernance locale, pas au point de neutraliser les systèmes et pratiques de décision collective qui prévalaient localement. Autrement dit, en général, les communautés villageoises ont jusqu'aujourd'hui, géré à leur manière leurs ressources existentielles, les arbres, les animaux, l'eau et surtout les terres. Certes, parfois en rusant, en contournant, en détournant les cadres légaux, mais grosso modo, principalement en valorisant des pratiques et des logiques de terroir en lien direct avec l'histoire des familles ou des lignages.

La maîtrise du foncier, et tout spécialement sa gestion, c'est-à-dire les modes d'attribution, d'accès et de faire valoir et, de manière plus générale, le

rapport à la terre, sont centraux. En effet, on observe que c'est là où les populations locales ont gardé une large maîtrise de la ressource foncière que les systèmes de gouvernance historique sont les plus vivaces. Bien entendu, les règles et pratiques propres à cette gouvernance locale sont légitimées et organisées par des systèmes de décisions et de modalités d'organisation typiques, eux aussi ancrés dans l'histoire locale. Ces systèmes sont le produit d'une expérimentation sociale au long cours qui notifie implicitement ce qui, ici dans tel terroir, là-bas dans tel village, est possible et souhaitable compte tenu de l'histoire passée et actuelle.

Cette réalité nous amène à penser qu'en Afrique de l'Ouest particulièrement, on ne peut pas parler de gouvernance locale sans sonder préalablement la gouvernance historique, c'est-à-dire, les modes propres de penser et d'exercer le pouvoir en lien avec l'histoire.

Plusieurs questions fondamentales sont incontournables, par exemple : Quel est, localement, le contenu de la notion de bien public ? Quel contenu donne-t-on localement à celui de décision collective ? Quelle est la représentation locale du pouvoir sur base de laquelle se fonde la légitimité des chefs et de leurs actes ? Quelles sont les modalités du choix des responsables ? Quels sont les mécanismes, mais aussi les pratiques, de décision ? Comment ceux-ci ont-ils évolué dans l'histoire locale, à la suite de quels événements ? Sur quelles procédures d'arbitrage ou de régulation les pouvoirs locaux s'appuient-ils ? Quelles sont les règles de partage des responsabilités ? Quel sens recouvre localement des notions telles que responsabilité, redevabilité, équité, représentativité, consensus, etc. ? Par quelles valeurs, explicites ou implicites, les modes de décision locaux sont-ils encadrés ?

Au fond, toutes ces questions tournent autour de la même interrogation : quels sont les fondements de la pensée politique locale ? Et comment, sur base de sa reconnaissance et de sa compréhension, faire progresser les modes de gestion du collectif ? Comment innover dans le creuset même de la pensée politique locale ? Aujourd'hui, nous pensons que, si la vie politique locale n'est pas étudiée dans toute son épaisseur historique par les populations elles-mêmes, le risque est grand de voir échouer les tentatives de rénover les systèmes de gouvernance locale. Surtout, il nous paraît aventureux de vouloir en superposer un nouveau qui serait forgé dans des rationalités exotiques.

Quelques écueils de la gouvernance historique

Promouvoir les pratiques et les savoirs politiques locaux ne signifie pas forcément promouvoir la démocratie ou les droits de l'homme.

Le concept de gouvernance historique ne doit pas faire illusion. Il ne s'agit pas d'idéaliser un passé où la vie locale aurait été singulièrement harmonieuse et respectueuse des droits des minorités ou des personnes. En portant à l'avant-plan le concept de gouvernance historique, nous voulons dire qu'il existe une histoire de la régulation locale et que cette histoire, dans ses avatars, doit constituer une ressource de première importance pour la reconstruction d'une société locale. Nous n'affirmons cependant pas que ces règles sont nécessairement souhaitables dans leur forme actuelle.

La tradition locale comme base pour construire la gouvernance locale expose les citoyens décentralisés à divers risques. Tout d'abord, on remarquera qu'ici et là, d'anciennes féodalités locales qui dominaient avant ou même parfois pendant la période coloniale et qui avaient été en quelque sorte destituées lors de l'avènement de l'État national, reprennent le dessus. Elles se saisissent même du retour du local pour se repositionner sur la scène communale ou régionale à la faveur des processus électoraux. Le phénomène ne passe pas inaperçu en région Souinké (nord-est du Mali) ni au Burkina Faso en région mossi ou au Nord Cameroun. Dans ce dernier cas, que ce soit dans le Mayo Sava ou même dans les Monts Mandara, la démocratie locale en cours d'élaboration est confisquée sinon caporalisée par les sultans ou les seigneurs d'antan. Au fond, dans ces régions, tout se passe comme si le retrait de l'État central s'accompagnait d'une reprise brutale des espaces de décision locaux par les aristocraties précoloniales. Même si le passage par les urnes est organisé dans les règles, il n'est pas certain qu'on ait emprunté le chemin de la démocratie.

Ceci nous rappelle qu'en Afrique il n'y a pas encore eu de « Siècle des Lumières » ni de révolutions sociales au sens où l'Europe, ou même les États-Unis, en ont connues au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle. C'est une manière de dire que, dans l'histoire africaine, qu'elle soit examinée au niveau local ou à plus grande échelle, l'éventail des références valorise plutôt les systèmes de pouvoir centraux, plus ou moins autoritaires, et cela même dans les sociétés dites acéphales (par exemple en région Dagara ou Lobi, au sud ouest du Burkina Faso).

L'autre écueil, particulièrement sensible en cette période, réside dans la pluralité des systèmes de référence locaux. Dans la plupart des régions, on ne peut pas facilement parler d'histoire au singulier. Plusieurs peuples se côtoient dans un même espace et chacun a son histoire. Chacun fait valoir ses normes, ses codes, ses dispositifs tous inféodés à un certain point de vue sur le monde et sa « bonne » marche. Ainsi, quand on parle de gouvernance historique, on évoque nécessairement la pluralité et, donc, la négociation. Chaque groupe est porteur de sa vision sur tous les aspects de la vie locale.

Ces trente dernières années, et particulièrement la dernière décennie, ont été marquées par des mouvements importants de populations de sorte qu'aujourd'hui il n'est pas une seule région d'Afrique Noire qui puisse se prévaloir d'un système unique de pensée pour la gestion des affaires locales. Parler de gouvernance historique revient à parler de la rencontre de ces différents systèmes. Sous quelle forme ? Négociation, recomposition, prise de contrôle, etc., ? On le sent, il sera difficile de faire l'économie d'une analyse en termes de rapports de force.

En pratique, privilégier une assise historique pour l'instauration d'une gouvernance locale revient implicitement à organiser l'interaction réflexive des modes d'agir collectifs : les pratiques des uns forcent les autres à s'interroger sur les leurs (Ils font comme ça, ils pensent comme ça, et nous comme ceci, pourquoi ? Qu'est-ce qui nous arrange ? etc.). La voie de la gouvernance historique comme point de départ d'un processus de reconstruction d'une société politique locale rend inévitables plusieurs actions : organiser un bilan collectif des pratiques et règles locales, faire émerger les différences de points de vue, les confronter, organiser les fusions là où c'est possible, sinon innover, expérimenter, évaluer… Autant de passages obligés et d'activités que les développeurs seront conduits à entreprendre avec les populations.

Qu'on ne se méprenne pas : quand on parle de gouvernance historique comme source d'inspiration, on adopte le langage de l'innovation. Sonder l'histoire ne signifie pas restaurer le passé, mais s'inspirer des ressources que fournit l'expérience des générations précédentes pour inventer de nouvelles procédures ou de nouvelles références plus harmonieusement ancrées dans l'histoire d'aujourd'hui. Toutefois, et c'est là le point clef, nous parlons ici d'innovation endogène, valorisant les modes de savoir penser et de savoir vivre locaux comme matériaux de l'innovation.

Nous ne parlons pas de l'innovation exogène, celle qui transfère une nouveauté d'un lieu de production vers un autre lieu d'application. Dans le domaine de la démocratie, cela reviendrait à exploiter les ressources de l'histoire, ancienne ou contemporaine, de peuples étrangers, précisément ceux qui ont dominé pendant la période coloniale, pour reconstruire les sociétés locales.

La séparation du champ technique de la sphère politique ouvre la voie à une troisième dérive. En effet, la perspective historique peut conduire à exhumer de l'histoire locale des pratiques, des procédures, des dispositifs, voire des principes qui ont pu dominer à un moment donné en masquant le contexte politique qui prévalait lors de leur émergence. Car toute règle organisationnelle, quelle que soit sa nature, comporte une assise politique dans le sillage de ses prescriptions techniques. Dire de faire ceci d'une telle manière revient implicitement à définir le rapport qui unit ceux qui mèneront

l'action et, en particulier, l'attribution du pouvoir d'initiative. Au-delà des discussions techniques (comment faire ?), il convient de ne pas obscurcir les débats politiques (qui peut faire ?, qui décide ?) qu'elles impliquent nécessairement.

Cette dérive est perceptible dans certains programmes de gestion des ressources naturelles. Des efforts parfois considérables sont déployés pour inventorier les pratiques locales, par exemple telles règles de gestion des arbres ou de la terre. Des pratiques anciennes ainsi revisitées, parfois au terme d'une évaluation attentive, sont alors remises en vigueur et mènent, en effet, à des situations où la maîtrise locale est mieux garantie et où les ressources sont gérées plus durablement. Mais, au passage, on a omis de regarder à qui profitait la revigorisation de ces règles anciennes éventuellement améliorées. On observe alors qu'en même temps qu'on restaure les règles ancrées dans l'histoire locale, on renforce des pôles et des pratiques de décision qui eux n'ont pas fait l'objet de débats approfondis au moment de la discussion technique.

Le même écueil menace les approches qui valoriserait la gouvernance historique. Réhabiliter des règles de gestion ou des modes de décision ancrés dans l'histoire locale peut signifier, si on n'y prend garde, implicitement porter au devant de la scène certains groupes d'acteurs aux dépens d'autres groupes.

Pour conclure sur ce point, nous proposons quelques questions : Comment aider les populations locales à investiguer leurs pratiques de gestion et de décision usuelles comme base pour innover ? Comment, dans la foulée, questionner les fondements de ces pratiques politiques de terroir ? Comment organiser le débat interculturel autour des règles et pratiques du pouvoir à l'échelle locale ? Comment, tout en valorisant l'expérience et l'histoire locales, éviter de restaurer les anciennes féodalités ?

De manière générale, comment faire « remonter » les débats et innovations de l'échelle locale vers le niveau national pour qu'ils soient ressources pour la refonte d'un État davantage « aligné » sur ses populations ?

Cette dernière question est particulièrement sensible en Afrique de l'Ouest où les États et leurs administrations sont encore largement les héritiers des administrations coloniales[138].

[138] Il est frappant de constater combien aujourd'hui encore le corpus législatif de bien des États d'Afrique de l'Ouest reproduit, parfois à quelques variantes près, les codes législatifs de leurs anciennes puissances coloniales (lire à ce sujet, DE LEENER, 1999).

Gouvernance locale et émergence d'une nouvelle conscience de soi en Afrique, une coïncidence ?[139]

La gouvernance locale se reformule dans un contexte de crise généralisée particulièrement dramatique en Afrique (guerres civiles, guerres inter États, tensions interethniques, etc.). Elle s'inscrit dans le droit fil d'une crise des représentations du pouvoir qui prend assise plus largement dans une crise des représentations du monde et de sa bonne marche.

Cette crise va de pair avec une crise des représentations de soi que nous avons qualifiée par ailleurs de « crise identitaire ». Les crises identitaires masquent souvent le naufrage de la conscience qu'on a de soi-même, pour soi-même et donc aussi pour les autres. Mais, justement, ne vit-on pas aujourd'hui à l'échelle d'un continent tout entier, une rupture radicale au niveau de la **conscience de soi** (qui suis-je, que suis-je parmi les autres, qui sont les autres, que sont-ils vis-à-vis de moi, comment ces autres me perçoivent-ils ?).

Avant, il y a à peine une génération, la conscience de soi était avant tout conscience d'appartenance, une conscience de soi collective au sens de « je suis moi parmi ceux-là qui sont les miens ». On pouvait parler d'un « moi pluriel » car la distance entre le « moi » et le « nous » était courte, sans doute jusqu'à confondre les deux entités. Depuis une génération, on assiste à l'émer-gence d'un autre moi, une conscience de soi individuelle, qui se conjugue en termes de « moi et les autres »[140]. La distance entre « moi » et « nous » s'est creusée au point de provoquer une rupture ; désormais il y a moi et les autres.

La fusion du « moi » dans le « nous », auparavant indiscutable, inconsciente même au sens où elle ne faisait même pas l'objet de discussions, est passée aujourd'hui au centre des négociations à tous les niveaux, d'abord au sein des familles avant de s'étendre aux autres échelles. N'est-ce pas aussi sous cet angle-là qu'il nous faut observer les revendications des cadets sociaux pour la maîtrise du foncier ? Ils exigent le partage des ressources pro-

---

[139] Nous reprenons ici quelques extraits d'un article à paraître dans les Actes de la sixième rencontre de Bonneville (DE LEENER P., *Guerres, SIDA et tensions interethniques en Afrique: manifestation d'une crise plus fondamentale, celle de la conscience de soi?*, Bonneville (France), Actes de la Sixième rencontre, GTZ-GRAD, 03/01-03/01/2001, 2001, 12 p.)

[140] Il est impossible ici de développer en profondeur cet aspect. Disons, pour simplifier radicalement, que le cours de cette rupture dans la conscience de soi peut être saisi à travers la transformation de la dialogisation intérieure au sens de Mikhaïl Bakhtin (1978), Michael Holquist (1990) et de Jennifer de Peuter (1998). Le dialogue intérieur désigne la manière dont on se parle en soi et à soi-même à propos de ce qui arrive dans sa vie, notamment la vie sociale.

duites collectivement, ces mêmes ressources qui naguère étaient redistribuées sous la responsabilité des aînés. Avant d'exiger une telle redistribution, ne faut-il pas avoir préalablement entériné la rupture entre biens collectifs et biens individuels ? Et donc avoir affirmé la distinction entre soi et le groupe d'appartenance comme deux entités sociales mais aussi économiques ?

Autrement dit, nous nous demandons si la séparation des patrimoines économiques revendiquées par les cadets, c'est-à-dire la refonte complète de l'économie familiale entre les économies individuelles ou micro-collectives, n'a pas été précédée – ou accompagnée – par une reconceptualisation de la conscience de soi ? N'est-ce pas parce que les gens se découvrent – et se reconnaissent – autres parmi les leurs qu'ils en viennent à penser et à opérer autrement ?

En l'occurrence, en Afrique, la transition a été brutale. On est passé rapidement d'un univers de « moi dans le nous », marquée par une conscience de soi difficilement séparable d'une conscience collective, c'est-à-dire un univers où la personne parle d'elle-même en termes de « je-nous », à un monde de « moi et les autres » avec, cette fois, une distinction nette entre « je » et « nous ». En outre, une autre transition s'est réalisée presque simultanément dans une redoutable discrétion : avec la généralisation des logiques marchandes et de la compétition, le « moi et les autres » est parfois devenu « moi contre les autres ». L'équation primordiale « eux et nous » s'est mutée en « eux et moi », le « eux » incluant désormais aussi le « nous » d'antan.

Une telle transition ne signale-t-elle pas la modernité au sens où Norbert Elias l'a décrite pour la Renaissance européenne[141] ? La question mérite d'être explorée. Toujours est-il qu'une telle rupture ne peut manquer de se réper-

---

[141] ELIAS N., *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991 [1987], p. 136-201. Dans cet ouvrage, Norbert Elias décrit admirablement ce processus de transformation de la conscience de soi au moment de la Renaissance. Il l'examine tout spécialement dans le sillage du passage d'une société composée autour d'une représentation divine, le monde géré par la Loi de Dieu, à une société dynamisée par des lois de la Nature. En Europe, cette transition s'est faite sur deux siècles et ce n'est qu'au dix-septième siècle que l'idée d'identité individuelle s'est définitivement imposée dans le corpus philosophique de l'époque avec, par exemple, l'apport décisif de penseurs comme John Locke, notamment dans son ouvrage *Identité et différence*, récemment réédité, présenté, traduit et commenté par Étienne Balibar (Paris, Le Seuil, 1998, 324 p.). Au XVIII[e] siècle, cette idée a jeté les bases d'une réflexion philosophique et politique qui a mené entre autres à la Révolution française (Voltaire, Rousseau, Kant, etc.). En Afrique, tout s'est produit… en une trentaine d'années ! La référence à Norbert Elias est intéressante dans la mesure où cet auteur a vécu de nombreuses années au Ghana. Même s'il n'a pas beaucoup écrit à ce sujet, on peut penser que l'observation de l'Afrique des années soixante ne l'a pas laissé indifférent.

cuter au niveau des mécanismes de la gouvernance locale et, plus fondamentalement, au niveau de la pensée politique. L'idée du « chef » comme père, largement répandue en Afrique de l'Ouest, signifie implicitement soi comme partie du pouvoir.

En clair, le raisonnement est le suivant : puisque mon père est chef, moi aussi je suis chef, même si je n'exerce pas le pouvoir. Je n'exerce pas, mais je suis dans celui qui exerce. Avec l'émergence de la modernité, c'est précisément cette idée qui se délite au point que le sentiment de sa participation au pouvoir par le biais du « père » ou de l'aîné se dissolve. La liaison n'est donc plus aussi directe. On ne peut plus dire aussi facilement « Si mon père est au pouvoir, moi aussi je le suis ». Si le chef au profil paternel a certes conservé son prestige et si les protocoles n'ont pas encore profondément changé[142], sa légitimité n'est cependant plus acquise du simple fait de son appartenance à telle branche lignagère.

Une question s'impose alors : jusqu'à quel point, et comment, les dispositions pour réinventer la gouvernance locale, vont-elles être influencées (déterminées ?) par la rupture radicale qui semble s'opérer au niveau de la conscience de soi ? En effet, n'assistons-nous pas en même temps que l'invention de la commune à la naissance de l'individu compris comme agent économique libre agissant sur un marché ouvert ? De manière provocante, peut-on penser que la démocratie locale, au sens libéral du terme[143], deviendrait une condition à la fois pour l'émergence du marché et pour l'émergence d'une nouvelle manière d'être homme ou femme parmi les autres ?

En effet, dans le cadre de la pensée économique libérale, l'homme et la femme sont représentés caricaturalement comme des êtres poursuivant leurs propres intérêts, isolément des autres. Ce sont des consommateurs individuels, ce sont aussi des entrepreneurs individuels qui revendiquent un patrimoine privatisé. Certes, dans le cadre de l'économie libérale, les individus se regroupent et forment aussi des collectifs. Mais ces collectifs ont un tout autre sens : ils s'assimilent davantage à une libre union autour d'intérêts communs le plus souvent de nature marchande. C'est une perception bien différente du collectif au sens lignager, familial ou communautaire du terme où les logiques de survie et d'entraide dominent. Dans ce cas, les personnes s'identifient à des ancêtres, à une histoire voire à des mythes communs. Alors que dans la perspective libérale, les gens se mettent en collectif pour faire des affaires, en général aux dépens d'autres groupes avec lesquels ils sont en concurrence.

---

[142] Les récents événements en Côte d'Ivoire donnent à penser que l'identification au père comme chef est encore puissante dans le fond culturel ouest-africain.

[143] Et donc, soyons clairs, au sens de démocratie faible (BARBER, 1984).

De ce point de vue, la création des communes rurales ou urbaines comme matrice de la gouvernance locale ne représentent-elle pas un enjeu crucial ? En effet, en simplifiant le tableau, deux options ne se retrouvent-elles pas ainsi face à face ?

D'un côté, la commune peut signifier la réinvention d'un collectif qui, certes, n'est plus de nature lignagère mais qui s'inscrit néanmoins dans la ligne de ce que nous avons suggéré en analysant la gouvernance historique, un collectif qui récrée du lien social autour de mécanismes de coopération et de redistribution. D'un autre côté, à l'extrême, elle peut aller de paire avec la création de conditions optimales pour le développement d'une économie marchande à l'échelle locale dans une perspective de concurrence généralisée.

Même si, dans cet article, nous ne pouvons qu'effleurer ces questions, le lien entre ces deux phénomènes, d'un côté l'émergence d'une nouvelle conscience de soi, de l'autre la progression des logiques marchandes, ne peut pas échapper à la vigilance de ceux et celles qui ambitionnent de comprendre les mécanismes et les enjeux de la décentralisation politique. Faut-il y voir une relation de cause à effet ? Ou simplement une coïncidence historique ? Comment doit-on interpréter l'émergence concomitante de nouvelles formes de collectifs, groupements ou associations d'hommes ou de femmes ?

Gouvernances et spécificiés latino-américaines

Concept de gouvernance associative

S'agissant de l'Amérique latine, on peut se référer à la notion de gouvernance locale proposée par O.M. Young[144] inscrite davantage dans une vision de politiques sociales. Cet auteur y voit un processus de décision et d'octroi de ressources en matière de bien-être et de problématiques sociales par une coopération inter-individuelle et des actions collectives impliquant éventuellement des institutions sociales, mais « sans gouvernement », c'est-à-dire en dehors de l'État. Plus largement, la gouvernance caractérise un style de gouvernement marqué par « l'interdépendance des secteurs public, privé et associatif ».

[144] YOUNG O. R, « Rights, Rules and Ressources in International Society », in HANNA S. S., FOLKE C, MÄLER G. K., *Rights to Nature, Ecological, Economic Cultural and Political Principles of Institutions for Environment*, Island Press, Washington D.C., 1996, p. 245-263.

Quoi qu'il en soit du rôle du secteur associatif (rôle d'alibi, de résidu, ou d'influence effective), le moteur de la gouvernance serait « la volonté de développer le capital social et de créer des conditions sociales nécessaires à une activité économique et politique efficace ». Cette volonté répond à la critique dominante du « trop plein » de l'État au nom du besoin d'adéquation de celui-ci à l'efficacité et aux critères du management économique et viendrait justifier les privatisations et les « joint ventures », mettant en cause la spécificité du service public au profit d'une logique du marché.

Même si dans la logique d'une gouvernance institutionnelle, la référence au secteur associatif répond à des motivations douteuses, dans une vision alternative, l'idée de gouvernance peut être source d'inventivité sociale, si, plutôt que de parler de moins d'État, nous évoquons un autre État, présentant d'autres liens et pratiques avec la société civile. Mais la portée de la gouvernance institutionnelle (promue au départ de l'État) et de gouvernances alternatives doit être appréciée en fonction des spécificités historiques de chaque région.

En Amérique latine, les gouvernances institutionnelles sont le fruit d'un processus d'abandon d'États populistes et modernisateurs/interventionnistes au profit d'États « démocratiques » et/ou autoritaires favorisant des économies néo-libérales insérées dans la globalisation. Le secteur public et les politiques d'assurance et de protection sociales sont reniés au bénéfice des privatisations et des programmes assistantiels en faveur de secteurs bien ciblés (les plus pauvres).

Dans les années 80/90 de nombreux programmes nationaux de « solidarité » (type PRONASOL au Mexique) voient le jour dans des pays latino-américains : ce sont des « fonds d'investissement social » qui répondent parfaitement aux définitions de la gouvernance citées plus haut. Dans ce cas de figure, les ONG locales avec les municipalités assument les frais de la gestion sociale.

Il ne faudrait pas penser cependant que toute gouvernance institutionnelle répond au même modèle. Par exemple, les Constitutions des années 89-90 au Brésil et en Colombie introduisent le principe de consultations populaires. Elles furent partiellement le résultat des pressions de la société civile populaire ou progressiste et peuvent représenter des acquis. La Loi de participation populaire (1994) en Bolivie présente des caractéristiques ambivalentes : elle multiplie les municipalités et les ressources de celles-ci et met sur pied des « Organisations territoriales de Base », canal effectif de participation,

mais le contrôle local de l'État s'est accru et les solidarités traditionnelles se seraient désarticulées[145].

Si l'on prend l'Amérique latine, on ne peut se limiter à une opposition entre gouvernances institutionnelles et gouvernances historiques. Dans les formes de gouvernances alternatives, il faut accorder une place à des gouvernances de contre-pouvoir et à des gouvernances associatives, qui ont un champ de profondeur historique variable.

Très succinctement les spécificités de l'Amérique latine seraient marquées par trois aspects majeurs. Tout d'abord, par des étapes de dépeuplement (des populations autochtones) et de peuplements (par la traite des Noirs puis de grandes migrations européennes), introduisant des métissages, des rapports inter-ethniques/raciaux conflictuels, de domination culturelle occidentale, d'intégration dépendante ou de marginalisation pour les autochtones et les Noirs.

Ensuite, par un régime colonial d'environ trois siècles, suivi d'un siècle trois quarts de développement/modernisation hybride, passant par tous les stades du développement capitaliste, créant l'urbanisation (plus de 60 % de la population), des inégalités régionales et des inégalités sociales très fortes. Enfin, par des mouvements sociaux et politiques aussi anciens et avec des tendances aussi radicales qu'en Europe.

Des espaces limités de gouvernance historique

Elle est présente dans des îlots et zones de forte densité de populations indiennes, où des autorités et organisations communautaires traditionnelles se sont maintenues. Son maintien est fonction de l'existence d'un lien communautaire et de la transmission d'un héritage culturel propre. Il faut que l'ethos communautaire soit suffisamment fort pour que la communauté via ses autorités remplisse des fonctions redistributives permettant de limiter la différenciation sociale de la paysannerie.

Nous pouvons parler d'une revitalisation et d'un élargissement d'une gouvernance historique au delà du local dans le cadre de mouvements indianistes (voir Équateur, Chiapas, etc.) qui incorporent des moyens modernes/post modernes dans leurs communications.

Nous nous trouvons souvent dans des situations qui sont en-deçà ou au-delà de la gouvernance historique. En deçà, quand il y a utilisation fonctionnelle des autorités traditionnelles par le pouvoir, au-delà, dans la chaîne des

[145] CHARLIER S., YEPEZ I., AUDIA E., *Payer un juste prix aux cultivatrices de Quinoa*, UCL, Luc Pire, 2000, p. 51-53.

mouvements de révolte/répressions qui se sont succédé historiquement. Une gouvernance historique se dilue sous l'effet du métissage culturel, des mouvements migratoires vers les villes (ce qui n'empêche pas que des formes d'organisations se maintiennent dans les bidonvilles), des exodes ruraux saisonniers et de la différenciation paysanne.

Signalons que des formes d'organisations communautaires peuvent se situer dans un entre deux entre gouvernance institutionnelle et gouvernance historique : exemple, le cas des organisations ejidales dans le cadre de la réforme agraire au Mexique : elles se réfèrent à des formes anciennes d'organisation productive et ont répondu à la politique du parti de la révolution mexicaine.

Des gouvernances de contre-pouvoir et associatives

Pour ce qui est de la gouvernance de contre-pouvoir, il s'agit de cas limites (concernant la notion même de gouvernance et la fréquence) liés à des contextes politiques bien précis : guérillas, transition vers le socialisme (Chili, Nicaragua, expériences éphémères en Bolivie). Des gestions autonomes se sont développées au El Salvador, en Colombie, mais sous une direction politico-militaire. Au Chili, sous Allende, plusieurs « poblaciones » urbaines ont fait l'objet d'une gestion collective, sous la direction du MIR ou du MAPU.

Nous pouvons parler de gouvernance associative quand les associations populaires dépassent l'aspect purement économique (coopératives, producteurs associés) ou social, pour disposer d'un quota de pouvoir dans la gestion du local, en incluant donc la dimension politique. Il faut distinguer l'aspect revendicatif du gestionnaire, distinction pas toujours claire, par exemple, dans les mouvements ruraux. Nous pouvons citer les ligues paysannes, certains syndicats ruraux, le Mouvement des sans terre au Brésil, les « Rondas campesinas » au Pérou, les « Movimientos cívicos » en Colombie, etc.

Comme en Europe, l'urbain est peut-être le lieu le plus significatif de la gouvernance alternative, mais en Amérique latine les expériences y ont pris une ampleur beaucoup plus grande à travers le mouvement municipal. On peut citer, par exemple, Villa Salvador au Pérou (système auto puis cogestionnaire de très grande ampleur), les municipalités PT au Brésil dont Porto Alegre avec le système de budget municipal participatif, etc.

Questionnements

Une première question semble inévitable : peut-on dire qu'en Amérique latine particulièrement s'est développée une culture de gouvernance associative présentant – à travers les mouvements sociaux – une continuité historique ?

En fait, les phénomènes passent par des phases de flux, reflux, renouveau, avec des liens entre ces phases difficiles à établir. Comme tendance contraire, il faut noter un rapport au politique qui exclut le projet collectif et qui répond à des tendances à l'individualisation : clientélisme, vedettisme, assistantialisme, etc., et qui n'exprime pas une conscience collective, ni la perception d'un « nous ».

Cependant, il ne faut pas gommer dans l'analyse, la présence d'une conscience de classe, ou apparentée, qui s'est certainement modifiée et qui s'exprime en Amérique latine comme en Europe, dans des mouvements de rassemblement présentant des aspects identitaires multiples (sentiment d'exclusion, opposition à la globalisation économique, conscience écologique, volonté citoyenne de participation, revendication de services à proximité, revendications culturelles, défense des immigrés et anti-racisme, etc.). En effet, en Amérique latine, le « nous » n'est pas seulement lié à une communauté traditionnelle plus ou moins mythique mais peut découler de la perception d'éléments communs entre des aspirations qui se rejoignent sur différents plans et expriment le ras-le-bol de groupes sociaux face au système dominant.

Une seconde question retient notre attention, valable dans le contexte latino-américain, mais aussi en Afrique : quelles sont les marges d'actions laissées par les pouvoirs en place pour réellement innover ? Si la stratégie alternative porteuse n'est, de toute évidence, pas celle de l'affrontement global, ne serait-elle pas celle qui passe par la formation de réseaux ? Précisément ces réseaux qui pratiquent une politique de harcèlement et qui attirent l'opinion sur des expériences exemplatives ? Pour évaluer une telle stratégie, il faut alors examiner en quoi elle affaiblit ou pervertit, c'est-à-dire, modifie la substance des logiques dominantes.

Gouvernances… au puriel

Au terme de cet exercice, il apparaît qu'on ne puisse plus désormais parler de gouvernance au singulier, tout au moins au niveau local. Les références sont diverses, que ce soit sous l'angle de l'histoire, ou plutôt, des histoires car il n'y a jamais une seule histoire (gouvernances historiques) ou sous celui des composantes actives de la société civile à la rencontre de l'État (gouver-

nances associatives), sans oublier les concepts exotiques que les grandes institutions internationales véhiculent.

Au niveau local, pour comprendre finement la problématique de la gouvernance, il faut aussi examiner ce qu'on pourrait appeler, d'une part « la gouvernance domestique », à une échelle micro-sociale. Les sociétés locales vivent aujourd'hui une profonde mutation. Ainsi, par exemple, les rapports de pouvoir au sein des familles ne sont plus régis par les mêmes modalités, ils ne reposent plus sur les mêmes valeurs.

Il en va de même au sein des organisations populaires. Les manières de débattre, de décider, de contrôler, de sanctionner évoluent en même temps que les systèmes d'explication du monde qui les justifient. Là aussi, il faut observer deux mouvements, d'une part l'introduction de modèles ou de références exogènes, d'autre part les innovations proprement endogènes qui résultent d'un processus original de résolution de contradictions ou de tensions internes, que ce soit au niveau des familles ou au niveau des organisations.

C'est spécialement autour de la recherche de la sécurité existentielle qu'il faut examiner le fondement des mutations à l'œuvre à cette échelle. L'époque actuelle n'est-elle pas, en effet, caractérisée par le passage d'une logique du « nous », et donc d'une gouvernance locale construite autour de la sécurisation du « nous » (« notre sécurité ») à une logique du « moi je », c'est-à-dire « ma sécurité », ce qui suggère une gouvernance locale privilégiant implicitement la vision d'une société des individus ? Si tel est le cas, ne convient-il pas de voir dans l'ombre des débats autour de la gouvernance locale, le surgissement d'un autre enjeu, celui de la refonte du lien social et de la reconfiguration des systèmes de solidarité fondateurs de la collectivité concernés par la gouvernance ?

Si nous soulevons, à cet endroit, le voile sur le microlocal, c'est qu'il nous semble important d'intégrer les dynamiques de renouvellement du pouvoir – et leur potentiel de créativité – dans toutes les niches qui composent la société locale, ce qui revient à ne pas limiter le propos à la gouvernance publique, mais aussi à examiner les rationalités à l'œuvre dans les autres espaces de la vie locale.

Ce point de vue se justifie, notamment, dans la perspective de ne pas sanctionner le découpage, arbitraire à l'échelle locale, entre État et société civile. Cet effort d'intégration semble particulièrement opportun au moment où le thème de « l'État citoyen » rebondit. N'est-ce pas au niveau local, précisément dans la foulée des débats et des innovations possibles autour de la gouvernance locale, que la perspective d'un État citoyen – entendons par là, un « État de et par des citoyens » – prend le plus de sens ?

La question mérite d'être investie : comment les pratiques de gouvernance populaire, véritablement endogènes, c'est-à-dire résultant d'un processus de créativité locale, peuvent contribuer au renouvellement de l'État, d'abord au niveau local mais, aussi, par ricochet, aux autres niveaux ? Tel n'est-il pas, in fine, l'enjeu d'une valorisation des pratiques populaires dans le champ de la gouvernance locale ?

Pour conclure provisoirement, nous pouvons souligner quelques questions parmi celles qui devraient retenir notre attention.

Comment restituer le champ politique aux acteurs locaux, par exemple en évitant de réduire le débat sur la gouvernance locale à une simple question technique de gestion des flux financiers de l'aide internationale à l'échelle locale ? Comment, au-delà de la question de la gouvernance locale, élargir le débat local sur la réappropriation populaire de l'invention démocratique ? En effet, en même temps que les règles du jeu de la gouvernance locale sont promues, c'est toute une conception de la démocratie, et donc du rapport entre le citoyen et les pouvoirs, qui est instillée.

Comment, d'une manière plus large, sortir du piège de « l'adhocratie », c'est-à-dire du local qui doit correspondre au standard culturel et aux modalités techniques ou procéduriales rendues nécessaires par la machinerie de l'aide internationale ? Ou, pour le dire plus simplement, comment soutenir la créativité sociale et politique locale pour qu'elle serve réellement les dynamiques locales ? Comment prendre davantage en compte les innovations institutionnelles endogènes dans leur dimension conflictuelle ou coopérative entre des pouvoirs et des intérêts différents ?

Bibliographie

BAKHTIN M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 488 p.

CHARLIER S., YEPEZ I., AUDIA E., 1999, *Payer un juste prix aux cultivatrices de Quinoa*, UCL, Ed. Luc Pire, 2000, p. 51-53.

DE LEENER P., 1999, *Les forums de planification, un dispositif au service d'une citoyenneté communale vigilante et imaginative ?*, Ouagadougou, Commission Nationale de la Décentralisation, GTZ-Burkina Faso, 46 p.

DE LEENER P., 2001, *Guerres, SIDA et tensions interethniques en Afrique : manifestation d'une crise plus fondamentale, celle de la conscience de soi ?*, Bonneville (France), Actes de la Sixième rencontre, GTZ-GRAD, 03/01-03/01/2001, p. 12.

DE PEUTER J., 1998, *The dialogics of narrativity*, in MAYERFELD BELL M., GARDINER M., *Bakhtin and the human sciences*, London, Sage, pp.30-48.

ELIAS N., 1991 [1987], *« La société des individus »*, Paris, Fayard, 301 p.

STOKER G., 1998, *Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance*, Revue Internationale des Sciences Sociales, 155, mars 1998, p.13-20.

YOUNG O. R., 1996, « Rights, Rules and Ressources in International Society », in HANNA S. S., FOLKE C, MÄLER G. K., *Rights to Nature, Ecological, Economic Cultural and Political Principles of Institutions for Environment*, Island Press, Washington D.C., p. 245-263.

Colloque IED-UCL, ENTA TM, CERESIS et Entraide et Fraternité

Gouvernance locale et communauté de base au Congo (RD)

RENÉ OKITUNDU AVOKI

Introduction

Notre propos se veut un témoignage réflexif sur l'expérience de la gouvernance locale telle que perçue dans nos communautés de base.

Si le concept de « gouvernance locale » est relativement récent dans la littérature sur le développement, sa pratique, par et dans les communautés locales du bassin congolais en général et chez les populations du Sankuru en particulier, ne date pas des rapports de la Banque mondiale de la fin des années quatre-vingts.

En effet, compris au sens anglo-saxon de « gouvernance », qui désigne un type particulier de gestion politique locale[146], ce concept peut être appliqué au mode traditionnel de gestion des sociétés que nous considérons ici bien que ce champ d'application ait été réduit en peau de chagrin par des modes de gouvernement et de gestion de la chose publique venues d'ailleurs[147].

Ces communautés étaient effectivement organisées et gérées à petite échelle, donc en « gouvernance de proximité », même dans les sociétés qui connaissaient déjà une organisation de grande échelle comme dans les empires et royaumes Kongo, Kuba, Lunda, etc. En effet, l'autorité était ici, en perpétuelle voie de décentralisation et s'affirmait comme un phénomène local, qui s'exerçait dans le village[148].

Ce mode de gestion de la chose commune, malgré tout ce qui a été fait pour l'évincer durant la période de l'occupation coloniale et sans doute encore plus par ceux que nous avons appelés ailleurs : « les héritiers de l'indépendance »[149], ce mode de gestion donc n'est pas disparu complètement.

---

[146] CABIN PH., ed., *L'Économie repensée*, éd. Sciences Humaines, Auxerre, 2000, p. 193.

[147] Il s'agit en particulier de l'expérience historique des Tetela du district du Sankuru, dans la province du Kasaï-Oriental et des tribus apparentées avec lesquelles ils constituent l'ethnie dite des MONGO du Sankuru, en RDC.

[148] OKITUNDU AVOKI R., *Les petites organisations communautaires comme espace de développement local et base de la maîtrise du processus du développement national. Perspectives et limites. Cas de la C.B. au Zaïre*, CIACO, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 71.

[149] Il s'agit des « élites » à la tête de la République, au lendemain des indépendances nationales en Afrique, desquelles on aurait attendu une plus grande attention à nos vraies va-

Nous citerons entre autres preuves de sa pérennité : l'autorité des chefs coutumiers jamais contestée par les populations[150], malgré l'hostilité des pouvoirs publics et, l'émergence des nouvelles formes d'organisation à la fois locales et à tendances communautaires, destinées la plupart du temps à prendre ou à reprendre en main la gestion des aspects de la vie, ou des secteurs d'activités que les pouvoirs publics ont désertés.

C'est ainsi que, sur une bonne dizaine d'années chevauchant les années septante et quatre-vingts, les « élites » africaines, mais aussi le monde, découvraient, dubitatifs et ébahis, que l'Afrique des villages et des communautés locales, cela existait, et non seulement comme des phénomènes folkloriques éphémères.

En effet, au plus fort de la crise et des catastrophes de tous genres qui ont marqué cette période en Afrique – sécheresse, inondations, épidémies, famines et autres difficultés dont celle de faire face au service de la dette – ces élites et gouvernants, perdant un peu de leur superbe, durent reconnaître à ces communautés villageoises[151] et leurs « traditions arriérées », un potentiel de savoir et de savoir-faire.

On a ainsi reconnu qu'une capacité d'organisation existe dans les domaines et les secteurs les plus variés. Ce potentiel, se concrétisant dans les sphères d'activités dites « informelles » et/ou « autonomes » est apparu alors comme une alternative qui a permis à des larges couches des populations, de ne pas disparaître dans la marginalisation et, aux États, de ne pas sombrer complètement dans le chaos.

Et pourtant, à chaque fois que l'on croit percevoir un léger frémissement d'embellie, que ce soit dans le domaine économique ou politique – embellie

---

leurs de société que le colonisateur avait méprisées. Aujourd'hui, 40 ans plus tard, nous ne sommes pas sûrs que la tendance ait été significativement inversée.

[150] Il est intéressant de noter qu'au moment de la crise majeure que connaît la RDC à cause de la guerre d'agression, les chefs traditionnels que l'on nomme dans les langues congolaises « Chefs de terre » voient leur influence renaître et non plus de façon folklorique ; même le gouvernement doit compter avec l'association nationale des chefs traditionnels. Par ailleurs, pratiquement tout Congolais adulte, même né en milieu urbain, connaît son village d'origine (les racines de sa famille) et le nom de la « famille régnante », qu'il reconnaît comme « le chef de chez moi ».

[151] Nous utilisons dans ce texte, les termes : communauté villageoise, communauté locale et communauté de base dans le sens d'une entité organisée, « une unité sociale à l'intérieur de laquelle existent des relations personnelles et permanentes entre les individus, et qui est pour eux le point d'intégration dans la société globale » – c'est une définition que nous empruntons à PERRIN JASSY M.-F., *La C.B. dans les Eglises Africaines*, éd. C.E.E., Bandundu, 1970, p. 210. Dans ce sens, ces termes sont utilisés ici comme des synonymes. En effet, bien que toutes les communautés ne soient pas des communautés de base, elles peuvent le devenir par rapport à un individu donné, dans une culture et à un moment donné. Mais l'expérience sous analyse ici réfère principalement aux C.B. catholiques.

généralement impulsée par la conjoncture internationale – « les puristes » de la modernisation retrouvent leurs marques pour décrier les « archaïsmes » de la tradition et faire l'éloge du modèle de société moderne, démocratique, libérale, aux ordres du marché promu valeur universelle[152]. Mondialisation oblige !

L'heure du doute et de la remise en question

Sauf que « chat échaudé craint l'eau froide », et comme disent les Tetela : « Iwengo wa hende katengole, kete wa ntondo ngona[153] ».

Ceci revient à dire que contrairement aux apparences et à une certaine opinion, les paysans, les villageois et autres membres de nos communautés locales, échaudés par « la mal gouvernance » et les conséquences néfastes dont ils sont toujours les premières victimes, deviennent de plus en plus sceptiques et critiques, par rapport aux « nouveautés » et autres « innovations » par lesquelles « ceux qui savent » leur promettent le paradis sur terre.

C'est ainsi que lors d'une réunion avec les membres de la jeune coopérative qui se constituait à la paroisse Saint-Paul de Bena-Dibele[154], un jeune coopérateur, après une vive discussion avec ses compagnons (à la suite de l'écoute d'une émission de radio sur la mondialisation), se retourna pour m'interpeller en tetela : « Owanji, mondialisation ako oso ayotolongosola mete ? ». Je lui répondit : « ɛtsha emo » [155].

Ceci pour dire que de plus en plus, et grâce aux organisations de base, nos communautés prennent conscience du désastre ou elles se retrouvent, chaque fois qu'elles se sont laissées entraînées, sans dialoguer et sans interroger, dans les modèles qui ne faisaient aucun cas de leurs valeurs et de leurs systèmes d'organisation. Mais le moyen de faire autrement quand des puissantes techniques de communication vous présentent le paradis et vous répètent que vous êtes au purgatoire, pour ne pas dire en enfer !

Il n'empêche. La crise des années septante et quatre-vingt, mais aussi la contestation de plus en plus forte du mouvement de la mondialisation/glo-

---

[152] PEEMANS J.-Ph., « Globalisation et développement : Quelques perspectives, réflexions et questions ». Communication au colloque sur la globalisation, Université nationale de Colombie, Bogota, mars 1995.

[153] Traduction littérale : « Si l'on dit à quelqu'un : nous allons entreprendre un deuxième voyage ensemble, c'est que le premier voyage aura été bénéfique à tous ».

[154] Bena-Dibele est un centre portuaire moyen sur les rives de la rivière Sankuru, dans la province du Kasaï Oriental, à l'entrée de la grande forêt équatoriale.

[155] « Est-ce que cette mondialisation va arranger nos affaires » ? Notre réponse : « Peut-être bien » !

balisation et des structures de sa réalisation, dans les sociétés et la culture même qui les ont produits — une contestation qui n'est pas que le fait de quelques bandes des casseurs et des houligans — interpellent nos communautés.

De la crise des années 70/80 et les façons dont les communautés ont su la gérer, ou du moins ont su parvenir à en atténuer l'impact, les gens ont réappris à avoir confiance en eux-mêmes et à penser qu'ils peuvent penser leur devenir autrement que par les injonctions extérieures.

De la contestation de plus en plus forte de la mondialisation, en Occident même, naît ici le sentiment de la nécessité d'un examen critique des « propositions » et des modèles qui viennent d'ailleurs. Car si la sagesse ancestrale dit : « osambo oma la woja kawosawo »[156], elle affirme également : « lakaso ndeka yema »[157].

Ainsi donc, si la mondialisation est « inévitable », nous commençons à penser que nous pouvons et devons « y entrer » à la façon de chez nous ; avec quelque chose qui lui donne un cachet à nous ; pour qu'elle ne nous dénature pas.

Et quand avec elle, on nous propose la « bonne gouvernance » et la « gouvernance locale », le problème pour nous ne se pose plus au niveau du principe mais au niveau du contenu et de leur adéquation à celui que nos communautés leur donnent généralement. Nous avons dit en effet que la gouvernance locale et la bonne gouvernance étaient caractéristiques de nos systèmes traditionnels de gouvernement, repris par les communautés de base et autres organisations locales.[158]

De la définition des concepts

Il y a ici, comme dans d'autres domaines, des ambiguïtés qui, faute de clarification, peuvent créer la confusion. Sans vouloir nous étendre outre mesure, il sied d'en relever quelques-unes pour éviter les équivoques.

Les nouveautés, même d'expression, quand elles viennent des « pays riches » et qu'elles sont promues par des puissants moyens de communication, fascinent les « pauvres » ; surtout quand les dites nouveautés comportent une part d'ambiguïté. Ainsi de la mondialisation qui aurait fait de notre bonne vieille terre « un village ». De même pour la « bonne gouvernance » et

[156] « De l'étranger nous viennent des nouveaux pas de danse ».
[157] « Mais chez nous c'est meilleur ». Autrement dit : notre façon à nous de danser est quand même la meilleure (quand nous adaptons le pas étranger au nôtre).
[158] Cf. *supra*, § 2.

de la « gouvernance locale » dont la proximité thématique avec nos modes de gestion peuvent comporter des pièges.

De la mondialisation

Il ne s'agit pas ici pour nous de revenir sur les définitions de la mondialisation. Depuis quelques années, ce concept rattrape en littérature tout son retard sur les autres concepts du domaine de développement. Nous voudrions simplement relever ici, que chez nous, l'association de la mondialisation, à l'idée de la planète terre qui devient un village, contribue grandement à sa popularité.

En effet, dans nos communautés l'on est très attaché au village. Et chacun voudrait son village le plus grand possible. Derrière la conception de ce « village le plus grand possible », il y a l'aspiration bantoue de toujours, à savoir, la parenté la plus large possible[159], avec toutes ses implications de convivialité, de solidarité et de cohésion.

Ainsi, quand le concept de mondialisation est rattaché à l'idée que le monde entier devient un village, donc une immense famille, sa promotion est faite. Mais quand à travers les discussions et les échanges, les gens prennent progressivement conscience de contradictions, et d'incohérences, alors les idées et les adhésions se remettent en place. On se demande alors :

Pourquoi dans un même village (mondialisé), les uns ont-ils tout alors que les autres n'ont rien ou presque ? Pourquoi dans un même village les gens ne peuvent-ils pas aller et venir librement ? Pourquoi là-bas (en Occident) les uns sont pour et les autres contre cette mondialisation ?…

Ainsi, à partir de ces simples constats, la discussion prend-t-elle souvent forme dans les assemblées. Il apparaît ainsi progressivement, à nos communauté, qu'on n'a pas tous la même perception du village et de ses implications au niveau de ceux qui l'habitent.

De la bonne gouvernance

Au concept de « bonne gouvernance » est rattaché celui de démocratie. Dans l'entendement de nos communautés, ceci revient à dire que la chose publique (chose de la communauté) est gérée dans l'intérêt de tous et conformément à la volonté de tous.

---

[159] Un adage tetela dit : « Mboto efula keema kolo ». Traduction littérale : « Naître nombreux n'est pas un mal », dans le sens de : plus grande est la famille (ou plus nombreuse est la parenté) mieux c'est ».

Il ne s'agit donc pas seulement d'une « bonne gestion » à la manière d'« un bon père de famille », censé savoir et décider ce qui est bon pour ses enfants, mais d'une manière de gérer conforme à un projet social dans lequel la communauté se reconnaît. La population concernée doit y reconnaître un processus de réalisation de ses aspirations profondes, en même temps qu'elle se retrouve dans la manière de réaliser ses objectifs.

C'est une manière de gérer qui réponde à des valeurs communes, à une inspiration cohérente, à des espoirs et des besoins partagés, où se reconnaît l'ensemble de la collectivité et qui mobilise ses volontés, ses énergies, et ses imaginations rassemblées dont il s'agit et non d'une gestion de communauté assimilée à une entreprise commerciale ou industrielle[160].

Ici, le responsable politique ou le chef de la communauté doit être l'image et l'expression de l'unanimité, sous peine de voir le choix de la communauté se porter sur un autre plus conforme à la volonté de tous[161].

Les interrogations et les appréhensions se situent à ce niveau. En effet, la « bonne gouvernance » telle que promue par la Banque Mondiale dans « Governance and Development »[162], nous semble-t-il, marginalise la nécessaire référence à ce qui est pour nous un des fondements du concept même de « bonne gouvernance », à savoir sa conformité à la source de l'autorité de gouverner qu'est la communauté gouvernée comme un ensemble. Cette communauté privilégie la solidarité à toute autre considération, même économique. *Elle vit aussi du marché, mais ne vit pas au marché.*

Alors que la démocratie supposée dans la « bonne gouvernance », pourrait, à la limite, s'apparenter à la démocratie à l'athénienne, c'est-à-dire celle qui ne concernait qu'une catégorie de la population - *les citoyens* - qui avaient droit de délibérer et de décider *démocratiquement*, et que nous pouvons rapprocher de nos élites actuelles, *initiés aux rites intouchables du marché*, « la bonne gouvernance » ne peut être comprise dans nos communautés sans être fondée sur une éthique du pouvoir et de son exercice qui intègre le sens de la solidarité[163], de la responsabilité et de l'appartenance à la communauté.

Ici, la forme du régime politique ne peut être neutre.

---

[160] OKITUNDU AVOKI R., *op. cit.,* p. 32.
[161] PERRIN JASSY M.-F., *op. cit.,* p. 27.
[162] Banque Mondiale, *Governance and Development*, Washington, 1992. Cité dans TSHIKOJI MBUMBA S., *De la bonne gouvernance,* éd. du Cerdaf, p. 25.
[163] TSHIKOJI MBUMBA S., *op. cit.,* p. 73.

De la « gouvernance locale »

Nous avons déjà dit[164] que la gouvernance locale était un mode de gouvernement, de la gestion de la chose publique (communautaire) autrefois très largement répandu dans le bassin congolais et ailleurs en Afrique.

Bien que fortement perturbé par l'irruption de l'organisation politique imposée par la colonisation, nos communautés ont su sauvegarder dans certains secteurs, l'essentiel de ce mode de gouvernement de proximité[165].

C'est ainsi que lors des crises des années 70 et 80, lorsque les pouvoirs centraux, dépassés par l'ampleur de cette crise, seront en quelque sorte forcés à « décentraliser »[166], une sorte de réaction que l'on aurait dit provoquée par la réminiscence des modes d'organisation l'antan, est revenu dans les villages et les villes, et a permis aux communautés de se prendre en charge ou du moins d'amortir les chocs de la crise.

Cette « réminiscence » a fonctionné d'autant mieux que des structures comme les Communautés de base de l'Eglise catholique, qui s'inspirent explicitement du modèle de fonctionnement et de gestion des communautés anciennes, ont largement servi de modèle ou de référence aux autres organisations de base.

Dès lors, théoriquement, l'« offre de gouvernance » dite des « acteurs globaux » devrait rencontrer les aspirations des communautés locales et donc promouvoir réellement un développement durable.

Concrètement, cela ne semble pourtant pas avoir été le cas. La rencontre de ces deux sphères de « gouvernance » se solde souvent par des crises et les exemples ne manquent pas.

Ainsi, en R.D.C., en vertu de la « Loi Bakajika », le sol et le sous-sol sont propriété de l'État congolais. Dans ce cadre, il nous a été souvent donné de rencontrer des compatriotes citadins qui nous disaient : « Du côté de votre paroisse, j'ai acquis une grande concession pour exploiter le diamant avec mes partenaires[167] ». Ou encore : « Je n'attends plus que le matériel et nos partenaires pour commencer l'exploitation du bois ». Et comme pour nous rassurer, ils ajoutent, généralement : « Nous avons prévu quelque chose pour les populations locales, vous savez ! Nous pensons à construire une école et un dispensaire ».

---

[164] *Cf. supra*.
[165] *Ibid.*
[166] Une décentralisation aux allures d'un abandon de poste ou de secteur, dans la mesure où celui qui dit décentralisation dit cession des secteurs et des moyens ou sources de ces moyens aux entités décentralisées ; ce qui ne fut pas le cas ici.
[167] « Les partenaires » renvoient ici aux investisseurs étrangers.

Tout cela est juridiquement très légal, sauf que dans la quasi totalité de ces « acquisitions » concédées par le pouvoir central, les populations qui occupent ces terres, propriétés de leurs communautés depuis des générations, n'en savent rien jusqu'au jour où le « nouvel acquéreur » se présentera, accompagné des autorités administratives locales – qui auront pris connaissance des documents officiels attestant le caractère légal de l'acquisition, pratiquement en même temps que les habitants – pour prendre possession de « son » nouveau domaine.

Qui peut dire ce qui arrivera le jour où les premiers habitants et propriétaires se rebifferont. Car ici, malgré l'absence de bornes et poteaux délimitant les propriétés, chacun vous indiquera, sans hésitations, qu'« au-delà de cette rivière, commence le territoire de telle communauté », et que « à partir de cette forêt que tu vois là, dans la vallée, nous sommes dans nos terres ». À croire que ces gens lisent sur des cartes à eux seuls visibles. En réalité, cela veut dire simplement qu'il y a des frontières non écrites qui délimitent leurs territoires et que, par conséquent, ces terres ne sont pas vacantes.

Dans la région portuaire de Bena-Dibele, sur la rivière Sankuru[168], des centaines des personnes, venues de l'est du district avec l'intention d'immigrer vers Kinshasa, faute de moyens pour poursuivre le voyage, finissent par s'installer et obtiennent des communautés locales, le droit d'installation et de cultiver la terre, s'intégrant très harmonieusement à ces communautés. C'est dire qu'il y a bel et bien une gestion locale de la terre par les communautés.

Tout le problème à notre avis c'est de trouver des modalités qui permettent une articulation harmonieuse entre la gestion de l'État (nation) et celle des communautés locales. Faudra-t-il, pour y arriver, passer par une relecture de la loi Bakajika et de quelques autres ?

Une question d'identité et de représentativité

Nous référant à notre petite expérience au contact des communautés locales, il faudrait inclure, dans ce qu'on considère comme obstacles au développement :

1. la non concordance de la vision du procès de développement qu'en ont les communautés locales et celle des acteurs globaux ;
2. une divergence de conception sur les identités des acteurs en présence dans ce processus. Dans la sphère dite de gouvernance historique, le sentiment est de plus en plus largement répandu que leur dévelop-

[168] *Cf. supra.*

pement n'est conçu dans le chef des acteurs globaux qu'en fonction de leur contribution aux objectifs de la sphère dite de la gouvernance institutionnelle. Or ceux-ci concerne prioritairement les citadins et « les grandes industries » et de dire : « Si l'État investit dans les routes rurales, c'est pour faciliter l'évacuation des produits agricoles dont la ville a besoin » ; « Quand les banques ouvrent des succursales dans l'arrière pays, c'est pour mobiliser l'épargne des communautés ; mais ensuite c'est le « siège » dans la grande ville qui décide de l'octroi des crédits et généralement en faveur des opérateurs urbains, etc. » ; « Si les prix agricoles sont maintenus bas, c'est pour protéger le pouvoir d'achat des citadins », etc.

Tout se passe donc comme si on disait aux communautés locales : « Contribuez aux objectifs du développement national et vous profiterez des retombées ». Bref, on a le sentiment, dans les communautés locales, que l'État-Nation les instrumentalise. Que la « gouvernance locale » leur offerte, est une sorte de sous-traitance dont les objectifs concernent d'abord le développement des autres.

D'où, les revendications qui commencent à émerger, pour des structures de dialogue entre les deux sphères de gouvernance, en vue de corriger tant soit peu le rapport des forces entre la « gouvernance institutionnelle » et la « gouvernance historique ».

En fait, c'est la question de la représentativité dans les différentes instances de décision qui se pose ici. Les communautés n'ont pas l'impression que le pouvoir central – à tous les niveaux – tient réellement compte d'elles. Les communautés de base, particulièrement dans l'arrière pays, ne semblent être prise en compte, qu'en fonction des « visées nationales ».

En réponse à ces revendications, l'État et la « sphère de gouvernance institutionnelle » leur proposent une décentralisation administrative, « pour rapprocher l'administration des citoyens ».

En réalité, les communautés n'ont aucun contrôle sur cette décentralisation : les animateurs en sont désignés par l'État central et les acteurs globaux ; c'est à lui que ceux-ci ont des comptes à rendre ; pas aux communautés pourtant directement affectés par leur agir. Alors que dans le contexte de la communauté, un lien direct existe entre le degré d'autorité et les responsabilités de chacun envers la dite communauté, dans la décentralisation qu'on lui propose, le contrôle des décisions qui influencent sa vie lui échappe. Difficile alors pour cette communauté de considérer cette décentralisation comme une gouvernance locale qui intègre ses priorités.

Quels mécanismes pour une réelle gouvernance locale ?

Nous n'avons pas la prétention de proposer des solutions toutes faites. Simplement, en observant les positions et les réactions des uns et des autres et en les rapportant aux expériences de nos communautés de base, nous nous proposons de dégager quelques pistes de réflexion en rapport à la question des mécanismes qui est posée.

Des débats des « élites intellectuelles » qui se sont investies de la mission d' « éclairer les masses populaires » se dégagent deux tendances : d'une part, il y a les inconditionnels de la modernisation nationale et d'autre part, les acharnés défenseurs des intérêts communautaires à penchant régionaliste. Les uns et les autres sont tout acquis aux modèles existant dans les sociétés modernes « avancées » prises pour modèles.

Les premiers, soutenant la décentralisation administrative, avec transfert de certains pouvoirs vers les entités décentralisées, n'en finissent plus d'organiser séminaires et sessions de formation ou de recyclage à l'intention des cadres appelés à animer ces entités décentralisées. La réussite de cette décentralisation - que l'on assimile ici à la gouvernance locale - tiendrait à leur bonne gouvernance qui aura comme résultat la bonne marche de l'économie, le respect des droits de l'homme et la satisfaction des besoins des populations.

Les seconds, séduits sans doute par le modèle occidental en émergence, modèle dit de l'Europe des régions – au détriment des nations – voient dans l'État-Nation la cause de toutes nos misères. La régionalisation constitue pour eux la solution idéale pour arriver à une vraie gouvernance locale qui, plus proche des populations, elles-même devenues plus homogènes ou, si on préfère, moins hétérogènes, garantirait mieux le bien-être des gens.

Notre expérience semble plutôt indiquer que dans nos communautés de base, les gens sans être complètement rassurés par les politiques et les projets des acteurs globaux – dont l'État – quant à leur devenir, n'entendent pourtant pas se replier sur eux-mêmes en des sortes de ghettos.

Nous ne pensons donc pas qu'elles (les communautés) soient prêtes à se rallier à ceux qui prônent une régionalisation poussée de la forme de gouvernement qui irait presque à l'effritement de tout gouvernement central. La douloureuse expérience de la guerre d'agression que connaît le pays depuis près de trois ans maintenant, semble avoir renforcé l'adhésion du pays à la nécessité de vivre ensemble en une grande nation unie et forte de sa diversité. Ceci correspond à un trait caractéristique de notre culture communautaire que nous avons relevé plus haut et qui consiste à cette aspiration pro-

fonde d'*être-avec-les-autres* et qui explique la grande hospitalité qui caractérise nos communautés.

Pour autant, ces communautés n'entendent pas non plus se contenter de décentralisations administratives sans conséquence réelle sur leur droit de « voir à leurs affaires ». Ce qui est recherché et réclamé, c'est la prise en compte, à tous les niveaux de la décision, des aspirations et des préoccupations des communautés, ainsi qu'une emprise de la communauté sur les décisions qui influent sur son devenir.

Ceci implique que ces communautés soient associées, activement, à tous les niveaux du processus des dites décisions : de leur conception à l'exécution et à la sanction qui suit l'évaluation. Cette association au processus de la décision étant comprise comme un droit et non une faveur de la part de quelque ayant droit.

En ce qui nous concerne, il nous semble que pour une réelle implication des populations à la gouvernance locale qui ne soit pas qu'une proximité géographique, mais porteuse d'une véritable dynamique pouvant, à terme, conduire à un rééquilibrage des rapports de forces dans nos sociétés, il ne faut pas négliger – à la lumière des pratiques populaires émergentes – d'explorer les sentiers qui :

- permettraient de comprendre les raisons de la pérennité du pouvoir des chefs coutumiers et du retour actuel de leur influence, dans un monde qui se veut pourtant « moderne » et même révolutionnaire ;
- permettraient la constitution d'un véritable réseau d'entités de la société civile à partir d'organisations communautaires de base et/ou locales ainsi que des différentes associations catégorielles du secteur dit informel ou autonome, ceci dans le but de réhabiliter la dite société civile.

Ces lieux de concertations, une fois identifiés, devraient être juridiquement institués pour garantir leur droit au processus de décision. En effet, la participation dont parlent souvent les pouvoirs établis ne correspond pas à ce que les communautés attendent, dans la mesure où les animateurs principaux des secteurs « décentralisés » dépendent directement de l'autorité centrale ; et quoiqu'il en soit, les communautés ne disposent pas des moyens pour modifier les décisions de ces animateurs.

Si déjà les communautés n'ont pas prise sur les décisions relatives aux secteurs de leur proximité, on se rend bien compte que leur influence est quasi nulle en ce qui concerne la conduite des affaires du pays.

Les tenants du pouvoir offrent ici le modèle classique de représentation par députation, via un parlement national, provincial, etc., mais les limites du contrôle de ses institutions, dans les formules actuelles sont bien connues. Ceci explique sans doute le grand intérêt des masses populaires pour l'initiative et la formule du contrôle des pouvoirs proposés par les Co-

mités du Pouvoir Populaire (CPP) initiés par l'ancien président de la république, Laurent Désiré Kabila. Ici, on tente de réduire les décalages entre la prise de décision, son exécution et le contrôle, dans la mesure où les décisions appartiennent quasi immédiatement à la communauté qu'elles concernent.

Cette formule réduirait singulièrement les difficultés que pose la question de représentativité dans la délégation des pouvoirs. Le problème demeure cependant dans ce qui nous semble une inconciliable cohabitation entre le pouvoir politique que revendiquent les CPP, pour le peuple, et leur credo de ne pas être un parti politique, tout en reconnaissant aux partis politiques le droit d'exister et donc de revendiquer eux aussi le même pouvoir politique dans un système de pluralisme politique.

Que font les communautés de base pour maîtriser les sphères de décisions qui les affectent ?

Une des activités des communautés de base consiste en actions de conscientisation et d'information destinées aux membres, comme individus, mais également comme membre d'une communauté tant locale que nationale. Cette action se réalise principalement par les comités dits de justice et paix. Ces comités sont structurés au niveau local, paroissial, diocésain et national. La réflexion et les partages se concentrent ici sur les devoirs et droits des gens.

Au cours de l'année 1998 – avant la guerre – le thème dans la paroisse de Bena-Dibele était : « *Participer à la gestion de la communauté – locale ou nationale – est un devoir et un droit* ». Il s'agissait, pour nos communautés, de prendre conscience que cette participation n'est pas un privilège concédé par une personne ou un groupe de personne, mais bien d'un droit fondamental.

C'est ainsi que nous comprenons, en communauté, la souveraineté du peuple. L'originalité de cette action des communautés de base consiste dans le fait qu'elle s'adresse non seulement aux communautés locales pour leur faire prendre conscience de leur droit de participer au gouvernement (au sens large), mais également et même surtout, aux tenants du gouvernement (à toutes les échelles et tous les secteurs) pour leur faire prendre conscience :

1. du fait que le gouvernement ne leur appartient pas en exclusion des autres, comme un droit divin ;
2. du fait que se réclamant de l'élite, il est de leur devoir de s'informer sur les valeurs culturelles de notre patrimoine, pour découvrir ou redécouvrir les liens directs qui doivent exister entre le degré d'autorité et les responsabilités de chacun, ainsi que le sens de la solidarité avec la communauté et chacun de ses membres qui fonde l'autorité de toute

personne qui détient celle-ci. Et d'avertir que c'est une invitation pour sortir des prétentions intellectualistes détentrices de la vérité et du droit de gouverner. En effet, exacerbée par l'ampleur de la crise, cette invitation pourrait devenir revendication.

Ces messages à destination des « élites intellectuelles » sont transmis principalement par des chansons thématiques à caractère socio-religieux et par des sketches et le théâtre populaire.

Conclusion

Pour conclure, rappelons que la gouvernance locale est un mode de gouvernance caractéristique de nos sociétés et communautés d'antan. Bien que nos élites gouvernantes aient accentué la « répression » contre ce qui a survécu à la période coloniale de ce mode de gouvernance, celui-ci n'est pas disparu et a même repris de la vigueur à la suite de l'incapacité de nos gouvernements de maîtriser la crise des années 70 et 80, ainsi qu'à la faveur de l'émergence des Communautés Ecclésiales de Base (CEV ou CB) qui se sont explicitement référées à ce mode de gestion de proximité de la communauté par elle-même.

Il importe donc de promouvoir la gouvernance locale pour préserver et promouvoir les droits et les intérêts des communautés, mais aussi du pays dans son ensemble, en vue d'un réel développement durable.

Toutefois, dans le contexte de la mondialisation envahissante qui nous est imposée au pas de charge, la démarche de nos communautés de base appelant à un ressourcement culturel qui nous permet, à travers la gouvernance locale, de réaliser la « bonne gouvernance » qui prend les aspirations des communautés et des gens comme référence, nous semble digne d'intérêt et un moyen éprouvé pour arriver à dégager des structures charnières de dialogue entre les différentes sphères de gouvernement.

En méconnaissant leurs propres valeurs culturelles de société et en s'émerveillant inconditionnellement devant des modèles où notre âme ne se retrouve pas, nos élites dirigeantes qui prétendent nous gouverner prennent le risque d'hypothéquer notre devenir collectif.

Citoyen à temps complet

La participation est-elle vraiment populaire ?

ROXANA LIENDO

Introduction

La Bolivie est un des pays devenu célèbre par le processus d'hyper-inflation dans les années 80, bien que maintenant elle soit présentée comme l' élève modèle appliquant à la lettre les mesures d'ajustement structurel. C'est de manière tardive qu'elle a assumé les mesures de décentralisation et de participation citoyenne, et malgré cela ces mesures sont présentées comme une partie des réformes brillantes des différents gouvernements qui se sont succédé.

Qu'en est-il de leur application et quelles sont les perspectives pour le mouvement populaire, avant tout paysan, dans un contexte d'extrême pauvreté et de faiblesse des organisations populaires ?

Nous présentons, dans ce document, notre perception des mesures qui sont d'un certain point de vue discutables mais qui ont sans aucun doute produit des changements irréversibles surtout en zone rurale. Les villages et les communautés paysannes, oubliés durant une grande partie de la vie républicaine du pays, non seulement voient arriver une certaine quantité de ressources économiques mais en plus commencent à les administrer et à se mettre d'accord sur la manière dont ils vont les dépenser.

À mon sens, le changement le plus important est que, malgré les défauts, les exclus de toujours, les paysans, les indigènes et les femmes, arrivent au pouvoir. Espérons que cet exercice du pouvoir local signifie une projection vers des revendications collectives teintées d'une identité culturelle. Voilà où nous en sommes.

Et après d'ajustement ?

Dans les années 1980, la Bolivie appliqua le modèle d'ajustement structurel dans un contexte d'hyper-inflation qui battit des records mondiaux. Ce modèle et les palliatifs à ses effets pervers, ont déstructuré les acteurs et catégories sociales, ils ont provoqué la quasi-disparition des organisations populaires, engendrant une exclusion du marché et une dualité sociale et économique. Il apparaît désormais clairement que ce projet n'a pas réduit

ses objectifs à l'espace économique, mais qu'il a provoqué une réorganisation du fonctionnement global de la société bolivienne.

Basé sur une restructuration des rapports sociaux, à travers le démantèlement et la privatisation des principales entreprises publiques, il provoqua une politique régressive des revenus, l'abandon de toute prétention d'industrialisation et une forte offensive contre les droits du travail : la liberté des contrats de travail et la déstructuration du système de sécurité sociale.

La faiblesse des institutions en Amérique latine est considérée comme un facteur clef, du manque de durabilité et d'équité de son développement. Cette faiblesse a provoqué en Bolivie, avec la déroute des secteurs ouvriers, surtout minier, la perte d'un important point de référence contestataire et représentatif des intérêts populaires face à un État traditionnellement géré par des intérêts élitistes qui ignoraient, et ignorent encore, la réalité du reste du pays.

En outre, on observe aujourd'hui que les stratégies et les politiques de développement sont de plus en plus définies par les objectifs des organismes internationaux. Même si l'État continue à être un acteur principal des politiques de développement économique, culturel et social, ainsi que des politiques publiques et de leurs impacts sur la vie des personnes, il dispose d'une liberté de plus en plus réduite pour définir une véritable politique de développement en accord avec les intérêts et les besoins nationaux.

Si on accepte la définition de la démocratie du penseur bolivien Zavaleta : « une forme de vie sociale qui mesure sa valeur et légitimise ses prétentions selon le degré et la qualité avec laquelle est rendue possible la participation des groupes sociaux, principalement subalternes dans les centres et les systèmes de décision », on constate que la démocratie telle que la connaît une grande partie de l'Amérique Latine ne dépasse guère le stade d'une simple formalité.

Quand cette « démocratie formelle » essaie, sous la pression des organisations multilatérales, d'incorporer les secteurs exclus par le modèle, on a le paradoxe des expériences « à la bolivienne », où la société lutte pour incorporer ses pratiques traditionnelles et culturelles dans un scénario conditionné par une vision occidentale au sein d'un modèle néo-libéral.

De ce fait, en ce moment où la relation pouvoir-État a changé, et que l'État-Nation se voit affaibli face aux entités financières internationales, ce qui semble important ce n'est plus le pouvoir mais la relation de ce pouvoir avec le citoyen.

Les tendances traditionnelles de lutte du peuple bolivien, se sont traduites en dispositions vers l'organisation et la mobilisation, en attitudes de résis-

tances a l'autoritarisme, contre l'exclusion, en exigences redistributrices du revenu et de l'excédent économique.

Elles se sont manifestées également en demande de forte participation qui ont permis la formation et la conservation de structures participatives.

Dans toute l'histoire de la Bolivie, on peut constater un important processus de montée des forces en quête de démocratisation de la société, depuis cette même société.

Dans les dernières trois décennies, nous avons vécu en Bolivie la réémergence d'acteurs et mouvements historiques qui luttent pour des droits culturels qui accompagnent leur demandes vitales telles que l'eau et la terre.

Il y aussi le maintien de mouvements ayant ce qu'on peut appeler « une base de classe », même si ils sont affaiblis, et qui visent la restitution des droits sociaux et collectifs confisqués par la politique néolibérale (Farah).

Zavaleta a signalé les traditions démocratiques des groupes et mouvements sociaux nationaux, tels que celui des ouvriers et paysans, comme une pratique endogène du pays. Cela semble actuellement se confirmer dans certains des groupes et mouvements à connotation culturelle. Ce qui signifie que ce que l'on dénomme « la démocratie andine », qui fait la singularité de la participation populaire bolivienne, est un enjeu important dans l'évolution des rapports entre l'État et la population.

Cette pratique n'a pas été articulée organiquement à la « démocratie officielle », ni au système politique, ni à la pratique politique institutionnalisée dans le pays, mais en outre, ses propositions ne se reflètent pas dans les droits, politiques ou programmes appliqués dans la réalité.

En général, la conquête des droits sociaux et individuels est le produit de la mobilisation et participation des organisations sociales, ce qui en réalité n'est pas l'expression complète d'un exercice de citoyenneté ou de démocratie.

Selon Farah, une des causes structurelles en est que le caractère hybride du capitalisme dans le pays entraîne une citoyenneté et une liberté collective incomplètes.

Une autre cause se trouve dans les longues périodes de gouvernements autoritaires qui ont donné lieu à une grave appropriation patrimoniale de la chose publique, à une corruption grandissante, ainsi qu'a un système politique d'exclusion, fonctionnant trop souvent à travers la corruption elle même.

On peut évoquer aussi des difficultés quant à la construction de médiations efficaces incarnées surtout dans les partis politiques et autres mécanismes de représentation sociale.

On ne peut oublier de ce point de vue qu'une période importante de la démocratisation en Bolivie, qui a mis fin aux divers cycles militaires, a coïn-

cidé avec l'application du programme d'ajustement structurel. Les conséquences, pour le moins problématiques, sur le rétablissement des relations entre État et société, sur les tentatives de recomposition de la société civile, des rapports entre État et marché, sont désormais reconnues.

Dès lors, on essaie de consolider la démocratisation à travers ce qui est appelée « les réformes de la deuxième génération », réformes de nature à la fois institutionnelle et politique.

Le besoin de participation apparaît encore plus nécessaire quand non seulement les possibilités de médiation efficaces sont limitées en ce qui concerne les représentants de collectifs – qu'ils soient originaires des partis politiques ou des organisations populaires affaiblies – mais qu'en plus elles ne sont pas visibles dans les propositions de politiques publiques actuelles.

Dans ce contexte, il nous semble urgent de renforcer les organisations de la société civile, surtout celles qui ont des racines anciennes qui se sont maintenues malgré les siècles de domination et les essais de destruction, et qui cherchent la possibilité de se constituer en sujets politiques avec une capacité de proposition pour elles-mêmes et pour le reste de la société.

Par contre, nous ne devons pas oublier ni l'état de fragmentation dans lequel nous nous débattons, ni le fait que la proposition officielle de participation se base sur une proposition de citoyenneté strictement individuelle.

La tentative de reconstitution de forces, ne doit pas perdre de vue que cette proposition d'autodétermination se trouve encadrée par la mondialisation de l'accumulation du capital et ses modalités de reproduction, ainsi que par les orientations et stratégies internationales de développement. En même temps ces catégories émergentes produisent parfois des actions orientées seulement par des stratégies immédiates de survivance (Farah).

Tous ceux qui ont étudié et analysé le sujet coïncident sur le fait que les tentatives de « consolidation démocratique », sous le schéma néolibéral actuel du développement capitaliste, ont produit des changements importants dans la recomposition de la société et dans la structure de classes et dans les identités culturelles.

De manière générale, on observe une plus grande atomisation et polarisation sociales dues, entre autres, à la place prise par les activités de spéculation financière et commerciale.

Petras dénonce l'existence d'une plus grande quantité de chômeurs, une plus grande exploitation non contrôlée, un retour à des formes d'exploitation du travail que l'on considérait historiquement révolues, tandis que Coraggio signale une nouvelle tendance à la « dualité » de nos sociétés. Comme nous le verrons postérieurement, telle est la réalité de notre pays.

Participation et développement

De nos jours, les difficultés et potentialités de la démocratie et du développement en Amérique Latine et en Bolivie, ne peuvent être perçues uniquement, ni de manière prédominante, en terme de tension sociale entre démocratie et autoritarisme.

Elles concernent également la recherche d'une légitimité sociale afin de réaliser la transition vers un nouveau modèle de développement.

En ce moment en Bolivie, le paradoxe est que la croissance générale de la démocratisation est accompagnée d'une dépréciation des hommes politiques et d'une profonde remise en question des institutions démocratiques.

Les appels à la gouvernance ayant pour but de maintenir ce modèle, ont, dans notre cas, recours à des alliances entre partis politiques pour obtenir des majorités parlementaires, concordantes avec les intérêts du gouvernement en place, au lieu de se baser sur des revendications reposant sur des forces sociales nouvelles. En outre, cette gouvernance est rendue encore plus difficile dès lors que s'accentue la polarisation de notre société.

Au-delà de ses prétentions à la démocratie, le système politique maintient son caractère d'exclusion à cause du monopole des partis politiques dans le système représentatif, mais surtout à travers son caractère autoritaire, ainsi qu'au fait que perdure un fort « caudillismo ».

C'est dans ce sens que la participation a acquis de l'importance pour que les divers groupes sociaux prennent part et accèdent aux centres de décision, non seulement avec leurs demandes immédiates, mais avec leurs propres propositions sociales qui donnent une nouvelle orientation aux politiques de développement (Farah, 2000).

Peut-être le moment est-il venu d'inclure ces formes de participation qui ont survécu à la marginalisation tout en maintenant la cohésion des peuples andins.

Organisation andine originaire

Les propositions d'inclusion, imposées d'une certaine façon par l'extérieur, sont implantées par un État profondément anti-paysan et une société qui, en grande partie, quand elle se regarde dans un miroir, préfère voir le côté occidental plutôt que son propre visage. Ces propositions constituent un défi pour les organisations qui doivent avancer davantage afin de devenir des entités d'où jaillissent des propositions et des actions, tout en maintenant et perfectionnant leur fonction revendicative.

Les sociétés andines ont maintenu pendant des siècles un ordre social qui leur a permis de subsister et de bâtir des empires. Avec l'irruption du sys-

tème colonial, cet ordre a été détruit et la République n'y a pas donné de solution, car trop occupée à regarder et perfectionner son côté occidental.

Cinq cents ans plus tard, nous les trouvons, comme le signale Medina, exilées dans une modernité du « je veux mais je ne peux ». Ces nations opprimées et colonisées ont par contre conservé des stratégies (fragmentées certes) de subsistance qui leur ont permis maintenir une identité culturelle jusqu'aujourd'hui.

L' exigence de leurs droits, consiste à mettre à profit une ou plusieurs parcelles de pouvoir, à accéder au contrôle de leurs ressources, à être éligible en tant qu'autorité, à intervenir dans la prise de décisions, à participer aux fêtes, etc. Nous faisons allusion à une série de droits et obligations dont la revendication perdure obstinément dans le temps.

On ne peut oublier que 75 % de la population vit dans la région andine, malgré le fait que celle-ci ne représente qu'un tiers de la superficie du territoire national. Une majorité de la population parle l'aymara ou le quechua en plus de l'espagnol. Même dans les principales villes de la région andine, 50 à 70 % de la population parle l'une des deux langues.

Avec ces données, l'objectif est de démontrer que les pratiques de démocratie participative continuent à être vivantes car elles font partie d'une culture vivante. Les instruments de cette démocratie qui sont présentés ci-après sont en grande partie décrit dans l'ouvrage « Votos y Wiphalas, campesinos y pueblos originarios en democracia » de Ticona, Rojas et Albó (1995).

La démocratie communale

C'est l'assemblée qui décide, c'est l'instance suprême de l'autorité et l'axe de la vie communautaire. Son pouvoir s'étend depuis le domaine économique des ressources communautaires en passant par les régulations sociales et politiques, jusqu'aux célébrations rituelles et religieuses. C'est le centre du pouvoir de la communauté et elle est généralement présidée par l'autorité principale communautaire, nommé périodiquement dans une assemblée générale.

En principe, ont le droit et l'obligation d'y participer, tous les chefs de famille qui forment partie de la communauté de manière fixe, c'est-à-dire tous ceux qui y ont une maison et des terres. La logique qui prévaut est d'obtenir un consensus le plus ample possible. Il n'est pas rare que coïncide le jour de l'assemblée avec un travail communautaire, de telle sorte que l'on commence la journée avec la réunion puis que tout le monde se consacre au travail préalablement établi ou vice-versa.

L'autorité communale comme un service

Le statut d'autorité et les autres charges communales sont conçues comme un service et jouent des rôles très spécifiques, tant au niveau politique que religieux de la communauté. Chaque charge est perçue comme un « poids », car elle prend du temps et de l'argent, mais d'un autre côté elle permet au couple et la famille d'évoluer du point de vue du statut et du prestige social au sein de la communauté. Dans la vision du peuple Aymara, la réalisation de cette charge est supposée amener de plus grandes bénédictions et bienfaits dans un futur proche.

Pour renouveler ces charges, le critère général est celui de la rotation et de l'égalité des responsabilités entre ceux qui sont arrivés à un certain niveau. Dans la plupart des cas, la désignation se fait à haute voix et à main levée et généralement on obtient un consensus. Mais dans ce processus d'élection finale, en plus de la rotation, d'autres critères entrent en jeu tels que : choisir le paresseux, la mauvaise langue, etc.

Le gouvernement communal

Dès le moment du mariage, on fait partie de la communauté avec les droits et les devoirs que cela implique. Ces obligations peuvent être aussi bien, prêter ses services à la communauté lors des travaux communautaires qu'assister aux assemblées, réaliser les charges politiques et religieuses que la communauté a établies, etc. Ces devoirs communautaires sont assumés progressivement, en commençant par ceux de moindre responsabilité.

Le système de démocratie interne dans les cultures quechuas et aymaras engendre la connaissance, l'idéologie et le discours intérieur, la conscience, l'identité et le sens de l'importance de l'action collective. Il engendre également une mobilisation ample et concentrée qui peut donner lieu à l'émergence de la politique comme une forme d'autodétermination, d'émancipation de la communauté et comme une « possibilité d'expression du compromis qui soude les gens ».

Dans la pratique, incorporer l'instrument de contrôle social qu'est le Comité de Vigilance, au sein de la structure de l'organisation paysanne, a donné à celle-ci le pouvoir de fiscaliser et d'intervenir dans ce nouvel espace. Le fait que des candidats à la mairie et les conseillers municipaux soient proposés et approuvés par l'organisation paysanne et les différentes communautés fait que celles-ci maintiennent leur cohésion. Même au sein d'une démocratie représentative formelle se réunissant en assemblées, cette pratique communautaire consensuelle se voit consolidée.

On observe dans de nombreuses municipalités paysannes, que face à la corruption ou l'inefficience des autorités, celles-ci se voient punies et répudiées par l'organisation paysanne. Ces éléments ont donné une force à ces organisations au niveau local, qu'il serait bon de voir projeter au niveau national.

C'est là que se présente le défi d'incorporer ces pratiques culturelles au modèle de participation libéral qui est en train de s'implanter. Il faut que cette autodétermination, assumée comme un fait collectif d'autoreprésentation, ait la capacité d'exercer une influence déterminante sur la politique dans ce même système politique et devienne un outil de transformation de notre société et de l'ordre de l'État. Seulement de cette façon il sera possible de donner une autre signification à la participation et à son intégration au développement.

Sous ces conditions, les propositions de la participation et le développement ne seront plus seulement un projet vertical émanant de l'État pour la société, mais le résultat de l'unification de l'État ou de la résolution démocratique des aspirations populaires.

La participation populaire et la loi

En 1994, le gouvernement édicte la loi 1551, dite loi de Participation Populaire. De quoi s'agit-il ?

En premier lieu, la loi propose un changement de scénario pour la solution de nos problèmes : plus d'État abstrait, ni la ville siège du gouvernement, mais quelque chose de plus proche, l'espace municipal, concret pour chacun. La loi 1551 brise ce périmètre symbolique qui ne nous a pas précisément aidé à résoudre nos problèmes.

Deuxièmement, elle redistribue des ressources afin que les concitoyens eux-mêmes diagnostiquent, privilégient et planifient les problèmes qui vont être résolus chaque année avec ces fonds.

Troisièmement, elle propose une méthodologie pour rendre l'écoute de la société par l'État plus opérationnelle : la planification participative. Chaque famille d'une organisation territoriale de base (l'unité géographique la plus petite), concerte avec les autres familles, les requêtes de la communauté. En même temps, les communautés entre elles définissent des priorités et se concertent sur le sujet des propositions d'investissements, ceci jusqu'à arriver au niveau de la section municipale.

Cette demande s'exprime dans un Plan de développement municipal et dans une Planification opératoire annuelle, qui pour beaucoup est nettement plus significative que les demandes et pétitions que peuvent formuler les dirigeants de la Centrale Ouvrière Bolivienne ou des comités civiques, sans

avoir préalablement consulté les intéressés. C'est-à-dire que dans un scénario idéal, le processus de municipalisation permet l'exercice d'une citoyenneté, une participation effective et non plus seulement symbolique.

Ce processus de municipalisation et la Loi de Participation Populaire proposent à la population bolivienne une théorie et une pratique afin d'implanter la très ancienne utopie de la solidarité et de la fraternité mais cette fois, de bas en haut.

On prétend ainsi modifier l'impasse historique constatée dans les relations entre État et société, tout du moins au niveau municipal.

La Loi de Participation Populaire et ses mécanismes de procédures définissent les modalités, dans les termes de l'État, qui organisent la société, en déterminant quels sont les sujets sociaux de la participation, les besoins reconnus et leur degré de nécessité.

Ils définissent également les termes dans lesquels s'incorpore et se structure la forme de réception des impulsions de participation de la part de la société. Il est prévu que cela doit se faire à partir de la création de médiations semi-autonomes comme le processus de planification-gestion municipale, au sein duquel interviennent de manière importante divers acteurs tels que ONG, techniciens du pouvoir municipal et autres mécanismes, en plus des sujets sociaux reconnus (Medina).

Maintenant, il est important d'avoir une certaine lucidité à propos des implications politiques de cette réforme déjà en cours.

En principe, elle dessine un scénario différent de celui de la démocratie représentative sur laquelle se sont brisées des revendications d'instances populaires ou de corporations organisées.

Cependant, à l'intérieur des zones rurales, on observe que les attitudes de discrimination se reproduisent dans des espaces conçus comme des espaces démocratiques, par exemple, dans les conseils municipaux. Ces conseils ne sont pas seulement des nouveaux espaces d'amplification de l'espace démocratique mais également les nouveaux espaces de reproduction de comportements coloniaux de mépris à l'égard de l'indigène et de la femme.

Arias fait allusion à une section municipale où les conseillers percevaient le maire comme le patron à qui il devaient réclamer leur salaire et qui serait dans la possibilité de décider s'il les payait ou non. Ce cas illustre la difficulté de considérer acquise la prémisse de que tout processus de décentralisation implique nécessairement un approfondissement de la démocratie.

En outre, si on accepte l'hypothèse que l'élection municipale est le passage d'un système politique d'élites fermées ou monolithiques à un système politique d'élites ouvertes, la conséquence directe est que la compétition électorale permet le renouvellement ou la rotation des élites. Même si ce sont les

groupes traditionnels qui gagnent les élections, ils ont l'obligation de partager les décisions au sujet de la municipalité avec n'importe quel Indien.

Une conséquence indirecte est que les leaders locaux importants disparaissent de leur contexte local en voulant se projeter au niveau national. On élit environ 464 autorités indigènes ou paysannes, de cette façon on peut avoir l'espoir qu'une de ces autorités se projette en tant que leader au niveau national, en défendant avant tout des revendications de classes plus que des demandes locales pratiques.

Une autre conséquence est que la démocratie participative municipale s'est instaurée justement pour que, dans chaque entité municipale, les organisations territoriales de base soient celles qui décident comment les populations veulent vivre et décident ce qu'il faut faire, et non les ONG ou les paroisses locales, par le seul prétexte qu'elles interviennent dans les ressources financières de coopération destinées aux pauvres.

Cependant, la division politique imposée par la République désarticule et déstructure les principes ethniques d'organisation socio-spatiale andins, à savoir : le principe de discontinuité territoriale, le caractère complémentaire des espaces, le caractère non rigide des délimitations des territoires ethniques.

Les sections municipales ne correspondent pas à la logique d'organisation spatiale originaire et ne prennent en compte que les éléments démographiques et territoriaux faisant référence à la structure de l'État pour les sections municipales. Elles tendent également à désarticuler les espaces symboliques et rituels, ainsi que d'autres principes ethniques d'organisation spatiale.

Quant au système de représentativité, il provoque une plus grande influence des partis politiques gérés depuis le milieu urbain et s'étendant à la fois au niveau national et dans les différents espaces locaux. Bien qu'il serve à canaliser les structures et les représentations originaires à travers les gouvernements municipaux, il a aussi permis aux partis de manipuler et coopter des leaders paysans ou indigènes.

La Loi de Participation Populaire, dans ce cas, se trouve ainsi être une proposition d'articulation qui laisse intacte la « logique de l'ordre social en vigueur » ainsi que les bases matérielles de sa propre reproduction, associés aux caractéristiques d'un capitalisme hybride en Bolivie. Et cela a des conséquences économiques, sociales et politiques très négatives et onéreuses pour la démocratie.

Cette loi montre une propension à faire face à des nécessités immédiates et restreintes, mais par contre, elle ne présente aucune disposition pour générer une plus grande participation ou lier cette dernière avec des stratégies de transformation plus profonde de la société.

Ceci est un élément fondamental qui bloque et empêche l'élaboration d'une politique de développement économique, social et culturel dans le sens d'une conception réellement plus égalitaire

Bilan de six ans de la voie bolivienne

En comparaison avec les pays voisins, la Bolivie initia relativement tard le processus de décentralisation avec l'approbation de la Loi de Participation Populaire en avril 1994 et la loi de décentralisation administrative en juillet 1995.

Une des raisons de ce retard est la prédominance de régimes autoritaires qui ne concevaient pas l'idée de réduire et de décentraliser le pouvoir central. Mais il y avait également l'inquiétude qu'un pays avec des différences socioculturelles aussi marquées et avec une si faible intégration réelle, puisse déboucher sur un processus de désintégration et de démembrement comme dans beaucoup de pays du bloc socialiste.

Le modèle bolivien de décentralisation reconnaît l'autonomie politique des municipalités, établie déjà antérieurement par d'autres lois, bien qu'elle n'ait d'importance que pour les villes, en y ajoutant les éléments suivants :

- nouvelle division politique et administrative du pays, la municipalité n'est plus synonyme de ville ;
- distribution et décentralisation des fonds publics ;
- transfert de compétences aux municipalités (routes et chemins, santé, éducation, promotion du développement économique et social) ;
- la participation sociale dans les municipalités, la reconnaissance juridique des communautés paysannes, indigènes et des quartiers urbains en tant que « sujets » de ce processus, ainsi que la plus ample participation qui leur est assignée dans la planification des ressources municipales et dans le contrôle de la gestion municipale.

Cela a des conséquences sur la participation sociale. L'absence de l'État fut une des raisons pour lesquelles les communautés paysannes et indigènes ont maintenu leur culture organisatrice, et de cette façon elles ont pu assurer leur survivance matérielle et culturelle. En ce moment, positivement ou négativement, nous assistons à une irruption de l'État occidental et libéral au sein des communautés paysannes indigènes.

D'autre part, on ne peut nier que l'option territoriale a favorisé les organisations de la campagne mais qu'elle a aussi affaibli la participation sociale dans les villes et même les organisations fonctionnelles de la zone rurale qui sont restées en marge de ce processus si important qu'est la participation populaire.

Actuellement, ces difficultés ont été reconnues et c'est pour cela que la nouvelle loi de municipalités crée un conseil consultatif avec des représentants des différentes organisations fonctionnelles. Cette amplification peut favoriser la participation sociale dans les villes mais en même temps elle présente le danger qu'elle puisse diluer la participation des communautés en donnant naissance à d'autres organisations.

Le fait que la Loi de Participation Populaire reconnaisse la diversité des organisations territoriales existantes (ayllus, syndicats, « capitanias », associations de voisins, etc.) est un acte important de respect culturel en relation aux organisations rurales. Mais elle ne donne pas sa place à la tradition de participation sociale dans les centres urbains, et souvent elle ne respecte pas non plus celle de la participation rurale.

Une autre conséquence est que la capacité des municipalités à mettre en œuvre leurs nouvelles compétences, est confrontée à une faible capacité institutionnelle pour affronter leurs responsabilités et leurs nouvelles tâches, ainsi qu'à la corruption, l'inefficience et aussi à l'insuffisance de ressources pour faire les investissements nécessaires pour la région.

Le chemin se fait en marchant

De la même façon, si l'enthousiasme participatif des groupes et classes subalternes de la société – nous entendons ici les paysans et les indigènes – est une valeur en soi et de surcroît nécessaire, il n'est pas suffisant pour transformer la réalité.

Même s'il existe une brèche ouverte occupée par des Indiens ayant le statut d'autorités, ces derniers ont souvent été et sont surpassés par des acteurs qui se considèrent supérieurs, au sein d'une vision colonialiste qui perdure en Bolivie. Une autre restriction est le fait d'être obligé d'avoir une affiliation avec un parti politique pour pouvoir participer. Il semble évident que si la société civile évolue en supprimant ce pré-requis, cela sera un point très important vers une meilleure démocratie.

Nous croyons aussi que, bien que les secteurs exclus se sont incorporés grâce à la participation, il s'est agi dans une première étape de résoudre les besoins pratiques dans les endroits oubliés : infrastructure en santé et en éducation, amélioration du petit centre urbain, infrastructure productive, etc. Mais il faut encore avancer dans la recherche d'une issue collective.

Bien que le cadre rigide du modèle actuel semble empêcher une réelle possibilité d'un développement national autocentré, et ne laisse pas de place aux organisations ou identités collectives, le moment est venu d'affronter le défi, maintenant que se présente l'occasion légale, d'élargir les espaces démocratiques et de leur donner une figure propre à partir de notre identité.

A partir d'une plus grande visibilité des secteurs oubliés, on peut penser construire un développement harmonieux.

Ceci ne peut être perçu uniquement sous un angle économique, les plus grands problèmes dans tous nos pays continuent à être la pauvreté, l'exclusion, la précarité et la souffrance d'une grande majorité de la population qui a provoqué une certaine destruction au sein du tissu social. Ceci en empêchant l'évolution d'une citoyenneté républicaine et la construction d'une réelle identité nationale, c'est ce qu'un dirigeant paysan a appelé, lors du soulèvement paysan de septembre, « les deux Bolivie qui s'affrontent et nous interpellent »

Cependant, l'intervention de l'État se concentre sur les « pauvres », en les convertissant en un impératif éthique sans tenir compte d'aucune analyse sur l'origine des inégalités socio-économiques, le résultat étant de mettre uniquement en avant l'assistance focalisée sur les groupes les plus vulnérables.

Pour le moment, les instances populaires organisées se trouvent fragilisées par un conflit d'intérêt et de positions personnelles. Ces deux caractéristiques font qu'en tant que « peuple bolivien » nous nous trouvons enfermés dans une vision à court terme et limitée à la pauvreté.

Pour cela, il ne suffit pas que les populations locales s'organisent, ou même que depuis leurs organisations elles identifient et présentent de la manière la plus pertinente leurs propositions collectives.

Un pré-requis fondamental pour obtenir le changement ou la transformation de la situation est que ces propositions soient non seulement des aspirations en accord avec leur demande de qualité de vie, mais quelles soient également capables de s'articuler en relation à la construction « d'hypothèses sociales dans un ensemble cohérent » (Zavaleta). Ou bien, selon Luís Tapia, qu'elles puissent s'engager dans la construction d'un « projet politique » pour la société perçue comme un tout, avec comme base la mémoire de la dimension nationale et la synthèse du présent en perpétuel mouvement.

Nous devons essayer de profiter de cet espace ouvert par la participation populaire pour renforcer la capacité des groupes marginalisés d'accéder aux ressources et de participer aux décisions politiques dans ce contexte.

Dans la pratique, nous partons du principe d' « empowerment », conçu comme un processus qui inclut toutes les dimensions de la vie humaine, qui atteint au moins les ambitions des libertés personnelles, de conscience, d'organisation et de participation au sein de sa culture. Nous parlons d'un concept destiné à augmenter la capacité des gens à participer dans les prises de décisions au sein des différents niveaux, en incluant la distribution et l'accès à des ressources et richesses.

Cependant, cette nouvelle approche isolée ne représente pas un changement du paradigme du développement. C'est une nouvelle partie du discours de la modernisation qui, comme avant, parie sur la réforme des structures sociales et économiques des pays « en retard » pour qu'ils réduisent leurs niveaux de pauvreté incompatibles avec toute vision moderne et qu'ils améliorent leur capacité d'intégration au processus de globalisation.

Pour ceci, le défi est d'observer que la marginalisation et la discrimination ont des causes structurelles, qui font partie d'un ordre international, injuste et provoquant la pauvreté, et qui ont aussi des dimensions internes de pouvoir élargissant sans cesse les causes d'exclusion.

Nous pensons que les alternatives, qui sont le fruit d'acteurs sociaux, peuvent surgir uniquement de la non-légitimité de la situation actuelle. Pour cela, nous coïncidons avec l'idée que si en plus de la "globalisation" du capital, nous avons une fragmentation des mouvements populaires, nous devons essayer de construire une autre mondialisation, celles des résistances et des luttes. (Houtart et Polet)

Peut-être pouvons-nous faire que la Loi de Participation Populaire soutienne pour commencer un processus social qui serve de questionnement en tant que stratégie politique, en le mettant dans son contexte et en voyant les défis qui existent pour transformer la réalité, en identifiant les demandes importantes au niveau social qui puissent générer une mobilisation.

Il paraît important que ces alternatives n'apportent pas des solutions uniquement à des demandes particulières, mais qu'elles puissent également répondre à des besoins des communautés d'une même région. Un processus de participation qui ne vise qu'un objectif local, court le risque d'être un processus d'atomisation et de désagrégation au lieu d'être un mécanisme pour la démocratisation d'une société avec une vision allant plus loin qu'une simple approche à court terme.

Dans le nouveau cadre juridique et légal, il faut voir les municipalités comme de nouveaux espaces démocratiques. C'est dans un contexte local qu'on peut renforcer le processus d'« empowerment » des organisations paysannes et indigènes, et en même temps, leur donner une orientation et une direction pour qu'elles deviennent un instrument efficace qui approfondisse et consolide le processus de démocratisation locale.

Au-delà de son objectif de démocratisation, il questionne et interpelle les structures centrales de pouvoir ainsi que l'exercice autoritaire qui se pratique depuis le gouvernement national et les autres pouvoirs.

Le pari plein d'espoir est que les expériences riches et positives, des paysans et indigènes, servent aussi pour renforcer la capacité d'« empowerment » du mouvement paysan.

Mais la capacité de participation politique des communautés trébuche sur de nombreux obstacles qui sont à la fois causes et effets du système d'exclusion et de domination qui a toujours cherché à détruire les communautés ou les enferma dans un isolement local.

D'un côté, la longue tradition organisatrice des communautés contraste avec la faiblesse des organisations supracommunales, et d'un autre côté les organisations communautaires souffrent d'une désinformation en ce qui concerne les droits politiques et humains. Il existe ce que certains appellent, un déficit historique dans l'exercice de la citoyenneté, et à cela se rajoute la perte de crédibilité du système politique et des partis.

Par contre, nous assistons actuellement en Bolivie à un renouveau du discours politique et idéologique. La demande politique des paysans et indigènes boliviens en particulier de la région andine, historiquement la plus ancienne, a été d'arriver à être pleinement citoyens.

L'arrangement colonial avait été celui d'un régime hiérarchisé avec une société faite de strates superposées l'une sur l'autre : la république des Espagnols et la république des Indiens, avec une nette et humiliante subordination de la seconde en relation à la première. Mais avec une certaine reconnaissance de la seconde à travers un contrat implicite de respect des territoires en échange d'un tribut ou « mita ».

Cet arrangement s'est détérioré vers la fin de la colonisation, entraînant les grands soulèvements de 1780 et il s'effondra totalement lors de l'époque républicaine dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle avec l'instauration d'une relation encore plus asymétrique. Avec des citoyens d'un côté et une « indiada » déstructurée et sans aucune reconnaissance de l'autre côté. Les deux républiques étaient toujours présentes mais sans plus aucun contrat implicite et plutôt en conflit.

Avec la révolution de 1952, cette forme de subordination commença de nouveau à se fracturer. On allait vers un chemin libéral de l'uniformisation, transformant l'Indien en paysan, en reconnaissant la propriété privée sous forme de parcelle, le droit de vote et d'accès à l'éducation. Ce furent des avancées importantes même si elles restèrent sans aboutissement.

Les aspirations de la citoyenneté indienne qui surgirent au siècle précédent, se trouvèrent dans la notion de citoyenneté de la révolution de 1952.

Après les élections municipales de 1999, 59 % des municipalités rurales avaient eu au moins un conseiller d'origine paysanne et indienne. La route ne fait que commencer. Dans la précédente gestion municipale ils ont lutté pour se faire entendre et pour que les dirigeants entendent les demandes des communautés. Nombre d'entre eux, lorsqu'ils ont assumé des postes de dirigeant, ont été attirés par la corruption. D'autres se sont surtout inquiétés de laisser des chantiers d'infrastructures afin de laisser une trace matérielle

de leur passage par le pouvoir local. Une majorité considère qu'ils ont beaucoup appris lors de leurs passages par les mairies de zone rurale.

À présent, il nous faut avancer vers la récupération de ces expériences et de cette pratique et projeter l'exercice du pouvoir local vers d'autres objectifs, en générant des hommes et femmes dignes qui luttent pour leurs identités et qui font de ce processus un pas irréversible et modificateur de la réalité.

Bibliographie

ALBO X., *Ojotoas en el Poder Local*, La Paz, 2000.

FARAH I., *Marco conceptual para entder el fortalecimiento de la sociedad civil*, La Paz, 2000.

MEDINA J., *Poderes locales, Implementando la Bolivia del próximo milenio*, Fondo editorial FIA/Semilla/CEBIAE, La Paz, 1997.

TICONA E., ROJAS G., ALBO X., *VOTOS Y WIPHALAS, Campesinos y pueblos originarios en democracia, Fundación Milenio*, 1995.

MINISTERIO DE DESARROLLO HUMANO, SECRETARIA NACIONAL DE PARTICIPACION POPULAR, *Indígenas en el Poder Local*, Bolivia, 1997.

PADEM (Programa de Apoyo a la Democracia Municipal*), Empoderamiento de las comunidades campesinas e indígenas. Una propuesta para la democratización de los municipios rurales*, La Paz, 2001.

La gouvernance locale au Nord

Quelles significations dans le contexte belge ?

FRANCESCA PETRELLA

Introduction

D'origine anglo-saxonne, la notion de gouvernance devient de plus en plus populaire à travers le monde. Elle répond à l'incapacité des concepts utilisés précédemment à caractériser les évolutions de l'environnement social, économique et politique de ces dernières décennies (Boucher et Tremblay, 1999). Parmi ces évolutions, citons la mondialisation des échanges, le développement des nouvelles technologies de l'information et la construction d'espaces supranationaux, comme l'Union européenne. Ces divers éléments entraînent une inadéquation des cadres nationaux et dès lors une redécouverte de l'échelon régional, voire local, qui pousse à une décentralisation des compétences. L'intérêt croissant pour l'échelon local, que l'on observe dans le chef des pouvoirs publics depuis les années 80, s'explique par l'échec, ou le succès relatif, des politiques macro-économiques ou régionales pour résoudre les problèmes de chômage, de pauvreté et d'exclusion concentrés dans certaines zones. Parallèlement à ça, ces dernières années ont connu une volonté d'amélioration de l'efficacité de l'intervention publique qui se traduit par un changement, voire la remise en cause, du rôle de l'État, ouvrant la voie à la reconnaissance d'autres acteurs tels que les associations, les PME locales, les habitants. Des structures plus souples se mettent en place, de nombreux partenariats et réseaux se développent entre acteurs locaux. Certains auteurs voient dans ces évolutions une reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile. Cette évolution est reprise sous la notion de gouvernance locale, qui désigne l'ensemble des nouvelles interactions entre une diversité d'acteurs locaux pour la coordination de l'action collective.

La gouvernance au Nord et au Sud : une notion polysémique

Malgré sa large diffusion, la gouvernance est encore, comme le souligne Le Galès (2000), « un chantier de recherche et une problématique ». C'est une notion en voie de conceptualisation dont le caractère polysémique et l'usage dans différentes disciplines rend sceptique. Le mot gouvernance recouvre,

en effet, selon les pays et selon les auteurs des significations fort diverses et sujettes à débat. Dans les pays du Sud, la notion de gouvernance est mise en avant par des organisations internationales telles que la Banque mondiale suite à l'échec des programmes d'ajustements structurels. La gouvernance vise une gestion du service public, plus efficace et transparente afin, notamment, de responsabiliser les dirigeants des pays du Sud (Allemand, 2000). Pour de nombreux auteurs, ce terme véhicule une « vision normative d'inspiration libérale » portée par les organisations internationales (Le Galès, 2000).

La notion de gouvernance se décline de façon différente au Nord. Plus précisément, deux courants émergent dans les pays occidentaux : l'approche anglo-saxonne (États-Unis, Royaume-Uni) et l'approche francophone (Québec, France, Belgique). Pour les anglo-saxons, la gouvernance s'inscrit dans une conception minimaliste de l'État et dans la mise en place d'une gestion publique de type entrepreneuriale. Les réformes des services publics, tant américaines qu'anglaises, limitent l'intervention étatique et favorisent la mise en concurrence d'opérateurs privés dans l'offre de services sociaux. En ce sens, l'interprétation anglo-saxonne de la gouvernance se rapproche de la conception libérale véhiculée par la Banque mondiale dans les pays du Sud.

L'approche francophone semble d'emblée différente, car la notion de gouvernance ne vient pas se substituer à celle de gouvernement mais se présente comme complémentaire. La notion de gouvernement donne à l'État une position centrale dans la prise de décision et la gestion des affaires publiques. Au contraire, celle de gouvernance met l'accent sur l'implication d'une pluralité d'acteurs publics, privés et de la société civile dans les processus de décision et de gestion de la vie locale.

La gouvernance, dans les pays francophones, s'accompagne dès lors d'une redéfinition du rôle des pouvoirs publics locaux, qui sont vus comme des médiateurs, des « facilitateurs » ou des animateurs du développement plutôt que des gestionnaires administratifs ou communaux (Greffe, 1984). Cette nouvelle perspective pour les pouvoirs publics nécessite le passage d'une gestion bureaucratique à une gestion plus souple et partenariale. De même, elle requiert une continuation de la décentralisation des compétences, tendance que l'on retrouve dans le recours croissant au principe de subsidiarité, notamment au niveau européen. Selon ce principe, les décisions doivent se prendre au niveau efficace le plus bas. Enfin, un effort de décloisonnement entre les différents administrations publiques est nécessaire dans cette optique (OCDE, 1993). Cet effort concerne particulièrement la Belgique où nous nous heurtons à une tradition de cloisonnement administratif qui touche tous les niveaux de pouvoirs et peut être un frein à l'adoption de politiques transversales et multidimensionnelles.

La reconnaissance du rôle joué par les différents acteurs locaux (pouvoirs publics, entreprises commerciales, associations, organisations d'économie sociale et habitants) questionne la dichotomie classique État/marché, public/privé qui a prévalu durant les décennies précédentes (Lévesque, 2000). La frontière entre le public et le privé en devient plus floue. Parler de gouvernance est une manière d'aborder cette remise en cause de frontières nettes entre les différents secteurs en se centrant sur l'analyse des modes de coordination entre les différents types d'acteurs.

Un chantier pour la recherche et pour les politiques publiques

En nous basant sur divers travaux touchant à la notion de gouvernance[169], nous proposons de considérer la gouvernance locale comme *un arrangement institutionnel spécifique entre une pluralité d'acteurs ayant des logiques d'action et/ou des intérêts différents afin de coordonner les transactions entre ceux-ci.* L'arrangement institutionnel, par exemple un ensemble de règles, une convention, un contrat, est spécifique au sens où le mode de coordination des transactions au sein d'une structure de gouvernance n'est pas « pur » : ni purement hiérarchique et autoritaire, comme il le serait au sein d'une structure intégrée verticalement, étant donné que les acteurs gardent une certaine autonomie et que les processus de décision impliquent plusieurs acteurs ; ni purement décentralisé comme sur un marché classique. Les transactions entre acteurs comportent une dimension de coopération s'éloignant ainsi des relations purement marchandes caractérisées par une concurrence entre agents.

C'est à ce titre que l'on peut caractériser les structures de gouvernance comme des modes hybrides de coordination des transactions entre une pluralité d'acteurs, hybrides au sens où elles se situent entre les deux pôles suivants (cf. Lévesque, 2000 ; Hollingsworth, Boyer, 1997) :

- la concurrence, coordination décentralisée et volontaire au sens où l'échange sur le marché entre les offreurs et les demandeurs se fait par l'intermédiaire du système de prix ;
- la hiérarchie, coordination centralisée et autoritaire : la coordination entre les agents se fait à partir de règles imposées par une autoritaire centrale, qui peut être publique (comme l'État et le principe de redistribu-

[169] Voir notamment WILLIAMSON, 1975, 1985, 1996 ; OUCHI, 1980 ; HOLLINGSWORTH, BOYER, 1997 ; OSBORNE, 1997, LAVILLE 1992; EVERS 1995 ; KOOIMAN, 1999 ; ALLEMAND, 2000 ; LEVESQUE, 2000.

tion via l'impôt) ou privée (comme les grandes entreprises qui sont hiérarchisées) ; cette autorité a donc un pouvoir de contrainte sur les autres agents

Dans la coopération, on a, au contraire de la hiérarchie, une coordination centralisée et volontaire au sens où les relations entre les agents sont basées sur des valeurs communes, telles que la confiance réciproque, l'intérêt général ou l'engagement. L'activité bénévole relève de ce mode de coordination.

Chaque structure de gouvernance diffèrera de par la combinaison des modes de coordination qu'elle adopte. Par exemple, la sous-traitance de certaines activités auparavant organisées par des organisations publiques à des associations peut être interprétée comme un type de gouvernance dominé par une logique marchande. Les réseaux sont, quant à eux, proches du pôle de la coopération, chaque participant s'associant autour d'une thématique commune tout en gardant son autonomie et ses activités. Les partenariats, considérés comme des collaborations élargies et permanentes en vue de développer une activité commune, exigent peut-être un arrangement institutionnel plus complexe qu'un réseau, qui identifierait clairement les partenaires, leur mission ainsi que leur contribution à l'organisation de l'activité commune.

Sur cette base, la problématique centrale véhiculée par la gouvernance locale dans nos pays peut être reformulée comme suit : dans le contexte actuel de décentralisation des compétences et d'environnement de plus en plus complexe, comment coordonner une action collective au niveau local entre des acteurs dont les logiques et les intérêts divergent ? Cette question est au centre de nombreuses réflexions pour les politiques publiques.

La gouvernance locale dans la réalité belge

À notre connaissance, la notion de gouvernance n'est pas fort utilisée en Belgique, que ce soit dans la formulation de politiques publiques ou dans les pratiques de terrain. La reconfiguration des relations entre État, marché et société civile au niveau local peut être appréhendée à partir de l'intérêt croissant pour les politiques de développement local et plus particulièrement pour les partenariats public-privé pour le développement local.

Un intérêt croissant pour le développement local

L'intérêt pour les politiques de développement local est apparu explicitement dans les politiques publiques durant les années 80[170]. Plusieurs éléments contribuent à expliquer cette redécouverte de l'échelon local. Le coût important des politiques régionales des années 60 et leur succès relatif, le déclin des zones d'industrie lourde, l'augmentation du chômage dans les régions dites en retard de développement, la pauvreté de masse dans les grandes villes mais aussi dans les zones rurales, l'apparition de multinationales puissantes, la percée des considérations écologiques liées à l'urbanisation croissante, la montée des mouvements régionalistes et l'émergence de nouveaux pôles de croissance dans des régions spécialisées dans le secteur tertiaire où prédominent les PME et l'organisation en réseaux sont tant d'éléments qui remettent en cause l'efficacité des politiques régionales menées dans les années 60. Une des critiques centrales de ces politiques est de ne pas avoir suffisamment tenu compte des caractéristiques des territoires dans les choix de localisation des investissements. Ces critiques vont susciter une réorientation des politiques de développement, qui prend de l'ampleur dans un contexte favorable à la décentralisation des compétences en vue d'accroître l'efficacité des politiques publiques. La mondialisation croissante du commerce et la construction européenne entraînent une inadéquation des cadres nationaux et dès lors une redécouverte des échelons infra-nationaux, qui poussent à la décentralisation des compétences (Gérard-Varet, Thisse, 1997).

Le niveau local permet en effet une meilleure identification des besoins et par là une plus grande souplesse et capacité d'ajustement et de suivi. De même, une plus grande capacité de coordination tant des politiques sectorielles que des acteurs locaux en découle. La proximité et la connaissance du terrain facilitent la construction d'une confiance entre acteurs locaux nécessaire à la concertation, à la mise en place d'une logique partenariale et à l'adoption d'une approche décloisonnée du développement local[171].

---

[170] Insistons sur le fait que les notions de "local", de région ou de territoire sont relatives et recouvrent des significations ou des réalités différentes selon les principes sous-jacents au découpage de l'espace, les auteurs et les pays considérés. Dans ce qui suit, la notion de région fait référence à la délimitation administrative des régions. Le local recouvre un échelon infra-régional, qui selon les cas peut être une ville, une zone rurale, une commune, un quartier. La notion de territoire, plus globale, permet de faire le lien entre différents espaces locaux, régionaux ou nationaux ainsi qu'entre des espaces ruraux ou urbains (OCDE, 1994). Ainsi, un territoire peut coïncider avec une délimitation administrative ou autre, telle qu'un bassin d'emploi.

[171] GREFFE, 1997, chapitre 7.

La réorientation des politiques du développement donne lieu à l'émergence de plusieurs approches. Nous présentons ci-dessous les principaux courants qui permettent de caractériser le contexte belge.

Première génération : développement endogène ou « local de contestation »

Le développement local est apparu au départ comme une réponse critique aux politiques régionales des années 60 et donc comme une alternative au développement par le haut. Dès la fin des années 70, apparaît le concept de développement endogène ou par le bas, qui envisage le développement comme « un processus global d'élargissement des opportunités des individus, groupes sociaux et communautés organisées territorialement, en mobilisant l'ensemble de leurs capacités et ressources pour les bénéfices communs en termes sociaux, économiques et politiques »[172]. Cette définition fait émerger une autre distinction par rapport à la conception du développement qui a prévalu dans les années 50 et 60, à savoir un élargissement de la notion de développement à d'autres variables que la croissance économique[173].

La dynamique de développement est donc impulsée par le bas, c'est-à-dire par la communauté locale elle-même, pour mieux satisfaire les besoins locaux qui se différencient en fonction des caractéristiques naturelles, sociales ou culturelles propres à chaque territoire. Les initiatives locales sont portées par des acteurs locaux issus du monde associatif, de la société civile et de l'économie informelle ou populaire, pour contrecarrer les effets de la crise dans les régions en difficulté. Ces initiatives sont autonomes par rapport à l'État. Nous sommes dans la première étape du développement local : *le local de contestation* (Lévesque, 1999). Cette étape se caractérise par trois principes centraux : le principe de « *self-governance* » (autogestion) ; le principe de « *self-reliance* » (autosuffisance), et la volonté d'« *emporwerment* » (mobilisation et renforcement du pouvoir des plus pauvres)[174].

La dynamique initiée et portée par le centre de santé mentale La Pioche et la Maison médicale La Glaise à Marchienne-Docherie, quartier défavorisé de Charleroi (Région wallonne, Belgique) est illustrative à cet égard. Dans les années 70, des habitants se sont mobilisés pour améliorer la vie de leur quartier et de ses habitants. Ce mouvement a donné lieu à la création d'un centre de santé mentale (a.s.b.l.) et d'une maison médicale. Ce projet de

[172] STÖHR, 1981, p 39.
[173] VACHON, 1993, p 117.
[174] SANYAL, 1999, p 182-184.

quartier, au départ essentiellement porté par des bénévoles, avait comme objectif général d'aider à la prise en charge de l'animation du quartier par les habitants. L'idée de départ était donc de « faire avec les gens ». Ce projet s'inscrivait dans ce mouvement de contestation et d'autogestion par rapport aux pouvoirs publics. Au début des années 80, une certaine méfiance par rapport aux pouvoirs publics, en particulier par peur d'être récupéré, freinait les collaborations avec les institutions publiques locales, au-delà de demandes matérielles. La dynamique, la méthode de travail, les objectifs et les modes de fonctionnement de la Pioche se différenciaient clairement de ceux des institutions publiques, caractérisées par une lenteur administrative, une coloration politique forte et une structure hiérarchisée. La Pioche était donc plutôt isolée, repliée sur elle-même, mis à part des relations avec l'Office de la naissance et de l'enfance et les écoles du quartier. Depuis cette situation a fortement évolué, comme nous le verrons plus loin.

Cette initiative rejoint l'approche du *développement communautaire*. Dès le milieu des années 60, essentiellement aux États-Unis et au Québec, apparaît le mouvement communautaire dans une optique de remise en cause des politiques sociales suite à l'accroissement de la pauvreté urbaine, du chômage, à la formation de ghettos et aux problèmes rencontrés par les minorités ethniques dans les grands centres urbains. Nous pouvons donc voir dans l'émergence de l'organisation communautaire un renouvellement des pratiques sociales qui « vise à combattre les inégalités, la centralisation des pouvoirs, les structures de domination et les discriminations vécues par les classes populaires de la société »[175]. Cette pratique se caractérise par une conception du développement par le bas, ciblant son intervention dans les communautés locales. Son action part de l'identification des besoins locaux et a comme objectif d'induire une dynamique de changement social et de démocratisation *(grassroots democracy)* au sein de ces communautés en partant de leurs potentialités de développement. Cette approche se situe clairement dans une optique de développement endogène à partir d'une intervention sociale basée sur la participation et la mobilisation de la population dans un objectif de transformation sociale et de transfert des pouvoirs au niveau local *(empowerment)*.

Cette remise en cause des politiques sociales reflète un changement d'approche de la pauvreté. On reconnaît en effet l'impact de l'environnement socio-économique dans les problèmes de pauvreté aux côtés des problèmes psycho-sociaux et individuels. Ainsi, la dimension territoriale de la pauvreté (c'est-à-dire l'existence d'une concentration de la pauvreté dans

[175] DOUCET, FAVREAU, 1991, p 8.

certaines zones) et du développement économique et social (comme le déclin d'activités dans certaines zones et la formation de poches de chômage dans ces quartiers) est prise en compte dans les pratiques sociales. La nécessité de travailler simultanément sur les multiples dimensions de la pauvreté ressort clairement, ce qui entraîne la mise en œuvre d'interventions intégrées et territorialisées.

De la première génération d'organisations communautaires sous la forme de comités de citoyens dans les années 60 au début des années 1990, on assiste à une diversification des champs d'activités et des modes d'intervention (Favreau, Lévesque, 1996). En trois décennies, l'organisation communautaire passe de l'éducation populaire et l'offre de services sociaux et de santé à l'insertion sociale par l'activité économique. D'un mouvement de revendication collective auprès des pouvoirs publics, on est passé à une logique de partenariat entre ces organisations et les pouvoirs publics d'une part ou des organisations privées commerciales d'autre part. Ces évolutions vont amener une autre vision du local, à savoir le local de concertation (cf. infra).

L'initiative de quartier à Marchienne-Docherie a connu une évolution parallèle, passant de l'isolement et l'autogestion au développement de partenariats avec les pouvoirs publics. Plusieurs facteurs ont contribué à ce mouvement vers la concertation. De projets développés avec les habitants et portés par des militants bénévoles, plusieurs initiatives se sont structurées et professionnalisées. Les professionnels ont ainsi pris plus de place notamment à travers la création d'un centre de santé mentale et d'une maison médicale. Mais la dynamique de développement communautaire reste toujours présente à travers diverses activités qui visent à améliorer les relations sociales des familles. Epinglons la Maison des familles, lieu de rencontre et espace de liberté où les familles peuvent réapprendre à faire des projets ensemble l'atelier de repassage et l'atelier des enfants. Ce centre touche aujourd'hui environ 350 familles qui doivent faire face à des difficultés financières, de logement, de santé, d'éducation et à des situations familiales conflictuelles et déstructurées. Les objectifs du centre se sont petit à petit précisés, les projets se sont définis et inscrits dans une stratégie de long terme. Outre cette clarification des objectifs, la consolidation et la visibilité accrue des activités au fil du temps a sans doute permis une ouverture aux institutions publiques en limitant la peur de récupération et la méfiance réciproque.

Le projet d'Espace Environnement a évolué selon ce même schéma de la contestation à la concertation. Au départ groupe de pression, Charleroi Environnement, constitué de bénévoles réagissant face à certains projets d'urbanisme à Charleroi, s'est très rapidement, depuis environ 20 ans, professionnalisé et spécialisé dans la participation et la concertation sous la dénomination Espace Environnement. L'objectif principal de cette association,

dans ses domaines d'actions en urbanisme, aménagement du territoire et environnement, est de permettre à chacun des acteurs (entreprises, élus, associations, population) de participer efficacement et effectivement à cette nouvelle gouvernance locale. Il s'agit donc de mettre en place une méthodologie telle que, sur base d'une bonne information, chacun puisse faire valoir sa vision du problème et donc amener à une meilleure prise de décision. Dans cette conception, solution ou projet concerté ne signifie pas pouvoir partagé : celui-ci appartient toujours aux décideurs. L'objectif de la démarche est bien de mettre en place et garantir un espace d'information et de discussion dans lequel une relation de confiance, d'écoute et de transparence est garantie.

Si les initiatives proches du développement communautaire s'inscrivent dans le renouvellement des actions et politiques sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, des initiatives similaires émergent afin de lutter contre le chômage et la précarité sur le marché du travail, en particulier pour des personnes peu qualifiées. Ces *initiatives locales d'emploi* voient le jour dans divers pays de l'OCDE au début des années 80 et seront soutenues par la Commission européenne dans les années 1990. À partir de la mobilisation des acteurs et dans un souci de répondre aux besoins locaux, de multiples projets de création d'emplois et de développement de l'entreprenariat sont créés tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les années 1990, apparaît la nécessité de coordonner et d'intégrer ces initiatives spontanées et dispersées dans un processus de développement plus large et plus cohérent, qui intègre d'autres dimensions que l'emploi et s'inscrit dans un partenariat entre les pouvoirs publics et les acteurs privés. Cette évolution se retrouve dans la notion actuelle de développement local.

Deuxième génération : développement local intégré et concertation

Vers la fin des années 80, la notion de développement local a évolué. Nous passons ainsi du local de contestation, anti-étatique voire même anti-marché, au *local de concertation* qui préconise une coopération entre les différents acteurs économiques et sociaux. (Lévesque, 1999). Les initiatives locales spontanées deviennent plus structurées, elles se professionnalisent petit à petit dans un souci de répondre au mieux aux besoins complexes. Ces projets s'intègrent dans une stratégie cohérente de développement local, s'ouvrant ainsi à la collaboration avec d'autres acteurs locaux, en particulier les pouvoirs publics. Les initiatives associatives endogènes ne peuvent en effet à elles seules résoudre l'entièreté des problèmes locaux. Le principe de *self-reliance* (autosuffisance) est relativisé. Plus particulièrement, il s'avère que les

ressources pouvant être mobilisées par les initiatives associatives sont limitées sans subventions publiques. Les dons et le travail bénévole ne suffisent pas. Le développement local devient une démarche qui repose sur une combinaison de ressources endogènes et exogènes et qui est mise en place par des acteurs locaux tant privés que publics. Se pose alors la question de la signification et de la place du principe de *self-governance* (autogestion) prôné par la première génération du développement local. Comment entrer en concertation avec l'État dans une stratégie de développement local et bénéficier de financements publics tout en gardant une certaine autonomie par rapport aux pouvoirs publics ainsi qu'une fonction critique et d'interpellation des pouvoirs publics propre aux initiatives associatives ?

Parallèlement à l'ouverture des initiatives locales impulsées par la base dont nous avons parlé ci-dessous, on assiste à un foisonnement d'initiatives mises en place par les pouvoirs publics régionaux et locaux. Nous pensons par exemple aux régies de quartier de logement social, apparues dans les années 1990, lors des grandes réflexions concernant la mutation du rôle des logements sociaux. Ces régies de quartier relèvent essentiellement de la sphère publique mais sont conçues à partir d'un partenariat entre institutions publiques ou para-publiques et les habitants dans les cités de logement social.

Plus récemment, le projet de relais social à Charleroi, mis en place à l'initiative du ministre des Affaires sociales et de la Santé, s'inscrit d'emblée et délibérément dans une dynamique de partenariat entre pouvoirs publics et associations. Des assemblées préparatoires ont réunis tous les opérateurs de terrain travaillant sur les plus démunis et les exclus de la société (CPAS, contrats de sécurité et société, maisons d'accueil de jour ou de nuit des personnes sans abri) afin d'élaborer un projet réellement partenarial. Toutes les structures institutionnelles (comité de pilotage, cellule de coordination, etc.) prévoient un équilibre entre organisations publiques et associatives de Charleroi (40 % pour chaque secteur) et 20 % des postes reviennent au ministère, qui doit jouer le rôle d'arbitre. Le projet s'avère également intéressant en ce sens que les financements publics viendront consolider les actions existantes sur le terrain tant publiques qu'associatives.

Au sein de cette deuxième génération du développement local, un consensus semble émerger pour caractériser le développement local comme suit (ou si l'on reprend l'appellation québécoise du développement économique communautaire[176]).

[176] FAVREAU, LEVESQUE, 1996, p 57-59.

Une première caractéristique de ce développement est d'intervenir de façon *territorialisée*, c'est-à-dire en agissant sur un territoire pertinent socialement et économiquement. Soulignons, d'une part, l'importance de la dimension de proximité de l'intervention, au sens où les projets doivent permettre aux habitants et acteurs locaux de se les approprier et, d'autre part, l'importance de la dimension de réciprocité qui met l'accent sur l'organisation de réseaux entre les différents acteurs tant au niveau local qu'aux niveaux régional et national.

Une deuxième caractéristique est de mettre en place une *action intégrée*, i.e. qui réconcilie l'économique et le social et agit, afin d'attaquer le problème des quartiers en difficulté dans sa globalité, sur les trois champs d'intervention suivants :

- le développement des compétences de la population (formation professionnelle et réinsertion des jeunes en décrochage) ;
- la création d'emplois, le soutien aux entreprises locales et l'aide au démarrage d'entreprises nouvelles ;
- la revitalisation sociale du milieu (notamment via la recomposition du tissu social, la rénovation du logement et du cadre de vie, le développement de services sociaux et de santé).

Troisièmement, cette approche promeut *une démarche partenariale* entre les multiples acteurs concernés par le développement du quartier, réunissant donc les secteurs public, privé commercial et associatif dans une optique de coordination et de coopération.

Enfin, *l'existence d'une volonté de participation démocratique* par l'implication des habitants dans le développement de leur quartier est également une caractéristique importante.

En d'autres mots, un processus de développement durable est enclenché dans la mesure où les initiatives menées par les acteurs s'inscrivent dans une stratégie locale cohérente, qui articule des facteurs exogènes et endogènes de développement, facilitent l'émergence de modes d'organisation innovants ou de nouveaux projets et associent tous les partenaires de l'économie locale à cette démarche (OCDE, 1994). L'accent est donc mis sur le processus de développement, global mais diversifié, sur les dynamiques économiques et sociales, sur le comportement des acteurs locaux plutôt que sur les résultats (Belinga, 1994).

Les défis du développement local intégré

Une telle conception du développement, à savoir un développement territorialisé, intégré, partenarial et participatif soulève plusieurs défis de taille.

Articuler la stratégie de développement local aux autres niveaux de l'économie

Un premier défi consiste à aborder le développement local dans son interaction avec les autres niveaux de l'économie soit, pour reprendre la terminologie de Braudel, la socio-économie de subsistance et l'économie-monde (Verschave, 1994).

La socio-économie de subsistance, rez-de-chaussée de la socio-économie, s'avère indispensable au développement des activités économiques, il est le lieu où s'enracinent les actions locales. Le pôle relationnel y est fortement présent, étant donné que ce niveau regroupe l'ensemble des activités non monétaires qui se développent au sein de réseaux familiaux ou de proximité et ont de ce fait un fort contenu relationnel.

La socio-économie locale est l'étage des jeux d'échange (Puel, 1990), tant sur le plan économique que sociopolitique. En effet, cet étage permet, d'une part, de désenclaver les produits de l'économie de subsistance et de les introduire dans un processus de valorisation et de démultiplication (Verschave, 1994). Il est d'autre part le lieu de formation des débats publics et permet ainsi l'émergence d'une démocratie au niveau local. La production de biens et services ainsi que les espaces démocratiques ont donc un ancrage local important. Ce niveau de l'économie se caractérise par une hybridation des financements marchands, non marchands et volontaires, étant donné que les activités présentes au niveau local sont produites par des organisations publiques, privées lucratives et d'économie sociale. La socio-économie locale a donc besoin de l'étage de subsistance où se structurent les relations de proximité et les échanges économiques et où prend racine le sentiment d'appartenance à une communauté. De même, la consolidation du rez-de-chaussée de la socio-économie ne peut se faire sans interaction avec le deuxième niveau. Ce deuxième niveau se caractérise en effet par une plus grande diversité d'acteurs (entreprises privées commerciales, organisations d'économie sociale, organisations publiques) et de champs d'intervention (non seulement social et culturel mais aussi économique, environnemental, politique, etc.) qu'il est important de mobiliser dans toute dynamique de renforcement de la socio-économie de subsistance.

Enfin, l'économie-monde est le niveau où, contrairement aux niveaux précédents, les différents acteurs locaux ne règlent plus les normes et pratiques de l'économie, les règles du jeu étant déterminées au niveau mondial ou global. Cet étage est dominé par le pôle capitaliste, composé essentiellement des multinationales, des institutions financières et le pôle public national ou supranational. L'économie-monde peut donc être considérée comme un produit de l'histoire, où il a fallu que l'activité économique se structure

d'abord aux deux étages précédents pour ensuite se développer dans une logique d'accumulation (Puel, 1990). L'économie mondialisée peut avoir des retombées importantes sur le territoire qu'il ne faut pas négliger, notamment en ce qui concerne l'évolution du salariat. Toute politique de développement territorial doit donc prendre en compte dans l'élaboration de projets locaux les potentialités et contraintes que représente l'économie mondialisée pour le territoire et ne pas voir la dimension macroéconomique comme opposée au développement local mais comme interdépendante (Greffe, 1984 ; Vachon, 1993).

Il est donc important de ne pas confondre développement local et « localisme ». En effet, de nombreuses problématiques dépassent le quartier ou le territoire concerné et doivent être envisagées en coordination avec d'autres territoires. Le défi est donc de tenir compte à la fois des caractéristiques du territoire local et du reste de l'économie régionale, nationale voire même mondiale dans la formulation de politiques de développement.

Impliquer une pluralité d'acteurs locaux

Un second défi consiste à prendre en compte dans une stratégie globale de développement les différents acteurs économiques et sociaux. En d'autres mots, toute politique de développement socio-économique local s'articule aux différents pôles de l'organisation économique, soit les pôles public, capitaliste et relationnel (Nyssens, 1996). L'erreur de nombreuses politiques de développement est de faire reposer la dynamique de développement sur un seul de ces pôles. Certains considèrent que le processus de développement ne va être enclenché qu'à partir d'un investissement dans le développement des entreprises, d'autres vont tout attendre de l'État. Les troisièmes, enfin, ne vont s'intéresser qu'au renforcement du tissu social et à l'implication des citoyens dans la dynamique de développement. Certaines politiques échouent du fait qu'elles n'ont pas suffisamment pris en compte la dimension relationnelle des échanges au niveau local, des dimensions culturelles et historiques du territoire. L'échec des grands investissements industriels dans les années 60 peut s'expliquer selon ce même raisonnement. Ces politiques ont directement misé sur le développement du pôle capitalistique tourné vers l'économie globalisée (par l'implantation de grands pôles industriels produisant pour l'extérieur du territoire), sans tenir compte du tissu socioéconomique local, de ses besoins et des interactions entre les différents niveaux de l'économie.

La prise en compte des différents acteurs s'accompagne d'une redéfinition de leurs rôles dans la dynamique de développement local, problématique au cœur de la réflexion sur la gouvernance locale. Les politiques de dévelop-

pement local mettent ainsi l'accent sur la participation démocratique au niveau local et sur la nécessité de partenariat entre acteurs. En effet, aux côtés des acteurs traditionnels que sont les entreprises privées et l'État, ces politiques donnent un rôle important aux organisations d'économie sociale (en particulier les associations et les entreprises d'économie sociale) et aux habitants.

Le partenariat au niveau local est notamment préconisé en Belgique durant ces dernières années dans la lutte contre l'exclusion sociale, et ce, dans la perspective de trouver des modes d'intervention plus efficaces que ceux qui ont prévalu auparavant. Ainsi, la participation des habitants et en particulier des groupes cibles (en l'occurrence les exclus) est considérée comme indispensable pour le succès de ces initiatives (Carton *et al.*, 1998 ; Commission européenne, 1997). Cette volonté de partenariat entre acteurs, bien que présente officiellement dans une grande majorité de politiques locales, pose parfois problème sur le terrain. La plupart des partenariats sont insufflés par le haut, i.e. à partir de niveaux de pouvoirs supérieurs, et constituent des partenariats dits de partage ou de régulation, sans qu'une réelle construction d'une action collective n'ait lieu (Carton *et al.*, 1998). L'implication des habitants en est d'autant plus difficile.

Le défi d'une approche en terme de gouvernance locale devient de reconnaître et de comprendre la spécificité des logiques d'action de chaque type d'acteur afin de mettre en place un partenariat équilibré entre les différents acteurs, qui tienne compte des potentialités et faiblesses de chacun.

Promouvoir une approche intégrée et transversale

Enfin, un troisième défi requiert un effort de décloisonnement entre les différents administrations publiques est nécessaire dans l'adoption d'une approche intégrée et transversale (OCDE, 1993). Ceci passe par la reconnaissance dans les objectifs des politiques publiques des multiples dimensions du développement. Le risque existe de définir le développement de façon unidimensionnelle, que ce soit en termes de croissance économique ou, étant donné le contexte de chômage massif, de création d'emplois, voire encore en termes de requalification sociale du quartier. Le développement local ou de quartier s'inscrit dans ce dernier cas dans une optique de renouvellement des services d'aide sociale. En guise d'illustration, considérons l'évolution des politiques de rénovation urbaine. Jusqu'au début des années 1990, la rénovation urbaine concernait l'amélioration des logements et des espaces publics, opérant ainsi un « lifting du quartier » (Riguelle, Géron, Decoster, 1996). Depuis, les pouvoirs publics ont reconnu le caractère multidimensionnel des problèmes auxquels sont confrontés les quartiers en difficulté et

tentent de mettre en place une action intégrée. En effet, on retrouve dans les différents départements des politiques publiques qui s'inscrivent dans une approche de développement local. Les politiques d'aide sociale ont augmenté leur rôle au niveau local, par exemple à travers l'impulsion d'initiatives de coordination sociale locale par les CPAS ou à travers la création des régies de quartier de logement social. Les programmes concernant les zones d'initiative privilégiée rentrent dans cette logique. Ces évolutions traduisent une territorialisation croissante des politiques et une prise de conscience de la complexité des problèmes auxquels il faut répondre au niveau local. Malgré la formulation d'objectifs globaux et transversaux, les acteurs locaux se heurtent à une tradition de cloisonnement administratif qui touche tous les niveaux de pouvoirs et peut être un frein à la réalisation de politiques transversales et multidimensionnelles.

Les enjeux transversaux de la gouvernance locale

Les pratiques locales confirment-elles ce discours véhiculé par les pouvoirs publics ? Comment se vivent sur le terrain les partenariats public-privé ? Quels en sont les avantages et les limites pour les différents acteurs concernés et pour le développement local ?

Dans cette dernière partie, nous proposons trois pôles de questions concernant les interactions entre une pluralité d'acteurs locaux pour les acteurs eux-mêmes et pour les décideurs politiques. Ces questions sont notamment formulées à partir des pratiques d'acteurs en Région Wallonne. Nous nous basons plus particulièrement sur la dynamique de quartier à Marchienne-Docherie, initiée par des habitants dans les années 70 et gravitant aujourd'hui autour du Centre de santé mentale La Pioche et sur la Maison médicale La Glaise, sur les régies de quartier de logement social ainsi que sur l'association Espace Environnement, dont l'objectif est de faciliter la médiation et la concertation entre acteurs locaux dans une perspective de développement durable.

Quels sont les avantages d'un partenariat entre initiatives et pouvoirs publics ?

L'histoire révèle de nombreuses interactions entre initiatives associatives et pouvoirs publics. En tant qu'association ou acteur de la société civile, pourquoi entrer en partenariat avec les pouvoirs publics ? Inversement, en tant que pouvoir public, pourquoi enter en partenariat avec les initiatives associatives et/ou les habitants ? Quels sont les attentes, les bénéfices espérés d'une collaboration élargie entre acteurs locaux ?

Un des avantages souvent mis en avant est de bénéficier des ressources spécifiques de chacun et des synergies propres à l'échange d'expériences et à l'action concertée. L'économie sociale joue un rôle d'innovation sociale, c'est-à-dire de révélation de nouvelles demandes sociales et de mise en place de solutions innovantes, étant donné leur ancrage local, leur insertion dans des réseaux sociaux. Mais les organisations d'économie sociale, sans l'intervention publique, donc portées par des bénévoles et financées par des dons, ont des ressources limitées. Les pouvoirs publics peuvent, quant à eux, mobiliser des ressources importantes, notamment par leur pouvoir de lever l'impôt. Les pouvoirs publics ont, en outre, une mission de service universel ou d'accès équitable pour tous aux services publics. L'État peut ainsi fournir des services à grande échelle. Néanmoins, l'État a plus de difficultés à identifier les demandes locales et à offrir des services différenciés en fonction des particularités de ces demandes, étant donné le fonctionnement centralisé et bureaucratique qui caractérise l'appareil public. La proximité des besoins, la flexibilité et la disponibilité de ressources bénévoles sont sans doute un atout des initiatives d'économie sociale. La complémentarité entre les forces et faiblesses des secteurs associatif public plaide dès lors pour une collaboration entre ces deux secteurs (Salamon, 1987).

L'histoire de nombreux services sociaux en Belgique révèle, en effet, que les associations ont souvent joué un rôle de pionnières en défrichant des demandes sociales émergentes non solvables sur le marché et en ouvrant ainsi la voie à une action subséquente de l'État. Par la suite, ces associations ont mobilisé leurs relais politiques afin d'inciter l'implication des pouvoirs publics dans le financement et la régulation de ces activités. Par son intervention, l'État a reconnu que ces services généraient non seulement des bénéfices privés mais aussi de bénéfices collectifs. L'État a mis en place des modes de financement subventionnant la production de ces services « lui conférant, en contrepartie, un pouvoir d'édiction de normes et de contrôle » (Laville, 1996). Son intervention a donc eu un impact important sur le mode d'organisation des services, par exemple au niveau de leur professionnalisation ou de leur tarification, souvent liée à la capacité contributive des usagers. Si l'État intervient dans le financement et la régulation de ces services, les prestations qu'il soutient sont le plus souvent réparties entre les pouvoirs publics (et notamment les pouvoirs publics locaux) et les associations. C'est ainsi que se sont structurés par exemple les services d'aide à domicile mais aussi, l'accueil de la petite enfance ou le logement social.

Quels sont les risques liés au développement de pratiques de gouvernance locale ?

L'histoire du mouvement associatif et de l'économie sociale suggère d'être attentif à trois types de risques qui accompagnent la structuration et le relais par les pouvoirs publics des initiatives innovantes issues de la société civile.

Un premier risque identifié est celui de *l'isomorphisme institutionnel*, c'est-à-dire le risque de voir l'ouverture à une pluralité d'acteurs s'accompagner d'une uniformisation des initiatives. Or, nous venons de le mentionner, ce rôle d'innovation sociale est une de leurs spécificités pouvant enrichir le partenariat avec les pouvoirs publics. De même, leur fonction de contre-pouvoir ou d'interpellation des pouvoirs publics peut également disparaître dans les pratiques partenariales. Cette uniformisation peut se jouer de multiples manières. Elle peut résulter de la définition de règles et de pratiques trop strictes, réduisant au minimum la latitude des initiatives associatives pour explorer de nouvelles solutions. Elle peut être le résultat d'une concurrence (spontanée ou organisée) trop forte entre les initiatives. Elle peut aussi découler d'une approche trop gestionnaire des pouvoirs publics qui enfermerait les organisations dans des contrats de prestations fermés. Enfin, la dynamique de structuration et d'institutionnalisation des associations peut également comporter un risque d'isomorphisme si l'initiative perd son impulsion de départ, essentiellement bénévole, militante et réciprocitaire suite à la professionnalisation et au développement des activités.

Un deuxième risque consiste en *l'instrumentalisation* des initiatives de terrain par les pouvoirs publics. Celles-ci seraient alors détournées de leur mission première au profit d'un objectif privilégié par les pouvoirs publics. Par exemple, la dynamique actuelle qui tend à associer le développement des services de proximité à l'insertion des moins qualifiés dans le cadre des programmes de résorption du chômage est à cet égard très illustrative. Un risque de cet ordre pourrait également être associé à un recours croissant au marché ou aux solidarités informelles dans une optique de rationalisation des dépenses publiques. Ici aussi, les capacités d'innovation sociale et de contre-pouvoir des initiatives associatives, à la base de leur émergence, risquent de disparaître.

Enfin, un troisième risque, qui peut découler des deux premiers, est celui de la *récupération* ou de la mise sous tutelle des initiatives associatives par les pouvoirs publics. Etant donné le déséquilibre des moyens dont disposent les associations et les pouvoirs publics et leur mission de service universel, il se pourrait que des pouvoirs publics reproduisent à grande échelle et avec des moyens beaucoup plus importants les nouvelles initiatives émergeant du

terrain. Au lieu de relayer ou soutenir ces projets émanant de la base, l'appareil public en vient à se substituer à ces initiatives.

Quelles seraient les modalités d'une « bonne » gouvernance locale ?

Compte tenu des avantages attendus des pratiques partenariales locales et des risques qui en découlent, quelles seraient les conditions permettant de bénéficier de ces avantages tout en limitant les risques ? Comment coordonner une action collective au niveau local en tenant compte de la diversité des missions, spécificités et intérêts des acteurs autour de la table ?

Afin d'apporter certains éléments de réponse à cette question, nous suggérons de nous pencher sur l'environnement et les conditions initiales, sur les modalités institutionnelles ainsi que sur les modes de financement de ces pratiques de gouvernance. Pour chacun de ces points, nous proposons différents éléments de discussion.

Un environnement favorable

Quelles conditions devraient être réunies au départ ?

- la nécessité préalable pour chacun des acteurs locaux d'avoir clarifié sa mission, ses objectifs et ses attentes par rapport à la dynamique de partenariat ;
- l'existence d'un climat de confiance et de connaissances réciproques (par exemple en Région wallonne, arriver à dépasser les piliers traditionnels : associatif catholique et public socialiste) ;
- la prise de conscience de chacun des partenaires de la nécessité de partager le pouvoir, de céder un peu de terrain par rapport à ses propres objectifs (tout en s'y retrouvant).

Les modalités institutionnelles

Comment garantir un certain équilibre au sein de la structure de gouvernance ?

- le rôle d'une formalisation/institutionnalisation de l'arrangement entre les acteurs (élaboration d'une charte, de conventions, constitution en asbl ?), qui identifierait les acteurs concernés et préciserait leur contribution à l'action collective ;
- l'importance de la composition de l'organe de décision (et de la stratégie de désignation des partenaires et des membres de l'organe de décision) afin de garantir la neutralité de la structure, le pluralisme ?

- le rôle d'un organisme intermédiaire, tiers, garant de l'autonomie de chaque acteur ;
- le rôle et la place des habitants dans les dynamiques de partenariat local.

Les modalités de financement

Comment financer ces nouvelles interactions entre une pluralité d'acteurs ? Faut-il prévoir un financement pour coordonner les initiatives ? Quel type de financement permettrait une souplesse et une flexibilité du dispositif afin de s'adapter aux demandes locales et de permettre ainsi une certaine créativité ?

Bibliographie

ALLEMAND S., 2000, « Gouvernance : Le pouvoir partagé », in *Sciences humaines*, n°101, janvier 2000.

BELINGA C., 1994, « Le développement local, facteur d'insertion, si... », in *Economie et Humanisme*, 42, 328.

BOUCHER J., TREMBLAY D., 1999, « La gouvernance locale : enjeux scientifiques et politiques », in *Economie et Solidarités*, volume 30, n°2, 1-6.

CARTON B., DELOGNE R., NICAISE I., STENGELE A., 1998, *Le rôle des partenariats dans la lutte contre l'exclusion sociale*, HIVA, KUL, Leuven.

COMMISSION EUROPEENNE, 1997, *Premier rapport sur les initiatives locales de développement et d'emploi, Des leçons pour les pactes territoriaux et locaux pour l'emploi*, DGV, Luxembourg.

DOUCET L., FAVREAU L., 1991, *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

EVERS A., 1995, « Part of the Welfare Mix : The Third Sector as an Intermediate Area », in *Voluntas*, 6:2, 159-182.

FAVREAU L., LEVESQUE B., 1996, *Développement économique communautaire : Economie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

GERARD-VARET L. A., THISSE, J.-F., 1997, « Economie publique locale et économie géographique », in *Annales d'économie et de statistique*, 45.

GREFFE X., 1984, *Territoires en France, Les enjeux économiques de la décentralisation*, Economica, Paris.

GREFFE X., 1997, *Economie des politiques publiques*, 2e édition, Dalloz, Paris.

HOLLINGSWORTH J., BOYER R., 1997, « Coordination of Economic Actors and Social Systems of Production » in HOLLINGSWORTH J., BOYER R., eds, *Contemporary Capitalism : The Embeddedness of Institutions*, Cambridge University Press.

KOOIPMAN J., 1999, « Social-Political Governance : Overview, reflection and design », in *Public Management*, volume 1 (1), 67-92.

LAVILLE J. L., 1992, *Les services de proximité en Europe*, Syros Alternatives, Paris.

LAVILLE J. L., 1996, « Économie et solidarité : linéaments d'une problématique », in OECD, ed., *Reconciling Economy and Society : Towards a Plural Economy*, OECD, Paris.

LE GALES P., 2000, « Un Chantier de recherche », in *Sciences humaines*, n°101, janvier 2000, 14.

LEVESQUE B., 1999, « Développement local et économie sociale : éléments incontournables du nouvel environnement », in *Economie et Solidarités*, volume 30, n° 1.

LEVESQUE B., 2000, « Le partenariat : une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'ère de la mondialisation. Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale », séance d'ouverture du 23ème Congrès du CIRIEC, *Économie sociale et économie publique : nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Québec.

NYSSENS M., 1996, « Économie populaire au Sud, économie sociale au Nord : des germes d'économie solidaire ? », in OCDE, TDS, *Réconcilier l'économique et le social, vers une économie plurielle*, OCDE, Paris, p 95-120.

OCDE, ILE, 1993, *Développement territorial et changement structurel, Une nouvelle perspective sur l'ajustement et la réforme*, OCDE, Paris.

OCDE, ILE, 1994, *Examen par pays des politiques de développement local : un cadre d'analyse*, Note du Secrétariat du Comité de Direction du programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local, OCDE, Paris.

OSBORNE S., 1997, « Managing the Coordination of Social Services in the Mixed Economy of Welfare : Competition, Cooperation or Common Cause ? », in *British Journal of Management*, vol. 8., 317-328.

OUCHI W., 1980, « Markets, Bureaucracies and Clans », in *Administrative Science Quarterly*, n°25, 129-141.

PUEL H., 1990, « Troisième voie, deuxième voie, voie unique ? », in *Economie et Humanisme*, 315.

RIGUELLE G., GERON G., DECOSTER D., 1996, « Le projet de quartier : des principes aux outils, le développement local à l'échelle du quartier », in *Réflexions autour de l'Aménagement du territoire*, ACCS-Août 1996.

SALAMON L., 1987, « Of Market Failure, Voluntary Failure and Third Party Government Relations in the Modern Welfare State », in *Journal of Voluntary Action Research*, 16 (2), 29-49.

SANYAL B., 1999, « Potentiel et limites du développement "par le bas" », in DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B., eds, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, Bruxelles.

STOHR W., 1981, « Development from Below : The Bottom-Up and Periphery-Inward Development Paradigm », in STÖHR W., TAYLOR D., eds, *Development from Above or Below ?*, Wiley & Sons, Chichester.

VACHON B., 1993, *Le développement local, théorie et pratique : réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin, Québec.

VAN YPERSELE D., GAUSSIN C., (avec la collaboration de HERMAN G., LIENARD G., NYSSENS M.), 1998, *Recherche évaluative du projet de réinsertion sociale et professionnelle à Dampremy*, Rapport final, janvier 1998, Charleroi, Cerisis-UCL, 145p.

VERSCHAVE F. X., 1994, *Libres leçons de Braudel : passerelles pour une société non excluante*, Syros, Paris.

WILLIAMSON O., 1975, *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications*, The Free Press, New York, MacMillan, London.

WILLIAMSON O., 1985, *The Economic Institutions of Capitalism*, The Free Press, New York, MacMillan, London.

WILLIAMSON, O., 1996, *The Mechanisms of Governance*, Oxford University Press.

Atelier 4

Genre et pratiques populaires des femmes : contradictions et enjeux

Introduction à l'atelier 4

ISABEL YEPEZ DEL CASTILLO
SOPHIE CHARLIER[177]

Pendant plusieurs années, l'économie dominante a gardé « un silence pudique » sur la contribution économique des femmes. L'identification de la richesse à l'économie marchande a empêché de valoriser la contribution non monétaire, en particulier celle des femmes, à la production et à la reproduction sociale. Malgré les efforts réalisés ces dernières années pour mieux mesurer l'apport économique des activités de subsistance, du « travail informel » et du travail domestique ainsi que du bénévolat où les femmes sont majoritaires, cette contribution reste fortement sous-estimée. Selon différentes sources, les statistiques qui mesurent le temps travaillé – en considérant la totalité du travail (activité économique rémunérée et non rémunérée, ainsi que le travail domestique non rémunéré) – révèlent que les femmes utilisent une plus grande partie de leur temps à travailler que les hommes dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Australie, où les heures sont pratiquement les mêmes.

La marchandisation de l'économie a aussi mis à l'écart le débat sur les finalités du développement, c'est-à-dire celle du choix des objectifs de société, reléguant au second plan la satisfaction du bien-être social. Les politiques économiques se sont principalement axées sur la maximisation de la croissance, sur la compétitivité, sur l'accumulation et le profit, et surtout sur l'insertion maximale dans les échanges internationaux, oubliant que l'économie est au service de la société et non l'inverse.

L'éclairage « genre »

L'étude de systèmes de genre[178] a notamment contribué à remettre en question une série de présupposés qui avaient rendue difficile la prise en

[177] Nous remercions Karen Bahr pour sa contribution à l'élaboration de la première version du texte de base de cet atelier.

[178] En suivant J. Scott, nous préférons parler de « systèmes de genre », définis comme « des ensembles de pratiques, de symboles, de représentations, de normes, de valeurs sociales élaborées par la société à partir de la différence sexuelle homme/femme ». Le système de genre implique : un système hiérarchisé de statut et de prestige social ; un ensemble de rapports sociaux entre sexes fondé sur la division sociale du travail ; des symboles culturellement disponibles et un système stratégique de pouvoir.

compte des inégalités existant entre les sexes, en particulier à l'intérieur de la famille et dans des sociétés dont l'unité domestique constitue l'unité économique par excellence ; attentive à la spécificité homme/femme existant dans chaque société, cette approche permet également de mieux saisir la spécificité des pratiques féminines d'économie populaire.

Les inégalités entre les femmes et les hommes portent principalement sur :

- l'accès aux ressources naturelles (sur le choix de leur utilisation et sur leur contrôle (terre, eau, semences, etc.) et technologiques (outils, technologies, etc.) ;
- l'accès aux marchés et aux ressources économiques (subsides, crédits, etc.) ;
- la liberté de circuler, les droits sociaux (héritage, mariage, droits reproductifs, etc.) ;
- l'accès au savoir (alphabétisation) ;
- l'accès au pouvoir[179].

Ceci nous amène à rappeler que les relations entre les genres sont particulières à chaque culture ou société, qu'elles déterminent les fonctions et les responsabilités assignées aux uns et aux autres ; elles évoluent dans l'espace et dans le temps, elles sont en perpétuelle renégociation et sont au centre des rapports de force entre les hommes et les femmes. Notons que l'approche par le genre ne se substitue certainement pas à d'autres analyses de la société (ethnique, de classe, des cycles de vie, etc.), mais elle permet d'avoir un autre regard sur les discriminations humaines et sur leurs causes. Cette approche met en évidence que la discrimination envers les femmes est un problème complexe qui dépasse les inégalités sociales.

---

[179] Dans le monde, les femmes représentent plus des 2/3 des analphabètes, elles ne disposent que de 1% de la propriété foncière totale, elles n'occupent qu'en moyenne 10% des sièges dans les parlements et constituent 70% des 1,3 milliard de personnes vivant sous le seuil de pauvreté absolue. Mais d'autre part, elles sont les principales responsables de la sécurité alimentaire familiale. Elles produisent plus de 55% de la nourriture mondiale. Elles sont actrices dans l'économie visible, monétaire (sur les marchés) et/ou invisible (non monétaire). Dans les villes du tiers-monde, elles sont le pivot du secteur informel. À plusieurs reprises, les femmes ont joué des rôles clés dans la lutte pour la paix et la reconnaissance des droits humains. (chiffres publiés dans le *Rapport sur le Développement Humain des Nations Unies*, 1995). Le rapport de L'UNIFEM, *Le progrès des femmes à travers le monde*, 2000, p. 12, cite : « entre 10 et 50 % des femmes adultes ont subi des actes de violence commis par leur mari ou leur compagnon ; 55% de ceux qui sont porteurs du VIH/SIDA en Afrique sub-saharienne sont des femmes ; les femmes fournissent environ 70% du temps consacré aux soins non rémunérés en s'occupant des membres de la famille.

La dichotomie : public/domestique

La dichotomie public/domestique a de graves implications pour les femmes. Non seulement elle cache les inégalités de ressources et de pouvoir qui se vivent au sein des familles, mais elle entraîne aussi le fait que l'on ne considère pas comme « travail » une grande partie du travail réalisé par les femmes, puisque seules les tâches remplies dans la sphère « publique » en échange d'une rémunération sont prises en considération. Les tâches agricoles de subsistance, le soin des animaux, l'artisanat domestique (ou pour le marché) et la tâche, souvent ardue, d'aller chercher l'eau et le combustible s'ajoutent à la catégorie du travail féminin non reconnu.

Les règles qui régissent la (re)distribution interne dans une unité domestique varient largement selon les sociétés et les cultures. Elles présentent également de grandes différences selon les systèmes légaux en vigueur dans différents pays, dans la mesure où la loi prévoit et traite ce problème. La gestion du foyer, la répartition des budgets et des ressources, la gestion du patrimoine individuel et commun dans les ménages et les familles sont extrêmement variées d'un pays à l'autre, d'une région ou d'une ethnie à l'autre. Les règles, les pratiques coutumières et les législations nationales définissent un cadre de redistribution des ressources qui est extrêmement mouvant. Dans la mesure où les hommes et les femmes supportent différemment les effets des politiques économiques et sociales, la mondialisation et l'ouverture des économies peuvent changer rapidement la configuration des relations à l'intérieur des familles[180].

Certains anthropologues parlent de complémentarité des rôles au sein du foyer – dans les Andes, certains parlent de « complémentarité andine » – mais c'est une complémentarité asymétrique[181]. La complémentarité entre les partenaires du couple voudrait que l'homme tienne régulièrement sa femme au courant des sujets liés au monde extérieur. Les résultats pratiques ne sont pas à la hauteur de cette théorie. Une étude de M. Morales réalisée en Bolivie

[180] Une analyse très éclairante des effets de la dérégulation économique sur les familles au Cameroun est proposée par NEGUEYAP F., « Dérégulation économique, déni de statut et dérégulation domestique », in BARTIAUX F., MALPAS N., éd., *Ménages, comportements démographiques et sociétés en mutation,* Chaire Quetelet 1998.

[181] Terminologie utilisée par FRANCKE M., « Género, clase y etnia : la trenza de dominación », in *Tiempos de Ira y de amor. Nuevos actores para viejos problemos*, DESCO, Lima, 1990, p. 77-106.

montre que les femmes sont moins bien informées que les hommes dans toutes les catégories sociales[182].

Un membre d'une unité domestique peut être plus pauvre qu'un autre dans beaucoup de sens : il/elle reçoit moins à manger, sa santé est plus mauvaise, il/elle est l'objet de moins de soins de santé et d'éducation, utilise des vêtements plus pauvres, jouit de moins de loisirs et de moins de temps libre et a moins de contrôle sur les achats qui sont effectués avec les revenus réunis par le groupe familial.

Il est important d'aborder la question de la distribution équitable au sein des familles ; c'est en effet elle qui est la première et probablement la plus influente école du développement moral. C'est le premier environnement où nous expérimentons comment les personnes traitent les autres et, par conséquent, le premier milieu où nous avons la possibilité d'apprendre comment être justes ou injustes. Si les fillettes et les garçons voient que la différence sexuelle occasionne un traitement différencié, sans aucun doute, leur développement personnel et moral en sera affecté. Comme dit Moller Okin[183], quand des biens de base comme les aliments et les soins sanitaires sont distribués inégalement aux filles et aux garçons en fonction de leur sexe, nous sommes très probablement devant un symptôme manifestant l'acceptation de l'injustice dans cette société.

Spécificité des pratiques économiques des femmes

L'analyse des pratiques d'économie populaire que nous avons réalisée, tant pour l'Amérique latine que pour l'Afrique, nous a montré quelques spécificités importantes[184]; dans leurs rapports de production et d'échanges, les

---

[182] MORALES M., *Sobre cómo los hombres están más informados que las mujeres*, in ZOOMERS A., (comp), *Estrategias Campesinas en el Surandino de Bolivia*, Instituto Real del Tropico-Cedla, Bolivia, 1998, p. 225-240.

[183] Voir « Desigualdades de género y diferencias culturales » in *Perspectivas feministas en teoria politica,* Paidos, Barcelona, 1996.

[184] Recherches faisant partie du sous-programme Genre et développement de l'Institut d'études du développement. Voir à ce propos : YEPEZ DEL CASTILLO I., CHARLIER S., « Mouvement social et initiative économique populaire », in DEFOURNY J. *et al.*, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles, 1999 ; CHARLIER S., YEPEZ DEL CASTILLO I., ANDIA E., *Payer un juste prix aux cultivatrices de quinoa. Un éclairage genre et développement sur les défis du commerce équitable dans les Andes boliviennes,* Luc Pire-UCL-GRIAL, Bruxelles, décembre 2000 ; YEPEZ DEL CASTILLO I., CHARLIER S., RYCKMANS H., « Relations de genre, stratégies des femmes rurales du Sud et développement durable », in *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables,* Academie-L'Harmattan (sous presse) ; RYCKMANS H., YEPEZ I., CHARLIER S., « Logiques des femmes face à la mondialisation et effets sur les relations genre dans la famille », in BARTIAUX F., MALPAS N., éd.,

femmes montrent des capacités relationnelles, elles privilégient la création et le maintien de relations multiples. Ainsi les femmes vont déployer une série de moyens différents pour construire et entretenir des relations sociales, que l'on pourrait qualifier de « société de réseau ». Ces initiatives participent ainsi d'un véritable « patrimoine organisationnel ». En Bolivie, par exemple, les femmes membres des organisations économiques paysannes écoulent une partie de leurs produits par l'organisation mais, afin de renforcer leurs relations sociales, elles en conservent une partie, qui sera soit autoconsommée soit écoulée par le biais du troc (entre voisins ou avec la famille habitant en ville). Parallèlement, elles conservent toujours une part de la production pour la commercialisation sur le marché traditionnel (même si celui-ci offre de moins bons prix). Ce marché-là est accessible grâce aux commerçants, qui entretiennent bien souvent une relation étroite avec la famille, lui servant de sécurité sociale (par un système de parrainage d'enfant, de crédit ou de préfinancement). Les marchés en ville sont aussi l'occasion pour les femmes de sortir de chez elles, d'établir et d'élargir des contacts sociaux.

Cette même réalité se retrouve chez les femmes africaines. « Saisies par l'urgence du quotidien et inscrites dans la logique de survie, les femmes privilégient quant à elles une articulation entre logique économique et logique sociale. C'est-à-dire la réalisation de profits économiques autant que de profits sociaux, politiques et même symboliques[185]. » Elles saisiront les occasions dans le cadre, collectif, de groupements ou d'associations. Ce travail collectif dépasse le cadre de la production agricole pour investir d'autres champs, économiques et sociaux.

Bref, les initiatives économiques des femmes font partie d'un tout où s'entremêlent économie, culture et socialité ; où cohabitent accumulation monétaire et accumulation « relationnelle » régie par le principe de réciprocité, où la rationalité socio-économique n'est pas dissociable de l'ensemble de la socialité. Cette pluralité de logiques dans laquelle se retrouvent les femmes ne leur est pas propre. Les organisations lancées dans l'économie populaire que nous avons rencontrées, aussi bien au Mexique, en Amérique centrale qu'en Amérique du Sud[186], mêlent les différentes logiques mentionnées ; Bénédicte Fonteneau, dans une recherche menée en Afrique, constate également l'imbrication des initiatives d'économie populaire dans le tissu social. Mais cette

---

Ménages, comportements démographiques et sociétés en mutation. Chaire Quetelet 1998 ; RYCKMANS H., YEPEZ DEL CASTILLO I., *Femmes, revenus, emploi dans les pays du Sud*, Recherche en appui à la politique belge de coopération, février 1997.

[185] RYCKMANS H., « De la précarité à la micro-entreprise : logique économique ou sociale des femmes africaines ? », in *Cahiers marxistes*, janv-février 1998, n°208, p. 189.

[186] YEPEZ I., CHARLIER S. (1999), *op. cit.*

caractéristique apparaît plus marquée dans le cas des femmes, où l'économique et le social, le familial et le communautaire, l'individuel et le collectif sont des enjeux que l'on retrouve encore plus marqués au niveau microsocial. Tissant des liens étroits avec le familial, le social, le culturel et le politique, les pratiques économiques des femmes ne peuvent se réduire à leurs aspects purement économiques, et encore moins purement monétaires. Ces pratiques montrent que « le monde social est tout entier présent dans chaque action économique »[187].

Les femmes ont aussi une manière spécifique de gérer à la fois, dans un *temps morcelé*, le productif et le reproductif. Elles montrent une grande souplesse vis-à-vis des horaires de travail, tant elles ont l'habitude de devoir organiser leur temps en fonction d'une multitude de contraintes. Cette capacité d'organisation et de coordination de multiples tâches et activités n'est pas l'exclusivité des femmes du Sud, comme dit Dominique Meda[188] en se référant à la France : « les femmes ayant charge d'enfants ne passent donc pas simplement d'un temps et d'un lieu à un autre temps et un autre lieu, elles n'ajoutent pas une production ou un type d'occupation à un autre ; elles se chargent aussi de l'ensemble des tâches d'anticipation, d'organisation concrète et de coordination entre les différents temps et les différents lieux : elles sont des « réservoirs de temps » et des dispositifs vivants de coordination ».

Les femmes, au-delà du revenu, recherchent une vie digne, pour leur famille et pour elles-mêmes, alliant quête de sécurité matérielle, recherche d'autonomie et aspiration à la reconnaissance d'une identité collective et individuelle. Ainsi, les activités génératrices de revenus ont permis que se développe la capacité des femmes à communiquer. L'acquisition et le renforcement de la confiance en soi sont produits par un ensemble d'éléments : la rencontre d'autres femmes, la formation reçue, l'accroissement des revenus, la mobilité.

Une analyse plus fine et diachronique devra nous permettre une lecture plus nuancée des pratiques féminines d'économie populaire. Elles ont été considérées par certains analystes comme une économie de survie pour laquelle « nul n'a aucun projet, sinon une navigation à vue entre l'anomie et l'explosion sociale » ; ou par d'autres « comme rendant visible la capacité de l'acteur femme populaire de résoudre les problèmes liés à la précarité de la vie quotidienne, en tissant en même temps des liens sociaux au niveau local ».

---

[187] BOURDIEU P., *Les structures sociales de l'économie,* Seuil, Paris, 2000.
[188] MEDA D., *Les temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles,* Flammarion, Paris, 2001.

Ces pratiques ont été également interprétées comme le renforcement de la domesticité, dans la mesure où elles sont fréquemment concentrées dans la sphère de reproduction, renforçant la division sexuelle du travail à l'intérieur de la famille et élargissant le rôle de la mère comme responsable de la reproduction sociale. Par contre, d'autres analyses insisteront sur les éléments d'innovation que portent les pratiques d'économie populaire : nouvelles formes d'action politique où s'articulent différemment vie privée et sphère publique, permettant la constitution des nouveaux mouvements sociaux autour des problèmes liés à la reproduction sociale et au droit à une vie digne pour les êtres humains.

La pluralité des logiques observées dans les pratiques d'économie populaire provoque différentes tensions, tant à l'intérieur des organisations de femmes que dans l'orientation des leurs activités. Nous avons invité les auteurs des communications ainsi que les participants à l'atelier à aborder ces tensions à partir de trois questions.

Comment sont gérées les tensions entre logiques économiques et sociales, entre logiques individuelles et collectives ?

Plusieurs communications ont mis en évidence les difficultés de gérer les tensions entre logiques économiques et sociales. L'exemple du commerce équitable en Bolivie, présenté par I. Yépez et S. Charlier, montre comment les associations paysannes sont à un moment donné acculées à choisir entre rester dans une logique qui répond aux besoins sociaux ou être suffisamment compétitives et rentables pour se maintenir au niveau du marché international (même si le commerce équitable est encore une voie secondaire et relativement protégée dans la jungle du marché international). Et pourtant, le but affirmé de ces dynamiques populaires est clairement le développement local pour lequel l'économique est un moyen permettant de donner des réponses sociales, d'améliorer les conditions de vie.

Après avoir analysé différentes expériences, nous avons conclu qu'il n'existe pas une recette miracle qui permette de mieux gérer les tensions entre logique sociale et logique économique à l'intérieur des organisations d'économie populaire. Ce qui nous est apparu important est de prendre en considération la nécessité de combiner les deux volets et de trouver les formes originales pour gérer ces deux volets. Les réponses peuvent être plurielles en fonction du contexte culturel, social et économique.

L'étude de L. Oulhaj développée au Mexique dans l'État de Oaxaca, à partir de deux cas concrets, va mettre en évidence les tensions entre les logiques personnelles, individuelles et le rôle social des femmes. Elle souligne les difficultés qu'ont les femmes à faire accepter par la communauté et par leur

famille leur participation à un projet économique. Si, pour elles-mêmes, le projet économique dans lequel elles se sont engagées leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et leur « *empowerment* » elles sont confrontées à une pression sociale culpabilisante vis-à-vis de leur « devoir » de mère et/ou de femmes adultes. Ce même phénomène a également été développé par C. Lora et L. Frechette dans leur présentation des cuisines populaires au Pérou et au Québec. Pour participer à la vie économique et politique, les femmes doivent renégocier leur relation de couple, de mère de famille ou de fille, ce qui veut dire l'abandon de certains aspects de leur rôle reproductif. La renégociation des rôles entre les femmes et les hommes implique une reformulation de leur identité et le passage par une étape complexe définie par la peur de perdre son identité sociale et le besoin d'en reformuler une autre. C. Lora souligne « l'abandon engendre la culpabilité, mais la sortie permet d'affirmer de nouvelles possibilités : tel est le dilemme auquel sont confrontées d'innombrables femmes ».

Les cas présentés ont clairement mis en évidence les tensions entre le caractère socioculturel des rapports hommes-femmes et la quête des femmes pour accéder à une relation plus égalitaire et moins discriminatoire entre les hommes et les femmes. Féministes et non féministes sont d'accord sur l'importance et l'urgence d'une relation plus équilibrée entre les hommes et les femmes. G. Rulmont, qui aborde la question d'un point de vue individuel, souligne l'importance de comprendre et de répondre réellement aux attentes des femmes, de ne pas rester dans les stéréotypes mais bien de permettre à l'homme et à la femme « de faire place à l'être désirant, à l'émergence, à l'inattendu ».

Quelles sont la dynamique et les contradictions apportées par les intervenants externes ?

Cette question a été abordée par les intervenants et participants de l'atelier 4[189] autour de deux grands axes : premièrement, l'impact et les conséquences de la colonisation et du patriarcat et, deuxièmement, l'influence des micro-crédits sur les genres.

Plusieurs intervenants ont insisté sur l'impact et les conséquences profondes de la colonisation et du système patriarcal sur la discrimination des

[189] Cet atelier nommé « Genre et pratique populaires des femmes : contradictions et enjeux », a été alimenté par la participation d'une trentaine de personnes ainsi que par l'éclairage d'intervenants issus ou porteurs d'expériences venant de différents contextes socioculturels : Guatemala, Pérou, Zimbabwe, Inde, Togo, Belgique, Sénégal, Ethiopie et Mexique.

femmes. La discrimination envers les femmes est un problème complexe qui dépasse les inégalités sociales. Leonicia Pocop a mis en évidence comment la colonisation à eu une influence sur la discrimination des femmes mayas ; elles subissent une triple discrimination en tant que femmes, pauvres et indiennes. Sans oublier la diversité qui traverse les catégories femmes, du point de vue social, ethnique, d'âge, nous avons constaté une « spécificité » femmes à travers les différents continents et cultures. Les différentes initiatives développées par les femmes du milieu populaire ont été reçues avec méfiance ; elles ont souvent rencontré l'opposition des époux ; les femmes ont dû montrer l'utilité de leurs activités pour obtenir l'acceptation des hommes et de la communauté…

Certaines, comme G. Rulmont, s'interrogent sur l'influence du système économique capitaliste sur la discrimination envers les femmes. Le fait que tout est monétarisé et que l'économique semble avoir plus de valeur que le social dévalorise systématiquement l'apport des femmes. Elles doivent montrer que leurs projets et pratiques ont du sens : « il faut toujours faire preuve que nos propositions ont de la valeur ».

Par ailleurs, l'étude des programmes de crédits a montré l'existence d'une diversité d'expériences dans les microcrédits ; elle nous a mis en garde contre des généralisations faciles. Les crédits peuvent être intéressants surtout s'ils sont l'occasion de développer d'autres choses comme : un espace de rencontre, des formations, l'apprentissage de la prise de parole, etc. Mais ils peuvent également avoir des effets contraires à ceux espérés, comme le surendettement. Nous avons constaté des différences entre des situations où les crédits sont régis par une institution extérieure ou s'ils sont entièrement issus de dynamiques à la base (depuis la création de l'épargne et la distribution des crédits entre les personnes en passant par le choix d'utilisation des fonds, jusqu'au remboursement par les individus). L'expérience des caisses d'épargne au Sénégal, présentée par N. Dieng, nous a permis de constater que, si les microcrédits sont gérés par une dynamique locale (fondée sur des modes d'organisation ancestraux), alors des formes de solidarité entre prêteurs peuvent se développer. Des moyens et autres voies (propres) sont mis en place pour faire face aux engagements des personnes en détresse qui ne sont pas en condition de rembourser, ce qui permet d'éviter le surendettement. L'expérience du Sénégal a montré l'importance de l'autonomie des femmes dans la création et la gestion des caisses, ainsi que des liens sociaux et de solidarité entre elles pour le bon fonctionnement des microcrédits[190].

[190] Au niveau international, il existe un débat sur le rôle des micro-crédits dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ; certains en parlent comme d'une solution pour lutter contre la pauvreté (c'est le discours des organisations internationales comme la BM, les

Quelle est la conception du développement implicite dans les pratiques populaires des femmes ? Comment peuvent-elles contribuer à rénover notre réflexion sur le développement, la démocratie et la construction du lien social ?

Les expériences d'économie solidaire analysées dans ce chapitre – les cuisines communautaires au Pérou et au Québec, les deux initiatives d'économie solidaire au Mexique ou l'expérience de CREASOL en Belgique – ont montré que les pratiques populaires des femmes participent au développement local et qu'il existe une spécificité dans les pratiques économiques des femmes.

C. Lora analyse comment la survie et le rôle reproductif des femmes ont toujours été très liés dans les pratiques des femmes mais également dans leur engagement individuel et social, ce qui va les amener à dépasser les questions de survie et à proposer des manières nouvelles d'aborder la vie quotidienne. Elles vont redonner un sens au débat sur le bien-être social et être, à plus long terme, des actrices centrales du développement local. Elle montre comment, à partir de leur identité de mère, les femmes vont s'organiser collectivement, remettre en question l'ordre existant jusqu'à négocier une autre répartition des rôles sociaux et individuels. À partir des rôles liés au reproductif (d'une réponse à leurs besoins pratiques comme la sécurité alimentaire de la famille), les femmes ont été capables de se rendre visibles et de s'affirmer comme actrices sur la scène politique. Elles ont contribué a créer de nouveaux mouvements sociaux.

À partir de l'exemple des cuisines populaires au Québec, regard qu'elle croise avec l'exemple du Pérou, L. Frechette pose la question de la durabilité des projets d'économie solidaire, en quoi sont-ils réellement une alternative à long terme ou simplement une réponse à un problème ponctuel de crise (tel que la sécurité alimentaire, la survie, etc.) mais qui ne s'inscrit pas dans la durée ? Elle va montrer que l'institutionnalisation et le lien avec l'État sont des passages obligés si l'on veut s'inscrire dans une perspective à long terme, dans un développement durable.

---

banques régionales et certaines ONG), d'autres chercheurs (Everett et Savara, 1991 ; Goetz et Sen Gupta, 1996 ; Mayoux 1995) ont mis en évidence que les micro-crédits attribués aux femmes n'ont pas toujours eu l'effet social escompté et que, dans certains cas, ils ont créé des tensions entre acteurs et des effets négatifs par rapport à la lutte contre la pauvreté. Selon Ebdon (1995) et Rogaly (1996) « les modèles actuels de micro-crédits, qui placent au cœur de leur action la viabilité financière, concentrent les fonds aux dépenses de stratégies qui seraient plus efficaces pour l'empowerment et la réduction de la pauvreté ».

L. Frechette insiste sur l'importance d'un mouvement Nord/Sud, d'une dynamique qui, même si elle varie en fonction du contexte (Canada, Pérou, etc.), peut également se référer aux stratégies et les besoins des populations exclues. Dans le même ordre d'idées, l'expérience du commerce équitable, présentée par I. Yépez et S. Charlier, veut établir des relations entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord, afin de dénoncer des relations économiques inégales et proposer des alternatives aux échanges conventionnels (« un juste prix »).

G. Rulmont s'interroge sur les conditions nécessaires pour que des programmes d'économie solidaire tels que Créasol soient un moyen pour sortir de l'exclusion. Elle questionne l'intégration au système du travail comme seul moyen pour les femmes de sortir de l'exclusion, elle pense que d'autres voies sont possibles, notamment celles qui privilégient la valorisation de la personne.

Les communications présentées dans ce chapitre et la discussion dans notre atelier ont été l'occasion de réfléchir sur le rôle de l'économie solidaire, des stratégies et logiques populaires des femmes dans le développement local. Comment cette « économie de rez-de-chaussée » pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, est une réalité vivante, un nid de créativité et d'idées nouvelles en réponse à des situations de crise, de pauvreté ou d'exclusion et ce, dans les sociétés du Nord et du Sud. Il s'agissait de se demander si l'économie solidaire et les pratiques populaires sont porteuses d'autres valeurs que celles proposées par l'économie dominante et, au sein de celles-ci, comment les femmes sont capables d'intégrer des logiques plurielles d'ordre économique, culturel, social et environnemental. Existe-il une spécificité des pratiques économiques des femmes et quels en sont les portées aux différents niveaux : communautaire, familial et personnel. Nous avons examiné dans cet atelier les potentialités, contraintes et tensions exprimées dans les pratiques économiques des femmes en milieu populaire au Sud, ainsi que des expériences d'économie sociale développées en Belgique. Nous avons montré que les femmes ne suivent pas une logique (liée à l'augmentation des revenus) mais bien plusieurs logiques qui peuvent répondre à des besoins individuels ou collectifs. Les interventions nous ont permis de mieux percevoir comment les pratiques populaires des femmes leur permettent de lutter contre la pauvreté et d'augmenter leur pouvoir (au sein de la sphère privée et ou publique), leur auto-estime, l'*empowerment*[191].

[191] L'*empowerment* est un concept (parfois un peu fourre-tout, fondé sur des compréhensions différentes du développement), qui fait référence à la notion de pouvoir, de développement de l'estime de soi et de participation aux différents niveaux de pouvoir dans la société (depuis la cellule familiale à l'organisation politique de la société).

Finalement, les mouvements de femmes obligent l'ensemble de la société à se positionner vers une nouvelle valorisation de l'approche productive et de l'approche reproductive mais aussi à réfléchir sur les rôles des hommes et des femmes au sein du couple, sur la place de la vie familiale et des différentes générations. Les mouvements de femmes obligent de revoir l'importance du bien-être social et individuel par rapport à l'économique, au monétaire.

L'expérience des cuisines populaires au Pérou[192]

CARMEN LORA[193]

Les cuisines populaires à Lima

Les cuisines populaires (ou cantines populaires) autogérées voient le jour en tant qu'organisations populaires en 1978, quand s'organisent les premières cantines à Comas et El Agustino pour la préparation et la distribution de déjeuners pour les enfants et, depuis 1979, la préparation et la distribution de repas chauds à midi[194]. Durant la période 1979-1986 se dessine un modèle d'organisation féminine différent de ce qui existait jusqu'alors dans les secteurs populaires. Il s'agit de femmes qui, regroupées par 20 ou 30, se constituent en une association dont la finalité est de faire face au problème alimentaire dont elles souffrent toutes, en raison du faible revenu familial. En 1984, le système est établi à Lima et commence même à essaimer dans d'autres villes du pays : Chimbote, Arequipa, Pono, Sullana, entre autres[195].

Dès leur naissance, les cantines autogérées proposent une nouvelle façon de résoudre le problème de l'alimentation de la famille autrement qu'en réclamant de l'argent à l'État. En cuisinant elles-mêmes, les femmes s'organisent pour faire baisser les coûts, améliorer la qualité nutritive du régime et pouvoir accéder à des subsides attribués par les diverses institutions de manière plus systématique, continue et digne[196]. C'est pourquoi il y a, à la base

[192] Texte repris du livre *Creciendo en dignidad – movimiento de comedores autogestionarios*, Instituto Bartolomé de Las Casas, CEP, 1996.

[193] Texte traduit de l'espagnol par Isabelle Franck.

[194] Violeta Sara Lafosse, qui réalise la première recherche sur les cantines, découvre que, dans les mêmes années, naissent autant les cantines administrées par un agent extérieur à l'organisation que celles qui sont autogérées et indépendantes. Elle repére la première cantine administrée, fondée dans le Cono Sur en 1978, dans un quartier de Villa El Salvador. Les premières cantines autogérées surgissent quasi simultanément à Comas et à El Agustino.

[195] En septembre 1984, l'Institut Bartolomé de las Casas et le CIPEP ont organisé une rencontre à laquelle assistèrent déjà de nombreuses dirigeantes de cantines de ces villes.

[196] Cf. MAGUIÑA J., « Eficiencia de los comedores y nutrición », in GALER N., NUÑEZ P., ed., *Mujer y comedores populares*, Lima. 1989, p. 39-55. Maguiña, en plus de signaler l'efficacité des cantines comme stratégie d'alimentation, souligne un autre aspect intéressant : la vérification, dans une étude réalisée par Hilary Creed (1983) durant la période 1972-1980, de la capacité des femmes à protéger de façon adéquate leur niveau de consommation de

de leur pratique, un potentiel d'égalité dans leur dialogue avec l'État et la société dans son ensemble qui, d'une certaine façon, équilibre la situation objective d'inégalité sociale de ces femmes. Je dis intentionnellement « potentiel », car il ne s'agit pas d'un succès pleinement acquis. Cependant, je pense qu'il y a ici un germe de conscience du droit à l'égalité non seulement au niveau des principes universels, mais aussi en termes historiques concrets. En effet, parce qu'elles ont été capables de résoudre, au moins partiellement, leur problème d'alimentation, elles prennent conscience de leur droit à réclamer que l'État s'occupe d'elles, pour qu'il contribue également à satisfaire ces besoins alimentaires. C'est dans ce sens que je pense que l'on peut parler d'une expérience d'affirmation du droit à la citoyenneté, si nous acceptons que le fait d'aspirer à l'égalité et à un traitement digne de la part de l'État est un trait du citoyen moderne.

Aspects historiques

Après un léger essoufflement, en septembre 1988, la formation de nouvelles cantines est réactivée ; on calcule que la croissance jusqu'à mars 1989 est spectaculaire, le nombre de cantines à Lima passant de 600 à plus de 1 000[197]. Si l'on compte que dans chaque cantine il y a une moyenne de 40 membres et qu'il existe environ 1 000 cantines, cela fait de 40 000 familles, avec une moyenne de cinq personnes par famille. Cela signifie, en 1988, une couverture de 200 000 personnes chaque jour, soit 4 % de la population de Lima. À la fin de 1988, les cantines concerneraient 10 % de la population urbaine marginalisée de Lima[198].

Un nouveau pic est atteint en août 1990, quand l'ajustement appliqué par le président Fujimori au début de son premier mandat (connu comme le « Fujichoc ») entraîne une nouvelle expansion des cantines et du nombre de repas dans celles qui existaient déjà. Durant la période suivante, le nombre de cantines diminue à nouveau, une fois passés les premiers mois après

---

nourriture, en modifiant leur panier d'aliments pour qu'il reste accessible à leurs moyens financiers sans léser la qualité nutritionnelle.

[197] P. Córdova et L. Gorriti intègrent un tableau très détaillé qui totalise 1 003 cantines en 1989 dans leur travail « *Notes pour une interprétation du mouvement de femme : les cantines communales et les comités du verre de lait à Lima*, Lima, SUMBI, Série « Documents de travail », 1989.

[198] À titre indicatif : l'étude de l'UNICEF (1991) a montré qu'en 1989, 36% des foyers de Lima Métropolitaine se trouvaient en situation d'indigence, ce qui signifie que 2 500 000 personnes ne parvenaient pas à satisfaire leurs besoins alimentaires de base.

l'ajustement[199]. La CNC (Central Nacional de los Comedores) a calculé qu'il y avait 7 200 cantines à la mi-91[200]. Ce chiffre regroupe les différents types de cantines au niveau national. Des statistiques de l'Institut « Cuanto » indiquent qu'en 1991, 41 % de la population des couches défavorisées qui dînent à l'extérieur à midi le font dans une cantine communale et que 68 % ont accès à un repas grâce à l'un ou l'autre subside[201]. Des données recueillies par le Ministère du Travail indiquent qu'en 1992, 120 000 familles de Lima Métropolitaine utilisent les services des cantines populaires. Cela représente 9 % du total des familles[202]. Et, bien qu'on ne puisse pas définir précisément quelle proportion de ce pourcentage est couverte par les cantines autogérées, on peut affirmer que plus de la moitié de toutes ces familles y participe. Très peu de temps après la naissance des premières expériences de cantines, on assiste à la formation des centrales qui constituent l'instance d'articulation[203].

En septembre 1988, l'organisation des cantines autogérées est présente sur la scène sociale et politique avec beaucoup plus de force qu'auparavant. Elle interpelle l'État et attire l'attention de l'opinion publique sur le problème de l'alimentation, non seulement dans le domaine de la consommation, mais aussi dans celui de la production.

C'est à partir de ce moment que les cantines autogérées connaissent un tournant significatif. Organisations massives mais connues jusque-là uniquement au niveau local et quotidien, elles acquièrent la capacité de faire ir-

---

[199] Dans un tableau élaboré par Fovida (1993), on compare les chiffres de cantines existantes à trois moments différents et en citant diverses sources. Selon Prodia, en mai 1990 existaient à Lima 3 050 cantines, tandis qu'après l'ajustement d'août 1990, ce nombre est doublé et monté à 7 283 selon Yunta, Caritas et le PAD, pour ensuite redescendre, mais à un chiffre supérieur à celui de 90 ; selon CARE, en 1991, il existait 5 329 cantines à Lima.

[200] M. Barrig mentionne cette quantité dans son article « Las mujeres en la mira de la crisis », in *Cuadernos Laborales* n°72, nov. 1991, p. 21-24. Il se base sur la documentation préparée par la CNC.

[201] Données citées par M. Barrig, *ibidem*.

[202] C. Blondet et C. Montero recueillent cette information et signalent que « en distinguant les niveaux de pauvreté... on trouve que 18% des foyers pauvres indigents et 10% des foyers pauvres non indigents reçoivent des repas d'une cantine ». Ils signalent par ailleurs que ces statistiques coïncident avec celles qui ont été recueillies par CARE dans le recensement de 1991 qui calculait, pour cette année-là, une distribution quotidienne de près de 57 000 repas.

[203] De nombreux rapports de travail de terrain et des systématisations de travail de promotion rendent compte de l'énorme richesse du processus de centralisation. Voir, à titre d'exemple, diverses petites publications élaborées par CESIP (1981) ; ALTERNATIVA (1986, 1988, 1989) ; CELATS (1987) ; FOVIDA (1988) ; Coédition ALTERNATIVA, FOVIDA et Institut Bartolomé de las Casas (1994) ; TACIF (1992, 1994). Très valable aussi : la réflexion sur la centralisation de Rocío Palomino (CESIP 1988) et de Fryné Santisteban (Institut Bartolomé de las Casas, 1987).

ruption sur la scène publique. C'est ainsi que naît un mouvement représentatif des femmes populaires de la ville. Une erreur de départ dans l'analyse du mouvement social de femmes populaires est de le définir.

Un mouvement social qui proteste et propose

Dans la conjoncture de septembre 1988, très peu de jours après l'ajustement annoncé par le Gouvernement, l'organisation monte clairement sur la scène publique. Elle le fait avec un slogan court mais qui synthétise un trait central de son identité, à cette époque comme dans les années suivantes : PROTESTER ET PROPOSER (Protesta con propuesta). C'est en cela que le mouvement que nous allons analyser est un mouvement de proposition et pas seulement d'agitation.

L'une des inquiétudes qui m'ont amenée à faire ce travail a été de vérifier que la vitalité, la continuité, la massiveté et le caractère propositionnel et autogestionnaire de leur organisation n'ont pas suffi à modifier la perception des cantines populaires comme une manière « assistancialiste » de s'organiser et d'agir pour résoudre un problème concret et élémentaire comme la faim. Cette perception était et reste présente, non seulement « à l'extérieur » de l'organisation, mais aussi d'une certaine façon à l'intérieur de celle-ci, produisant parmi les dirigeantes et la base des modèles de comportement divers et contradictoires.

En cherchant une explication de cette situation, j'ai trouvé trois raisons : premièrement, les catégories conceptuelles pour comprendre et définir ce qui peut ou non s'appeler mouvement social et sa signification sociopolitique[204] ; deuxièmement, la difficulté de valoriser une organisation et des propositions qui ont été élaborées par des femmes et en particulier par des femmes simples et pauvres de notre pays. La troisième raison concerne le lien à une activité alimentaire, donc située dans le domaine de la consommation.

Dans la mesure où cette organisation n'a pas suivi le modèle classique de politisation ni de structuration organique et pragmatique d'autres organisations de quartier ou professionnelles, elle n'a pas été reconnue comme un référent valable pour les autres acteurs sociaux et politiques. Pour le mouvement, cela a rendu encore plus difficile l'acquisition de visibilité et de pouvoir dans ses différentes expériences de négociation.

---

[204] E. Ballón fait un tour d'horizon des différentes lectures qui existent au sujet du mouvement social dans le domaine de la recherche sociale et de la pratique politique dans « Movimientos sociales : itinerario de transformaciones y lecturas », in *Movimientos sociales : elementos para una relectura*, DESCO, Lima, 1990, p. 11-53.

Ces dix dernières années, plusieurs théoriciens ont insisté sur la dimension revendicatrice des mouvements nés autour des besoins liés au phénomène de l'urbanisation, comme une réponse plus ou moins mécanique aux nouveaux besoins et comme un espace d'action créé à l'initiative de l'État. Selon cette approche, les mouvements, qui naissent comme porteurs de demandes, se transforment en clients de l'État[205].

Ces approches envisagent sans doute la sphère de la production comme centrale et unique dépositaire de signification politique. Elles affirment que la seule relation possible avec l'État en ce qui concerne les besoins liés à la reproduction est une relation clientéliste. Elles perçoivent les luttes dans ce domaine comme incapables d'engendrer une confrontation visant à changer les termes de l'ordre social.

Dans le cas des cantines, je crois qu'une des difficultés à reconnaître leur potentiel en tant que mouvement social est due à ce que, souvent, les analyses ont implicitement pris comme référence le concept de la primauté de la production sur la reproduction, avec pour modèle le mouvement ouvrier et ses modes classiques de lutte. De nombreux discours politiques et travaux de recherche ont interprété le mouvement des cantines comme un mouvement d'assistance, ayant une propension à une relation clientéliste avec l'État, par le fait que ses revendications principales se situent dans le domaine de l'alimentation.

Contrairement à ce que concluent certains de ces travaux, il me semble que le processus de consolidation du mouvement révèle un parcours beaucoup plus complexe et plus riche. Je crois qu'envisager l'assistancialisme et la relation de clientèle comme caractéristiques principales de ces organisations est globalement inexact, puisque leur façon d'établir leurs relations avec l'État à partir de propositions programmatiques et d'un comportement autonome en termes politiques montrent que nous nous trouvons devant un phénomène beaucoup plus complexe. On ne peut pas nier que naître du besoin de résoudre un problème aussi urgent que la faim met constamment le mouvement face au danger de tomber dans des positions assistancialistes. Cependant, la forme même d'organisation qu'adoptent les cantines autogérées dès leur origine et la formulation de leur proposition en 1988 démontrent une volonté de ne pas affronter le problème sur le mode de l'assistance. Huaman développe bien cette dimension dans une étude réalisée pour l'Université Catholique sur les cantines comme stratégie alimentaire.

---

[205] Je prends comme référence le résumé que fait E. Souza-Lobo de diverses définitions sur les mouvements liés à la consommation dans son article « Les femmes dans les espaces publics. Les mouvements populaires dans la société brésilienne contemporaine », in *Ediciones de las Mujeres*, n°11, Isis Internacional, Santiago, 1989, p. 59-65.

Devoir négocier avec l'État ne suppose pas nécessairement une relation de clientélisme politique, à moins que l'on prenne un cadre d'analyse dont l'hypothèse est que toute relation avec l'État conduit à la cooptation. Je crois que le long parcours du mouvement qui se bat pour défendre son autonomie et ne pas accepter les modes d'organisation et les conditions posées par le PAD sous le gouvernement de l'APRA et ses efforts plus récents pour que FONCODES et PRONAA respectent l'organisation sous le gouvernement actuel démontrent qu'on ne peut pas parler de relation clientéliste comme relation principale du mouvement. Cela n'empêche pas qu'il y ait en son sein des manières de faire qui cherchent à obtenir des succès dans la négociation en établissant des conditions, toujours précaires, de clientélisme et de bénéfice mutuel (si vous nous appuyez, nous vous appuierons). L'orientation de base du mouvement ne paraît cependant pas être marquée de façon principale et déterminante par cette dynamique, mais plus par celle de construire de l'institutionnel et une relation solide avec l'État, dans le but d'engendrer des mécanismes de politique alimentaire indépendants de la couleur politique de chaque gouvernement.

Prendre en charge la reproduction : entrave et chance

La survie et le rôle reproductif ont toujours été très liés dans l'expérience des femmes, dans leur parcours individuel autant que social. La charge sociale de s'occuper de la sphère de la reproduction a amené les femmes à être les actrices centrales des stratégies de survie.

Paradoxe : un mouvement qui naît et se développe sur le terrain traditionnellement attribué à la femme (celui des soins à sa famille, surtout en tant que mère) et qui, en même temps, est capable d'engendrer de la conscience et de l'action critique par rapport à une société que ces femmes elles-mêmes vivent comme injuste, économiquement et politiquement, et aussi discriminatoire envers leur sexe. A partir d'une identité traditionnelle, celle de mère de famille, le mouvement des femmes populaires remet en question le *statu quo* tout en reformulant, dans un processus certainement non linéaire, son identité féminine.

Dans les noyaux féministes, il y a eu de la méfiance et du scepticisme par rapport aux potentialités de ce type d'expériences pour une avancée dans la prise de conscience, par ces femmes, de leurs droits. Ces réserves étaient fondées sur la compréhension du domaine domestique et du rôle reproductif comme les espaces où se produit et s'entretient particulièrement la subordination de la femme. Se libérer suppose, dans cette perspective, rompre d'une certaine façon avec ce rôle. Certes, il n'est pas faux de dire que

l'espace domestique et le rôle reproductif recèlent de nombreux obstacles. Cependant, le temps a montré qu'au moins sur notre continent, proposer et revendiquer à partir des rôles liés au reproductif a permis à ces femmes de se rendre visibles et de s'affirmer comme actrices sur la scène sociopolitique[206].

D'autre part, les noyaux les plus politisés percevaient et perçoivent peut-être encore les organisations liées à la survie comme des organisations sans conscience politique, généralement réserve de main-d'œuvre du clientélisme politique. Ces noyaux ont longtemps ignorées ces organisations et, ensuite, lorsqu'ils se sont rendus compte de la capacité de mobilisation massive qu'elles pouvaient avoir, ils ont affirmé que c'étaient des organisations sociales auxquelles il fallait « donner une direction politique ». Je crois que ces secteurs ont sous-évalué ces organisations non seulement parce qu'elles étaient des femmes, mais aussi parce qu'ils considéraient que le domaine de la survie n'était pas politiquement important, si ce n'est en termes de manipulation. Leurs catégories d'analyses étaient très marquées par une articulation traditionnelle entre mouvement et parti.

Il faut signaler que l'origine même des organisations féminines populaires montre qu'il y a une discrimination de classe et de genre dans la société, selon laquelle la sphère de la reproduction est subordonnée à celle de la production, à telle enseigne que les conditions de vie des grandes majorités peuvent être ignorées au point de menacer leur survie et leur dignité humaine.

C'est sur ce terrain de la lutte pour la survie que les femmes pauvres s'organisent et cherchent à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. C'est un processus dynamique qui suppose une avancée dans la conscience sociale, politique et de genre. Ainsi, lutter pour la nourriture et s'organiser collectivement pour cuisiner a représenté un pas qualitatif important : sortir de la sphère privée du foyer un savoir-faire comme la préparation des aliments et le mettre dans la sphère publique, remettant en question simultanément un ordre injuste (selon lequel il y a de grandes parties de la population qui n'ont pas la nourriture assurée) et une discrimination de genre (dans la mesure où mettre en œuvre ce changement a impliqué, pour la

[206] En général, dans d'autres contextes, quand la femme a étendu à la sphère productive son rôle reproductif, ça a été pour maintenir un ordre établi, généralement discriminatoire et avec des traits autoritaires. Cela s'est passé aussi en Amérique latine. Mais c'est plutôt exceptionnel. L'orientation dominante est celle que nous signalons dans le texte. Sur les analyses que réalise le Mouvement Féministe au Pérou de cette expérience, cf. les travaux de Virginia Vargas (1989 et 1992) et Maritza Villavicencio (1992). Dans un exposé que j'ai présenté à Oaxaca, au Mexique, en 1987, je détaille les caractéristiques qui selon moi marquent l'expérience de libération des femmes latino-américaines (Lora, 1987).

femme, d'affronter la censure de son entourage familial et social, qui juge négativement son absence du foyer, sans mesurer tout ce qu'elle apporte grâce à sa capacité d'organisation).

Dans ce sens, je crois que le terme « survie », s'il renvoie à une situation réelle, est un peu étroit pour rendre compte de l'ampleur de l'expérience déployée par ce mouvement. Tout en essayant de satisfaire des besoins fondamentaux, les femmes ont créé des alternatives, des propositions, des manières nouvelles d'envisager, dans la vie quotidienne, ces besoins mais aussi leurs aspirations les plus profondes. Leur réponse ne concerne pas seulement une survie biologique ; elle concerne aussi des aspirations sociales, culturelles, éducatives, spirituelles. Il s'agit de tout un bagage qui apporte avec lui des modifications sociales et de représentation interne de leur situation sociale en tant que femmes.

Rôle « nourricier »

Quand je parle du rôle « nourricier », je ne me réfère plus tant à la charge sociale elle-même qui consiste à assumer les tâches de la reproduction, qu'à la signification plus subjective de ce rôle pour la femme.

Le rôle « nourricier » implique pour la femme la responsabilité de satisfaire un besoin vital : l'alimentation ; mais, à son tour, ce rôle modèle sa propre identité comme « celle qui procure à manger » et le sens que cela a pour elle en tant que mère. Ainsi, l'accomplissement ou non de ce rôle influence fortement sa perception d'elle-même et les attentes qu'elle perçoit dans son entourage par rapport à l'accomplissement de ce rôle[207].

S'organiser pour résoudre les problèmes liés à la survie produit un élargissement de la maternité qui dépasse les limites du privé et du domestique. On commence à dépasser le sentiment d'impuissance et d'inutilité que ressentent les femmes des milieux populaires quand elles ne peuvent pas satisfaire les besoins de base de leur entourage familial. La carence matérielle, si elle devient permanente, paralyse les ressources psychologiques et engendre des carences affectives. Nous touchons là au thème de la différence entre carence et besoin. Les besoins en tant que tels peuvent être mobilisateurs de capacités. La paralysie se produit lorsque les moyens ne sont, de façon

[207] Les travaux de Fryné Santisteban analysent les effets psychologiques sur les mères qui vivent de manière répétée la difficulté économique pour s'occuper de leurs enfants ainsi que les potentialités développées par la participation à des organisations qui permettent de faire face à cette situation. Cf. « Être mère dans un contexte d'oppression », in *Mujer : víctima de opresión, portadora de liberación*, Lima, Insituto Bartolomé de las Casas, 1985 et, plus récemmnent : *Cuando les mujeres callan*, Lima, Calandria, 1994.

continue, pas suffisants pour satisfaire le besoin, qui se transforme alors en carence. Cependant, quand le besoin ressenti ne nie pas la condition humaine, il peut – et nous en avons la preuve empirique – amener les personnes à déployer de multiples capacités[208].

Le rôle « nourricier », bien qu'il soit principalement lié à l'aliment, incorpore, crée et reproduit un ensemble de liens affectifs très profonds. Ces liens peuvent recréer des espaces gratifiants qui renforcent l'identité personnelle et collective. Je ne veux pas ignorer qu'il y a des types de relation qui emprisonnent les femmes dans des rôles déterminés ou qu'une pratique d'organisation se fragmente par le surgissement d'une « voracité » qui conduit les femmes à profiter de n'importe quelle possibilité de bénéfice pour elles ou pour leur propre groupe. Cependant, ce comportement n'est pas celui qui domine, puisqu'il serait venu à bout du pari que des milliers de femmes continuent à faire sur une forme d'organisation autogestionnaire.

Visibilité de leur rôle reproductif, productif et communautaire

Comme je l'ai déjà dit, l'expérience des organisations a montré la capacité de surmonter la précarité de la vie quotidienne. Magdalena Leon explique que la participation des femmes à des organisations liées au bien-être familial ne rompt pas la prescription sociale d'être responsable de la reproduction, mais que, par cette participation, les femmes projettent leur légitime intérêt domestique de manière élargie[209].

L'organisation a non seulement mis en lumière le rôle reproductif de la femme, mais elle a aussi mis sur la table du débat politique le fait que les femmes remplissent d'autres fonctions et rôles dans la société. Bien que le rôle productif de la femme soit toujours difficile à rendre visible, dans la mesure où il est très lié à la sphère reproductive (la femme produit des revenus pour subvenir aux besoins de sa famille et considère cela comme une « aide »), la pratique d'organisation contribue à le rendre visible. De la même manière, à mesure que se consolide l'organisation féminine, son rôle communautaire apparaît également. Au niveau local, il y a une conscience croissante de l'importance de l'intervention de l'organisation dans de multiples

[208] Marisol Vega et Margara Stahr (1993) font un apport intéressant sur ce point dans leur article « Les différences et les relations interpersonnelles, un facteur de développement ».
[209] LEON M., « Situación de la mujer rural en América latina y el Caribe », in *Ediciones de las Mujeres*, n°6, Santiago, déc. 1986, p. 9-14.

aspects communautaires : en alimentation, santé, éducation, amélioration de l'environnement, etc.[210].

Cependant, la présence et la visibilité des femmes dans l'espace de la production et dans la communauté ne sont pas encore assez fortes pour envisager des possibilités de dialogue et de négociation horizontale. Nous constatons que ces femmes doivent assumer une énorme surcharge de travail dans leur famille, dans l'organisation et également dans la production d'un revenu. Aucune tâche n'en allège d'autres, mais elles s'additionnent au contraire par ce curieux mécanisme qui attribue à la femme une tâche « naturelle », celle du foyer, et suppose qu'elle réalise les autres de façon optionnelle, « parce qu'elle a le temps ». Les femmes des cantines peuvent être appréciées pour leur apport à la communauté en tant que « mères de famille », mais cela ne signifie pas la reconnaissance de leur apport comme membres de la société, avec une capacité de participation et de décision au niveau de l'ensemble de la sphère économique, sociale et politique. Leur apport est difficilement pris en compte, de même que leur parole n'est pas reconnue, même pas dans un domaine si précis qui leur est propre comme celui de la nourriture. On ne ressent pas ce qu'elles disent (faire face au problème de la faim) comme pouvant apporter quelque chose au niveau des décisions politiques. Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'aliments, puisque tout dirigeant politique sait que gérer la nourriture est un instrument de pouvoir, mais parce que cette qualité disparaît si cette gestion se fait à partir de l'espace traditionnellement attribué aux femmes.

Un trait très important de cette visibilité se fonde sur la capacité de s'exprimer que déploient les femmes à partir de l'expérience d'organisation. En 1985, Cecilia Barrenechea constatait l'importance de cet aspect dans le développement personnel des femmes. De même, Rosa Maria Alfaro, en 1987, travaillait ce thème longuement, à partir d'un travail dans les médias.

Les cantines dont je parle ici ne sont pas comme de petits paradis sociaux parfaits, sans tensions ni conflits. C'est évident. Il est cependant important de reconnaître qu'en leur sein se forge une aspiration utopique par rapport à la société, qui dépasse la tâche qui les a fait naître et qui assure leur consistance quotidienne. La survie doit rester assurée pour que l'organisation perdure, mais il y a beaucoup plus que cela, car on peut vérifier que la conscience de genre y naît et qu'elle le fait en y incluant d'autres luttes.

Dans une perspective de genre, on peut dire que le mouvement des cantines est un mouvement qui naît avec la finalité de satisfaire des besoins pra-

[210] À ce sujet, la réflexion de S. Bianchi et N. Sanchis dans leur article « Más allá de la frontera doméstica », in *UNIDAS*, n°2, 1987, Buenos Aires.

tiques mais qu'il recherche en permanence à les transformer en besoins stratégiques.

Les sentiments, une réalité présente dans la politique

Un deuxième apport est lié au fait que l'identité de ce nouveau sujet – la femme – est liée à l'importance de la charge affective dans les relations sociales et particulièrement dans les relations politiques.

La vie concrète des organisations féminines est très marquée par une demande affective qui s'exprime ouvertement. Cette expression révèle la complexité des relations dans n'importe quel groupe humain et particulièrement dans les relations politiques. Souvent, on a tendance à comprendre et à interpréter ces relations uniquement en termes intellectuels et idéologiques, sans prendre en compte la demande affective que tout membre du groupe a vis-à-vis de la collectivité et de chacune de ses composantes. Cette manifestation ouverte des sentiments est peut-être due au fait qu'elle est socialement permise au sexe féminin.

Le terrain des sentiments appartient aussi à la sphère de la vie quotidienne et, alors qu'il a une grande pertinence en politique, il a été nié ou interprété autrement, comme un terrain arbitraire, peu respectable ou inconsistant.

Les sentiments concernent, en premier lieu, la confiance de base dont les gens ont besoin pour se mouvoir dans un groupe social ; les sentiments concernent aussi l'expérience d'autonomie qui se construit à partir de cette sécurité de base et qui se manifeste dans le besoin d'exprimer les choses avec nos propres mots, et pas avec les mots imposés par d'autres, dans le désir d'être l'objet de l'amour des autres et de les posséder pour s'assurer leur affection et renforcer notre confiance. Les sentiments ont un rôle central dans la capacité ou non de créer des espaces de communication, par exemple l'amitié à l'intérieur d'une organisation.

Ces dimensions de la vie, comme la confiance, la sécurité, la communication, l'amitié, ont été réinterprétées dans la politique et portées au niveau du conceptuel, du doctrinal, de l'analyse et du diagnostic de forces politiques. C'est plutôt le jeu des rapports de force, de l'établissement de l'hégémonie qui régit les relations politiques et il est difficile d'admettre que, dans ce même jeu, interviennent des éléments internes aux personnes, plus liés à leurs sentiments et à leurs passions.

Les mots liés au domaine affectif ne sont pas habituels dans le discours politique. La crainte, par exemple, peut être présente, mais on ne la mentionne pas. Il y a toute une interprétation selon laquelle ce sentiment, ou l'appréhension face à une situation, sont considérés d'un point de vue ra-

tionnel comme un manque de clarté, ou comme une erreur. En général, on a effacé le sentiment de l'interprétation de la pratique politique, bien qu'il y soit si présent.

Dans le cas de l'organisation féminine, c'est assez différent. Quand les femmes n'ont pas la possibilité d'exprimer leurs sentiments, d'affirmer leur identité personnelle ou de créer des amitiés dans les organisations, elles s'en vont, tout simplement. Elles se disputent. Beaucoup de gens se moquent des groupes de femmes parce qu'ils disent qu'il y a beaucoup de disputes. Et c'est vrai. En fait, dans les organisations de femmes, la querelle est ouverte et l'espoir d'y trouver des relations positives est tellement grand que, si elles n'y sont pas, le lien se rompt. Dans d'autres types d'organisations, où la présence était exclusivement ou majoritairement masculine, la dispute se transformait en discussion à teneur politique. Dans ce cas, on ne qualifiait pas le comportement en termes de « querelleur », mais on utilisait l'adjectif « politique ». Il y a eu et il y a une rationalisation des sentiments. Ceci est une autre discrimination de genre : on ne permet pas aux hommes d'exprimer leurs sentiments. Cela a limité l'expérience humaine masculine. L'expérience des femmes apporte aussi dans ce sens une perspective qui, tout en étant propre à leur pratique d'organisation, enrichit la compréhension de l'ensemble de la dynamique des relations humaines dans les organisations et, également, dans la politique.

La politique : accumuler du pouvoir pour des solutions efficaces

Le mouvement féministe a mis en évidence que la politique ne peut pas se couper de la vie quotidienne. En général, la politique est une sorte de terrain spécialisé attribué à un groupe déterminé de gens qui s'y consacrent. Je ne veux pas opposer à cette conception celle qui affirme que la politique imprègne tout. C'est une notion qui existe depuis longtemps, dans le sens où les relations de pouvoir marquent l'ensemble de la vie sociale. Le quotidien a son mot à dire en politique. La pratique des organisations de femmes populaires a mis sur le tapis le fait que la politique doit considérer les besoins des gens comme un problème central à résoudre efficacement si elle veut légitimer son pouvoir par la majorité.

L'expérience historique et la pratique actuelle disent que la femme ne peut pas se détacher du quotidien ni des rôles qui lui sont traditionnellement attribués, même si elle participe à une activité productive ou politique. Cette « sortie » du domaine domestique implique la reformulation de son identité et le passage par une étape très difficile où elle sent cette identité menacée et où elle est obligée de chercher un nouvel équilibre.

La femme qui développe une activité en dehors de sa maison - quelle qu'elle soit - rencontre généralement une censure très forte et devra démontrer ses capacités sur le terrain social, économique, professionnel ou politique d'une façon beaucoup plus importante que l'homme pour justifier sa « sortie » du domaine domestique. Elle doit reformuler ses relations de couple, de mère de famille ou de fille. Tout cela entraîne pour elle un dur processus : sentir qu'elle « abandonne » ses enfants, qu'elle « ne s'occupe pas » de ses parents, qu'elle met en danger sa vie de couple ; parce que son mari ne comprend pas ou n'approuve pas son activité hors de la maison. Elle doit vivre toute l'expérience intense de sa nouvelle situation qui, paradoxalement, répond aux besoins de sa famille. L'abandon engendre la culpabilité, mais la sortie permet d'affirmer de nouvelles possibilités : tel est le dilemme auquel sont confrontées d'innombrables femmes.

En général, tout mouvement qui cherche à avoir un impact politique pour provoquer un changement espère de la politique, des politiques, des solutions aux problèmes quotidiens qui le touchent. C'est, à mon avis, la composante démocratique la plus importante de la participation.

Dans le cas des femmes, cette attente d'efficacité dans la politique est encore plus grande car la tension qu'engendre le temps « hors de la maison » a un prix très élevé pour elles. Cela défie de façon plus aiguë la capacité du politique à parvenir à faire converger des intérêts qui ne vont pas toujours ensemble : la solution aux problèmes des gens et le contrôle du pouvoir.

À partir de pratiques d'organisations comme celles des femmes, mais pas uniquement, et aussi de l'influence des médias sur la politique, on sent bien que le discours politique doit faire face au défi de propositions concrètes et efficaces. Sans quoi, les leaders politiques perdent de leur légitimité et peuvent cesser d'accumuler du pouvoir, s'ils se meuvent seulement sur le terrain du discours et du débat de positions. Inversement aux organisations, et parmi elles les organisations de femmes, se présente le défi d'assumer une identité qui caractérise mieux une stratégie de recherche de pouvoir pour participer réellement à la prise de décision et rompre avec l'invisibilité séculaire qui les a condamnées à l'anonymat et au silence politiques.

La reformulation du savoir-faire politique n'est pas seulement un apport et un défi pour les femmes. C'est en réalité un apport de toute une expérience de participation démocratique, mais peut-être que ce sont elles qui sont aujourd'hui plus sensibles à l'importance décisive de faire de la politique un terrain fertile pour construire des solutions aux problèmes concrets que nous rencontrons dans la vie quotidienne, dans cet espace « peu important » de la société où se déroule l'existence de chacun.

Cuisines collectives, service de proximité et économie sociale[211]

LUCIE FRECHETTE
Coordonnatrice Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec à Hull

Introduction

Les cuisines collectives du Pérou ont pris naissance dans le contexte d'un pays du Sud où la pauvreté n'est pas le fait de ses extrêmes mais de l'immense majorité de sa population. Le travail d'organisation communautaire au Pérou comme en bien d'autres pays d'Amérique latine contribue au processus d'autoconstruction des communautés locales et s'articule autour d'un processus qui permet à des communautés locales de commencer à répondre de façon minimale à des impératifs de base en matière de logement, de santé, d'éducation, d'alimentation et d'emploi (Favreau, Fréchette, 1991). S'organiser dans la communauté est d'abord envisagé en termes de survie pour ensuite développer une dynamique sociopolitique au sein des communautés, ce à quoi ont fortement contribué les organisations de femmes et les ONG engagées dans les communautés locales (Paese, 1989).

Dans le cas des cuisines collectives, on peut parler d'une initiative du Sud transposée au Nord. En effet, l'expérience du Québec tire en partie son inspiration de celle du Pérou quoique les cuisines québécoises ont développé leur dynamique propre. Les « comedores populares » et cuisines collectives participent de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler au Sud l'économie solidaire et, au Nord, la nouvelle économie sociale.

Quelques jalons exposent l'expérience du Pérou

Issues à la fois des traditions de solidarité du Pérou indien, du travail de pastorale sociale de l'Église dans les milieux populaires et auprès des femmes, de l'organisation des femmes au sein du mouvement populaire, du contexte international de distribution d'aide alimentaire et du contexte so-

[211] On retrouve une partie de ce texte dans le volume *Entraide et services de proximité. L'expérience des cuisines collectives*, L. FRECHETTE, éd., Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 2000.

ciopolitique de l'époque, les cuisines collectives ou « comedores populares » sont apparues presque simultanément dans deux ou trois secteurs du grand Lima métropolitain à la fin des années soixante-dix, dans Villa el Salvador, Comas et El Agustino.

Contrairement au fonctionnement le plus souvent mensuel des cuisines collectives québécoises, les cuisines du Pérou sont constamment en activité. Elles fonctionnent sur une base quotidienne à raison de cinq ou six jours par semaine. Dans toutes les cuisines, on prépare le repas principal pour l'ensemble de la famille. Certaines préparent aussi des déjeuners et des collations et ajoutent à leurs activités des programmes spéciaux comme la nutrition améliorée pour les femmes ayant des carences vitaminiques. Ainsi à Villa el Salvador, bidonville de 350 000 habitants en banlieue de Lima, chaque district peut compter en moyenne une centaine de cuisines collectives. Elles fonctionnent cinq à six jours par semaine et servent autour de 150 à 200 repas par jour. On y retrouve aussi des entrepôts d'approvisionnement pour chaque grand district ou secteur.

Organisations alimentaires populaires : le cas d'El Agustino à Lima

El Agustino est un des trois districts les plus défavorisés de Lima. Au début des années quatre-vingt-dix, on y comptait une population de 141 000 résidents. Un sondage mené par H. Ortiz en 1993 dénombre 54 cuisines collectives qui réunissent 2 800 familles. S'y ajoutent 550 comités Vaso del Leche qui s'adressent à des enfants de 6 000 familles. Avec les années, ces cuisines se sont regroupées en réseau autour de la « Central de comedores populares de El Agustino ». Le mouvement soutient les cuisines et a favorisé le développement d'entreprises d'économie populaire comme le restaurant La Miel ou la boulangerie La Vierge de Nazareth.

Les cuisines collectives du Pérou sont des lieux communautaires pour des femmes soucieuses de mieux nourrir leur famille. Les membres sont presque à 100 % des femmes. Une enquête de la Fédération des Centrales « comedores populares autogestionarios » de Lima et Callao menée en 1995 auprès de 101 cuisines totalisant près de 3 000 membres a permis de dégager le portrait des participantes H. Ortiz 1997). Ce sont toutes des femmes dont 88 % vivent en couple. 77 % d'entre elles déclarent ne pas occuper d'emploi rémunéré à l'extérieur du foyer. La famille compte en moyenne 5 enfants. Bien que 87 % des maris travaillent, les revenus familiaux sont très bas et l'on peut dire que la majorité de ces familles vit dans la grande pauvreté.

Ayant été d'abord des organisations pour nourrir la famille et réduire le coût de l'alimentation, certaines cuisines ont aussi réussi à créer des entreprises qui génèrent des revenus pour la cuisine et les femmes y oeuvrant. Des cuisines qui produisaient du pain ont fait le saut vers l'ouverture de petites boulangeries comme c'est le cas chez certaines des 112 cuisines de la centrale des cuisines de Ate-Vitarte de Lima (H. Ortiz, 1997). D'autres deviennent des restaurants populaires vendant des repas dans la communauté. Les membres payent un modeste montant d'argent pour défrayer une partie des portions produites pour leur famille. Les autres payent de 30 à 35 % plus cher.

Il arrive que des organismes ou des institutions se dotent de cuisines collectives pour affronter des difficultés auxquelles leurs membres sont confrontés. Ces cuisines ont un caractère temporaire. Des cuisines spécifiquement destinées à nourrir les enfants ont vu le jour dans des milieux où les enfants ont été touchés subitement et massivement par la malnutrition. Quelques semaines après le Fujichoc[212], des écoles, des dispensaires et des centres préscolaires ont mis sur pied des cuisines pour assurer un repas décent une fois par jour aux enfants qui les fréquente. Ces cuisines répondent de façon conjoncturelle à la crise.

Finalement, il faut souligner que, dans plusieurs bidonvilles, des cuisines démarrent des centres d'entreposage d'aliments non périssables. Des cuisines s'organisent au sein de programmes d'achat de groupe et de distribution en gros. Les économies réalisées profitent aux cuisines, aux familles et aux économies locales tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le fonctionnement démocratique est un élément essentiel de l'organisation des cuisines au Pérou. Chaque cuisine procède à l'élection de son comité de direction composé la plupart du temps d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et dans certains cas d'une responsable de l'approvisionnement ou « cheffe » de cuisine. Les équipes de travail sont organisées selon un principe de rotation et les tâches distribuées selon un plan de travail prédéterminé accepté par l'assemblée générale des membres. L'organisation du travail doit toutefois faire l'objet de fréquentes révisions en raison des imprévus inhérents au rythme de vie des familles et en raison des contraintes générées par les conditions de vie en bidonvilles (pannes d'électricité, accès difficile à l'eau potable, pénurie de combustible, etc.) Les « comedores populares » locales se sont constituées en regroupements plus larges qui prennent la forme d'associations et de fédérations ou de centrales. Ils couvrent des territoires comme ceux des districts municipaux ou réfèrent à une com-

[212] Augmentation considérable du prix des denrées de base décrétée par le gouvernement de Fujimori août 1990.

munauté d'identité. Les cuisines ou leurs regroupements sont le plus souvent soutenus par des ONG nationales et des associations paroissiales et parfois par des groupes politiques.

Au Pérou, la cuisine collective est un mode d'entraide et un modèle organisationnel contribuant au changement social dont Montes Lopez (1987) a bien résumé les traits essentiels :

1. les cuisines sont des organisations de femmes qui cherchent des réponses concrètes et collectives aux nécessités de la vie quotidienne de la famille et tout particulièrement des enfants en matière de santé et d'alimentation ;
2. les cuisines offrent un lieu de rassemblement et de participation démocratique où s'affirment les identités personnelles et l'identité collective ;
3. les cuisines sont des organisations qui sont reconnues au niveau municipal et régional et qui exercent une certaine influence à travers une présence politique des femmes à ces niveaux ;
4. les cuisines offrent des possibilités de développement, d'apprentissage et de réflexions critiques qui en font des lieux de formation populaire.

L'expérience québécoise

L'expérience péruvienne a inspiré celle du Québec. Dans les deux milieux, l'on constate qu'au-delà des retombées plus immédiates permettant de contrer la faim, de mieux nourrir la famille et de générer des économies au budget familial, les cuisines collectives s'avèrent un lieu propice à l'éducation populaire et à l'organisation communautaire. Au Québec, on entend par cuisine un groupe de personnes qui se réunissent mensuellement à raison de deux jours par mois pour préparer des repas pour elles et leur famille. La première journée sert à la planification des menus et à l'achat des denrées et la seconde est celle de la préparation des mets (environ cinq repas). Une cuisine compte plusieurs groupes de participants. Les cuisines sont financées grâce à un soutien public, un soutien associatif et de communautés religieuses ou de paroisses et parfois également un soutien d'entreprises locales. Les participantes déboursent une petite somme d'argent en fonction du nombre de bouches à nourrir dans la famille.

Les cuisines collectives sont envisagées comme des organisations ou réseaux selon les termes de Sanicola (1996) « capables de faire les investissements nécessaires afin que la même capacité de produire des biens matériels se transforme en capacité de développer les biens relationnels, les seuls qui d'ailleurs possèdent naturellement un potentiel naturel de multiplication ». Les cuisines portent un potentiel de développement de l'entraide et des ac-

tions collectives, comme d'autres organisations dont les projets intégrés et les autres pratiques d'intervention favorisent l'émergence du collectif, dans des conditions favorables l'entraide et le pouvoir d'agir que véhiculent les cuisines collectives enclenchent un processus qui peut déboucher sur le développement local et l'économie sociale.

Réfléchir sur l'avenir des cuisines collectives

L'expérience des cuisines péruviennes en fait un milieu favorisant la promotion de la femme et l'amélioration de la condition des femmes et de leurs familles. Au Québec tout comme au Pérou, les cuisines contribuent à réduire l'isolement des femmes et à créer des solidarités à partir, non seulement de leur sentiment d'égalité dans leur condition socio-économique, mais surtout dans la conviction commune qu'il est possible de s'en sortir dignement. Portée à la fois par le mouvement des femmes et le mouvement communautaire, les cuisines collectives, dans des proportions variables selon les contextes, sont à la fois des organisations d'autoproduction, des organisations de socialisation et des organisations d'économie sociale et solidaire. Au-delà de la prestation de services aux membres, comme les organisations communautaires, elles recèlent un potentiel de construction de la citoyenneté et du lien social.

Depuis 1985, les cuisines collectives du Québec ont connu une croissance rapide. Elles ont rapidement gagné en crédibilité dans les milieux populaires et se sont multipliées. Leur situation sur l'échiquier du communautaire est de plus en plus reconnue. Sont-elles là pour y rester ? Peut-on s'avancer jusqu'à tirer des scénarios d'avenir des cuisines collectives ? L'entreprise serait périlleuse. Pourtant dans le contexte actuel de la reconfiguration des services publics, en raison des réarrangements en cours dans le secteur communautaire et en raison de la révision des politiques publiques tant dans le domaine de la santé et des services sociaux que dans celui de la famille, la question de l'avenir des cuisines collectives se pose.

Regard sur l'espérance de vie des associations du type cuisines collectives

Des études sur la pérennité ou sur l'espérance de vie des associations donnent matière à réflexion pour mettre toutes les chances du côté de la survie et de la consolidation des cuisines collectives comme dispositif d'autoproduction, comme milieu de production de lien social et comme organisation contribuant au développement communautaire. L'étude de Tchernonog (1999) est à cet effet fort éclairante. Son étude de la trajectoire de vie de 200

associations met en évidence les facteurs prédisposant à la mortalité associative ou à une mise en veilleuse dont l'issue peut être fatale. La première cause de mortalité des associations s'avère être le retrait ou la défection des bénévoles ou des fondateurs. La seconde est la question des conflits au sein de l'organisme et la troisième la fragilité du projet. L'étude tente aussi de retracer des facteurs que nous pourrions qualifier de facteurs de robustesse qui prémunissent les organismes en périodes difficiles. Tchernonog mentionne à ce titre l'insertion des associations dans un réseau de financement, ce que nous nommerions la diversification et la stabilité du financement dans le cas des cuisines collectives. Elle nomme ensuite l'appartenance à une fédération comme facteur de longévité associative, ce qui se traduirait par l'insertion dans un regroupement d'abord régional puis national en ce qui concerne les cuisines collectives du Québec. Finalement, elle souligne que l'incidence d'emplois salariés sur la vitalité de la trajectoire des associations est un facteur significatif dans le cas des cuisines collectives. En effet, la présence d'employés permanents est un des facteurs qui non seulement prévient le décrochage des membres mais encore permet d'animer le développement et l'expansion de l'organisme. On retrouve là trois pistes de travail bien ciblées pour consolider les cuisines collectives.

Les cuisines collectives ont franchi le stade de l'expérimentation. La question de leur pérennité se pose aussi au terme de cette quinzaine d'années qui apparaît comme un cycle d'expérimentation réussie. Le foisonnement des expériences commence à se canaliser en des regroupements locaux ou régionaux pour éviter l'essoufflement qu'on pressent venir. Les cuisines collectives apparaissent à une croisée des chemins où se dessinent des perspectives encourageantes pour celles qui s'engagent dans la voie de l'institutionnalisation dans le sens de la consolidation de leur cadre organisationnel et dans celui de leur reconnaissance sociale comme pratique formelle. Lévesque et Vaillancourt (1998) considèrent l'institutionnalisation indispensable pour le développement et la diffusion du projet social porté par les organismes qui se définissent en tant que services de proximité.

La fragilité économique de plusieurs cuisines collectives rend d'autant plus important le processus d'institutionnalisation qu'il contribue à consacrer les cuisines collectives comme partenaires désirables à la table des organisations sociales porteuses d'un projet de prévention sociale, d'insertion des groupes fragilisés et de développement local. L'institutionnalisation renvoie d'une part à la régulation interne et à une certaine modélisation de l'intervention dans les cuisines et d'autre part à la formalisation des rapports des cuisines avec l'ensemble des organismes du secteur communautaire et avec les services publics. « Les cuisines apprennent à prendre leur place comme plusieurs organisations communautaires en tant qu'espace intermédiaire à l'intersec-

tion de la relation entre l'État et leur communauté locale et à l'intersection de la relation entre l'économique et le social » (Favreau 1994). Place qui rejoint celle à laquelle Vershave (1998) et Roustang (1997) font référence en parlant de « l'économie de rez-de-chaussée » où les activités de socialisation s'amalgament à l'activité économique d'autoproduction pour produire du lien social et préserver des espaces de démocratisation.

Passeport pour l'avenir : une pratique au large spectre d'intervention vitalisée par des conditions psychosociales, économiques et politiques

L'espérance de vie des cuisines collectives relève aussi de leur pouvoir d'attraction et de leur vitalité comme pratique sociale liée à la prévention sociale et à la promotion des réseaux sociaux, aux services de proximité, à l'insertion socioprofessionnelle et au développement communautaire. Le mode d'emploi de l'intervention en cuisine collective n'est en rien prescriptif ni restrictif. Cette pratique affiche un large spectre d'intervention sur lequel les cuisines collectives peuvent miser pour se tailler une place dans l'univers des pratiques communautaires de lutte contre l'appauvrissement et l'exclusion. La vitalité des cuisines collectives est tributaire de conditions relevant de facteurs psychosociaux, de facteurs socio-économiques et de facteurs sociopolitiques.

Sous l'angle psychosocial, le vitalité de la participation et la qualité des interventions ou de l'animation sont des conditions dynamisantes des cuisines collectives. Les cuisines collectives solides présentent une participation active et stable des membres et sont fortes de la qualité des relations entre les membres, du leadership exercé par les animatrices et les bénévoles et de la qualité des activités qui s'y déploient. De plus, le travail auprès des personnes y est envisagé dans la perspective de la mise en réseau d'entraide et de l'intervention favorisant le gain du pouvoir d'agir des participantes et de la cuisine comme organisation contribuant à la mise en place de meilleures conditions de vie dans le milieu.

En terme de prévention, les cuisines collectives disposent du potentiel pour rejoindre des personnes et des familles qui ne fréquentent pas les services publics en matière de services de santé et de services sociaux ou qui se méfient de ces services. Les cuisines collectives sont ouvertes à la famille en situation de précarité pour éviter qu'elle ne bascule dans une situation marquée par une pauvreté accrue par l'isolement qui fait entrer dans une spirale de difficultés pouvant mener à l'exclusion. La réponse à l'urgence et à la détresse engendrée par des situations de crise a souvent été à l'origine de la naissance d'organisations communautaires et d'associations et ce, de façon

fort apparente du côté de l'aide alimentaire. Les cuisines collectives ont réussi à inciter l'aide alimentaire à adopter une perspective préventive en visant au-delà de l'urgence l'entrée dans une démarche de modification durable des pratiques. En matière de promotion des réseaux sociaux, la cuisine collective table sur la mise en place de formes d'entraide dans le sens de la mise en réseau des membres pour contrer la menace de l'isolement et pour activer la solidarité entre les gens d'un territoire donné. La cuisine collective est une intervention du groupe pour le groupe et une intervention en groupe pour changer l'environnement social.

Sous l'angle économique, les cuisines collectives ont tout avantage à s'inscrire comme pratiques d'économie sociale à partir de leur caractère de service de proximité. Les cuisines dynamiques s'inscrivent dans la lignée des organisations d'autoproduction. En plus d'agir en fonction de la socialisation de leurs membres, ces cuisines constituent des formes alternatives d'insertion dans la vie professionnelle. De plus, comme organisation communautaire, ces cuisines participent de l'activation de réseaux de solidarité contrant les effets de la pauvreté et de l'exclusion dans la communauté locale en participant à l'effort collectif de développement économique communautaire. On ne peut parler économie sans aborder la question du financement des cuisines collectives comme condition essentielle de leur vitalité. En raison de la part importante du travail de socialisation dans les cuisines collectives, ces dernières sont hautement utiles socialement, même si elles ne peuvent afficher une rentabilité économique prenant assise sur une large part d'autofinancement tiré de la production de biens et services. L'utilité sociale des cuisines collectives justifie cependant amplement une large part de financement public que revendiquent à juste titre les cuisines collectives québécoises.

Économie et emploi étant liés, on ne peut occulter l'apport des cuisines à l'insertion socioprofessionnelle. Les cuisines placent leurs membres en situation de développer les habiletés et les attitudes propices à une insertion sur le marché du travail. Les cuisines collectives ne se définissent pas comme des organismes dont les objectifs dominants sont l'insertion professionnelle sous l'angle de la préparation immédiate à l'emploi ou la formation en milieu de travail comme le seraient par exemple les Carrefours jeunesse emploi. Elles peuvent cependant s'avérer des milieux propices à la prédisposition psychologique au retour sur le marché du travail, des milieux propices à redonner la confiance nécessaire pour croire que l'on peut exercer une production quelconque socialement utile ou encore songer éventuellement à intégrer ou réintégrer le marché du travail. Finalement, les cuisines collectives contribuent à la dynamisation de leur milieu d'appartenance comme service de proximité et dans quelques cas vont même devenir elles-mêmes

des entreprises sociales productrices de biens et de services. Les cuisines collectives se situent alors dans la foulée des entreprises d'économie sociale. Draperi (1998) élargit le concept d'entreprises d'économie sociale en l'ouvrant à l'ensemble des entreprises ou organisations démocratiques qui ont une activité répondant à un besoin collectif, qu'elles comptent des salariés ou non. Dans l'optique adoptée par Draperi, les cuisines collectives se situeraient, les unes, dans une économie sociale de rencontre centrée sur la relation entre les membres et, les autres, dans une économie sociale instituante comme le sont les organisations dispensant des services qui constituent souvent des alternatives aux services publics.

Finalement, le développement des cuisines collectives dépend de la mise en œuvre de conditions sociopolitiques. Il faut entendre par là la qualité de leur insertion dans le mouvement communautaire et dans le mouvement des femmes, le rapport qu'elles établissent avec les institutions sociales et la reconnaissance qui leur est dévolue par leur communauté et par les politiques publiques. Ces conditions renvoient directement ou indirectement au processus d'institutionnalisation des cuisines collectives et au gain de leur légitimité dans la communauté locale et dans l'ensemble du mouvement communautaire. Les cuisines collectives ont comme principal passeport pour l'avenir la souplesse de leur cadre d'intervention. Au moment opportun, selon les conjonctures et selon les besoins, elles deviennent un soutien à la famille et aux rôles parentaux, un soutien économique en situation de précarité, productrices de biens relationnels chez des gens menacés d'isolement, levier de changement dans le quartier ou le village. Il s'agit pour elles de relever les défis de leur pérennité par une institutionnalisation qui ne sacrifiera pas cette souplesse. Défi de faire reconnaître par les pouvoirs publics leur utilité sociale et d'obtenir une part de soutien financier public. Défi de consolider leurs structures de fonctionnement et de veiller à l'arrimage de leur action au projet de société porté par le mouvement communautaire.

Bibliographie

DRAPERI J. F., 1998, « L'économie sociale, un ensemble d'entreprises aux formes infiniment variées », in *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (RECMA)*, no 268, 10-23.

FAVREAU L., 1994, « Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats », in *Coopératives et développement*, vol. 25, no 2, p. 7-26.

FAVREAU L., FRECHETTE L., 1991, « L'organisation communautaire avec des communautés locales en Amérique latine », in DOUCET L., FAVREAU L., dir., *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Ste-Foy, PUQ, p 415-43.

FRECHETTE L., 2000, *Entraide et services de proximité. L'expérience des cuisines collectives*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, Qc.

LEVESQUE B., VAILLANCOURT Y., 1998, *Les services de proximité au Québe : de l'expérimentation à l'institutionnalisation*, Cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire, série Recherches no 12, Hull.

MONTES LOPEZ O., 1987, « El comedor popular : de la gestion individual a la participacion colectiva », in Haak R. et Diaz Albertini J. dir. *Estrategias de vida en el sector urbano popular*, FOVIDA y DESCO editores, p. 75-112.

ORTIZ H., 1997, Entrevue accordée à l'auteur dans le cadre d'une série de conférences menées au Québec dans le cadre de la Campagne Carême de partage de Développement et Paix, Canada, Hull.

PAESE H., 1989, *Democratia local : Reflexiones y experiencias*, Lima, DESCO.

SANICOLA L., dir., 1994, *L'intervention de réseaux*, Bayard, Paris.

TCHERNONOG V., 1999, « Trajectoires associatives : premiers éléments sur la mortalité des associations », in *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives, RECMA*, n° 272, p. 26-44.

ROUSTANG G., 1997, « Quartiers en difficulté et économie du rez-de-chaussée », in *Urbanisme*, n° 297, 61-65.

VERSHAVE F. X., 1998, « L'économie du rez-de-chaussée », Communication au colloque *Économie non-monétaire, autoproduction et lien social*, Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel et commission nationale suisse pour l'UNESCO, Neuchâtel, novembre 1998.

Les entreprises sociales comme mécanisme d'appui aux femmes indigènes ?

Deux cas dans l'État de Oaxaca (Mexique)

LEÏLA OULHAJ

Introduction

Dans les lignes suivantes, en recourant à des données empiriques obtenues entre décembre 1999 et février 2001 dans le cadre de mon activité professionnelle, je me propose, de réfléchir sur les liens entre les projets de développement « pour » et « par » les femmes et les pratiques populaires existantes dans le sud du Mexique (en particulier dans la région côtière de l'État de Oaxaca). L'hypothèse centrale est liée aux logiques de la coopération au développement et à ses conséquences réelles en termes d'amélioration des conditions de vie des populations « bénéficiaires ».

Bien que l'apport économique et social des femmes soit encore sous-estimé, nous disposons de nos jours d'une information qui nous permet de mettre en évidence les conditions de discrimination et d'inégalités dans lesquelles vivent les femmes des pays du Sud. En plus d'apporter une partie et parfois même la totalité des revenus de la famille, elles se chargent du travail « domestique » (pour reprendre un terme qui permet de le décrire dans le monde entier) et, dans certains cas, elles contribuent aussi à la construction d'écoles, d'hôpitaux, de voies de communication, etc.

Dans un premier temps, je situerai le contexte national et régional dans lequel se développent les expériences étudiées. Dans un deuxième temps, j'examinerai les aspects les plus significatifs de deux expériences (obtenus par des entrevues orales avec les « bénéficiaires », certains habitants, des représentants des sources de financement et autres acteurs impliqués ; la révision de documents ; des visites dans les communautés et projets d'« entreprise sociale », en essayant de répondre aux questions suivantes : quelles sont les tensions entre l'économique et le social ? Quelle est la vision de l'appui extérieur ? Quel est le rôle des intervenants extérieurs et quels sont les effets de leur intervention sur les pratiques populaires ?

Particularités de l'État de Oaxaca dans le contexte national

Au niveau national

Le Mexique traverse une conjoncture politique inédite dans son histoire contemporaine depuis le 2 juillet 2000. Pour la première fois en 71 ans, les premières élections fédérales « sans fraude » ont eu lieu ; le Parti Révolutionnaire Institutionnel (P.R.I.) a perdu les élections en faveur de Vicente Fox, représentant de la droite, le Parti d'Action Nationale (P.A.N.).

Au niveau macroéconomique, le Mexique a réussi à atteindre une situation qui lui permet d'être classé parmi les bons élèves du FMI et de la Banque mondiale, après plus de vingt années de politiques néo-libérales. Cependant, au niveau social, ces politiques se sont traduites par l'augmentation continue de la pauvreté depuis les années 1980. En 1998, le pays comptait 26 millions de personnes vivant dans la pauvreté extrême (sur une population totale proche des cent millions), alors qu'en 1994 ce chiffre s'élevait à 17 millions. En 1996, le PNUD mentionnait que 15,3 millions de personnes n'avaient pas accès à l'eau potable tandis que 36,2 millions de personnes se trouvaient sans aucune formation (INEGI, 1998). Entre 1984 et 1994, 20 % de la population la plus riche ont augmenté leur participation dans les revenus courants totaux : elle est passée de 49,5 % à 55 %. En 1992, 42,8 % de la population active gagnait moins de deux salaires minimums (c'est-à-dire moins de 250 euros par mois) ; 49 % entre deux et cinq salaires et seulement 8,2 % plus de cette quantité (Boltvinik, Hernandez, 1999).

Cette augmentation de la pauvreté peut s'expliquer par les effets désastreux de l'accord de libre échange avec les États-Unis et le Canada (ALENA) qui a entraîné une augmentation des importations agricoles et d'une diminution des exportations de ce secteur. C'est le secteur rural (qui est constitué par 31 millions de Mexicains) qui a été le plus touché. Le PIB de ce secteur a diminué de 1,6 % alors que le PIB du reste de l'économie a augmenté de 5,3 %. Moins de 10 % des unités de production rurales ont accès au marché extérieur et de celui-ci, 1 % concentre 80 % des valeurs d'exportations agro-alimentaires (Boltvinik, Hernandez, 1999).

Au niveau de l'État de Oaxaca

Des trente-deux États qui composent le pays, Oaxaca est l'un des plus pauvres, comme le montrent les indicateurs socio-économiques suivants : 39,2 % des habitants vivent dans des habitations ayant un sol en terre (contre

13,2 % au niveau national), 55,4 % n'ont pas de système de drainage (la moyenne nationale s'élève à 21,9 %) et 55,1 % des foyers utilisent du charbon de bois pour cuisiner (ce chiffre est de 17,2 % en moyenne pour le pays). Alors qu'au niveau national, plus de la moitié de la population a pu suivre des études « post-primaires », à Oaxaca, seul un enfant sur trois y a accès. L'INEGI mentionne aussi que les salaires journaliers ne dépassent pas un dollar en moyenne. Plus de 80 % des localités rurales de cet État sont ainsi classifiées comme de haute ou très haute marginalisation par le CONAPO (Conseil National de Population).

L'État est situé entre celui de Guerrero et du Chiapas, marqués tous deux par l'existence de mouvements armés (« Ejército Popular Revolucionario » et « Ejército Zapatista de Liberación Nacional » l'Oaxaca est une région touchée, pratiquement chaque année, par les catastrophes naturelles (tremblements de terre, cyclones, ouragans, etc.), ce qui explique qu'elle soit considérée comme zone d'aide d'urgence par plusieurs ONG internationales. Une de ces ONG a par ailleurs décidé d'y mettre en place un modèle d'intervention humanitaire qui serait valable pour toute l'Amérique centrale. Mais cette particularité explique aussi la création de réseaux de solidarité entre les différentes communautés. Plusieurs communautés peuvent rester isolées respectivement) revendiquant la reconnaissance du pluralisme ethnique, en plus de la démocratie et de la justice sociale. L'existence de ces mouvements n'est pas étrangère au fait que les trois États et leurs municipes (surtout ruraux ou semi-urbains pour la zone qui nous intéresse) sont encore sous l'influence du Parti Révolutionnaire Institutionnel (P.R.I.), parti qui a gouverné le pays pendant plus de septante ans sous un système vertical de domination politique, de clientélisme et de corruption.

Il existe aussi des problèmes de communication terrestre. En effet, si on se retrouve bien sur la côte, il s'agit aussi d'une région montagneuse traversée par la « Sierra Madre Sur » (la « Sierra Madre » est une chaîne montagneuse qui traverse tout le pays du nord au sud, et c'est dans l'État de Oaxaca qu'elle prend fin) et toutes les communautés ne sont pas reliées entre elles par une infrastructure appropriée. Les moyens de communications n'existent pratiquement pas et c'est bien souvent par la radio locale que les messages se transmettent.

Quelques données sur la situation des femmes dans l'Oaxaca

Les éléments que je viens de mentionner brièvement, n'ont pas la prétention d'être exhaustifs mais plutôt de situer mon cadre d'analyse et de mettre en évidence, dans les paragraphes suivants, certains éléments qui pourraient

expliquer dans quel contexte les projets dits de développement « pour » les femmes viennent s'implanter dans les régions les plus touchées par la pauvreté.

La situation décrite est encore plus marquante lorsqu'on analyse la situation des femmes. En effet, s'il est vrai qu'elles se sont incorporées progressivement au marché du travail (le chiffre est passé de 13 % à 34 % pour les principales villes entre 1981 et 1988 comme dans d'autres régions du monde, cette incorporation a eu lieu dans des conditions défavorables : les femmes se retrouvent plus dans le secteur des services bénéficiant de revenus inférieurs, pour le même travail, à ceux des hommes ; leurs emplois sont temporaires et instables ; en général, elles ont un niveau de scolarité plus faible. L'exemple le plus illustratif en zone urbaine est peut-être l'exploitation des femmes dans les *maquiladoras* (usines de sous-traitance) dans des conditions caractérisées par toutes sortes d'abus : horaires, salaires, violences, âge des jeunes filles qui y travaillent, etc. Or, ces usines de sous-traitance ne sont plus une caractéristique propre de la région frontière avec les États-Unis, elles sont déployées dans tout le pays, y compris dans la zone qui nous intéresse.

La population est essentiellement composée d'indigènes et de descendants d'Africains. On y retrouve surtout des femmes, vu que cette région est aussi fort touchée par la migration des hommes vers les États-Unis. On y retrouve, moins qu'au nord du pays (comme Chihuahua mais aussi Guanajuato ou encore Sinaloa), le cas de femmes jeunes qui partent avec leurs maris, compagnons ou seules vers les États-Unis pour trouver un emploi. Face à l'absence des hommes, beaucoup de femmes sont l'unique support économique de la famille. On calcule que 19,7 % des femmes de l'État de Oaxaca sont dans cette catégorie, alors que la moyenne nationale est de 17,7 % (Instituto Nacional de Nutrición Salvador Zubiran - Enquête Nationale d'Alimentation et Nutrition, 1996). Cependant, les femmes qui restent seules ou avec leurs enfants doivent obéir aux beaux-parents, et en particulier à leur beau-père. De plus, plusieurs communautés de cette région sont soumises à l'autorité morale des hommes les plus âgés.

Comme dans d'autres régions du pays, la participation des femmes au travail agricole est importante, en particulier dans les zones d'émigration situées dans la région montagneuse. Il est important de préciser que les femmes ont de plus grandes difficultés pour avoir accès à la terre. Elles la travaillent sans en être propriétaire et il n'y a souvent pas de mécanismes légaux par lesquels elles pourraient en hériter (Oulhaj, 1995). Mais il existe d'autres secteurs où le travail des femmes est important en Oaxaca : l'artisanat et les services (Inegi, 1995).

J'ai pu rencontrer de multiples activités (économiques, sociales, culturelles mais aussi politiques) sur la côte de l'Oaxaca qui sont développées par des femmes dans les communautés rurales ou semi-urbaines. En effet, comme le mentionnent I. Yepez Del Castillo et S. Charlier (1999), ces activités peuvent avoir comme finalité la satisfaction des besoins de base de leurs familles (groupe de femmes, d'une même famille ou voisines, fabriquant des médicaments à base de plantes locales, groupes d'achat des produits de première nécessité dans la capitale de l'État, etc.). Il y a également des activités visant l'amélioration des revenus familiaux et basées sur le facteur travail (boulangerie traditionnelle où travaillent les femmes d'une même famille ; commercialisation de vêtements régionaux, du café, du chocolat ; commercialisation des produits de la pêche sur le marché local ou voisin, etc.). Dans ce cas, les acteurs (individuels ou collectifs) cherchent à commercialiser leurs produits sur le marché (du marché local au marché international). De plus, les femmes peuvent chercher l'accès aux services et aux infrastructures (drainage, etc.) pour elles-mêmes et pour leurs communautés. Elles sont aussi à la base des différents réseaux qui permettent l'entraide lors des catastrophes naturelles mais aussi dans la vie quotidienne lors d'un décès, d'un mariage, etc.

Études de cas : les « entreprises sociales » dans la globalisation

Le travail dans cette région s'est articulé autour d'un programme (d'une fondation mexicaine et d'une ONG internationale) qui visait « l'appui aux entreprises sociales de femmes indigènes et de descendance africaine dans la région de la côte de l'État de Oaxaca » par la formation aux instruments de rentabilité et à l'investissement de 24 000 euros dans trois entreprises viables ou potentiellement viables. Il s'agit en fait d'un programme formulé pour être appliqué dans différentes parties du monde mais qui s'adapte « aux réalités locales », pour reprendre les termes de cette organisation. Les critères, considérés pour qualifier une expérience d'entreprise sociale, étaient : la finalité de l'entreprise qui est la réponse à un besoin social ; les femmes participent à tous les niveaux du processus de production et à la prise de décision ; l'activité est rentable. J'ai sélectionné deux groupes qui permettraient de rendre compte des effets de destruction des pratiques populaires des femmes par les logiques du marché.

Cosméticos naturales de Mazunte

L'histoire de la communauté de Mazunte date d'une trentaine d'années, lorsque des paysans venant de tous les coins de la Sierra émigrèrent vers

cette zone côtière et trouvèrent une source de revenus dans la pêche. Un décret de 1990 interdisant l'exploitation de la tortue marine explique la perte d'emplois pour une grande partie de la population. Une organisation non gouvernementale (dont l'objectif est de mettre en place un programme de développement durable sur toute la côte de cet État) était présente dans la région depuis 1985 et décida d'accélérer son programme de développement durable dans cette région. C'est ainsi qu'elle invita la fondatrice d'une chaîne anglaise transnationale de magasins à visiter cette communauté mais surtout à découvrir les divers projets de l'ONG : écotourisme, reforestation, etc. Durant ce voyage, surgit l'idée de créer une petite fabrique de cosmétiques avec la qualité de l'entreprise transnationale, où les propriétaires seraient des femmes. Le projet fut baptisé le miracle de Mazunte » ; il est géré par l'ONG et la Fondation de l'entreprise anglaise (ce sont eux qui ont créé et qui gèrent un fonds pour la construction, l'achat de machines et la coordination de la « petite usine » dont le statut légal est celui de « Sociedad de Solidaridad Social », statut choisi par beaucoup d'entreprises à but social au Mexique). Par la suite, ce fonds s'est agrandi par la mobilisation de diverses sources de financement et de soutiens techniques : ambassades, pouvoirs publics mexicains, universités, fondations, etc.

Ce projet dit « productif » est considéré au Mexique et ailleurs comme un modèle de développement durable réussi. Il est une source de travail pour 15 femmes et les salaires sont les plus élevés de la région : elles gagnent environ 130 euros par mois (pour sept heures de travail quotidien et travaillant toute la semaine). Ce salaire est équivalent à un salaire minimum. En fait, ceci permet à la transnationale d'avoir de faibles coûts de production en utilisant une main-d'œuvre bon marché et en s'appropriant des ressources locales (en effet, les produits sont fabriqués en grande partie à partir de matières premières de la région mais les « formules » sont élaborées par la transnationale) pour obtenir un avantage compétitif sur le marché des cosmétiques. La transnationale a mis en place une stratégie de commercialisation qui met en évidence que ses produits « respectent l'environnement » (car ils ne sont pas testés sur des animaux et sont totalement élaborés avec des ressources locales), et en plus participent à la création de revenus pour des femmes « pauvres » du pays où elles les vend. C'est le facteur travail qui prédomine et la division du travail se fait selon les capacités de chacune.

Chaque membre de l'entreprise suit des formations qui lui permettra de connaître chaque étape du processus de production (gestion, étude de marché, etc.) mais également des formations liées aux notions de genre et d'écologie. L'activité se réalise dans les installations (atelier de production, bureau, magasin) implantées dans la communauté. On y observe une division du travail très stricte avec des règles de production très élaborées et une fi-

nalité de profit plus que de service à la communauté. En effet, les produits fabriqués ne correspondent pas à des produits qui pourront être consommés par les populations locales : ils sont dirigés vers les grands hôtels de la région. C'est un homme qui se charge de la comptabilité. Ce sont les hommes de l'ONG, et en particulier son fondateur, qui prennent les décisions stratégiques dans l'entreprise en fonction des objectifs de la transnationale.

C'est dans le magasin (situé à côté de l'atelier) que se réalise une partie de la commercialisation. En plus, elle s'effectue aussi dans les magasins de la transnationale situés dans les centres commerciaux des grandes villes du Mexique ou encore dans les grands hôtels de la côte.

Si la communauté a d'abord rejeté le travail de l'ONG et de l'entreprise de cosmétiques, c'est parce qu'il s'agissait de femmes travaillant en dehors de chez elles et l'ONG a cherché à légitimer sa présence. S'il est vrai que les excédents sont redistribués aux femmes, cette redistribution se réalise après avoir appuyé financièrement :

- la construction d'infrastructures des autres projets de l'ONG réalisés par des hommes et parfois en collaboration avec des femmes ;
- le *tequio* : il s'agit d'une pratique ancienne qui provient des communautés rurales et qui repose sur le mécanisme suivant : le gouvernement municipal apporte les matières premières et les habitants la main-d'œuvre. Cependant, l'ONG a décidé de ne pas solliciter l'appui du gouvernement municipal : c'est l'entreprise sociale qui fournit les matières premières et la main-d'œuvre. Comme dans d'autres pays, les femmes remplissent des rôles qui auparavant relevaient de l'État.

Au moment de la création de l'entreprise, les femmes ont accepté de participer à ce projet, car elles cherchaient à obtenir un revenu afin d'améliorer les conditions de vie de leurs familles. Beaucoup ont dû abandonner le projet vu le refus de leurs compagnons ou époux et aussi celui de la communauté. Celles qui sont toujours dans l'entreprise, mentionnent que deux éléments au moins permettent d'expliquer le changement d'attitude :

- l'apport d'un salaire jugé comme important au ménage. Cependant la question est la suivante : lorsqu'une femme est à la recherche d'une vie digne pour elle et sa famille, peut-on crier victoire parce qu'elle gagne un salaire minimum ?
- la logique de redistribution vers la construction d'infrastructures mais aussi vers d'autres projets de la communauté (des projets réalisés par des hommes). Ce fait qui pourrait rendre visible à la communauté la valeur de leur travail est bien souvent freiné du fait qu'il est réalisé au nom de l'ONG.

Les femmes considèrent qu'elles ont pu apprendre à ne plus se laisser dominer chez elles par leurs compagnons : elles savent qu'elles ont leur mot à

dire, qu'elles ne doivent pas supporter la violence ; qu'elles sont capables de réaliser quelque chose; qu'elles peuvent servir de modèle à d'autres femmes de l'entreprise, de la région ou d'ailleurs. C'est pour cette raison qu'elles pensent qu'en produisant de nouveaux produits (décision de la transnationale), elles pourront agrandir le groupe et voir plus de femmes participer à cette entreprise qu'elles appellent « sociale ». Cependant, depuis plus de neuf ans qu'elles participent au projet, leurs époux ou compagnons ne leur reconnaissent toujours pas leur travail « domestique ». C'est ainsi que la production est organisée en équipe selon les horaires des écoles pour qu'elles puissent, en plus de leur activité professionnelle, s'occuper de leurs enfants. Durant nos entrevues, elles avaient du mal à mentionner ce dont elles sont capables comme personne, en dehors de l'activité de production. Elles ont par ailleurs reconnu que la présence de l'ONG pouvait à la longue dévoiler chez elles un manque de capacité à gérer une entreprise.

Artesanas Nuu Oko de Pinotepa Nacional

Pinotepa Nacional est une des villes principales de la région côtière de l'État de Oaxaca. L'activité principale est l'agriculture (le maïs et le « frijol », qui constituent en fait la base de l'alimentation). Cette ville est caractérisée par une forte concentration de descendants d'Africains.

Le groupe a été créé en 1997 en regroupant une trentaine de femmes qui confectionnaient chez elles le « huipil de gala » (vêtement traditionnel utilisé lors des mariages et des fêtes locales) et le commercialisaient chacune de leur côté. Le capital réuni pour réaliser leur activité provenait de leur famille. La fondatrice du groupe s'est mise en contact avec toutes ces femmes et a réussi à les convaincre de travailler ensemble sous forme de "coopérative" dont les raisons sont :

- sauvegarder le « huipil de gala » de Pinotepa Nacional. Il s'agit en effet d'un projet qui cherche à récupérer la tradition de la broderie qui se transmet de génération en génération au sein des familles. Le « huipil » est un symbole de l'identité locale : il se caractérise par un type de broderie bien particulier qui représente une des dernières légendes de la région. Il sert surtout à maintenir une tradition au sein de la communauté ;
- obtenir un revenu. Cependant, son élaboration a un prix de revient assez élevé et il n'y a plus beaucoup de personnes qui continuent à l'acheter. Le salaire est donc très faible (chaque femme de la coopérative gagne 70 euros par mois). Le facteur travail est le facteur de production principal.

Elles se réunissent tous les jours jusqu'à la sortie des écoles (vers 15 heures) mais elles comprennent que parfois l'une ou l'autre personne

reste chez elle pour travailler et s'occuper en même temps de sa famille. Les décisions se prennent de manière démocratique lors des réunions hebdomadaires. La responsable est la « leader » du groupe mais elle n'exerce pas d'autorité en termes de prise de décision. À Pinotepa, elles ont un petit magasin établi devant la maison de la responsable, mais leurs ventes « locales » se réalisent grâce à leurs connaissances (qui peuvent leur envoyer des gens qui vont marier un de leurs enfants). C'est la responsable du groupe qui se charge de la commercialisation vu que ses enfants sont plus âgés et qu'elle peut ainsi s'absenter quelques jours afin de chercher des acheteurs dans la capitale de l'État ou à Mexico. C'est aussi cette personne qui se sent le plus à l'aise pour établir des contacts avec des personnes hors de la communauté.

Après avoir participé à différentes formations (gestion, étude de marché, etc.) depuis deux ans, elles ont décidé de se transformer en entreprise « sociale », lorsqu'elles ont découvert le programme de la fondation et en raison du succès de « Cosméticos Naturales de Mazunte » qu'elles ont connu durant le premier atelier de formation. Elles considèrent que, dans leur cas, ce changement leur permettra de renforcer la logique économique de leur projet (visant à améliorer la commercialisation) tout en gardant la portée culturelle d'*une partie* de leur activité. Elles n'ont pas accepté d'abandonner totalement la production du « huipil » car sinon, comme elles le disent, « ce serait perdre une partie d'elles-mêmes, ce serait perdre leur identité ». De plus, les gens de leur ville ne leur achèteraient pas un « huipil » sans broderie vu qu'ils n'auraient plus la même symbolique. Elles ont plutôt opté pour une diversification de leur activité. En effet, les fonds qui leur ont été octroyés dans le cadre de ce programme devront leur permettre d'acheter des machines à coudre afin d'élaborer une ligne des vêtements (elle-même résultat d'une étude de marché élaborée par des étudiants en commerce de dernière année d'une université mexicaine privée).

Cette activité en groupe leur a apporté, avant l'arrivée de la fondation, beaucoup de satisfaction même si elle ne leur a pas permis d'améliorer les conditions de vie économique de leurs familles. En effet, elles ont pu connaître d'autres personnes et parler de ce qu'elles ressentent, de ce qu'elles vivent et savoir que finalement « elles ne sont pas seules à vivre une situation » ; elles peuvent également étendre leurs relations ou maintenir celles qui existaient avec la communauté. Elles peuvent aussi avoir recours les unes aux autres en cas de problème et reproduire des mécanismes d'entraide qui avaient quelque peu disparu avec l'urbanisation. Les mécanismes de prise de décision qui permettent l'expression de chacune leur permettent aussi de ne pas craindre de mentionner leur opinion face aux autres. Elles savent, vu leur expérience dans le groupe, qu'elles sont respectées et que cela favorisera l'échange et la discussion. L'identité en tant que

groupe est présente dans cette expérience, ainsi qu'une capacité à reconnaître ce qu'elles peuvent faire lorsqu'elles sont seules. Ce sont des logiques de réciprocité et monétaires qui gèrent leurs rapports : elles s'entraident lors d'un évènement majeur d'une des femmes du groupe, elles peuvent réaliser le travail d'une femme en cas de maladie ; les matières premières peuvent être échangées contre un service ou un autre bien d'une même valeur. Ces mêmes logiques existent dans la relation établie avec les membres de la communauté : le prix du « huipil » de gala est établi en prenant en compte son coût de revient (matières premières et heures de travail) ainsi qu'une marge bénéficiaire. Le vêtement peut aussi être échangé contre un service ou un bien dont le groupe a besoin (construction d'un magasin, transport, etc.).

Il est vrai qu'elles parlent moins de leurs relations au sein de leur famille, et un élément d'explication est sûrement lié au fait qu'elles travaillent les après-midi chez elles, que leurs maris ou compagnons peuvent voir l'avancée de leur activité et que c'est une activité qu'elles ont depuis toujours réalisée. Elles ne parlent pas non plus en termes d'égalité entre hommes et femmes. Ce discours est nouveau. Leur activité n'a pas de conséquence en termes de pouvoir du fait du travail collectif et du partage des responsabilités qui leur permettrait de créer des relations nouvelles avec les hommes. Mais il n'y a pas non plus une ou deux personnes qui ont acquis plus de pouvoir sur les autres femmes, « reproduisant ainsi un modèle masculin de pouvoir » (Labrecque, 1994).

Quelques pistes de réflexion...

L'analyse de ces deux expériences se justifie par le fait qu'elles présentent de nombreuses similitudes avec la plupart des programmes, mis sur pied par certaines institutions nationales et internationales de développement, destinés à favoriser (créer et/ou renforcer) des projets « productifs » ou de « micro-entreprises de femmes », dans les pays du sud mais également du nord. L'objectif de ces programmes est souvent d'améliorer les conditions de vie des femmes et pour cela, il faut investir et « former » les « bénéficiaires directes » de la rentabilité des projets mis sur place ou existants. Mais dans la réalité, les moyens se transforment en finalité.

Comme on a pu l'observer, le processus d'accumulation peut se traduire par l'imposition d'une logique d'entrepreneurs, en sous-traitance avec de grandes entreprises, qui trouvent leur légitimité en reprenant certaines pratiques populaires (en particulier de redistribution) ; le « non-concept » de genre est utilisé pour s'inscrire dans la lignée des programmes prioritaires au niveau mondial. Mais, au-delà des effets de la création de projets à partir d'instances étrangères à la communauté, il est aussi important de mettre en

évidence les implications de la coopération sur la petite production insérée dans une logique de prise en charge collective.

Certains acteurs de terrain ou intermédiaires adoptent les discours et pratiques de l'accumulation afin d'avoir accès aux ressources de la coopération et d'ainsi assurer leur survie, parfois sans mesurer les conséquences de ces pratiques. Ils ne sont alors pas capables de mesurer l'incidence réelle de leurs activités sur les populations « bénéficiaires ». Ils construisent leurs évaluations d'après des méthodes et indicateurs transmis par leurs sources de financement. Or, l'objectif fondamental des pratiques populaires, des mouvements sociaux, du monde associatif, est lié à l'amélioration des conditions de vie, à un « mieux-vivre » des acteurs qui les constituent. Et pour y arriver, il est indispensable de prendre en compte les réalités quotidiennes de chaque individu, sans oublier les liens ou interactions des uns avec les autres. Il est urgent que les ONG ou autres associations, dont l'objectif est de soutenir les initiatives de la base, prennent réellement en compte l'importance du concept « genre » à tous les niveaux : en donnant la parole aux femmes de l'institution ; en donnant la parole aux femmes des groupes populaires, pour que ce soient elles qui décrivent leurs réalités et spécifient leurs demandes d'appuis. C'est de cette manière que nous pourrons parler de projets de développement « par et pour » les femmes.

La recherche de financement de ces initiatives reste un moyen (souvent fondamental) pour y parvenir. Elle constitue un travail exigeant, mais ne peut devenir une fin en soi. Il est évident que nous ne pouvons pas réduire toutes les pratiques de développement qui existent (et encore moins l'existence d'entreprises sociales), au Mexique ou ailleurs, à de telles déviances, mais plutôt à inviter les acteurs du "mieux-vivre" à ne pas tomber dans les pièges de l'accumulation.

Bibliographie

BOLTVINIK J., HERNANDEZ E. L., 1999, *Pobreza y distribución del ingreso en México*, Siglo Veintiuno Editores, 354 p.

COL., 1997, *Las mujeres en la pobreza*, GIMTRAP, EL Colegio de México, 393 p.

COL., 1998, « La libertad toma cuerpo », in *Palabras*, n° 3, Belgique.

DEFOURNY J., DEVELTERE P., 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, 278 p.

LABRECQUE M. F., 1994, *L'égalité devant soi. Sexes, rapports sociaux et développement international*, Centre de Recherches pour le développement international, Canada, 352 p.

LABRECQUE M. F., 1994, « Femmes paysannes et projets de développement », in LABRECQUE M. F., *L'égalité devant soi, op.cit.*, p. 177-193.

OULHAJ L., *Vers le concept d'économie populaire. Le cas du Mexique*, Mémoire de Maîtrise en sciences de la population, de l'environnement et du développement, UCL, Louvain-la-Neuve, 1994-1995.

PEEMANS J.Ph., 1997, Crise de la modernisation et pratiques populaires, L'Harmattan, 250 p.

RATHGEBER E. M., « L'intégration du genre dans le développement », in LABRECQUE M. F, *L'égalité devant soi, op.cit.*, p. 16-41.

YEPEZ DEL CASTILLO, I. et CHARLIER S., 1999, « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires », in DEFOURNY J., DEVELTERE P., 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, 278 p.

Données statistiques

INEGI, 2000, XII Censo general de población y vivienda 2000, Mexique.

INEGI, 1995, Conteo Nacional de Población, Mexique.

INEGI, 1990, Sistemas de cuentas nacionales de México, Mexique.

« Elle n'a pas d'armure, mais son cœur est fort »[213]

GODELIEVE RULMONT

Introduction

Est-il possible que, du jour au lendemain, une ou plusieurs personnes se disent : « tiens, je ferais bien de la formation et pourquoi pas une petite entreprise... », et se lancent dans l'aventure ?

Ou alors, à l'image de la vie, les événements et les rencontres s'emboîtent-ils les uns aux autres ? Des petites idées pas tristes et des rêves généreux se lient... et un projet prend forme.

L'asbl Créasol est ainsi née. Fin des années 1980, quelques femmes rencontrent d'autres femmes, parlent de leur vie et de la vie tout court, soupirent de tant d'injustices, mais veulent changer quelque chose. De fil en aiguille, elles progressent dans la conscience de plus en plus nette que tout commence par le travail. Et partant de leurs modestes savoir-faire, elles ouvrent un atelier de couture, puis une sandwicherie et un restaurant. Leur objectif ? Accueillir les autres, celles pour qui rien n'est facile parce qu'elles ne sont pas allées suffisamment à l'école, parce qu'elles ont une culture ou une origine différente, ou parce que peu de bonnes fées se sont penchées sur leur berceau. Une passionnante histoire commence. Personne n'aurait pu deviner l'évolution humaine et professionnelle de ce projet qui, né de la société en crise, a essayé d'en déjouer quelques effets, s'est servi de ses structures et institutions mais garde l'utopie mobilisatrice d'influer sur certaines données au profit d'une société plus humaine et surtout plus ouverte aux femmes.

[213] Parole de stagiaire. Créasol, atelier d'écriture.

CRÉASOL
Créasol est une Entreprise de Formation par le Travail (EFT), reconnue par la Région wallonne depuis 1989. L'objectif de l'asbl est d'apporter une qualification professionnelle à des femmes peu scolarisées, en vue de les aider à se réinsérer socialement et professionnellement. Elle donne une formation pratique et théorique en cuisine/salle et en couture par un apprentissage sur les lieux de production qui sont un restaurant-traiteur et un atelier de couture pour productions privées et semi-industrielles.

Parlons option

Une option s'inspire toujours d'un choix. Le Petit Robert propose en deuxième définition « équipement ne faisant pas partie du modèle de série, fourni moyennant un supplément de prix. »

Alors, quel est le plus, le supplément que Créasol essaie dès le départ de développer parce que c'est un projet féministe et féminin ? Quel est le regard particulier porté sur la situation ou la personne ? D'abord, ce regard est réciproque. Il va des stagiaires en formation vers l'équipe d'encadrement et, inversement, des formatrices vers les stagiaires.

Ensuite, s'il est dit que les résultats d'une formation dépendent du programme, de la qualité et du nombre de formateurs, du profil des apprenants, de la pédagogie appliquée, des moyens financiers, de l'organisation et de son contexte institutionnel, etc. est-ce suffisant pour réussir un projet ? En creux, en fondement, où est l'essentiel, quel est l'enjeu ? Une femme n'entre pas en formation "pour du beurre". Il faut que *ça* fasse sens. *Ça* ? Cette béance au fond de soi, petite ou grande selon les jours, sensible et questionnante, débordante de bon vouloir. Piteuse ou triomphante, c'est selon.

À l'accompagnateur ou au formateur se pose la même question du *pourquoi* et du *comment* percevoir avec justesse les réalités difficiles rencontrées chaque jour. Sur cette question se greffe celle de l'autre et de sa représentation personnelle du bien et du bonheur. Ensuite vient *l'action* qui prend les noms d'assistance, de solidarité, d'humanitaire, de formation, etc. Mais peu importent les mots ! Il s'agit simplement de savoir ce que chacun décide devant la détresse d'autrui. Car ne rien faire ou pas assez, car se taire, fermer les yeux, c'est se soumettre à un jeu de guerre avec, forcément, des gagnants et des perdants. C'est le jeu social qui commence dès le jardin d'enfants, avec deux camps, l'un gagnant et l'autre perdant. Faut-il se soumettre ? La tentation, c'est d'accepter la tranchée qui sépare forts et faibles, et la combler bon

an mal an avec de l'assistance. Indispensable, cette assistance : elle donne le pain, le toit, le vêtement, etc. Non, elle ne donne rien ! Elle ne fait que cacher, remplir, étouffer, se débarrasser.

Et la question de « l'autre » me revient, insistante et mobilisatrice. Le « *je* » qu'il est, et qui n'est pas seulement son indigence ou son malheur, face au « *je* » que je suis, qui n'est pas seulement facilité ou inconscience ; ce n'est pas une scène figée. En effet, la tranchée injuste de la vie, de cette société duale peut devenir un pont si nous sommes chacune un visage, une personne l'une pour l'autre. Toutes les deux des personnes. Pas l'une plus ou mieux que l'autre.[214]

Mais au niveau organisationnel, un projet d'égalité ne peut faire l'impasse sur la distance symbolique du pouvoir[215], sur la différence des ressources et connaissances des unes et des autres, sur les jeux et stratégies d'influence. Reste néanmoins, et ce n'est pas peu, *l'égalité de droits, de respect, de participation.* Une équipe a donc appris à travailler ensemble et à s'écouter mutuellement. À concrètement devenir attentive à d'autres femmes venues « pour apprendre », et leur présenter quelques moyens susceptibles de les faire progresser dans leur projet d'avenir. Non sans l'instauration d'une connivence parfois proche de l'amitié.

« Pourquoi les gens ne s'effondrent-ils pas ? Qu'est-ce qui les soutient au-dessus du gouffre ? » demande Maurice Bellet[216]. « C'est l'énergie qui unit », me dis-je tout bas. « Mais si on n'y arrive pas ? » L'important n'est pas d'y arriver, mais de désirer. Désirer la rencontre. Et reconnaître ce bonheur.

Il faut donc résister, voire s'insurger quand la société essaie aveuglément de ramener vers ses structures les gens qu'elle ne trouve pas adaptés à ses normes sans au minimum se demander si ce n'est pas elle, la société, qui n'est pas adaptée à eux, à elles plus précisément, ces femmes qui ne sont encore que trop rarement rejointes là où elles sont. L'expérience de Créasol montre que les effets d'une formation sont tout autres quand on s'avance, ne fût-ce qu'un bout de chemin, vers ces « laissées-pour-compte » que sont les exclues, les marginales, les isolées, les sans le sou, les étrangères, etc. non pas avec des intentions charitables, thérapeutiques ou fonctionnalistes. Mais

---

[214] Le lecteur masculin sera parfois désorienté par l'application au féminin des termes, justifiée pourtant, puisqu'ils se rapportent à une structure entièrement féminine.

[215] LEGENDRE P., « L'humanité a besoin de l'ombre pour échapper à la folie », in *Le Monde,* 22 avril 1997, p.14.

[216] BELLET M., *La seconde humanité. De l'impasse majeure de ce que nous appelons l'économie*, Desclée de Brouwer, Paris, 1993, p. 11.

pour les écouter dans « *leur acte de parole* »[217] et se laisser toucher, remuer, voire interpeller personnellement.

Parlons solidarité

Mettez-vous un instant dans la peau des femmes dont il est question ici et laissez-vous interpeller amicalement :

Si vous faites partie de cette catégorie sociale qu'on appelle « les exclus », est-ce qu'on vous demande votre avis ou votre opinion ? Quand vous n'avez guère été à l'école, quand vous n'avez pas de sous, que vous êtes mal habillé, quand vous êtes sans famille ou étranger, s'intéresse-t-on à vous pour d'autres raisons que pour vous mettre au pas, vous consoler, ou vous imposer ce que vous devez faire ou penser ?

Pourtant, toute personne, et c'est une affirmation d'expérience, a des capacités personnelles qui ne demandent qu'à se faire reconnaître et à s'affiner. Sur cette base reconnue et dynamisée, de nouveaux apprentissages peuvent se greffer. Émerge un « être sujet » dans sa capacité de se poser comme *énonciateur* de ses expériences passées et présentes. « C'est une loi de la parole, dit Marie Balmary, le véritable JE ne surgit pas sans la possibilité qu'un autre le dise à son tour ».

Dans tout rapport humain, chacun a à apprendre, à égalité, de l'autre. Pour la majorité des « nantis » – en savoir, en argent ou en relations – les personnes « assistées » n'ont pas d'esprit ou insuffisamment et ne sont à solliciter que pour rentrer dans le rang ou s'insérer. Mais parviendra-t-on à réduire le dualisme de la société en jugeant que c'est forcément aux pauvres à rattraper les riches et à suivre le modèle de société qu'ils leur imposent ? N'est-ce pas aussi aux riches à apprendre des pauvres ? Comme aux non-intellectuels, aux assistés, aux exclus, à oser offrir leurs ressources particulières, à philosopher[218] sur la vie, et enfin se faire entendre clairement et fièrement ? Une *alternative à la pensée dominante* peut se construire ensemble. C'est dans cet esprit égalitaire que je considère la formation pour adultes, mais aussi toutes les relations humaines. Et que toujours président respect et considération de la personne, quelle que soit la place qui lui est reconnue dans la configuration socio-économique, quelle que soit son origine, son appartenance sexuelle ou culturelle.

---

[217] POCHE P., *Sujet, parole et exclusion,* L'Harmattan, Paris, 1996, p. 25.

[218] Cela demande de commencer par penser « par » et « avec » les autres pour ensuite découvrir selon la formule de Luc Ferry « l'irremplaçable de nos vies ». (La sagesse des modernes. p. 521).

Mais il faut aller jusqu'au bout de la démarche. En effet, si les personnes non qualifiées sont encouragées à devenir actrices de leur propre vie, il leur est rarement reconnu de s'inscrire dans *la pensée collective*, de s'intéresser aux « choses de l'esprit » en mûrissant leur propre réflexion, loin des charabias habituels. Pour elles comme pour quiconque, ce n'est pas drôle de se contenter du présent tel qu'il est ou tel qu'il passe, même en valorisant et améliorant leurs compétences individuelles dans la sphère matérielle. Elles aspirent elles aussi à la dimension spirituelle et à la pensée personnelle qui approfondissent le particulier pour comprendre l'universel.

Alors, comment insérer dans un programme la possibilité pour les apprenantes de se sentir reconnues, d'expérimenter la confiance d'autrui, d'assumer des responsabilités civiques, de recevoir des *retours* constructifs ?

Parlons compétences

Les projets d'insertion socioprofessionnelle s'intéressent peu spécifiquement aux femmes pauvres. Le terrain de la formation étant très majoritairement masculin à la fin des années 1980, le processus formatif en EFT[219] a été fondé à peu près uniquement sur l'apprentissage technique. Dans le secteur féminin par contre, la formation s'est tout de suite développée dans un accompagnement de la personne dans sa globalité, sans négliger les dimensions affectives et spirituelles.

Trois dimensions sont alors prises en compte dans tout projet de formation ou d'insertion : la première concerne l'expérience de vie ; la deuxième vise le développement de nouvelles compétences ; la dernière est la prise de conscience des acquis découlant de la formation.

Au fur et à mesure de la progression de celle-ci, les trois dimensions s'équilibrent de mieux en mieux et se nourrissent mutuellement au profit du développement personnel et d'une ligne de vie plus harmonieuse. « Si la formation est un instrument au service des objectifs que l'on poursuit, il n'en reste pas moins que cet instrument est d'une nature particulière : *on y engage sa personnalité, on y déploie de manière directe et active l'ensemble de ses potentialités* fonctionnelles et notamment ses potentialités cognitives. La formation est aussi un moment où l'on manifeste ses caractéristiques personnelles et où, inévitablement, on les confronte à celles des autres. Bref, la formation est un instrument dont on est soi-même l'acteur en même temps que le bénéficiaire, un acteur obligé de canaliser ses actes les plus intimes et les plus révélateurs de

[219] Entreprise de formation par le travail.

son identité dans des directions établies par d'autres, et de les produire sous le regard des autres[220].»

Pour répondre à ses objectifs, Créasol offre un cadre professionnel qui a laissé de côté l'occupationnel pour adopter résolument une activité reconnue socialement : un atelier de couture et un restaurant, tous deux ouverts à une clientèle extérieure. L'activité ne vise pas la performance avec les meilleures, mais entraîne tout le monde. Toute femme qui frappe à la porte peut trouver une place, un rôle, même modeste, dans un contexte de formation qui lui permettra un jour de la quitter la tête haute.

Parlons insertion et emploi

« Je déteste le mot insertion. C'est comme si on sortait de prison », dit une stagiaire interviewée[221]. Dans le Petit Robert, le mot « insertion » est défini comme : « intégration d'un individu (ou d'un groupe) dans un milieu social différent ».

Alain Mougniotte[222] définit l'insertion comme n'ayant qu'un « objectif modeste ou minimal, qui porte surtout sur l'aspect professionnel. C'est d'ailleurs par cela que les deux termes sont souvent liés. Mais on peut être inséré sans être intégré, par exemple si l'activité que l'on exerce n'est pas estimée, si l'on y est exploité... ».

Dans l'intégration, l'auteur inclut « la vie sociale sous tous ses aspects, en particulier la mise en relation avec le reste de la population. » Il n'est donc pas difficile de postuler que l'intégration passe par une éducation de base et une formation intellectuelle minimales.

Mais vouloir que tout effort de réinsertion aboutisse à l'emploi tel qu'il est organisé aujourd'hui est un leurre. L'évolution du marché de l'emploi impose des candidatures aux exigences de plus en plus élevées. Les patrons ne tolèrent plus des comportements s'éloignant un tant soit peu du fonctionnement rapide, efficace, standardisé, rentable. Une parole vive, une réaction impulsive, des interférences de problèmes personnels ou familiaux ne font plus partie des relations de travail admises. La rentabilité exige un personnel autonome, flexible et polyvalent

Je trouve que tout le monde doit être égal. Pourquoi est-ce qu'il y a des gens racistes, c'est parce qu'ils se trouvent plus intelligents que les autres, ou plus belles ou plus beaux, ou ils se trouvent supérieurs. Mais tout le monde

---

[220] MALGLAIVE G., *Enseigner à des adultes,* Paris, PUF.
[221] *Des lieux de parole pour un Forum,* Actes, Ministère de l'Emploi et du Travail, Herbeumont, janvier-juin 1996. p. 36.
[222] MOUGNIOTTE A., *Éduquer à la démocratie,* Paris, Cerf, 1994, p. 141.

est égal. Je trouve que les gens noirs ou blancs sont tous des êtres humains. *Harrip (stagiaire en confection)*

Ce qui est curieux et tout à fait paradoxal, c'est que malgré l'échec du système d'économie capitaliste actuel, ce n'est pas lui qu'on désavoue, alors que c'est sa propre dynamique qui exclut un certain nombre de personnes du travail, mais c'est le travailleur « tombé » au chômage qui doit changer, se former. Et le social doit venir au secours de l'économique, en laissant la finalité de l'emploi envahir le champ de l'insertion. Par le biais de la lutte contre le chômage, la formation socioprofessionnelle, bouteille à encre et objet de toutes les attentions des pouvoirs belges et européens, est vue comme moyen de remise au travail. Et c'est vrai que le travail est le pivot de l'organisation de la vie quotidienne[223]. Il structure le temps, permet de créer des contacts sociaux, donne des buts, définit l'identité sociale et peut surtout être source d'estime de soi.

Parlons femmes

Parfois, au lieu de promouvoir la réinsertion des femmes, je me demande s'il ne serait pas plus honnête de leur conseiller la « *désertion* ». Mot de guerre ou en tout cas de lutte plus que de solidarité.

Les formations sont-elles des armes pour gagner la « lutte des places », selon l'expression de Vincent de Gaulejac[224]. Mais alors, sont-elles au service de la personne ou servent-elles à cacher la réalité d'un tissu rétréci, déchiré, reprisé, qu'on regarde naïvement comme un patchwork prometteur d'une place pour chacun mais suspendu bien haut au-dessus des têtes ? Je voudrais savoir s'il n'existe pas d'autres pistes pour arriver à cet effet de *désexclusion*.

Car d'autres possibilités que « travail *versus* chômage » pourraient peut-être prendre le relais. Le développement des personnes malmenées par la vie passe bien sûr par la revalidation qui permet de reprendre confiance en soi, la socialisation qui aide à connaître les règles en vigueur, mais peut aussi passer par la formation permanente qui répond à des intérêts personnels, et les loisirs enrichis pouvant être porteurs d'épanouissement social, sportif ou culturel.

Mais ciblons plus particulièrement les femmes.

---

[223] LESNE M., *Travail pédagogique et formation d'adultes. Eléments d'analyse*, PUF, 1977. p. 30.
[224] DE GAULEJAC V., en collaboration avec TABOADA LEONETTI I., *La lutte des places*, Ed. Desclée de Brouwer, Paris, 1994, p. 19.

- Y a-t-il une manière *d'habiter* le monde différente pour les hommes et les femmes ?
- Y a-t-il une manière *d'apprendre et de travailler* différente entre les hommes et les femmes ?
- Quand est-il fait droit aux femmes à leur pensée et à leur *singularité* de personne ?

J'en appelle ici au concept d'*habitus* de Bourdieu. L'*habitus* est défini comme la marque sociale intériorisée au point qu'il semble, à première vue, que les comportements sont innés alors qu'ils ont été en quelque sorte incorporés ou intériorisés à la suite d'une familiarisation précoce et intensive à un mode de vie et de pensée lié à la classe sociale. Véronique Nahoum-Grappe avance l'hypothèse d'un habitus féminin, d'une manière de faire de la politique par exemple, de s'intéresser à autrui, de se situer dans une profession. Le concept de l'éternel féminin auquel on voudrait tordre le cou - tout en y tenant malgré tout ! - n'est de nouveau pas loin.

L'expérimentation du monde semble saisie d'une façon tout à fait particulière par les femmes, façon à la fois d'ordre organique et d'ordre symbolique. D'ordre organique, car liée à la promesse de reproduction et les responsabilités y afférentes qui font d'emblée partie de son organisation interne. D'ordre symbolique, car le fruit du processus ne peut être retenu. La femme doit s'en défaire sous peine de provoquer sa propre mort. Pour qu'elle vive, l'enfant doit naître. Une fusion totale intra-utérine et une intimité faite de force et de fragilité après la naissance et surtout pendant l'allaitement l'entraînent (mais ne la déterminent pas !) à un renoncement qu'elle sublime par le soin et la proximité et la rendent définitivement sensible au monde du quotidien et des relations étroites avec leur environnement.

Parlons féminisme

Le féminisme est-il ouvert à toutes ? Le féminisme des années 1960-1970, chevillé à tout un contexte historique (contraception orale, écologie, révolte étudiante, contestation de la société de consommation) a libéré un potentiel extraordinaire et suscité passion, énergie, générosité, violence. Et les acquis sont réels et significatifs au niveau personnel, politique et culturel.

Selon Marie Denis et Suzanne Van Rokeghem[225], auteures de la riche histoire du féminisme belge durant les années 1970 à 1975, il y a plusieurs façons de vivre et divers itinéraires pour mener sa vie de femme, mais la liberté profite d'abord aux mieux armées. C'est-à-dire à celles qui ont fait des

[225] DENIS M., VAN ROKEGHEM S., *Le féminisme est dans la rue,* Pol-His, Paris, 1992.

études, ou gagnent bien leur vie, qui ont appris à prendre leurs décisions. Pour les autres, le chemin est difficile. Le fossé se creuse entre les femmes et rend aujourd'hui plus problématique une mobilisation féminine de solidarité.

Avec le temps, le féminisme s'est dégagé du seul objectif de la libération des femmes pour s'inscrire dans un plus large courant de libération, s'intéresser aux autres types de discrimination et partant, viser le développement de toute la société. Peut-être, et même sûrement, la cause des femmes se confond-elle avec l'avenir de l'humanité. Sans oublier les pays du Sud. En effet, les échos de guerres atroces partout dans le monde nous arrivent quotidiennement et le profit impose sa loi de fer, accroissant le nombre des exilés et des exclus. Des voix se font entendre, celle des femmes pauvres notamment, déployant leurs potentialités pour nourrir l'entourage, mettre au monde et élever des enfants, soigner les malades, remplacer l'homme absent, résister aux oppressions, inventer des solutions. Malgré la douleur, l'emprisonnement, la torture, la peur, elles se regroupent, s'épaulent, s'organisent, trouvent la force d'apporter du changement pour la survie. Et c'est une interpellation pour toutes les autres, les plus nanties comme les plus pauvres de chez nous.

Le féminisme d'aujourd'hui semble poser clairement comme objectif non plus de réserver aux femmes le soin d'adoucir une société trop inhumaine, mais de poser des jalons en vue de préparer avec les hommes et les générations futures un monde plus solidaire. Dans le monde de la télécommunication que nous vivons, tout individu doit se positionner et faire des liens entre le passé et aujourd'hui. Entre le Nord et le Sud, entre le rôle privé et le rôle public qui lui permettra de se sentir partie prenante de demain.

Parlons de tous les jours

S'il est deux bouteilles à encre aujourd'hui concernant le rôle à venir des femmes dans la société, ce sont bien les fonctions de proximité et les fonctions politiques où elles sont à la fois attendues et convoquées, avec la question sous-jacente qui leur est posée et qu'elles se posent : « qu'ont-elles de spécifique à donner à la société d'aujourd'hui ? » et, plus largement, « Qu'attendons-nous et qu'attendent-elles d'elles ? » Ces questions me semblent essentielles à travailler dans les programmes de formation pour femmes.

L'investissement par les femmes de la vie corporelle, de sa réalité quotidienne, et ce dans une intimité non sexuelle, produit des perceptions, des constats, une culture, un rapport particulier au temps, à l'espace, à autrui. Ainsi le soin aux objets (par exemple le linge, les vêtements, les carreaux, le

lit, les meubles, etc.) qui relève toujours majoritairement de la compétence féminine et suscite des relations de proximité notamment avec les enfants, le voisinage, la famille. Les gestes féminins ont une spécificité. Le regard se pose d'une façon particulière sur le décor intime et sur les corps proches, développant ainsi une anxiété faite d'orientation vers l'autre, vers le détail apparemment sans importance, les petits problèmes que personne ne remarque, sauf elle, la femme. La mère est entièrement investie dans « la scène du présent ordinaire ».

Cette culture féminine, qui relève du travail non rémunéré et est peu prise en compte en tant que telle, n'est néanmoins pas l'apanage des femmes. Un homme peut la promouvoir aussi. Quoi qu'il en soit, il serait temps d'accorder la dignité à ces pratiques sociales pleines de sens et produisant des effets de *reliance* et de cohésion sociale. Une femme se pense « près et tout à côté » des autres, là où l'*habitus* masculin habite le monde de façon à la fois plus centrale et plus solitaire.

Mais il ne faut pas tomber dans le piège d'une imagerie sociale de la féminité marquée uniquement de positivité tout en faisant l'économie de l'ambivalence profonde au cœur de toute relation humaine et qui suppose la prise en compte des conflits, du besoin de *dévoration* et de possessivité qui peuvent en arriver à nier l'autre en tant qu'autre, en tant que radicalement autre. Il ne manque pas tant à la femme l'ouverture que le sens des limites et la capacité de coupure ou de refus. Il lui manque moins souvent l'amour que le respect de soi, se comptant elle-même souvent pour rien.

Il est important aussi de ne pas perdre de vue que le développement par les femmes des compétences particulières qui investissent plus l'espace privé que le politique et l'économique, ne les outille guère face à la nécessité contemporaine de l'autonomie, du progrès et de la performance.

Disons encore que, là où la tradition pense en termes de destin naturel le rapport spécifique de la femme à l'enfance et aux fonctions de soin, Véronique Nahoum-Grappe propose de le considérer comme une « *expérimentation particulière de l'Autre* », centrée sur le devenir et la croissance de l'être humain. Pourquoi ne pas accorder à la maternité la dignité culturelle que l'on accorde à n'importe quelle pratique sociale productrice de sens ? Non pas dans l'aliénation et les pièges de l'enfermement, mais comme un savoir-faire susceptible d'une position originale qui « travaille » le monde politique, économique et culturel. *La femme singulière, féministe, peut trouver sa place dans « l'éternel féminin ».*

Parlons éthique

Le politique se pense en termes de juste et d'injuste, l'éthique en termes de bien et de mal. Dans le féminisme, les connotations propres au monde du masculin ont été souvent identifiées au mal, tandis que les connotations propres au monde féminin ont été identifiées au bien. La dénonciation de la structure de domination d'un sexe sur l'autre a entraîné toutes les valeurs caractéristiques du sexe dominant pour leur opposer les valeurs du sexe dominé, crédité quant à lui, de toutes les vertus. Objectivation et violence sont ainsi opposées à la sensibilité et à l'intuition.

« Croyez-vous vraiment pouvoir rendre les autres heureux sans être heureuse vous-même ? Croyez-vous vraiment pouvoir changer le monde sans vous changer vous-même ? »

Écrit sur un panneau lors de la première journée des femmes, le 11 novembre 1972[226]

La réintroduction de la question éthique dans la lecture politique du monde s'est faite d'abord du côté du rapport des femmes entre elles. Dans ce courant, le rapport entre femmes est souvent pensé sur le mode du rapport maternel, pris pour paradigme idéal de tout rapport. "Prendre soin de" est l'attitude prônée non seulement envers l'autre femme, mais érigée en conception du monde dans une visée écologique de l'univers qu'il faut protéger de la brutalité technologique. Mais ce n'est pas en substituant à la parole singulière et multiple des femmes un discours ou un mythe, mais en prenant acte des disparités entre les femmes elles-mêmes, que peut se dessiner le chemin d'une éthique. Celle-ci inclut la responsabilité (et non un retrait dans l'innocence), et la responsabilité personnelle pour le bien et pour le mal tout à la fois. C'est à ce prix que « *je* » advient.

Renvoyant au vestiaire des caricatures la fausse alternative entre l'éthique dite « féminine » ou « maternelle » (caring) et l'éthique qualifiée de « libérale » où l'autonomie individuelle prévaut sur l'altruisme, Françoise Collin propose une « éthique du dialogue pluriel » qui éclaire d'abord « le rapport que chacun, chacune entretient avec soi et dans lequel s'enracine la possibilité du dialogue avec l'autre. Il n'y a de réceptivité à l'autre qu'à partir d'une

[226] DENIS M., VAN ROKEGHEM S., *op.cit.*, p. 103-104.

obscure certitude de soi, d'un lieu où recevoir »[227]. Reconnaître mon égocentrisme essentiel (nul ne peut vivre ni mourir à ma place) me permet d'accepter l'égocentrisme essentiel de l'autre.

Différences, langage et libertés

La société a souvent enfermé les femmes dans une « nature » féminine caractérisée par l'intuition, la sensibilité, la passivité, la dépendance. Il faut dépasser cette idée de nature pour faire place à une autonomie, à une rationalité égales pour tous et à une liberté. Or, il n'y a pas de liberté sans langage. Le langage est l'instrument qui permet à la liberté de se construire. Un mot s'oppose à un autre mot, comme un acte de liberté s'oppose à un autre acte de liberté. De plus, le langage est une construction sociale. Il est un outil de libération pour chaque membre de la société amené à construire collectivement l'univers de sens que chacun veut habiter. Le féminisme doit donc intervenir sur le terrain culturel et sur le terrain du langage, et non pas se cantonner aux terrains dits « naturels » ou affectifs. Il n'y a de liberté que s'il y a une possibilité de parole pour tous, de communication non piégée de chacun avec chacun dans la rencontre des différences. Dans l'histoire personnelle de chaque être humain, la première différence à laquelle il a à se confronter est la différence sexuelle. Je ne suis pas tout et ne peux rejoindre l'autre de façon immédiate. Le sujet se constitue en acceptant de ne pas réduire l'autre à lui-même, et à le rencontrer. L'autre me décentre de moi, de mes émotions, de mon vécu, de mes conditionnements et m'ouvre à ma propre liberté. Que les femmes soient libres intéresse la liberté de tous ! Même si, comme le dit Chantal Jacquet, « la femme singulière se fait toujours doubler par l'Eternel féminin[228] », elle recherche toujours le lien entre le particulier et l'universel, entre la similitude et la différence, entre l'identité et l'altérité, toujours interrogative et partant de son essentielle et insaisissable différence.

Enfin, n'oublions pas la dimension temporelle nécessaire à toute évolution. Il faut, à toute personne en situation de transition ou de formation, laisser du temps, le temps de se découvrir, de se positionner, et enfin de décider de la bonne orientation. « C'est en même temps lui reconnaître « le droit » d'être dans la détresse absolue ; faute de quoi, comment en sortirait-elle ? Car

[227] COLLIN F., *Les langues sexuées de l'éthique*, Ethica, 1994, vol. 6, n° 2, p. 19.
[228] JAQUET C., *Le désir*, Quintette, Paris, 1996, p. 51.

– redisons notre loi première : un homme (une femme) ne peut bouger d'où il (elle) est que si d'abord il (elle) s'accepte d'être là où il (elle) est[229]. »

Entre raison et émotion…

La culture occidentale nous a habitués à distinguer le monde des émotions vécues du monde de la pensée construite, à séparer en l'humain le corps et l'esprit, à opposer sensibilité et raison. Une autre voie est de les entendre conjointement. On reproche souvent aux femmes de se laisser mener par l'émotion, c'est une façon de nier sa manière d'apprendre qui prend en compte les savoirs expérimentaux ou pratiques dans un mode d'être où la proximité avec autrui est privilégiée.

J'appelle au secours de mon propos quelques philosophes ou écrivains qu'on ne peut soupçonner de faiblesse affective. Ainsi Bergson dans « Les deux sources de la morale et de la religion » : En dehors de l'instinct et de l'habitude, il n'y a d'action directe sur le vouloir que celle de la sensibilité. Et il ajoute plus loin : l'émotion est un stimulant, parce qu'elle incite l'intelligence à entreprendre et la volonté à persévérer. Il faut aller beaucoup plus loin. Il y a des émotions qui sont génératrices de pensée ; et l'invention, quoique d'ordre intellectuel, peut avoir de la sensibilité pour substance.

Aujourd'hui, Eugène Enriquez écrit dans « Pouvoir et désir dans l'entreprise » que la pensée rationnelle, si elle permet le développement scientifique n'est l'apanage que de quelques-uns et que le discours scientifique est aussi également le discours qui exclut de son champ l'expérience journalière, l'invention populaire, les « contes de bonnes femmes », c'est-à-dire l'accumulation des savoir-faire et de l'imagination de cultures entières[230].

Et pour ne pas être en reste avec le monde de la télécommunication, je rapporte cette réponse de Manuel Castells, sociologue à Berkeley et auteur de *La société en réseaux*[231] : « Si on ne sent pas la vie, on ne peut pas la comprendre ».

Le corps et le sexe : la sève des femmes

Vais-je être soupçonnée de paganisme ? Philippe Julien, psychanalyste auteur de « La féminité voilée » écrit « la nouveauté qu'a apportée le ju-

---

[229] BELLET M., *L'écoute*, Desclée de Brouwer, 1995, p. 78. Les parenthèses sont de notre propre initiative.
[230] ENRIQUEZ E., *Les jeux du pouvoir et du désir*, p. 197.
[231] *Le Soir 2000*, n° 41 - 13 octobre 1999.

daïsme (lequel a préparé le christianisme) est la désacralisation du Cosmos, et par là même celle de la sexualité. La différence sexuelle perd ses repères selon la nature.» Yahvé se tenait totalement au-delà de la polarité sexuelle.

Avec la naissance virginale du Christ, le véritable engendrement est par l'Esprit et non par la chair. Fort bien, mais pourquoi en faire un clivage, et même une opposition entre chair et esprit au lieu de reconnaître là un processus de fécondation mutuelle et d'approfondissement spirituel? Ce soupçon deviendra mortifère pour les femmes dont l'«être au monde» sera malmené, voire saccagé du fait de sa proximité avec la nature. Or, la vitalité féminine est étroitement liée aux cycles de la vie et c'est dans la reconnaissance, au moins par elles-mêmes, de leur nature instinctive, sauvage, que les femmes peuvent retrouver leur créativité, leur spiritualité et leur profondeur humaine (les lectrices du magnifique livre *Femmes qui courent avec les loups* de Clarissa Pinkola Estès me comprendront tant ce livre exprime intensément ce que nous ressentons et avons dû taire). Reconnues dans leur vitalité naturelle - et non domestiquées avec tout le ridicule qui fait d'elles des emblèmes souvent stupides, les femmes retrouvent leur sagesse, leur force fondatrice de l'espèce. «Elles écoutent, créent, réalisent, inventent, guident, suggèrent, insufflent une vie vibrante au monde intérieur et au monde extérieur. Il émane d'elles une lumière.» Et j'ajoute une foi profonde en l'humanité qui leur fait déplacer les montagnes. Les exemples ne manquent pas, même si ces étonnantes héroïnes d'aujourd'hui restent le plus souvent dans les coulisses ou doivent se cacher[232].

Conclusion

L'humain ne coïncide jamais avec les politiques et les objectifs qui viennent de la tête de ceux qui croient savoir pour les autres. Les femmes ont souvent eu à subir ce virus de maîtrise et ce danger d'autoritarisme, elles y ont souvent cédé de guerre lasse. Pourtant, elles sont peut-être les seules à pouvoir dire aux hommes que la vie n'est pas toute dans l'extériorité mise à plat, dans les raisons et la logique, dans l'explicité et dans la mesure. L'analyse factuelle est trop courte, la parole personnelle n'est pas forcément émotive ou platement sentimentale. Simplement *elle est*.

Cela vaut donc toujours son pesant d'or d'écouter autrui, l'étranger, le différent dans la parole qu'il donne de lui-même. De laisser une ouverture aux possibles et faire place à l'être désirant, à l'émergence, à l'inattendu.

---

[232] Pensons aux classes organisées clandestinement par les femmes talibanes au risque de leur vie.

Dans une reconnaissance réciproque où les deux sexes se déplacent de leurs visions et positions respectives d'homme ou de femme, on peut construire de nouvelles pratiques d'organisation, de gestion et donc de pouvoir. Je crois qu'hommes et femmes sont créés différents pour faire droit à un dialogue indispensable au progrès humain. L'un sans l'autre, c'est la dysharmonie. L'un avec l'autre c'est croire obstinément que sur cette planète, le vrai bonheur, le bonheur sans fin, est celui que l'on partage à égalité et en commun.

Je terminerai en reprenant une réflexion non pas d'un auteur connu, mais d'une femme de Créasol. À la fin d'un stage semi-professionnel qu'elle avait demandé de faire dans un milieu de personnes âgées, elle avait écrit lors d'un atelier d'estime de soi : « Quand je travaillais en maison de repos, j'ai séduit le cœur de personnes âgées que j'estime ». Séduire et estimer, n'est-ce pas une voie vers l'amour ?

Sachant qu'agir, c'est avoir confiance dans les personnes et croire que les institutions peuvent changer[233], travaillons à ce que les personnes exclues ou ignorées par la société n'aient pas seulement des droits en matière de sécurité sociale, mais puissent prendre une place dans le système social et économique du pays. Le défi n'en est encore qu'à ses premiers pas. Comme le dit joliment l'écrivain Jean Sullivan : « Patience, patience dans l'azur, chaque atome de présent est la chance d'un fruit mûr ».

[233] *Le croisement des savoirs - Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*, Les éditions de l'Atelier. Éditions Quart Monde, Paris, 1999, p. 328.

Commerce équitable et globalisation de l'économie

Quels impacts pour les paysans et les paysannes du Sud ?

ISABEL YEPEZ DEL CASTILLO
SOPHIE CHARLIER

Introduction

L'objectif du présent article est d'évaluer la portée et les limites du commerce équitable, à partir du cas précis des produits de l'agriculture paysanne bolivienne commercialisés en Europe[234]. Cet examen vise à nourrir une double réflexion. D'une part, il s'agit de relever dans un contexte de globalisation de l'économie, le défi lancé par le mouvement du commerce équitable de placer l'humain et l'équité au cœur d'un examen des rapports économiques. L'étude des filières de commerce équitable invite ainsi à s'interroger sur les conditions économiques, sociales et culturelles qui gouvernent les échanges Nord-Sud et le quotidien des petits producteurs du Sud. D'autre part, il s'agit, à partir d'une approche genre, d'examiner de manière critique l'impact du commerce équitable sur les conditions d'existence des paysans et des paysannes du Sud : les orientations que prend le commerce équitable aujourd'hui sont-elles toujours à l'avantage des paysans et paysannes qui y prennent part ?

Entre uniformisation et production de qualité

L'évolution des pratiques de consommation dans les pays du Nord est caractérisée par plusieurs tendances contradictoires. D'une part, les habitudes

[234] Dans cet article sont présentés une partie des résultats de la recherche collective « Place de l'économie sociale dans la valorisation économique et sociale des produits andins. Impact sur les femmes » soutenue par la coopération belge (DGCI) par l'intermédiaire du Conseil Universitaire Francophone belge. Cette recherche a eu comme interlocuteurs principaux des organisations cultivatrices boliviennes prenant part à des filières de commerce équitable soutenues directement ou indirectement par la DGCI. Les résultats de cette recherche ont été publiés dans l'ouvrage. CHARLIER S., YEPEZ I., ANDIA E., *Payer un juste prix aux cultivatrices de quinoa. Un éclairage « genre et développement » sur les défis du commerce équitable dans les Andes boliviennes*, GRIAL-UCL-Luc Pire, 2000, Bruxelles.

de consommation tendent à s'uniformiser au niveau global, avec la pénétration des marques internationales et le marketing du « mode de vie américain ». D'autre part, on observe un engouement pour les produits régionaux perpétuant des traditions culturelles, les « produits du terroir ». Ainsi une minorité émergente se soucie d'autres critères, tels que la qualité alimentaire des produits, les conséquences environnementales de la production agricole ou l'éthique des échanges commerciaux. Une conscience croissante se fait jour quant à l'impact de notre système de production agricole industrielle sur la santé, l'environnement et le développement humain. En outre, de plus en plus de personnes sont disposées à traduire cette conscience diffuse en choix de consommation concrets. Dans ce contexte général, une part croissante des consommateurs des pays du Nord manifeste une sensibilité à la dimension éthique de leurs achats, et notamment à la pratique d'un « juste prix » pour les producteurs.

Ces mutations économiques et culturelles ne sont pas sans conséquences pour les acteurs de la coopération au développement. Le monde change pour les ONG du Nord, leur base militante et leur public. Le monde change également pour les petits producteurs de l'agriculture paysanne au Sud, leurs familles et leurs organisations. Expression des mutations actuelles, mais aussi incarnation de formes neuves de solidarité Nord-Sud, il est un mouvement qui s'affirme de manière notable ces dernières décennies : c'est celui du commerce équitable.

Qu'est-ce que le commerce équitable[235] ?

Promu par des organisations non gouvernementales, le commerce équitable vise à établir une relation plus directe et plus juste entre consommateurs et producteurs. Le mouvement s'inscrit dans le contexte de relations économiques inégales entre Nord et Sud, entre pays développés consommateurs de produits agricoles et artisanaux et les pays en développement qui les produisent. Le mouvement se veut une solution de rechange aux circuits d'échanges conventionnels, gouvernés par les intermédiaires et les lois du marché. S'adressant directement aux producteurs, les organisations de commerce équitable leur offrent un « juste prix » et une relation commerciale

[235] Les termes utilisés pour désigner le concept de commerce équitable diffèrent suivant les contextes. En Bolivie, on parle de « commerce solidaire » ; au Pérou, de « commerce juste » ; en Belgique, de « commerce équitable » ; dans les pays anglophones, de « fair trade », etc. Dans un livre publié récemment (Auroi, Schumperli, 2001) on parle du « commerce durable ».

durable. En opposition au commerce équitable, nous parlerons de libre commerce ou encore de marché conventionnel.

Un prix juste doit non seulement couvrir le coût des matières premières, des moyens de production et du temps de travail, mais aussi les coûts sociaux et environnementaux. Il doit en outre assurer un bénéfice, qui peut être versé en espèces aux producteurs ou être affecté à l'organisation associative, à l'amélioration de l'environnement ou à la promotion féminine. Au minimum, le prix doit couvrir les coûts de production et les besoins de base des producteurs. En pratique, différents mécanismes servent à établir les prix offerts aux producteurs au sein des filières de commerce équitable. Typiquement, le calcul du juste prix pour les produits agricoles échangés sur le marché international conventionnel (tels que le café, le sucre et le cacao) se fonde sur le prix en vigueur sur ce marché, augmenté d'une marge supplémentaire et muni de la garantie d'un prix plancher. Pour les autres produits, agricoles ou artisanaux, le prix est fixé en concertation avec les producteurs en tenant compte des coûts de production et de la qualité des produits. Une prime peut être accordée aux produits de l'agriculture biologique[236].

Les prix pratiqués varient également suivant les pays, la concertation avec les producteurs pouvant s'effectuer au niveau local. Seul un nombre limité de produits agricoles sont commercialisés en Europe via la filière équitable (environ 3 000 produits différents). S'y retrouvent principalement les produits agricoles de rente présents également sur le marché international conventionnel : café, cacao, thé, huile de palme, noix, fruits secs tropicaux ainsi que quelques produits artisanaux. La commercialisation de productions industrielles reste encore très limitée, on en trouve de manière significative uniquement dans le secteur du textile.

Les acteurs du commerce équitable au Nord

Les organisations européennes qui sont à l'origine du commerce équitable proviennent du secteur associatif[237]. Organisations non gouvernementales (ONG), elles conçoivent leur action avant tout comme un mouvement social du Nord venant en appui à des producteurs du Sud. Aiguillonnés par ces

[236] RITMO, SOLAGRAL, 1998, p. 23-24.

[237] L'organisation et les structures actuelles du commerce équitable ont évolué depuis plusieurs décennies, durant lesquelles différentes initiatives ont vu le jour. Il semblerait que l'origine date de la fin des années 1950 : c'est une organisation catholique néerlandaise qui, pour la première fois, a commercialisé, à travers le réseau des églises, des produits en provenance des pays en voie de développement à un prix dit « équitable » (BARRATT BROWN, ADAM, 1999).

organisations et par l'évolution des sensibilités des consommateurs, d'autres acteurs rejoignent le mouvement à des degrés divers. Opérateurs commerciaux conventionnels ou entreprises hybrides, ces acteurs tentent avec plus ou moins de bonheur de marier les exigences de rentabilité économique avec des critères éthiques.

Les premières associations européennes de commerce équitable, réunies au sein de la coordination EFTA (European Fair Trade Association)[238] choisissent leurs partenaires du Sud en fonction de critères sociaux. Leurs partenaires commerciaux au Sud sont principalement de petits paysans et artisans, organisés en associations de producteurs. Selon M. Barratt Brown et S. Adam : « Le secteur du commerce équitable emploie environ 1 500 personnes, dont 550 dans les organisations membres de EFTA. On dénombre en outre quelque 60 000 bénévoles. Au Sud, on estime à plus ou moins 800 000 le nombre de producteurs écoulant leurs marchandises par le biais du commerce équitable. Cela signifierait que quelque cinq millions de personnes vivent en étant soutenues par le commerce équitable[239]. »

Ces organisations de commerce équitable procurent à leurs membres un salaire plus juste, mais participent également au processus de démocratisation de leur pays. La relation commerciale avec les organisations de producteurs vient ainsi en appui au mouvement social plus large que ces organisations représentent. Parallèlement à l'appui aux partenaires du Sud, les organisations de commerce équitable européennes ont des objectifs tournés vers le Nord : l'éducation au développement auprès des consommateurs et l'action politique auprès des décideurs. Certaines organisations, comme l'ONG belge Wereldwinkels, comptent parmi leurs objectifs principaux ceux de faire connaître les conditions de vie des petits paysans du Sud, de faire mieux apprécier aux acheteurs du Nord la valeur des produits consommés et de sensibiliser ces acheteurs aux responsabilités du Nord envers le Sud.

D'autres opérateurs suivent le mouvement lancé par les acteurs associatifs. Certaines grandes surfaces ouvrent ainsi leurs rayons à des produits « fair trade » ou « Max Havelaar », parfois placés à côté de produits biologiques locaux comme en Allemagne ou aux Pays Bas. Aujourd'hui, il existe une organisation européenne centrale pour l'octroi de labels du commerce équita-

---

[238] EFTA représente les douze organismes d'importation les plus importants. Ensemble, ces organisations représentent 75% des importations de produits du commerce équitable en Europe. EFTA recense plus de 3000 magasins de commerce équitable, 30 chaînes de supermarchés, 13 000 magasins classiques : en tout environ 45 000 points de vente (les chiffres proviennent de l'article de TROUVELOT S., « Vers une moralisation du commerce mondial », in *Alternatives économiques*, n° 149, 1997).

[239] BARRAT BROWN, ADAM, 1999, p. 114-115.

ble (*International Faire Trade Labelling Organisation*), même si, pour des raisons pratiques, chacun conserve son nom. Elle offre la garantie aux consommateurs que les produits ont été achetés à un « juste prix ».

Vendus à un « juste prix », les produits sont généralement achetés aux ONG. Vu la demande croissante des consommateurs, ces rayons se développent de plus en plus. Ces opérateurs à vocation strictement commerciale laissent à d'autres acteurs le soin de sensibiliser le public et de certifier le caractère éthique des produits proposés. Effectuée au moyen de labels, cette certification ne va généralement pas au-delà d'une assurance que le prix payé au producteur est juste. Il n'est pas précisé si l'achat est passé par un intermédiaire commercial ou par une organisation paysanne. Ce type de commercialisation rémunère mieux le producteur, mais laisse de côté les aspects de réseau de solidarité, d'appui à des organisations sociales du Sud. D'autres formules hybrides existent[240].

Les acteurs au Sud : l'exemple bolivien

L'agriculture paysanne joue un rôle social et écologique indéniable dans la recherche d'un développement durable, en particulier dans le pays du Sud. Dans le cas bolivien, l'agriculture paysanne andine, localisée sur les hauts plateaux et dans les vallées, constitue la composante principale du secteur agricole du pays. Elle fournit l'essentiel de l'approvisionnement des zones urbaines en produits alimentaires de base. Une partie de la production est également destinée aux marchés internationaux. Entre autres défis, les paysans andins doivent faire face à une répartition inégale des terres, à la détérioration de l'écosystème et aux difficultés de commercialisation. Parmi les solutions recherchées par les paysans pour faire face aux difficultés de l'agriculture andine, les initiatives associatives tiennent un rôle important. Celles-ci prennent en particulier la forme d'« organisations économiques paysannes » (OEC) apparues ces dernières décennies dans la mouvance syndicale. Elles jouent – au-delà de leur fonction technique – également un rôle culturel, social et politique. D'un point de vue politique, les OEC per-

[240] C'est par exemple le cas de l'entreprise française PRIMEAL. Il s'agit d'une entreprise commerciale qui diffuse sur le marché conventionnel la quinoa de l'organisation bolivienne ANAPQUI. Elle achète la quinoa à un prix plus bas que celui proposé par les associations de commerce équitable, mais prend de plus grandes quantités. D'autre part, PRIMEAL a monté parallèlement à sa structure d'entreprise classique une ONG qui lui permet de soutenir des projets de développement au Sud. Le financement de cette ONG provient en partie des bénéfices de l'activité commerciale, en partie de donations. De cette manière, l'entreprise combine relation de solidarité et relation commerciale avec la Bolivie.

mettent aux paysans d'exprimer leurs revendications dans un rapport de force plus favorable vis-à-vis des autorités locales. Dans ce but, les OEC fonctionnent généralement en association avec le syndicat paysan.

Les OEC paysannes jouent un rôle clef dans la commercialisation des produits agricoles à destination du marché local, national ou international. Leur insertion au commerce international peut s'effectuer soit par le biais du marché concurrentiel, soit par le biais de filières de commerce solidaire, soit encore simultanément via ces deux canaux. En l'absence d'aide significative du gouvernement bolivien, ces organisations sont généralement soutenues par des Organisations non gouvernementales (ONG), et reçoivent parfois également l'appui de l'Église.

Les trois régions examinées dans le cadre de notre étude diffèrent par la nature de leur production à destination du marché international. La région de Uyuní-Potosí, sur l'Altiplano, est une région d'altitude productrice de quinoa. Il s'agit aussi de l'une des régions les plus pauvres de Bolivie. La région des Yungas, productrice de café, et celle d'Alto-Béni, productrice de cacao, sont des régions de plus basse altitude qui constituent des zones de migration de paysans (ou anciens mineurs) originaires des Andes. Ces trois régions présentent donc une population à forte identité andine, composée d'Indiens aymaras ou quechuas. Ces régions sont également caractérisées par un fort mouvement paysan, doté d'organisations de nature économique (OEC)[241].

En raison des meilleures perspectives offertes, le marché international constitue une priorité pour la plupart des OEC dans la recherche de débouchés pour leurs produits (souvent comme matière première, bien qu'elles cherchent de plus en plus à les transformer afin d'en obtenir une valeur ajoutée). Cette orientation tient tant à l'évolution globale du commerce international qu'à des caractéristiques propres à la Bolivie.

D'un point de vue global, le marché international a profondément évolué ces dernières décennies. La dérégulation, l'ampleur des flux et la vitesse d'adaptation requise de la part des entreprises font du marché international concurrentiel un environnement entièrement nouveau, au sein duquel les entreprises tendent à se focaliser sur les débouchés extérieurs (Faveau, 1997). D'un point de vue interne, l'orientation des OEC vers l'exportation est également le résultat du faible soutien apporté à la petite agriculture par le gouvernement bolivien. Le discours officiel préconise une politique économique

[241] Les OEC étudiées par nous sont : ANAPQUI (quinoa biologique et non biologique), CECAOT (quinoa biologique et non biologique), CORACA IRUPANA (production du café – biologique et non biologique – et du cacao), EL CEIBO (principalement production du cacao).

orientée vers un équilibre interne, notamment par la fixation des prix. En pratique, cependant, la Bolivie ouvre à l'extrême son marché à la compétition étrangère. Les villes sont de plus en plus alimentées par des produits de l'agriculture industrielle (en provenance des régions tropicales) ou par ceux de l'industrie agroalimentaire étrangère.

Les organisations paysannes sont donc de plus en plus présentes sur le marché international. Que ce soit via la filière solidaire ou la filière concurrentielle, les OEC examinées destinent plus de 80 % de leur production au marché international. Nous avons constaté que le commerce équitable occupe une place importante, surtout si l'organisation est encore jeune et de petite dimension. Dans certains cas, comme par exemple pour CORACA Irupana (producteur de café), tous les produits vendus sur le marché international sont commercialisés à travers la filière du commerce équitable. Le commerce équitable offre une possibilité d'écouler des produits à un meilleur prix[242], le supplément est redistribué plus tard dans l'année entre les familles membres de l'OEC. Cependant, la filière de commercialisation à travers le commerce équitable est très limitée et en Belgique, par exemple, on estime que celui-ci représente 0,5 %[243] du marché. Lorsque l'organisation paysanne augmente sa capacité commerciale, elle est confrontée à une demande à travers la filière du commerce équitable insuffisante par rapport à son offre. C'est alors qu'elle cherche à entrer dans la filière du libre marché conventionnel, elles se tournent vers la commercialisation des produits biologiques qui aujourd'hui bénéficient d'un prix supérieur sur le marché international.

Exemple d'ANAPQUI : pour cette organisation de producteurs de quinoa, la vente sur le marché international s'effectue majoritairement via la filière conventionnelle, qui absorbe 75 à 80 % des produits. Les 20 à 25 % restants sont vendus aux réseaux de commerce équitable (en Allemagne pour 35 %, aux États Unis pour 60 à 65 %, et au Japon pour 0,5 %).

---

[242] Les prix proposés par le commerce équitable sont fonction du marché international mais considèrent également la valeur du travail et des matières premières utilisées.

[243] Chiffre donné par Wereldwinkels Belgique lors de l'interview de 1998. Mais l'initiative du commerce équitable a des degrés d'importance différents selon les pays. Pour le café par exemple, en Suisse les distributeurs qui ont adopté le label Max Havelaar représentent 5% du marché. Aux Pays-Bas, où le marché du café est dominé par Douwe Egberts (il détient les 74% du marché et ne participe pas à l'initiative du commerce équitable), le commerce équitable du café représente 3%. Dans les autres pays, la moyenne se situe autour de 1%. On peut également signaler que les bananes équitables introduites en Suisse et aux Pays-Bas représentent, au bout d'un an de commercialisation, une part respectivement de 10% et 13% du marché (RENARD, 1998).

TABLEAU 1 - Les différentes filières de commercialisation utilisées par ANAPQUI pour la quinoa

	Quinoa biologique (tonnes)	Quinoa traditionnelle (tonnes)	Total (tonnes)
Marché international	400	240	640
Marché national	0	81	81
Total	400	321	721

Source : chiffres recueillis auprès de l'association lors d'interviews réalisées en 1997.

Cette présence des OEC sur le marché international demande une adaptation de leurs méthodes productives et de leur capacité de commercialisation. En particulier, la présence sur le marché international (sans doute la filière solidaire dans une moindre mesure) requiert de la constance dans la qualité et la quantité des produits offerts. Cela peut amener les organisations paysannes à faire des choix qui ne correspondent plus nécessairement aux attentes des paysans. Par exemple, l'agriculture biologique offre des débouchés plus rémunérateurs, et épargne l'utilisation de produits phytosanitaires qui ont des conséquences nocives sur la santé, mais elle exige une surcharge de travail, notamment dans les tâches traditionnellement réalisées par les femmes. Examinons le cas de la quinoa : étant donné la répartition traditionnelle des rôles au sein du foyer, les femmes, généralement aidées de leurs enfants, sont chargées du semis et du suivi de la culture (amendement et lutte contre les parasites). Un effort considérable est requis pour la préparation du terrain : amendement à partir d'engrais naturels, compost à préparer, excréments d'animaux à récolter, etc. Durant la période de croissance, la lutte contre les parasites et les mauvaises herbes doit se faire manuellement en remplacement des produits phytosanitaires. Cela implique un recouvrement du sol, plusieurs passages pour retirer les mauvaises herbes ou encore, à certaines périodes de l'année, une surveillance de la parcelle jour et nuit pour éloigner les parasites trop voraces. La lutte contre les oiseaux requiert par exemple de veiller le champ en permanence durant la période finale de maturation des grains.

Avant nous pulvérisions avec des produits chimiques. Maintenant, nous arrivons à contrôler les parasites à base de produits "maison", qui ne sont pas toxiques. Pour lutter contre les oiseaux, nous devons faire du bruit dans les champs à partir de 2 ou 3 heures du matin.

Rafaela Huanca de Yujira (SOPROQUI)[244]

L'impact du commerce équitable

Dans un contexte de libre marché et de globalisation de la concurrence, le commerce équitable parvient à mettre en place des modalités d'échange différentes. Ces échanges touchent, en Europe, un segment croissant des consommateurs sensibles à la dimension éthique de leurs décisions d'achat. Ils permettent, en Bolivie, aux paysans et paysannes de trouver des débouchés plus favorables pour leurs productions. Cependant, l'intérêt direct du commerce équitable pour les familles n'est pas toujours facile à mesurer ; les femmes, surtout, ont une position mitigée : elles y voient un avantage économique mais aussi une surcharge de travail. Par ailleurs, les femmes ont toujours tendance à répondre à plusieurs logiques. Elles ne privilégient en effet pas uniquement la filière commerciale la plus rémunératrice ; elles accordent aussi de l'importance à d'autres facteurs comme le maintien du réseau social en tant que filet de sécurité, l'attention à la famille et notamment à la sécurité alimentaire ou encore le maintien d'une diversité de semences, etc.

À la coopérative, les organisations de commerce équitables paient mieux pour du cacao bio, mais c'est beaucoup plus de travail, surtout pour nous les femmes. Je me dis toujours que je devrais faire du cacao traditionnel et aller le vendre à Palos, mais je ne l'ai pas encore fait. Nous manquons d'appui technique, il y a des problèmes de parasites dans nos champs biologiques.

Bernarda Cordoba (CEIBO)

[244] CHARLIER S., YÉPEZ DEL CASTILLO I., ANDIA E., *op.cit.*, 2000, p. 90.

Au-delà du revenu supplémentaire procuré par la vente des produits à travers la filière du commerce équitable, il est important de considérer les effets indirects dont bénéficient les paysans et paysannes. Dans le cas de la quinoa par exemple, le commerce équitable à un effet notable sur les prix du marché conventionnel local. Les prix fixés par l'organisation paysanne dans le cadre de la filière du commerce équitable servent de référence et renforcent le pouvoir de négociation vis-à-vis des commerçants locaux. Le processus de solidarité Nord/Sud permet également aux jeunes organisations d'améliorer la qualité de leurs produits et surtout un apprentissage et une expérience des mécanismes de fonctionnement du marché international.

En développant des filières de commerce équitables, les ONG du Nord se donnent des outils nouveaux pour sensibiliser le public et soutenir l'action d'organisations sociales au Sud. Ce support constitue un tremplin pour les organisations économiques paysannes de Bolivie qui tentent d'accéder au marché international et renforce la position des paysans dans leurs négociations avec les intermédiaires sur le marché local. Même s'il est difficile d'en isoler l'effet sur le bien-être des petits producteurs, tant leur quotidien dépend d'un écheveau multiple de stratégies, le commerce équitable y apporte à l'évidence une contribution non négligeable.

Élargissant les possibilités de valorisation des produits paysans, le mouvement du commerce équitable contribue donc à garantir aux petits producteurs un « juste prix » pour leur travail. Au-delà du « juste prix », il existe cependant une seconde visée éthique du commerce équitable : celle de soutenir les paysans dans la prise en main de leur propre destin. Par rapport à ce second objectif, notre étude conduit à un bilan plus mitigé. Les orientations prises par le commerce équitable apparaissent avant tout pilotées par la demande : les ONG du Nord tentent de s'adapter à la concurrence et répercutent les goûts changeants du public auprès de leurs partenaires du Sud. Qu'il soit conventionnel ou « équitable », le client reste roi. Cela se traduit par une attention croissante portée à la qualité des produits fournis, et par l'essor de la filière biologique avec ses cahiers de charges rigoureux. Pour être compétitive, la filière équitable doit également rivaliser d'efficience avec la filière conventionnelle. Est-il possible pour les ONG, les organisations paysannes et leurs bases d'avoir prise sur ces orientations ?

Tensions et défis

Si la tension fondatrice du mouvement était la tension externe entre commerce équitable et commerce conventionnel, cette tension semble aujourd'hui s'être déplacée vers l'intérieur. La frontière entre filières conventionnelle et équitable s'est estompée. Les deux filières se cooptent mutuellement

et s'empruntent l'une à l'autre des méthodes de gestion et des arguments de vente. Tant au Nord qu'au Sud, des organisations apparaissent qui tentent de jouer sur les deux tableaux. Corrélativement, les tensions entre commerce et équité ont été internalisées par le mouvement et ses acteurs. Au niveau des acteurs collectifs, la tension principale semble être celle qui oppose efficience économique et pertinence sociale. Les acteurs individuels, pour leur part, sont tiraillés entre sécurité et émancipation.

Tant au Nord qu'au Sud, les rigueurs de la commercialisation exigent des organisations de commerce équitable qu'elles se plient aux exigences de rentabilité. Les cadres des associations paysannes se professionnalisent, et gèrent les activités de commerce équitable comme toute autre entreprise économique. Si bien sûr une capacité accrue à générer des revenus peut servir leurs objectifs sociaux, les modes de fonctionnement que ces impératifs exigent peuvent aussi entrer en conflit avec la raison sociale des organisations. La poursuite d'une plus grande efficacité peut conduire, par exemple, à négliger les procédures de délibération et de décision ouvertes à la participation des membres. L'organisation risque de devenir le véhicule de ses gestionnaires plutôt que le foyer de ses membres paysans. Cette tension conduit certaines organisations paysannes boliviennes à scinder leur structure en deux : une entreprise commerciale d'une part, une coopérative sociale de l'autre. Faut-il choisir entre viabilité économique et viabilité sociale ?

Des dilemmes similaires se posent aux organisations du Nord. Pour s'affirmer comme une solution de remplacement crédible par rapport aux circuits conventionnels, les filières équitables doivent « faire du volume », parvenir à écouler des quantités significatives de produits. Une manière d'atteindre cet objectif est de nouer des alliances avec des acteurs économiques classiques, comme les grandes surfaces. Mais ces acteurs ont leurs logiques et leurs exigences (quantités prévisibles, qualité homogène, délais précis, etc.). Est-il possible de les satisfaire en continuant à travailler avec une base de petits producteurs ? Ou bien est-il nécessaire de sélectionner celles qui peuvent suivre et lâcher les autres, voire à s'orienter vers des partenaires du Sud ayant un profil d'entreprise économique plutôt que d'organisation sociale ? Une autre solution est d'établir une chaîne de commercialisation avec des niveaux intermédiaires entre petites organisations paysannes et réseaux de distribution, en mettant en place des sortes de « grossistes équitables ». Est-il possible d'introduire de tels intermédiaires sans ronger la marge qui permet de payer un « juste prix » aux petits paysans ?

Le risque est présent également au Nord de voir le mouvement du commerce équitable se scinder en deux types d'organisations : d'un côté, des organisations qui privilégient l'aspect commercial et mettent en place des filières capables d'écouler des volumes importants de produits, répondant aux

besoins économiques des associations paysannes mais délaissant l'aspect social ; de l'autre, des organisations qui accordent leur appui à l'autodétermination sociale et politique des acteurs de base et pour lesquelles le commerce équitable sert moins à échanger de grandes quantités de produits qu'à alimenter une vitrine de sensibilisation au Nord. Dans les deux cas, quelque chose de la promesse du commerce équitable risque de disparaître.

En un certain sens, cette ambivalence des organisations de commerce équitable est le reflet des ambivalences des acteurs individuels eux-mêmes. Les petits producteurs développent en effet des stratégies orientées à la fois vers l'activité marchande concurrentielle et vers des formes d'économie sociale. Pour les paysans et paysannes de Bolivie, le partage des risques entre plusieurs modes d'écoulement de leur production (autoconsommation, troc, vente aux intermédiaires et aux organisations paysannes) fait partie des stratégies de survie. Mieux que leurs organisations, cependant, les familles paysannes semblent avoir appris à articuler cet ensemble de stratégies hétérogènes. Pour les individus, la tension principale ne semble pas être celle qui oppose commerce équitable et commerce conventionnel. Elle semble plutôt résider dans le tiraillement entre la sécurité des solutions éprouvées et les promesses d'émancipation des possibilités nouvelles.

Cette tension s'exprime de plusieurs manières. Elle s'exprime d'abord dans le désir des producteurs d'à la fois perpétuer l'agriculture paysanne et son mode de vie, et de rêver d'un ticket de sortie sous la forme d'un emploi professionnel rémunéré. Elle s'exprime dans la prudence que manifestent les agriculteurs en ne misant pas trop sur leurs organisations paysannes. Bien sûr, un juste prix pour leurs productions est le bienvenu, mais il faut se ménager aussi la bienveillance des intermédiaires et des commerçants. Cette retenue en matière d'investissement matériel dans les organisations paysannes ne s'accompagne pas moins du placement dans celles-ci d'importants espoirs en termes d'émancipation politique et sociale. L'organisation est pour eux l'expression symbolique de la dignité paysanne autant qu'un véhicule économique. Cela peut expliquer les réticences des paysans à voir leur organisation revêtir le costume des gestionnaires plutôt que l'habit des cultivateurs.

Enfin, cette tension est présente dans les relations de genre. D'un côté, la complémentarité andine et sa répartition des rôles entre hommes et femmes au sein du foyer constituent l'un des socles de l'économie familiale et de sa survie quotidienne. De l'autre, conscientes du caractère subordonné de cette complémentarité, les femmes paysannes aspirent à plus d'égalité et d'auto-

nomie, que ce soit pour elles-mêmes ou pour leurs filles[245]. Même si cela passe d'abord par des lieux où elles peuvent s'exprimer et construire leur parole entre femmes, elles veulent faire entendre leur voix et être parties prenantes des décisions de la communauté. Est-il impossible de mêler produits du terroir et denrées modernes dans la marmite familiale ? Faut-il choisir entre ancrage paysan et mobilité, entre harmonie au sein de la famille et respect des aspirations à l'égalité ?

S'il entend concilier commerce et équité, s'il entend répondre aux aspirations contradictoires des paysans et paysannes du Sud, le commerce équitable doit composer avec ces multiples tensions. Les acteurs du commerce équitable font face à des choix difficiles, qu'ils doivent de surcroît effectuer sous de nombreuses contraintes. Les choix ne sont pas affaire d'alternatives – « blanc » ou « noir » –, mais affaire de nuances et d'union de contraires. Nous avons cherché à en éclairer les tenants et aboutissants du point de vue des organisations paysannes et des petits producteurs, et plus particulièrement des productrices. Il ne nous appartient certainement pas de trancher. C'est aux acteurs eux-mêmes qu'il revient, non seulement de faire leurs choix, mais également d'en formuler les termes.

Plutôt que de laisser le marché – même si c'est un marché « équitable » – décider à la place des acteurs, nous plaidons pour que ces choix soient négociés dans un dialogue entre organisations du Nord et du Sud. Nous plaidons aussi pour que ce dialogue permette aux paysans et paysannes de faire entendre leurs voix. À nos yeux, l'enjeu d'une telle négociation est non seulement de répondre au mieux aux aspirations respectives des uns et des autres, mais aussi de créer ensemble du sens qui soit commun. Au-delà de l'échange matériel, n'est-ce pas par l'apprentissage mutuel que consommateurs, cadres d'organisations et paysans participent d'une même humanité ? Plus qu'à la surface des codes de conformité, nous pensons que c'est au cœur d'un tel apprentissage que réside l'éthique du commerce équitable.

Entre campagnes de sensibilisation et campagnes andines, il y a bien plus qu'un saut sémantique. C'est tout un monde qu'il faut franchir pour relier consommatrices européennes et paysannes boliviennes. L'autoroute directe permet de commercer sans se connaître. La solution n'est-elle pas un réseau de sentiers à tracer en marchant ensemble ?

---

[245] Pour des raisons d'espace nous n'avons pas présenté la division sexuelle du travail existant à l'intérieur de la famille et de la communauté, ni les difficultés qu'ont les femmes à se faire une place à l'intérieur des organisations d'économie paysanne. Pour plus de détails sur ces points, voir *op.cit.* CHARLIER S., YEPEZ I., ANDIA E., chapitre 3, 2000,.

Bibliographie

AUROI C., SCHUMPERLI C., dir., 2001, *Le commerce durable. Vers de plus justes pratiques commerciales entre le Nord et le Sud*, IUED, Genève.

BARRATT BROWN M., ADAM S., 1999, « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud », in DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENAU B., 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud*. De Boeck Université, Paris-Bruxelles, p. 105-122.

CHARLIER S., YEPEZ I. ANDIA E., 2000, *Payer un juste prix aux cultivatrices de quinoa. Un éclairage « genre et développement » sur les défis du commerce équitable dans les Andes boliviennes,* GRIAL-UCL-Luc Pire, Bruxelles.

EFTA, 1998, *Mémento. Commerce équitable.* European Fair Trade Association.

FAVREAU L., 1997, « Economie sociale et mondialisation : une perspective globale » in DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENAU B., 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud*. De Boeck Université, Paris-Bruxelles.

RENARD M. CH., 1998, « Sustentabilidad, mundialización y consumo de alimentos, El caso de la red de café equitativo », in *Revista International de Sociología (RIS)*, Tercera Epoca, n° 19 y 20, Enero-Agosto, p. 225-245.

RITMO, SOLAGRAL, 1998, « Pour un commerce équitable, expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud », Fondation Charles Léopold Mayer, Paris.

YEPEZ I., CHARLIER S., « Les logiques plurielles des acteurs dans les initiatives économiques populaires » in DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENAU B., 1999, *L'économie sociale au Nord et au Sud, op. cit.*

Les microcrédits, un outil pour le développement local ?[246]

SOPHIE CHARLIER
ISABEL YÉPEZ DEL CASTILLO

Influence du discours des organisations internationales

L'Organisation des Nations Unies, des ONG internationales et nationales, des organismes multilatéraux, etc. ont affiché, surtout à partir des années septante, leur intérêt à soutenir des projets visant à promouvoir « l'incorporation des femmes au développement » ; quelques années plus tard, certaines de ces instances ont adopté – après plusieurs échecs – l'approche « genre et développement », essayant d'intégrer les « projets femmes » dans le cadre plus large des relations hommes-femmes.

Une attention spéciale des agences de développement a été portée à l'appui des activités du secteur informel ; l'accès au crédit étant considéré comme un élément clé pour la réussite des initiatives féminines en vue de la diminution ou de l'élimination de la pauvreté.

Les femmes du milieu populaire se sont transformées en « entrepreneuses » ; leurs activités dans des micro-entreprises et la socialité de réseaux ont été perçues par les bailleurs de fonds comme un héritage prémoderne qui empêche le plein développement d'une logique de marché, censé résoudre les problèmes de pauvreté et d'exclusion sociale. Souvent, le critère principal de réussite de projets « crédits » est le remboursement des prêts ; peu importe si les femmes sont fortement endettées et ou si le bien-être familial est en péril.

Voyons de plus près deux programmes fréquemment développés par les agences de coopération.

Programmes de lutte contre la pauvreté

La mondialisation et le système économique lié à la richesse financière ont des conséquences importantes et spécifiques sur le vécu des femmes. Citons les crises financières des années 1990, qui ont touché plusieurs régions, no-

[246] Document introductif à la deuxième partie de l'atelier.

tamment l'Asie du Sud-est. En période de crise, les femmes sont obligées de pallier une série de manques et de besoins de la vie quotidienne. Elles développent pour cela des stratégies de survie, d'ultimes filets de sécurité pour leurs familles, puisque toutes les autres formes de sécurité sociale ont été supprimées ou réduites. Une étude récente réalisée en Thaïlande met en évidence que, depuis 1998, dans les usines de Bangkok, ce sont principalement des ouvrières qui ont été licenciées (ex. : dans l'industrie du textile, plus de 500 000 ouvrières licenciées, elles sont passées de 80 % de femmes ouvrières à 45 %). D'autre part, l'une des conséquences indirectes de la situation de non-emploi des hommes est l'augmentation de la violence familiale vis-à-vis des femmes, la diminution de la scolarisation des enfants, etc.[247]. L'étude constate l'augmentation du nombre de femmes seules avec charge de famille, comme conséquence du chômage et de la migration des hommes (à la recherche d'emploi). Dans d'autres régions du monde, des constatations similaires ont été faites, comme en Amérique latine où l'on observe que le nombre de foyers dirigés par des femmes ne fait qu'augmenter[248]. Selon une enquête officielle faite dans les pays suivants en 1990, le nombre de foyers dirigés par des femmes représente, par rapport à la totalité des foyers urbains : 21 % en Argentine, 16,7 % en Bolivie, 20,1 % au Brésil, 22,6 % en Colombie, 23,2 % au Chili, 17,7 % au Mexique, 19,7 % au Paraguay, 25,2 % en Uruguay et 22,1 % au Venezuela[249]. En Afrique, les données des Nations Unies indiquent que le pourcentage de femmes chefs de ménage est de 45 % au Botswana, 28 % en Zambie, 27 % au Ghana[250].

Les politiques d'ajustement structurel (PAS) mises en place depuis les années quatre-vingt ont contribué à la contraction du marché du travail, à la réduction de l'emploi formel directement lié à l'augmentation du travail des femmes ainsi qu'à une augmentation de la paupérisation des ménages et des individus, notamment des femmes. En restreignant les budgets alloués à l'éducation, à la santé et au secteur de l'emploi, les PAS ont fortement dégradé les systèmes sociaux. Cela s'est traduit par une dégradation des services publics parallèlement à une privatisation de ceux-ci, avec pour conséquence une exclusion intellectuelle et sociale des franges les plus démunies

[247] Recherche commanditée par Entraide et Fraternité et réalisée par Friends of woman foundation, *Impact de la crise financière de 1997, sur la situation des femmes en Thaïlande*, Bangkok, 2000.
[248] CEPAL, *Familia y futuro.* Santiago de Chili, 1994 et BISILLIAT J., dir., *Femmes du Sud chefs de famille*, Paris, Karthala, 1996.
[249] CEPAL, *La equidad en el panorama social de América latina durante los años ochenta,* Santiago de Chile, Octubre 1991.
[250] Nations Unies, *Les femmes dans le monde, Des chiffres et des idées*, 1970-1990, New York, Nations-Unies, 1992, ST/ESA/STAT/SER.K/8.

de la société, mais surtout des femmes et des filles dans les familles appauvries. Les filles sont en effet généralement les premières retirées de l'école pour combler le manque de main-d'œuvre dans l'économie familiale[251].

Un autre exemple : au niveau des programmes de santé, le CARAF[252], au Sénégal, constate une réduction des budgets entraînant l'insuffisance des infrastructures publiques et le manque d'équipement sanitaire et de personnel qualifié. Il en découle une privatisation des services de santé. Les conséquences pour les femmes, couche vulnérable du fait des maternités ou de l'allaitement, sont : un taux de mortalité maternelle élevé, ainsi que des symptômes de malnutrition et d'anémie. Des conséquences sur l'emploi et l'augmentation du travail informel des femmes ont également été relevées.

Cependant, les crises, les ajustements structurels et le dynamisme des organisations des femmes ont aussi contribué à rendre plus « visible » le rôle dynamique joué par les femmes des milieux populaires dans les pays du Sud, au niveau de la gestion communautaire comme dans différentes pratiques d'économie populaire.

Depuis une dizaine d'années, le discours des institutions internationales (BM, FMI) met le problème de la lutte contre la pauvreté et notamment celle des femmes au cœur du débat (la lutte contre la pauvreté est devenue l'objectif principal de la Banque mondiale). La Banque mondiale met en place des programmes de lutte contre la pauvreté avec la participation de la société civile à travers l'élaboration de plans stratégiques de lutte contre la pauvreté (PRSP) – « du constat aux solutions ». Cependant, malgré un discours différent, les fondements ne changent pas : ces institutions persistent dans une logique qui associe la lutte contre la pauvreté à la monétarisation (au revenu) tout en augmentant les coûts des services de base (l'eau, l'électricité, la santé, la scolarité, etc.). Avec comme conséquence de susciter l'endettement des ménages pour satisfaire les besoins de base. D'autre part, les activités des femmes, comme signalé ci-dessus, se situent principalement dans le non monétaire ; de par la division des rôles, elles occupent généralement un rôle productif en dehors de la sphère marchande et donc non visible. Sans compter le rôle des pouvoirs publics nationaux, coincés dans des problèmes de remboursement de leur dette et d'ajustement structurel.

---

[251] Le rapport biennal de l'UNIFEM, *op. cit.*, p. 11, met en évidence le lien entre l'endettement accru et une baisse de l'inscription des filles dans les écoles secondaires : parmi les pays pour lesquels des scores sont disponibles pour l'éducation et la réduction de la dette, 16 ont connu une baisse d'inscription des filles dans les écoles secondaires et 12 de ces pays ont également connu un endettement accru.

[252] DIOUF S., exposé réalisé dans le cadre de la journée de réflexion : *réduire la pauvreté des femmes : une approche genre dans les stratégies de la Banque mondiale*, 9 mars 2001.

Inversement, lorsque les mouvements sociaux et/ou certaines ONG des pays du Sud parlent d'un développement pluriel et de la participation de la société civile, ils sous-entendent clairement plus d'autonomie pour la société civile, la possibilité de choix de modèles de développement qui laissent une place à différentes valeurs, pas seulement l'argent, mais également la solidarité, l'égalité des genres, le bien-être, etc.

Malgré un contexte de plus en plus difficile, les femmes développent ces dernières années différentes stratégies économiques (monétaires et non monétaires) et sociales pour subvenir aux besoins fondamentaux de la famille.

Possibilités et conséquences des systèmes de microcrédits destinés aux femmes

Les projets de crédits font l'objet de bien des réflexions depuis plusieurs années. Dans les familles populaires, le besoin d'argent à certaines périodes de l'année est une réalité. Le crédit est soutenu par les ONG et des organisations de développement qui le considèrent comme un outil prioritaire de développement pour les pays émergents. Il répond à une demande sociale des populations et certaines institutions le voient comme « un moyen d'éradiquer la pauvreté par l'autopromotion des petits entrepreneurs pour arriver à l'émergence d'une génération capable de se prendre en charge économiquement[253] ».

Les femmes ont souvent été considérées comme des interlocutrices intéressantes qui s'intègrent bien au système. Selon la BM, les projets de microcrédits avec les femmes sont un succès, les taux de remboursement atteignant quasi 95 %.

Il est dès lors intéressant de replacer le débat dans le cadre actuel de la mondialisation et des changements dans la société. Il convient également de souligner la spécificité des crédits : généralement, les femmes ont accès à des microcrédits, liés à l'épargne, qui sont à rembourser dans des délais relativement courts. Par contre, les crédits accordés aux hommes représentent des montants plus importants et sont généralement remboursables à plus long terme, en lien avec les cycles de la production. Nous considérerons principalement le cas des microcrédits destinés aux femmes[254].

---

[253] Propos tenus entre autres par SOS-FAIM, lors de la journée de réflexion : *Réduire la pauvreté des femmes : une approche genre dans les stratégies de la Banque mondiale*, 9 mars 2001.

[254] Il est intéressant de constater que, dans certains cas, les femmes vont chercher des micro-crédits à la demande de leur mari ; contradiction du système, l'accès y est plus facile et plus rapide. Dans ce cas, l'usage du crédit est décidé par le mari, mais la responsabilité du remboursement vis-à-vis du groupe incombe à la femme.

Il nous paraît également important de replacer le débat dans son contexte historique. Depuis des générations mais sous des formes et appellations différentes, les femmes ont organisé des systèmes d'épargne/crédit collectifs dits « traditionnels », que ce soit la tontine ou les *panderos*. Ce type d'épargne était déjà lié soit à des besoins reproductifs (besoins de la famille : éducation, santé, fête, etc.) soit à des besoins économiques (liés à une nécessité d'augmenter les revenus)[255].

Si ces systèmes traditionnels persistent, de multiples institutions de microcrédits, souvent fondées sur les mêmes principes se sont développées, à travers différents types de programmes de coopération au développement.

L'augmentation de la pauvreté et les conséquences des ajustements structurels ont poussé les hommes et les femmes à chercher de nouvelles sources de revenus. Dans bien des cas, les femmes font preuve d'esprit d'initiative et développent de nouvelles solutions. Elles cherchent, d'une part, à trouver de nouvelles sources de revenus et, d'autre part, à développer une certaine sécurité sociale (pour elles-mêmes, pour leurs enfants et leur famille), le nombre de femmes seules ayant leurs enfants à charge étant croissant (que ce soit pour cause de migration de l'homme ou de séparation). Les organisations de crédits semblent offrir une réponse à court terme à ce type de besoin. Selon SEWA (Inde)[256], les femmes veulent un travail à temps plein pour avoir une sécurité de revenus, mais vu les conditions salariales, elles cherchent à développer leur propre activité. Si, dans une certaine mesure, les crédits peuvent répondre à un besoin de ressources financières, il est intéressant d'axer notre analyse sur les types de changements sociaux et culturels qu'ils ont pu engendrer. Même si les femmes ont toujours joué un rôle économique important, l'accroissement du temps de travail par le biais du développement des activités économiques a-t-il permis une réelle augmentation du bien-être familial et personnel ? Carmen Lora[257] s'interroge sur les changements des relations à l'intérieur de la famille et sur la réelle libération des femmes.

Par ailleurs, si, au niveau du remboursement, on obtient des résultats assez positifs, une analyse plus fine de la situation met en évidence certaines diffi-

---

[255] À côté de ce type d'épargne-crédit moins visible, l'usurier prêtant à des conditions souvent défavorables joue également un rôle indirect de réseau social vis-à-vis des familles. En Bolivie par exemple, les femmes veulent garder de bons contacts avec les intermédiaires qui passent dans les communautés, ceux-ci pouvant toujours être une roue de secours en cas de maladie d'un enfant ou tout autre problème.

[256] SEWA, Self Employed Women's Association 1999, Shir Mahila Sewa Trust, 1999.

[257] LORA C., *Una perspectiva de género desde América Latina*, intervention dans le colloque IED, ENDA InterMondes, CERISIS, Entraide et Fraternité, atelier 4, « Genre et pratiques populaires des femmes : contradictions et enjeux », 27-28 mars 2001.

cultés[258]. Les femmes n'ont pas nécessairement les moyens de rembourser mais, étant donné la pression sociale du groupe, elles vont utiliser différentes stratégies pour paraître loyales aux yeux des autres. Finalement, l'ONG de crédit compte sur la pression sociale du groupe et/ou la peur d'être citée publiquement pour assurer le remboursement. Linda Mayoux estime qu'il faut dépasser l'analyse statistique en termes d'accès et de taux de remboursement : elle étudie l'impact des microcrédits sur l'augmentation de l'*empowerment* des femmes. Elle développe l'*empowerment* autour de quatre axes : l'*empowerment* économique (les microcrédits vont-ils accroître le pouvoir économique des femmes ?), l'amélioration du bien-être qui aurait comme conséquence l'*empowerment* au sein de la famille (les microcrédits permettent-ils de réduire la pauvreté des femmes et donc de leur donner un meilleur statut au sein de la famille ?) et enfin, l'*empowerment* social et politique (les microcrédits permettent-ils de changer et de remettre en cause la subordination des femmes ?). Elle arrive aux résultats suivants : « Dans certains cas, les revenus ont augmenté, et il existe de nombreuses études de cas de femmes entrepreneurs qui ont réussi. Cependant, même lorsque les taux de remboursement sont bons, les quelques études statistiques dont on dispose sur les emprunteurs féminins[259] ou sur des emprunts féminins et masculins[260] relèvent de très faibles augmentations de revenus pour un grand nombre d'emprunteurs » ou encore « (...) l'augmentation du revenu des foyers n'implique pas nécessairement que les femmes en profitent ou que les inégalités en soient remises en question au sein du foyer » et de conclure « (…) il n'existe pas de lien obligatoire entre le micro-crédit et l'empowerment social et politique »[261].

D'autres études et évaluations ont mis en évidence que les crédits et les fonds rotatifs n'ont pas toujours l'effet social escompté et peuvent, dans certains cas, créer des tensions entre les membres d'une même famille et/ou communauté[262]. Les risques liés aux crédits peuvent être différents d'une

---

[258] Dans certains cas, si, au moment du remboursement, elles n'ont pas pu retrouver les fonds (pour diverses raisons), leur stratégie peut être de demander à une voisine (ou dans le meilleur des cas au mari) de leur prêter de l'argent le temps de la réunion (une demi journée); ce prêt sera restitué le jour même avec le nouveau crédit qu'elles auront obtenu. Ce type de situation peut avoir, à terme, des conséquences négatives et augmenter le surendettement (exemple vécu au Guatemala).

[259] Propos énoncés par exemple par EVERETT et SAVARA (1987-1991).

[260] Propos énoncés par exemple dans HULME, MONTGOMERY, 1994 ; MONTGOMERY *et al.*, 1996.

[261] MAYOUX L., L'empowerment *des femmes contre la viabilité ? vers un nouveau paradigme dans les programmes de crédits*, *op. cit.*, p. 78-79.

[262] Voir le rapport de KERVYN B., ROJA R., *Evaluación conjunta Administración General de Cooperación y Desarrollo y Organizaciones no Gubernamentales. Los sistemas de concesión de cré-*

personne à l'autre. Wilson Chávez[263] constate que certaines femmes peuvent se retrouver dans une situation économique plus difficile après avoir emprunté. L'avantage des microcrédits est que les montants prêtés sont faibles et donc la perte n'est jamais très importante[264]. Certains auteurs ont montré que l'accès aux crédits est réservé à une partie de la population (toutes les femmes de la communauté n'y ont pas accès) ; les projets de crédits s'adressent généralement aux personnes les plus débrouillardes, les meilleures en négociations et pas nécessairement aux plus pauvres[265].

De plus, la notion même de « la rentabilité financière » doit être remise en question. Pour certaines, investir dans la production est surtout une manière de prévoir l'avenir, une manière d'épargner en vue d'éventuelles urgences. Ainsi, par exemple, en achetant un jeune cochon, l'objectif est principalement de s'assurer à tout moment grâce à la vente de l'animal, de retrouver sa mise. Peu importent les frais encourus par l'élevage ou la considération de son propre travail, c'est une forme de placement face à une perpétuelle dévaluation monétaire.

Si les problèmes de marchés et d'écoulement des produits sont réels et si, par conséquent, la rentabilité financière du programme de développement n'est pas toujours assurée, plusieurs organisations de crédits s'accordent pour mettre en évidence des effets indirects, positifs pour les femmes, dans les programmes de microcrédits. Généralement, les organisations de crédit vont plus loin que l'aspect uniquement économique, elles touchent également aux aspects sociaux et politiques, particulièrement au niveau local. Elles renforcent la formation et la connaissance, développent des possibilités d'emploi en ouvrant la voie à de nouveaux métiers qui ne sont pas nécessairement liées au rôle reproductif des femmes. Elles contribuent à ce que les femmes créent leur propre organisation économique, aient un certain *leadership* et développent l'estime de soi. Les programmes économiques liés aux crédits permettent une certaine reconnaissance des capacités et une visibilité des femmes dans la sphère économique en tant qu'actrices du développe-

---

dito para los proyectos agrícolas en medio rural. Informe sintético de la región Andina Bolivia-Perú, 1995.

[263] Évaluation ITINERANS, 1999, *op.cit.*

[264] Cette analyse est cependant contredite dans certaines études réalisées en Amérique Centrale qui montrent que des micro-crédits liés aux opérations économiques sont difficilement rentables car le capital est trop faible. Ceci demande donc une analyse plus fine en fonction de la réalité locale.

[265] Propos soutenus par Wilson Chavez lors de l'évaluation de FARCOTA (Guatemala), évaluation réalisée par CHARLIER S., pour le consortium ITINERANS et Le Monde selon les Femmes, *Evaluation dans trois projets du consortium ITINERANS, Mexique, Guatemala,* juillet 1999.

ment. Dans certains cas, selon l'ENDA InterMondes, ces programmes ont permis un changement de statut social (même si les ressources financières étaient faibles) et ont ouvert des portes à d'autres responsabilités sociales (dans le quartier ou le village). On peut évidemment se demander si ces personnes n'auraient pas de toute façon pris ces engagements. Un autre aspect à souligner est l'importance d'appartenir à un groupe social, de partager sa situation avec d'autres femmes. Les programmes de crédits ont permis de créer des espaces de rencontre, d'échanges, de mobilisation, espaces de formation et de réflexion sur la gestion de la cité (ENDA InterMondes). Ils ont permis aux femmes de sortir de leur foyer et de participer à une dynamique locale[266].

En conclusion : au regard de ces différents résultats, il est important d'analyser différemment l'impact des microcrédits selon leur origine traditionnelle ou extérieure ; de mettre en évidence les conditions favorables à leur développement et les besoins auxquels ils sont censés répondre (lutte contre la pauvreté, *empowerment*, etc.). Le changement du statut des femmes passe par une augmentation de leur revenu mais également par la formation, l'information, la conscientisation en rapport avec des activités qui peuvent être d'ordre technique (élevage, agriculture, moulin, commerce, etc.) et social (participation au développement local, etc.) ainsi que par *l'empowerment*.

Comment les caisses d'épargne et de crédit du réseau des femmes de Dakar sont-elles source de développement et de promotion de la femme ?

Au Sénégal, le Réseau des Caisses d'Épargne et de Crédit (RECEC) est une parfaite illustration du développement économique. Avec ses 30 000 membres, 16 caisses d'épargnes et 50 guichets rattachés à ces dernières, cette structure développe beaucoup d'activités dans la région de Dakar. Le RECEC est le résultat d'un mouvement social endogène qui a cherché à mieux rentabiliser les systèmes de crédits traditionnels. Il appuie la mise en œuvre de différentes activités d'épargne et de crédit, notamment des groupes de femmes à Dakar. Le réseau est aussi un cadre d'échange, de formation et de réflexion sur les différents problèmes liés au fonctionnement et à la gestion des caisses et des guichets. Les caisses interviennent

[266] Dans bien des cas, les femmes arrivent à négocier avec leur mari l'autorisation de quitter la maison pour autant que l'activité soit génératrice de revenus.

dans des programmes de formation mais aussi d'échange réciproque, de renforcement des capacités et surtout de valorisation de la femme.

Les objectifs des caisses d'épargne :

- faciliter l'accès des plus pauvres aux crédits à partir d'une mobilisation intense de l'épargne populaire et ce, en vue de développer la solidarité pour résoudre certains de leurs problèmes ;
- mettre en place, dans les quartiers populaires de Dakar, des outils financiers endogènes participant au développement local ;
- promouvoir des activités génératrices de revenus ;
- renforcer les acquis mutuels par des échanges d'expériences et des apprentissages afin de promouvoir l'exper-tise b
- mobiliser les fonds généralement canalisés vers les tontines et les différents systèmes d'épargne populaire et assurer une meilleure articulation entre eux.

Une réponse au besoin d'un toit (un exemple d'une activité réalisée par les femmes) :

Les femmes ont décidé de mettre sur pied une coopérative d'habitat qui, à travers des tontines (par le biais des caisses) va leur permettre de cumuler l'épargne à long terme et financer des prêts à long terme pour les membres. Après différentes rencontres avec les autorités : ministère de l'urbanisme, architectes, banques de proximité ('guichet'), etc., des longues négociations qui ont duré 10 ans ont permis à 68 femmes de bénéficier d'un terrain à la zac de Mbao. Malgré la lenteur administrative, principalement car le gouvernement ne faisait pas confiance aux femmes pauvres, elles ont obtenu un certain résultat ; il manque cependant encore beaucoup de parcelles.

Finalement, le RECEC occupe la 4e place au niveau national pour le volume d'épargne collecté. Les formes de solidarité dans les caisses ont poussé les femmes à devenir leaders dans leur quartier, elles ont permis aux femmes de bénéficier de certains avantages sociaux, religieux (pèlerinage), mais aussi des responsabilités dans le quartier (présidente, membre de mouvements sociaux, etc.)

Ces dernières années, vu l'émergence importante des caisses d'épargne autogérées par les femmes, l'État a voulu réguler le système. Les réglementations mises en place ont, de fait, modifié les réalités historiques des structures et dans certains cas, elles ne permettent plus d'être tolérant vis-à-vis de difficultés sociales. Les structures traditionnelles mettaient plus l'accent sur les besoins et contraintes socio-économiques des personnes au lieu de se focaliser sur une technicité accrue : « il faut faire preuve de professionnalisme pour ne pas risquer d'être les ratés de la société ».

Aujourd'hui on peut dire que les caisses jouent un rôle d'appui dans les quartiers, et sont devenues des espaces de mobilisation des différentes

ressources locales. Elles sont devenues des instruments économiques et des cadres de réflexion sur la gestion sociale de la cité, pour ne pas dire des instruments de gouvernance locale.

Depuis 1999, le réseau a tenu plusieurs ateliers dans le cadre de ces programmes, sur des problèmes et obstacles dont les femmes sont victimes dans la société. Le principal obstacle pour lutter contre la pauvreté étant le manque d'éducation et de formation. Les femmes doivent davantage lutter pour se faire reconnaître par les différentes composantes de la communauté ; et pour cela l'éducation, la formation doivent aller de pair avec le savoir-faire qu'elles ont. Le dialogue avec les autorités fait aujourd'hui partie du combat à mener pour atteindre cet objectif.

En guise de conclusion, on peut dire que les pratiques populaires des femmes du Sud ne manquent pas d'enjeux et de contradictions liées aux réalités socio-économiques. Il faut encore lutter pour que les femmes puissent mieux s'épanouir dans leurs organisations au lieu d'être stressées par des blocages conjugaux et des difficultés d'expressions.

Les femmes doivent taire les querelles, les rivalités et les problèmes de jalousie entre elles pour relever le défi.

Il faut entre autres préserver les acquis du RECEC et définir de nouvelles stratégies afin de régler quelques problèmes qui sont d'actualité au niveau des caisses, malgré le taux important de satisfaction, à savoir :

– demande d'augmentation du volume de crédit ;
– réduction du taux d'intérêt débiteur ;
– le respect strict de la réglementation qui demande que tout soit planifié alors que les femmes aiment parfois résoudre leurs problèmes dans l'immédiat ;
– déblocage des crédits après approbation des demandes par le comité de crédit, etc.

Les véritables contradictions se trouvent principalement au niveau du fonctionnement et de la gestion : le fait de vouloir être professionnel et social.

N. Dieng (Sénégal), résumé de la communication présentée dans l'atelier « Genre et pratiques populaires des femmes : contradictions et enjeux », mars 2001

Présentation des auteurs

S. CHARLIER, Belgique, ingénieur agronome, titulaire d'un DEA en environnement, développement et populations. Responsable du département opérations à Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, axes prioritaires : genre et développement, questions politiques liées à la mondia-lisation. Maître de conférence invitée à l'UCL et à la FUL. Ses recherches et publications ont surtout porté sur les questions liées aux relations hommes-femmes dans le développement durable et plus spécifiquement dans le monde rural

B. CONVIE, Belgique, ingénieur agronome, il a participé à la mise sur pied d'une exploitation agricole biologique en coopérative.

F. DEBUYST, Belgique, docteur en droit, docteur en sciences sociales du travail de l'UCL, professeur émérite de l'Institut d'études du développement, UCL. Spécialisé dans les études des aspects sociopolitiques de l'Amérique latine et du développement. Il a effectué de nombreux séjours dans divers pays d'Amérique latine au titre d'enseignant, de professeur invité et dans le cadre de missions d'évaluation de projets de développement pour le compte de l'Union européenne et de diverses institutions locales.

V. DEGRELLE, Belgique, ingénieur agronome de l'UCL et écoconseiller à l'Institut Éco-conseil à Namur. Il a une longue expérience dans le secteur de l'économie solidaire notamment chez Espace Environnement et dans le commerce équitable en Équateur. Actuellement directeur chez Ressources, association d'économie solidaire de collecte et de tri des matières usagées. Le réseau Ressources a été créé en 1999 afin de rassembler les différentes initiatives d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage.

Ph. DELEENER, Belgique, ingénieur agronome, achève une thèse de doctorat en psychologie. Il est président de ENDA InterMondes, maître de conférence à l'UCL et à l'Université de Liège, également chercheur dans le cadre de la Clinique de l'activité du laboratoire de psychologie du travail au Centre national des arts et métiers (Paris). Il intervient depuis une vingtaine d'années en appui à des dynamiques populaires de changement, en Afrique et en Asie. Ses recherches portent actuellement sur la transformation des métiers du développement et sur les mécanismes de

prise de conscience comme clef du changement personnel et professionnel.

V. DINH TON, Vietnam, professeur à la Faculté des sciences vétérinaires et animales de l'Université agronomique n° 1 de Hanoi, responsable du Laboratoire de socioéconomie rurale de cette faculté. Il possède notamment un diplôme en économie rurale de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux. Depuis plusieurs années, il mène des recherches sur l'évolution des systèmes agraires au Nord Vietnam.

L. FRECHETTE, Canada, Ph. D. en psychologie, est professeure au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Spécialisée en psychologie communautaire et engagée depuis 15 ans dans des projets de coopération internationale, elle est coordonnatrice du Groupe d'études et de recherche en intervention sociale (GÉRIS) de l'UQAH.

M. GENET, Belgique, économiste, directeur de CREDAL, coopérative de crédit alternatif. CREDAL se concentre sur le soutien financier à des organisations, associations ou coopératives qui ont pour finalité le service aux membres et/ou à la collectivité plutôt que le profit.

M. GOITA, Malien, diplômé de la FOPES (UCL). En poste à Ouagadougou en tant que représentant d'OXFAM-Belgique au Burkina-Faso. À ce titre, il supervise plusieurs projets de développement local. Actif également dans l'appui aux organisations paysannes.

B. KHADER, Belgique, docteur en sciences politiques, économiques et sociales. Professeur à l'Institut d'études du développement où il dirige le Centre d'étude et de recherche sur le monde arabe contemporain (CERMAC). Ses enseignements, recherches et publications portent sur le Monde Arabe et les questions euro-méditerrannéennes.

R. LIENDO, Bolivie, maître en sciences économiques de l'Université catholique de Louvai, prépare actuellement une thèse de doctorat. Directrice de la coordination d'ONGs CIPKA, La Paz Bolivie.

C. LORA, Pérou, rédactrice en chef de la revue 'Paginas', elle a été longtemps directrice du CEP : Centro de Estudios y publicaciones. Elle a été durant plusieurs années directrice du CEP (Centre d'études et de publications). Actuellement, elle travaille au ministère du développement de la femme à Lima où elle réalise un travail d'assesseur à des groupes et mouvements populaires principalement de femmes (notamment les *comedores populares*).

M. NYSSENS, Belgique, docteur en économie, est professeur à l'Université vatholique de Louvain où elle enseigne l'économie sociale. Elle développe ses recherches dans ce domaine à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) et au CERISIS (Centre de recherche interdisciplinaire sur la solidarité et l'innovation sociale). Ses travaux portent sur l'économie sociale tant au Nord qu'au Sud (Amérique latine). Elle s'intéresse particulièrement à la problématique de l'évaluation socioéconomique des entreprises sociales et à leur rôle dans le développement des services de proximité.

R. OKITUNDU AVOKI, Congo, maître en théologie de l'Université grégorienne de Rome, maître en sociologie de l'Université de Montréal, docteur en sciences politiques de l'UCL. Professeur à l'Université catholique de Kinshasa et de Bukavu. Responsable des Communautés de base du Diocèse de Tshombe Kasaï.

L. OULHAJ, belge, économiste, titulaire d'un DEA en environnement, développement et populations, actuellement chercheur au CERISIS-UCL (Centre de recherche interdisciplinaire sur la solidarité et l'innovation sociale) où elle travaille sur le secteur de l'aide à domicile, termine sa thèse en développement sur le micro-crédit au Mexique.

J.-Ph. PEEMANS, Belgique, docteur en droit et en sciences économiques, il est Professeur à l'Institut d'études du développement (Université catholique de Louvain). Ses thèmes privilégiés de recherche et de publication concernent le rôle de l'État dans le développement en Afrique du Sud du Sahara, en Asie Orientale et une approche historique des rapports villes-campagnes dans le développement.

F. PETRELLA, Belgique, docteur en économie, chercheur au CERISIS-UCL (Centre de recherche interdisciplinaire sur la solidarité et l'innovation sociale) où elle a travaillé dans le cadre de sa thèse de doctorat sur les partenariats public-privé dans le champ du développement local.

G. RULMONT, Belgique, pendant de nombreuses années directrice du CREASOL (organisation d'économie sociale, de réinsertion socioprofessionnelle). CREASOL propose des formations aux femmes de 18 à 45 ans demandeuses d'emploi, notamment dans le secteur de la restauration et de la coupe et confection.

S. SOULAMA, Burkina Faso, professeur à la Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Ouagadougou. Spécialiste de l'économie sociale et des mouvements coopératifs en Afrique. S'intéresse également aux questions d'économie des ressources naturelles.

P. VANDAMME, Belgique, titulaire d'un DEA en environnement, développement et populations. Coordinatrice de ENDA InterMondes. Elle a travaillé, comme coopérante, avec ATD Quart Monde, notamment au Burkina Faso et au Guatémala. Pendant plusieurs années, elle a été la représentante de ENDA GRAF Sahel en Europe. Ses travaux et activités portent actuellement sur la rencontre interfécondante des savoirs populaires et académiques.

E. VERHAEGEN, Belgique, ingénieur agronome et diplômé en gestion et administration. Président de l'AIDEP, Association interdisciplinaire en développement, environnement et population. Ses recherches et missions principalement en Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est portent principalement sur les thèmes notamment liés à la gestion institutionnelle des ressources naturelles, aux organisations paysannes, à la commercialisation des produits agricoles et à la différenciation socioéconomique des exploitations agricoles.

I. YEPEZ DEL CASTILLO, Belgique, docteur en sociologie et professeur à l'Institut d'études du développement (Université catholique de Louvain) où elle dirige le GRIAL (Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'Amérique latine), et le sous-programme des recherches « genre et développement ». Ses recherches et publications portent sur la problématique des mouvements sociaux dans une approche englobant l'emploi, le développement local et les rapports sociaux entre les sexes.

H. ZAOUAL, Maroc, docteur en économie, professeur à l'Université du Littoral Côte d'Opale et directeur du Groupe de recherche sur les économies locales (GREL) de l'Institut des mers du Nord. Il est également impliqué en tant qu'administrateur dans le Réseau Nord/Sud cultures et développement (Bruxelles).